



**HAL**  
open science

# Les Ursidés au naturel et au figuré pendant la Préhistoire

Elena Man-Estier

► **To cite this version:**

Elena Man-Estier. Les Ursidés au naturel et au figuré pendant la Préhistoire. Sciences de l'Homme et Société. Museum national d'histoire naturelle - MNHN PARIS, 2009. Français. NNT: . tel-00425034

**HAL Id: tel-00425034**

**<https://theses.hal.science/tel-00425034>**

Submitted on 19 Oct 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MUSEUM NATIONAL



D'HISTOIRE NATURELLE

Ecole Doctorale Sciences de la Nature et de l'Homme – ED 227

Année 2009

N° attribué par la bibliothèque

|||||

## THESE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Spécialité : Préhistoire

Présentée et soutenue publiquement par

Elena Man-Estier

Le 9 octobre 2009

---

# Les Ursidés au naturel et au figuré pendant la Préhistoire

---

Sous la direction de : Monsieur Denis Vialou, Professeur

### Composition du jury :

M. Jean-Michel GENESTE	Conservateur Général du Patrimoine, Directeur du Centre national de Préhistoire (24)	Rapporteur
M. Cesar GONZALEZ-SAINZ	Professeur, Universidad de Cantabria (Santander, Espagne)	Rapporteur
M. Patrick PAILLET	Maître de Conférences, Muséum national d'histoire naturelle, Paris (075)	Examineur
Mme Maryline PATOU-MATHIS	Directrice de Recherches, Muséum national d'histoire naturelle, Paris (075)	Examinatrice
M. Denis VIALOU	Professeur, Muséum national d'histoire naturelle, Paris (075)	Directeur de Thèse
M. Randall WHITE	Professeur, University of New York, Center for the Study of Human Origins (New York City, U.S.A.)	Examineur



*L'art ne reproduit pas le visible ; il le rend visible.  
Et le domaine graphique, de par sa nature même,  
pousse à bon droit aisément à l'abstraction.*  
Paul Klee, Théorie de l'art moderne, 1956

*Plus que dans les arbres  
La préhistoire  
Est dans un regard.*  
Guillevic, Du domaine, 1977



## Sommaire

Remerciements .....	7
Introduction .....	13
1. Les Ursidés au naturel et au culturel .....	19
1.1 Les Ursidés au naturel : quelques données sur les ours actuels et fossiles.....	21
1.1.a L'Ours brun.....	21
1.1.b L'Ours des cavernes.....	23
1.1.c Les autres Ursidés actuels.....	24
1.1.d Evolution des Ursidés.....	40
1.2 Les Ours du Paléolithique supérieur européen : Ours brun et Ours des cavernes.....	43
1.2.a L'Ours vu.....	43
1.2.b L'Ours perçu.....	59
2. Les Ursidés au figuré.....	85
2.1. Contextualisation de la recherche.....	85
2.1.a. Historique et méthodologie de l'étude.....	85
2.1.b. Une nouvelle problématique.....	89
2.1.c. A propos des confusions.....	91
2.2. Corpus d'étude.....	99
2.2.a. Art mobilier.....	99
2.2.b. Art pariétal.....	375
2.2.c. Les signes en « empreinte ».....	621
2.2.d. Arts rupestres holocènes.....	625
2.2.e. Représentations non retenues dans le corpus principal.....	641
3. Les Ursidés au signifié.....	657
3.1. Synthèse générale sur le corpus.....	660
3.1.a. Synthèse régionale.....	661
3.1.b. Techniques d'expression et utilisation du relief.....	666
3.1.c. Supports d'expression.....	668
3.1.d. Attributions chronoculturelles.....	672
3.1.e. Synthèse par segment représenté.....	674
3.1.f. Synthèse par type de détermination.....	682

3.2. Détermination de la figure.....	683
3.2.a. La massivité.....	684
3.2.b. La rondeur.....	690
3.2.c. La tête (caractéristiques générales).....	700
3.2.d. Les oreilles.....	705
3.2.e. Les figures en position insolite.....	711
3.2.f. Les signes en « empreinte ».....	714
3.3. Le réalisme de la figure.....	717
3.3.a. Les détails du corps.....	718
3.3.b. Les détails de la tête.....	732
3.3.c. Allures et mouvements.....	741
3.3.d. Mises en situation.....	747
3.3.e. Perspective et point de vue.....	758
3.4. Contexte de la figure : l'insertion de l'unité graphique dans le dispositif.....	763
3.4.a. La figure.....	764
3.4.b. Le panneau.....	769
3.4.c. Le site.....	775
Conclusion.....	781
Bibliographie.....	785
Liste des figures, tableaux et planches.....	797

## Remerciements

Au moment d'écrire ces lignes, mes premières pensées de gratitude vont à l'institution qui m'a accueillie dès le Master, le Muséum National d'Histoire naturelle. Je remercie l'ensemble des personnels du Département de Préhistoire, dirigé par François Sémah et de l'Institut de Paléontologie Humaine, dirigé par Henry de Lumley.

Mon arrivée au sein de cet établissement s'est faite grâce à Denis Vialou. Il m'a témoigné sa confiance dès notre première rencontre en me permettant de découvrir l'archéologie à Fressignes. Il m'a soutenu pour entrer dans le programme de Master qui débutait et a accepté de diriger mes travaux. Il m'a toujours laissée libre de mes choix mais sans jamais me retirer son enthousiasme et son soutien. Ses conseils et ses indications m'ont été précieux. Je ne saurais trop le remercier pour tout cela.

Patrick Paillet a bien voulu suivre mes recherches et être mon « tuteur », d'Argentomagus au Musée de l'Homme, des Pyrénées aux Alpes, du Périgord aux Asturies. Nous avons partagé des moments exceptionnels sous terre. Je suis fière et heureuse d'avoir pu travailler à ses côtés, surtout dans les « sauvetages des collections perdues ». J'espère continuer longtemps, à La Colombière, Rochereil ou la Madeleine et surtout retrouver avec lui notre cher Capitaine BURLON...

Jean-Michel Geneste m'a offert l'opportunité de participer à la mission d'étude de la grotte Chauvet. C'est grâce à lui que j'ai pu étudier aussi sereinement ces représentations essentielles à mon corpus et à mes analyses. Je le remercie très sincèrement d'avoir accepté d'être rapporteur de ce travail.

Cesar Gonzalez Sainz m'a orienté dans l'établissement de mon corpus sur la côte cantabrique. Il a bien voulu superviser mon petit programme d' « actuaciones arqueológicas ». J'ai été également très heureuse de pouvoir suivre le cours d'été de l'Université de Santander à son invitation et de visiter avec lui les grottes le long du Rio Carranza. Je le remercie chaleureusement d'avoir bien voulu être également rapporteur de ma thèse.

Marylène Patou-Mathis m'a conseillée pour mes premières recherches sur la biologie et l'éthologie des Ursidés. Nous avons surtout eu des discussions passionnantes sur l'importance de l'animal au sein des sociétés du Paléolithique et sur l'existence, ou non, de témoignages de pratiques de chasse. Je la remercie d'avoir accepté d'être examinatrice de ce travail.



Randall White a bien voulu m'aider dans la constitution de mon corpus. Il m'a notamment présenté un bel ours de la grotte Richard, aux Eyzies... Il a accepté de faire également partie de mon jury et je l'en remercie tout particulièrement.

Ces trois années de recherches ont été pour moi avant tout l'opportunité d'aller « sur le terrain ». J'ai eu l'occasion de rencontrer de très nombreuses personnes. Beaucoup sont aujourd'hui des amis. Je tiens en premier lieu à remercier les Conservateurs régionaux de l'Archéologie qui ont autorisé mes recherches : Dany Barraud en Aquitaine, Anne Le Bot-Helly dans le Rhône, Michel Vaginay en Midi-Pyrénées, ainsi que Jorge Camino Mayor et Ignacio Alonso Garcia en Asturies, Roberto Ontañon Peredo et Marcos Garcia Diez en Cantabrie, Maite Izquierdo en Pays basque. Je remercie également les Conservateurs et Directeurs de Musées ou de sections qui ont accepté mes études de collections : Christine Argot, responsable des collections du Quaternaire de la Galerie de Paléontologie du Muséum, Catherine Bodet du Musée des Confluences de Lyon, Florence Bougnoteau du Musée de Lussac, Mme le Maire de Brantôme et l'équipe de l'Office de Tourisme, Catherine Buret du Musée Sainte-Croix à Poitiers, Jean-Jacques Cleyet-Merle, directeur du Musée National de Préhistoire, Guillaume Fleury du Museum de Toulouse, Claire Gaillard, responsable des collections de Préhistoire à l'Institut de Paléontologie Humaine et au Musée de l'Homme, Sabine Gangi du Musée George-Carret de Vesoul, Guy Marchesseau du Musée du Périgord, Vincent Mistrot du Musée d'Aquitaine, Abel Prieur responsable des collections de Géologie et Préhistoire à l'Université de Lyon I et Patrick Perrin, Directeur du Musée d'Archéologie Nationale. Une pensée toute particulière va à Catherine Schwab, Conservatrice du Paléolithique au M.A.N. qui m'a toujours conseillé et m'a très gentiment guidé dans la publication d'un article dans la *Revue des Musées de France*. J'en profite pour remercier également Marie-Sylvie Larguèze avec qui cela toujours été un plaisir de travailler, ainsi que toute l'équipe du Musée National de Préhistoire et particulièrement George Levy, Philippe Jugie, Bernard Nicolas. Peggy Jacquement m'a témoigné son amitié dès notre première rencontre et j'ai hâte de continuer notre travail en commun.

Je remercie également les propriétaires de sites ornés privés et de collections d'objets mobiliers qui ont répondu favorablement à mes demandes : Robert Begouën, Hubert de Commarque, Mme Jean

Gausсен, Michel Lorblanchet et Jean-Marie Le Tensorer, M. Pémendrant, la famille Plassard et tout particulièrement Frédéric, Colette et Jean-Guy Rozoy, François de la Varende et Jean Vézian.

Cheminer et travailler en milieu souterrain est parfois difficile. J'ai eu la chance d'avoir toujours été guidée par des personnes formidables qui m'ont énormément appris : Christian Archambeau, Jean-Marie Chauvet, Philippe Galant, Lionnel Marchand, Nicole Ussel (et toute l'équipe de Font-de-Gaume), l'équipe du Centre de Préhistoire de Cabrerets et celle de Cougnac. Je remercie tout particulièrement Claude Archambeau, avec qui j'ai véritablement découvert Les Combarelles, Norbert Aujoulat ainsi que Gilles Tosello qui m'ont guidée dans les merveilleuses galeries de la grotte Chauvet. Je garde également un souvenir très ému des visites de Labastide et Tibiran en compagnie de Jean Barragué et Robert Simonnet. Qu'ils trouvent ici l'expression de mes remerciements les plus sincères. Je pense également aux collègues et amis espagnols dont l'accueil fût toujours formidable : Rodrigo de Balbín et Mimi, José et Pilar pour les grottes du Monte Castillo, le Professeur Jesus Altuna et Koro Mariezkurrena, Garbiñe Aja ainsi que María González-Pumariiega Solís.

Toute ma gratitude va également à Dominique Baffier, Gerhard Bosinski, Martina Laznikova, Romain Pigeaud et Dominique Sacchi qui ont bien voulu me transmettre des photographies ou relevés de représentations, ou permettre et faciliter mon accès à certains sites. La Mairie de Saint-Laurent-du-Cerdans m'a transmis des clichés des Fêtes de l'Ours, Pierre Reveniaud m'a permis d'utiliser ses photos d'Ours lippu. J'en profite pour remercier également Ingmar Braun, Florian Berrouet, Estelle Bougard, Catherine Cretin, Emeline Deneuve, Delphine Dupuy, Annie Lagrange, Nicolas Mélard, Jean-Marc Pétilion et Eric Robert qui m'ont sympathiquement aidé. Et je pense bien évidemment et surtout à Brigitte et Gilles Delluc pour toute l'amitié qu'ils m'ont témoigné et les très nombreux documents personnels qu'ils ont bien voulu me transmettre.

Je remercie très sincèrement l'équipe du Parc Animalier Sainte-Croix à Rhodes, en Moselle et particulièrement Jessica Manichon. J'ai eu un très grand plaisir à m'initier au métier de soigneur et à observer les – vrais – ours... Je remercie également Dominique Armand, l'équipe technique Ours de l'ONCFS et Michel Pastoureau pour ses éclairages passionnants sur le Moyen-âge. Je remercie aussi Alice Redou, Emmanuel Roudier et Claude Turier qui ont bien voulu que j'utilise leurs superbes dessins.

Dans mes pérégrinations à l'étranger j'ai eu le grand plaisir de rencontrer des personnes qui m'ont accueilli les bras ouverts et fait confiance. Je remercie très chaleureusement l'équipe du Musée de Tanum, Gerhard Milstreu et Henning Prøhl, ainsi que Hans Christian Sobørg du Musée d'Alta et Kalle Sognnes qui m'a transmis de nombreux documents. Aux Etats-Unis, je remercie beaucoup Barbara Alpert et Ekkehart Malokti pour leur amitié ainsi que William Breen Murray, David Kaiser et Jim Keyser qui ont supervisé la publication de *American Indian Rock Art*. Un très grand merci à tous ceux qui m'ont transmis des photographies d'art rupestre : Dell Crandall, Claire Dean, Carol Diaz, Carol Garner, Chuck Hannaford, Jane Kolber, Gail Ladage, Janet Lever-Wood, Ellen Martin, Joanne Morgan, Priscilla Murr, LeRoy Unglaub, Donna Yoder et toute l'équipe de l'American Rock Art Association. Une pensée plus particulière pour Lynda McNeil dont le travail sur les « climbing bears » m'a beaucoup intéressé.

C'est avec une certaine tristesse qu'à la fin de ce travail de trois années je quitte le Musée de l'Homme qui entre dans une profonde hibernation... J'ai eu la chance et le grand plaisir d'y travailler. Je remercie l'ensemble des personnels du Musée pour leur gentillesse, leur disponibilité aussi. Je remercie également mes collègues du Département de Préhistoire et surtout Antoine Balzeau, Yamna Badday, Lionel Pihéry et Odile Romain ainsi que les membres du Département Hommes, Nature, Sociétés, et particulièrement Martin Friess, Alain Froment et Patrick Pasquet. A l'Institut de Paléontologie Humaine je tiens à remercier les bibliothécaires Salima Boukris, Patrick Pollet et Olivier Thévenot ainsi que Nathalie Desjobert, Nadia Guerrouache et Florence Tosca. Je n'oublie pas Marie-Thérèse Barbault, Michèle Dacier et Lucien Sioubalack pour leur gentillesse. Je remercie également très sincèrement Laurent Chiotti, Arnaud Hurel, Vincent Lebreton, Roland Nespoulet, Stéphanie Renault, Carole Vercoutère et Agueda Vilhena Vialou pour leur amitié et leur soutien. Des remerciements tout particuliers mais non moins chaleureux à Sophie Robin et Anthony Borel pour les cours (enfin, les TD !) partagés, Ludovic Maes, Marine Soichot et toute l'équipe du BDEM et Noélie Maurel pour ses choix cinématographiques sans faille.

Au Muséum je remercie également Madiha Abada, Mahjouba Fassa et Guillaume Lecointre, Pascale Debey et Thérèse Garestier, Sophie Mouge ainsi qu'Evelyne Doessekkel, l'équipe de l'Atelier de

reprographie ainsi que Frédéric Guibert et Amélie Roux de la Photothèque et François Grandin, photographe.

Enfin, et puisque ces trois ans ont été plutôt mouvementés dans ma vie personnelle, je tiens à remercier ici tous ceux qui m'ont soutenue, aidée, comprise aussi...

A Céline Bon, ses ours des cavernes et ses hyènes, en attendant de la retrouver dans de nouvelles aventures. A Laureen Picard, pour ses encouragements, toujours au bon moment, son enthousiasme, ses cafés au Parc Monceau et ses supers dessins d'Hommes des Cavernes. A Camille Muris-Prime, qui malgré son exil londonien a toujours su trouver les mots... A mon tour de te soutenir pour ce PhD qui débute.

A mes parents, Victoria et Claude, qui ont toujours été là, particulièrement dans les moments difficiles. Merci à vous pour tout et notamment d'avoir eu l'idée il y a quelques années d'emmener la petite fille que j'étais visiter la grotte « au petit train » et toutes les autres.

A M. Pit pour son enthousiasme constant lors de nos départs communs – et parfois précipités – en Périgord.

A Jean-Sébastien, Wolfgang Amadeus, Johannes et George pour leurs œuvres intemporelles qui m'ont permis de surmonter bien des soirées de travail.

Et à toi, qui vins à ma rencontre...



## **Introduction**

L'art constitue l'expression privilégiée des comportements symboliques des hommes de la Préhistoire. Durant près de 30 000 ans, au Paléolithique supérieur, les hommes modernes ont matérialisé leur monde spirituel par la gravure, le dessin, la peinture, la sculpture ou le modelage. Ils ont orné des objets de leur quotidien, comme des armes ou des outils, des plaquettes, des galets, des morceaux d'os ou de bois de renne. Ils ont pénétré le monde souterrain, animés par une volonté qui nous échappe encore. Les représentations graphiques qui nous sont parvenues sont lacunaires. Leur étude constitue en elle-même une forme d'extrapolation. Pour comprendre ces images, les préhistoriens ont longtemps puisé dans leur imaginaire autant que dans celui des sociétés « primitives » qui leur servaient alors d'exemples. Pour donner du sens aux représentations de la Préhistoire, ils ont sollicité l'ethnographie et en ont tiré la magie de la chasse, le totémisme et le chamanisme. Plus tard, à partir des années 1950, l'approche structurale de l'art préhistorique s'est développée en prenant en compte l'ensemble des éléments du décor et en s'intéressant à leur organisation réciproque. Les représentations sont alors perçues comme de véritables signes et leur disposition, notamment dans les grottes, correspond à des règles mentales précises, partagées au sein d'une population plus ou moins étendue.

En nous focalisant sur un thème particulier du bestiaire paléolithique, l'Ours, nous souhaitons poursuivre cette approche tout en nous positionnant en amont de l'analyse structurale. En effet, avant de considérer les relations qui unissent l'animal aux autres thèmes du bestiaire, il nous a paru indispensable de tester la valeur de ses représentations.

Est-il possible de considérer l'image « ours » comme porteuse d'une valeur symbolique ? Le cas échéant, comment déterminer la part de symbole dont elle est investie ? Ce sens est-il aussi important pour toutes les représentations, tous les sites, toutes les sociétés ?

Ce n'est pas la recherche de la signification qui nous motive. Nous souhaitons plutôt montrer dans quelle mesure la perception de l'animal se retrouve à travers sa restitution ou sa traduction graphique.

Dans ce cadre, l'ours est un parfait sujet d'analyse. Faiblement représenté parmi les thèmes du bestiaire (moins de 2% selon Sauvet, 1988), il n'en est pas moins présent dans l'ensemble des grandes régions culturelles du Paléolithique supérieur. Il apparaît aussi bien dans l'art pariétal que mobilier et est traité selon les principales techniques d'expression plastique connues (dessin, peinture, gravure, sculpture, modelage). De plus ce thème a peu été étudié par le passé. Le corpus des représentations méritait une analyse critique.

Si l'on ignore la place de l'ours dans la sphère symbolique des différentes sociétés paléolithiques, on sait combien il est central dans certaines sociétés actuelles ou sub-actuelles qui le côtoient ou l'ont côtoyé. Les contes et les légendes qui font de lui un héros sont nombreux y compris dans notre propre société européenne moderne. Songeons simplement à l'ours en peluche. Comment un animal naturellement si dangereux a-t-il pu devenir le confident rassurant des plus jeunes ?

Notre travail se place dans la perspective naturaliste développée au Muséum national d'Histoire naturelle. Elle consiste en une comparaison des représentations à l'animal modèle, vivant ou fossile. Notre première partie, « Les Ursidés au naturel et au culturel » débutera par un exposé des connaissances actuelles sur les ours du Quaternaire. Une attention particulière sera portée aux deux espèces côtoyées par les hommes paléolithiques, l'Ours brun et l'Ours des cavernes.

Dans un second temps, nous confronterons les mythes et les récits sur l'animal à son anatomie et son éthologie. En effet, certains des caractères prêtés à l'ours s'inscrivent dans une réalité biologique. Plusieurs détails de son anatomie semblent même être indispensables à sa reconnaissance. Le corps, la tête et d'autres détails ont une forme particulière qu'il conviendra de déterminer avec précision. Nous recenserons l'ensemble de ces segments et nous nous efforcerons de déterminer les plus caractéristiques, les traits « primordiaux » en quelque sorte, que nous appellerons « clés d'identification ». Ces « clés » nous guideront dans le protocole d'étude mis en place par la suite.

Le théoricien du langage F. de Saussure a défini le double principe de construction de tout signe, décomposé en « signifiant » et « signifié » (1916). Fondamentalement indépendants l'un de l'autre, ces deux parties sont aussi étroitement liées. C'est leur articulation qui permet la compréhension du signe. Or, selon C. Peirce (1978) toute image est un signe. L'image de l'ours doit

donc, elle aussi, posséder ce double niveau de lecture. La représentation peut alors être analysée selon les développements pré-iconographique et iconographique définis par E. Panofsky (1939). Le premier concerne les motifs et les formes représentées alors que le second s'intéresse aux conventions sous-jacentes. Le troisième niveau d'analyse, le « développement iconologique » ne peut être atteint dans le cadre de l'art préhistorique car il implique une compréhension de la signification des images.

Notre seconde partie, « Les Ursidés au figuré » sera consacrée à l'étude pré-iconographique, c'est-à-dire l'analyse des représentations elles-mêmes. Nous présenterons les aspects stylistiques, formels et plastiques des images.

Nous présenterons d'abord le corpus paléolithique (art mobilier puis art pariétal et rupestre) de manière exhaustive. Au fil de notre analyse, nous recourrons à la littérature dans laquelle près de 300 figures sont présentées même si leur détermination n'est pas toujours assurée. Nous soumettrons chaque représentation au filtre de notre approche formelle et aux « clés d'identification » définies en premier lieu.

Nous nous intéresserons ensuite aux signes en « empreinte ». Parmi les quelques exemplaires recensés au Paléolithique, certains sont considérés comme des empreintes d'ours. Nous essayerons de déterminer leur position, entre figuration et image géométrique purement symbolique.

Dans un troisième temps, nous élargirons notre corpus à la période Holocène afin de mesurer l'importance et le statut de l'animal dans d'autres sociétés de chasseurs-cueilleurs. Les ours sont fréquemment figurés dans l'art rupestre d'Amérique du nord, de Scandinavie et, dans une moindre mesure, d'Asie centrale. Il ne s'agit pas de cultures connues ethnographiquement et il ne s'agira pas d'ailleurs de rechercher la signification de leurs représentations dans une démarche comparatiste. Au contraire nous explorerons les types de figures, leurs critères formels et leurs éventuelles proximités stylistiques avec celles du Paléolithique. Certaines de ces images en sont plutôt éloignées alors que d'autres montrent une similarité qui témoigne probablement d'une convergence dans la perception ou la conception de l'animal. Nous travaillerons sur un nombre limité de représentations provenant des principaux sites américains, européens et asiatiques et nous montrerons donc quelles sont leurs spécificités.



Enfin, nous rassemblerons l'ensemble des figures non retenues dans le corpus principal et qui avaient été évoquées dans la documentation. Nous expliquerons en quoi elles n'ont pas leur place dans le catalogue des représentations proprement dit.

L'analyse iconographique sera l'objet de notre troisième partie, « Les Ursidés au signifié ». Nous y procéderons à la synthèse de l'ensemble des données. Nous reviendrons d'abord sur les principales données géographiques, chrono-culturelles et typologiques des représentations. Nous tenterons ensuite de mettre en lumière d'éventuelles convergences stylistiques propres à un ensemble de sites.

C. Peirce indique que l'on peut attester de la présence d'une Culture si les dessins, les « signes iconiques », sont construits selon des conventions graphiques. Elles établissent une correspondance entre la réalité du modèle et des artifices graphiques choisis pour le représenter.

Nous suivrons d'abord le traitement des « clés d'identifications », dont l'importance sera débattue. Nous nous intéresserons tout particulièrement au détail du « stop », dépression située le long de la ligne fronto-nasale sur la tête de l'ours. La présence de cette concavité est généralement considérée dans la littérature comme un argument en faveur de la représentation de l'Ours des Cavernes. La confrontation aux animaux fossiles et vivants de la première partie de notre thèse nous permettra de remettre en perspective ce qui est peut-être une interprétation exagérée.

Nous verrons ensuite comment d'autres détails anatomiques ou éthologiques peuvent témoigner d'une forme de réalisme de l'image. Nous nous intéresserons aux détails de la tête et du corps ainsi qu'à la perspective qui est parfois traduite dans ces dessins. Puisque l'ours est comparable à l'homme par sa stature, nous verrons aussi si, et comment, sa bipédie a été envisagée par les artistes.

La partie finale de cette synthèse sera consacrée à la problématique du contexte archéologique des représentations, notamment pour les figures pariétales. Les liaisons thématiques peuvent témoigner d'un rôle particulier joué par la représentation, à certaines périodes ou pour certains groupes humains. Nous les analyserons par le filtre des « mises en situation », c'est-à-dire des associations pouvant posséder une valeur réaliste, comme l'image d'une cellule familiale.

De plus, l'ours a été considéré comme un animal « de fond » par A. Leroi-Gourhan (1965). Il faudra donc nous interroger sur les découvertes récentes (Chauvet notamment). Ont-elles modifié la récurrence de ce positionnement ? De manière plus générale, l'environnement topographique, à l'échelle de la figure, du panneau et du site lui-même contribue aussi à saisir l'homogénéité ou la diversité des représentations. Nous l'analyserons selon différents critères, comme l'orientation de l'image, sa place sur le panneau et son utilisation des reliefs naturels présents sur le support.

Au terme de cette recherche, un nouvel éclairage aura été jeté sur l'animal et ses relations avec l'homme au Paléolithique. Si son statut de signe peut être confirmé c'est que la représentation de l'animal possède une valeur symbolique.

On a parfois évoqué l'ours comme sujet d'un culte ou d'une magie préhistoriques. Nous ne développerons pas davantage cette question mais nous nous intéresserons bien à la puissance qui peut se dégager de sa représentation. Si des éléments notables, et très différents du traitement du reste du bestiaire, sont remarqués, nous pourrions attester d'une volonté des hommes de distinguer cet animal. Si au contraire les figures s'incluent dans la variabilité des formes et des traitements graphiques connus par ailleurs, on ne pourra que conclure à l'insertion de ce thème au sein des représentations en tant que figure classique, malgré sa rareté et même sa discrétion.



# Chapitre 1 :

## Les Ursidés au naturel et au culturel



*Ours des cavernes, Emmanuel Roudier*

## **1. Les Ursidés au naturel et au culturel**

La connaissance que nous possédons des représentations artistiques conditionne directement l'acuité de notre regard porté sur elles, la qualité de nos observations et la profondeur de nos analyses. Dans le cadre de notre recherche sur l'ours et malgré les nombreux ouvrages publiés sur cet animal emblématique nous avons souhaité mettre l'accent sur les différentes formes des relations qui se sont établies et exprimées entre l'homme et l'animal.

Dans l'imaginaire collectif de la plupart des sociétés de l'Hémisphère Nord, l'ours occupe une place essentielle. Son rôle est même structurant dans nombre de cosmogonies. Par certains de ses caractères physiques il a éveillé l'esprit des hommes. Magnifié ou tourné en dérision, caricaturé, l'ours s'est transformé au gré des filtres culturels des populations. Il est sans cesse reconstruit, changeant, bestialisé ou humanisé. Sa nature propre, son anatomie, sa biologie et son éthologie ressurgissent de manière fantasmée et imaginée dans les légendes des sociétés humaines.

## 1.1 Les Ursidés au naturel : quelques données sur les ours actuels et fossiles

### 1.1.a L'Ours brun

Actuellement, le seul représentant de la famille des Ursidés présent en Europe occidentale est l'Ours brun, *Ursus arctos*. On lui connaît de nombreuses formes dont des sous-espèces qui sont présentes dans d'autres zones géographiques. Le Grizzly (*Ursus arctos horribilis*) a colonisé une partie du continent Nord-américain et le Kodiak (*Ursus arctos middendorfi*) se rencontre sur le petit archipel éponyme au large de l'Alaska. Les plus grands Ours bruns se trouvent au sein de cette petite population. (fig. 1).



**Figure 1 : Ours brun des Pyrénées, Grizzly et Kodiak**  
Clichés EME et K. Marmorì

Attribué par C. Von Linné en 1758, le nom scientifique de l'Ours brun, *Ursus arctos*, s'apparente un pléonasme : *ursus* signifie « ours » en latin, *arctos* constitue la racine du même mot en grec. Pour le naturaliste, l'Ours brun, « l'ours – l'ours », est donc l'Ours par excellence. Les mêmes phonèmes se retrouvent dans de très nombreux prénoms et toponymes comme Arthur ou Ursule. Le mot « ours » en allemand *Bär*, est l'origine de noms de ville comme Berlin ou Berne.

L'appellation « *horribilis* » de la sous-espèce Grizzly a été donnée par M. Lewis et W. Clark, lors de leur expédition dans le grand Ouest américain entre 1804 et 1806. Le Grizzly devient à ce moment-là l'« horrible » ours, l'ennemi de l'homme. Ce rôle négatif lui est encore régulièrement attribué de nos jours.

Règne		Animal		
	Phylum		<b><i>Chordata</i> – Chordés</b>	
	Subphylum		<b><i>Vertebrata</i> – Vertébrés</b>	
		Classe		<b><i>Mammalia</i> – Mammifères</b>
			Super-ordre	<b><i>Carnivora</i> - Carnivores</b>
			Ordre	<b>Fissipèdes</b>
	Sous-ordre		<b><i>Caniformia</i> - Caniformes</b>	
			Famille	<b><i>Ursidae</i> - G. Fischer, 1817</b>
			Sous-famille	<b><i>ursinae</i> - G. Fischer, 1817</b>
			Genre	<b><i>Ursus</i> - Linné, 1758</b>
Espèce	<b><i>Ursus arctos</i> – Linné, 1758</b>			

**Tableau (tab.) 1 : systématique de l'Ours brun**

La sous-espèce *U. arctos arctos* comprend toutes les souches connues en Europe. Elle regroupe deux lignées principales (Parde et Camarra 1992). La lignée occidentale rassemble les individus d'Espagne, de Scandinavie, des Balkans et les quelques ours des Pyrénées françaises qui se sont maintenus au long du XXème siècle. La souche orientale comprend les ours de Roumanie et de Russie. Elle constitue la plus grande population européenne (environ 25 000 individus).

Dérivé de l'Ours étrusque, l'Ours brun est apparu il y a environ 700 000 ans, et n'a que peu évolué ensuite en Europe. On considère parfois qu'il existe une sous-espèce fossile, *U. arctos fossilis* ou *U. prearctos*, mais elle n'offre que très peu de différences morphologiques avec l'Ours brun actuel (Argant et Philippe 2002). Seule sa taille était, en moyenne, un peu plus élevée.

### 1.1.b L'Ours des cavernes

Présent en même temps que l'Ours brun pendant une large partie du Paléolithique, l'Ours des cavernes est physiquement assez proche du premier. *U. spelaeus* est cependant plus grand. Ses membres antérieurs sont aussi plus massifs. (fig. 2)



**Fig. 2 : l'Ours des cavernes, dessin de Z. Burian**

Les deux espèces diffèrent également en ce qui concerne certains de leurs comportements alimentaires et territoriaux.



Règne		Animal		
	Phylum		<b>Chordata – Chordés</b>	
	Subphylum		<b>Vertebrata – Vertébrés</b>	
		Classe		<b>Mammalia – Mammifères</b>
			Super-ordre	<b>Carnivora - Carnivores</b>
			Ordre	<b>Fissipèdes</b>
		Sous-ordre	<b>Caniformia - Caniformes</b>	
			Famille	<b>Ursidae - G. Fischer, 1817</b>
			Sous-famille	<b>ursinae - G. Fischer, 1817</b>
			Genre	<b>Ursus - Linné, 1758</b>
Espèce			<b>Ursus spelaeus – Rosenmüller et Heinroth 1794</b>	

**Tab. 2 : systématique de l'Ours des cavernes**

L'Ours des cavernes est apparu il y a environ 300 000 ans. Il est issu également de l'Ours étrusque, par l'intermédiaire de la forme *U. deningeri*. C'est une espèce très abondante pendant les phases glaciaires du Pléistocène moyen. Elle est ubiquiste mais particulièrement adaptée à des milieux froids. Elle est très présente au Moustérien en Europe occidentale (Kurten 1976).

L'animal disparaît progressivement à la fin du Pléistocène supérieur. Il est probable que de petites populations isolées se soient maintenues jusqu'à la fin du dernier Pléniglaciaire, autour de 20 000 ans « before Present » (B.P.) et peut-être plus récemment encore (Argant et Philippe 2002).

Il est difficile de localiser et d'estimer la taille de ces populations résiduelles. Son extinction, comme celle de nombreuses espèces à partir du dernier Tardiglaciaire serait due à un ensemble de facteurs, notamment des consanguinités et des dégénérescences au sein de populations devenues trop réduites. Le régime alimentaire très restrictif des ours est peut être également à l'origine de leur extinction (Kurtén 1976). L'animal est presque exclusivement végétarien et l'évolution du climat a pu diminuer ses ressources. On note d'ailleurs que les molaires des ours les plus récents sont extrêmement spécialisées ce qui n'est pas le cas des individus anciens. Ils étaient, eux, parvenus à se maintenir lors des changements climatiques antérieurs. Il est enfin possible d'envisager une forme de concurrence territoriale avec l'Ours brun dont les populations augmentent durant la même période.

### 1.1.c Les autres Ursidés actuels

La famille actuelle des Ursidés compte huit espèces (dont l'Ours brun). Elle se répartit principalement dans l'Hémisphère Nord. Certaines espèces partagent les mêmes territoires, mais elles n'ont pas les mêmes niches écologiques.

- **Le grand Panda (*Ailuropoda melanoleuca*)**

Le grand Panda est l'unique représentant d'une branche particulière de l'arbre familial des Ursidés. Il appartient à la sous-famille des ailuropodiniés qui apparaît dès le Pliocène (Ashworth et Wolfe 1993). Malgré l'homonymie, le petit Panda, ou Panda roux (*Ailurus fulgensis*) ne lui est pas associé. Ce dernier fait partie des Procyonidés (famille des Ratons-laveurs).

Espèce terriblement menacée, la population sauvage de grands Pandas est estimée à moins d'un millier d'individus. Ils sont présents uniquement dans des forêts protégées de Chine orientale (fig. 3).



**Fig. 3 : répartition du Grand Panda**

« Découvert » en 1869 par le père Armand David, l'espèce est d'abord nommée scientifiquement *Ursus melanoleuca*, c'est-à-dire l' « ours noir et blanc ». A. Milne-Edwards crée en 1870 le genre *Ailuropoda* et le distingue ainsi du reste de la famille.

Le Panda a une alimentation spécifique en lien avec son habitat. Il ne se nourrit que de feuilles et de pousses de bambous. Son anatomie y est adaptée puisqu'il possède une sorte de sixième doigt opposable (un « pouce »), un os du carpe élargi, dont il se sert pour saisir les pousses de cette plante.



**Fig. 4 : grand panda, cliché S. Craighead**

Il est essentiellement nocturne et de petite taille. Il mesure en moyenne 1,40 m de long. Son poids est compris entre 75 et 150 kg.

Sa tête est de forme ronde et il possède de petites oreilles également arrondies. Sa fourrure est essentiellement blanche, caractérisée par des taches noires qui auréolent ses yeux et marquent ses oreilles, son museau et ses membres (*fig.4*).

- **L'Ours malais (*Helarctos malayanus*)**

L'Ours malais se rencontre en Asie du Sud-Est et tout particulièrement en Thaïlande, au Cambodge et au Vietnam (*fig. 5*). C'est le plus petit des Ursidés, parfois appelé « ours-chien ». Il mesure moins de 0,70 m au garrot. Sa longueur totale peut atteindre 1,50 mètre et son poids moyen est de 50 kg (Marmori 2003).



**Fig. 5 : répartition de l'Ours malais**

Le corps de l'Ours malais est fin. Ses membres sont grands et orientés vers l'intérieur lorsqu'il marche. Sa tête est courte et large et son front est plissé. Son museau est de petite taille. Sa langue est fine et extensible. Il est entièrement noir à l'exception d'une tache claire en croissant sur la poitrine. Son museau est glabre, dévoilant une peau claire (*fig. 6*).

Il se nourrit surtout d'insectes et de végétaux. Certains individus, vivant en périphérie des agglomérations, se sont accoutumés aux déchets anthropiques, mais son milieu naturel est la forêt tropicale et marécageuse. Il y construit des sortes de nids en hauteur pour se reposer, mais il n'hiverné pas.



**Fig. 6 : ours malais, cliché Oregon Zoo**

- **L'Ours lippu (*Melursus ursinus*)**

L'Ours lippu est anatomiquement proche de l'Ours malais. Il mesure moins de 1,50 m pour un poids de l'ordre de 100 kg (Ashworth et Wolfe 1993).

On le surnomme parfois l' « ours paresseux ». En effet, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle il était considéré comme appartenant à la famille des Bradypodidés, celle des Aïs d'Amérique du Sud. Il se rencontre essentiellement en Inde, au Bangladesh et au Sri Lanka (*fig. 7*). Il reste moins de 7000 individus à l'état sauvage.



**Fig. 7 : répartition de l'Ours lippu**

L'Ours lippu possède un museau glabre, long et mobile, adapté à son régime alimentaire insectivore. Son pelage est de couleur noire, avec une marque claire, en croissant ou en Y sur le poitrail (*fig. 8*).



**Fig. 8 : ours lippu, cliché P. Reveniaud**

Comme l'Ours malais, il apprécie les forêts humides de basse altitude. Il est semi-arboricole. Ses griffes recourbées lui permettent de grimper dans les arbres. Il n'y construit toutefois pas de nids, préférant des tanières qu'il creuse près des cours d'eau.

Il n'hiverné pas mais vit une période d'inactivité pendant la saison des pluies.

Enfin, contrairement aux autres Ursidés, son cercle familial est très resserré et le mâle reste fréquemment en compagnie de la femelle, même en présence d'oursons.

- **Ours à collier ou Ours noir d'Asie (*Ursus thibetanus*)**

L'Ours à collier est aussi nommé Ours du Tibet. Il se rencontre sur l'ensemble du continent asiatique, des contreforts de l'Himalaya à la Malaisie, à l'Est de la Russie et en Chine (Ashworth et Wolfe 1993). Une population (la sous-espèce *Ursus thibetanus japonicus*) vit isolée sur les îles japonaises (fig. 9).



**Fig. 9 : répartition de l'Ours à collier**

L'Ours à collier atteint à l'âge adulte une taille de 1,30 à 1,90 mètre de long. Son poids est compris entre 100 et 200 kg chez le mâle et entre 65 et 95 kg pour la femelle. Le dimorphisme sexuel est bien marqué.

Ses membres sont larges. Si les pattes postérieures sont plutôt courtes, les antérieures sont extrêmement puissantes. Sa queue et ses griffes sont très courtes.

Sa tête est massive et arrondie. Ses oreilles sont écartées. Vue de profil, sa tête ressemble à un triangle allongé, à cause de son museau long et étroit. Son pelage est noir, avec plusieurs zones claires : le museau - parfois la face dans son intégralité - la gorge et la poitrine (fig. 10).





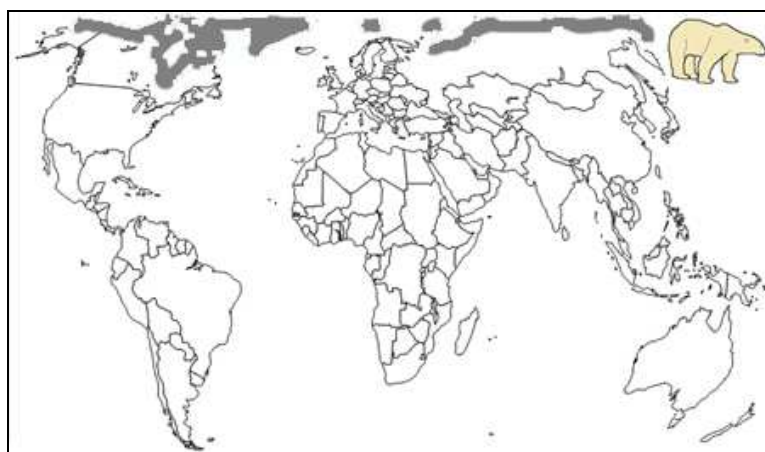
**Fig. 10 : ours à collier, cliché F. Grandin - MNHN**

Son régime alimentaire est presque exclusivement composé de végétaux. Il vit à des altitudes élevées, en forêt tropicale humide. Il est principalement diurne et passe la nuit dans le feuillage des arbres ou dans des troncs creux. Contrairement aux autres Ursidés, il possède une excellente vue.

Une substance chimique issue de sa bile est utilisée dans la médecine traditionnelle chinoise. Plus de 7000 ours sont élevés dans des « fermes », uniquement pour ce commerce ce qui fait de l'homme son principal ennemi. Il est également présenté fréquemment dans des cirques car il peut être facilement dressé.

- **Ours blanc (*Ursus maritimus*)**

L'Ours blanc ou Ours polaire est issu de l'Ours brun. Il est apparu au Pléistocène supérieur. Les fossiles les plus anciens connus sont datés d'environ 100 000 ans (Argant et Philippe 2002). Il n'est présent habituellement que dans les zones de glaciers ou de banquises arctiques (fig. 11).



**Fig. 11 : répartition de l'Ours blanc**

Toutefois il est de plus en plus perturbé par la disparition progressive de son milieu. La fonte des glaces le pousse à s'approcher de la terre ferme et il vit parfois à proximité de zones d'agglomération. On estime aujourd'hui sa population à environ 30 000 individus (Marmori 2003). Ce chiffre est en augmentation grâce à des décisions politiques prises dans les années 1960, alors qu'une disparition de l'espèce était à craindre.

Il n'est plus chassé aujourd'hui, sauf par les populations autochtones qui bénéficient de quotas très stricts – et quelques hommes fortunés qui bénéficient de permis de chasse « dérogatoires ». Il est par contre menacé par les pollutions au mercure ou à l'arsenic des eaux de l'océan qui intoxiquent les phoques, ressource alimentaire principale des ours.

L'Ours blanc est le plus grand des Ursidés (Kodiak mis à part). L'espèce présente toutefois un fort polymorphisme, de même qu'un grand dimorphisme sexuel. Il pèse entre 500 et 750 kg et peut atteindre 3,5 mètres de long (Marion 1999). Il est adapté à une vie semi-aquatique : ses pattes sont en partie palmées et sa fourrure est imperméable et isolante. Sa tête est allongée comme le reste de son

corps adapté à la nage. Enfin, son pelage est blanc, presque translucide, mais sa peau est noire afin de retenir la chaleur du soleil (*fig. 12*).



**Fig. 12 : ours blanc, cliché F. Grandin - MNHN**

L'Ours blanc possède un régime alimentaire exclusivement carnivore : phoques et oiseaux sont ses proies principales. Seules les femelles en gestation hivernent, et mettent bas dans leur tanière. Cependant la plupart des individus se repose régulièrement dans de petits abris creusés pour l'occasion dans la glace.

- **Le Baribal (*Ursus americanus*)**

Egalement appelé Ours noir d'Amérique, il vit dans la moitié Nord du continent américain. Plus de 500 000 individus sont recensés (Bieder 2005). Il s'agit de l'espèce d'ours la plus abondante sur la planète (*fig. 13*).



**Fig. 13 : répartition de l'Ours noir**

D'un poids très variable, entre 75 et 270 kg, il peut mesurer plus de deux mètres de long. Sa hauteur au garrot oscille autour de 90 cm. Il est extrêmement rapide et agile et grimpe facilement aux arbres. Sa morphologie est globalement proche de celle de l'Ours brun même si ses membres postérieurs sont assez courts. Sa bosse dorsale est assez marquée et ses griffes, courtes, sont de couleur foncée. Son museau est long et pointu et ses oreilles allongées (*fig. 14*).



**Fig. 14 : ours baribal, cliché MNHN**

Malgré leur nom d'ours noirs, et même si les oursons sont presque toujours de cette couleur, les Baribal présentent des robes aux teintes extrêmement diverses. La fourrure varie du beige clair au marron-feu, du noir à l'argenté (pour une population dite d' « ours bleus »). Il existe même une sous-espèce, en Colombie Britannique, au pelage blanc crème. Cette particularité des ours nommés « Kermode » est due à une anomalie génétique transmise au fil des générations (*fig. 15*).



**Fig. 15 : ours Kermode, cliché alaska in pictures.com**

Le Baribal se nourrit essentiellement de végétaux et de Salmonidés. Lorsqu'il séjourne à proximité des hommes, il vole parfois de la nourriture dans les maisons ou les décharges. Il passe l'hiver endormi dans un abri qui peut être un tronc creux ou une cavité naturelle.

- **Ours à lunettes (*Tremarctos ornatus*)**

L'Ours à lunettes est le seul représentant des Ursidés vivant exclusivement dans l'Hémisphère Sud. Il descend d'espèces géantes ayant évolué séparément en Amérique (*fig. 16*).



**Fig. 16 : répartition de l'Ours à lunettes**

Particulièrement menacée, cette espèce n'est plus représentée que par environ 2000 individus à l'état sauvage (Ashworth et Wolfe 1993).

L'animal mesure entre 1,40 et 1,90 m de long, pour une hauteur au garrot comprise entre 0,70 et 1 m. Le mâle pèse entre 100 et 150 kg, la femelle généralement moins de 90 kg. Son pelage varie du noir au rougeâtre, en passant par le brun. Il possède une marque claire en anneaux autour des yeux. La forme de ces « lunettes », qui colorent parfois tout le poitrail, varie d'un individu à l'autre et n'évolue pas dans le temps (*fig. 17*).



**Fig. 17 : ours à lunettes**

Il possède des griffes rétractiles et acérées qui font de lui un excellent grimpeur. Il est d'ailleurs essentiellement arboricole et se nourrit de végétaux. Il vit de manière crépusculaire ou nocturne et se cache la journée dans des troncs d'arbres creux. Il n'hiverne pas mais baisse parfois son activité si les conditions météorologiques sont mauvaises. La mise-bas est par exemple conditionnée par le courant climatique *El Niño*.

Il reste l'un des Ursidés les moins connus au monde, à cause du petit nombre d'individus existant et la grande difficulté à l'étudier dans son environnement naturel puisqu'il ne vit que dans les forêts andines, à des altitudes élevées.



1.1.d Evolution des Ursidés

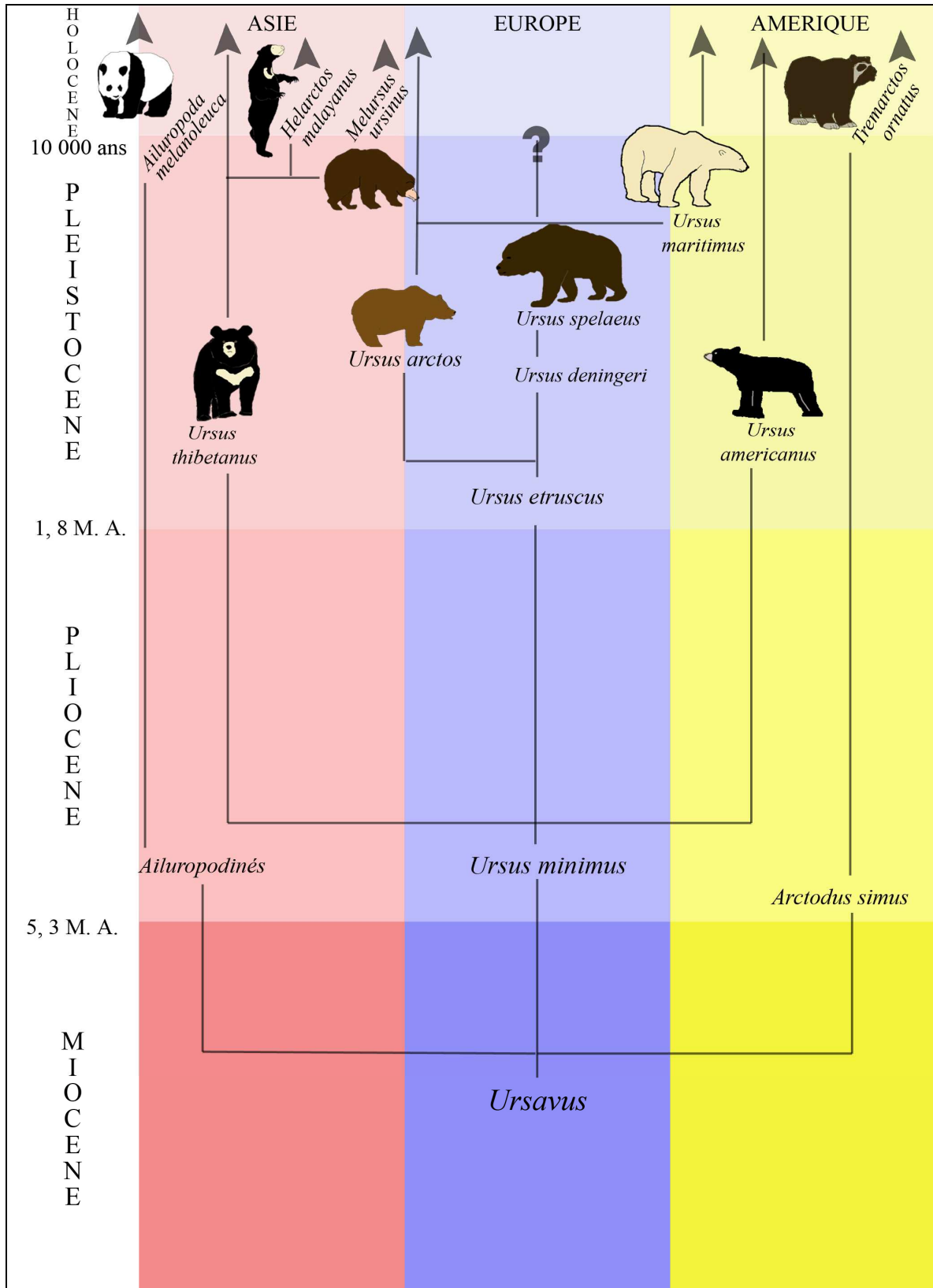


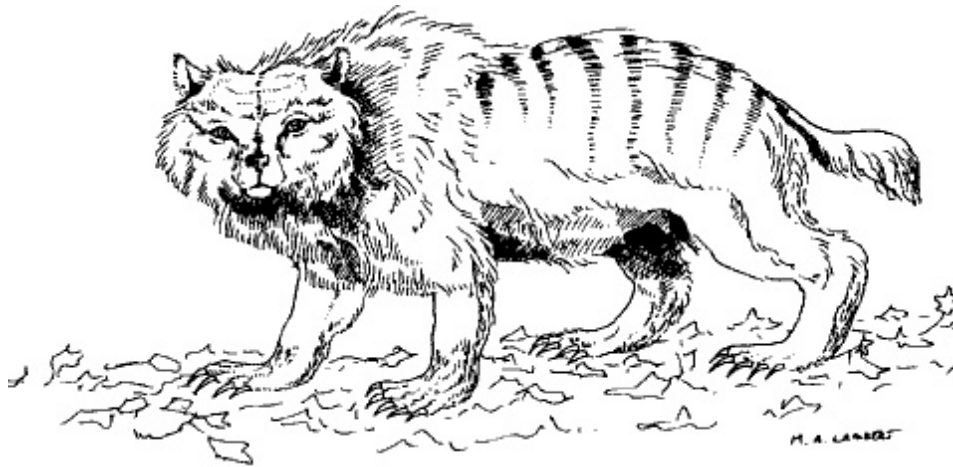
Fig. 18 : histoire évolutive et phylogénie des ours actuels, d'après Argant et Philippe 2002.

L'ancêtre des ours est le céphalogale, dont sont issues les lignées des Ursidés et des Canidés (fig. 18). A partir de 35 millions d'années, on connaît deux sous-familles primitives : les Ursinés (à l'origine de tous les ours du Quaternaire) et les Hémymioninés.

Parmi les Ursinés, le premier véritable ours est *Ursavus*. Il apparaît vers 20 millions d'années (Argant et Philippe 2002).

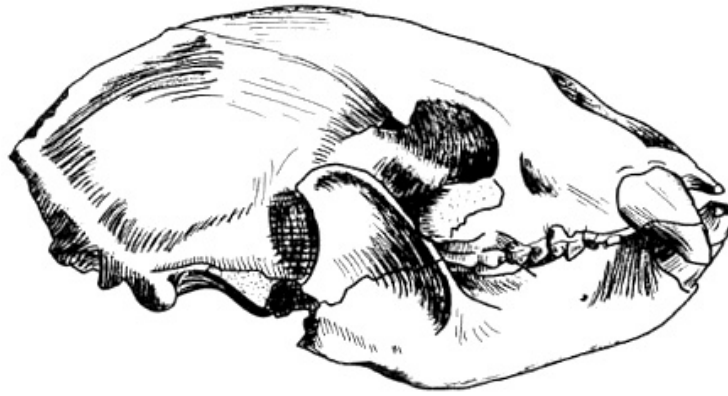
A la même époque, les Trémarchtinés, descendants des Hémymioninés, migrent en Amérique. Ils seront à la racine de nombreux ours dits « à face courte », comme le genre *Plionarctos* ou son descendant *Arctodus simus*, qui se maintient sur continent américain jusqu'à la fin du Pléistocène supérieur (Argant et Philippe 2002). Cette espèce est par exemple connue dans le site paléontologique de Hot Springs, dans le Dakota du Sud (U.S.A.), daté de 26 000 ans.

Le genre *Ursavus* comprend des animaux de petite taille, surtout pour l'espèce la plus courante, *Ursavus elmensis* (fig. 19). Cette dernière vit en milieu forestier et son régime alimentaire est essentiellement carnivore.



**Fig. 19 : *U. elmensis*, dessin de M. Lambert**

A la suite d'une « transition longue et graduelle » (Argant et Philippe 2002) apparaît le genre *Ursus*. Son plus ancien représentant fossile est *Ursus minimus* (fig. 20). Cette forme est attestée au début du Pliocène, vers 5 millions d'années. Ses canines sont graciles et les prémolaires peu proéminentes. Il s'agit à nouveau d'une espèce de petite taille avec un poids est estimé entre 100 et 200 kg.



**Fig. 20 : crâne de *U. minimus*, dessin de B. Kurtén**

Elle est à l'origine des deux espèces d'ours noirs, *Ursus americanus* et *Ursus thibetanus* et, en Europe, d'*Ursus etruscus* (fig. 21). Ce dernier atteint au cours du Pléistocène moyen la taille d'un Ours brun actuel. Son crâne est allongé, son front large et légèrement convexe. On le connaît essentiellement dans des sites de plein-air comme Saint-Vallier (Drôme) (Argant et Philippe 2002).



**Fig. 21 : crâne de *U. etruscus*, dessin de B. Kurtén**

L'Ours étrusque est l'ancêtre des deux lignées d'ours européens quaternaires : l'Ours brun et l'Ours des cavernes, ce dernier par l'intermédiaire de l'Ours de Deninger, *Ursus deningeri*.

L'Ours de Deninger apparaît au Pléistocène moyen. Il est de grande taille et l'espèce présente un crâne au front bombé, similaire à celui d'*Ursus spelaeus*, mais sans creusement glabellaire marqué (Argant et Crégut-Bonnoure 1996). Il a connu de multiples stades évolutifs, notés par des sous-espèces nombreuses. Les fossiles ont été essentiellement découverts en milieu karstique, contrairement à son prédécesseur.

## 1.2 Les Ours du Paléolithique supérieur européen : Ours brun et Ours des cavernes

### 1.2.a L'Ours vu

Au Paléolithique supérieur les deux ours présents sur le continent européen sont *U. arctos* et *U. spelaeus*. Leur environnement est constitué essentiellement de steppes herbacées. Ces animaux ont donc dû être repérés de loin par les chasseurs et artistes préhistoriques comme des silhouettes fuyantes et discrètes. C'est l'impression que donnent les actuels Ours bruns (*fig. 22*).



**Fig. 22 : l'ours vu de loin**

Notre présentation de ces deux animaux débutera en conséquence par leur apparence générale.

Afin de simplifier les descriptions de notre corpus nous avons choisi d'asseoir le vocabulaire descriptif présenté ci-après (*fig. 23*).

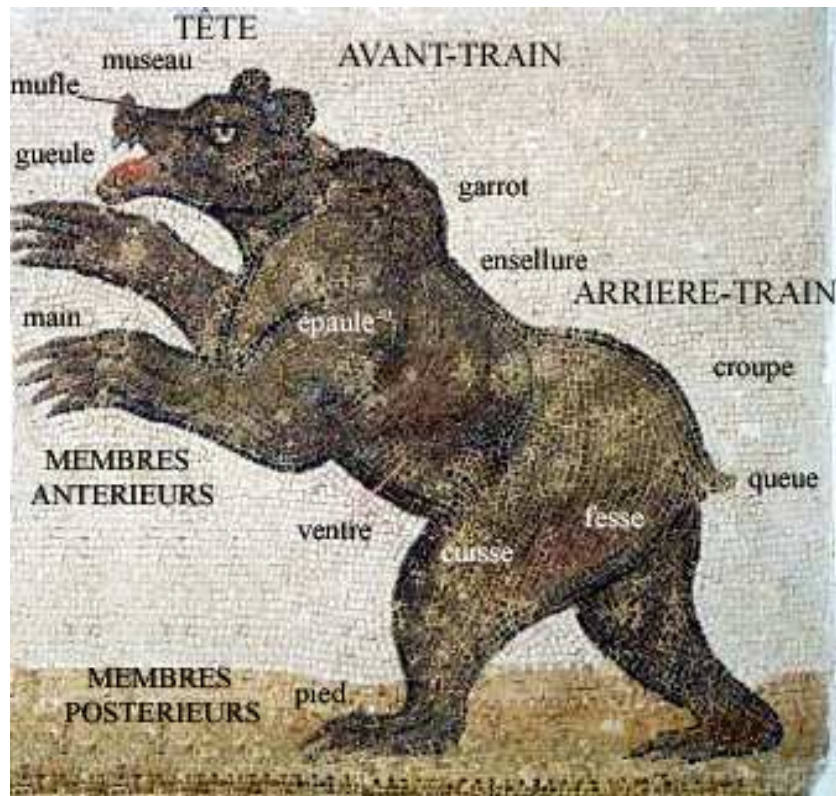


Fig. 23 : termes descriptifs de l'anatomie de l'ours, mosaïque d'El Jem, Tunisie, exposée au Musée du Bardo

### *Description générale*

Même observé de loin, l'ours frappe avant tout par sa massivité et l'impression de rondeur qui se dégagent de sa silhouette (fig. 24 et 25).

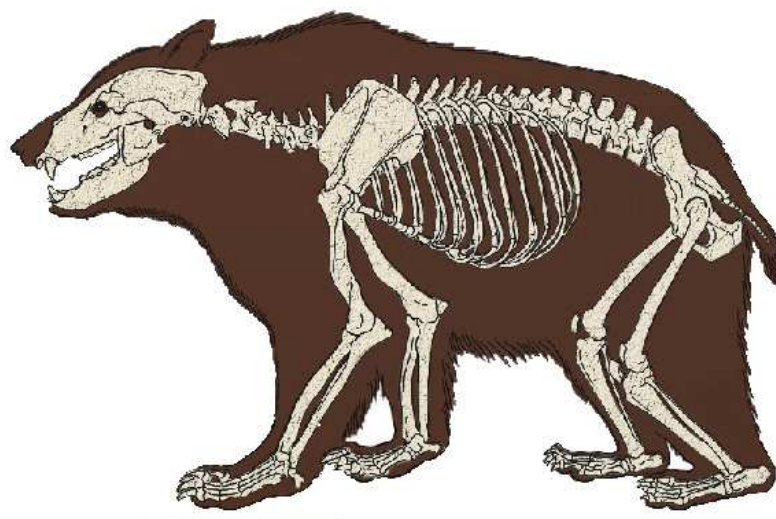


Fig. 24 : morphologie et squelette de l'ours brun, document Cybernature

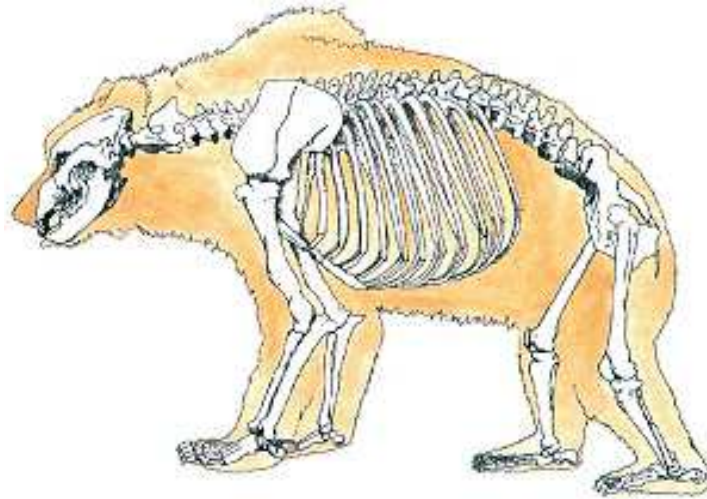
L'Ours brun européen mesure jusqu'à 2 mètres de longueur, pour un poids de 300 kg en moyenne (Parde et Camarra 1992). L'ours Dominique qui a été tué dans les Pyrénées en 1848 était l'un des plus massifs connus. Il pesait plus de 350 kg. On estime celui de l'Ours des cavernes à près de 500 kg (Kurtén 1976).



**Fig. 25 : « Petit ours brun », sculpture de F. Pompon, cliché RMN / Petit Palais**

Debout sur ses membres postérieurs, un ours brun pyrénéen atteint au maximum 2 m. Le Grizzly peut dépasser 2,5 m. L'Ours des cavernes atteignait vraisemblablement une hauteur équivalente. Le Grizzly et l'Ours des cavernes sont à peu près comparables en taille et en gabarit.

Ours bruns et Ours des cavernes possèdent des membres courts. Chez l'ours spéléen, ils sont disproportionnés. Son arrière-train est réduit (*fig. 26*).



**Fig. 26 : reconstitution du squelette de l'Ours des cavernes, dessin de B. Kurtén**

L'Ours brun a un aspect trapu. Il semble probable qu'il en était de même pour *U. spelaeus*. Le squelette est marqué par une absence de clavicule. Cela restreint la mobilité de leur épaule (Parde et Camarra 1992). L'Ours brun est globalement très musclé (fig. 27).



**Fig. 27 : myologie de l'Ours brun, document Cybernature**

Sa force est légendaire et souvent comparée à celle de plusieurs hommes. Un proverbe lapon indique que l'ours a « la force de neuf hommes et la raison d'un seul »<sup>1</sup>. Des contes soulignent également cette caractéristique, comme dans l'histoire de « Jean de l'Ours », héros monstrueux né de l'union d'une femme et d'un ours<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Cité par Praneuf 1989

<sup>2</sup> Jean de l'Ours est ainsi capable de porter une canne en fer pesant sept quintaux : «trois ouvriers ne pouvaient pas la manier, mais Jean la faisait tourner avec son petit doigt » (in Béraud-Williams 1983)

Les membres postérieurs de l'ours sont particulièrement puissants. Ils sont en effet capables de supporter son poids lorsqu'il est en position verticale. Ses antérieurs sont aussi très développés, à la fois musclés et agiles (Couturier 1954). L'ours peut transporter avec force des carcasses de gibier comme saisir délicatement des fruits avec ses griffes.

A la fin de l'été et au début de l'automne, lorsqu'il a emmagasiné des réserves pour l'hivernation, son ventre et sa croupe sont très arrondis. La graisse remplit surtout la bosse qu'il possède au niveau du garrot. Celle-ci était sans doute aussi importante chez l'Ours des cavernes puisque ses comportements d'hivernation étaient amplifiés par la rigueur du climat plus marquée au Paléolithique supérieur. A sa sortie d'hivernation, son ventre est parfois pendant et la bosse du garrot moins marquée.

La silhouette de l'ours présente une alternance de courbes et de contre-courbes. Nous verrons qu'elle a marqué l'esprit des artistes paléolithiques. Elle a également été notée par des observateurs récents. Robert Hainard écrit ainsi en 1985 : « Dans l'ombre opaque, un providentiel rayon de lune dessinait d'un serti roux le dos de l'ours, son museau levé et flairant le vent, son oreille ronde, son garrot bossu. [...] Il était rond de tête et de corps, bien fourré et de poil un peu luisant » (p. 209).

La construction sinueuse de la ligne supérieure de l'ours est encore renforcée par son attitude habituelle qui consiste à se tenir tête baissée pour flairer le sol (*fig. 28*).



**Fig. 28 : la position classique de l'ours**



### *Le pelage*

Les pelages se répartissent dans une importante gamme de couleurs. Le « brun » est tantôt jaune clair, tantôt marron foncé (fig. 29). Certains individus sont complètement noirs.

Un même individu peut aussi connaître des variations de teinte. Le poil est par exemple plus luisant après la mue, au début de l'été. Il existe parfois des zones différenciées comme le « collier ». Il s'agit d'une bande de pelage plus foncée ou plus claire que le reste. Elle est située entre le cou et l'épaule de certains juvéniles (Parde et Camarra 1992).



**Fig. 29 : différentes colorations de pelage**

La fourrure longue et soyeuse de l'Ours brun est l'une de ses caractéristiques les plus connues. Outre le fameux : « Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué », proverbe tiré d'une fable de Jean de la Fontaine<sup>3</sup>, le pelage est parfois synonyme de sauvagerie, de monstruosité et de cruauté. Il est l'attribut des *Berserkers*, ces terribles guerriers porteurs d'une peau d'ours, héros maléfiques des contes médiévaux de Scandinavie (Praneuf 1989). A propos de Pantagruel, Rabelais raconte qu'il est né « tout velu comme un ours » (1532).

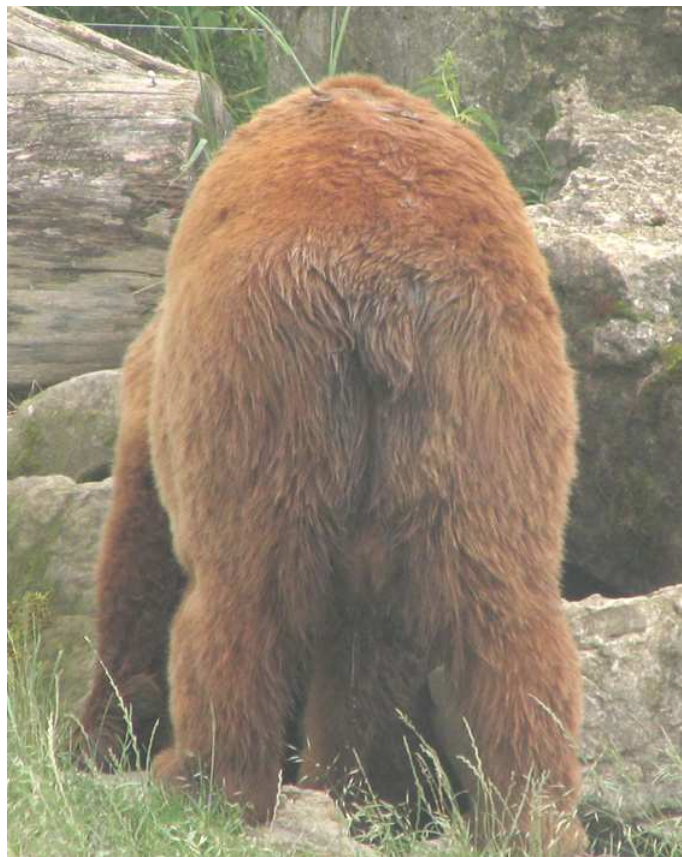
---

<sup>3</sup> En réalité : « Il m'a dit qu'il ne faut jamais / Vendre la peau de l'Ours qu'on ne l'ait mis par terre », Jean de la Fontaine, « L'Ours et les deux Compagnons ».

### *La queue*

La queue de l'ours est de petite taille. Un conte lapon explique qu'elle était autrefois bien plus longue. Malheureusement l'Ours fût piégé par le Renard, qui lui fit croire qu'il était possible de pêcher de très nombreux saumons en plongeant sa queue dans l'eau. L'eau gela et l'ours dut sacrifier cette partie de son anatomie pour se dégager<sup>4</sup>.

Telle que nous la connaissons en tous cas, la queue de l'ours est collée à la fesse et difficile à distinguer du corps (*fig. 30*). Elle est en pointe et très courte.



**Fig. 30 : la queue de l'ours**

Nous venons de voir que l'ours vu de loin est caractérisé par sa massivité et ses rondeurs. Il faut maintenant de se rapprocher de l'animal afin d'en apprécier les détails.

---

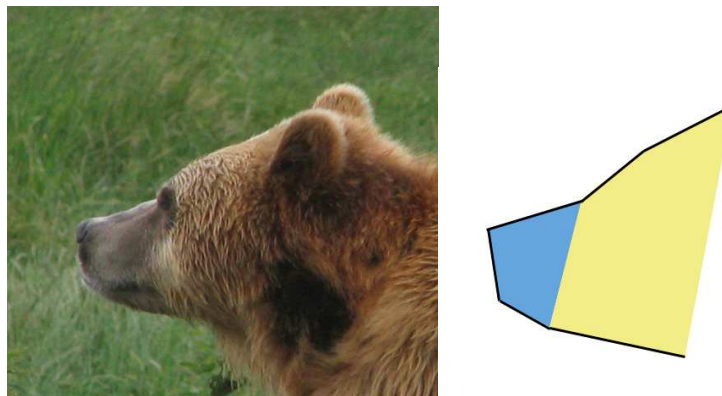
<sup>4</sup> Cette explication originale est transposée au Loup dans le *Roman de Renart*.

### *La tête*

Elle mesure entre 25 et 35 cm de long. Le volume de la boîte crânienne est estimé entre 300 et 350 cm<sup>3</sup>. La tête n'est pas entièrement recouverte de poils.

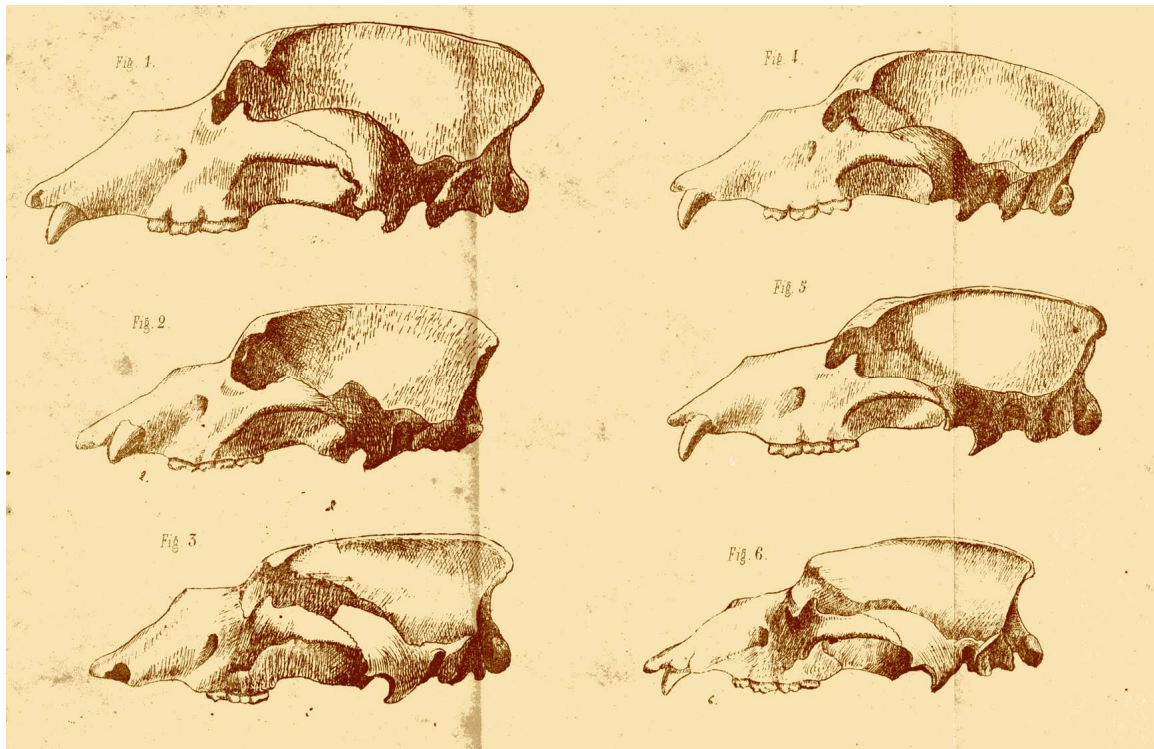
Le museau est de forme allongée. Il est glabre et sa peau est claire. Le mufle noir est légèrement en saillie vers le haut. La lèvre inférieure est fine et les babines ne sont pas pendantes.

En vue de profil, la tête s'apparente de manière générale à un trapèze. Il est composé de deux segments, le museau et la partie crâniale (de l'œil à l'oreille et du front à la ligne de la gorge) (*fig. 31*).



**Fig. 31 : la tête de l'ours brun**

Sur la ligne naso-frontale, la jonction des deux trapèzes se produit dans la région anatomique de la glabelle (appelée le « stop » chez l'animal). Ce stop forme un angle plus ou moins accusé. Il était assez développé chez les Ours des cavernes adultes mâles mais parfois absent ou discret chez les juvéniles et les femelles (Kurtén 1976) (*fig. 32*). L'angle formé est très variable en ce qui concerne l'Ours brun (Parde et Camarra 1992).

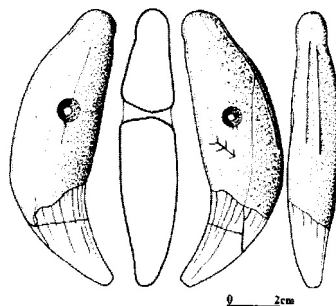


**Fig. 32 : crânes d'Ours des cavernes, dessin E. Trutat**

Dans la partie inférieure, la jonction des deux trapèzes formant la tête se fait dans une zone de petit renflement au départ de la ligne de gorge. La présence de ce bourrelet est renforcée par le pelage qui est souvent abondant à cet endroit.

#### *Les dents*

Les dents, notamment les canines, sont de taille importante. Elles ne se voient pas lorsque l'ours a la gueule fermée. On connaît archéologiquement des exemples d'utilisation en parure. Elles ont pu être percées ou rainurées et portées en pendeloques (*fig. 33*) (Taborin 2004).



**Fig. 33 : canine d'ours percée de Duruthy, Landes, dessin F.-X. Chauvière**

Le site de Châlain (Jura) a livré de nombreuses canines percées attribuées au Néolithique moyen (vers 3000 B.C.). On en a trouvé de similaires dans des tombes aristocratiques de l'Age du Fer, riches en dépôts sépulcraux. Dans des nombreuses cultures, les dents de l'ours sont investies d'une valeur culturelle ou magique. J. Malaurie décrit par exemple un cadeau fait par son amie inuit : « Natouk me donne les dents et les griffes pour ma femme, au cas où je me marierais « ça la fera rester fidèle ! » m'assure-t-elle » (1955).

L'Ours brun possède entre 36 et 39 dents. Elles poussent de façon continue sauf pendant l'hivernation. La variation du nombre s'explique par l'absence ou l'atrophie des trois premières prémolaires chez de nombreux individus. Cela correspond à une tendance végétarienne récente. Chez l'Ours des cavernes cette évolution est encore plus marquée. Ses prémolaires sont lacunaires et laissent place à un large diastème. Les molaires sont encore plus adaptées aux végétaux (Argant et Crégut-Bonnoure 1996).

#### *Les yeux*

Les yeux des ours actuels sont petits. Ils sont foncés et placés en avant de la tête au niveau du stop (*fig. 34*). Ils s'inscrivent sur le plan facial et confèrent à l'animal un regard proche de celui de l'homme. L'ours possède un champ visuel latéral réduit (Parde et Camarra 1992). Le pelage qui entoure les yeux est parfois de couleur foncée et cela les rend visibles d'assez loin.



**Fig. 34 : les yeux de l'ours**

### *Le museau*

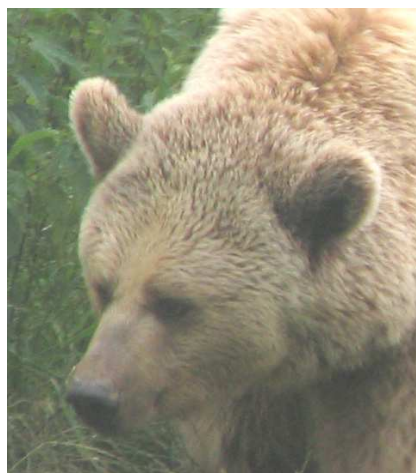
La mauvaise vision de l'animal est compensée par un odorat très développé. V. Pajetnov (1998) indique dans son récit autobiographique *Avec les ours* comment les trois oursons qu'il étudie ont réussi à le pister pendant plusieurs jours en forêt et à le retrouver. Un proverbe amérindien souligne également cette faculté : « lorsque qu'une épine de pin tombe à terre, l'aigle la voit, le wapiti l'entend et l'ours la sent » (cité par Bieder 2005).

Le museau de l'ours est de couleur noire. Il est de petite taille par rapport au museau. Il forme une légère saillie arrondie ou anguleuse selon les individus.

### *Les oreilles*

L'ouïe de l'animal est fine et compense également sa mauvaise vue. Les deux oreilles sont placées sur le sommet de son crâne.

On les imagine généralement bien rondes et disposées à 45° de part et d'autre du front comme sur les ours en peluche. En réalité elles sont allongées et seule leur extrémité est arrondie. Nous avons appelé cette forme, très caractéristique, le « demi-ovale ». Les oreilles sont de plus entièrement recouvertes de poils. Cela empêche de bien apprécier leur aspect. Leur taille est variable, autour de 12 cm en moyenne (Couturier 1954). Elles sont aussi très mobiles et se tournent dans l'axe du bruit écouté. Elles offrent donc des formes différentes suivant l'activité de l'animal et la position de l'observateur (*fig. 35*).



**Fig. 35 : les oreilles de l'ours**

Il est important de préciser que cette forme est presque unique dans toute la faune du Paléolithique supérieur. Elle n'est partagée que par les lions. Les oreilles nous semblent en conséquence un bon critère de détermination. Nous verrons qu'elles ont bien souvent focalisé l'esprit des artistes qui n'ont pas hésité à les exagérer.

### *Les mains, les pieds et les griffes*

Par analogie avec l'Homme, les extrémités des membres sont appelées « mains » et « pieds ».

La main est courte et large. Son empreinte au sol laisse apparaître un coussinet plantaire rectangulaire et cinq coussinets disposés en arc-de-cercle (*fig. 36*). Le pied est plus étroit et plus allongé. Il ressemble à celui des hommes surtout lorsque l'on compare les empreintes qu'ils laissent au sol (*fig. 37*).



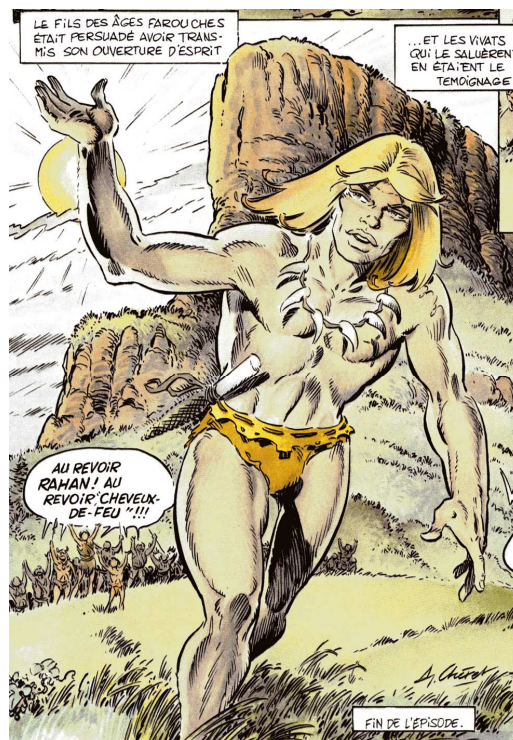
**Fig. 36 : la main de l'ours et fig. 37 : le pied de l'ours**

Chaque extrémité est prolongée par cinq griffes non rétractiles. Elles font au moins 4 cm de longueur (Parde et Camarra 1992). L'ours s'en sert parfois comme de véritables doigts pour attraper des objets (*fig. 38*).



**Fig. 38: l'ours utilise ses griffes**

Les griffes sont métonymiques de l'animal et emblématiques de sa puissance. Elles ont parfois été employées comme amulettes ou comme pendeloques dans certaines sociétés de chasseurs d'ours (Rockwell 1991) (*fig. 39*).



**Fig. 39 : Rahan et son collier de griffes, dessin Chéret**



### *La locomotion et les allures*

Le mode de locomotion de l'ours est généralement qualifié de « plantigrade ». En réalité il s'agit d'une semi-plantigradie. Quelle que soit son allure, il ne pose au sol que la partie postérieure de la plante du pied. Ses mains reposent au sol uniquement sur les doigts. Il est donc digitigrade à l'avant (Parde et Camarra 1992).

L'Ours possède quatre allures. Le pas est la plus courante. Lorsque l'animal se nourrit de végétaux, il progresse au pas au fur et à mesure de sa consommation. Les Inuits le surnomment « Pissitoq » : le « marcheur » (Praneuf 1989).

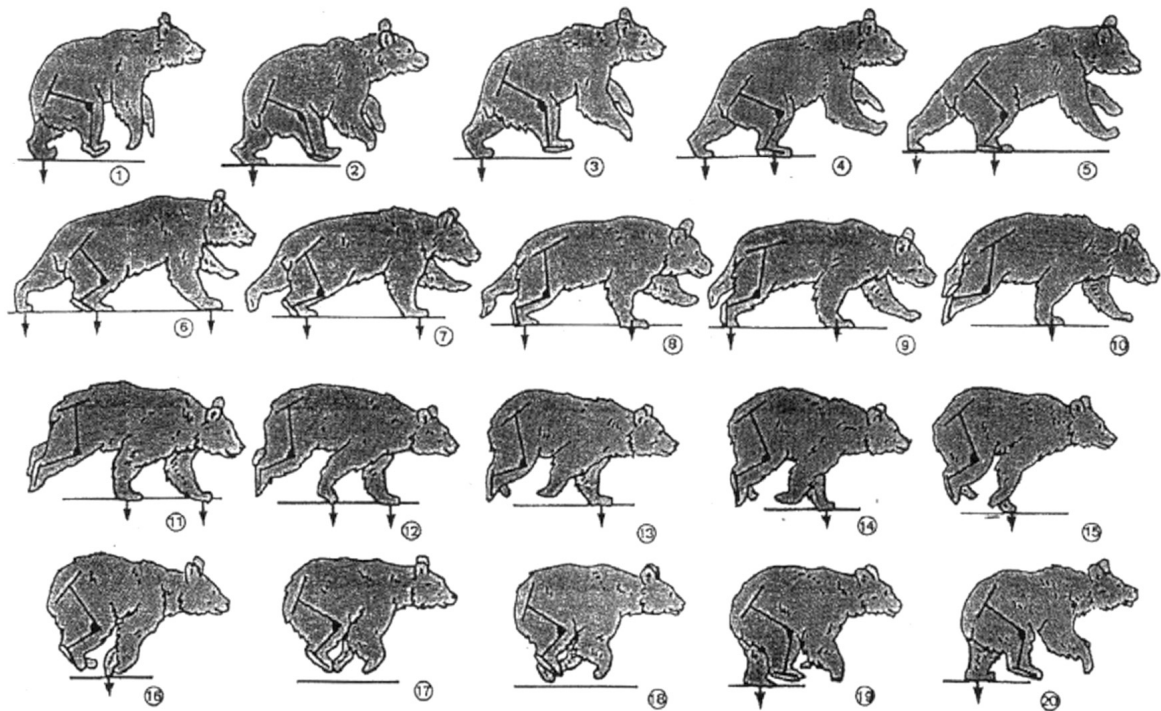
La seconde allure de l'animal est le trot. Il consiste à progresser en avançant simultanément un membre antérieur et le membre postérieur situé en diagonale. Cette démarche saccadée est toutefois rare.

L'amble est plus fréquent. Les membres antérieur et postérieur d'un même côté se déplacent en même temps. Il est fréquent chez l'animal et lui procure son balancement souvent remarqué. Cette allure est parfois nommée la « danse de l'ours ». Au XIX<sup>e</sup> siècle on qualifiait d'ailleurs d'« ours » les ouvriers typographes des journaux, qui agitaient bras et pieds en maniant leur presse<sup>5</sup>.

Enfin, l'allure la plus rapide de l'animal est le galop. Il lui sert essentiellement à fuir. Cette allure est particulièrement désorganisée (*fig. 40*). Elle ne ressemble en rien à l'élégant galop du cheval. Elle lui permet cependant d'atteindre des vitesses supérieures à celles de l'homme à la course, de l'ordre de 50 à 60 km/h.

---

<sup>5</sup> L'« ours » est toujours le nom attribué à la rubrique listant les membres de l'équipe d'un journal. Ce nom provient à la fois des surnoms des ouvriers et du mot anglais *ours*, « les nôtres ».



**Fig. 40 : le galop de l'ours, dessin Renous, Gasc et Abourachid (1998)**

A ces modes de locomotion il faut ajouter deux attitudes fréquentes de l'animal (*fig. 41*). Il peut s'asseoir sur l'arrière de ses cuisses. Il peut même progresser dans cette position en glissant sur ses membres postérieurs, par exemple lorsqu'il se nourrit dans des buissons. Il peut également se tenir debout et avancer de quelques pas. Mais on ne saurait le qualifier de véritable « bipède ».



**Fig. 41 : ours assis et ours debout, clichés K. Marmori**

## 1.2.b L'Ours perçu

### L'Ours perçu comme inférieur à l'homme

#### *L'Ours gibier*

Dans de nombreuses sociétés l'ours est considéré comme un gibier de choix. En France, sa chasse est interdite depuis 1962 mais l'animal est encore abattu pour le « sport » dans plusieurs pays d'Europe centrale. Les ours sont appâtés par des trappeurs et tués par des hommes d'affaires ou de pouvoir en quête de sensations fortes. Cette émotion a un coût. Les « forfaits » atteignent plusieurs milliers d'euros. Cette pratique existe également en Amérique du Nord, où ce sont surtout les ours noirs qui sont chassés (fig. 42).



**Fig. 42 : chasseurs canadiens, cliché big-bear-hunt.com**

En Europe occidentale, la chasse à l'ours est attestée dès le Moyen-âge. *Le Livre de la Chasse* de Gaston Phébus (1387 - 1389) consacre deux chapitres à cet animal :

« Deux hommes à pied, pourvu qu'ils aient de bons épieux et se veulent tenir compagnie, peuvent bien tuer un ours ; car sa manière est qu'il veut se venger de chaque homme qui le frappe ; et quand l'un le frappe, il court sus à celui-là, et quand l'autre le frappe, il laisse celui-là et court à l'autre, et chacun le

peut frapper autant de fois qu'il le veut. Mais ils doivent être très avisés et ne pas s'émouvoir ; quant à un homme seul, je ne lui conseille pas de s'attaquer à l'ours car il l'aurait vite blessé ou tué » (p. 60).

Sa chasse est également contée dans le *Libro de la monteria* d'Alphonse XI, roi d'Espagne. Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, il est perçu avec le lynx comme un gibier de choix. Il convient particulièrement aux grandes Cours d'Europe pour lesquelles la chasse est autant un loisir qu'une occasion de discussions diplomatiques.

Toutefois après cette époque les populations ursines sont en déclin. Elles sont peu à peu remplacées dans les tableaux de chasse par les Cervidés. C'est notamment le cas sous les règnes de Carlos I et Felipe II son fils. Les deux monarques sont élevés dans des régions où les ours n'existent plus. Cependant, ces animaux encore présents ailleurs continuent de générer des dégâts en endommageant les récoltes ou attaquant les troupeaux. Bientôt, les paysans obtiennent le droit de chasser l'animal qui est devenu un nuisible. Il ne s'agit plus de sport mais bien d'une question économique. Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les chasseurs perçoivent des primes allouées par les communes, pour l'abattage d'individus : jusqu'à 30 francs pour une femelle, contre 12 francs pour un loup (de Marliave 2000). Ces exterminations ne font toutefois pas disparaître le folklore lié à l'animal. Le chasseur se couvre souvent de la peau de la bête abattue et fait la tournée des bourgs. Il a le droit d'en vendre la fourrure et la graisse (entre 80 et 100 kg en moyenne par individu). Il fait également la quête dans les villages. On considère que pour vivre correctement de cette activité un homme devait tuer au moins trois individus par an. L'un des plus célèbres chasseurs pyrénéens, Toussaint Saint-Martin, déclara à la fin de sa vie avoir tué près de trente ours (de Marliave 2000).

Dans les sociétés subactuelles de chasseurs-cueilleurs la chasse à l'ours est attestée mais elle n'est pas anodine. La viande et la graisse sont généralement consommées de manière rituelle. L'abattage de l'animal a une grande importance symbolique. Il valorise le chasseur au sein de son groupe. Chez les Inuits, l'ours polaire est chassé dans sa tanière à l'aide de harpons et d'épieux dédiés à l'animal.

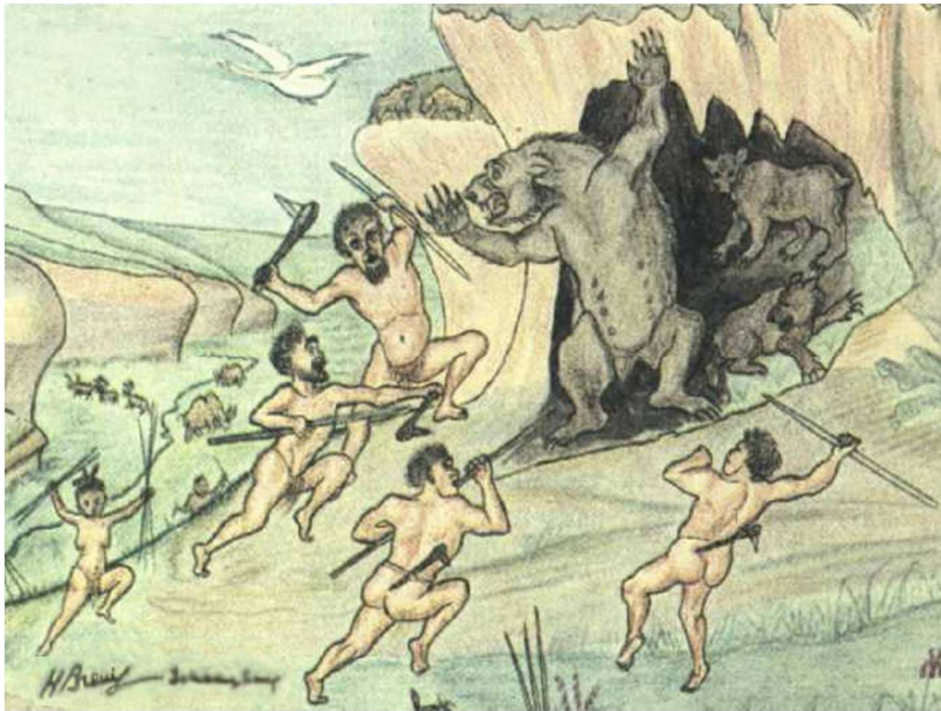
En ce qui concerne la chasse à l'ours par les hommes préhistoriques, la question est complexe (*fig. 43*).



**Fig. 43 : le chasseur d'ours, statue d'E. Frémiet (1875) au Jardin des Plantes**

Il existe quelques preuves soutenant un abattage opportuniste d'ours bruns par des groupes de Cro-Magnon. Mais on ne l'estime guère à plus de 1 à 2% du gibier chassé (Morel et Garcia 2002). Les vestiges connus, comme dans la grotte du Renne à Arcy-sur-Cure (Yonne), indiquent autant des comportements de charognage que de chasse proprement dite (David 2002).

La chasse à l'Ours des cavernes n'est pas davantage prouvée (Patou-Mathis 1988). Sa présumée existence a pourtant été à l'origine d'une théorie longtemps en vigueur, surtout dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (*fig. 44*).



**Fig. 44 : la chasse à l'Ours des cavernes, dessin d'H. Breuil, document B. et G. Delluc**

Elle suggérait l'existence d'une culture d'hommes de Neandertal, chasseurs d'ours, appelée « Moustérien alpin » par son théoricien E. Bächler. J.-P. Jéquier (1975) a résumé l'ensemble des éléments constitutifs de cette « culture » attribuée au dernier interglaciaire (Riss – Würm) dans les Alpes suisses et autrichiennes. Il s'agirait de populations spécialisées dans la chasse à l'Ours des cavernes. Elles possèderaient pour toute industrie des os d'ours peu ou pas façonnés et des éclats de quartz ou de calcaire également frustes.

Enfin, leur vie spirituelle serait dominée par un culte du sacrifice (*Opferkultus*) ou un culte de l'ours (*Bärenkult*) identifiés par des dépôts intentionnels de crânes et d'ossements de l'animal dans des grottes de haute altitude fréquentées par les hommes à la belle saison (*fig. 45*).



**Fig. 45 : le culte de l'ours, dessin de Z. Burian**

Les fouilles d'E. Bächler dans la grotte du Drachenlöch (Suisse), publiées en 1921 et 1940, ont donné lieu à de très nombreuses interprétations. L'auteur y définit ce moustérien comme isolé et insiste particulièrement sur les très nombreuses structures (murets, caissons, coffres...) qui lui paraissent protéger et contenir les ossements. Selon les publications, il mentionne la découverte de deux à six crânes (fig. 46).



**Fig. 46 : les fouilles d'E. Bachler au Drachenlöch<sup>6</sup>, dessin de E. Bachler**

<sup>6</sup> On peut remarquer sur la stratigraphie les dessins des crânes d'ours insérés dans des caissons de pierre.



Selon lui l'ensemble ne pourrait avoir qu'une origine anthropique et serait forcément corrélé à un culte. Pour d'autres auteurs, comme L.-F. Zotz, l'explication est d'ordre magique et fait appel à une consommation rituelle de l'animal. H. Obermaier (1940) explique ces accumulations comme des réserves de provisions faites par les chasseurs, réserves protégées des carnivores par ces « caissons ».

Après les travaux importants de F.-E. Koby (1953) et l'analyse critique de J.-P. Jéquier (*op. cit.*), il ne fait plus de doute à l'heure actuelle que ces accumulations sont dues à un ensemble de facteurs purement mécaniques et taphonomiques. Les structures en pierre sont issues du délitage de la roche calcaire encaissante. Le sol du Drachenlöch est d'ailleurs constitué d'un vaste chaos de blocs. Dans de nombreuses autres « grottes à ours » (Drachenhöhle, Salzofen, Petershöhle...), des constatations similaires qui avaient été faites ont également été rejetées.

Dans le cas de la grotte des Furtins (Saône-et-Loire), A. Leroi-Gourhan est lui-même revenu sur ses premières hypothèses. Après avoir évoqué le site comme un possible lieu rituel lié aux ours, il considère que la disposition (supposée intentionnelle) des huit crânes découverts est à attribuer aux Ursidés eux-mêmes. Ces derniers ont réemployé le site comme lieu d'hivernation. Ils ont déplacé les ossements et les cailloux jonchant le sol. A. Leroi-Gourhan justifie toutefois ses hésitations : « Il faut avoir fouillé soi-même l'extraordinaire enchevêtrement d'un bel ossuaire d'ours pour comprendre et peut-être excuser l'impression d'arrangement conscient qui saisit le préhistorien ». (Leroi-Gourhan A., 1964, p.33)

J.-P. Jéquier, qui a réétudié l'ensemble du matériel disponible des sites appartenant au supposé « moustérien alpin », tire cette conclusion : « La notion de chasse à l'Ours des cavernes telle que Bächler, Penck et plusieurs autres auteurs l'ont introduite et défendue n'est étayée par aucun témoignage indiscutable. Elle repose sur un ensemble de faits faussement interprétés à l'origine, ou déformés, faits dont la signification réelle est ou très limitée, ou ambiguë ». (Jéquier 1975, p. 43).

Vingt-cinq ans plus tôt, F.-E. Koby concluait lui aussi que : « les soi-disants stations de chasseurs paléolithiques d'ours sont d'anciens repaires d'Ursidés où l'homme peut avoir fait de courtes apparitions » (Koby 1953, p. 200).

### *L'Ours stupide*

Alors qu'il est au centre de toutes les convoitises des plus nobles chasseurs, l'Ours est paradoxalement décrié et moqué.

Plusieurs légendes du Haut Moyen-âge mettent l'animal face à des personnages saints. Souvent, l'Ours est accusé d'avoir dévoré la monture du Saint<sup>7</sup> et est condamné à la remplacer (Figueras 2007) (fig. 47).



**Fig. 47 : l'ours sert de monture à Saint-Amand, cliché bibliothèque de Valenciennes**

Les légendes moqueuses sont basées sur des réalités anatomiques et biologiques. On mentionne régulièrement la mauvaise vue de l'animal. Elle est associée fréquemment à sa curiosité, caractère qui est noté dans son éthologie par les naturalistes (Couturier 1954). Peut-être est-il tant tourné en dérision parce qu'il est si humain...

Mais il est aussi instrumentalisé, essentiellement au XIX<sup>e</sup> siècle, par les meneurs d'ours. Apparue dès le Haut Moyen-âge, cette tradition persiste encore aujourd'hui dans certains pays slaves. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il s'agit d'une véritable industrie ambulante, avec confrérie et « écoles » comme à Ercé en

---

<sup>7</sup> Saint Amand ou Saint Martin, selon les versions. Ce dernier est à l'origine du surnom « Martin » souvent donné à l'ours.

Ariège (Praneuf 1989). C'est de ce petit village pyrénéen que partiront la plupart des « moussu », qui feront pour certains fortune aux Etats-Unis (fig. 48).

Cette pratique était si courante que de nombreux auteurs en font mention, comme Guillaume Apollinaire dans le poème « Saltimbanques » (*Alcools*, 1913) :

« [...] Ils ont des poids ronds ou carrés

Des tambours des cerceaux dorés

L'ours et le singe animaux sages

Quêtent des sous sur leur passage ».



**Fig. 48: montreurs d'ours, document B. et G. Delluc**

L'ours dressé est aussi l'un des personnages récurrents de l'œuvre de J. Irving, comme dans *Le Monde selon Garp* : « Dans le couloir, une jolie femme plus très jeune était plantée à côté de l'ours, qui maintenant faisait du surplace juché sur son unicycle, une énorme patte posée sur l'épaule de la femme. Elle était coiffée d'un turban rouge criard et drapée dans un long peignoir taillé dans un rideau. Accroché haut sur son imposante poitrine, elle portait un collier de dents d'ours ; ses boucles d'oreilles lui frôlaient les épaules, celle recouverte de la robe-rideau, ainsi que l'autre, nue, marquée d'un séduisant grain de beauté dont ni mon père ni moi ne pouvions détacher nos regards.

- Bonsoir, dit-elle à mon père. Navrée que nous vous ayons dérangés. Il est défendu à Duna de répéter la nuit – mais il adore son travail.

L'ours marmonna en s'éloignant à grands coups de pédales. L'ours avait un équilibre remarquable, mais ne faisait pas attention ; il frôlait les murs du couloir, tandis que ses pattes effleuraient les photos des patineurs. La femme, après une révérence pour prendre congé de papa, s'élança derrière l'ours en appelant « Duna, Duna », et en redressant au passage les photos. » (1976, p.157).

L'aspect comique de l'animal dressé ne saurait cependant faire oublier la cruauté de cette tradition qui consiste en une véritable entrave de l'animal qui est ferré par le passage d'un anneau dans sa cloison nasale.

#### *L'Ours féroce et démoniaque*

Petit à petit, au fur à mesure des siècles, l'Ours stupide devient l'Ours maléfisant, assistant du Diable. Ce glissement de statut est peut-être dû à sa popularité chez les paysans et villageois du Haut Moyen-âge, notamment dans le Sud-ouest de la France. Il est au centre de plusieurs fêtes rythmant l'année. En cela, sa place est gênante pour l'Eglise qui souhaite imposer un calendrier et une liturgie qui lui sont propres. La curiosité, la gourmandise des ours, deux péchés capitaux, sont exagérés. Il devient un animal mauvais. Il perd sa place au profit d'un Lion, que nul ne connaît mais qui porte en lui tout l'exotisme et la puissance des Croisades au Proche-Orient (Pastoureau 2007). La légende du Roi Arthur (dont le nom est issu d'*arctos*) fait place à celle de Richard Cœur-de-Lion.

De nombreuses sculptures témoignent à la fois de ce changement de paradigme et de la mauvaise connaissance de l'anatomie du nouveau héros animal. Les têtes d'ours des piliers des églises sont désormais sculptées avec des crinières volant au vent et ainsi transformée en lions (*fig. 49*).



**Fig. 49 : détails de piliers de l'église de Borce (Pyrénées-Atlantiques)  
et de l'abbaye de Lagrasse (Aude)**

L'Eglise accentue donc ses défauts supposés, pourtant bien humains, pour mieux les dénoncer. Pourtant, dans la Bible, si l'Ours est l'animal féroce qui s'attaque aux enfants, il est aussi celui qui venge le saint Elisée, bafoué (fig. 50).



**Fig. 50 : Elisée et les ours, *Chronique* historiée de R. Van Ems**

Buffon décrit dans le huitième tome de son *Histoire naturelle* deux sortes d'ours, l'un féroce et l'autre doux : « le brun est féroce et carnassier, le noir n'est que farouche et refuse constamment de manger de la chair » (1760, p.249).

Par ailleurs, on lui attribue également une tare qui ne peut être que d'origine diabolique. Les oursons ne seraient pas « terminés » à leur naissance. Ils nécessiteraient l'intervention de leur mère qui, en les léchant, les façonnerait. On connaît l'expression « ours mal léché »... Pline décrit ainsi les petits : « ce sont d'abord des masses de chair blanche, informes, un peu plus grosses que des rats, et sans yeux, sans poil; les ongles seuls sont proéminents. C'est en léchant cette masse que la mère lui donne peu à peu une forme » (*Histoire naturelle*, livre VIII paragraphe LIV).

En réalité à leur naissance en février dans la tanière, les oursons sont parfaitement formés (*fig. 51*). Mais ils sont dépourvus de pelage, sourds et aveugles. Ils n'ouvriront les yeux qu'un mois plus tard, avant de quitter le lieu d'hivernation (Parde et Camarra 1992). Ils ne pèsent à la naissance qu'entre 200 et 500 grammes.



**Fig. 51 : oursons à cinq jours, cliché Cybernature**

Grâce à l'allaitement qui durera plusieurs mois ils atteindront à un an 20 kg en moyenne. A ce moment-là, ils sont encore proches de leur mère et de leur fratrie et passent leur premier hiver tous ensemble. L'hiver suivant sera sans la mère, qui les chasse de son territoire, mais souvent encore entre frères et sœurs (qui sont généralement deux ou trois par portée).

### *L'ours et les femmes*

Un autre des défauts imaginés de l'animal est son attirance pour les femmes. De nombreux contes débutent par le rapt d'une jeune femme, faite prisonnière dans une tanière (en général une grotte dont l'entrée est fermée par une lourde pierre). Suivant les légendes, elle réussira à s'enfuir ou deviendra mère d'un enfant hybride, comme Jean de l'Ours (Figueras 2007). Le roman de Rafi Zabor, *Un ours à Manhattan* (2000), tourne habilement en dérision ce motif puisque Ours, le grizzly héros du récit, tombe amoureux d'une femme avec laquelle il s'installe en ménage dans une petite maison au milieu des bois.

Ce motif de la femme enlevée est aussi le scénario des carnivals célébrés dans les Pyrénées françaises ou espagnoles (Bobbé 2002). Il faut certainement voir dans ces croyances une nouvelle preuve de la proximité de l'ours et de l'homme.

La reproduction longtemps « fantasmée » de l'animal est également à prendre en compte. Chez Pline comme chez Buffon, on pense que les ours s'accouplent face à face, comme les êtres humains (fig. 52). Pline l'Ancien l'explique : « les ours s'accouplent au commencement de l'hiver, non comme font d'habitude les quadrupèdes, mais tous deux couchés et s'embrassant » (*op. cit.*).



**Fig. 52 : accouplements supposés d'ours, miniature du Livre de la Chasse de G. Phebus**

Le coït s'effectue en réalité face contre dos et ne dure que quelques minutes. Les ours mâles et femelles passent toutefois entre deux et quatre semaines ensemble lors du rut, qui a lieu au début de l'été. L'ourse a une gestation courte, de l'ordre de deux mois. Elle s'organise en deux temps (« ovo-implantation différée »). Les embryons ne se développent qu'à partir de novembre (Parde et Camarra 1992).



## L'ours perçu comme concurrent de l'homme

### *La concurrence physique*

Animal dénigré et ridiculisé, l'ours est aussi un égal, ou plutôt un concurrent, de l'homme. Et il est vrai que les points de comparaison sont nombreux. Ils se situent d'abord sur l'anatomie et la stature de l'ours. Il est l'un des seuls quadrupèdes à pouvoir se tenir debout (*fig. 53*). C'est la puissante musculature de son arrière-train qui lui permet cette bipédie. Mais il n'est pas capable de rester longtemps dans cette position, ni de faire plus de quelques pas, mis à part les ours dressés qui sont rompus à l'exercice. Il se dresse sur ses membres postérieurs le plus souvent par curiosité, pour mieux entendre et voir ce qui lui fait face. Il ne s'agit que rarement d'une volonté d'intimidation d'un ennemi.



**Fig. 53 : « Ours debout », sculpture de A.-L. Barye, cliché Musée du Louvre**

Physiquement, l'animal est très proche de son « concurrent » humain. Nous avons vu que ses mains et pieds sont analogues dans leur forme et par l'empreinte qu'ils laissent. Les corps sont aussi similaires dans leur constitution.

Les contes narrant les exploits d'hommes « sauvages », ou d'hommes-ours, sont nombreux. Tous insistent sur la ressemblance physique du héros avec les autres hommes (Figueras 2007). Le seul détail qui le différencie généralement est une pilosité excessive (*fig. 54*).



**Fig. 54 : Deux têtes d'ours et deux têtes d'hommes en relation avec l'ours, dessin de A. Legrand**

Jean de l'Ours est ainsi décrit comme ayant « le corps velu mais le visage de sa mère [humaine] » (Figueras 2007). Le conte de « L'Homme à la peau d'ours » mis en écriture par les frères Grimm, ou encore l'ours-garou de *Lokis*, de P. Mérimée (1869) en sont d'autres exemples. Dans beaucoup de ces histoires, l'homme a été transformé magiquement en ours, par punition ou pour être sauvé.

Ce passage de l'humain à l'animal est aussi souvent la clé de cérémonies chamaniques dans certaines cultures. A l'inverse, dans les carnivals pyrénéens, comme à Saint-Laurent-de-Cerdans (Pyrénées-Orientales) l'ours, kidnappeur de jeunes femmes, est rasé et ainsi rendu humain (*fig. 55*). Plus exactement, il devient un « homme déchu » (Bobbé 2002).



**Fig. 55 : l'ours et le carnaval, cliché Mairie de St-Laurent-du-Cerdans**

### *La concurrence territoriale*

Il faut aussi noter que l'homme et les ours ont toujours partagé le même territoire. Ils ont d'ailleurs toujours eu des difficultés pour coexister.

Le territoire d'un Ours brun s'étend sur une surface minimum de 80 km<sup>2</sup> et maximum de 250 km<sup>2</sup>. Il est qualifié de « zone d'errance » ou encore zone de « fréquentation saisonnière » (Parde et Camarra 1992). L'ours possède également deux « sous-zones », une zone-refuge de dimensions modestes (de l'ordre de 30 km<sup>2</sup>) où se situe sa tanière d'hivernage et une zone d'activité comprise entre 40 et 70 km<sup>2</sup> dans laquelle il se nourrit généralement (Parde et Camarra 1992). Celles-ci ne varient qu'en cas de dérangement répété de l'animal. Celui-ci se limite aussi très facilement à des endroits où il n'est pas gêné comme des parcs naturels. En France on a pu ainsi constater que les ours réintroduits à partir de 1996 n'ont pas quitté leur domaine des Pyrénées occidentales et centrales.

Pourtant, ces individus ne sont pas en sécurité dans leur nouveau territoire. Leur arrivée (et surtout celle des ours slovènes à partir de 2006) a engendré de nombreux affrontements et des polémiques parfois violentes (*fig. 56*). Les ours, renvoyés à un statut de prédateur de troupeaux, sont opposés aux hommes vivant dans les montagnes et aux bergers. Bien qu'ils occasionnent moins de dégâts que les

chiens errants, ils symbolisent le mal-être de ces populations. A l'inverse, ils sont utilisés comme emblème par des spécialistes du tourisme qui ont créé le label « Adet - Pays de l'Ours ».



**Fig. 56 : manifestations anti-ours, cliché AFP et tags pro-ours à Luchon, Haute-Garonne**

Pourtant depuis toujours, hommes et ours partagent leurs territoires. Mais il faut dire que les hommes ont petit à petit réduit ceux des animaux. Les ours bruns, ubiquistes par nature, étaient autrefois plutôt forestiers et vivaient dans les plaines. La déforestation massive des pays européens les a poussés à se réfugier dans les montagnes. Ils survivent depuis le XIX<sup>e</sup> dans les Pyrénées (moins d'une dizaine d'entre eux est encore considérée comme autochtone) et dans le Nord de l'Espagne (moins d'une centaine, fractionnée en deux populations). Ils ont disparu des Alpes en 1940 (Benhammou 2007).

#### *Tanières et grottes*

L'Ours brun actuel se contente donc des régions montagneuses où il trouve sa nourriture et ses espaces de repos, notamment sa tanière d'hiver. Celle-ci peut être creusée par l'animal lui-même ou réutilisée (Parde et Camarra 1992). Il utilise parfois des souches d'arbres déracinés ou des troncs creux. Les phénomènes d'hivernation en grotte sont rares et difficilement attestés. Au contraire, l'Ours des cavernes fréquentait activement le milieu karstique et y passait l'hiver. Son cycle annuel est bien connu grâce aux très nombreux squelettes trouvés *in situ*, dans plus de 750 sites à travers l'Europe (Argant et Philippe 2002). Certaines grottes, dites « à ours », présentent des centaines de bauges. Ces « nids d'ours », comme on les appelle parfois, sont creusés par les animaux dans le sol meuble

(argileux ou sableux) et semblent avoir été réutilisés au fil des générations. Au même titre que l'Ours brun qui agrmente parfois sa tanière de mousses et herbes pour la rendre plus confortable, on peut penser que l'Ours des cavernes a utilisé l'argile présente dans la grotte pour tapisser le fond des bauges. Dans le réseau inférieur de l'Aldène (Hérault) d'impressionnantes griffures lacèrent des dépôts argileux. Elles pourraient être les stigmates de telles utilisations.

On connaît plusieurs exemples de fréquentations animales et anthropiques plus ou moins contemporaines des milieux souterrains. Dans la plupart des cas il ne s'agit pas d'habitats humains mais de grottes ornées. A Rouffignac (Dordogne) ou à l'Aldène (Hérault), les artistes ont utilisé des griffures d'ours antérieures à leur passage en les imitant ou les intégrant à leurs propres tracés (Vialou 1979). A Chauvet certains dessins noirs sont interrompus par les griffures (Clottes, *dir.* 2001). La succession des venues d'ours et d'hommes y est évidente. Bien entendu, l'homme s'est rendu compte de la présence de l'animal dans ce milieu. On peut envisager une certaine puissance symbolique conférée aux utilisations de leurs traces.

Dans une autre grotte ornée, à Cussac (Dordogne), les bauges des ours semblent avoir été employées à l'époque gravettienne comme lieu de dépôts sépulcraux (Aujoulat, Geneste, Archambeau, Delluc, Duday et Gambier 2001). Ce choix n'est sans doute pas anodin. Mais en l'absence d'études plus poussées de ces probables sépultures il est impossible d'en tirer des conclusions.

### *La concurrence alimentaire*

L'Ours brun est omnivore. Son régime alimentaire est varié et basé à plus de 80% sur les végétaux. Il apprécie également la viande et les poissons (Parde et Camarra 1992).

Buffon décrit de manière étonnante ces comportements alimentaires : « on a remarqué [que] ceux qui sont carnassiers attaquent les troupeaux, foulent toutes les bêtes comme le loup, et n'en dévorent qu'une ou deux ; que quoique carnassiers, ils mangent des fruits sauvages, et que quand il y a une grande quantité de sorbes, ils sont plus à craindre que jamais, parce que ce fruit acerbe leur agace si fort les dents, qu'il n'y a que le sang et la graisse qui puisse leur ôter cet agacement qui les empêche de manger » (*Op. cit.* p.252).

Aujourd'hui, les individus vivant dans les Pyrénées se nourrissent occasionnellement des brebis paissant dans les alpages. Quelques gros herbivores, comme des vaches, ont parfois également été chassés. Au Paléolithique supérieur, on peut imaginer que les ours aient disputé aux hommes des rennes, des chevaux et des petits mammifères (rongeurs, Léporidés...). Les Salmonidés étaient sans doute également appréciés, comme c'est le cas pour les actuels Grizzly vivant à proximité de rivières poissonneuses.

La plupart des végétaux devait aussi être sujets à compétition, mises à part quelques herbes consommées par les ours et non comestibles pour l'homme. Fruits, noix, glands ou baies sont des mets particulièrement appréciés des ours bruns. Mais leur mode de consommation consiste généralement en un épuisement total des ressources dans un espace donné (Pajetnov 1998). Il constituait donc une véritable menace alimentaire pour les cueilleurs du Paléolithique.

Le régime alimentaire des ours des cavernes est connu par des études génétiques portant sur les isotopes et par l'étude morphologique de leur dentition. *U. spelaeus* semble avoir été presque exclusivement végétarien (Bocherens, Fizet et Mariotti 1990). Toutefois, dans certains sites comme La Balme à Collomb (Savoie), les chercheurs ont identifié des comportements de cannibalisme portés sur des individus en décomposition morts pendant l'hivernation (Collectif, *La Balme à Collomb. De la grotte... au Musée de l'Ours des cavernes*, 1995). On peut donc penser que l'Ours des cavernes devait avoir un régime alimentaire omnivore mais à plus forte tendance végétarienne que l'Ours brun.

La concurrence à l'égard des hommes apparaît donc comme un élément fondamental de la relation hommes – ours. Elle est plus forte qu'avec tout autre animal. Mais l'ours, l'égal de l'homme, l'homme sauvage, est aussi parfois celui qui aide, qui guide ses « frères humains ».

## L'Ours perçu comme supérieur à l'homme

### *L'hivernation : l'Ours messenger*

Certains hommes pensent que l'ours connaît parfaitement les aléas du climat (Praneuf 1989). Sa sortie d'hivernation se ferait selon un processus précis, marquant le retour du beau temps. Tous les ans, le 2 février, on fête en France la Chandeleur. On pensait autrefois que c'était le jour où l'ours sortait de sa tanière<sup>8</sup>. Cette fête païenne était essentielle dans le calendrier agricole. En effet, selon la croyance, le comportement de l'ours permet de connaître la météorologie à venir. Si l'animal quitte définitivement son gîte, la bonne saison arrive. Si, au contraire, il retourne dans son abri et se rendort, c'est que le printemps n'arrivera que quarante jours plus tard (Praneuf 1989).

En fait, l'animal quitte effectivement sa tanière en fonction des conditions climatiques (notamment de la température), mais à des dates variables. L'« hivernation » de l'ours n'est pas une « hibernation » comme celle des marmottes, des loirs ou de certaines chauves-souris. Ces espèces ont une température corporelle qui atteint à peine quelques degrés au-dessus de zéro en hiver. Elles tombent alors dans une léthargie profonde qui ne prend fin qu'au retour de températures extérieures clémentes, ce qui fait augmenter leur propre chaleur. L'ours entre seulement dans une sorte de sommeil plus profond que celui du repos quotidien. Sa température corporelle ne descend que de 4 à 7°. Son rythme cardiaque s'abaisse au fur et à mesure des semaines, passant de 40 à 8 battements par minute. Mais il peut se réveiller à tout moment s'il est dérangé et retrouver presque instantanément toutes ses capacités (Parde et Camarra 1992).

Normalement, il hiverne au moins trois mois (plus de six pour les grizzlys d'Alaska) pendant lesquels il ne se nourrit pas et n'expulse aucun excrément. Avant de s'endormir, il a fait ses réserves de graisse jusqu'à gagner entre 15 et 25 % de son poids en moyenne (Parde et Camarra 1992). C'est uniquement en consommant ces lipides qu'il se maintient en bonne santé. Ses déchets se stockent au niveau des reins, bloqués par une sorte de bouchon formé au niveau de l'anus. L'expulsion de ce bouchon a donné naissance à la légende du « Pet de l'Ours ». Selon certains étymologistes le terme

---

<sup>8</sup> Elle est aussi associée à la liturgie chrétienne comme « fête des Chandelles », correspondant à la présentation de Jésus au Temple.

« chandeleur », que l'on associe au latin *candelarum* (« chandelles »), serait aussi et surtout dérivé de l'expression « chant de l'ours ». Ce « chant » correspondant à l'expulsion – sonore – de ce bouchon.

Le fait même que l'ours dorme en hiver et évite ainsi la rudesse du climat et les difficultés de survie peut être perçu comme un privilège. Chez les Lapons, une légende mêlant croyances ancestrales et christianisation le souligne :

« Peu après la création du monde, Dieu se promenait en Laponie. Il arriva devant un marécage si profond qu'il ne pouvait pas le franchir. Alors il appela le loup en lui demandant de le porter. Mais le loup répondit que cela ne le concernait pas, car il n'avait pas été créé par Dieu mais par le Diable. Dieu sollicita ensuite l'assistance du renne, qui prétextait qu'il avait trop à faire pour s'occuper de lui. Finalement, l'ours s'avança spontanément et offrit son aide. Alors, Dieu fit du loup un être hors-la-loi, toujours enclin au mal. Il fit du renne une bête toujours inquiète et insatisfaite, continuellement en train de travailler pour l'homme et de chercher sa nourriture. L'ours en revanche reçut en récompense le privilège de dormir benoîtement pendant les mois les plus rudes de l'hiver » (Qvigstad 1927, cité par Praneuf 1989).

L'animal a comme d'autres espèces une place prépondérante dans les cycles annuels. C'est ce rôle que l'Eglise cherche à supprimer en imposant des Saints et des célébrations correspondant aux légendes de la Bible.

### *L'ours héros*

Il participe aussi à des cycles plus généraux, puisqu'il est souvent associé aux cosmogonies des peuples de chasseurs-cueilleurs. Ses surnoms sont souvent des dérivés de l'idée d' « ancêtre » : il est le « grand-père de la montagne » chez les lapons, l' « oncle » en Sibérie (Bieder 2005)... Dans cette partie du monde, l'Ours est le héros du mythe de la « chasse céleste ». On dit qu'il poursuit chaque nuit, à skis, l'élan (ou le renne) qui a volé la lumière du soleil. La Voie lactée ne serait rien d'autre que la trace de ses skis (Praneuf 1989). A travers cette légende l'ours joue un rôle dans l'alternance du jour et de la nuit qui rythme le quotidien des hommes.



Par ailleurs, les hommes ont attribué le nom d'ours à deux constellations de l'Hémisphère Nord. Petite et Grande Ourses ont été surnommées ainsi aussi bien par les Indiens d'Amérique du Nord que par les Grecs de l'Antiquité. Pour ces derniers, ces constellations seraient la nymphe Callisto et son fils Artos, transformés par Artémis pour leur permettre d'échapper à Zeus et Héra (fig. 57).



**Fig. 57 : la constellation de la grande ourse, gravure d'A. Dürer**

### *L'ours dieu*

L'animal est l'un des animaux essentiels aux chamanes sibériens comme les oiseaux et les rennes. La légende du chamane transformé en ours est fréquente dans les contes. En réalité on connaît peu de costumes ou d'attributs véritablement liés à ces animaux, dans les collections des musées ethnologiques tout du moins (Chichlo 1981). Son incarnation véritable par les chamanes n'était peut-être donc pas très fréquente.

Il est dans plusieurs populations le sujet de fêtes rituelles ou religieuses. Chez les Aïnous, l'ourson fait partie du clan et est élevé à proximité des hommes dans une cage. Il est sacrifié lors de grands repas où chaque geste est précis et lié à des chants (Maraini et Delaby 1981). En Laponie, il est chassé mais le festin qui suit est également organisé autour de plusieurs rites, du dépeçage de la viande à l'enterrement des os (Praneuf 1989).

Ce sont ces exemples ethnologiques qui ont pu servir de support aux théories relatives au culte de l'Ours des cavernes. Concernant les ours bruns, le site archéologique du Regourdou (Dordogne) a

parfois été considéré comme un exemple d'une relation privilégiée. Cette petite grotte a été fouillée dans les années 1960 par B. Vandermeersch. La couche IV associe une probable sépulture d'homme de Néanderthal et des ossements d'ours, en l'occurrence deux tibias placés dans le prolongement des jambes repliées de l'homme. E. Bonifay indique à propos de l'ensemble qu'il a une « origine intentionnelle indubitable [mais que] rien n'indique que l'ours ait été ici l'objet d'un « culte » particulier » (Bonifay 2002, p. 250)

### *L'ours professeur*

Chez les peuples de l'Arctique, Inuits et paléo-inuit des cultures de Dorset et de Thulé, l'ours est également considéré comme un guide et un professeur.

Il est là pour apprendre aux hommes à survivre. Ses techniques de pêche ou de chasse sont imitées, l'homme devant rivaliser d'imagination pour compenser son absence de griffes et de crocs. C'est à ce titre que l'homme inuit aurait inventé le harpon. Celui-ci est d'ailleurs parfois pourvu d'un crochet en griffe d'ours à son extrémité. La présence symbolique de l'animal y est ainsi affirmée. De la même manière, c'est en observant comment l'ours blanc se sert de la glace pour former la barrière protectrice de sa tanière que les hommes auraient conçu les igloos. Dans *le Livre de la Jungle* de R. Kipling (1894), Baloo (un ours lippu) est le mentor du jeune Mowgli.

Sa supériorité naturelle, qui défie les hommes, se retrouve aussi dans les croyances médicinales. Au Moyen-âge, toucher un ours guérit de tous les maux. Actuellement en Chine ce sont les ours noirs qui sont élevés pour leur bile, utilisée dans la composition de remèdes traditionnels.

Il est difficile d'imaginer l'impact des Ours bruns et Ours des cavernes sur les populations paléolithiques. Mais ils ont sans doute été, comme pour les cultures de chasseurs-cueilleurs subactuelles, ces « héros culturels » que présente V. Randa (1981).

### *L'ours symbole*

Dans le monde occidental, l'image de l'ours est utilisée comme modèle à suivre pour certains défenseurs de la biodiversité. Et c'est un panda, espèce particulièrement menacé, qui est le symbole du WWF, le Fond Mondial pour la Faune sauvage (*fig. 58*).



**Fig. 58 : le logo du WWF**

En France, les réintroductions ont entraîné de vifs débats en Ariège, Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées. Huit individus seulement ont été lâchés en deux phases (*fig. 59*) : Ziva, Mellba et Pyros en 1996-1997 et Palouma, Franska, Hvala, Balou et Sarousse en 2006 (documents Ministère de l'Ecologie, programme ours). Leur noms sont à eux seuls porteurs de cette symbolique : Ziva la « vivante » en slovène, Franska la française....



**Fig. 59 : le lâcher de Mellba, cliché Ministère de l'Écologie**

En 2008, une ourse est morte accidentellement et deux individus ont été blessés. Malgré la naissance d'ours, notamment deux femelles baptisées Pollen et Bambou, la survie de cette population est problématique. Trop peu nombreuse, elle est surtout limitée dans ses déplacements par les grands axes routiers (Bérot 2006).

La grande disproportion entre les annonces médiatiques et la réalité de terrain peut étonner. La survie à long terme d'une population symbolique et réduite à l'état de « mascotte » pour la biodiversité semble plus ou moins vouée à l'échec. Les plus concernés (les exploitants ou utilisateurs de ces territoires) n'en veulent pas. La situation actuelle ne satisfait en réalité personne.

Enfin, pour terminer sur une touche autant anecdotique qu'universelle, n'oublions pas que l'ours est aussi le compagnon et le confident de générations d'enfants. L'ours en peluche est né en 1902, simultanément en Allemagne dans les ateliers de Margarete Steiff et aux Etats-Unis d'Amérique dans ceux de Rose et Morris Mitchom (Figueras 2007). L'histoire ayant inspiré ces derniers est célèbre puisqu'elle a même donné le nom de « Teddy Bear » aux jouets. Ce nom provient du président

américain Théodore Roosevelt qui, chasseur émérite, aurait refusé de tirer sur un ourson capturé par ses services (fig. 60).



**Fig. 60 : « Teddy » Roosevelt**

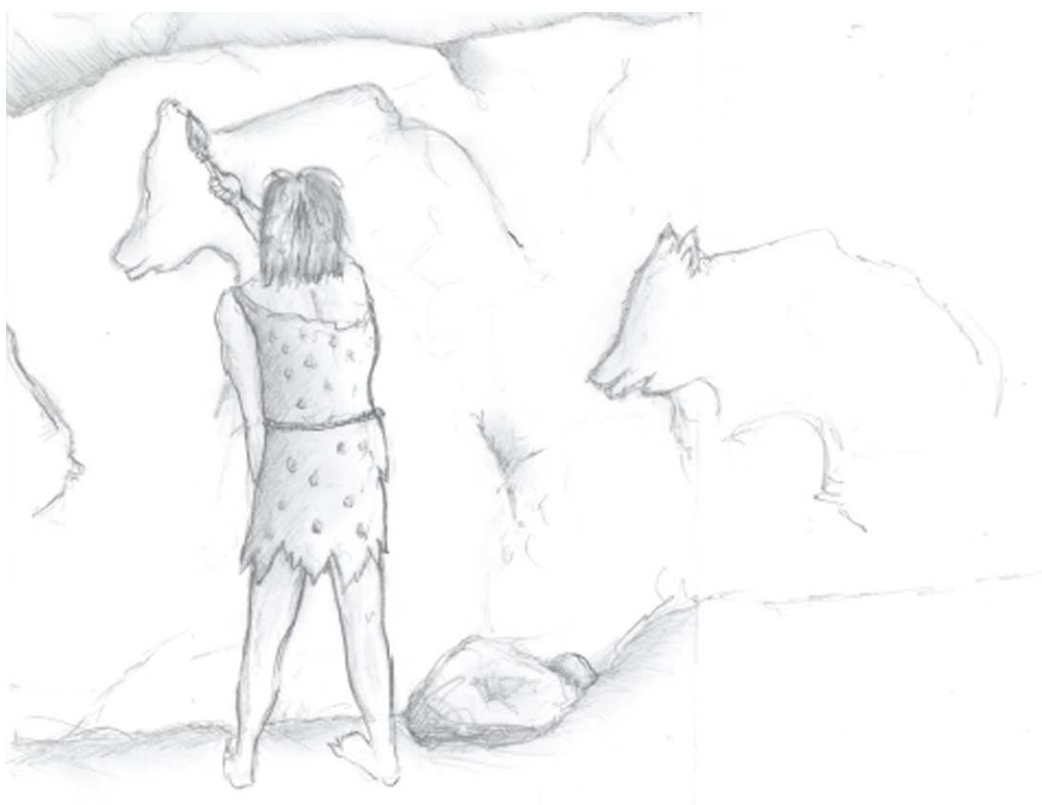
L'ours en peluche, qui a inspiré de nombreuses histoires pour enfants (comme Winnie l'Ourson ou Paddington) est extrêmement stéréotypé. Sa tête et ses oreilles sont par exemple exagérément rondes. Mais il n'est finalement pas éloigné du standard qui se dégage des représentations réalisées par les tous premiers artistes, plusieurs dizaines de milliers d'années avant les premiers ours en peluche (fig. 61).



**Fig. 61 : ours en peluche de Margarete Steiff, cliché Teddy bear Museum  
et un des ours gravé sur os de La Vache (Ariège)**

## Chapitre 2 :

### Les Ursidés au figuré



*Les Ursidés au figuré, Laureen Picard*



## 2. Les Ursidés au figuré

### 2.1. Contextualisation de la recherche

#### 2.1.a Historique et méthodologie de l'étude

Les représentations préhistoriques d'ours ont fait l'objet de plusieurs études depuis le début du XXème siècle. H. Breuil, L. Capitan et D. Peyrony proposent en 1924, dans leur monographie de la grotte des Combarelles I, un récapitulatif des ours identifiés dans le site. Ces figures sont mises en comparaison avec d'autres représentations, mobilières et pariétales. Ils font état de 20 ours aux Combarelles I, dont quelques uns sont douteux et de 34 représentations dans d'autres sites.

En 1953, E. Ripoll Perello reprend ce décompte en décrivant plus particulièrement l'ours de la grotte espagnole de Las Monedas.

En 1956, H. Breuil, L.-R. Nougier et R. Robert publient dans le *Bulletin de la Société préhistorique de l'Ariège* une nouvelle étude des figures d'ours qui sera complétée l'année suivante. 101 figures sont dénombrées. Elles sont classées selon les deux périodes chrono-stylistiques d'H. Breuil : Aurignaco-périgordien (26 représentations) puis Magdalénien (75 représentations). L'art mobilier et l'art pariétal sont équivalents numériquement.

Dans son inventaire des animaux rares dans l'art pariétal aquitain (1986 et 1987), P. Novel décrit plusieurs figures d'ours après quelques pages de présentation anatomique de l'animal.

En 2002, F. Rouzaud publie un nouvel inventaire à la suite du Colloque *L'Ours et l'Homme*. Il fait mention de découvertes récentes, notamment à Chauvet. Il dénombre au total 114 représentations d'ours « certaines, ou suffisamment crédibles pour être prises en compte » (p. 202) à partir d'une liste de 150 images proposées. Son travail est essentiellement basé sur des enquêtes bibliographiques. L'auteur évoque 23 sites mobiliers et autant de pariétaux. Le corpus est présenté dans le cadre de synthèses thématiques : supports, techniques, segments représentés, postures et orientations des figures, associations thématiques. F. Rouzaud signale aussi quelques exemples de « relations entre les figures d'ours et leurs traces de fréquentation dans les grottes ».



Dans le même volume, un article de P. Morel et M.-A. Garcia porte plus spécifiquement sur d'éventuelles représentations de chasse à l'ours ou d'animaux blessés. Les auteurs décrivent 14 ensembles de figures dont 11 sont magdaléniennes. Ils notent qu'aucune de ces images ne peut avec évidence être considérée comme celle d'un ours chassé ou réellement blessé. Seule la sculpture en argile de Montespau (Hautes-Pyrénées) pourrait avoir été l'objet d'un « rituel », même si « son rapport avec la chasse demeure hypothétique » (Morel et Garcia 2002, p. 219).

Les « catalogues » de figures d'ours existent donc. Certaines représentations incontestables sont très célèbres et fréquemment présentées dans des ouvrages généraux sur l'art préhistorique. Mais beaucoup de représentations douteuses, considérées anciennement comme des ours, sont également reprises d'inventaires en inventaire sans relecture critique. Il nous a donc semblé plus que nécessaire de reconsidérer chacune des représentations de l'animal mentionnée par le passé.

Cette démarche d'observation véritablement naturaliste nous a aussi permis de prendre en compte les éléments annexes à la représentation. Ceux-ci peuvent souvent aider sa lecture et sa compréhension : support, contexte thématique, archéologique et topographique, état de conservation...

En ce qui concerne l'art mobilier nous avons étudié plus d'une centaine de pièces. 96 sont décrites dans le corpus. Près des deux-tiers ont fait l'objet de nouveaux relevés. Ce travail de relecture a permis de préciser certaines figures. Nous avons ainsi pu remarquer certains détails inédits, des caractéristiques techniques particulières ou des associations de figures intéressantes.

Dans les grottes nous n'avons pas réalisé de véritables relevés mais des plans directeurs et des croquis de lecture. Nous avons porté un intérêt particulier à ce qui n'est pas facile à étudier sur photographie, comme les caractéristiques du support.

Enfin, pour les représentations holocènes choisies à titre de comparaison, nous avons procédé à une double démarche, bibliographique et de terrain. Les figures du site d'Alta ont par exemple pu faire l'objet de frottages, de photographies personnelles et d'études approfondies *in situ*.

Dans le catalogue des représentations nous avons ainsi choisi de ne pas développer les présentations des sites afin de mettre l'accent sur les figures elles-mêmes. Nous sommes auteurs des

relevés, clichés et croquis de lectures présentés, sauf mention contraire. Les figures sont présentées par ordre alphabétique dans chaque région. Celles-ci apparaissent dans l'ordre de leur importance numérique (Périgord, Pyrénées, Vallée du Rhône, etc.), en France, Espagne puis Europe centrale et orientale.

### 2.1.b Une nouvelle problématique

L'élaboration d'un nouveau corpus de représentations nous a poussés à nous interroger sur les caractéristiques propres aux images. C'est-à-dire aussi bien les détails et les éléments anatomiques figurés qu'à ce qui rend l'ours reconnaissable. Nous avons en effet été confrontés à la question de la détermination de l'animal. Plus encore, nous avons été frappés par le nombre de figures mentionnées comme « ours » par le passé et qui nous semblent n'en détenir aucune caractéristique.

Est-il possible d'identifier des figures, notamment celles des ours, autrement que sur une simple intuition, une impression ou par la confrontation à des images mentales ?

Les défenses du Mammouth ou les bois du Renne permettent leur détermination dans l'art, même pour des figures frustes ou abimées. Nous avons donc souhaité mettre en lumière ce qui « fait » l'ours. Nous avons appelé ces éléments les « clés d'identification ». Elles rendent la détermination de l'espèce possible. Il s'agit de ce que certains auteurs définissent comme le « naturalisme » (Paillet 2009) ou encore l'« essentialisme », puisqu'il s'agit de la façon dont les artistes ont su rendre l'« essence » de l'animal.

Pour les définir, nous nous sommes basés sur ce qui apparaît comme essentiel dans l'appréhension des ours tout au long de l'histoire humaine. Force et **massivité** de l'animal, **rondeur** de son corps, **tête** en trapèze et **oreilles** arrondies apparaissent comme ses traits caractéristiques.

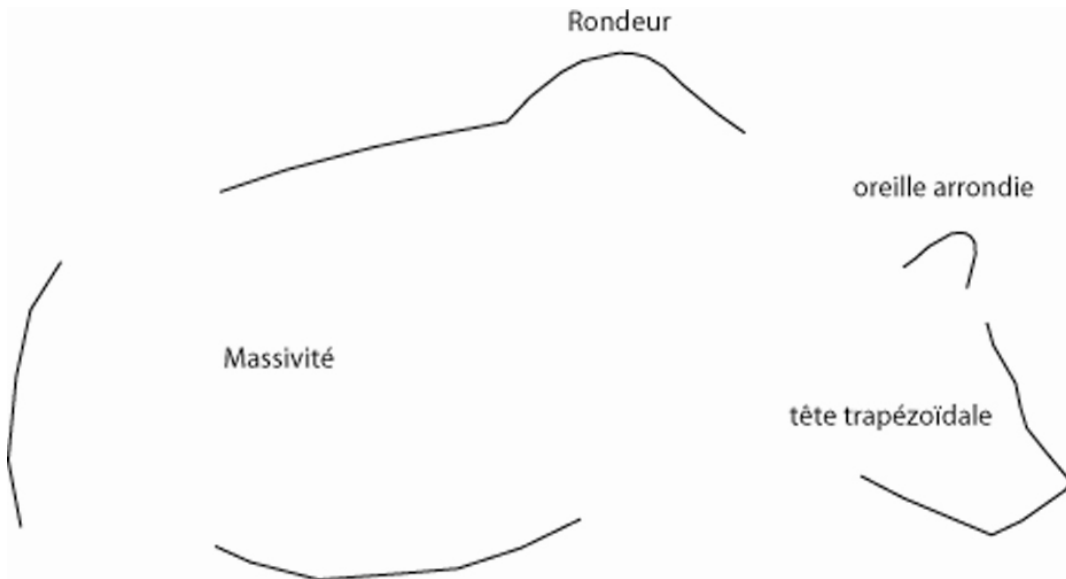


Fig. 62 : les clés d'identification de l'ours

Toutes ces clés permettent de figurer un animal « reconnaissable » par tous (fig. 62). Elles correspondent aux images mentales que nous possédons à travers notre éducation et notre culture. Elles ne sont pas éloignées du « réalisme » de l'image. D'une certaine manière, elles le supplantent. Elles permettent d'accéder à un autre niveau de représentation, le « naturalisme ».

Ces différents éléments ne sont pas présents simultanément sur chaque représentation. Ils nous ont permis d'établir les deux niveaux de détermination du corpus : « **ours sûr** » et « **ours possible** ». Nous avons classé dans le premier ensemble les représentations possédant au moins trois des quatre clés d'identification. Pour les figures limitées à un seul segment, la présence de deux éléments nous a semblé une limite nécessaire (par exemple, pour la tête : formes de la tête et de l'oreille).

Nous nous sommes également interrogés sur la question du **réalisme**, c'est-à-dire la proximité visuelle de l'image avec son modèle. Il est vite apparu que cette notion pouvait s'opposer à celle de la détermination et des clés d'identification. Elle lui est également fréquemment complémentaire.

Enfin nous avons étudié les **contextes** archéologiques et artistiques des représentations. Ils sont indispensables à la recherche de compréhension du rôle de l'image. En effet, si certains sites possèdent une homogénéité propre souvent reconnaissable à travers le style des représentations, nous nous sommes aperçus que d'autres critères, comme la localisation des figures dans les réseaux

souterrains, semblaient être traités de manière différente d'un endroit à l'autre. Leurs sens précis ne sauraient être recherchés. Ils témoignent cependant, par leur fréquence, de l'importance des facteurs contextuels.

### 2.1.c A propos des confusions

Dans la littérature nous avons plusieurs fois été confrontés à des déterminations multiples : « ours ou félin », par exemple.

Les ressemblances anatomiques entre certaines espèces, notamment au sein de l'ordre des Carnivores, sont souvent à la source de ces ambivalences ou de ces jeux graphiques. Les confusions sont d'autant plus fréquentes que l'espèce est peu représentée et que le référentiel disponible est de fait insuffisant.

L'ours fait partie des thèmes rares de l'art préhistorique. Il ne représente qu'environ 2% des représentations figuratives animales (Sauvet 1988). Malgré l'accroissement du nombre d'ours figurés, y compris dans notre corpus, ce pourcentage reste stable car les découvertes artistiques récentes sont nombreuses. Il n'est donc pas étonnant que l'ours soit fréquemment confondu avec d'autres animaux « rares », et surtout avec les Félidés, les Hyénidés, les Canidés, les Mustélidés et les Phocidés, tous carnivores.

Il nous a paru intéressant de nous arrêter sur les éléments importants de l'anatomie des familles animales mentionnées ci-dessus afin de montrer en quoi elles peuvent être distinguées ou rapprochées de l'ours, notamment sur des critères anatomiques.

## *Félins*

Parmi les félins, le Lion des Cavernes (*Panthera spelaea*) est l'espèce la plus figurée. Cet animal a disparu à la fin du Tardiglaciaire, vers 10.000 ans B.P. (Argant in Guérin et Patou-Mathis 1996).

Il ne diffère des actuels lions africains que « par sa grande taille (bien qu'elle puisse varier de façon importante aux périodes récentes) et par la réduction relative de la partie faciale du crâne [...]» (*op. cit.*, p. 205), ainsi que son absence de crinière, si l'on en juge par les représentations qui nous sont parvenues.

La silhouette du lion est élancée, plus étirée et moins massive que celle de l'ours. Son garrot est très marqué, notamment lorsque l'animal est en mouvement. Cette bosse est toutefois due à la saillie de l'omoplate et non à une accumulation de graisse. Ses épaules et ses cuisses sont puissantes mais ses membres sont fins. L'animal se déplace discrètement, le corps porté près du sol et la tête à l'horizontale. Il possède une longue queue fine, terminée par un pinceau de poils.

La tête des lions est petite et s'inscrit « dans un rectangle qui tend plus ou moins au carré » (Rousseau 1976). Vue de profil, sa forme s'apparente à un trapèze mais le plan alvéolaire du museau est disposé de manière oblique. Le petit côté du trapèze est donc fermé par une ligne dont le museau est le point le plus en avant et la lèvre inférieure le point le plus en arrière. Chez l'ours, ce tracé est droit, vertical, surmonté d'un museau proéminent. Sur les représentations préhistoriques des lions, les attributs du museau sont souvent marqués par une série d'arrondis.

Dans certains cas, les artistes ont représenté les vibrisses du lion, soit par des traits courbes, soit par des ponctuations indiquant leur point d'attache sur le museau. L'ours ne possède pas de vibrisse. Par contre, les autres détails anatomiques ne permettent pas de faire de distinction. Les yeux des lions sont petits et situés près du stop et les oreilles sont de forme arrondie.

Le lynx (*Lynx lynx*) peut être confondu avec l'ours à cause de la forme en trapèze de sa tête. L'animal est toutefois caractérisé par des oreilles en pointe, terminées par un pinceau de poils. La présence de ces poils permet d'exclure l'identification d'un autre animal que le lynx. Leur absence empêche toute identification précise.

## Hyènes

*Crocota crocuta spelaea*, la Hyène des cavernes, a beaucoup fréquenté les milieux karstiques au Paléolithique moyen et au début du Paléolithique supérieur. Pourtant, aucune représentation de cet animal n'est attestée avec certitude. Cependant certaines figures présentent une mosaïque de caractères attribuables à la hyène et à l'ours.

Mesurant près d'un mètre de longueur, la Hyène des cavernes possède un corps ramassé. Son tronc est massif mais ses pattes sont fines et assez peu musclées : elle charogne et n'a pas à poursuivre ses proies. Sa tête est épaisse et sa mâchoire très robuste, eu égard à son régime alimentaire (Crégut-Bonnoure *in* Guérin et Patou-Mathis 1996). Son museau est plus allongé que celui d'un lion. En profil, la tête d'une hyène rappelle celle de l'ours, même si les oreilles des hyènes actuelles sont plus grandes et plus pointues.

Par ailleurs, si certaines hyènes actuelles présentent un pelage tacheté sur le corps et le haut des membres (Hyène tachetée, *Crocota crocuta*), on ignore si c'était le cas pour l'espèce fossile. La présence de ponctuations sur une représentation de Carnivore ne saurait être une raison suffisante pour la considérer comme hyène. L'ours n°9 de la grotte Chauvet a été surnommé « la hyène » en raison de la présence de ces possibles taches. Anatomiquement il correspond pourtant parfaitement à l'ours. D'ailleurs il est construit selon les mêmes schémas que les autres ours du site.

### *Canidés*

Les loups (*Canis lupus*) et les renards (*Vulpes vulpes* et *Alopex lagopus*) sont peu présents dans le bestiaire préhistorique. Il existe moins d'une dizaine de représentations. Ces deux animaux ont en commun une tête allongée, au stop assez marqué.

Leurs oreilles sont en pointe. Leur corps est fin et leurs membres sont allongés. Ils possèdent une longue queue touffue. Peu d'éléments anatomiques autorisent *a priori* une confusion avec l'ours.

Toutefois certaines figures que nous avons étudiées présentent des oreilles de forme mal définie, associées à un museau allongé et à un stop marqué. Elles pourraient donc porter à confusion.

### *Gloutons*

Le Glouton (*Gulo gulo*) est parfois appelé un « ours miniature ». Il possède une anatomie similaire : tête allongée en trapèze, oreilles rondes assez courtes et corps trapu. Le glouton est un semi-plantigrade comme l'ours.

Les rares gloutons du bestiaire paléolithique présentent cependant un museau fin. Leur queue longue et touffue est également un élément permettant la distinction.

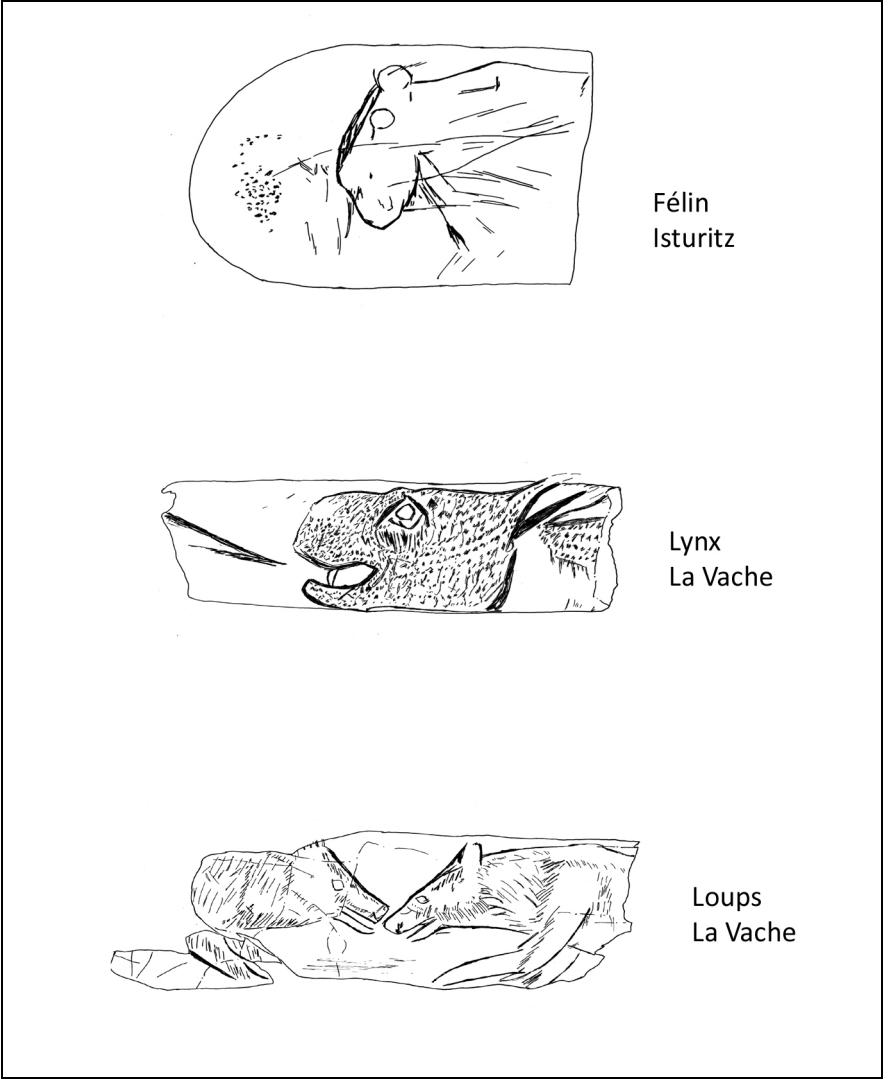
### *Phoques*

Les phoques font également partie de l'ordre des Carnivores et leur régime alimentaire est généralement omnivore comme l'ours. Cela implique une dentition, et donc une forme de la tête, analogue aux ours. Les phoques ne possèdent toutefois pas de pavillon externe de l'oreille.

Presque tous les phoques déterminés dans l'art préhistorique (moins d'une vingtaine) sont complets.

Le corps constitue le principal élément de reconnaissance de l'animal : « partout [...] le cou est large et court, le corps volumineux en torpille, prolongé par une queue élargie en palme, détaillée avec exactitude pour les exemplaires les plus achevés (Isturitz, Montgaudier, Mège). Avec l'absence des oreilles, c'est donc le profil général du corps d'un embonpoint très enveloppé qui confère à toutes les figurations une allure commune, évocatrice et réaliste, et quelles que soient les attitudes » (Sonneville-Bordes et Laurent 1963, p.79). Sur la tête les moustaches sont également souvent représentées.





**Fig. 63 : des représentations de carnivores**

### *Têtes humaines bestialisées*

Il existe enfin un cas de confusion entre l'ours et l'homme. Il porte particulièrement sur ce que A. Leroi-Gourhan nommait « têtes humaines bestialisées » (1965). Ces têtes sont surtout connues dans le Magdalénien périgourdin et quercynois. Elles sont caractéristiques avec leur nez transformé en museau. J. Gaussen y note également la présence de « la rondeur de la tête, la forme des oreilles ou la saillie importante du nez » (*op. cit.*, p. 91).

Les ambiguïtés avec l'animal (quel qu'il soit) sont nombreuses. L'ours leur est souvent comparé, comme le loup, le singe et même le « tapir, si l'on ne savait pas que cet animal ne vit qu'en Amérique du Sud » (Gaussen *in* G.R.A.P.P. 1993, p. 95). A. Leroi-Gourhan (1971).

Il ne s'agit généralement que de têtes isolées et vues de profil.

Ces humains bestialisés sont d' « une ambiguïté iconographique recherchée » (Vialou 1985, p. 8). Il ne s'agit pas de maladresse mais d'une volonté de rapprocher l'humain et l'animal, de les faire se correspondre, de les associer : « sous la main de l'artiste, une relation étroite est instaurée entre l'homme et l'animal » (Vialou, D., *op. cit.*).



**Fig. 64 : planche de comparaisons entre ours et humains bestialisés.  
composition A. Leroi-Gourhan, relevés d'H. Breuil**



**Chapitre 2 :**  
**Les Ursidés au figuré**  
**Corpus d'étude**



*D'après dessin Alice Redou*



## 2.2 Corpus d'étude

### 2.2.a Art mobilier

France

Périgord et Gironde

- Abri Blanchard (Sergeac, Dordogne) : 1 figure

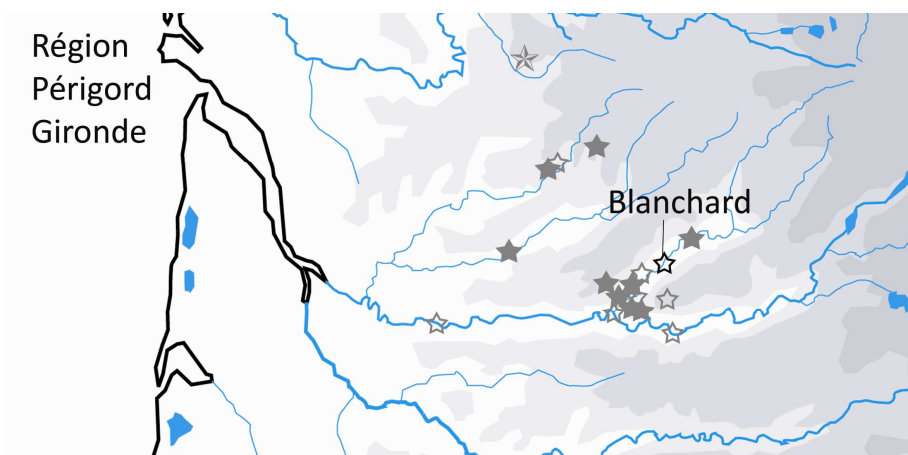
Le site est localisé du côté droit du vallon de Castelmerle, à proximité de la Vézère. Il est composé de deux abris distincts.

Le premier (Abri I ou Abri Didon) a été découvert en 1882 par M. Reverdit. L. Didon le fouille à partir de 1911. Le second (Abri II) a été étudié par D. Peyrony.

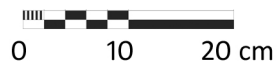
Plusieurs occupations aurignaciennes (Aurignacien I et II) sont notées ainsi qu'un ensemble gravettien dans l'abri II. L'industrie lithique et en matières dures d'origine animale est abondante. De nombreuses sagaies à base fendue ou losangique sont par exemple découvertes. Quelques baguettes façonnées en ivoire ont également été mises au jour.

L'art mobilier et la parure sont aussi présents. On connaît notamment un phallus en ronde-bosse sculpté dans un os. Des blocs ornés de décors partiellement figuratifs laissent supposer qu'à l'Aurignacien (et peut-être ultérieurement), le fond de l'abri était peint et gravé.


Le bloc portant la représentation n°1 provient des fouilles Didon dans l'abri I.



Blanchard n°1



Cliché B. et G. Delluc

Données muséographiques	
	Musée du Périgord
	Numéro d'inventaire : 4710
	Collection L. Didon
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : bloc
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 67 cm x H : 41 cm x ép. 18 cm
	Dimensions de la figure : L : 20 cm x H : 15 cm environ
Attribution : Aurignacien	

Blanchard n°1 est une tête en profil droit. Elle est localisée dans la moitié supérieure de la surface d'un grand bloc calcaire.

Elle est limitée à une gueule ouverte et aux commencements des lignes nasale et mandibulaire. Les deux lèvres sont massives et rectangulaires. Une saillie importante marque l'emplacement du stop. Celui-ci forme un angle droit. Deux tracés barrent la joue et la mandibule. Quatre dents pointues (canines ?) sont figurées dans la gueule ouverte. Elles sont décalées les unes par rapport aux autres, en occlusion.

Blanchard n°1 présente l'une des rares représentations de dents du corpus. Elles sont ici particulièrement mises en valeur par la technique de gravure profonde qui les fait ressortir en léger bas-relief.

L'absence d'oreille ne permet pas de confirmer le diagnostic mais la forme de la tête, associée à l'aspect massif se dégageant de la mâchoire, nous incitent à classer cet animal dans la catégorie « ours possible ».





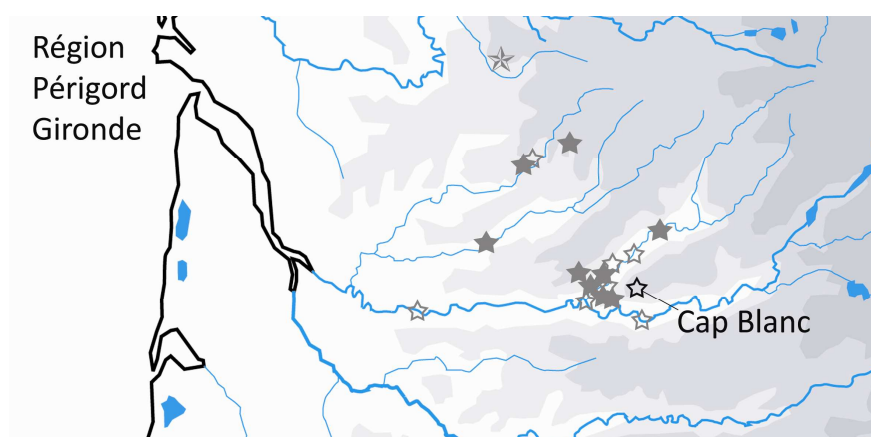
- Cap Blanc (Marquay, Dordogne) : 1 figure

Cet abri sous roche est situé en rive droite de la Beune. Il est situé à moins d'un kilomètre du site de Laussel.

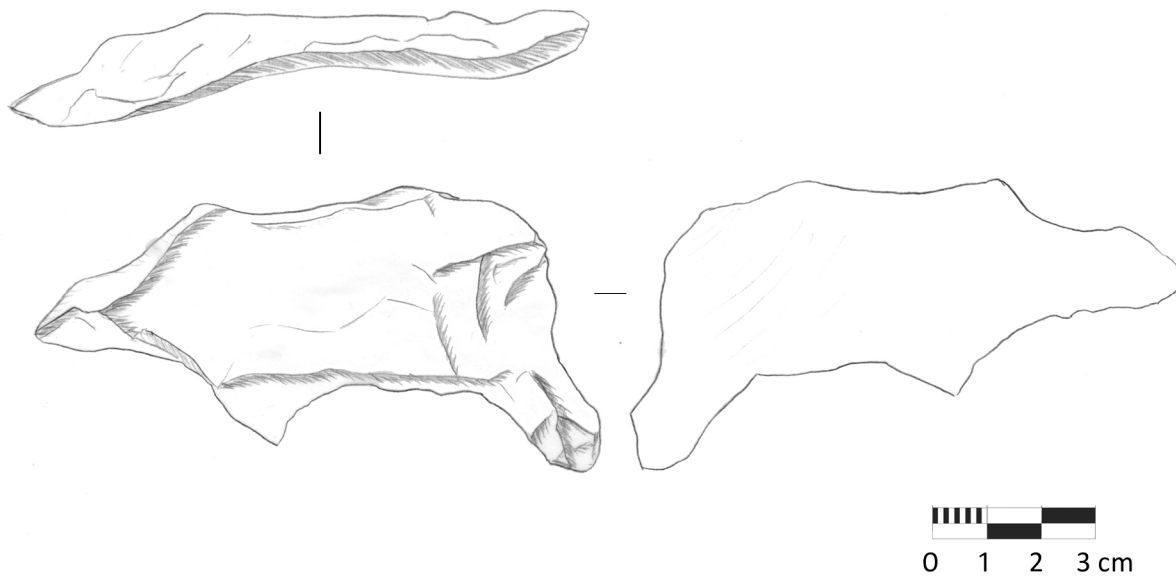
Le site du Cap Blanc a été découvert et fouillé en 1909. C'est R. Peyrille qui supervise les travaux pour le Docteur G. Lalanne. La frise sculptée qui orne le fond de l'abri est à cette époque en partie endommagée par les ouvriers. H. Breuil authentifie les représentations et les publie en 1911 avec G. Lalanne. Une sépulture est découverte au fond de l'abri par D. Peyrony et L. Capitan en 1912.


Des fouilles plus récentes (D. Peyrony en 1930, A. Roussot et J. Tixier en 1963) permettent de préciser les contextes archéologiques. On envisage aujourd'hui une courte occupation solutréenne (présence de pointes à cran) puis des habitats aux Magdaléniens moyen et supérieur. La frise est généralement attribuée au Magdalénien moyen, comme l'art mobilier. Celui-ci comprend un bâton percé et des blocs ornés qui pourraient être des fragments détachés de la frise. La parure est également présente (pendeloques à décor abstrait).

La représentation n°1 du Cap-Blanc est issue des fouilles de Peyrille. Son contexte chronologique précis n'est pas connu mais elle est attribuée au Magdalénien *stricto sensu*.



Cap Blanc n°1



Données muséographiques	
	Musée d'Aquitaine
	Numéro d'inventaire : 61.3.285
	Vitrine
Objet et support	
	Figure complète
	Ours possible
	Matière première : silex
	Type d'objet : éclat
	Technique : contour découpé
	Dimensions de l'objet et de la figure : L : 7,9 cm x H : 3,2 cm x ép. 1 cm
	Attribution : Magdalénien

Cette petite sculpture en silex a été réalisée selon la technique du contour découpé. Les bords de l'éclat ont été retouchés jusqu'à obtenir la forme souhaitée. Seule la face supérieure a été retouchée.

Les contours découpés en silex sont rarissimes dans l'art préhistorique.

La tête, placée à l'horizontale dans la continuité du corps, est de forme triangulaire. Elle est légèrement disproportionnée, petite par rapport à un corps plutôt massif. La bosse au garrot est très marquée et anguleuse. La ligne dorsale qui lui fait suite est plutôt rectiligne, comme la ligne ventrale. Par contre, la croupe est bien arrondie.

Un court membre antérieur en pointe a été dégagé. L'unique membre postérieur est plus long et en colonne. Il est positionné obliquement, tendu vers l'arrière. On peut noter une légère angulation avec le bas de la fesse. Aucun détail anatomique n'est présent sur la représentation.

Cette représentation peut être considérée comme un « ours possible » étant donnée la massivité du corps et la forme de la tête qui rappelle le trapèze.



- Les Eyzies - grotte Richard (Les Eyzies de Tayac-Sireuil, Dordogne) : 3 figures

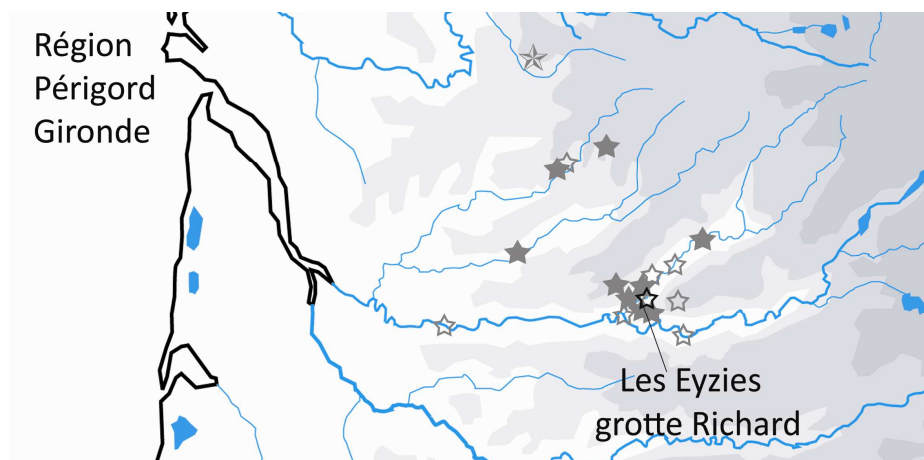
La grotte est située en rive droite de la Beune, près de sa confluence avec la Vézère.

Il s'agit de l'un des premiers sites découverts de la Vallée de la Vézère. Il a été fouillé dès 1863 par E. Lartet et H. Christy. Ils y ont découvert plusieurs fragments de brèche.

L. Capitan, D. Peyrony et H. Breuil (1906) puis R. Daniel (1972) ont étudié le matériel. Les artefacts lithiques et en matières dures d'origine animale sont nombreux. Pointes à cran et à face plane attestent d'une occupation solutréenne. Les burins becs-de-perroquet, les harpons à double rang de barbelures et les microlithes témoignent aussi d'un habitat important au Magdalénien supérieur.

Les objets d'art mobilier sont abondants. Il s'agit essentiellement de supports lithiques (plaque de schiste ou fragment de plancher stalagmitique). Quelques objets sont réalisés en matières dures d'origine animale. Le bestiaire est original : glouton et loup sont représentés.

Les trois ours proviennent des fouilles anciennes et sont attribués au Magdalénien supérieur.




Les Eyzies n°1



Relevé R. White et A. Roussot



Cliché R. White et A. Roussot

Données muséographiques	
	Musée Logan de Beloit (Wisconsin, U.S.A.)
	Numéro d'inventaire : 16490
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : fragment de plancher stalagmitique
	Type d'objet : plaque
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 16 cm x H : 13,5 cm x ép. : 4,1 cm
	Dimensions de la figure : L : 14,5 cm x H : 8,5 cm
Attribution : Magdalénien supérieur	

Cet ours entier a été gravé sur un fragment de plancher stalagmitique. Il est tourné à gauche.

La tête est légèrement penchée vers l'avant et de forme trapézoïdale. Le stop est à peine marqué. La ligne de mâchoire est légèrement concave. Le museau s'interrompt au niveau d'une cassure du support. L'œil semble absent mais la surface granuleuse du support pourrait être mise à profit pour l'indiquer.

Les deux oreilles sont présentes. Elles sont figurées par des demi-ovales placés en perspective de part et d'autre de la ligne frontale. L'oreille gauche, en premier plan, est détaillée de la conque.

La ligne du dos a été réalisée par de multiples incisions sur la nuque et au niveau des lombes. La bosse du garrot est notée. Elle est de petite taille. La ligne ventrale est à peine indiquée.

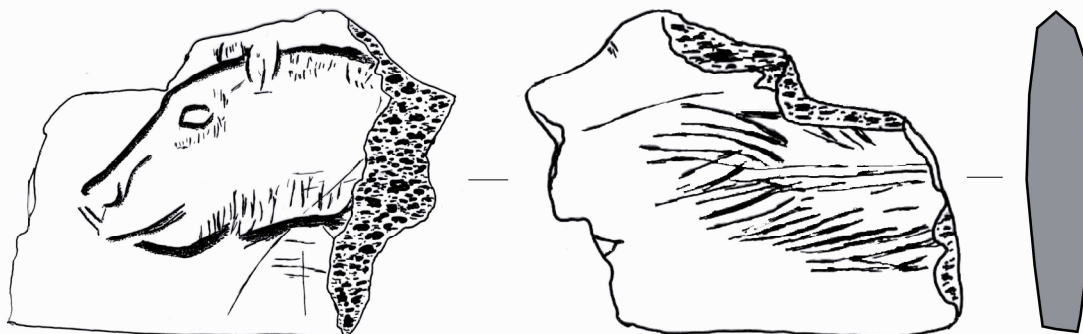
Deux départs de membres antérieurs sont figurés. Ils sont croisés, en mouvement. Les départs des pattes postérieures sont aussi présents, indiqués par des tracés rectilignes et obliques. La position générale de l'animal évoque un mouvement de marche.


Il s'agit sans aucun doute d'un « ours sûr ».

Plusieurs motifs sont superposés à l'animal. Ils pourraient évoquer des signes en « flèches ». Selon G. Tosello (2003), « le premier atteint l'ours à la gorge, un autre, pointe vers le haut, sur le flanc et le dernier, juste à sa gauche, se prolonge par une ligne sinueuse » (p.50). Les tracés censés représenter le fût de la flèche sont lisibles mais les extrémités sont plus douteuses et se mêlent à de nombreux traits parasites présents sur la surface. Un animal indéterminé tourné en sens inverse est superposé à l'ours.



Les Eyzies n°2



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 75127
	Collection : E. Lartet et H. Christy
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours sûr
	Matière première : os (côte)
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 2,9 cm x H : 2,4 cm x ép. 0,5 cm
	Dimensions de la figure : L : 2,2 cm x H : 1,6 cm
	Attribution : Magdalénien supérieur

Cette petite gravure présente une tête en profil gauche. Le support est fracturé de part et d'autre, sans doute de manière postérieure à la gravure car certains tracés sont interrompus. Les tracés de la moitié supérieure de la tête (front et nuque) sont incisés de manière très marquée.

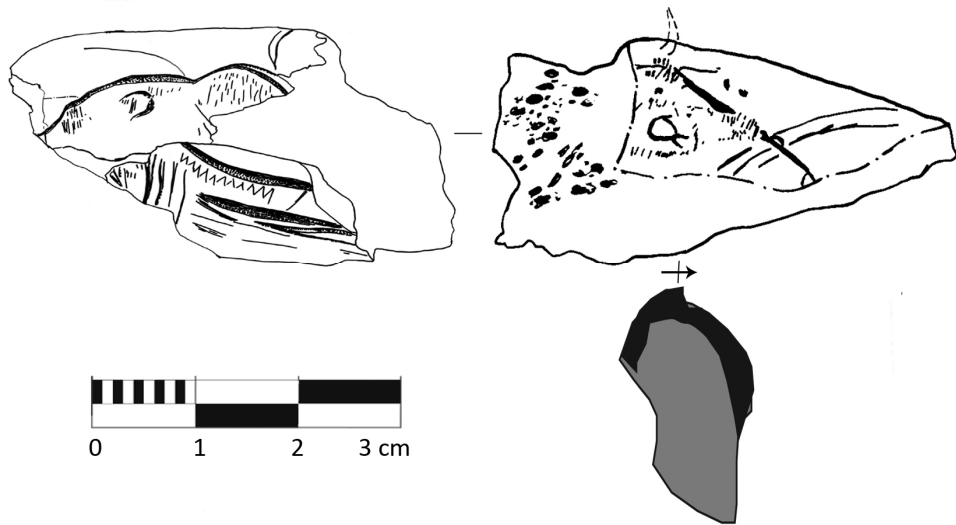
La tête est en forme de trapèze. La ligne naso-frontale marque le stop. Elle s'interrompt avant l'extrémité du museau. Le muflé est indiqué par une gravure précisant le naseau. L'œil est ovale, souligné par de courtes incisions indiquant du pelage. Les deux oreilles sont formées par deux parenthèses opposées qui interrompent la ligne nucale. L'oreille du second plan n'est parfaitement lisible qu'à la loupe binoculaire et n'avait pas été vue par les précédents auteurs.

Le pelage est noté également sur la nuque et le long de la gorge par des séries de courtes hachures.

Les oreilles et la forme de la tête permettent de confirmer le diagnostic d' « ours sûr ».


Au verso de la pièce est figuré un motif barbelé.

Les Eyzies n°3



Remontage possible de la représentation



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 76939
Objet et support	
	Figure incomplète : tête et rachis
	Ours sûr
	Matière première : bois de renne (et brèche)
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 6,1 cm x H : 3 cm x ép. 5 cm
	Dimension de la figure : L : 2 cm
Attribution : Magdalénien supérieur	

Cette gravure est exécutée sur un bois de renne fragmenté et pris dans une brèche. Une partie de la ligne dorsale de l'animal est figurée sur un morceau séparé de quelques millimètres du support de la tête.

La représentation est composée du sommet de la tête et du rachis. De la tête, on ne lit que la ligne frontale, formant une saillie au niveau de l'œil. Celui-ci est marqué par une série d'incisions. Ce traitement rappelle celui des yeux de certaines figures de bisons de la grotte Bourrouilla (Arancou). L'oreille est notée sur le côté de la tête. Elle forme un demi-ovale et le pelage y est marqué. Des chevrons le long de la ligne dorsale, sur laquelle le garrot est noté, pourraient également symboliser le pelage.

La rondeur de la ligne dorsale et la forme de l'oreille en font un « ours sûr ».

Au verso se trouve une gravure partielle de bison, limitée à une tête et une corne. La pointe de celle-ci est juxtaposée au dos de l'ours.



- Laugerie-Basse (Les Eyzies de Tayac-Sireuil, Dordogne) : 5 figures

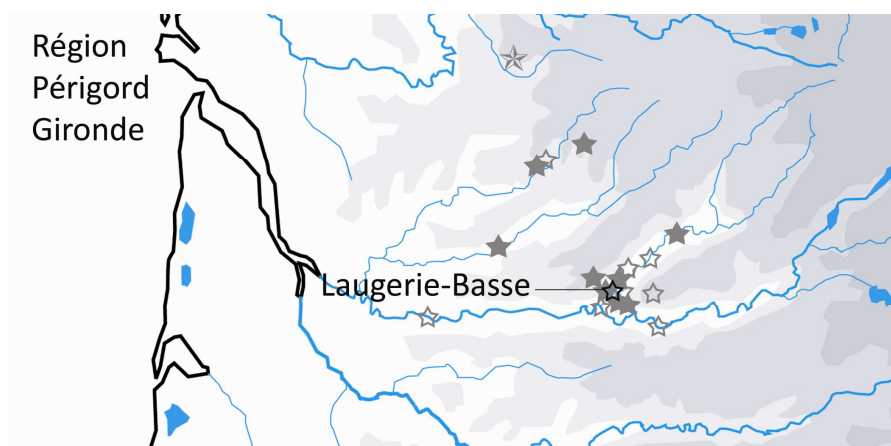
L'abri est situé en rive droite de la Vézère. Il est proche du site de Laugerie-Haute et du vallon de Gorge d'Enfer (abris du Poisson, Lartet et Pasquet, grottes d'Oreille d'Enfer et d'Abzac). Il est composé de deux abris distincts. L'Abri classique et l'abri des Marseilles sont séparés par une zone d'éboulis. L'ensemble s'étend sur plus de deux cents mètres.

L'abri classique est découvert par E. Lartet et H. Christy en 1863. Ils le fouillent partiellement. Le marquis P. de Vibraye et P. Girod et E. Massénat en prolongent l'étude entre 1863 et 1866. Le site est très riche en artefacts et notamment en objets d'art. Il est véritablement pillé dans les dernières années du XIXème siècle par les collectionneurs de la région. Des fouilles sont reprises à partir de 1912 par D. Peyrony, J.-A. Lebel et J. Maury.

Des vestiges de sépultures sont découverts sous des blocs d'effondrement. Ils sont attribués au Magdalénien moyen (15660 +/- 130 ans B.P., Gif). Les couches archéologiques mises au jour font état d'une présence humaine du Magdalénien moyen à l'Azilien (Néolithique dans l'abri des Marseilles). L'industrie lithique est abondante (lames, lamelles, grattoirs notamment) comme l'industrie sur matières dures d'origine animale. De très nombreux poinçons, aiguilles et lissoirs sont découverts.

L'art mobilier est fréquent, surtout au Magdalénien moyen. Il se développe sur tout support et selon diverses techniques : gravure, ronde-bosse, bas-relief...

Les cinq représentations que nous avons étudiées sont attribuées au Magdalénien, sans plus de précision. Trois objets ont disparu. Ils provenaient de collections anciennes (Bourlon, Hauser et Girod-Massénat).



Laugerie-Basse n°1



Cliché H. Breuil

Données muséographiques

*Pièce non localisée ( collections de l'I.P.H. ?)*

Collection M. Bourlon

Objet et support



Figure complète

Ours sûr

Matière première : schiste

Type d'objet : plaque

Technique : gravure

*Dimensions de l'objet ignorées*

*Dimensions de la figure ignorées*

Attribution : Magdalénien

Cette représentation gravée sur plaque de schiste n'est connue que par une photographie et un relevé de H. Breuil (1916). Elle fait partie d'une collection d'art mobilier ayant appartenu au Capitaine M. Bourlon. Une partie de la collection a pu être retrouvée<sup>9</sup> mais pas cette pièce. Elle provenait de l'abri « classique » de Laugerie-Basse.

L'animal est entier, tourné à gauche. Sa tête est de forme trapézoïdale. Elle est portée vers le bas.

Les lignes naso-frontale et mandibulaire sont rectilignes. Le stop se devine dans une très légère inflexion de la tête.

La ligne dorsale débute à la suite d'une interruption du tracé au niveau de la nuque. Elle présente un garrot saillant, anguleux, suivi d'une encoche creusée. Le trait est à nouveau interrompu au niveau des lombes mais la fesse est notée. Elle est à peine convexe.

Les deux membres antérieurs de l'ours sont présentés en mouvement. L'un est projeté vers l'avant, l'autre vers l'arrière. Leur extrémité est pointue, fermée mais sans main individualisée. Le coude est noté par une inflexion de la ligne du contour. La ligne ventrale est très bombée. Les deux membres postérieurs sont présents. Celui du premier plan (le gauche) occulte en partie le second. La cuisse de la patte gauche est épaisse et la cheville est notée. Les pieds sont esquissés.

La forme de la tête et du corps et la massivité du tronc nous permettent de considérer cette figure comme un « ours sûr ».

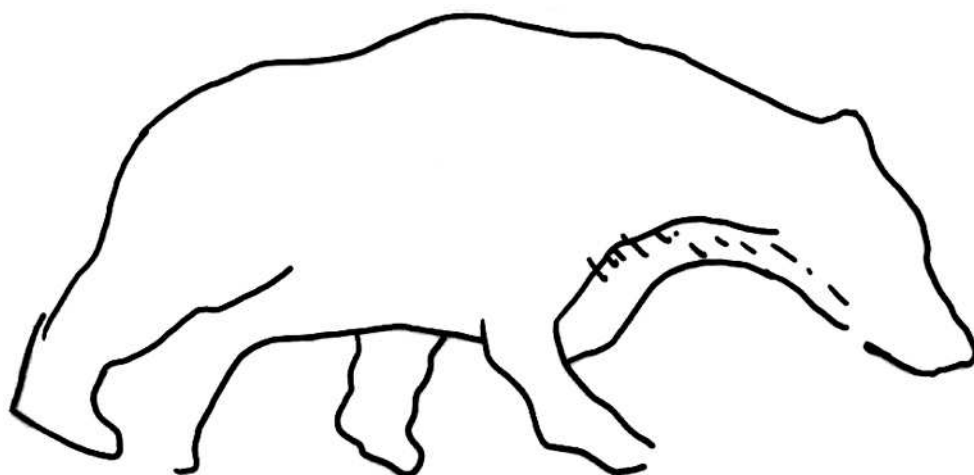
H. Breuil note que se trouve derrière l'ours « une tête d'un autre animal, peut-être un second Ours » (Breuil 1916, p.17). Nous avons choisi de ne pas retenir cette lecture, peu lisible sur la photographie (contours repassés ?).

---

<sup>9</sup> Dans le cadre d'un programme d'étude des collections d'art mobilier conservées à l'Institut de Paléontologie Humaine, dirigé par P. Paillet.



Laugerie-Basse n°2



Dessin d'après H. Breuil, L.-R. Nougier et R. Robert

Données muséographiques

*Pièce disparue*  
Collection O. Hauser

Objet et support

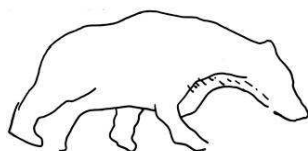


Figure complète  
Ours sûr  
Matière première : calcaire  
Type d'objet : plaque  
Technique : gravure  
*Dimensions de l'objet ignorées*  
Dimension de la figure : L : 25 cm (selon O. Hauser)  
Attribution : Magdalénien

Cet ours marchant n'est connu que par un relevé d'H. Breuil. La plaque calcaire sur laquelle il a été réalisé fait partie d'un ensemble d'objets emportés en Allemagne par O. Hauser. La collection a aujourd'hui disparu.

L'animal présente une grosse tête portée basse, trapézoïdale. Le stop est marqué et le front convexe. Le museau est noté par l'extrémité allongée et arrondie du museau qui est lui-même épais. Ni l'œil, ni la gueule ne sont indiqués. L'oreille est marquée par une saillie convexe entre les lignes frontale et nucale.

Le cou est épais, en extension vers le bas. Le poitrail forme un arc de cercle doublé d'un second tracé. Les membres antérieurs sont courts. La patte avant droite est projetée vers l'avant, avec une main dessinée. L'autre patte est en retrait, la main également notée. Dans les deux cas, les tracés ne sont pas rectilignes mais sinueux, indiquant coude, cheville et talon.

La ligne ventrale est droite et la ligne dorsale bombée. La croupe est convexe. Les deux membres postérieurs sont présents. Celui de droite, en premier plan, possède un pied bien individualisé. L'autre membre n'est indiqué que par le tracé de sa limite antérieure. L'animal est présenté dans une attitude dynamique, probablement au pas.

Cette représentation est un « ours sûr » car elle combine l'ensemble des clés d'identification de l'animal.

Laugerie-basse n°3



Dessin P. Girod et E. Masséat

Données muséographiques

*Pièce non localisée (collections du M.A.N. ?)*

Collection P. Girod et E. Masséat

Objet et support



Figure incomplète : avant-train

Ours possible

Matière première : bois de renne

Technique : gravure

*Dimensions de l'objet ignorées*

*Dimensions de la figure ignorées*

Attribution : Magdalénien

Il s'agit d'un animal gravé sur un bois de renne. Il est disposé de manière verticale, si on se réfère au relevé publié par P. Girod et E. Massénat (1900).

La tête n'est pas individualisée. Elle est placée dans la continuité du torse qui est peu épais. Deux oreilles sont indiquées en pointe de part et d'autre du sommet de la tête.

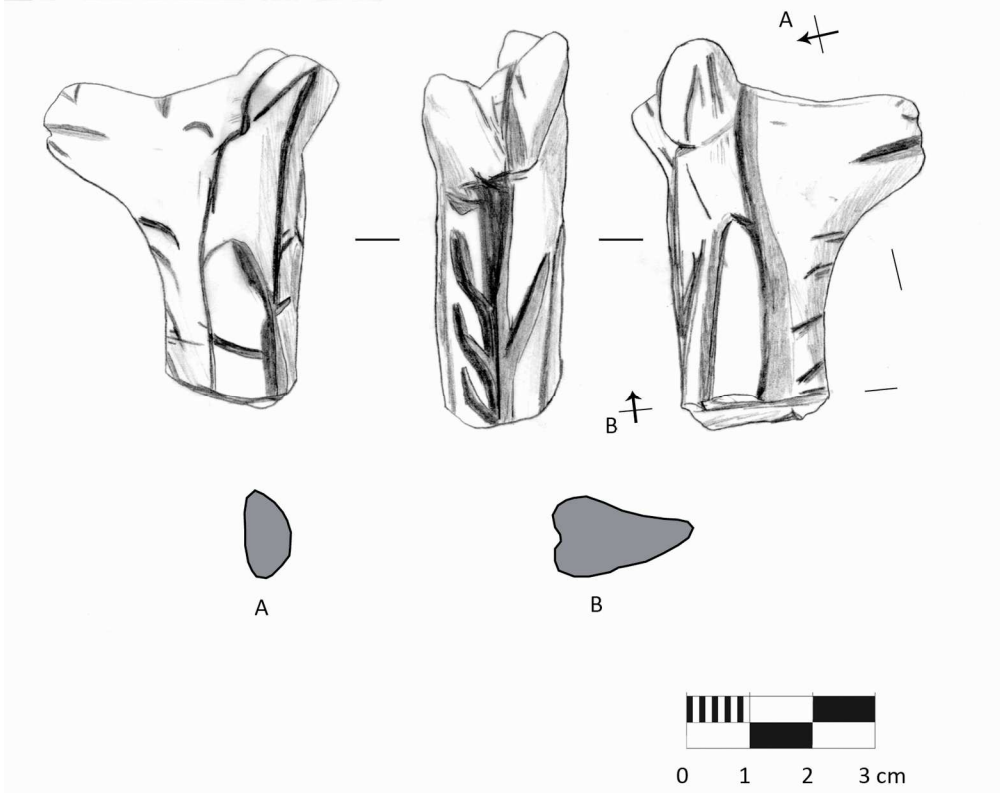
Une patte avant se distingue bien. L'épaule est large et l'avant-bras fin. Elle est fléchie au niveau du coude. Le membre est fermé mais la main n'est pas indiquée.

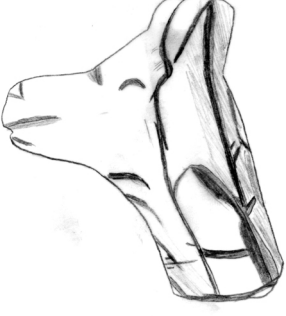
Nous le considérons comme un « ours possible ». La position du bras est vraisemblable d'un point de vue anatomique et la forme des oreilles correspond bien à un animal vu de face ou de dos.



**Fig. 65 : forme des oreilles pour un ours vu de dos**

Laugerie-Basse n°4



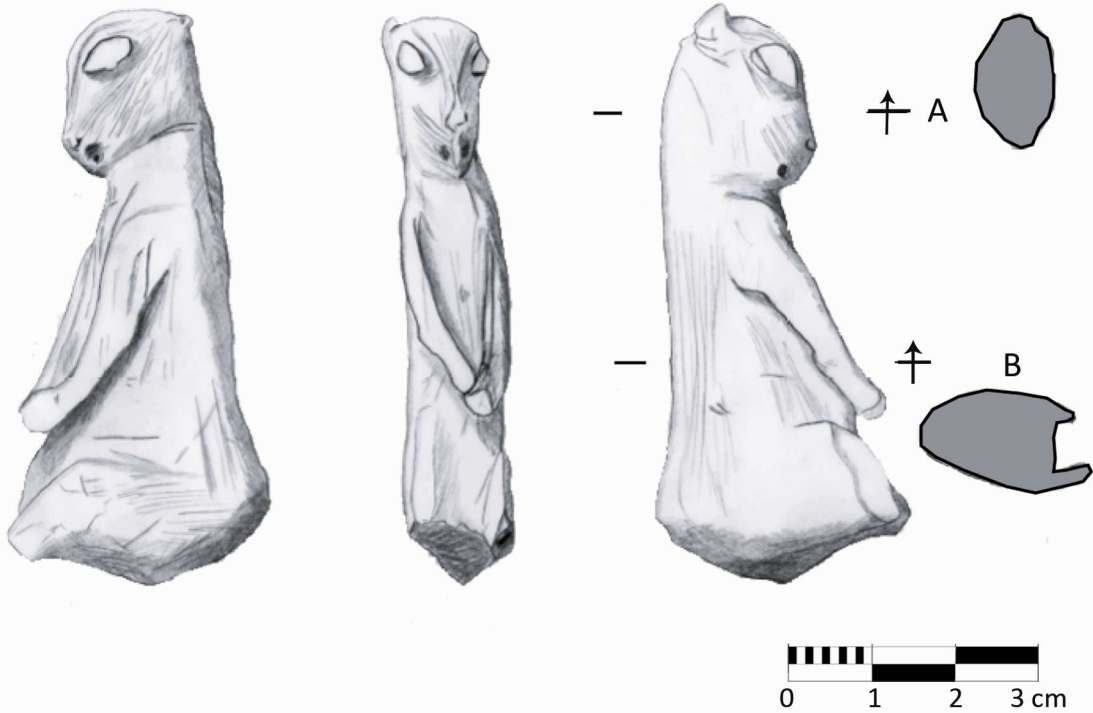
Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 53753
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : bois de renne
	Type d'objet : ronde-bosse
	Technique : ronde-bosse et gravure
	Dimensions de l'objet et de la figure : L : 4,3 cm x H : 6 cm x ép. 1,7 cm
	Attribution : Magdalénien


Il s'agit d'une petite tête façonnée en ronde-bosse dans un bois de renne. Les deux profils ont été décorés de manière analogue sans être totalement identiques.

La tête possède un museau très allongé et est trapézoïdale. Le museau est de même dimension que la partie crâniale. L'œil n'est marqué que sur le profil gauche, par un demi-cercle. Les autres détails de la tête sont précisés sur chaque face. Les deux oreilles sont en bas-relief, de forme ovale et elles sont allongées. La conque y est notée. Le naseau est marqué par un double tracé anguleux et la gueule est incisée à l'horizontale de part et d'autre. D'autres tracés présents sur la gorge et sur la ligne nucale pourraient être l'indication d'un pelage. Toutefois le motif de la ligne nucale présente un aspect très construit qui évoque un signe ramiforme.

La présence et la forme des oreilles nous permettent de considérer cette figure comme un ours « possible », malgré son museau allongé.

Laugerie-Basse n°5



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 53761
Objet et support	
	Figure complète
	Ours possible
	Matière première : bois de renne
	Type d'objet : ronde-bosse
	Technique : ronde-bosse et gravure
	Dimensions de l'objet et de la figure : L : 2,2 cm x H : 7,8 cm x ép. 1,4 cm
	Attribution : Magdalénien

Il s'agit d'une autre ronde-bosse réalisée dans du bois de renne. L'animal, assis, est en position originale. Cela constitue probablement une adaptation contrainte du support. L'animal est complet.

La tête présente une forme de trapèze très évasé. Le museau est très court. Le front est bombé. Le stop est souligné par une légère concavité. Le petit mufle est en saillie et souligné de plusieurs traits gravés sur la face de l'animal. La mandibule est courte et la gueule n'est pas marquée. Une petite perforation est présente à son emplacement. Deux grands yeux en amande ont été réalisés en relief exhaussé. Ils sont soulignés par l'arête nasale. Deux oreilles, dont l'une est cassée, apparaissent également en relief. Elles sont de petite taille et de forme triangulaire.

La partie antérieure du corps est plutôt grêle. Les deux pattes avant sont fines et les épaules marquées. Elles sont collées au poitrail et au ventre. Les mains sont jointes, mais seule la gauche est individualisée.

La ligne de dos est rectiligne, sans garrot et la croupe est plutôt convexe. Le ventre est assez massif, surtout dans sa partie basse. Les membres postérieurs fracturés au niveau des cuisses sont très épais et placés à l'horizontale. La flexion du genou est encore perceptible sur la patte gauche.

De nombreuses incisions fines sur la tête et le corps semblent indiquer le pelage.

La forme de la tête et la massivité de la partie postérieure de l'animal nous permettent de le considérer comme un « ours possible ».



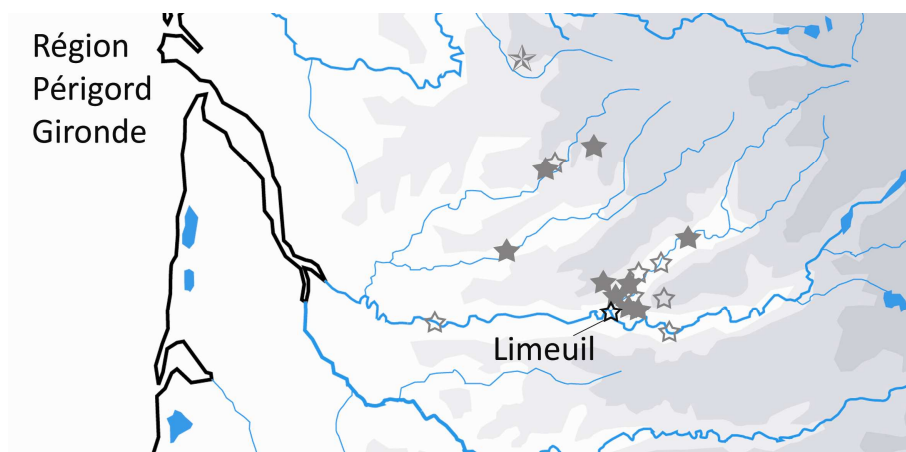


- Limeuil (Limeuil, Dordogne) : 2 figures

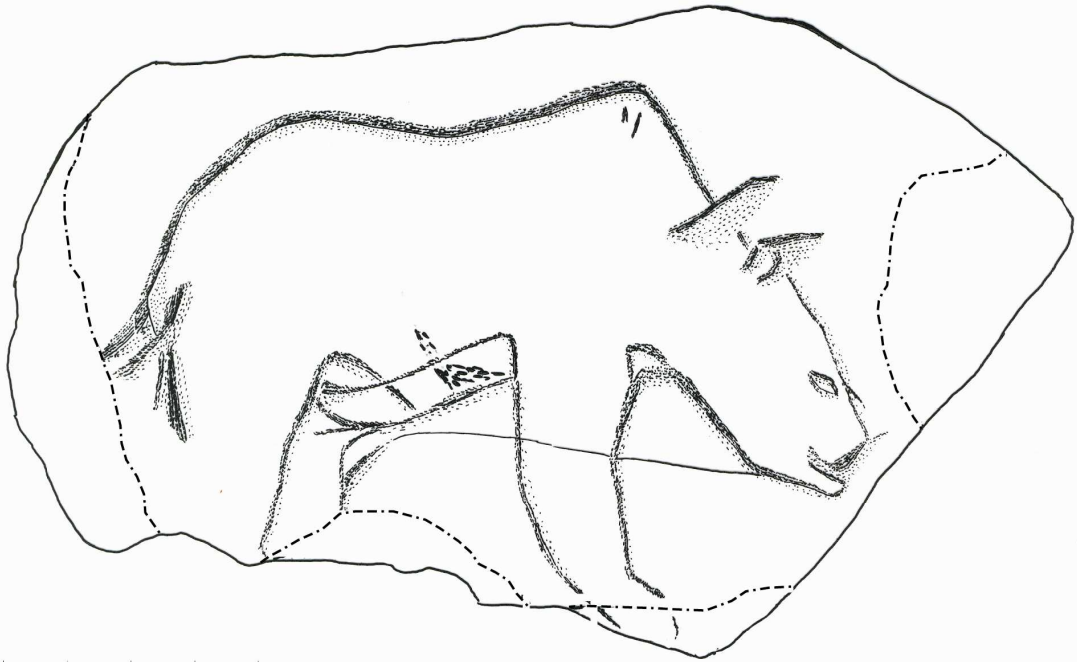
Le site de Limeuil est aujourd'hui détruit. Il se trouvait à l'emplacement de l'actuel village, le long de la rive droite de la Vézère, près de sa confluence avec la Dordogne.

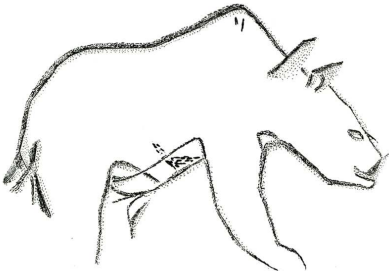
Les fouilles ont été conduites par J. Bouyssonie entre 1909 et 1913. L'unique couche a été datée au Magdalénien supérieur (11 720 +/- 110 ans B.P., Gif 8040). Toutefois les contextes archéologiques sont peu précis, notamment à cause de la position très en pente du site. Il s'agit d'ailleurs, au moins partiellement, de dépôts secondaires.

L'industrie lithique présente de nombreux burins dièdres, des grattoirs et des burins becs-de-perroquet. On connaît également des outils réalisés en matières dures d'origine animale. Beaucoup sont décorés (lissoirs, bâtons percés,...). L'art mobilier est cependant essentiellement réalisé sur des plaques de calcaire. Il existe près de 300 supports de ce type. Beaucoup sont cassés. Ils ont été ornés pour la plupart de motifs figuratifs (rennes, chevaux...). Les représentations sont très réalistes et souvent associées à de possibles représentations d'armes. Ces objets ont fait l'objet d'une étude détaillée par G. Tosello (2003).



Limeuil n°1



Données muséographiques	
	Musée d'Histoire naturelle de Lyon
	Numéro d'inventaire : E-755 - 8000 88 58
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : plaquette
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 19 cm x H : 11 cm x ép. 4,3 cm
	Dimensions de la figure : L : 11,8 cm x H : 8,7 cm
	Attribution : Magdalénien supérieur


Cette figure est gravée au centre d'une plaquette de calcaire. Elle est complète et tournée à droite.

L'animal est trapu et son port de tête est bas. De forme trapézoïdale, la tête est particulièrement massive. Le museau est épais et court. Le stop n'est pas indiqué. L'œil est noté en amande. La gueule est légèrement ouverte, la mandibule apparaissant en prognathisme. Le mufler n'est pas détaillé mais l'extrémité du museau est soulignée par un raclage. Ce même procédé a été utilisé pour mettre en valeur les deux oreilles. Celles-ci sont placées en file, sur la ligne nucale. Elles sont de grande taille et leur extrémité est pointue. Pour chaque oreille, le bord postérieur est gravé alors que l'avant est raclé. Sur l'oreille la plus en avant la conque a été indiquée.

La ligne dorsale de l'animal présente un garrot très marqué suivi d'une ensellure creusée et d'une croupe arrondie. La gravure profonde renforce l'impression de massivité qui se dégage de la représentation. Le membre antérieur est épais et présente des flexions légères au coude et au poignet. La main est placée sur le bord du support et n'est pas fermée. La ligne ventrale est double et convexe. Deux membres postérieurs sont notés. La patte droite, en premier plan, est en pointe et à la cuisse large. Sa délimitation postérieure s'interrompt sous la fesse. Une autre patte est en partie occultée, placée légèrement en avant de la précédente. A nouveau, le pied est absent et le membre ouvert. Enfin, une petite queue arrondie à son extrémité a été soigneusement gravée et raclée. Elle est décollée de la fesse. La massivité du corps et les formes de la ligne dorsale et de la tête nous conduisent à considérer cette représentation comme un « ours sûr ».

Limeuil n°2



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 56751-95
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : bloc
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 46 cm x H : 26,2 cm x ép. : 5,5 cm
	Dimension de la figure : L : 35 cm
Attribution : Magdalénien supérieur	

La seconde figure de Limeuil est gravée sur un support calcaire de grande dimension. L'animal est entier et tourné à gauche. Le contour supérieur du support est utilisé comme ligne dorsale et un relief de la surface souligne le contour du museau.

La tête est placée à l'horizontale et est en forme de trapèze. Le stop et le front bombé sont présents. La mâchoire inférieure est gravée et présente une lèvre inférieure épaisse, à extrémité rectangulaire. La gueule est ouverte. Un petit œil ovale est noté et l'oreille est indiquée sur la ligne nucale par deux parenthèses opposées encadrant un troisième tracé. Elle est positionnée verticalement.

La ligne dorsale est implicite mais la nuque et la croupe sont gravées. Un éclat important a enlevé le flanc de l'animal dont la ligne ventrale est encore visible. Elle est notée par un double tracé convexe. Deux membres antérieurs, en colonne et non fermés, sont indiqués. Celui du premier plan est projeté légèrement vers l'avant. Le talon est marqué. Le second est complété par deux griffes falciformes.

Les deux membres postérieurs sont figurés en attitude dynamique. Il est possible d'envisager un mouvement de marche (pas ?). Le membre le plus en avant est très mince et son pied est noté. Le second est plus épais, mais aminci au genou. Le pied est aussi indiqué, pointe tendue vers le bas. La fesse est légèrement convexe et une queue courte, pointue et décollée du corps complète cet animal.

Sur le train postérieur on peut lire un petit motif angulaire. Selon G. Tosello, il s'agit d'un signe qui « frappe [l'ours] à la cuisse » (2003, p.245).

La représentation est celle d'un « ours sûr » puisque toutes les clés d'identification sont réunies.



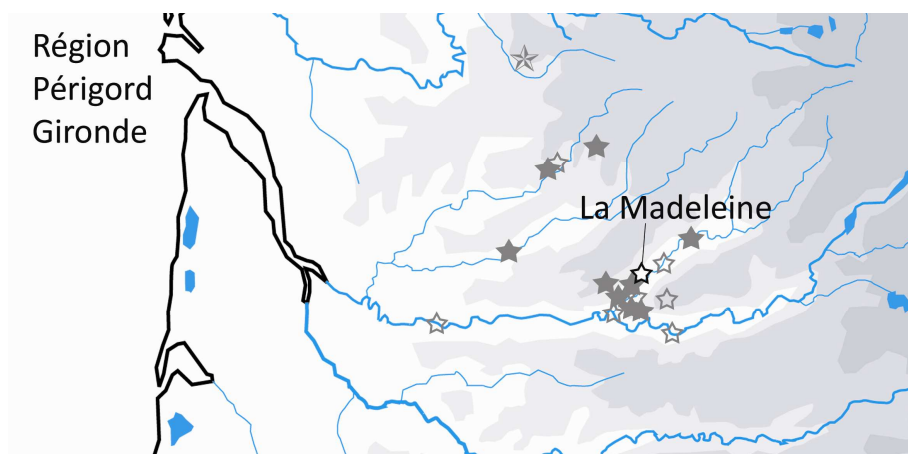
- La Madeleine (Tursac, Dordogne) : 4 figures

L'abri s'ouvre en rive droite de la Vézère. Il mesure près de deux cents mètres de long.

Les premières recherches ont été menées par E. Lartet et H. Christy. Elles datent de 1863. Ensuite, P. Girod et E. Masséat (1895), E. Rivière (1901) et de nombreux autres chercheurs s'intéressent à ce site qui a donné son nom au Magdalénien. D. Peyrony et L. Capitan y effectuent des fouilles importantes (1928). Les travaux les plus récents sont ceux de J.-M. Bouvier (1977).

La stratigraphie est complexe. Elle est divisée en trois couches principales, du Magdalénien moyen au Magdalénien final (entre 13 440 +/- 300 B.P. et 12 640 +/- 260 B.P., Ly 922 et Ly 919). Une sépulture d'enfant, associée à une parure riche, est attribuée au Magdalénien moyen. L'industrie lithique et osseuse est abondante et très caractéristique. On remarquera aussi l'utilisation fréquente d'ocre, peut-être répandu sur les sols d'habitats. Les objets d'art mobilier sont nombreux et proviennent de toutes les couches. Quelques œuvres sont très connues, comme le « Bison se léchant le flanc ».


Tous les objets que nous avons étudiés proviennent des fouilles de D. Peyrony.





La Madeleine n°1



Données muséographiques	
	Musée Nationale de Préhistoire
	Vitrine
Objet et support	
	Figure incomplète : patte
	Ours possible
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : plaquette
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 15,5 cm x H : 9,2 cm x ép. : 2 cm
	Dimension de la figure : H : 4,3 cm
	Attribution : Magdalénien moyen (Magdalénien IV, fouilles Peyrony, couche inférieure)

La figure n°1 de La Madeleine est limitée à deux pattes isolées. Elles ont été gravées sur une plaquette de calcaire.

Elles sont composées uniquement du segment distal du membre (bras et mains) et sont terminées par des griffes. On peut en distinguer quatre sur la patte de droite, deux sur la patte la plus à gauche. Dans les deux cas, les griffes sont figurées par des tracés rectilignes. Du pelage est peut-être noté le long des membres par des traits parallèles aux tracés de contours. Un grand saumon est juxtaposé aux pattes. Il est complet et détaillé (bouche, œil, nageoires...).

La pièce est aujourd'hui partielle mais selon G. Tosello (2003), « tous les bords sont des cassures d'âge magdalénien ; telle quelle, la plaquette peut être considérée comme entière » (p. 353). Toutefois, l'ours aurait été réalisé « en une première phase alors que la plaquette était plus grande » (*id.*). Il est difficile de savoir si le support a été fracturé volontairement, pour le limiter aux pattes de l'animal.


L'absence d'autres détails nous autorise seulement à considérer cette figure comme « ours possible ». Cependant, l'association de l'Ursidé et du saumon correspond à la réalité éthologique. Elle permet même d'envisager une mise en situation narrative, peut-être une « scène de pêche ».

La Madeleine n°2



Relevé G. Tosello 2003



Données muséographiques	
	Musée National de Préhistoire
	Vitrine
Objet et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours possible
	Matière première : schiste
	Type d'objet : plaque
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 31 cm x H : 14,5 cm x ép. : 2,3 cm
	Dimension de la figure : L : 7,4 cm
Attribution : Magdalénien supérieur	

Cette figure est limitée à un avant-train tourné à gauche. Elle a été gravée sur une plaquette de schiste et est associée à plusieurs représentations indéterminées, à un anthropomorphe (limité à la jambe et superposé à l'ours) et à deux lynx. L'ours est par ailleurs surchargé de nombreux tracés. Sa lecture est complexe.

On distingue une tête trapézoïdale surmontant un cou tendu. Le stop est indiqué et la gueule ouverte. L'œil est rond, placé au-dessus de l'angulation fronto-nasale. Il n'y a pas d'oreille.

Le corps de l'animal s'interrompt à l'emplacement du garrot et la ligne ventrale est indiquée par deux tracés. Les deux membres antérieurs sont présents. Au premier plan, le membre gauche est tendu vers l'avant. Il est fermé par un pied réaliste en flexion. Le coude lui-même semble légèrement fléchi. Le second membre est esquissé, en colonne et ouvert à son extrémité.

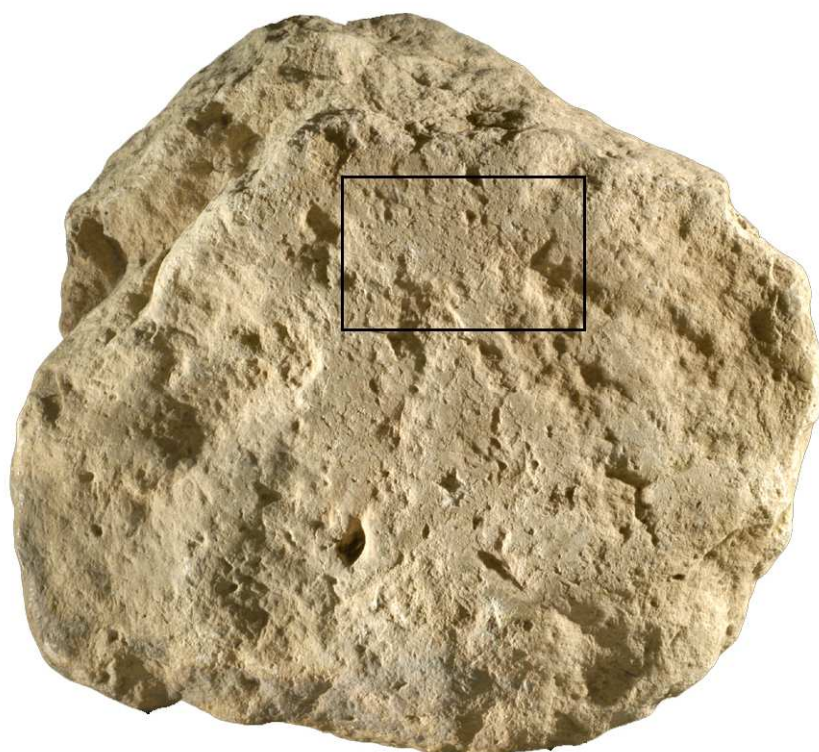
La position des membres permet de suggérer la représentation d'un animal en marche, au pas.

L'absence des oreilles et de la ligne dorsale nous empêche d'assurer la détermination. Nous considérons donc cette représentation comme un « ours possible ».


La Madeleine n°3



Madeleine n°3 - croquis



Cliché © MNP Les Eyzies – Dist. RMN- P. Jugie

Données muséographiques	
	Musée National de Préhistoire
	Réserves « ancien musée »
Objet et support	
	Figure incomplète : tête et rachis
	Ours possible
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : bloc
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 38 cm x H : 35 cm x ép. 15 cm
	Dimension de la figure : 10,6 cm
	Attribution : Magdalénien (fouilles Peyrony)


Gravée au centre d'un gros bloc calcaire, cette figure est limitée à la tête et à la ligne dorsale.

La tête est portée vers le bas. Elle se résume à une ligne frontale convexe et à un museau en pointe. Sa moitié inférieure est à peine esquissée.

La ligne dorsale de l'animal est également convexe. La croupe marque un angle obtus et on peut lire la fesse dans une série d'incisions obliques plus fines. Le ventre n'est pas gravé mais apparaît en volume si l'on considère la concavité de la surface à cet emplacement. De la même façon, on peut lire l'œil dans une cupule naturelle. Il s'agit d'un « ours possible ».

La Madeleine n°4



Données muséographiques	
	Musée National de Préhistoire
	Vitrine
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours sûr
	Matière première : bois de renne
	Type d'objet : baguette demi-ronde
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 13 cm x H : 1,5 cm x ép. 1 cm
	Dimension de la figure : L : 3,6 cm
	Attribution : Magdalénien

Il s'agit d'une tête gravée sur une baguette demi-ronde. Tournée vers la gauche, elle est placée face à un motif complexe évoquant un sexe masculin.

La tête est placée à l'horizontale et est cadrée sur le support. Elle est rectangulaire et son stop est à peine marqué. Son front est également peu convexe. Le museau est détaillé d'un mufler en saillie arrondie. L'œil est également rond, prolongé vers le bas et l'avant par un tracé oblique. Une oreille, en demi-ovale, est placée en arrière sur la ligne de la nuque. Elle est pincée à son extrémité. La conque y est notée par un trait rectiligne. Enfin, la gueule est également présente et ouverte. La lèvre inférieure est fine et la mandibule est légèrement prognathe.

Le pelage est indiqué par des séries de courtes incisions parallèles sur le front et la joue. La forme de la tête et celle de l'oreille nous permettent de conclure à un « ours sûr ».

Les motifs associés à l'animal ont été décrits différemment selon les auteurs. Le phallus est le plus régulièrement évoqué. S. de Saint-Mathurin (1976) y voit cependant une tête de biche « dégénérée » (selon le mot de H. Breuil). La figure à l'extrémité gauche du phallus a été identifiée par H. Breuil, L. Capitan, et D. Peyrony (1924) comme un sexe féminin. G.-H. Luquet (1939) mentionne plutôt « des fesses encadrant un anus ».





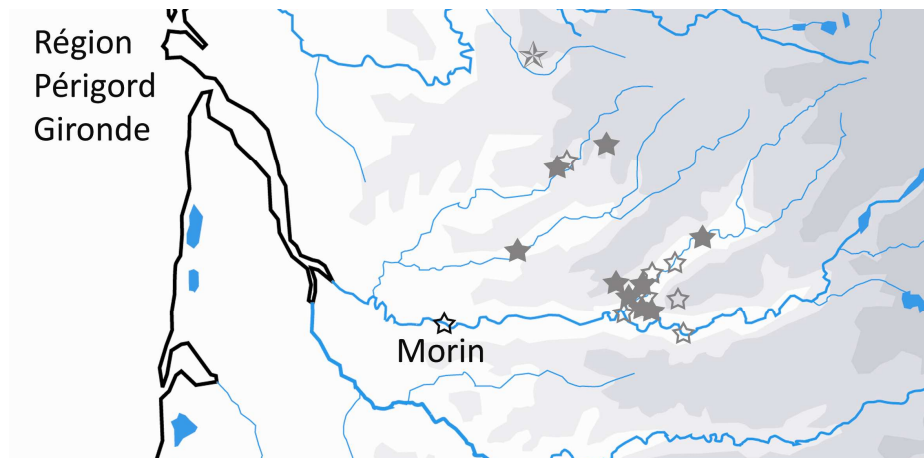
- Abri Morin (Pessac-sur-Dordogne, Gironde) : 1 figure

Ce site s'ouvre dans le petit vallon de Pessac.

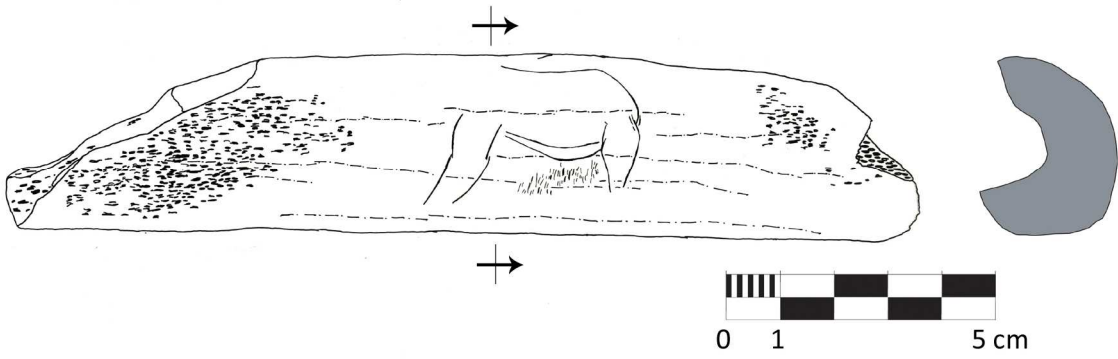
Il est découvert et fouillé dans les années 1950 par R. Deffarge. La monographie du site est publiée en 1975.

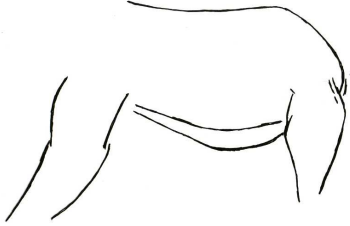
Deux couches principales sont reconnues. Elles sont attribuées au Magdalénien supérieur et final et aux débuts de l'Azilien (10480 +/- 200 ans B.P., Gif 2105). Les artefacts en matières dures d'origine animale, notamment les harpons, sont nombreux.

L'art mobilier est particulièrement abondant (75 objets). La très grande majorité a été réalisée sur support osseux. Ont été gravés de nombreux rennes et chevaux. Des thèmes habituellement absents du bestiaire sont aussi représentés : outre l'ours, des serpents ou des poissons sont ainsi figurés.



Morin n°1



Données muséographiques	
	Musée d'Aquitaine
	Numéro d'inventaire : 88.47.76
	Vitrine
Objet et support	
	Figure incomplète : acéphale
	Ours sûr
	Matière première : os
	Type d'objet : retouchoir
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : 17 cm x H : 3,35 cm x ép. 1,32 cm
	Dimension de la figure : L : 4, 3 cm
Attribution : Magdalénien supérieur	

Il s'agit d'un ours acéphale tourné à gauche. Il est gravé sur une diaphyse d'os long. L'animal est parfaitement proportionné et d'aspect massif. Il est bien centré sur le support qui a servi également de retouchoir. Les stigmates de percussion sont visibles à chaque extrémité du support.

La figure est cadrée sur le support. L'absence de la tête est volontaire. La ligne dorsale débute en arrière du garrot, qui n'est pas figuré. L'ensellure est légèrement creusée et la croupe arrondie. Le ventre est également convexe. Il est figuré par deux tracés qui suivent une même courbure.

La patte avant est en colonne et ouverte. On lit une légère encoche au niveau du genou qui marque une flexion. Le membre est orienté très légèrement vers l'avant. Le membre postérieur est figuré en pointe. Il s'amincit légèrement à son extrémité mais n'est pas fermé. La queue est triangulaire et soulignée par de courts traits presque imperceptibles.

De nombreuses stries sont présentes sous l'animal. Elles ne semblent pas posséder de statut figuratif.

La massivité et la rondeur se dégageant de cette représentation permettent de la considérer comme un « ours sûr ».



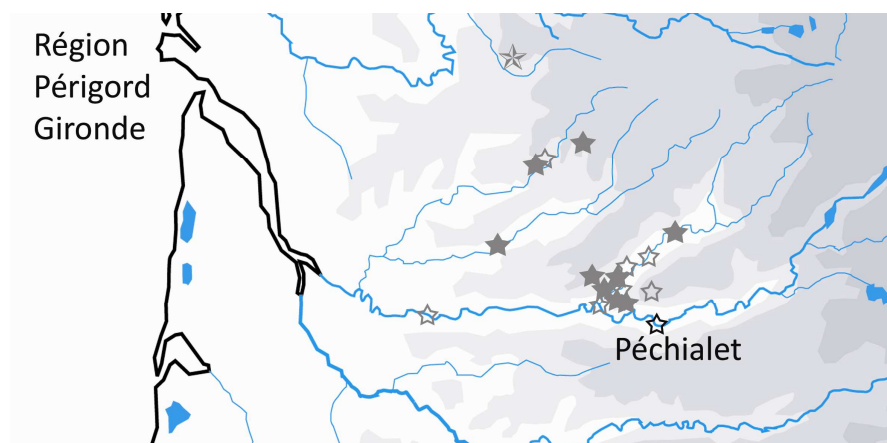
- Péchialet (Groléjac, Dordogne) : 1 figure

La grotte est en limite des actuels départements de la Dordogne et du Lot.

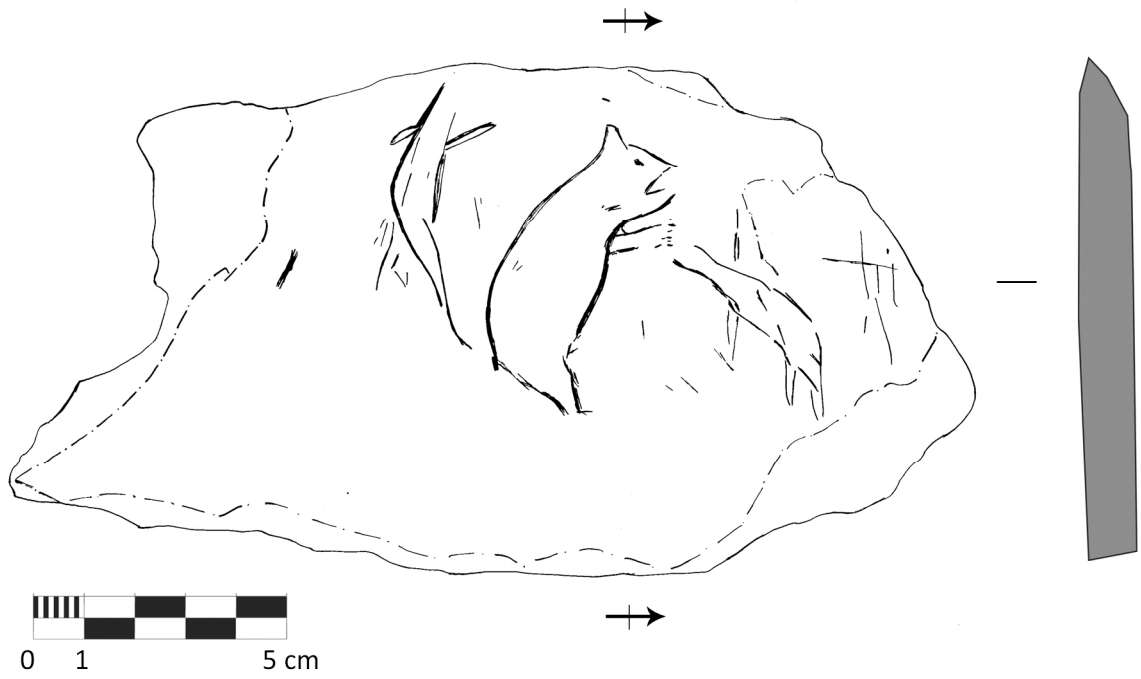
Elle est découverte et fouillée à partir de 1912 par L. Didon. Les Abbés Arlie et Fayol l'étudient dans les années 1920.


Les objets ornés sont mis au jour dans les déblais des fouilles Didon. Une statuette féminine en ronde-bosse est découverte ainsi que la plaquette de « la chasse à l'ours » que nous avons étudiée. Ces objets ne possèdent aucune attribution chrono-culturelle, bien que l'industrie lithique suggère une possible occupation gravettienne. Les burins de Noailles sont par exemple nombreux.

Des tracés pariétaux vraisemblablement paléolithiques ont été signalés dans les années 1990 (Raux 2005).



Péchialet n°1



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 75758
	Vitrine
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : schiste
	Type d'objet : plaque
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 19 cm x H : 9,6 cm x ép. 1,6 cm
	Dimension de la figure : H : 5,7 cm
	<i>Attribution ignorée (objet découvert hors contexte)</i>

Cette représentation est gravée sur une plaque de schiste. L'animal est en position verticale, debout sur un unique membre postérieur. Il est présenté en profil droit et est encadré par deux anthropomorphes.

La tête de l'ours est triangulaire. Le museau n'est pas fermé et le mufle est absent. L'observation macroscopique permet de noter un léger repentir sur la ligne naso-frontale, qui apparaît bombée et sans stop. Un petit œil et une oreille en demi-ovale sont figurés. La gueule est absente.

Les lignes dorsale et ventrale sont légèrement convexes. Le garrot n'est pas individualisé. Les deux membres antérieurs sont présents. Au premier plan, le droit est composé de deux tracés se rejoignant presque. Il est orienté vers le haut. Le second membre est placé à l'horizontale. Il est tendu vers l'avant et est terminé par sept petites incisions. Elles pourraient figurer des griffes.

Le membre postérieur est représenté de manière assez réaliste, quoiqu'assez fin. Il est ouvert et ne présente pas de pied.

La position de l'animal est tout à fait caractéristique de l'ours. La massivité du corps, associée à la forme de la tête et de l'oreille, permet d'y lire un « ours sûr ».





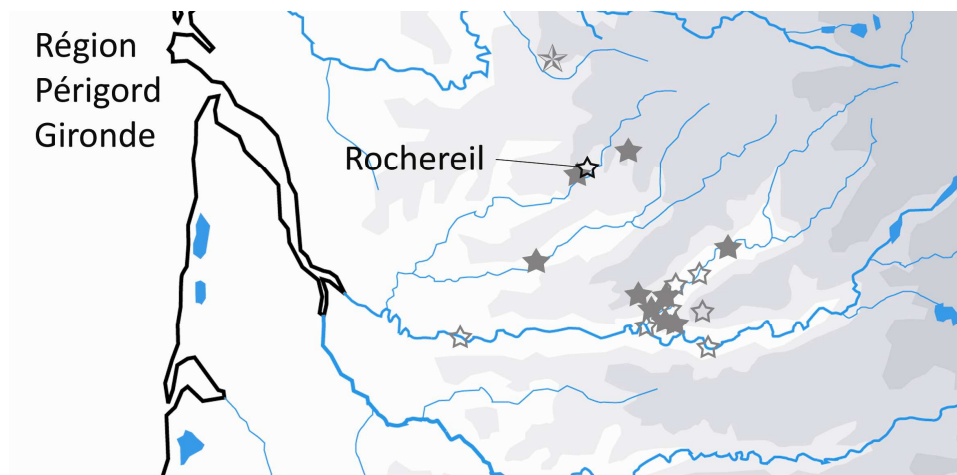
- Rochereil (Grand-Brassac, Dordogne) : 1 figure

Il s'agit d'une petite cavité localisée en rive droite de la Dronne. Elle mesure à peine 3 m de profondeur.

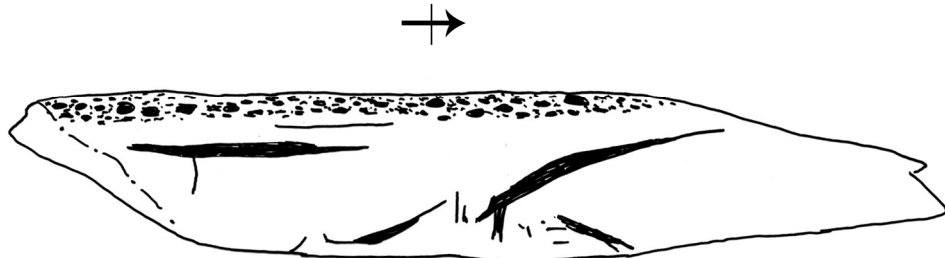
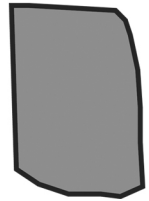
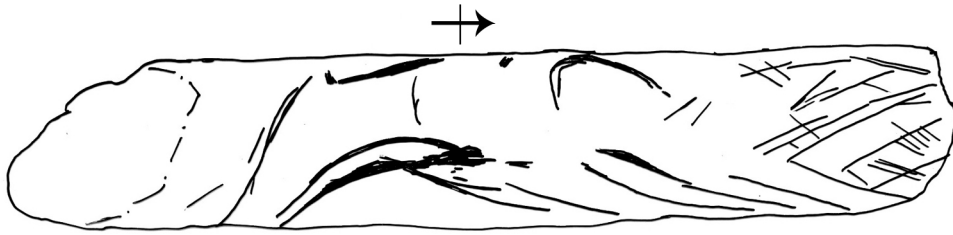
Le site est découvert et en partie fouillé par M. Féaux et le Marquis de Fayolle au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Le Docteur P. Jude y effectue entre 1935 et 1939 des fouilles plus complètes qui seront publiées en 1960. Il met notamment au jour une sépulture d'enfant attribuée à l'Azilien.


Deux couches archéologiques sont mises en évidence : Magdalénien supérieur/final et Azilien. L'occupation magdalénienne est particulièrement riche. L'outillage lithique et osseux est abondant. De très nombreux burins droits et lamelles à dos sont à noter.

L'art mobilier est extrêmement abondant et en grande partie inédit (une cinquantaine d'objets publiés sur près de 250). Un inventaire et une étude exhaustive sont en cours, conduits par P. Paillet et nous-mêmes.



Rochereil n°1



Données muséographiques	
	Musée – Abbaye de Brantôme (Dordogne)
	Numéro d'inventaire : Rochereil 3 (inventaire E.M.E./P.P.)
	Collection Dr. Jude
Objet et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours possible
	Matière première : bois de renne
	Type d'objet : ciseau/sagaie
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 7,4 cm x H : 1,2 cm x ép. 1,2 cm
	Dimension de la figure : L : 4,8 cm
Attribution : Magdalénien supérieur	

Il s'agit d'un avant-train tourné à gauche. Il a été réalisé sur le fût d'un ciseau ou d'une sagaie en bois de renne. Il se développe sur la convexité du support.

La tête est portée basse. Elle forme un trapèze et son front est légèrement bombé. Une oreille est notée en arrière de la tête. Elle interrompt la ligne de la nuque mais n'est pas fermée à son sommet. Le mufle peut se lire dans la partie anguleuse du museau. On notera l'absence d'œil ou de gueule. La ligne mandibulaire est double.

La ligne dorsale se prolonge obliquement vers le haut. Elle est interrompue avant le garrot par quelques stries verticales qui pourraient évoquer du pelage.

Plusieurs incisions obliques sont présentes au niveau de l'épaule de cet animal que nous considérons comme « ours possible ».



- Teyjat (Teyjat, Dordogne) : 1 figure d'art mobilier (et une d'art pariétal, Cf. § 2.2.b)

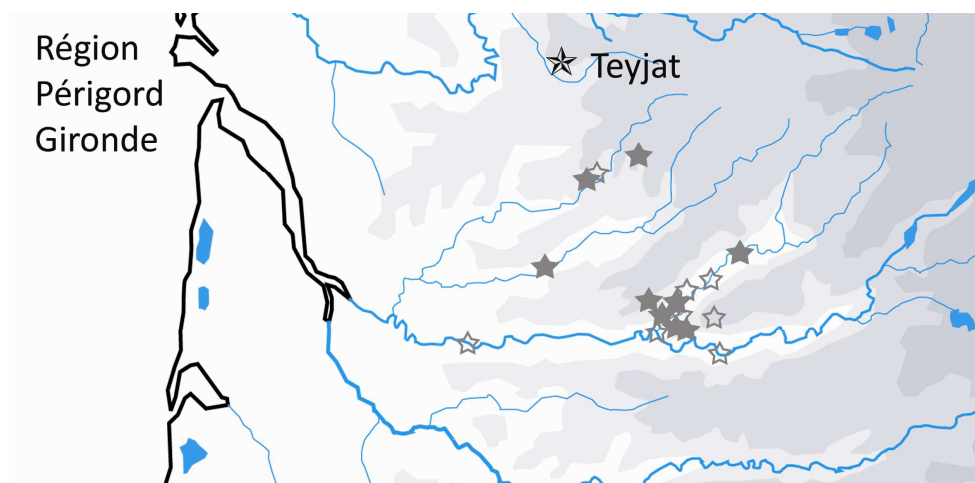
La grotte, appelée également « Grotte de la Mairie » est constituée de deux galeries profondes. Elle est située à deux cents mètres de l'abri Mège.

Le gisement est découvert en 1880 par E. Perrier du Carne. D. Peyrony y conduit au début du XXème siècle une étude précise, en collaboration avec P. Bourrinet.

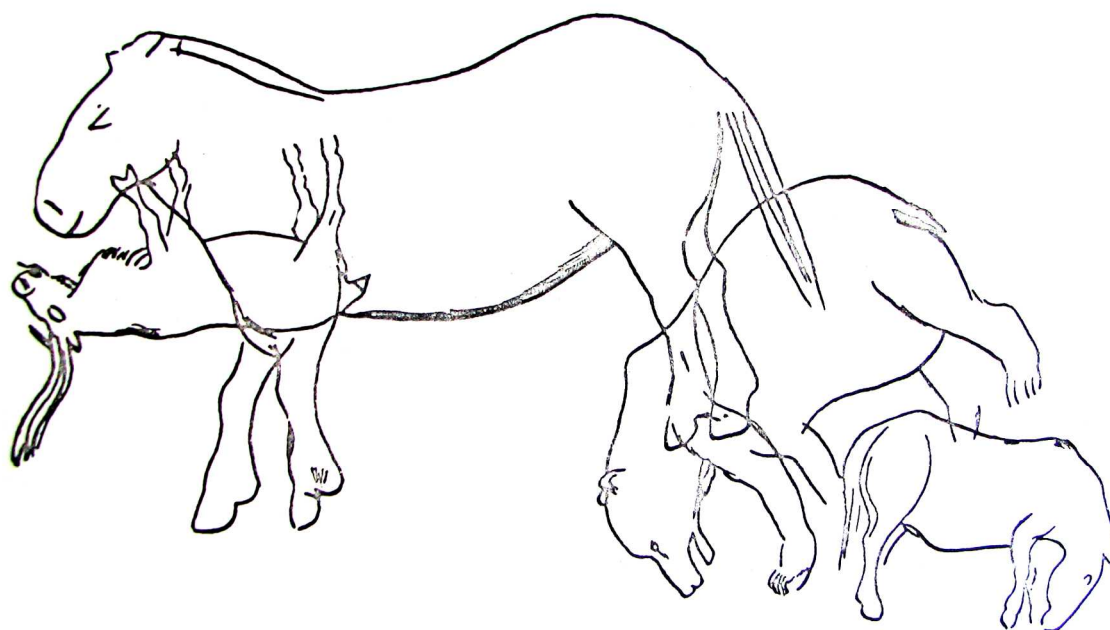
La stratigraphie qu'ils mettent au jour dans l'entrée de la grotte est importante. Les occupations sont attribuées au Magdalénien supérieur. Les artefacts archéologiques sont nombreux, aussi bien sur supports lithiques qu'osseux. Quelques objets d'art mobiliers sont découverts.

Des figures animales décorent le côté gauche de la salle d'entrée dans la galerie Est. Elles ont été gravées sur une cascade stalagmitique et sur des blocs de calcite effondrés. Près d'une trentaine d'animaux, dont deux ours, est connue. Les figures sont toutes très réalistes et gravées finement.

L'ours n°1 est localisé sur un bloc que nous avons considéré comme support d'art mobilier. L'autre représentation, sur la cascade stalagmitique, est détaillée dans la partie consacrée à l'art pariétal.



Teyjat n°1



0 5 10 cm

Relevé d'après H. Breuil 1912

Données topographiques

Salle d'entrée  
Bloc A

Figure- support

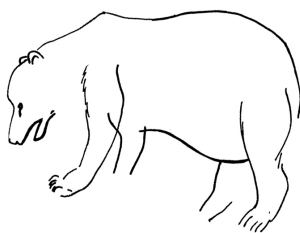


Figure complète  
Ours sûr  
Support : bloc calcaire calcité  
Technique : gravure  
Dimensions de la figure : L : 20 cm x H : 12,7 cm  
Attribution : Magdalénien supérieur

Teyjat n°1 est une petite gravure placée sur un bloc calcaire toujours en place dans la grotte. Bien qu'immeuble, car très calcifié, ce support nous semble devoir être inclus parmi les objets d'art mobilier. L'animal est disposé en profil gauche.

Sa tête forme un trapèze. Le stop est bien marqué et le museau épais. Le front est bombé. La tête est orientée vers le sol. Un petit œil en amande est présent. Il est associé à un tracé fin. Deux oreilles en arc-de-cercle sont placées de part et d'autre de la ligne nucale. La conque est notée sur l'oreille au premier plan. Le mufler est détaillé et complété par une petite entaille qui précise la narine. La gueule est ouverte.

Sur le corps, le garrot est indiqué par une petite bosse dorsale. L'ensellure est également discrète alors que la croupe est ronde et massive. Une petite queue est collée à la fesse. Son extrémité est ouverte.

Deux membres antérieurs sont notés. Au premier plan, la patte gauche présente une forte épaule et se resserre au niveau du coude. La cheville est individualisée ainsi que la main qui est prolongée par des griffes. Celles-ci sont difficiles à lire à cause de l'état de conservation de la surface. Le second membre antérieur présente un tracé plus simple. Il n'est pas fermé à son extrémité. Son contour antérieur croise l'autre patte.

La ligne ventrale est convexe, surtout dans sa partie postérieure. Deux membres arrière sont présents. Celui du premier plan présente un genou et un pied au talon marqué ainsi que des griffes. L'autre patte est, comme à l'avant, limitée à un tracé en contour. Le membre est fléchi et la cheville semble notée. Aucune incision n'indique le pelage.

Toutes les clés d'identification de l'ours sont présentes. Cette représentation est un « ours sûr ».





## Pyrénées occidentales et centrales

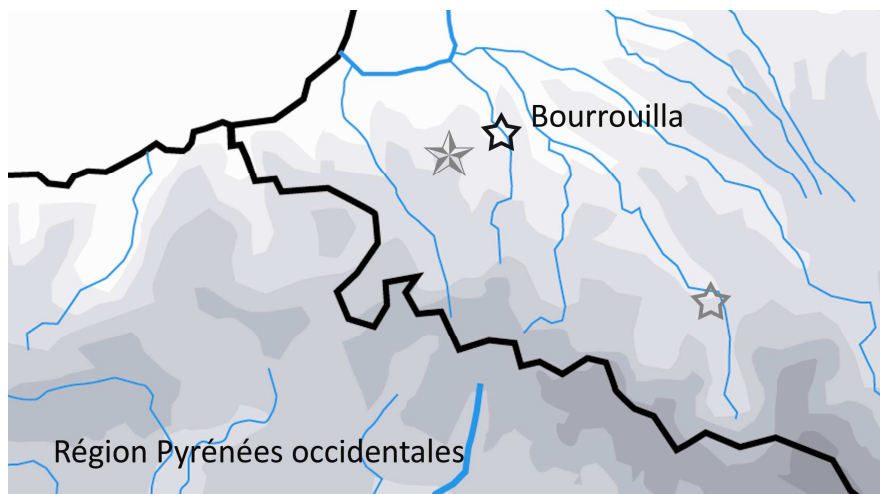
### Pyrénées occidentales

- Bourrouilla (Arancou, Pyrénées-Atlantiques) : 1 figure

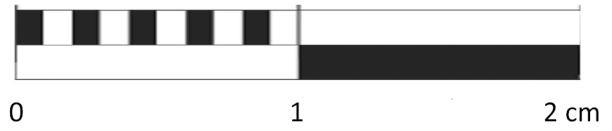
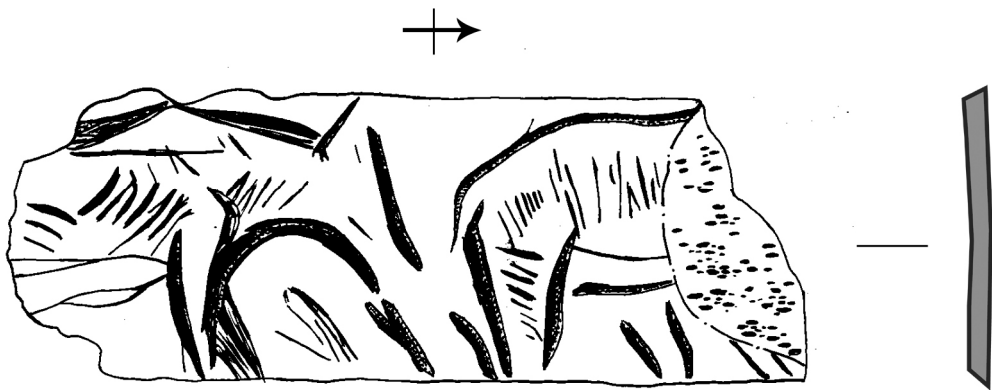
La grotte est située en rive droite de la Bidouze. Il s'agit d'une courte galerie terminée par une petite salle.


Le site a été fouillé clandestinement dans les années 1980. La découverte officielle intervient en 1986, par J. Blancant. Les déblais des fouilles antérieures sont évacués et une étude plus complète est commencée. Un grand sondage, réalisé à l'entrée du site par C. Chauchat et Ch. Normand permet de préciser les contextes archéologiques. De nouvelles fouilles sont menées depuis 1998, par C. Chauchat puis M. Dachary.

Le matériel est attribué au Magdalénien supérieur et à l'Azilien. L'industrie lithique est abondante. Les lamelles à dos, notamment, sont très fréquentes. La parure et l'art mobilier sont également présents. Une vingtaine d'objets ornés a été découverte. Ils sont tous sur support osseux et ne mesurent en général que quelques centimètres de longueur.



Bourouilla n°1



Données muséographiques	
	Musée National de Préhistoire
	Numéro d'inventaire 456
	Vitrine
Objet et support	
	Figure incomplète : acéphale
	Ours sûr
	Matière première : os
	Type d'objet : côte
	Technique : gravure
	Dimensions objet : L : 2,8 cm x H : 0,8 cm x ép. : 0,1 cm
	Dimension de la figure : L : 1,2 cm
	Attribution : Magdalénien supérieur

Deux animaux sont gravés sur ce petit fragment de côte. La représentation n°1 est limitée à l'arrière-train. Elle mesure 1,2 cm de longueur et est tournée vers la droite. Elle est cadrée sur le support.

Le garrot n'est pas indiqué mais on peut noter une en selle légèrement creusée. La croupe est arrondie. Une petite queue pendante est indiquée. L'extrémité distale d'un membre antérieur se lit sous la zone fracturée à l'extrémité droite du support. Il est oblique et en forme de colonne. Le ventre de l'ours est indiqué par deux tracés. L'un est fin et placé assez haut. L'autre a été réalisé par gravure large. C'est la technologie utilisée pour l'ensemble de la représentation. Ce trait est placé très bas et est légèrement convexe.

Deux membres postérieurs ont été réalisés. Le droit, au premier plan, forme une pointe. Elle est ouverte à son extrémité. Le second membre est plus en avant. Il est occulté en partie par le ventre. Il est également en pointe et non fermé. L'ensemble du corps est couvert de stries fines qui indiquent le pelage. Elles sont organisées en trois ensembles.

Malgré la limitation à l'arrière-train, l'animal est particulièrement massif. Son corps est bien rond, notamment au niveau de la croupe. Il s'agit d'un « ours sûr ».

La détermination de la figure disposée en arrière de l'ours est compliquée. La forme de la tête et de l'oreille permet cependant d'évoquer un Canidé (loup ou renard ?).

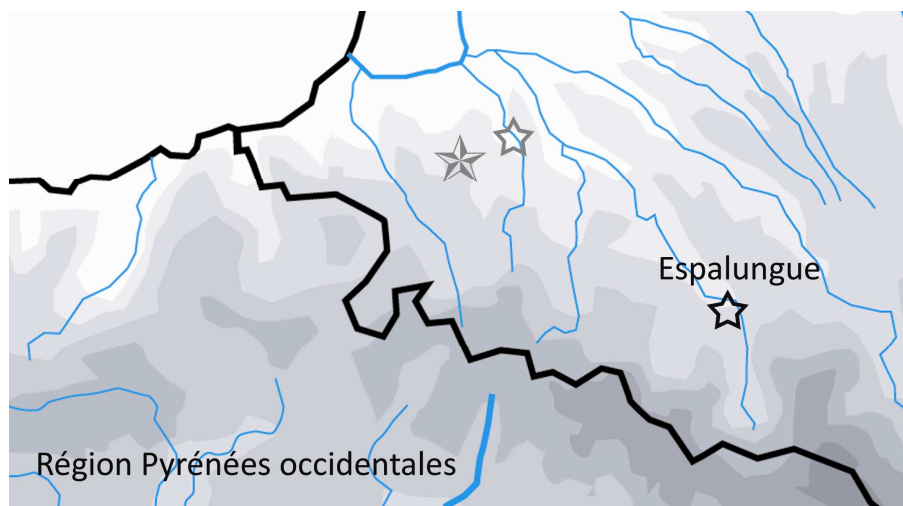


- Espalungue (Arudy, Pyrénées-Atlantiques) : 1 figure

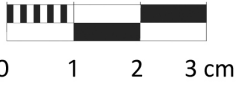
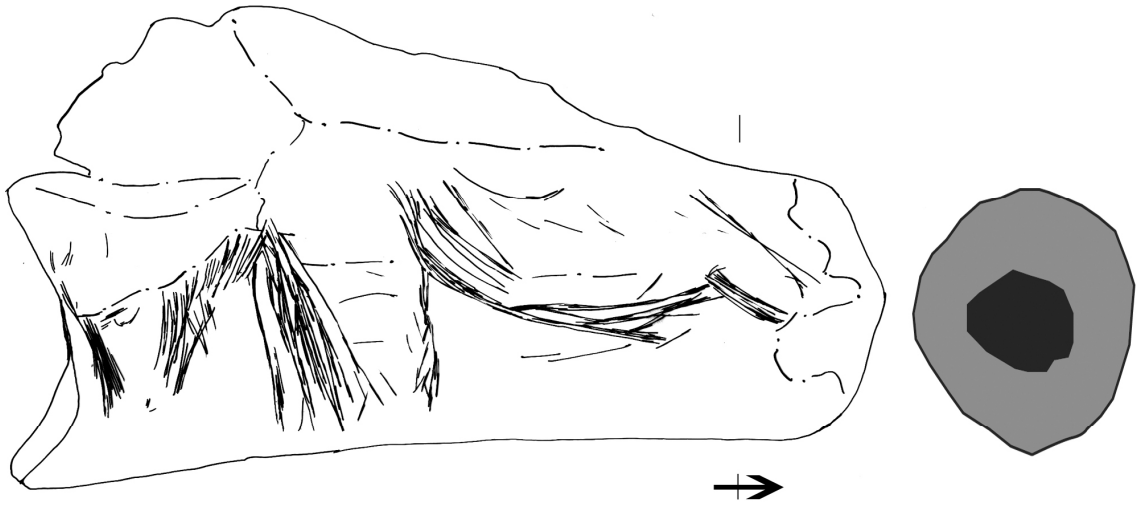
La grotte s'ouvre en face de la cavité de Saint-Michel d'Arudy. Il s'agit d'une grotte en couloir terminée par une salle ronde.


Le site est découvert au XIXème siècle par F. Garrigou et L. Martin. E. Piette y entame des fouilles en 1873. G. Marsan reprend les études à partir de 1981.

Des occupations du Magdalénien moyen et du Magdalénien supérieur sont connues dans le site. Les outils en matières dures d'origine animale sont nombreux et caractéristiques. L'art mobilier est riche. Une grande partie a été découverte par E. Piette. Elle est aujourd'hui conservée au Musée d'Archéologie Nationale. C'est le cas de la représentation n°1. Les fouilles récentes ont cependant livré des objets inédits. Ils ont pour certains été découverts dans les déblais anciens.



Espalungue n°1



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 48125 A
	Collection E. Piette
Objet et support	
	Figure complète
	Ours possible
	Matière première : os
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 11,3 cm x H : 5,5 cm x ép. 3,8 cm
	Dimension de la figure : L : 10,3 cm
	Attribution : Magdalénien moyen

Cette figure est gravée sur un fragment d'humérus d'ours. Elle est disposée en profil gauche. Il est possible de la considérer comme complète malgré un arrière-train relativement atrophié et l'absence de la partie supérieure du corps (ligne dorsale, nuque, ...).

Le rachis est figuré sur le relevé d'H. Breuil (1936a) mais l'auteur a en réalité indiqué une fissure du support.

La tête est portée basse et orientée à la verticale. Elle est de forme trapézoïdale. Le front est très légèrement bombé. Un gros œil en amande est juxtaposé au stop qui est plutôt discret. L'oreille est absente. Sous la mâchoire et la gorge, des tracés indiquent le pelage.

Deux membres antérieurs peuvent se lire. Celui du premier plan est épais, en colonne. Il n'est pas fermé. Une série de traits verticaux indique le second membre qui est en partie occulté.

Le ventre est convexe et souligné par plusieurs tracés. Le membre postérieur est limité à une cuisse fine et courte. Elle est interrompue par la fracture du support.

La convexité du ventre et la forme de la tête nous permettent de considérer cette représentation comme un « ours possible », malgré l'absence de la partie supérieure du corps.





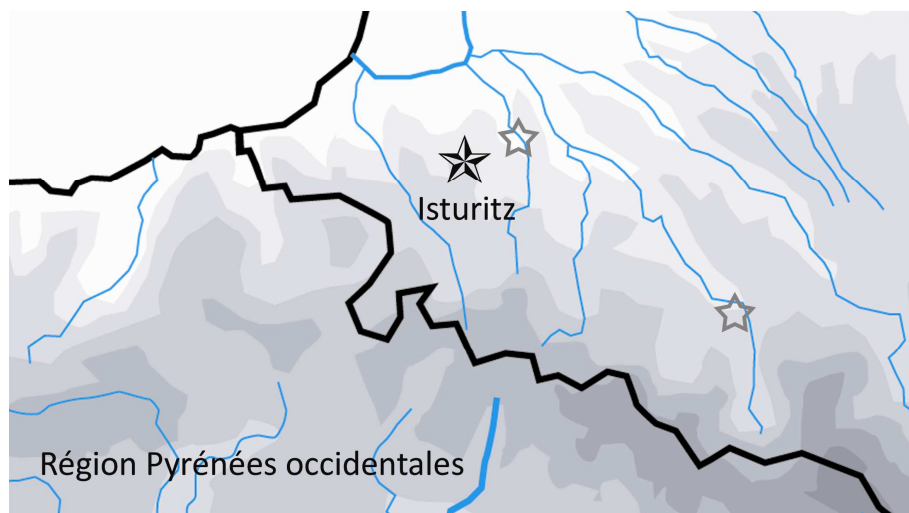
- Isturitz (Saint-Martin-d'Arberoue et Isturitz, Pyrénées-Atlantiques) : 9 figures d'art mobilier (ainsi qu'une figure d'art pariétal, Cf. § 2.2.b)

La grotte correspond au niveau supérieur du réseau karstique du Gaztelu, creusé par la rivière Arberoue. Les étages inférieurs sont les grottes d'Oxocelhaya-Hariztoya et d'Erberua.

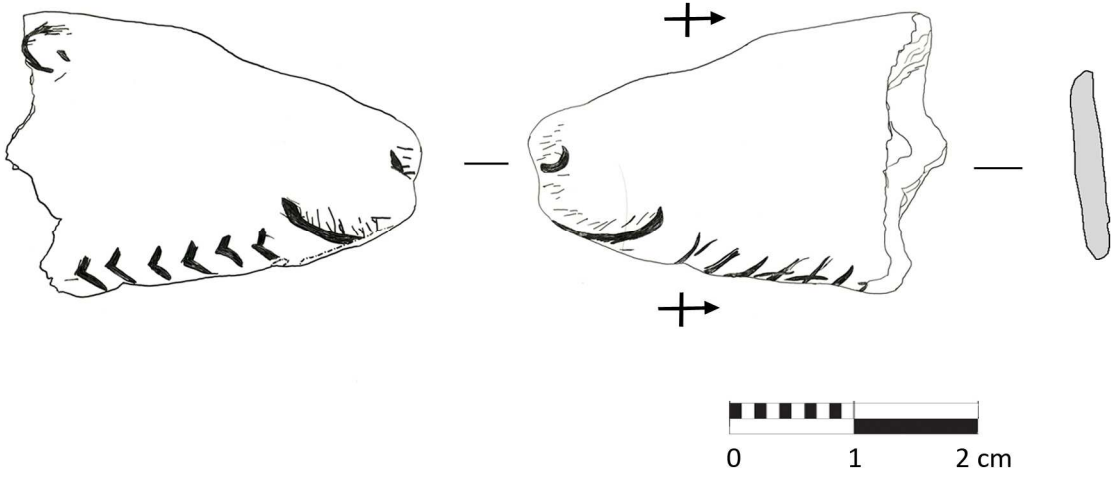
La grotte d'Isturitz est composée de deux salles : la salle Saint-Martin et la Grande Salle, ou Salle d'Isturitz. Les premières fouilles du site ont été réalisées par E. Passemard, entre 1912 et 1922. Il découvre notamment un pilier stalagmitique décoré au centre de la Salle Saint-Martin (sur lequel se trouve la représentation pariétale Isturitz n°1). R. et S. de Saint-Périer reprennent l'étude du site à partir de 1928. De nouvelles fouilles sont menées par A. Turq et C. Normand depuis la fin des années 1990.

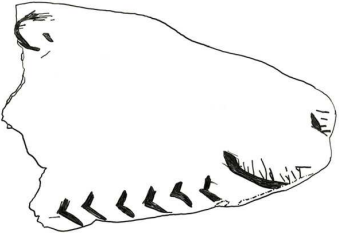
Les niveaux d'occupations découverts dans les deux salles sont nombreux. Ils témoignent d'une occupation constante du site depuis le Moustérien. Gravettien et Magdalénien sont les couches les plus riches en industrie lithique et osseuse. Toutes deux ont également livré d'importantes séries d'objets d'art mobilier.

Les pièces que nous avons étudiées proviennent des fouilles Passemard et Saint-Périer. Elles sont toutes attribuées au Magdalénien.



Isturitz n°2



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 84785
	Fouilles R. et S. de Saint Périer (Grande Salle)
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours sûr
	Matière première : os de l'appareil hyoïdien (cheval ?)
	Technique : contour découpé et gravure
	Dimensions de l'objet et de la figure : L : 3,3 cm x H : 2,3 cm x ép. 0,35 cm
	Attribution : Magdalénien

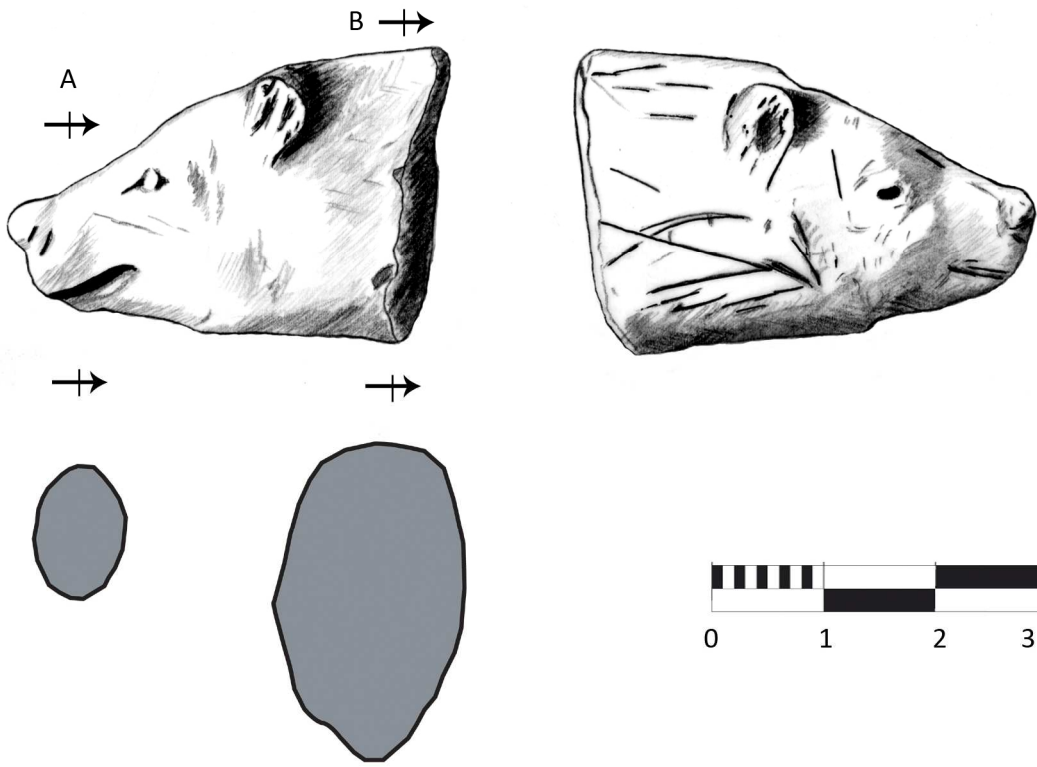
Il s'agit d'une petite tête d'ours réalisée en contour découpé. Le support est un os de l'appareil hyoïdien, vraisemblablement de cheval. La technique est identique à celui des nombreuses têtes de chevaux ou de caprinés réalisées en contour découpé. Le thème de l'ours est toutefois exceptionnel pour ce type de support. Les deux faces de l'os ont été ornées.


La tête est en forme de trapèze. Le long de la ligne de la mâchoire se développe un ensemble de signes pouvant évoquer du pelage. On compte dix stries obliques sur le profil gauche et six chevrons sur le profil droit.

La gueule est fermée par un arc de cercle. Elle est représentée de manière identique sur les deux profils. Le mufle est par contre différent. Il est réalisé par une incision rectiligne sur la face droite mais en arc-de-cercle sur la face gauche. Une seule oreille, arrondie, est présente. Elle est placée sur le profil droit. La conque est notée.

Les yeux n'ont pas été représentés. Cette absence n'empêche pas la détermination en tant qu'« ours sûr », étant donné la présence de l'oreille et la forme tout à fait caractéristique de la tête.

Isturitz n°3



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Vitrine (n° 74740)
	Fouilles E. Passemard
Objet et support	
	Figure incomplète
	Ours sûr
	Matière première : grès
	Technique : ronde-bosse
	Dimensions de l'objet et de la figure : L : 3,9 cm x H : 2,6 cm x ép. 1,75 cm
	Attribution : Magdalénien

L'ours n°3 d'Isturitz est une petite tête réalisée en ronde-bosse. Le support est un grès dur sur lequel on peut lire de nombreuses traces de régularisation.

De forme tronconique, l'objet présente trois plans décorés : les deux profils de l'animal et sa face.

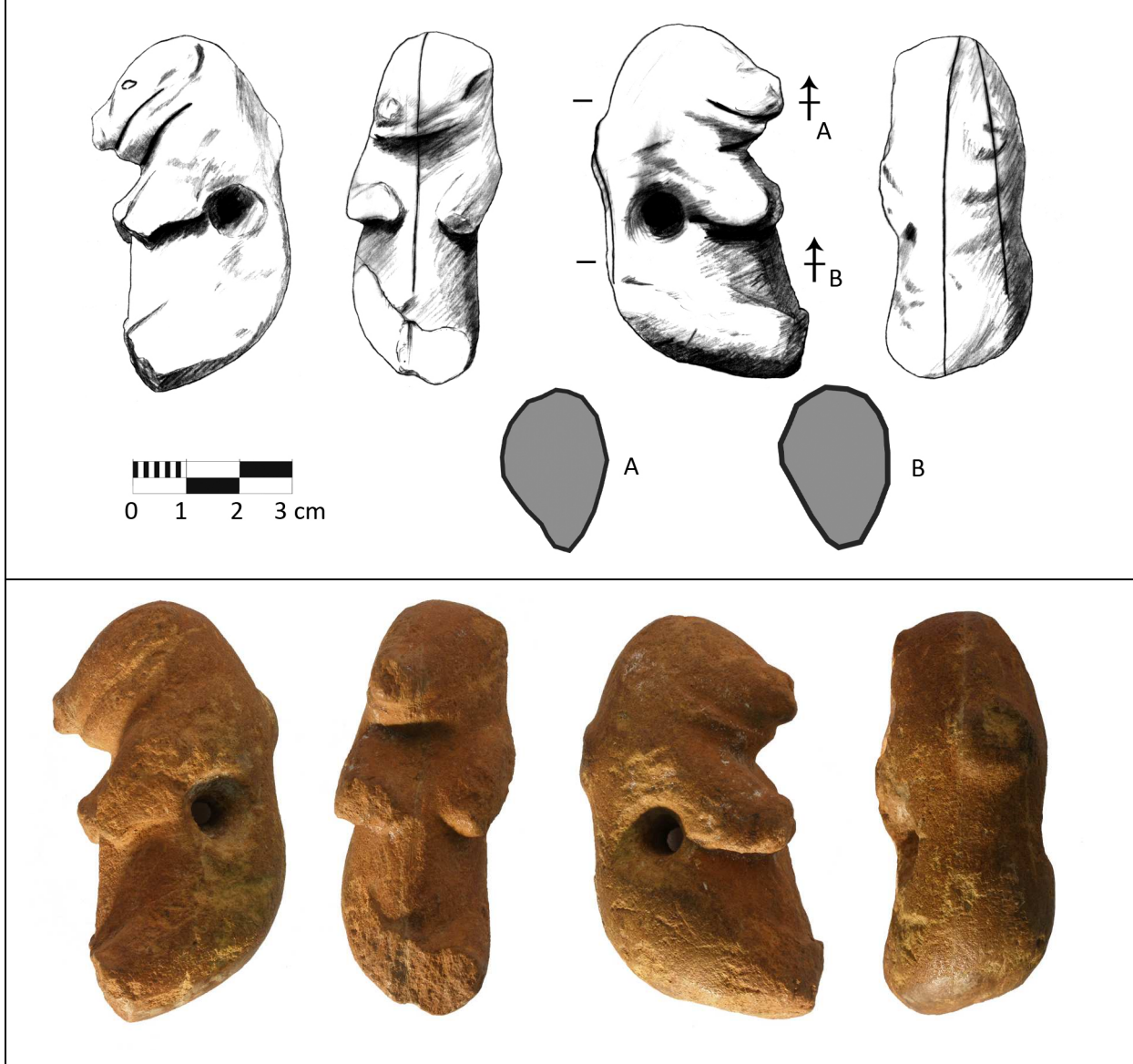
Les mêmes détails anatomiques sont présents sur chaque profil même s'ils possèdent quelques différences techniques.


Sur le profil gauche, l'œil a été réalisé en léger bas-relief. Il est en amande. De l'autre côté, l'œil est indiqué par une petite cupule. Les deux oreilles sont notées en bas-relief. Elles sont de forme demi-ovale et la conque y a été légèrement creusée. Le mufler, arrondi, est très exagéré. Sur le profil gauche une incision vient indiquer le naseau. La gueule est fermée.

La forme de la tête et la présence des oreilles nous permet, comme pour le contour découpé précédent, de conclure à un « ours sûr ».

La face correspondant à la nuque n'a pas été décorée. On peut par contre y lire des stigmates du travail technique ayant permis la séparation de ce fragment du reste du bloc lithique d'origine.

Isturitz n°4



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 84835
	Fouilles R. et S. de Saint Périer (Grande Salle)
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : grès
	Technique : ronde-bosse
	Dimensions de l'objet et de la figure : H : 5 cm x L : 2 cm x ép. 2,3 cm
	Attribution : Magdalénien

L'objet n°4 d'Isturitz est une ronde-bosse en grès. L'animal est entier. Il est disposé de manière verticale, en position presque assise. Ses membres postérieurs sont légèrement repliés. Ils ont été fracturés comme les membres antérieurs. Plusieurs incisions fines sont inscrites longitudinalement sur le corps de l'animal. Il s'agit vraisemblablement de fissures naturelles du support.

La tête de l'ours est massive, formant un double trapèze. Elle est penchée vers l'avant et orientée légèrement vers la droite. Ce décalage par rapport à l'axe du corps, qu'il soit volontaire ou contraint par le support, donne à l'animal un certain dynamisme. Une profonde incision sur la tête marque la gueule et fait saillir le museau qui est court. Il n'y a pas d'oreille. L'œil, en amande, n'est présent que sur le profil gauche.

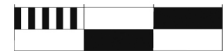
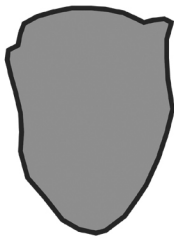
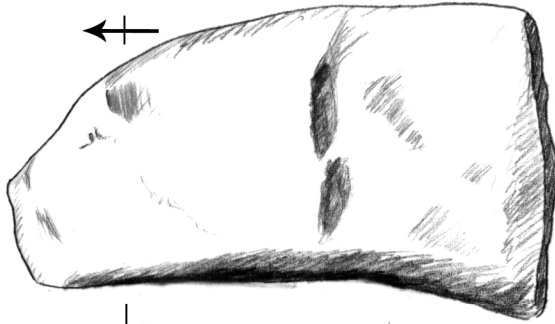
Une autre incision (raclage) sépare la tête du reste du corps. Ce dernier est massif. Le ventre est rectiligne alors que la ligne dorsale est sinueuse. Le garrot est bien noté et la croupe arrondie. Les deux membres antérieurs sont fins, interrompus au coude. Les membres postérieurs montrent des cuisses épaisses.

Malgré l'absence d'oreille, il est possible de considérer cette représentation comme un « ours sûr ».

Une perforation biconique a été réalisée au niveau de l'épaule de l'animal. H. Breuil indique qu'en suspendant l'objet à l'aide d'un lien, l'ours reste parfaitement droit. L'ancienneté de la découverte et ses nombreuses manipulations gênent l'étude des traces d'usures au niveau de la perforation. On ne peut donc pas confirmer l'utilisation de cet objet en tant que pendeloque.



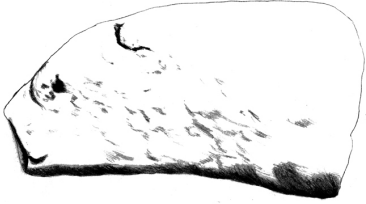
Isturitz n°5



0 1 2 3 cm



Vue supérieure

Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 84834
	Fouilles R. et S. de Saint Périer (Grande salle)
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : grès
	Technique : ronde-bosse
	Dimensions de l'objet et de la figure : L : 7,6 cm x H : 3,7 cm x ép. 3 cm
	Attribution : Magdalénien

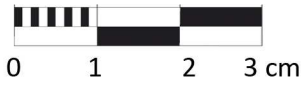
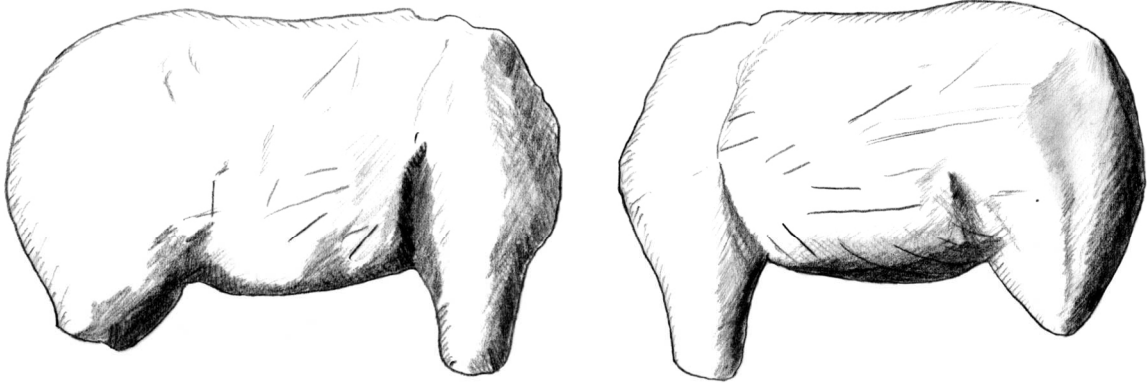
Isturitz n°5 est une ronde-bosse en grès. Elle est limitée à une tête et à un long cou.

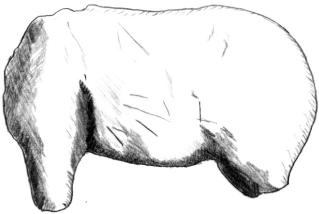
La tête est massive, de forme plus carrée que trapézoïdale. Le front est très légèrement bombé et le stop à peine marqué. Ni le mufle ni la gueule ne sont notés. Les yeux peuvent éventuellement se lire dans des cupules naturelles de la surface. Les deux oreilles sont figurées, placées sur le sommet du crâne. Réalisées en relief, elles sont de petite dimension et arrondies.

La forme de la tête suggère un possible félin mais les oreilles conviennent aussi bien au lion qu'à l'ours. Nous considérons donc cette représentation comme un « ours possible ».

Le cou est très large et épais. Une large incision sur le côté gauche pourrait être la trace d'une tentative de fragmentation de l'objet. Cette pièce nous montre donc peut-être une étape intermédiaire de la réalisation des têtes en ronde-bosse. Il ne s'agissait pas forcément d'animaux réalisés entiers puis fracturés dans un second temps. Ce que l'on apparente au cou de l'ours pourrait n'être qu'une protubérance permettant une meilleure préhension de l'objet lors de son façonnage.

Isturitz n°6



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Fouilles E. Passemar
Objet et support	
	Figure incomplète : acéphale
	Ours sûr
	Matière première : grès
	Technique : ronde-bosse
	Dimensions de l'objet et de la figure : L : 6,7 cm x H : 4,3 cm x ép. 2,5 cm
	Attribution : Magdalénien

La pièce n°6 est la dernière ronde-bosse en grès du site d'Isturitz que nous avons enregistré dans notre corpus. Il s'agit d'un corps acéphale. Un négatif d'enlèvement se lit à la base du cou. Il suggère une extraction intentionnelle de la tête.

Le garrot est manquant et l'ensellure légèrement creusée. La croupe est par contre très arrondie, comme la ligne ventrale. Au niveau du thorax, l'animal est particulièrement massif.

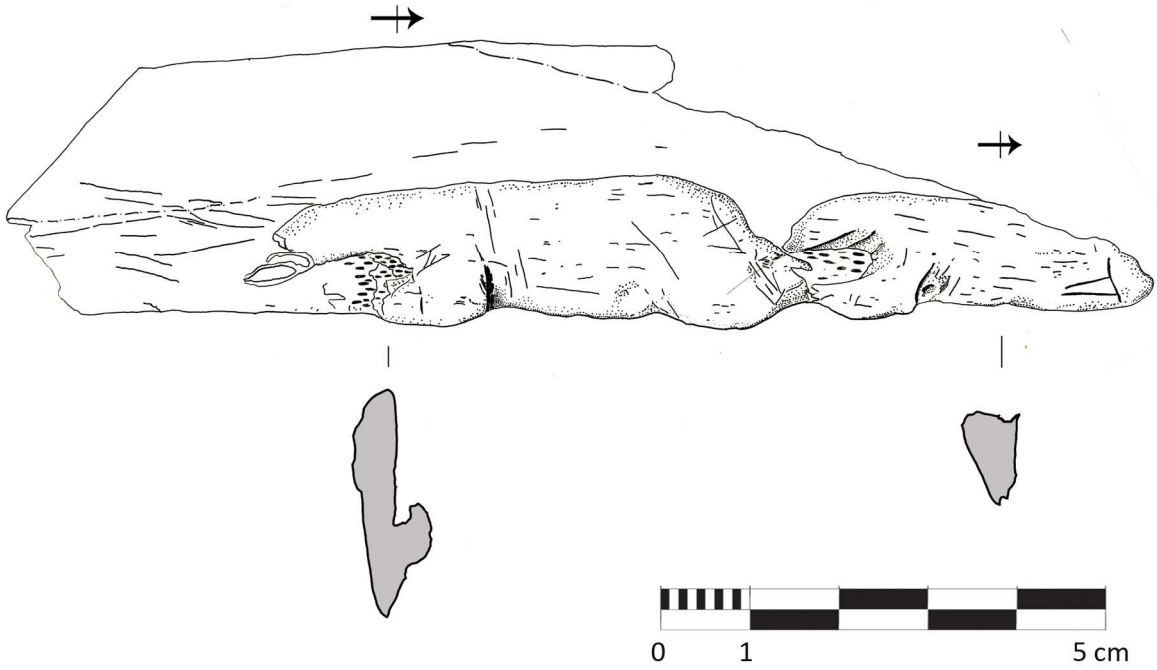
Les membres antérieurs sont groupés en un seul ensemble, assez fin et allongé. Sur chaque profil, une incision a dégagé la patte du flanc de l'animal.



Les membres postérieurs sont également joints. Ils sont plus courts et disposés en pointe. Ils sont cassés dans leur partie médiane. L'aine est soulignée sur le profil gauche par une gravure.

Quelques traits gravés sont présents sur le ventre, notamment sur le côté gauche.

Malgré l'absence de la tête, la massivité de l'animal et la rondeur de la croupe et du ventre nous permettent de la considérer comme un « ours sûr ».

Isturitz n°7 et n°8



Isturitz n°7	
Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 90928
	Fouilles R. et S. de Saint Périer (Grande Salle)
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : os (côte de grand herbivore)
	Technique : contour découpé
	Dimensions de l'objet : L : 9,9 cm x H : 2,6 cm x ép. max 0,8 cm
	Dimensions de la figure : L : 4,3 cm x H : 1,1 cm
Attribution : Magdalénien moyen	



L'ours n°7 d'Isturitz a été réalisé sur une côte de grand herbivore selon une technique que nous assimilons au contour découpé. Nous reviendrons sur l'utilisation de cette technique dans la synthèse du corpus (Cf. § 3.1). L'animal est entier et animé d'un certain dynamisme. Il est en profil gauche.

Sa tête, disposée à l'horizontale, est limitée à une forme triangulaire sans détail anatomique. Elle s'inscrit dans la continuité du cou et dans la même épaisseur que lui. La ligne dorsale ne présente pas de bosse au garrot. Le membre antérieur est épais, plié vers l'avant. L'épaule et le coude sont soulignés par un raclage le long de la limite postérieure de la patte. La ligne ventrale est légèrement convexe, formée par le bord de l'os. L'aine est bien indiquée, par un angle ouvert et le membre postérieur est fléchi vers l'arrière. Il est limité à une cuisse très épaisse. La pliure du genou est notée dans sa partie postérieure. La croupe de l'animal est arrondie.

La forte contrainte du support a induit un animal en extension dans une position dynamique mais qui ne correspond pas à une allure particulière.

La forme de la croupe, associée à la massivité de l'ensemble et à la forme de la tête nous permettent de conclure à un ours « sûr ».

Quelques incisions d'apparence non figurative sont situées sur l'épaule et la croupe de l'animal. Cette figure est suivie de l'ours n°8 qui lui est très similaire.

Isturitz n°8	
Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 90928
	Fouilles R. et S. de Saint Périer (Grande Salle)
Objet et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours possible
	Matière première : os (côte de grand herbivore)
	Technique : contour découpé
	Dimensions de l'objet : L : 9,9 cm x H : 2,6 cm x ép. max 0,8 cm
	Dimensions de la figure : L : 3,2 cm x H : 0,9 cm
Attribution : Magdalénien moyen	

Cette représentation est située derrière l'ours n°7 et a également été réalisée en contour découpé. Elle lui est très similaire mais limitée à l'avant-train et de dimension plus réduite. Elle est également en profil gauche.

La tête, portée à l'horizontale, est triangulaire et tendue vers l'avant. Elle touche presque la cuisse de l'animal précédent.

La partie antérieure du corps est limitée à une ligne dorsale sans garrot et une ligne ventrale très légèrement convexe. Un membre antérieur, fléchi vers l'avant, est présent. Il est épais et allongé. La main est absente. Un raclage souligne le coude, comme pour l'ours n°7.

Cette figure a subi une plus forte contrainte d'intégration dans le support que l'animal précédent. Cela pourrait expliquer l'absence de l'arrière-train. On pourrait à la rigueur le lire dans l'étirement postérieur de son corps.

Trois incisions sont gravées sur cette partie postérieure. Elles ne semblent pas correspondre à un motif figuratif.

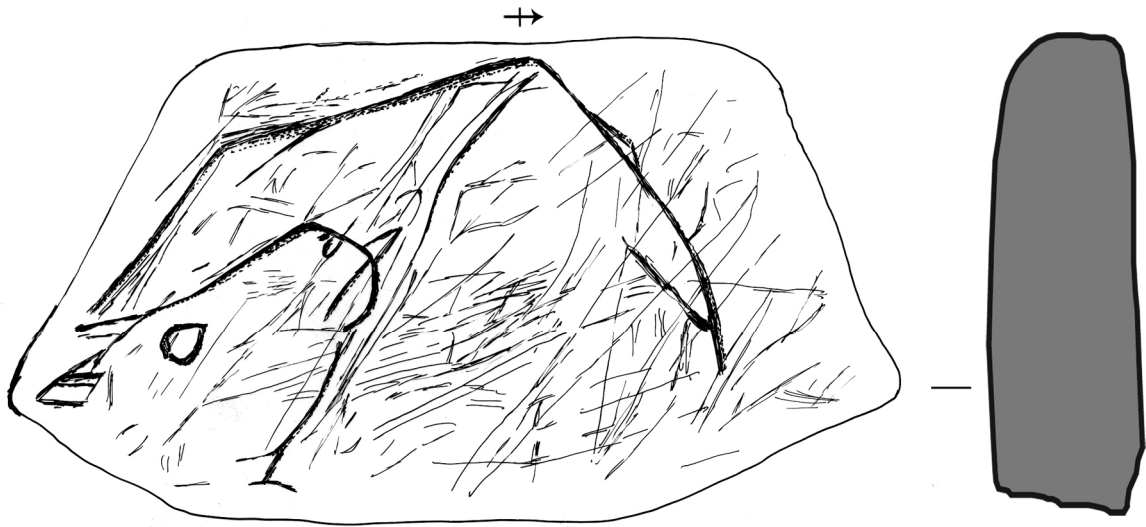
Cette pièce n'avait pas été l'objet d'une publication par ses inventeurs, R. et S. de Saint-Périer car les figures animales n'avaient pas été identifiées (un premier marquage avait d'ailleurs été réalisé sur l'ours n°7). Présentée par X. Esparza San Juan et J.A. Mujika Alustiza (2003) dans un court article,


elle fût ensuite conservée parmi les collections d'industrie osseuse d'Isturitz où nous l'avons retrouvée.

Elle a été publiée avec un nouveau relevé exhaustif (Man-Estier 2009b) et fait l'objet d'une restauration. Elle est désormais intégrée dans l'inventaire des collections d'art mobilier d'Isturitz.



Isturitz n°9



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 75144
	Fouilles E. Passemard
Objet et support	
	Figure incomplète : tête et rachis
	Ours possible
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : galet
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 9,9 cm x H : 5,4 cm x ép. 1,7 cm
	Dimension de la figure : L : 6,7 cm
	Attribution : Magdalénien

Il s'agit d'un arrière-train gravé en profil droit sur un galet de calcaire.

La forme du support rappelle le contour de la ligne dorsale de l'animal. Le rachis est constitué d'un petit garrot disposé assez avant ainsi que d'une ensellure creusée. La région lombaire est plane et la croupe est anguleuse. La queue est allongée et pointue à son extrémité.

La forme de la ligne dorsale nous a conduits à considérer cette figure comme « ours possible ».

L'animal est associé à une tête de renne. De nombreux tracés surchargent la surface.



## Pyrénées centrales

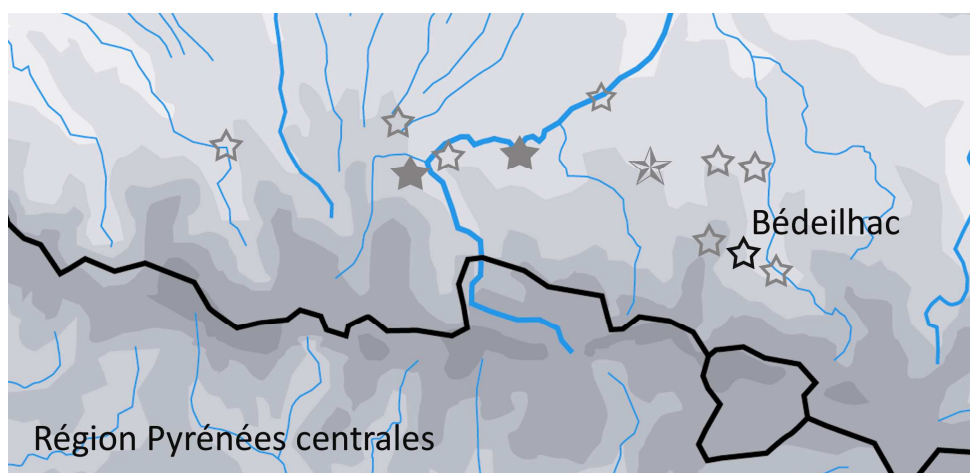
- Bédeilhac (Bédeilhac, Ariège) : 3 figures

La grotte est localisée dans le massif du Soudour. Elle se développe sur plusieurs centaines de mètres de long.

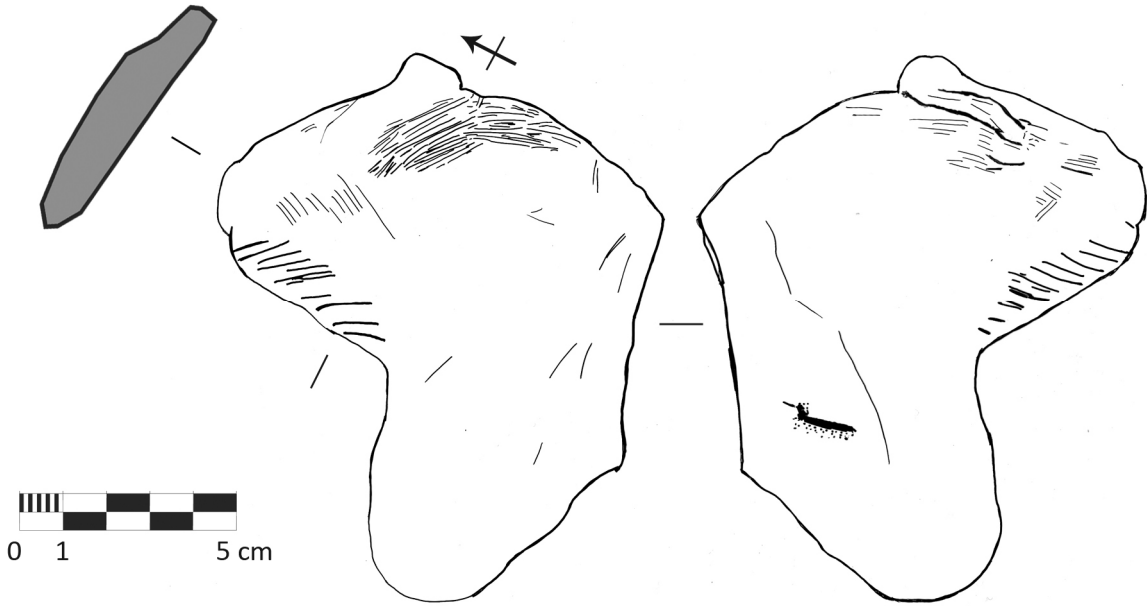
Le site est découvert par F. Garrigou qui y fouille à partir de 1861. De nombreux chercheurs s'y succèdent ensuite, notamment H. Begouën ou R. Robert. A partir de 1993, M. Barbaza y entreprend de nouveaux travaux.


Les occupations sont attribuées du Magdalénien moyen au Magdalénien final. Les outils sur supports lithiques et osseux sont nombreux ainsi que la parure. Plus de 700 objets d'art mobiliers sont également connus. Il s'agit pour la plupart de plaques d'argile, de limon ou de grès gravées. Les formes naturelles de ces supports ont été exploitées. Parfois, les surfaces ont été « découpées » pour mieux correspondre à des figures animales. C'est le cas des trois ours.

La grotte présente de nombreuses zones de décoration pariétale. Certaines représentations, notamment des bisons, sont modelées au sol.



Bédeilhac n°1



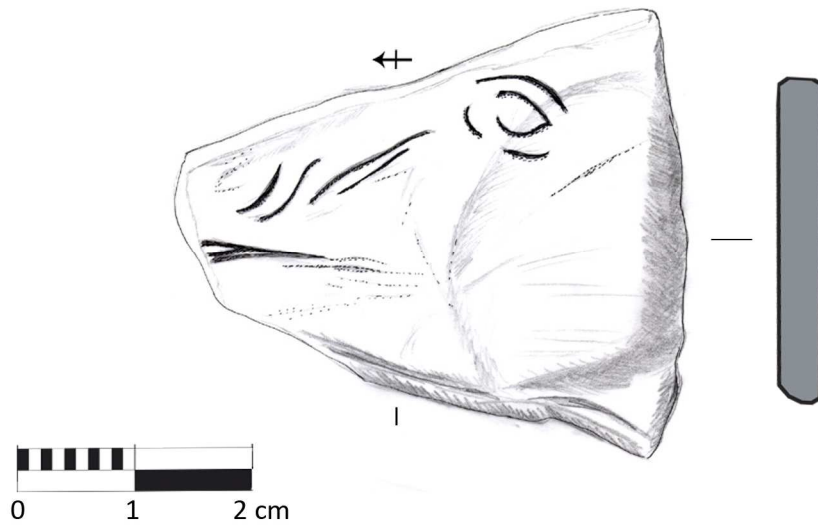
Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 76259
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : limon argileux
	Type d'objet : plaquette
	Technique : contour découpé
	Dimensions de l'objet et de la figure : H : 12,4 cm x L : 10,1 cm x ép. 0,11 cm
	Attribution : Magdalénien

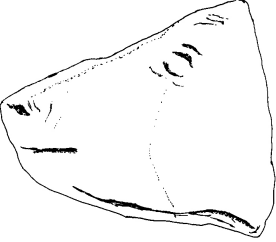
Bédeilhac n°1 a été réalisé selon la technique du contour découpé dans une plaquette de limon argileux. Des tracés de gravure fine sont également présents à sa surface. On reconnaît deux profils animaux. Le profil droit possède une corne dégagée en léger bas-relief et est identifiable comme bison. Le côté gauche pourrait être l'autre profil de ce bison (demie ronde-bosse accolée) mais l'absence de la corne nous a conduits à le considérer dans notre étude.

La forme générale de la tête est en trapèze. Le museau est très court. Une convexité sur la ligne supérieure pourrait indiquer une large oreille. Il n'y a ni œil, ni gueule. Des tracés subparallèles le long de la gorge semblent indiquer du pelage.

Il est envisageable que la corne du profil droit ait été remplacée par la forme que nous considérons comme oreille sur le profil gauche. La présence de cette oreille et la forme de la tête nous conduit à classer cette représentation parmi les « ours possibles ».

Bédeilhac n°2



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 76966 B1
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : grès
	Type d'objet : plaquette
	Technique : contour découpé
	Dimensions de l'objet et de la figure : L : 4,6 cm x H : 4 cm x ép. 0,5 cm
	Attribution : Magdalénien

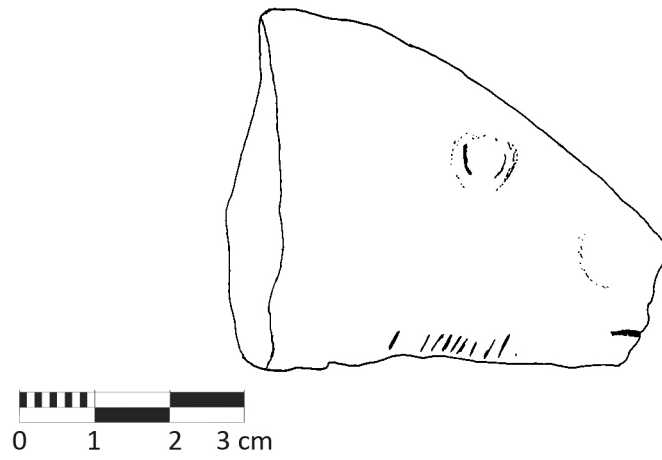
Bédeilhac n°2 est un contour découpé en grès. La représentation est limitée à une tête.

Elle est de forme trapézoïdale. Le contour inférieur est souligné d'un trait de gravure. Le frontal est rectiligne, sans inflexion pour le stop. Des détails anatomiques ont été ajoutés sur le profil gauche. L'œil est en amande et souligné de deux tracés courbes, marquant peut-être l'arcade orbitaire. Le naseau est détaillé d'une ponctuation. La gueule est fermée par un trait droit. La joue, naturelle, apparaît en bosse.

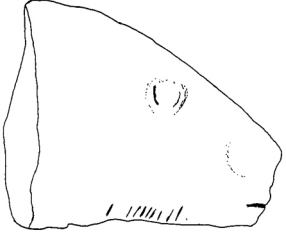
L'absence d'oreille nous a conduits à considérer la représentation comme « ours possible ».



Bédeilhac n°3



Cliché G. Sauvet

Données muséographiques	
	Musée de Foix
	Numéro d'inventaire : Oct. 1
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : grès
	Type d'objet : plaquette
	Technique : contour découpé
	Dimensions de l'objet et de la figure : L : 5 cm x H : 5 cm
Attribution : Magdalénien	

Bédeilhac n°3 est un contour découpé en grès. Cette figure ressemble beaucoup à la précédente. C'est cette fois le profil droit qui a été gravé.

La forme de la tête est trapézoïdale. Des tracés gravés marquent l'œil en entourant une cupule de la surface. Une autre cupule pourrait indiquer le mufle. Elle n'a pas été modifiée par l'artiste.

La gueule, fermée, est très courte et discrète. On peut noter du pelage le long de la ligne de la mandibule. Il est indiqué par des séries courtes de stries.

Comme pour Bédeilhac n°2, nous concluons à un « ours possible ».



- Enlène (Montesquieu-Avantès, Ariège) : 2 figures

La grotte fait partie du réseau karstique du Volp qui comprend également les grottes du Tuc-d'Audoubert et des Trois-Frères. Enlène est considérée comme une entrée possible de cette dernière.

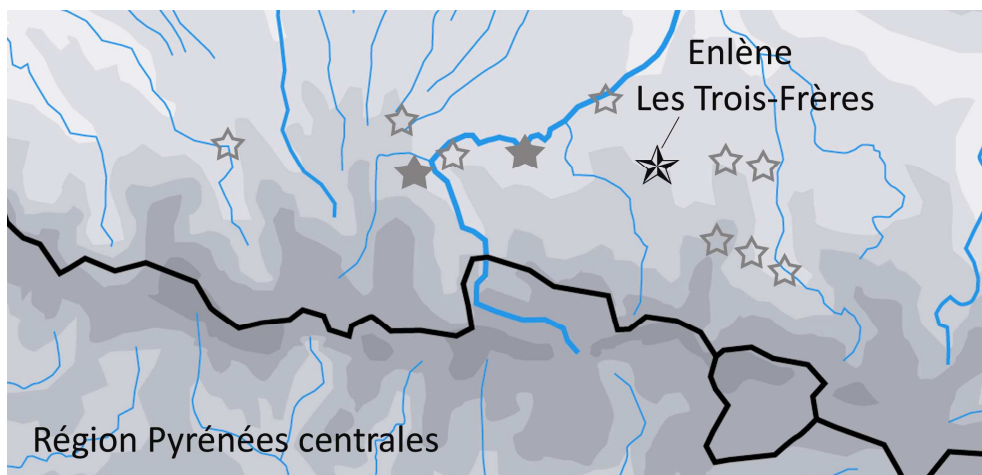
Le site est découvert au XIXème mais les premières fouilles méthodiques ont été dirigées par L. Begouën (1929). J. Clottes et R. Begouën continuent ses travaux entre 1976 et 1989.

La stratigraphie comprend une couche gravettienne (présence de burins de Noailles) surmontée de Badegoulien puis de Magdalénien moyen. L'industrie osseuse et lithique est abondante comme la parure. Celle-ci comprend notamment des coquillages percés et des fossiles. De nombreuses esquilles osseuses ont été fichées dans les parois mais il n'y a pas de décor pariétal.

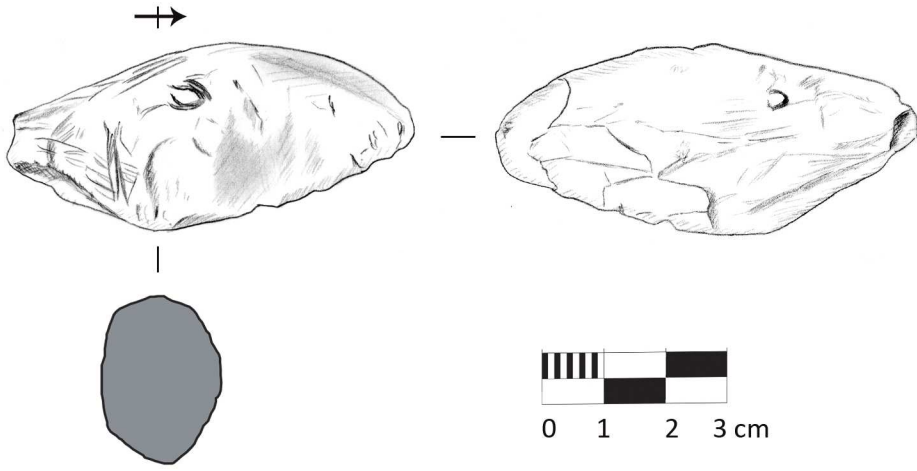
L'art mobilier est extrêmement abondant. On compte plus d'un millier de plaquettes de grès gravées.


Le site a également livré des représentations en ronde-bosse ou en contour découpé. Certaines figures sont particulièrement originales, comme une sauterelle gravée sur os.

Les deux représentations que nous avons étudiées sont issues des fouilles de L. Begouën.



Enlène n°1



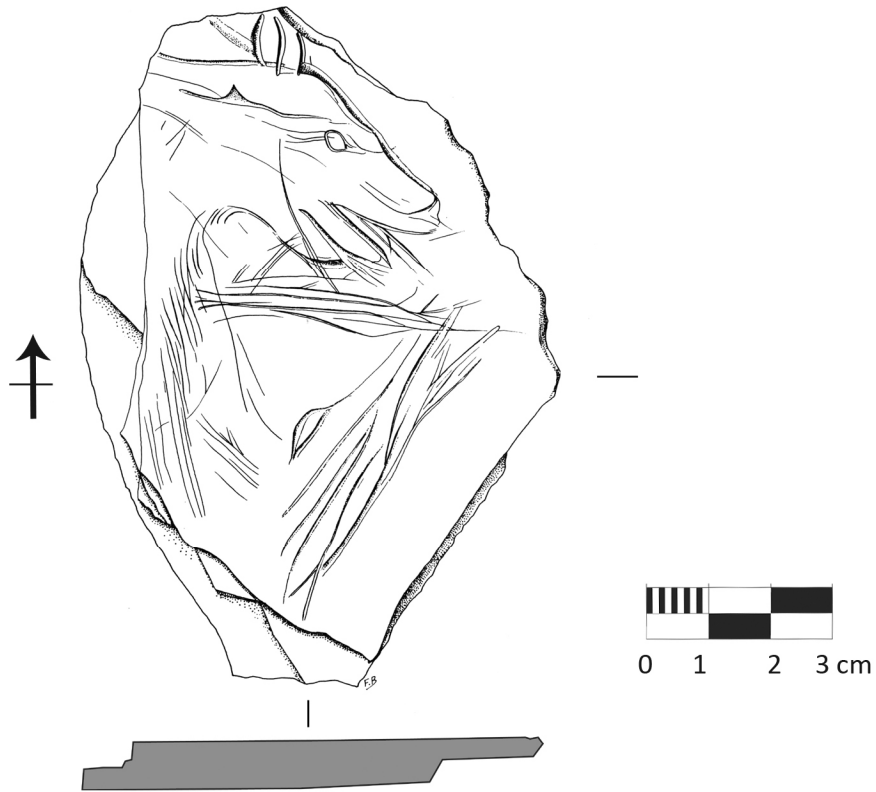
Données muséographiques	
	Musée de l'Homme
	Numéro d'inventaire : 55.33-46
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : hématite
	Type d'objet : crayon ?
	Technique : ronde-bosse
	Dimensions de l'objet et de la figure : L : 6,54 cm x H : 3 cm x ép. 1,93 cm
	Attribution : Magdalénien

La représentation n°1 d'Enlène est réalisée sur un morceau d'hématite. Des traces de façonnage sur plusieurs faces nous permettent d'envisager une utilisation première comme crayon. Il s'agit donc d'une œuvre d'art « de seconde intention ».

La forme en losange du crayon a probablement évoqué une tête animale à l'artiste. Celui-ci y a ajouté uniquement deux yeux. Le profil gauche est le plus animal. Il présente un œil gravé de forme ovale. De l'autre côté, l'œil apparaît en léger bas-relief.

L'extrémité du museau a été légèrement travaillée. Une petite saillie a été aménagée pour suggérer le museau. De plus, la joue du profil gauche apparaît en relief. Elle participe à l'aspect animal de l'ensemble. L'absence d'oreille nous conduit à considérer cette représentation comme un « ours possible ».


Enlène n°2



Relevé F. Briois



Cliché R. Begouën

Données muséographiques	
	Musée Begouën (Pujol)
	Numéro d'inventaire : 78
	Travaux Louis Begouën (communication écrite R. Begouën et J. Clottes)
Objet et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours possible
	Matière première : grès
	Type d'objet : plaquette
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : H : 11,2 cm x L : 7,7 cm x ép. 0,85 cm
	Dimensions de la figure : L : 5 cm
Attribution : Magdalénien	

Cette plaquette de grès provient des fouilles de L. Begouën. L'animal occupe toute la surface mais il est limité à l'avant-train. Il est tourné à droite.

Sa tête est de forme rectangulaire, légèrement orientée vers le bas. Le stop n'est qu'à peine esquissé dans une légère convexité au niveau de l'orbite. L'oreille est implantée à la verticale sur le sommet de la tête. Elle est formée de deux parenthèses opposées qui encadrent un troisième tracé lui aussi vertical. L'œil est en amande et le museau suggéré par l'extrémité légèrement anguleuse du museau. La gueule est ouverte. Des tracés obliques lui sont associés. Des motifs similaires apparaissent également sous la gueule, barrant la lèvre inférieure.

La ligne dorsale s'interrompt après la nuque. Par contre, les membres antérieurs se lisent. Ils sont représentés par une succession de stries obliques et parallèles. Ces incisions indiquent bien le pelage. Au second plan le membre gauche est limité à quelques tracés. Il semble projeté vers l'avant. L'autre patte est droite, verticale.

D'autres incisions se lisent sur la plaquette. Sous la gorge de l'animal, un motif peut être reconnu comme un signe en « flèche ».

L'oreille est caractéristique de l'ours mais la forme de la tête s'éloigne du modèle. Nous considérons donc cette représentation comme un « ours possible ».



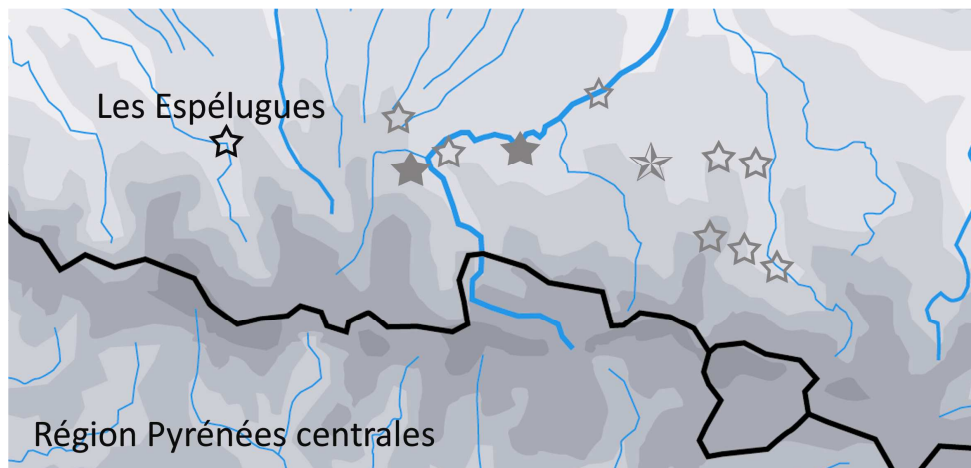


- Les Espéluques (Lourdes, Hautes-Pyrénées) : 3 figures

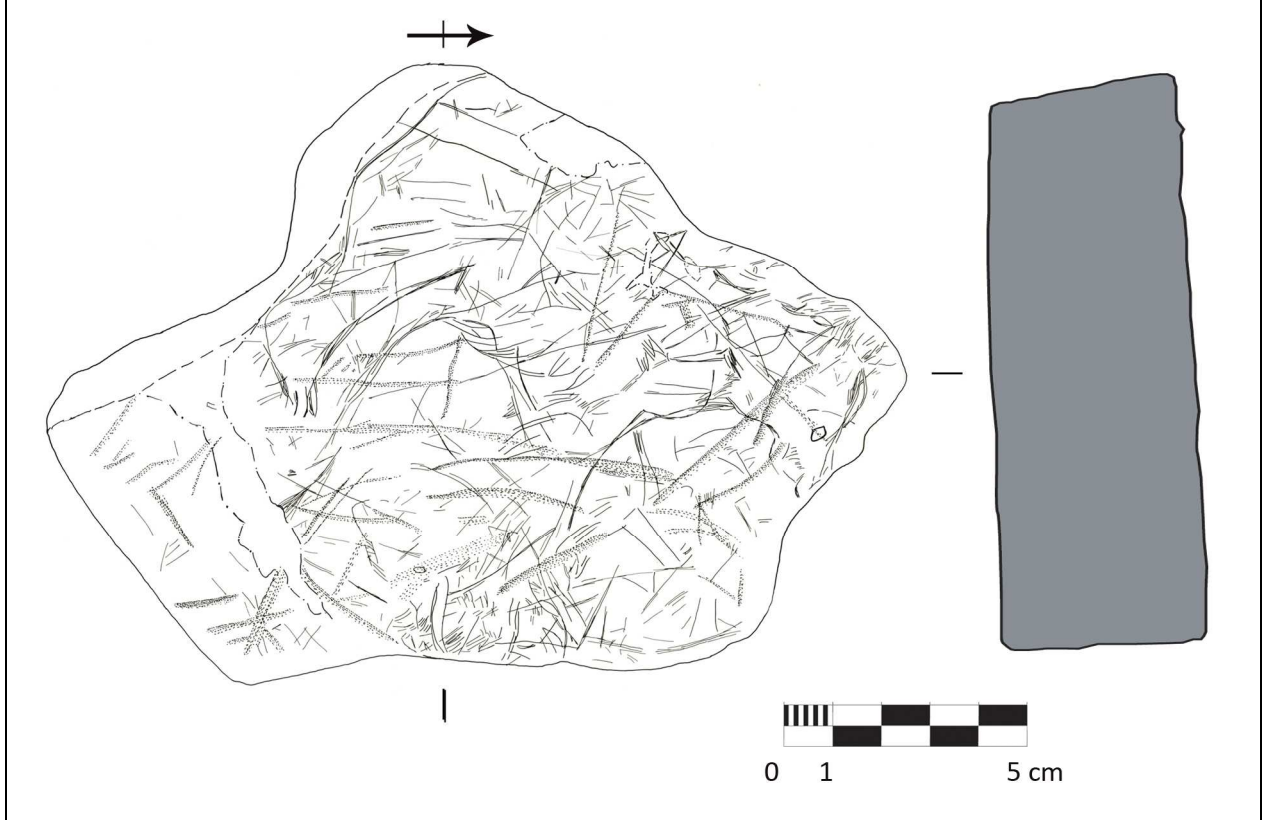
La grotte est localisée sur la rive gauche du Gave de Pau. De grande dimension, elle est composée de deux salles et d'une galerie principale.

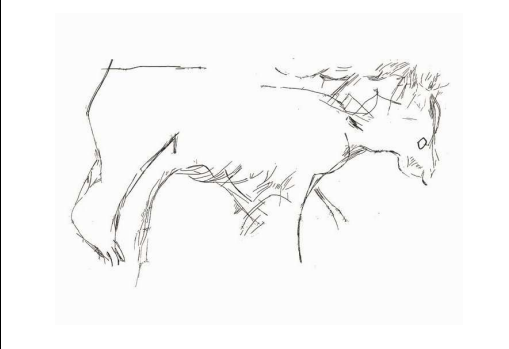
Le site a servi pendant longtemps de lieu de culte. Les fouilles archéologiques ont commencé dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. A Milne-Edwards et E. Lartet y travaillent entre 1860 et 1862. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, L. Nelli explore une zone où des lambeaux de couche sont en place. Il étudie également les nombreux déblais. E. Piette publie de nombreux objets parmi ceux découverts (1907). Dans les années 1970, A. Clot et J. Omnès découvrent un nouveau boyau qui révèle un niveau magdalénien. Les occupations de l'ensemble du réseau ne sont pas contextualisées mais elles semblent appartenir au Magdalénien moyen et supérieur.

J. Omnès réalise en 1980 un inventaire des fouilles anciennes. Il recense beaucoup d'outils sur supports osseux (baguettes demi-ronde, pointes de sagaies...) ou lithiques. Les objets d'art sont nombreux et ont été réalisés aussi bien par gravure que par sculpture. Les trois représentations que nous avons étudiées proviennent des fouilles de L. Nelli. L'une des pièces a disparu des collections du Musée d'Archéologie Nationale.



Espéugues n°1



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 55255
	Collection L. Nelli
Objet et support	
	Figure complète
	Ours possible
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : bloc
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 17,5 cm x H : 12,1 cm x ép. 4,7 cm
	Dimension de la figure : L : 10,6 cm
Attribution : Magdalénien	

Espéluques n°1 est un animal en profil droit. La représentation s'inscrit parfaitement dans le bloc calcaire en exploitant la limite supérieure comme relief de contour pour la ligne dorsale.

La tête trapézoïdale présente un front bien marqué constitué par plusieurs reprises de tracés. Un gros œil en amande est accolé au stop. On ne lit ni oreille, ni gueule.

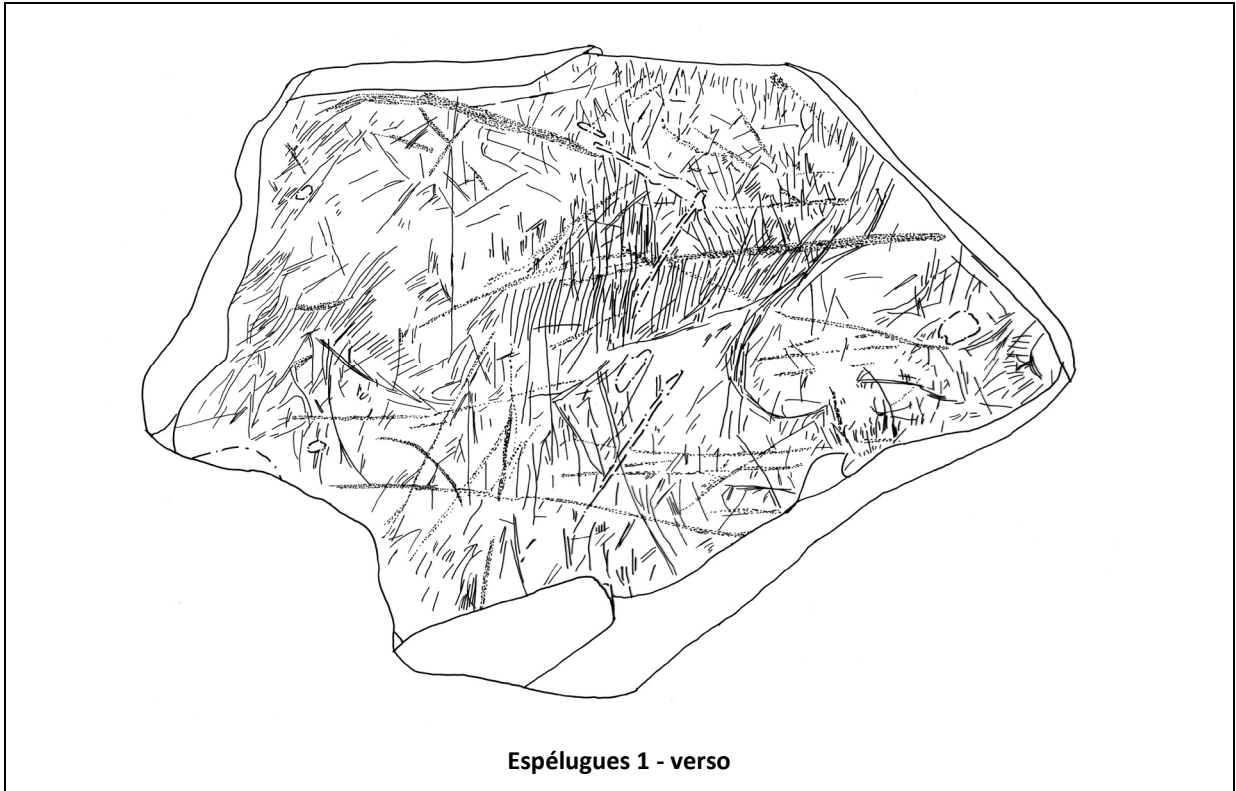
Le corps est relativement massif. Sa ligne dorsale est située le long du bord de la pièce. Elle est seulement en partie tracée. Le garrot est absent. Le ventre est réalisé par une succession de stries entremêlées suggérant du pelage. La croupe est anguleuse.

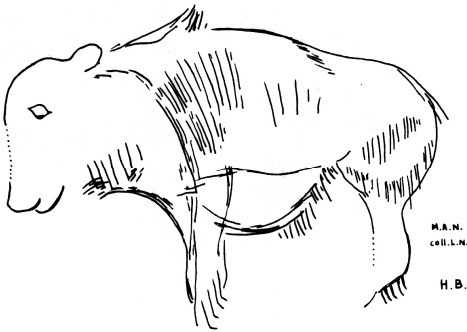
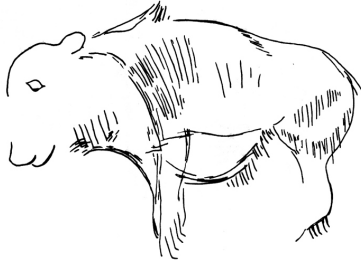
Un membre antérieur est indiqué. Il n'est pas fermé et semble en pointe. On lit mieux les deux membres postérieurs. Celui du premier plan (le droit) est réaliste, terminé par un pied griffu. Les quatre griffes curvilignes sont incisées profondément. L'autre membre est occulté. On distingue bien sa limite antérieure.

Sur le corps, il est difficile de distinguer le pelage de l'ours parmi les nombreux tracés palimpsestes. La massivité de l'animal et la forme de sa tête nous conduisent à le considérer comme « ours possible ».

Au verso de très nombreux tracés sont superposés à une figure animale. Il est possible d'y lire un bœuf musqué. On le reconnaît à sa corne massive, plaquée sur la joue et tournée vers l'avant. Enfin, il faut préciser qu'une partie du bloc est manquante. Elle est présente sur le dessin publié par E. Piette

en 1907. Nous ignorons si le fragment a été cassé ou s'il s'agissait déjà, au moment de la publication de Piette, d'un remontage.



Les Espélugues n°2	
 <p style="text-align: center;"><b>Relevé H. Breuil</b></p>	
Données muséographiques	
	<i>Pièce disparue des collections du Musée d'Archéologie Nationale</i>
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : galet
	Technique : gravure
	<i>Dimensions de l'objet et de la figure ignorées</i>
Attribution : Magdalénien	

Espélugues n°2 est une représentation gravée un galet calcaire. La tête est de forme trapézoïdale. Elle est penchée vers le bas et le port de tête lui-même est bas. Son contour antérieur est endommagé. On lit, sur le relevé de H. Breuil, l'extrémité arrondie du museau ainsi qu'une courte commissure des lèvres suggérant une gueule fermée. L'œil est de grande dimension. Il est en amande et placé à l'horizontale.

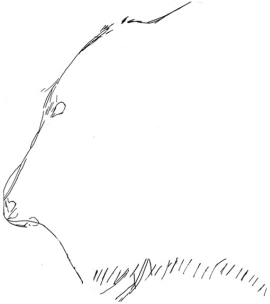
Une oreille formant un demi-ovale est placée sur la nuque, orientée obliquement vers l'arrière.

Le corps est massif même s'il est disproportionné. En effet, sa partie postérieure est plutôt grêle. Le garrot est noté et complété par des stries de pelage. Dans sa région lombaire, la ligne dorsale est rectiligne et disposée obliquement. La croupe, de petite taille, est arrondie. Le ventre est convexe. Il est lui aussi complété par l'indication du pelage. Un membre par paire est noté. Les pattes sont assez fines, en colonne. Elles sont complétées de griffes, longues à l'avant, courtes à l'arrière.

Malgré une certaine finesse des membres et du train arrière, cette figure possède l'ensemble des clés d'identification d'un « ours sûr ».

Les Espéugues n°3



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 55253
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : schiste
	Type d'objet : plaquette
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 16,2 cm x H : 8,3 cm x ép. 1,2 cm
	Dimension de la figure : H : 6,8 cm
	Attribution : Magdalénien

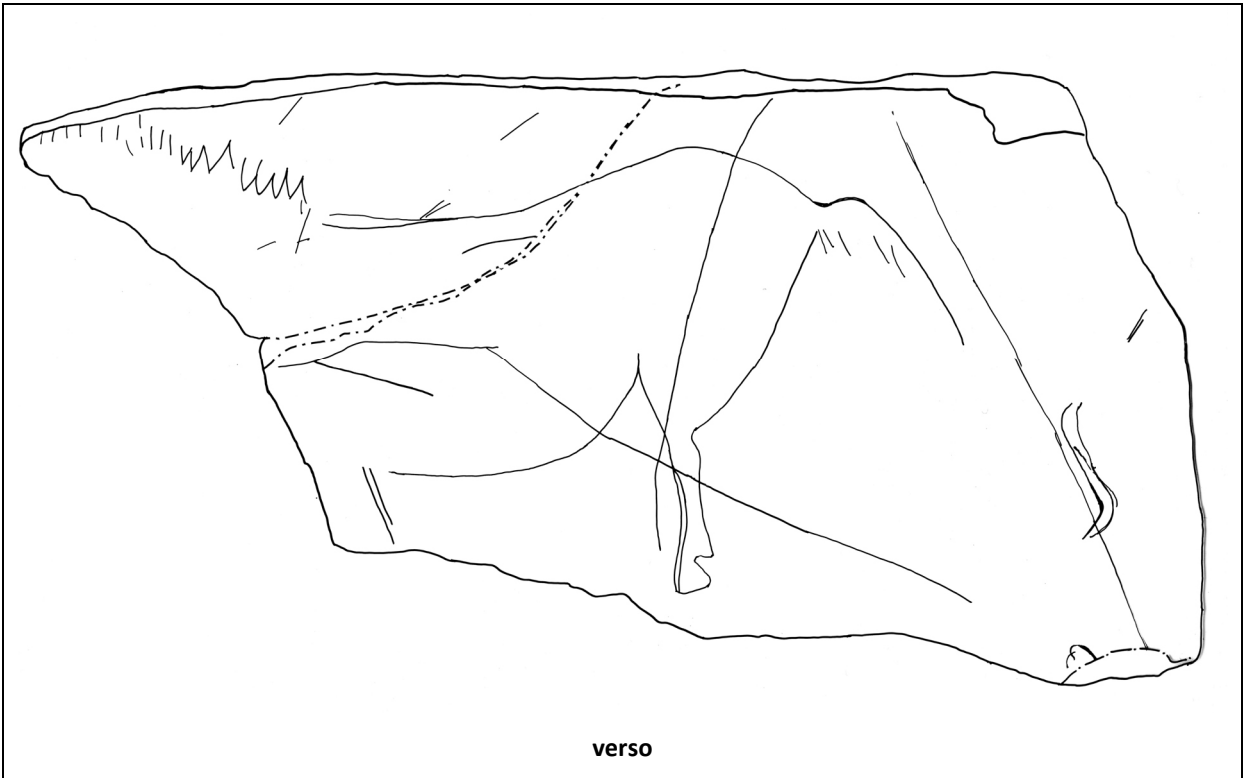
Espélugues n°3 est une tête gravée sur plaquette de schiste. Elle est tournée à gauche.

Elle forme un trapèze très évasé et son museau est très court. La ligne naso-frontale est rectiligne et le stop est absent. L'œil est en amande et pincé à son extrémité. Il est bien placé d'un point de vue anatomique même s'il est de petite dimension. Le naseau est figuré par un motif très semblable à l'œil. L'oreille et la gueule sont absentes. Sur le front et sous la gorge se lisent des stries indiquant le pelage. Nous considérons cette représentation comme un « ours possible ».

Un bison complet est superposé à l'animal. La forme de sa tête est similaire à celle de l'ours. Elle est complétée d'un départ de corne et de la gueule. On peut envisager que la figure n°3 ne soit en réalité qu'une ébauche de la tête de bison mais la ressemblance avec l'ours n'en est pas moins frappante.

Sur la même surface on peut également lire un membre antérieur d'herbivore (cheval ou renne ?) alors qu'un cheval, aujourd'hui amputé de sa tête, est gravé sur l'autre face.



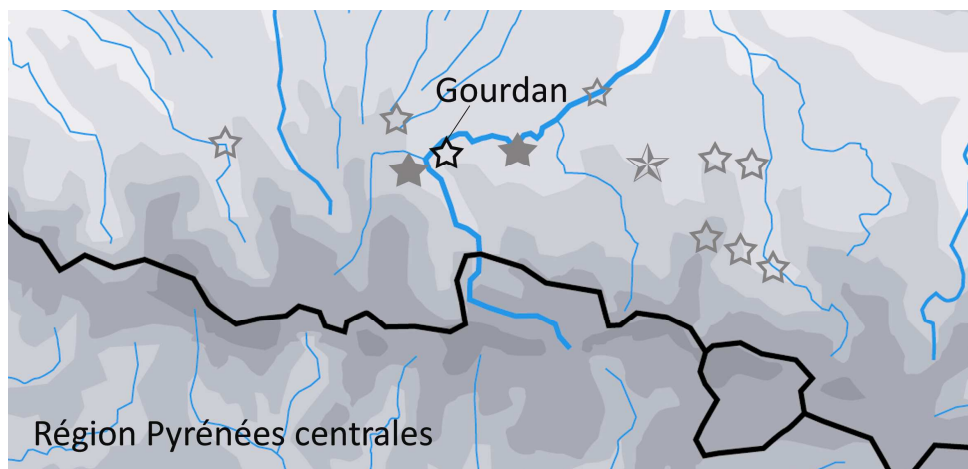


- Gourdan (Gourdan-Polignan, Haute-Garonne) : 1 figure

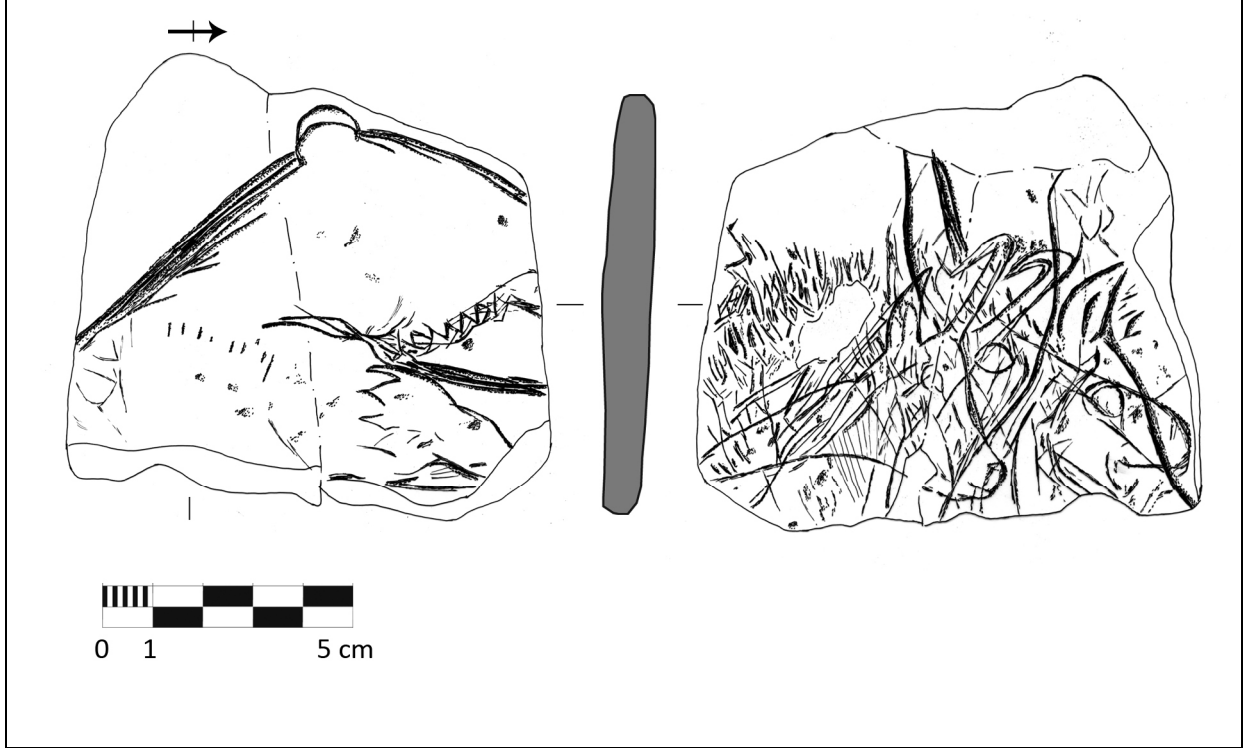
La grotte s'ouvre à proximité de la Garonne avant sa confluence avec la Neste. Elle est composée d'une grande salle prolongée par un porche.

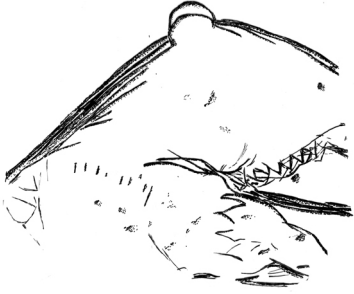
Le site est fouillé par E. Piette à partir de 1871 puis abandonné à la fin du XIX<sup>ème</sup>, vidé de son contenu. Des travaux portant sur les déblais et quelques zones en place ont eu lieu dans les années 1980 (Virmont et Fritz 1991). Des traces d'art pariétal furent découvertes mais le décor est extrêmement endommagé.

La stratigraphie semble se développer sur l'ensemble du Paléolithique supérieur. Les niveaux Aurignacien et Magdalénien (notamment supérieur) sont les plus riches. Le matériel de la collection E. Piette est très abondant et diversifié : industrie lithique et osseuse, parure, art mobilier... Près de 200 plaquettes de schistes décorées ont été découvertes. Une partie de cette collection a été publiée par M. Chollot en 1964.



Gourdan n°1



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire 47265
	Collection E. Piette
Objet et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours sûr
	Matière première : schiste
	Type d'objet : plaquette
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 9 cm x H : 8,5 cm x ép. 0,8 cm
	Dimension de la figure : L : 9 cm
Attribution : Magdalénien supérieur	

La représentation n°1 de Gourdan est gravée sur plaquette de schiste. Il s'agit d'un avant-train tourné à droite. Le museau est manquant à cause d'une cassure de la pièce.

La tête est de forme trapézoïdale. La ligne naso-frontale est parfaitement rectiligne. Elle est constituée de plusieurs tracés incisés. Un petit accident de la surface pourrait être lu comme œil. Les oreilles sont bien lisibles. Elles sont en demi-cercle. Celle du second plan est occultée par la première. Toutes deux sont situées sur le sommet du crâne.

La ligne nucale est rectiligne. Le garrot n'est pas individualisé. Un membre antérieur est tendu. On reconnaît son épaule bien marquée. Le bras est également bien détaillé par une série de convexités. Le membre est en forme de pointe et s'interrompt à l'emplacement anatomique du coude. Le pelage est indiqué par une série de chevrons et de petits motifs triangulaires. Il est noté sous la gorge et au niveau de l'avant-bras.

La forme de la tête et des oreilles permettent de le considérer comme « ours sûr ».

Plusieurs têtes animales sont figurées au verso de l'objet. Un isard est reconnaissable à sa corne recourbée. Un cheval dont la crinière est très stylisée lui a été superposé. Une troisième tête peut se lire dans ce palimpseste (antilope saïga ?).

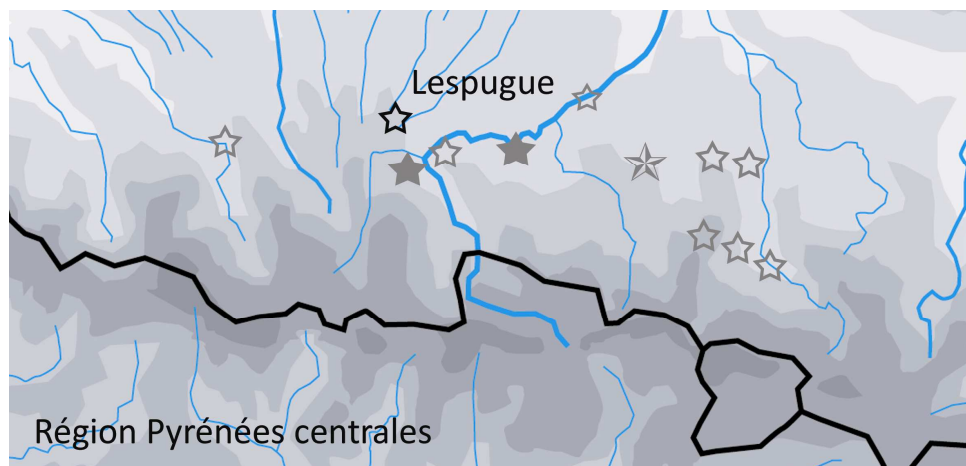


- Lespugue (Lespugue, Haute-Garonne) : 1 figure

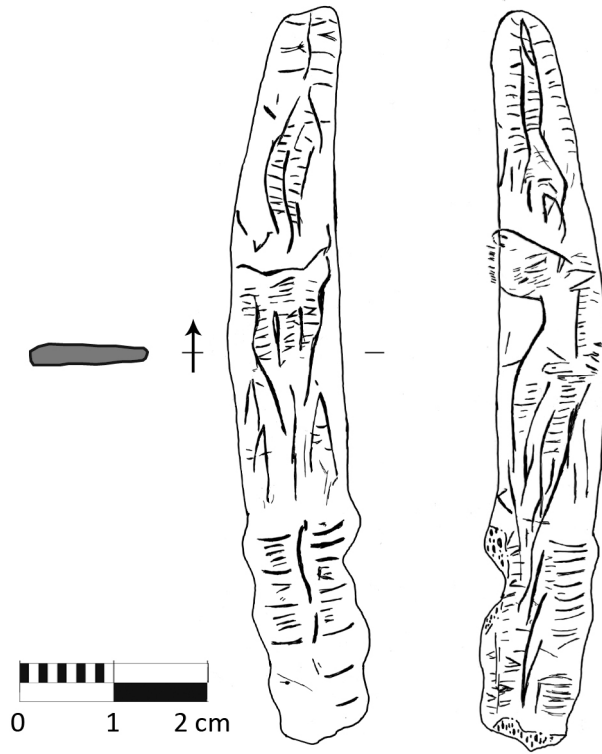
Le site est composé de cinq grottes de petites dimensions situées en rive droite de la Save.


L'ensemble est fouillé par R. et S. de Saint-Périer entre 1911 et 1926. Les occupations ne sont pas contemporaines dans chaque cavité mais se développent entre le Gravettien et le Magdalénien supérieur – final. La grotte des Rideaux contient l'ensemble le plus ancien. C'est là que fût trouvé en 1922 la célèbre « Vénus » en ivoire. Le Solutréen ne se trouve que dans la grotte des Harpons, plus en amont. Les occupations magdaléniennes, notamment du Magdalénien moyen, sont plus nombreuses (Grotte des Harpons, des Bœufs, des Scilles et de Gouerris). Certains objets découverts, comme des baguettes demi-rondes à décor excisé plaident pour une proximité culturelle avec le site d'Isturitz. L'industrie lithique et osseuse rapportée au Magdalénien est abondante. L'art mobilier est également riche.

L'os sur lequel est gravée la représentation n°1 provient de la couche B (magdalénienne) de la Grotte des Harpons. L'objet a été donné par R. de Saint-Périer au Muséum national d'Histoire naturelle dans les années 1920.



Lespugue n°1



Données muséographiques	
	Muséum national d'Histoire naturelle – galerie de Paléontologie
	Numéro d'inventaire : 1921-1
	Don R. de Saint-Périer
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : os (côte ?)
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : H : 7,9 cm x L : 1,2 cm x ép. 0,4 cm
	Dimension de la figure : H : 1,7 cm
	Attribution : Magdalénien

Lespugue n°1 est une petite tête d'ours vue de face. Elle a été gravée sur un fragment d'os et est cadrée sur la surface. Le support, probablement une côte, a été découpé dans sa partie inférieure et présente plusieurs convexités symétriques.

La tête de l'ours s'inscrit dans un rectangle étroit. Le front est légèrement bombé. Le museau n'est pas individualisé et la tête n'est pas fermée à son extrémité. Les yeux sont notés par des ponctuations ovales. Chacune est prolongée d'un trait vertical.

Deux oreilles de grande taille sont placées de part et d'autre de la ligne frontale. Elles sont en demi-ovale. L'une est pincée à son extrémité.

Plusieurs séries de stries horizontales sont présentes. Elles indiquent vraisemblablement du pelage. La forme des oreilles nous a conduits à considérer cette représentation comme « ours possible ».

Trois signes angulaires sont associés à l'animal. Il pourrait s'agir de représentations d'armes. Un motif sinueux nous semble abstrait. R. de Saint-Périer le décrivait comme une représentation de serpent. On retrouve un dessin presque identique au verso, associé à un avant-train de cheval.

Les stries horizontales marquant le pelage de l'ours et du cheval sont également présentes de part et d'autre des représentations figuratives. Il se dégage de cette pièce une grande homogénéité stylistique.





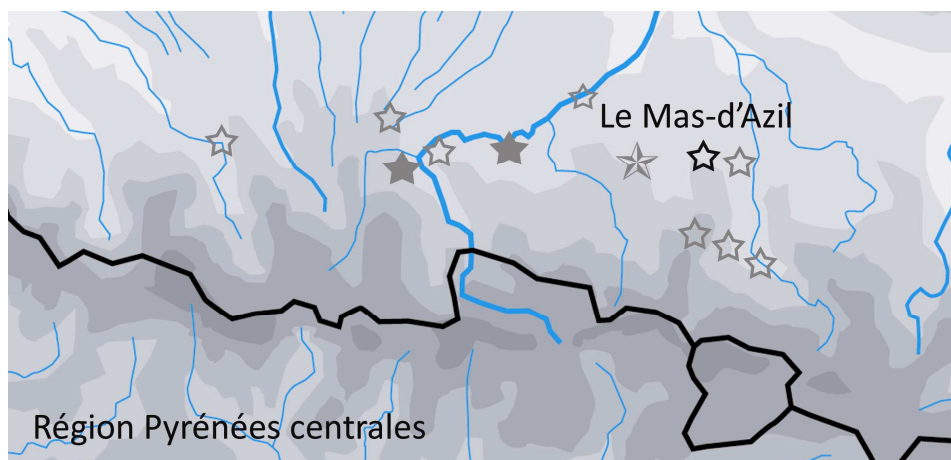
- Le Mas-d'Azil (Le Mas-d'Azil, Ariège) : 3 figures

La grotte est traversée par l'Arize et forme un tunnel de près de 450 m de long. Le site préhistorique est partagé entre les rives droite et gauche. C'est le long de la première que les occupations sont les plus importantes. Le réseau lui-même atteint plusieurs centaines de mètres de ramifications. Le site a été découvert en 1857 lors du percement de la route qui traverse le massif et suit la rivière.

E. Piette fouille le site à partir de 1889. Il met au jour plusieurs niveaux d'occupations magdaléniens et aziliens. Il nomme d'ailleurs cette culture d'après le nom du site. Les Péquart puis A. Alteirac reprennent les études de l'ensemble, dans les années 1940 puis 1950. Les données archéologiques sont réunies par H. Delporte (1979) qui distingue plusieurs occupations, de l'Aurignacien à l'Azilien. Les niveaux magdaléniens sont riches de plusieurs milliers d'objets, dont beaucoup sont ornés. L'Azilien est également abondant, notamment en rive gauche. Il est célèbre pour ses centaines de galets décorés de ponctuations et de traits rouges.

En 1912, H. Breuil et H. Begouën ont découvert des peintures pariétales. Le dispositif est étudié par A. Vilhena Vialou et D. Vialou entre 1977 et 1982. Il comprend plusieurs dizaines de représentations.

La rondelle d'os portant les représentations n°1 et n°2 provient des fouilles de E. Piette alors que la figure n°3 a été découverte par S.-J. Pécquart.





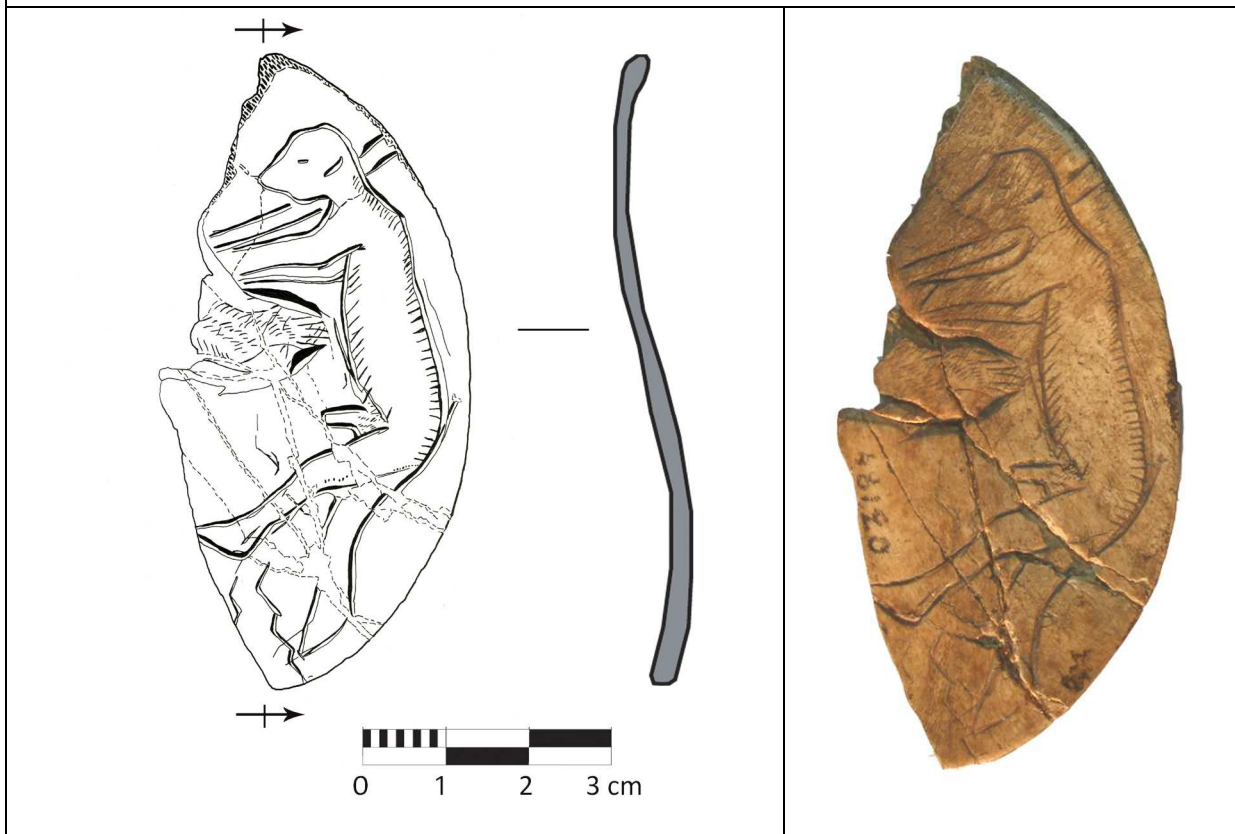
Mas-d'Azil n°1 et n°2



Relevé complété *in* Tosello 2003 (coll. Duhard)

Les figures Mas-d'Azil 1 et 2 sont disposées sur chaque face d'une rondelle réalisée dans un os plat (omoplate). L'association est semblable au recto et au verso : ours et homme. La cassure du support a réduit, sur chaque face, l'animal à une patte tendue vers l'homme.

Mas-d'Azil n°1



Données muséographiques

Musée d'Archéologie Nationale  
 Numéro d'inventaire : 48120  
 Collection E. Piette (vitrine Salle Piette)

Objet et support



Figure incomplète : patte  
 Ours possible  
 Matière première : os  
 Type d'objet : rondelle  
 Technique : gravure  
 Dimensions de l'objet : H : 7,8 cm x L : 3,7 cm x ép. 0,2 cm  
 Dimension de la figure : L : 1,5 cm  
 Attribution : Magdalénien

Mas-d'Azil n°1 est gravé profondément. La patte est soulignée par un raclage le long de ses contours. Elle est très épaisse, malgré sa limitation au segment distal. La main n'est pas individualisée mais cinq griffes sont notées par des tracés rectilignes. Le pelage est indiqué par cinq séries de stries courtes et obliques.

Il s'agit d'un « ours possible » étant donné l'absence du reste du corps.

L'humain qui lui fait face est en position dynamique. Nu, ithyphallique, il a été interprété comme un « Pithécantrophe » par E. Piette (1902). Incontestablement, la tête de l'homme rappelle les « têtes humaines bestialisées », selon la dénomination de A. Leroi-Gourhan. Son nez est transformé en museau. Sur son corps, du pelage semble indiqué le long des lignes ventrale et dorsale. Toutefois, ce corps est parfaitement humain. Les bras et les jambes sont fines et les pieds marqués.

L'homme paraît armé d'une lance ou d'une javeline. S'agit-il véritablement d'une scène de chasse à l'ours ? La nudité de l'humain et sa bestialisation nous conduisent à y voir également une association d'ordre plus symbolique. La cassure du support, qui ampute l'ours (sur chaque face) n'est peut-être pas anodine.

Mas-d'Azil n°2



Données muséographiques

Musée d'Archéologie Nationale  
 Numéro d'inventaire : 48120  
 Collection E. Piette (vitrine Salle Piette)

Objet et support



Figure incomplète : patte  
 Ours possible  
 Matière première : os  
 Type d'objet : rondelle (verso de Mas d'Azil 1)  
 Technique : gravure  
 Dimensions de l'objet : H : 7,8 cm x L : 3,7 cm x ép. 0,2 cm  
 Dimension de la figure : L : 1,5 cm  
 Attribution : Magdalénien

La patte de l'ours n°2 est à nouveau très épaisse. La main y est indiquée par un amincissement au poignet. Les contours du membre sont ondulés. Cette forme originale donne l'illusion d'un mouvement.

Sur la main, cinq griffes sont notées. Trois sont rectilignes et deux autres courbes. Le pelage est également indiqué mais cette fois les stries sont organisées en système complexe.

A nouveau, il s'agit d'un « ours possible ».

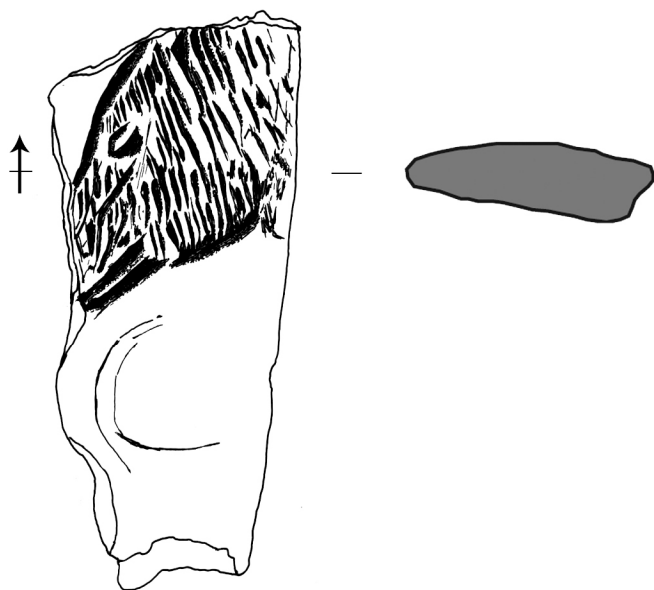
L'humain associé est vu de dos. Ses bras sont écartés et seule une jambe a été tracée. De courts tracés sont organisés en éventail sur sa tête. Ils sont associés à un petit rectangle sur la nuque de l'homme. Il s'agit peut-être d'une restitution d'une coiffure ou d'un chignon.


Plusieurs signes linéaires sont associés à l'homme. L'un marque sa colonne vertébrale. Deux signes équivalents sont présents du côté gauche et sont terminés par des chevrons.

Au niveau de la jambe manquante, sous le bras de l'ours, un autre signe nous semble devoir être rapproché des signes en « empreintes » (Cf. § 2.2.c). Enfin, en tournant la face à 90°, un cheval se distingue nettement. Il a été réalisé par des gravures fines, avant le décor principal de l'homme et de l'ours.



Mas-d'Azil n°3



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 77563
	Collection S.-J. Pécquart
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : os
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : H : 5 cm x L : 2,15 cm x ép. 0,6 cm
	Dimension de la figure : L : 1,5 cm
	Attribution : Magdalénien

La représentation n°3 du Mas-d'Azil est gravé sur un fragment d'os. Elle est limitée à une tête tournée à gauche. Le support est cassé au niveau de l'extrémité du museau ainsi que dans la partie supérieure du front.

La tête est trapézoïdale avec un front légèrement bombé. Elle est couverte de nombreuses stries indiquant un pelage abondant. L'œil est figuré en amande. La gueule est incisée. Un tracé rectiligne souligne l'œil et l'oreille est absente.

La forme de la tête nous permet de considérer cette figure comme « ours possible ».

Sous l'animal est gravé finement un motif rappelant une corne.

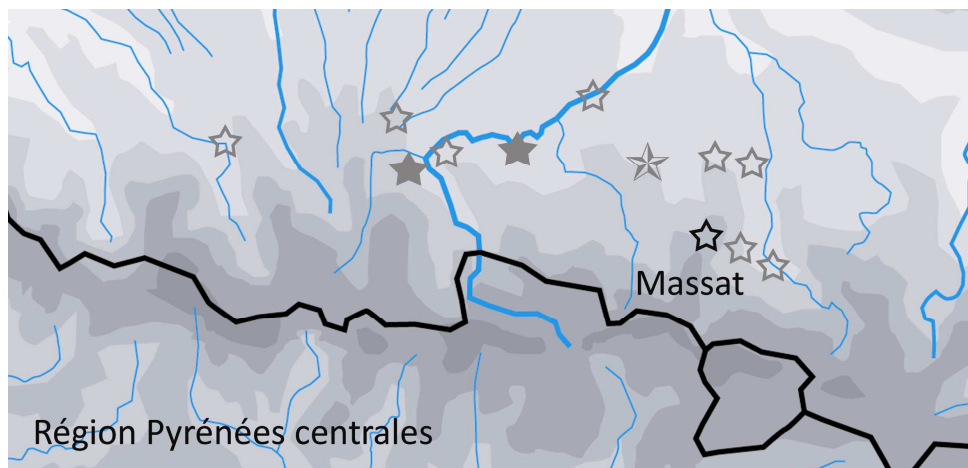


- Massat (Massat, Ariège) : 3 figures

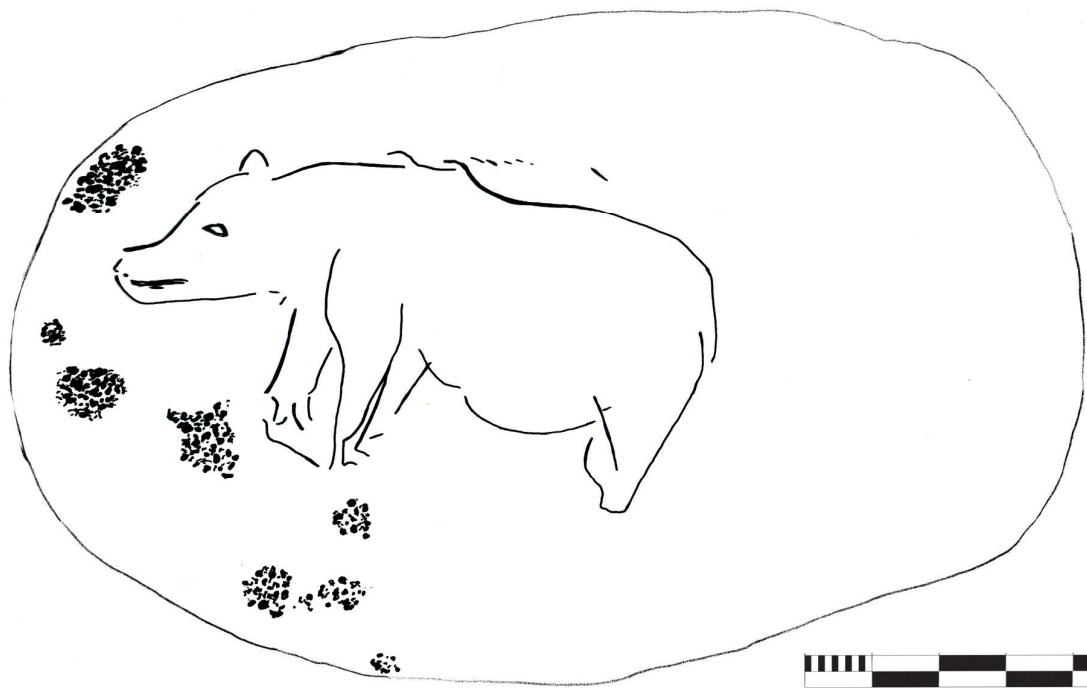
La grotte est un large réseau karstique se développant dans le massif du Ker.

Le site est signalé dès 1858 par A. Fontan. Il s'agit de l'un des premiers sites préhistoriques fouillés au XIX<sup>ème</sup> siècle, notamment par F. Garrigou ou encore E. Cartailhac. Dans les années 1930, J.-M. et R. Servat mettent en lumière l'occupation principale qui est attribuée au Magdalénien moyen et supérieur. L'industrie osseuse est constituée de très nombreux harpons. Quelques pièces d'art mobilier sont découvertes, comme le galet à l'ours (n°1), issu des fouilles de F. Garrigou en 1867. La représentation n°2 provient des fouilles de E. Lartet.

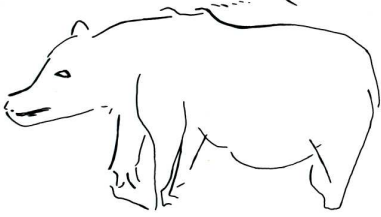
La grotte comprend également des galeries ornées mises au jour en 1957. Elles comptent de nombreuses représentations gravées ainsi que des surfaces argileuses décorées.



Massat n°1



Cliché B. et G. Delluc

Données muséographiques	
	Musée de l'Ariège (réserves de Saint-Lizier)
	Numéro d'inventaire : 989-142
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : galet de schiste
	Type d'objet : galet
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 16,5 cm x H : 10 cm
	Dimensions de la figure : L : 9,4 cm
	Attribution : Magdalénien

Massat n°1 est un animal complet gravé sur un galet de schiste.

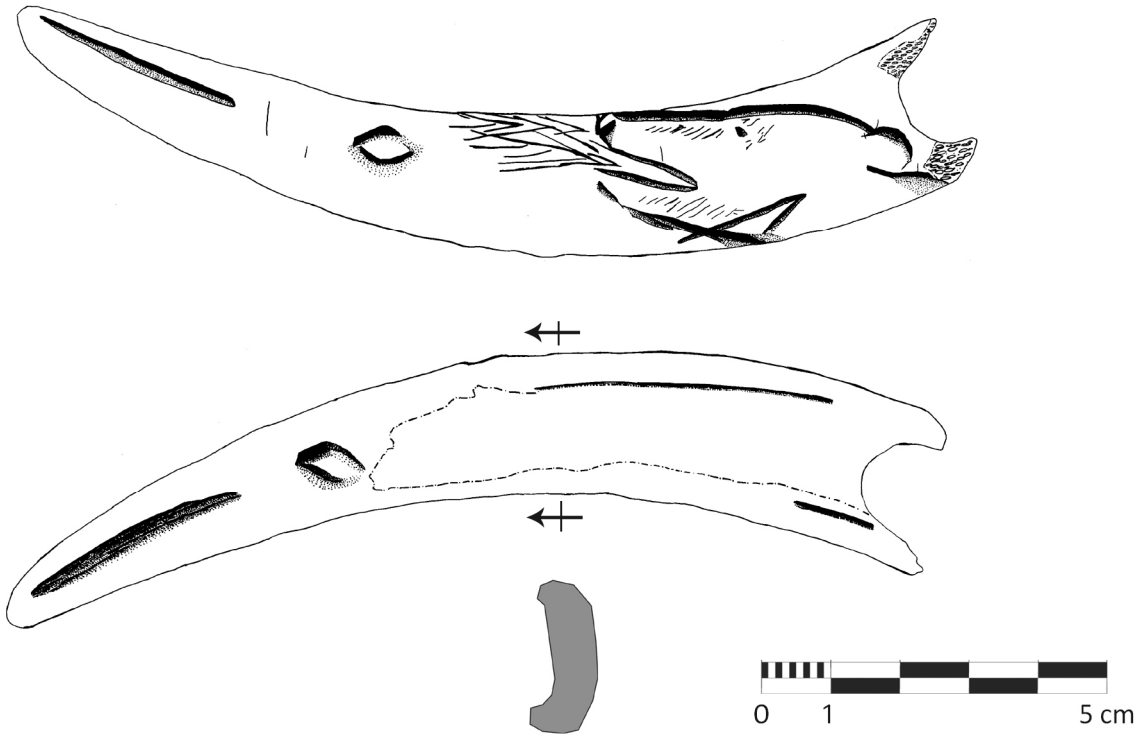
La tête, trapézoïdale, est placée à l'horizontale. Le front est légèrement bombé et le stop marqué. La mandibule est parfaitement rectiligne. Le museau épais est terminé par un petit mufle anguleux et une gueule fermée et prognathe. Un œil est gravé loin de la ligne naso-frontale, presque sur la joue. L'oreille est bien arrondie à son extrémité. Elle est placée sur la ligne nucale dont elle interrompt le tracé.

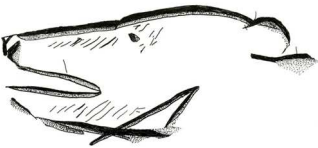
Le garrot est noté par deux faibles convexités. L'ensellure est creusée et la croupe arrondie. Les membres antérieurs sont assez grêles, en colonne. Ils sont terminés par des mains détaillées de plusieurs griffes courbes. L'épaule du membre gauche est particulièrement indiquée.

Le ventre est convexe et bas. Une seule patte arrière, en pointe, a été réalisée. La cuisse est peut-être notée dans une légère rondeur du contour antérieur. Le membre est fermé à son extrémité mais il n'y a pas de pied. Une petite queue en pointe est présente, collée à la fesse.

L'ensemble des clés d'identification de l'ours « sûr » est présent sur la représentation.

Massat n°2



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 31717
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours sûr
	Matière première : bois de renne
	Type d'objet : bâton percé
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 14,5 cm x H : 2,3 cm x ép. 2 cm
	Dimension de la figure : L : 4,5 cm
	Attribution : Magdalénien

Massat n°2 est une tête gravée sur un andouiller de bois de renne. Elle est en profil gauche. Le support est un fragment de bâton percé. Il est décoré à son extrémité distale d'une tête d'oiseau. Le bec est suggéré par la forme naturelle et souligné d'un trait. L'œil de l'oiseau est marqué sur chaque profil. La tête d'ours est par ailleurs associée à un motif ramiforme.

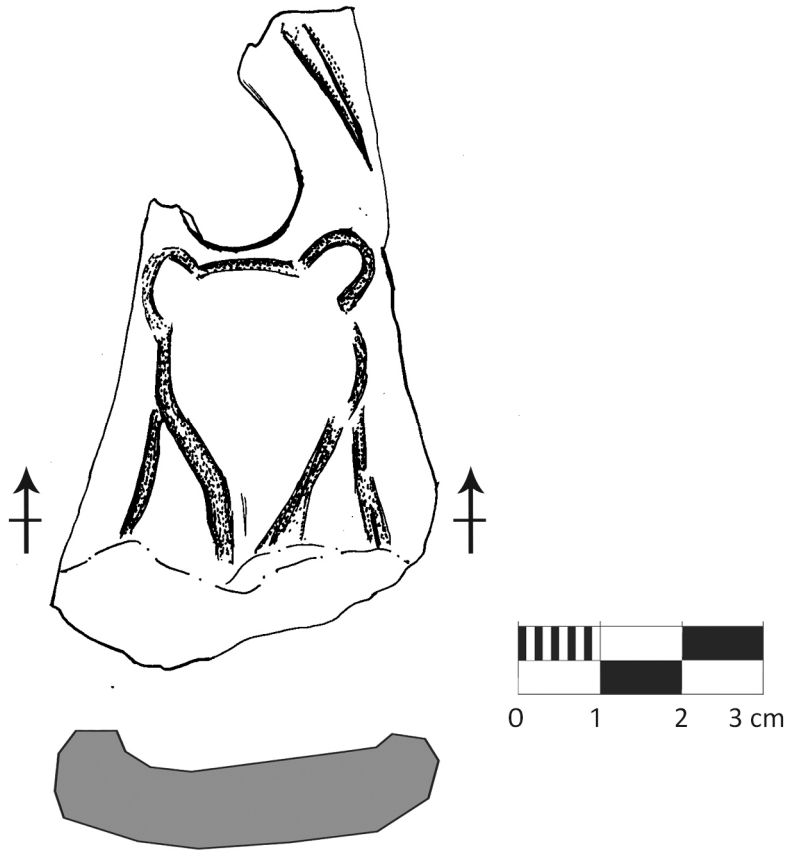
Massat n°2 est légèrement oblique par rapport à l'orientation du fût du support mais est bien cadrée sur cette surface. La tête est interrompue au niveau du cou. Elle est de forme trapézoïdale.

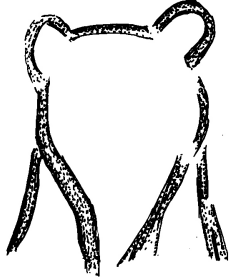
Le front est légèrement bombé et le stop discrètement marqué. Le museau est très épais. Il est détaillé du mufle, du naseau et de la gueule, ouverte. L'œil de petite taille est formé par une cupule. L'oreille est ronde. Elle est placée en arrière de la tête, à l'horizontale. Une courte ligne nucale est également indiquée. Il s'agit de toute évidence d'un « ours sûr ».

Sur la tête de l'animal peuvent se lire des indications de pelage, organisées en séries de stries. Elles sont situées le long de la ligne nasale, derrière l'œil et sur la lèvre inférieure. De la gueule s'échappe un signe ramiforme. Il est graphiquement proche des évocations de souffle ou de crachat que l'on connaît par ailleurs dans l'art préhistorique. Ici, le motif est complexe, composé de plusieurs chevrons emboîtés. Un autre signe en chevron est présent sur la gorge de l'animal. Il s'agit peut-être de la représentation d'une arme. Dans ce cas, la présence conjointe de l'arme et du crachat (sang expulsé) pourrait suggérer une narration.



Massat n°3



Données muséographiques	
	Muséum d'histoire naturelle de Toulouse
	Réserves
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours sûr
	Matière première : bois de renne
	Type d'objet : bâton percé
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : H : 7,6 cm x L : 4,8 cm
	Dimension de la figure : H : 3,8 cm
	Attribution : Magdalénien

Massat n°3 est à nouveau une tête isolée. Elle est gravée sur un petit fragment de bâton percé en bois de renne. La tête est vue de face et cadrée sur la surface.

Seul le contour de la tête a été réalisé. De forme ronde, elle est prolongée d'un museau fin et pointu et de deux oreilles. Celles-ci sont placées de part et d'autre de la ligne frontale. Elles sont en demi-ovale, celle de gauche étant de taille plus réduite. Il n'y a aucun autre détail présent mais l'identification comme « ours sûr » ne pose pas de problème.

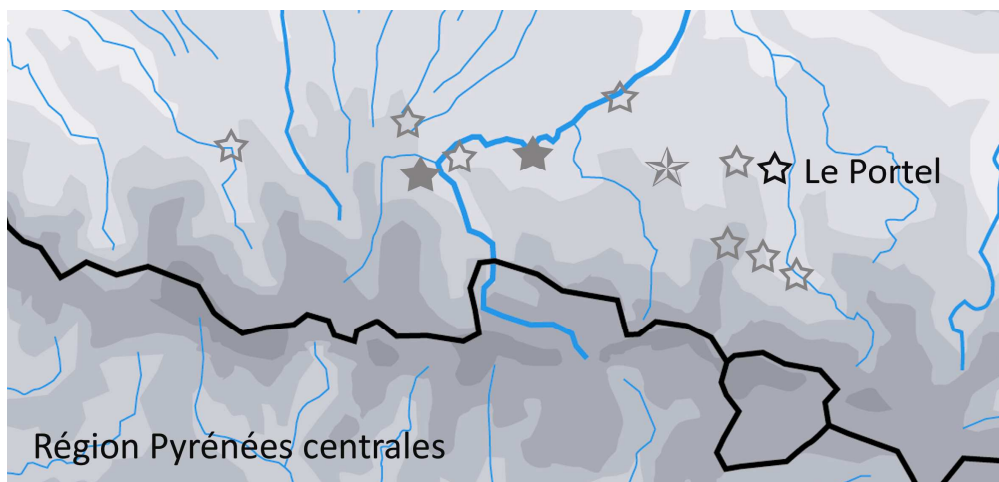


- Le Portel (Loubens, Ariège) : 1 figure

La grotte est constituée de plusieurs galeries et mesure plusieurs centaines de mètres.

L'art pariétal est découvert en 1908 par R. Jeannel. Il est étudié par L. Jammes, F. Regnault et H. Breuil. Dans les années 1980, M. Dauvois reprend l'étude du dispositif.


Les niveaux archéologiques sont fouillés par Joseph puis Jean Vézian, propriétaires du site, à partir de 1950. Ils découvrent un habitat moustérien, qui a livré des ossements de néandertaliens. Le site est également occupé au Châtelperronien puis au Gravettien. L'art (mobilier et pariétal) est, quant à lui, rapporté au Magdalénien. Une datation obtenue sur des chevaux noirs indique une réalisation vers 12180 +/- 125 ans B.P. (AA 9465).



Le Portel n°1



Relevé A. Marshack

Données muséographiques	
	Collection J. Vézian
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : plaque
	Technique : gravure
	<i>Dimensions de l'objet ignorées</i>
	<i>Dimensions de la figure ignorées</i>
	Attribution : Magdalénien

Le Portel n°1 est la représentation d'un ours complet. De nombreux tracés sont juxtaposés à la gueule et sur le flanc. Il est tourné vers la gauche.

La tête est portée basse et orientée vers le sol. Elle est trapézoïdale. La ligne naso-frontale est rectiligne. Sur la tête, le seul détail noté est l'oreille, triangulaire et ouverte à son extrémité.

La bosse du garrot est bien marquée. Elle est presque anguleuse et est suivie de l'ensellure. La croupe est arrondie. L'unique membre antérieur est en colonne, non fermée et orienté vers l'avant.

Le membre postérieur est de forme identique. La ligne ventrale de l'animal est rectiligne et oblique.

La massivité, la rondeur de la ligne dorsale et la forme de la tête nous permettent de le considérer comme un « ours sûr ».

Les stries placées devant le museau de l'animal et dirigées vers le bas pourraient être interprétées comme le souffle de l'animal. Les tracés placés sur son flanc pourraient être considérés comme des représentations de blessure.



- La Tourasse (Saint-Martory, Haute-Garonne) : 1 figure

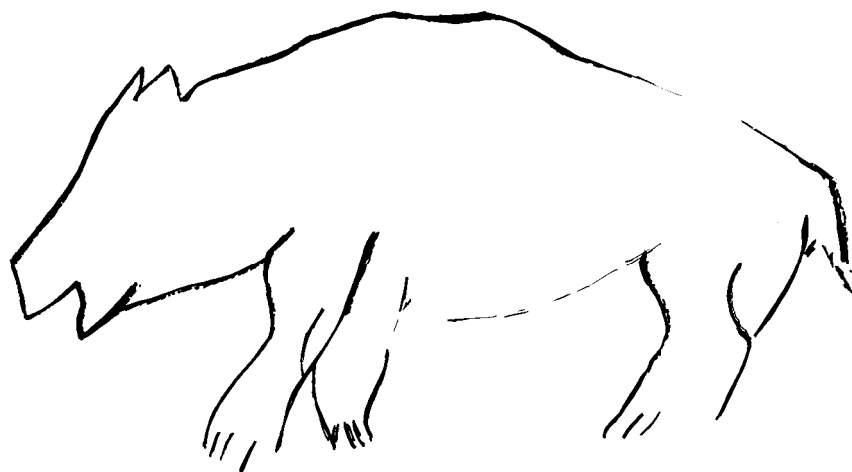
L'abri se trouve le long de la Garonne. Il est devancé par une terrasse fluviale.

Il est fouillé à partir de 1891 par J. Chamaison et L. Darbas. Ils mettent au jour une culture de transition entre Paléolithique et Néolithique, baptisée Tourassien par G. de Mortillet. On la renommara par la suite « Azilien ». J. Cazedessus fouille les niveaux magdaléniens entre 1925 et 1950. A partir de 1965, M. Orliac fouille le talus précédant l'abri. Il met au jour une séquence stratigraphique complexe. Il note plusieurs couches de Magdalénien final et d'Azilien. Le Sauveterrien et le Tardenoisien sont également présents. L'industrie lithique et osseuse est développée mais l'art mobilier est rare.





La Tourasse n°1



Données muséographiques

Etude d'un moulage au Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse

Numéro d'inventaire du moulage : n°103

Objet et support



Figure complète

Ours possible

Matière première : grès

Type d'objet : plaquette

Technique : gravure

Dimensions de l'objet : L : 11,5 cm x H : 4,6 cm

Dimension de la figure : L : 5 cm

Attribution : Magdalénien supérieur

Il s'agit d'un animal en profil gauche, gravé finement sur une fine plaquette de grès.

La tête est portée basse et possède une forme trapézoïdale. La ligne naso-frontale marque une très légère inflexion dans laquelle on pourrait lire le stop. Les oreilles sont placées sur le sommet de la tête. Elles sont petites et pointues, indiquées en perspective (occultation partielle de l'oreille la plus en avant). La gueule est ouverte et les deux lèvres anguleuses sont notées avec précision. Le mufle, comme l'œil, est absent.

La ligne dorsale de l'animal est convexe. Au milieu du dos une bosse plus marquée pourrait indiquer un garrot un peu trop en arrière. La partie antérieure du corps est massive. Les deux membres avant sont courts mais détaillés. Les épaules sont épaisses mais les chevilles plus minces. Les pattes sont terminées par des griffes courtes et rectilignes. Elles sont croisées, peut-être dans un mouvement de marche.

La ligne de ventre est convexe mais très érodée et difficile à lire. Elle remonte assez haut à l'arrière et vient compléter un arrière-train grêle. Une seule patte est lisible. Le tracé qui lui est juxtaposé pourrait toutefois évoquer la cuisse du second membre. Le membre principal est plié au genou. Il est très large dans sa partie distale et complété de deux griffes courtes.

Une queue est associée à la croupe très réduite de l'animal. Assez allongée, elle est composée de deux incisions parallèles et n'est pas fermée.

La forme des oreilles et l'absence de rondeur générale nous conduisent à considérer cette représentation comme « ours possible ».



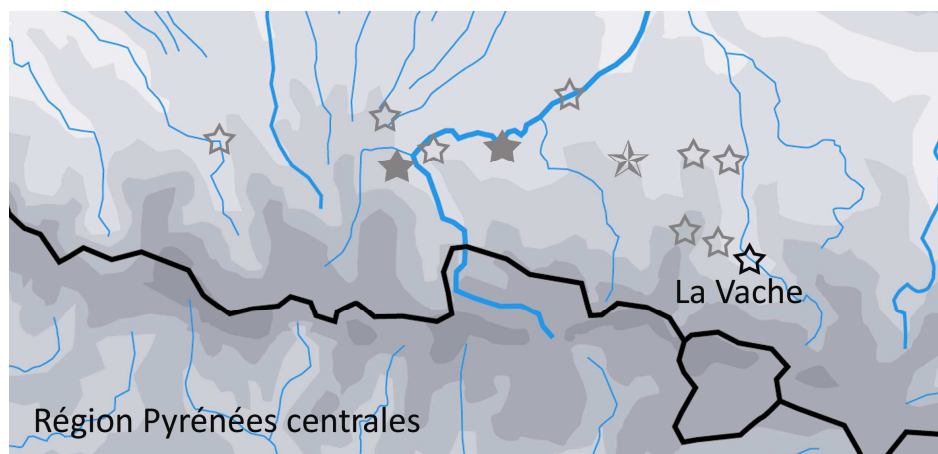
- La Vache (Alliat, Ariège) : 11 figures

La grotte est située en rive gauche du Vicdessos. Elle mesure près de cent mètres de long.

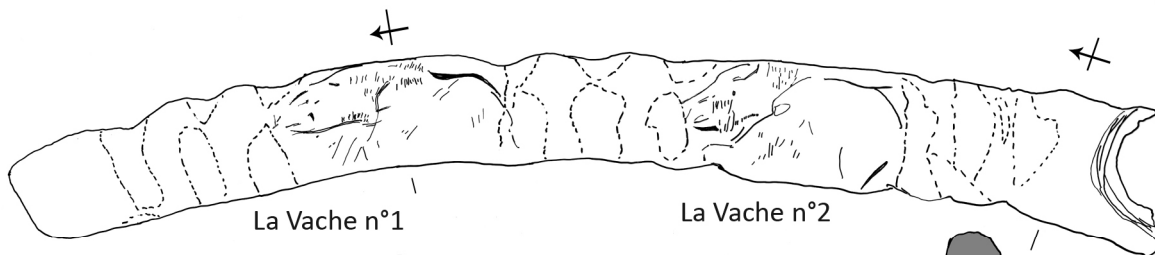
Le site est découvert et fouillé en 1867 par F. Garrigou. F. Regnault le rejoint à partir de 1872. R. Robert reprend l'étude à partir de 1940 et découvre une nouvelle salle, la Salle Monique, qu'il fouille sur une large surface.

Il reconnaît quatre couches mais l'ensemble du matériel est homogène et attribué au Magdalénien supérieur - final. L'ensemble est daté autour de 12800 +/- 140 B.P. (Gif 7603). Les industries lithiques et osseuses sont très nombreuses et attestent d'occupations longues. L'art mobilier est très présent, notamment sur matières dures d'origine animale. Le bestiaire est classique pour le Magdalénien (renne, bison, cheval...) mais il est également riche de représentations rares, comme les ours ou les loups.

Le site de La Vache semble être contemporain et complémentaire de la grotte-sanctuaire de Niaux qui lui fait face.

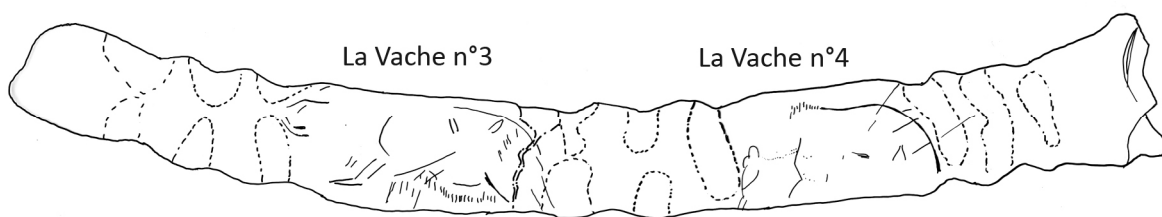


La Vache n°1 à n°4



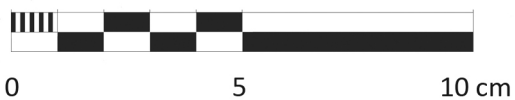
La Vache n°1

La Vache n°2



La Vache n°3

La Vache n°4



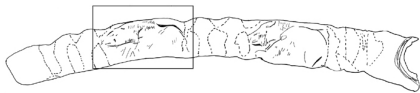
Quatre représentations animales sont gravées sur le « bâton percé aux ours ». Elles sont de dimension équivalente (environ 5 cm de long) et toutes tournées à gauche. Elles sont également parfaitement cadrées dans le support entre des cannelures. Celles-ci sont organisées en groupes de trois. Elles apparaissent sur les quatre faces du bâton, parfois avec un léger décalage.

La pièce est fracturée au niveau de la perforation. Une incision suivant la forme de la perforation ornait cette zone.

La Vache n°1



Données muséographiques



Musée d'Archéologie Nationale

Numéro d'inventaire : 83365

Objet et support



Figure incomplète : tête et rachis

Ours possible

Matière première : bois de renne

Type d'objet : bâton percé

Technique : gravure

Dimensions de l'objet : L : 25,8 cm x H : 2,6 cm x ép. 2,5 cm

Dimension de la figure : L : 4,9 cm

Attribution : Magdalénien supérieur

La figure n°1 est placée sur la gauche du bâton percé. Elle est tournée à gauche et est limitée à la partie supérieure du corps. Elle est parfaitement cadrée dans le support entre deux séries de cannelures.

La tête est en trapèze. Elle est plutôt épaisse. Le front est bombé, sans stop marqué. Le tracé est interrompu au niveau de la ligne nasale. Le plan alvéolaire du museau est toutefois présent, avec son naseau qui est indiqué par un trait oblique. La gueule est fermée. L'œil est composé d'une ponctuation précédée d'un trait oblique. Il n'y a pas d'oreille.

La ligne dorsale est composée de deux segments à la technique graphique différente. Alors que la croupe et la fesse sont gravées en contour, le garrot est indiqué par deux séries de courtes stries verticales. Elles donnent l'illusion d'un animal velu, au pelage hirsute.

L'absence de l'oreille nous a conduits à considérer cette représentation comme « ours possible ».

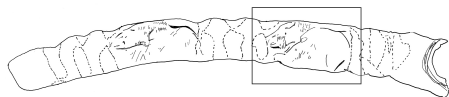
D'autres stries indiquent la fourrure sur le flanc. La ligne ventrale n'est pas définie. Un tracé au niveau du cou pourrait éventuellement suggérer l'épaule du membre antérieur (lui-même absent). Un autre motif superposé aux lombes apparaît comme un signe en « flèche ».



La Vache n°2



Données muséographiques



Musée d'Archéologie Nationale

Numéro d'inventaire : 83365

Objet et support



Figure complète

Ours sûr

Matière première : bois de renne

Type d'objet : bâton percé

Technique : gravure

Dimensions de l'objet : L : 25,8 cm x H : 2,6 cm x ép. 2,5 cm

Dimension de la figure : L : 4,9 cm

Attribution : Magdalénien supérieur

La Vache n°2 est située sur la même face du bâton percé que la représentation précédente. Elle est tournée à gauche.

La tête est en trapèze et le stop est légèrement marqué. L'extrémité du museau n'a pas été tracée et il manque à l'animal un mufle et une gueule. Par contre, l'œil est bien marqué par une ponctuation. L'oreille pourrait éventuellement se lire dans une forme en double parenthèse étirée le long de la nuque.

Le corps offre un aspect très rond, notamment au niveau de l'arrière-train. La ligne dorsale est en partie traitée par des séries de courtes hachures qui indiquent le pelage. La mandibule et le contour postérieur de la patte avant ont été réalisés de la même manière. La croupe, les membres postérieurs et la ligne avant de la patte avant ont été gravés avec fermeté. Ce contraste technostylistique renforce la massivité de l'animal.

Le membre antérieur est tendu vers l'avant. La main se devine, notamment son talon. Le membre est ouvert. Les deux pattes arrière ont été réalisées en perspective. Elles sont assez réalistes. Les cuisses sont épaisses et les chevilles fines. Les deux membres sont fermés par de petits pieds pointus. L'animal ne possède pas de queue.

La position du membre avant suggère un animal en mouvement (en marche ?). En tout état de cause, et malgré la lecture difficile de l'oreille, il s'agit bien d'un « ours sûr ».

La Vache n°3



Données muséographiques



Musée d'Archéologie Nationale

Numéro d'inventaire : 83365

Objet et support

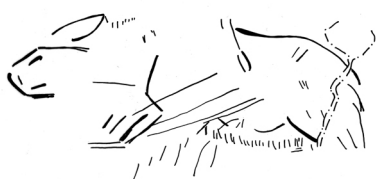


Figure complète

Ours possible

Matière première : bois de renne

Type d'objet : bâton percé

Technique : gravure

Dimensions de l'objet : L : 25,8 cm x H : 2,6 cm x ép. 2,5 cm

Dimension de la figure : L : 5,5 cm

Attribution : Magdalénien supérieur

Cette représentation est située au verso du support. Elle est à nouveau tournée à gauche.

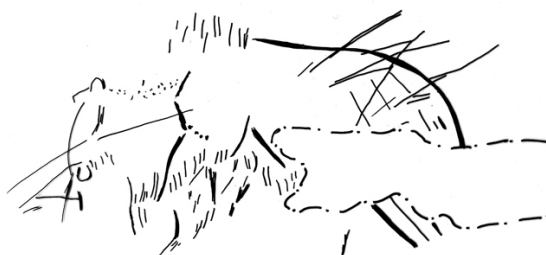
La tête est placée à l'horizontale. De petite dimension, elle est composée d'un rectangle terminé en pointe. Celle-ci dessine un museau fruste. Le naseau y est indiqué par un court trait vertical mais le mufle est absent. La gueule, fermée, est notée par un tracé subhorizontal. Un second tracé similaire, le long du front, semble indiquer l'œil. Une grande oreille ovale surmonte l'ensemble. Elle est disposée obliquement.

La nuque est indiquée par quelques courtes stries mais le garrot est manquant. La ligne dorsale démarre au niveau de l'ensellure et la croupe est arrondie. La queue est notée, collée à la fesse et ouverte à son extrémité. Un signe en « flèche » croise le dessin du rachis.

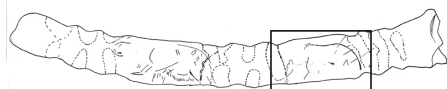
Un seul membre antérieur se lit. Il présente une épaule anguleuse, un coude fléchi, un avant-bras fin et une main placée à l'horizontale et composée de deux traits parallèles. La ligne de ventre est organisée en stries rythmées. Elle apparaît légèrement convexe. Un large membre arrière en pointe, interrompu à la cuisse, complète la représentation.

Son oreille démesurée et sa tête peu caractéristique nous ont conduits à la classer parmi les « ours possibles ».

La Vache n°4



Données muséographiques



Musée d'Archéologie Nationale

Numéro d'inventaire : 83365

Objet et support



Figure complète

Ours sûr

Matière première : bois de renne

Type d'objet : bâton percé

Technique : gravure

Dimensions de l'objet : L : 25,8 cm x H : 2,6 cm x ép. 2,5 cm

Dimension de la figure : L : 4,4 cm

Attribution : Magdalénien supérieur

La Vache n°4 est une représentation complète. Elle est tournée à gauche. Son arrière-train a été abimé par un arrachement de la surface du bois de renne.

La tête est portée basse et orientée vers le sol. Seule la ligne naso-frontale y est figurée. Le front est convexe. Le stop est présent quoique discret. Deux petites oreilles sont notées sur le sommet de la tête.

La première est pointue et orientée vers l'avant. La seconde est en demi-ovale et placée à la verticale.

Un gros œil en U est noté près du stop. Il est complété par quelques stries de pelage.

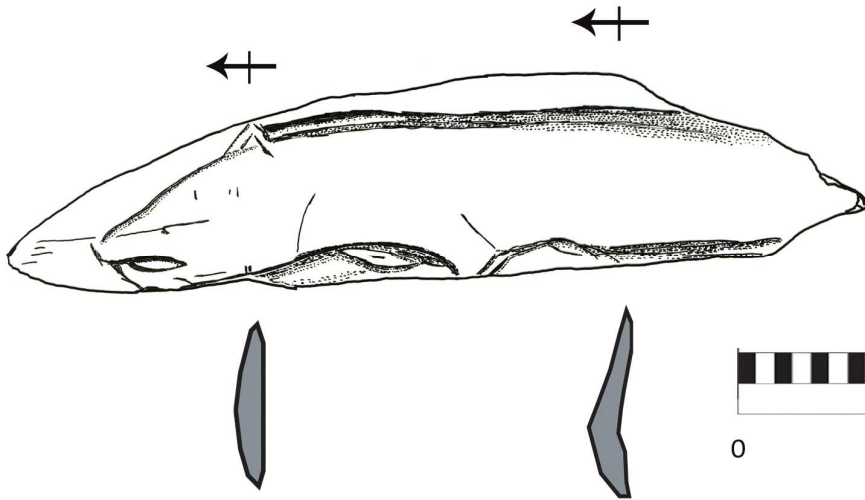
Une série de cupules fines marque la ligne nucale. Le garrot est indiqué par des traits courts et verticaux comme pour les représentations précédentes. La bosse apparaît massive. Le rachis est ensuite rectiligne mais la croupe est arrondie. Le membre antérieur est réaliste. L'épaule est notée et le bras paraît légèrement tendu vers l'avant. Son dessin mélange des tracés en contour et des stries de pelage, comme pour La Vache n°2. Ce membre avant est ouvert et sans main. La ligne ventrale est dessinée par le pelage.

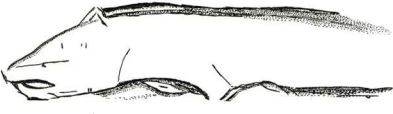
Le membre postérieur se devine malgré la zone altérée. Il est tendu obliquement vers l'arrière et est en forme de colonne. Un tracé fin le traverse longitudinalement. Il n'est pas fermé à son extrémité.

La rondeur de la croupe et la présence des oreilles nous permettent de classer cette figure parmi les « ours sûrs ».

Sur la croupe de l'animal sont superposés de nombreux tracés linéaires obliques. Il s'agit peut-être de signes en « flèche » simplifiés.

La Vache n°5



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 83641 F32
Objet et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours possible
	Matière première : os
	Type d'objet : lissoir ?
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 4,7 cm x H : 1,15 cm x ép. 0,3 cm
	Dimensions de la figure : L : 4,2 cm
	Attribution : Magdalénien supérieur

Il s'agit d'une représentation sommaire, limitée à l'avant-train et tournée à gauche. Elle est gravée sur un fragment d'os (lissoir ?).

L'animal possède un corps fin et élancé qui épouse parfaitement le support fusiforme. La tête est trapézoïdale. Elle s'inscrit dans la continuité du corps et est portée à l'horizontale. Elle ne présente pas de stop. Une oreille triangulaire est placée au sommet de la ligne frontale. La conque y est notée par deux tracés anguleux. La gueule est ouverte. Il n'y a pas d'autre détail sur la tête.

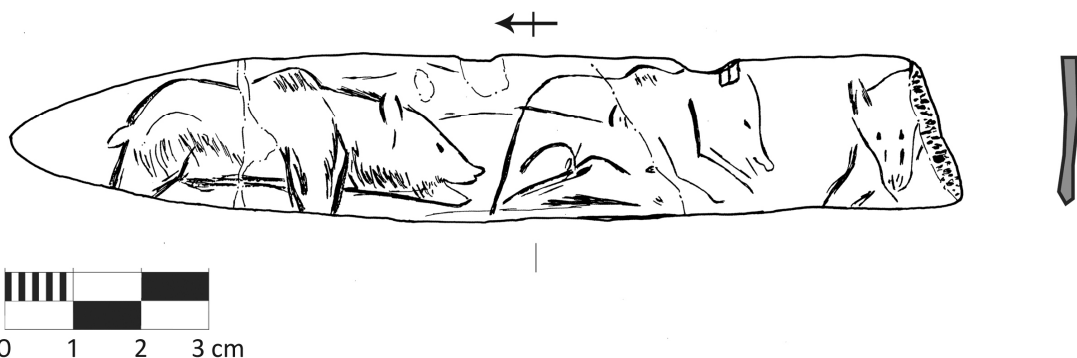
Le corps est réduit à deux lignes droites parallèles qui forment le dos et le ventre. Elles sont interrompues par la fracture de l'extrémité du support. Il est difficile de savoir si la figure a été réalisée complète.

Le départ d'un membre antérieur se lit. Il est interrompu par le manque de surface disponible.

La forme de la tête nous permet d'envisager un « ours possible ».



La Vache n°6 à 9



La Vache 6 à 9 - verso

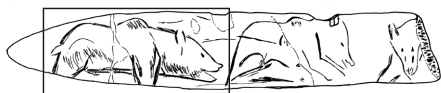


Le « lissoir aux ours » est une pièce majeure du site de La Vache. Mesurant 12 cm de long, ce fragment d'os semble mettre en scène une cellule familiale d'ours. C'est en tous cas la lecture d'H. Breuil (1956). Un bouquetin limité à la tête est reconnaissable au verso, malgré une fracture du support.

La Vache n°6



Données muséographiques



Musée d'Archéologie Nationale

Numéro d'inventaire : 83067

Objet et support



Figure complète

Ours sûr

Matière première : os

Type d'objet : lissoir

Technique : gravure

Dimensions de l'objet : L : 12,1 cm x H : 2,1 cm x ép. 0,25 cm

Dimensions de la figure : L : 5,5 cm

Attribution : Magdalénien supérieur

La Vache n°6 est placée à l'extrémité gauche du lisseur. L'animal est complet et tourné vers la droite.

La tête est de forme trapézoïdale et portée basse. Elle est aussi épaisse que le cou. Une légère dépression se lit sur la ligne naso-frontale. L'œil est noté par un trait court et fin. Le mufle rond est saillant. La gueule est ouverte avec une lèvre inférieure pointue et en retrait. L'unique oreille est de forme ovale. Elle est constituée de deux parenthèses opposées. Elle est placée en perspective, occultant une partie de la ligne nucale.

Le corps est massif et le cou particulièrement allongé. La bosse dorsale est bien marquée. Elle est soulignée par une série de traits fins indiquant le pelage. L'ensellure n'est pas notée. La croupe est par contre bien arrondie.

Le membre antérieur est limité à l'épaule et au bras. Il a été réalisé par plusieurs tracés. L'avant de l'épaule est particulièrement dessiné. La patte est ouverte à son extrémité. La ligne ventrale est également soulignée par plusieurs tracés. Son dessin est rectiligne. Le membre postérieur est en pointe. Il est très épais au niveau de la cuisse. Il semble légèrement tendu vers l'arrière. Il s'interrompt au niveau du genou. Une petite queue courte et pointue est décollée de la fesse.

Le pelage est marqué par des séries de stries sur la gorge, le flanc ou encore le long de la ligne dorsale. Il est plus confus sur le membre antérieur.

Par ailleurs, le tracé de la nuque est raclé. Il pourrait s'agir d'un moyen de renforcer l'impression de massivité.

Toutes les clés d'identification sont réunies dans cette représentation d' « ours sûr ».

La Vache n°7



Données muséographiques



Musée d'Archéologie Nationale

Numéro d'inventaire : 83067

Objet et support



Figure incomplète : avant-train

Ours possible

Matière première : os

Type d'objet : lissoir

Technique : gravure

Dimensions de l'objet : L : 12,1 cm x H : 2,1 cm x ép. 0,25 cm

Dimension de la figure : L : 1,49 cm

Attribution : Magdalénien supérieur

La Vache n°7 est la seconde figure du lissoir. Elle est tournée à droite et placée immédiatement devant la représentation précédente. L'animal est limité à son avant-train.

La tête est indiquée par une ligne frontale bombée et un stop. Toutefois, il s'agit d'une zone cassée puis recollée. Il est donc difficile d'apprécier précisément le contour antérieur de la tête. Le tracé du museau se perd d'ailleurs dans la zone recollée.

Un œil se devine dans un tracé court le long du front. Le mufle est noté par un trait horizontal. La gueule peut se lire dans trois tracés parallèles placés en arrière du mufle. L'oreille ne pose aucun problème de lecture. Elle est ovale, formée de deux parenthèses opposées. La conque est indiquée par une ponctuation.

La ligne dorsale est rectiligne. Le garrot est très léger. Le dessin du rachis est interrompu à plusieurs endroits, notamment au niveau d'une intersection avec la croupe de l'ours n°8. Un très court segment de la ligne dorsale de l'ours n°7 est toutefois placé sur la croupe de l'autre individu. Il indique bien la contemporanéité de ces deux représentations.

Une patte antérieure de l'ours n°7 se devine. Elle est fléchie au coude et placée horizontalement sous l'animal. La ligne de ventre est fine, également horizontale. La tête est portée très basse et l'animal semble accroupi.

La forme de l'oreille nous conduit à considérer cette représentation en tant qu'« ours possible ».

La Vache n°8



Données muséographiques



Musée d'Archéologie Nationale

Numéro d'inventaire : 83067

Objet et support



Figure complète

Ours sûr

Matière première : os

Type d'objet : lissoir

Technique : gravure

Dimensions de l'objet : L : 12,1 cm x H : 2,1 cm x ép. 0,25 cm

Dimension de la figure : L : 3 cm

Attribution : Magdalénien supérieur

La Vache n°8 est superposé à la représentation précédente. Il est tourné à droite et est complet. La tête, portée basse, est trapézoïdale. Le stop n'est pas marqué. La ligne frontale s'interrompt au niveau de l'oreille. Celle-ci est en demi-ovale et la conque y est indiquée. Sa partie supérieure est toutefois manquante à cause d'une cassure du bord supérieur du support.

Le mufle est très saillant. Il est arrondi à son extrémité. La gueule est ouverte. Elle a été réalisée par deux tracés obliques. Enfin, un petit œil en amande est précisé à proximité de la ligne fronto-nasale.

La ligne dorsale possède un fort garrot et une croupe arrondie. Un membre antérieur est indiqué en colonne. Il est fléchi. Des tracés parallèles forment le bras puis l'avant-bras de l'animal. A l'extrémité (ouverte) de la patte, la gravure est plus fine. Il n'y a pas de ligne ventrale.

L'arrière-train de l'animal pose un problème de lecture.

En effet, la croupe rejoint l'ensemble de traits interprété comme le membre antérieur de l'ours n°7. Ce membre pourrait donc (également) être la patte arrière, fléchie, de l'ours n°8. Elle serait alors formée de deux tracés courbes juxtaposés. On y reconnaît la cuisse puis la jambe.

Il nous semble intéressant de considérer une lecture double pour ce segment anatomique. Il appartiendrait donc à la fois à l'ours n°7 et au n°8.



La Vache n°9



Données muséographiques



Musée d'Archéologie Nationale

Numéro d'inventaire : 83067

Objet et support



Figure incomplète : avant-train

Ours possible

Matière première : os

Type d'objet : lissoir

Technique : gravure

Dimensions de l'objet : L : 12,1 cm x H : 2,1 cm x ép. 0,25 cm

Dimension de la figure : H : 0,7 cm

Attribution : Magdalénien supérieur

La Vache n°9 est placée à l'extrémité droite du lisseur. Elle est limitée à un avant-train, peut-être à cause de la fracture de la pièce. L'animal est vu de face.

La tête est triangulaire et le museau pointu. La ligne frontale est légèrement bombée. Les lignes temporales sont rectilignes.

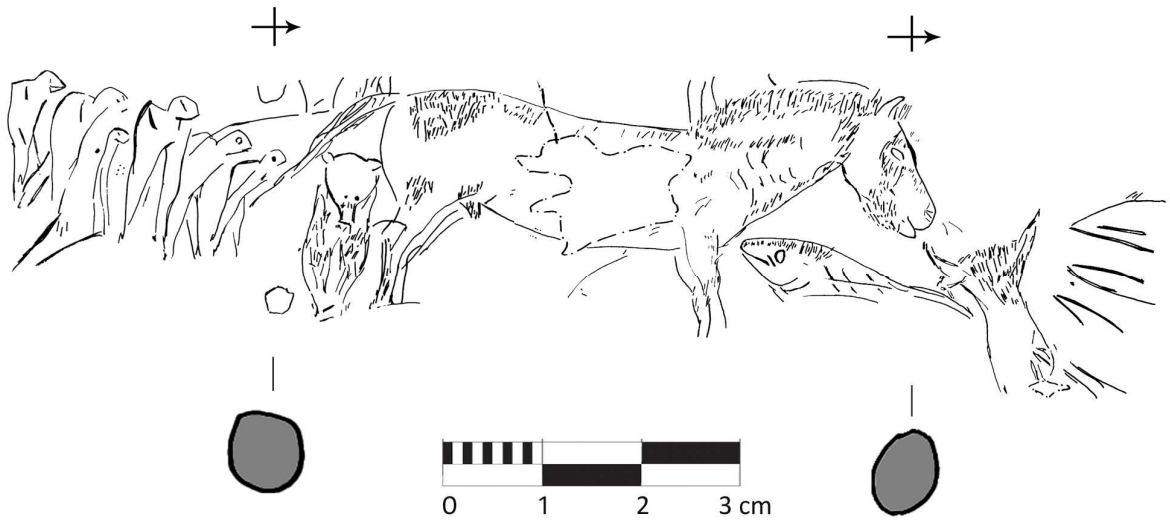
L'oreille droite est courte et ouverte à son extrémité. Elle a été réalisée par trois tracés parallèles. Elle semble similaire aux oreilles des ours n°7 et 8 : deux parenthèses opposées encadrant un tracé qui indique la conque. L'oreille gauche est plus allongée et triangulaire.

Les deux oreilles sont placées de part et d'autre du front. Les yeux sont indiqués par des cupules rondes. Ils ne sont pas placés au même niveau. Des traits rectilignes et orientés vers le bas les prolongent. Il s'agit peut-être de l'indication d'un museau. Une série de tracés emboîtés forme un éventuel mufle.

Du reste du corps, on devine la ligne dorsale qui donne l'illusion de se prolonger vers l'arrière. Par ailleurs, une patte avant est en forme de colonne. Elle est légèrement oblique et n'est pas fermée à son extrémité.

Nous avons considéré cette représentation comme un « ours possible ».


La Vache n°10



Relevé déroulé



Relevé et cliché déroulés de La Vache n°10

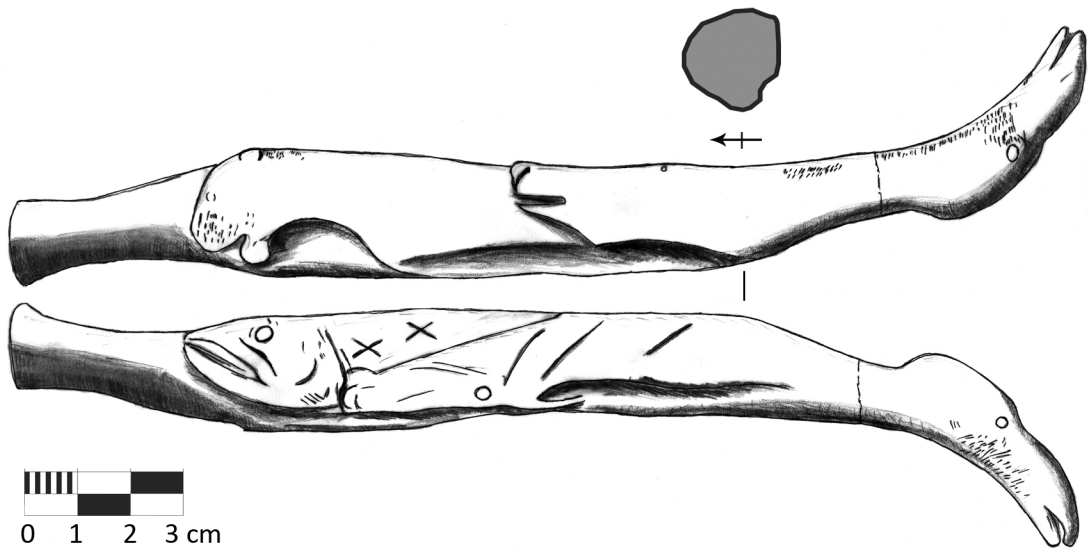
Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 83349
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : os
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 16,15 cm x diam. 1,2 cm
	Dimensions de la figure : L : 0,6 cm x H 1,76 cm
	Attribution : Magdalénien supérieur

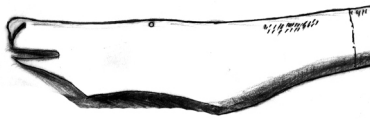
La Vache n°10 est gravé sur un ulna d'oiseau (rapace ?) et s'inscrit sur la rotondité de ce support. L'animal est placé au centre de ce qui est parfois surnommé la « Scène d'initiation ». Il est encadré par une série de personnages à gauche et un cheval à droite. De l'autre côté du grand cheval, un poisson (Salmonidé ?), un bison vu de dos et de possibles signes en « flèche » complètent le décor. L'ours est complet et vu de face.

La tête de l'ours est ronde. Une excroissance rectangulaire forme le museau. Celui-ci est allongé et fin. Il n'y a ni mufle ni gueule. Les yeux sont notés par des cupules ponctiformes situées au-dessus du museau. Les oreilles sont traitées en demi-ovale. Elles sont placées de part et d'autre de la ligne frontale. Celle de gauche est oblique alors que l'autre est presque horizontale. Leur tracé interrompt le dessin du front.

Le corps est composé de deux lignes qui indiquent les flancs de l'animal. Elles sont convexes au niveau des cuisses. Le corps est aminci dans sa partie inférieure. Il est terminé par un court trait oblique. Une gravure qui lui est parallèle pourrait marquer les mains bien que les pattes avant ne soient pas faciles à lire. De très nombreuses incisions indiquent le pelage. Trois stries verticales sur le départ du museau pourraient également symboliser les poils.

La Vache n°11

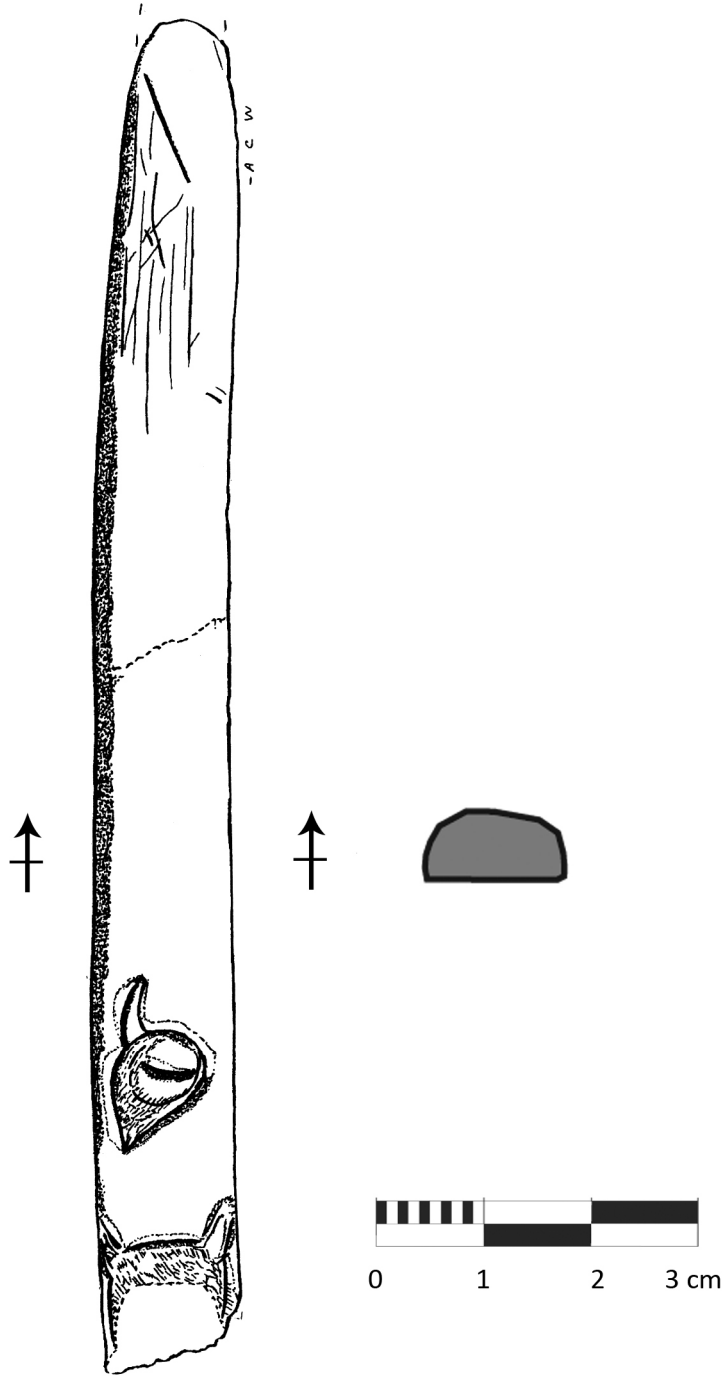


Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 83346
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : bois de renne
	Technique : bas-relief
	Dimensions de l'objet : L : 20 cm x diam. 2 cm
	Dimension de la figure : L : 6,7 cm
	Attribution : Magdalénien supérieur


Il s'agit d'une tête tournée à gauche. Elle est placée sur le fût d'un andouiller de bois de renne. L'objet est parfois appelé le « Sceptre » pour sa forme allongée.

La figure de l'ours a été réalisée en léger bas-relief complété de quelques tracés gravés. Devant lui, un avant-train de félin a également été exécuté en bas-relief. Au verso, un Cervidé et un Salmonidé, tous deux limités à leur segment antérieur, sont également figurés. L'extrémité du support a été transformée en tête d'oiseau. Le bec se lit dans la pointe naturelle de l'andouiller.

La tête de l'ours est cadrée dans le support. Elle en retire aussi un certain volume. La ligne naso-frontale est rectiligne. Au niveau de l'œil une très légère convexité de la ligne frontale indique discrètement l'orbite oculaire. L'œil lui-même est gravé, de forme ronde. L'oreille est absente. Le mufler rond est saillant. Le naseau est également indiqué par une gravure oblique. La gueule est légèrement ouverte, avec une légère lèvre inférieure pointue. L'arrière de la tête n'est pas individualisé. De traits légères stries sur la nuque pourrait éventuellement indiquer du pelage. L'absence de l'oreille nous conduit à considérer cette représentation comme « ours possible ».



Relevé A.-C. Welté

Données muséographiques	
	Collection R. Robert
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : bois de renne
	Type d'objet : baguette demi-ronde
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 12,4 cm x H : 1,3 cm x ép. 0,5 cm
	Dimension de la figure : H : 1 cm
	Attribution : Magdalénien supérieur

La Vache n°12 est une représentation très fragmentaire. Elle est limitée à la partie supérieure d'une tête vue de face. Elle est placée sur une baguette demi-ronde en bois de renne, cassée dans sa partie inférieure.

De forme ovale, la tête présente un front et des tempes couvertes d'incisions de pelage. Les oreilles sont placées de chaque côté de la ligne frontale. Elles sont fines, mais la conque est indiquée. Le pelage y est abondant.

La forme des oreilles correspond bien à celles des ours vus de face. Nous considérons donc cette représentation comme « ours possible ».





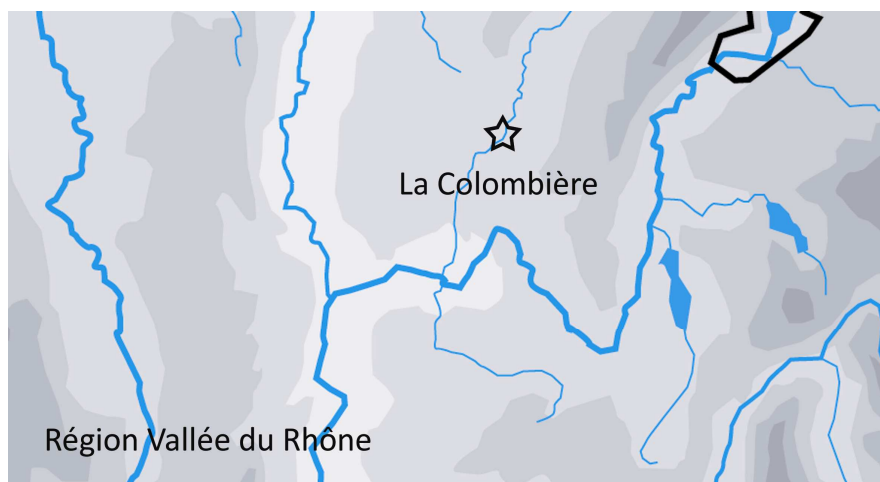
## Vallée du Rhône

- La Colombière (Neuville-sur-Ain, Ain) : 4 figures

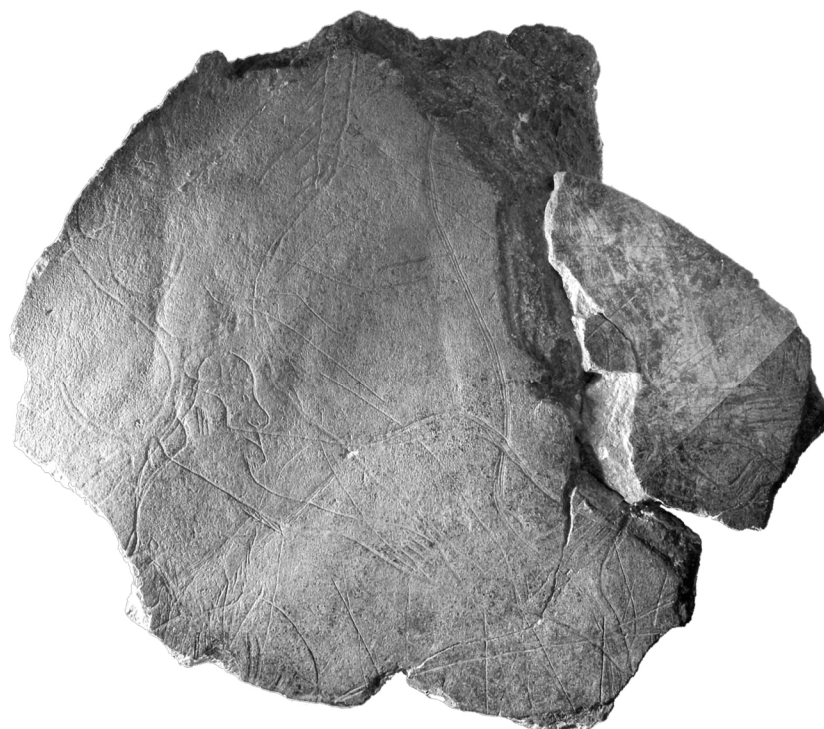
L'abri est situé en rive droite de l'Ain.


Il est signalé comme station néolithique par A. Arcelin en 1867 puis fouillé entre 1913 et 1915 par L. Mayet et J. Pissot. Ils découvrent deux niveaux d'habitats. Le plus récent est attribué par eux au Magdalénien. Ils considèrent les couches plus anciennes comme aurignaciennes ou périgordiennes. H.L. Movius, qui fouille le site en 1948 reconnaît à son tour le gisement comme périgordien. Les travaux de R. Desbrosse (à partir de 1975) et des datations réalisées sur ossements conduiront à attribuer finalement la couche principale au Magdalénien moyen.

L. Mayet et J. Pissot ont mis au jour neuf galets et deux ossements de mammouth gravés. En 1948, H.L. Movius trouvera un dixième galet ainsi qu'un fragment de bâton percé dans un lambeau de couche plus récente (Magdalénien supérieur). La collection d'art mobilier a fait l'objet d'une révision critique par P. Paillet et nous-mêmes (*sous presse*).



La Colombière n°1



Données muséographiques	
	Faculté de Géologie de Lyon I
	Numéro d'inventaire : n° 3 (Mayet et Pissot 1915)
	Collection : L. Mayet et J. Pissot
Objet et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours sûr
	Matière première : os (fragment d'omoplate de mammoth)
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : diam. 19 cm x ép. 1 cm
	Dimension de la figure : L : 9,5 cm
	Attribution : Magdalénien

La Colombière n°1 a été gravée sur un fragment d'omoplate de mammoth. Elle est limitée à un avant-train tourné à gauche. L'extrémité de la tête est manquante à cause d'une cassure du support. La tête est de forme trapézoïdale. Le frontal et la mandibule sont convexes. Le stop se lit bien, en limite de la zone fracturée. L'œil est de petite taille, en amande. L'oreille est placée au sommet du crâne et interrompt la ligne nucale. Elle est de grande dimension et épaisse. Sa forme générale est en demi-ovale. La conque est suggérée par trois traits verticaux.

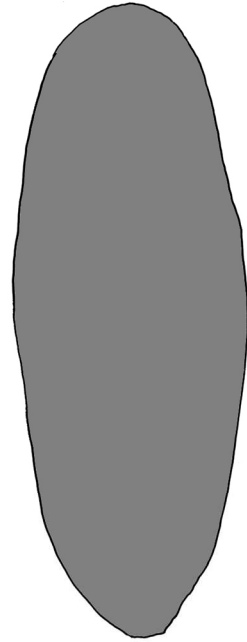
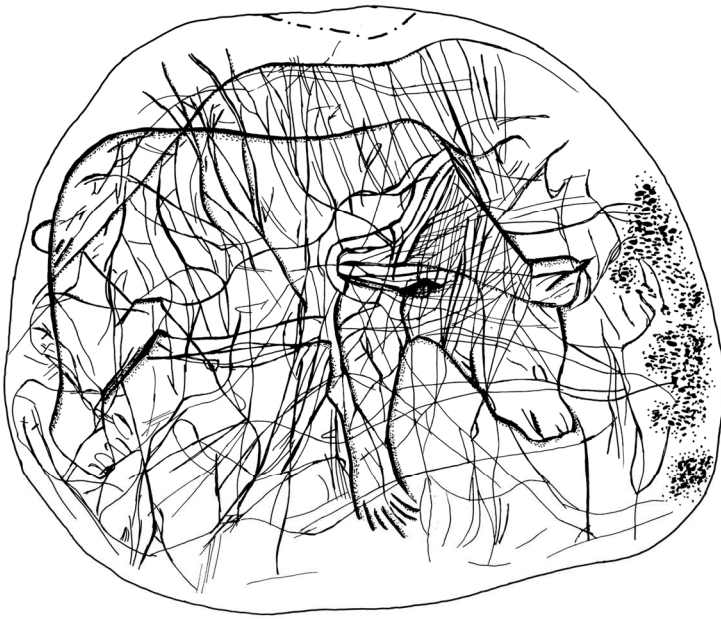
Le pelage est indiqué par de nombreuses stries courtes et obliques. Elles sont présentes sur la joue et la mandibule. Elles pourraient également appartenir à la figure humaine à laquelle l'ours est superposé.

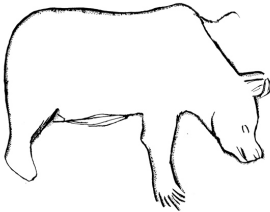
La ligne dorsale s'étend jusqu'à l'ensellure. Son tracé est double au niveau du garrot. La bosse est ainsi particulièrement mise en valeur. L'ensellure est légèrement creusée.

Cette représentation finement gravée ne pose pas de problème de lecture. Il s'agit d'un « ours sûr ».

Elle est superposée à une figure humaine déjà évoquée et à un avant-train de renne.

La Colombière n°2



Données muséographiques	
	Faculté de Géologie de Lyon I
	Numéro d'inventaire : galet n°7 (Mayet et Pissot 1915)
	Collection : L. Mayet et J. Pissot
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : galet (percuteur ou retouchoir)
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 9 cm x H : 8 cm x ép. 3 cm
	Dimension de la figure : L : 7 cm
Attribution : Magdalénien	

Il s'agit d'une représentation d'ours complet tournée à droite. Elle est disposée sur un galet de rivière qui a servi de percuteur ou de retouchoir (de Beaune 1998). Elle a été gravée profondément. Deux ours légèrement différents sont superposés et mêlés.

La figure la plus lisible possède une tête portée basse de forme trapézoïdale. Le front est bombé et le stop indiqué. Le tracé de la mandibule est double. Une incision rejoint la ligne de gorge tandis qu'une autre vient marquer la rotondité de la joue.

L'oreille est figurée en demi ovale. Elle est fichée à l'horizontale sur la tête. Elle interrompt la ligne nucale. La conque est indiquée par plusieurs tracés fins et soulignée par un tracé en arc-de-cercle. L'œil est placé au niveau du stop. Il est formé de deux parenthèses opposées. Le museau est suggéré par une saillie et le naseau est tracé. La gueule est également notée. Elle est fermée.

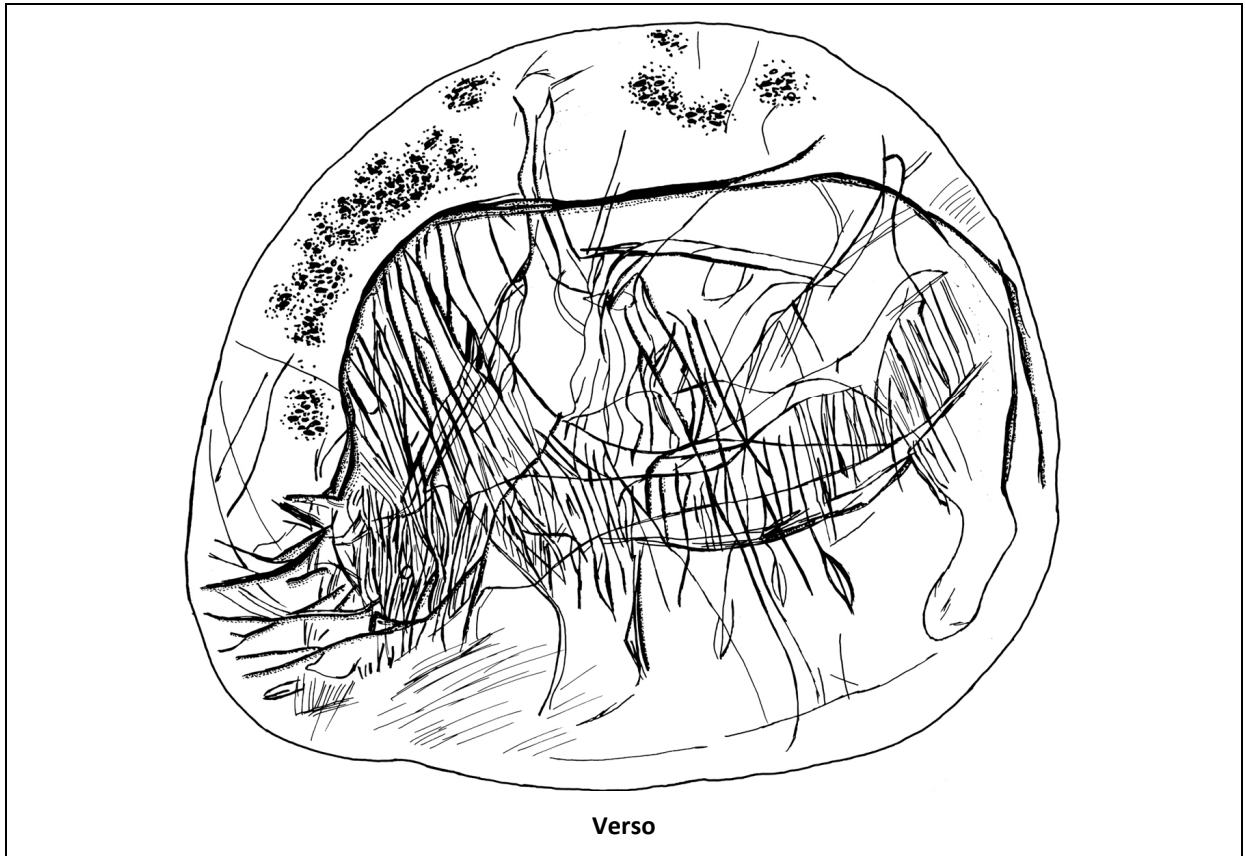
Une seconde lecture est celle d'un animal à la tête relevée. La partie antérieure de cette tête est illisible, sous une zone de percussions. Elles ont pu être réalisées volontairement pour l'« effacer ». On peut néanmoins lire le contour postérieur d'une oreille en demi-ovale. Elle est très similaire à celle du premier ours.

Les deux représentations partagent un même corps très massif. La bosse du garrot est saillante et arrondie. L'ensellure est légèrement creusée et la croupe est ronde. La ligne ventrale est rectiligne, placée assez bas. Elle est indiquée par plusieurs tracés. L'unique membre antérieur est en colonne et le coude est marqué. Son extrémité est ouverte et complétée de six griffes rectilignes.

Le membre postérieur est plus court. La cuisse est profondément incisée. La cheville est pincée et le pied est noté. Il est fermé et ne présente pas de griffe.

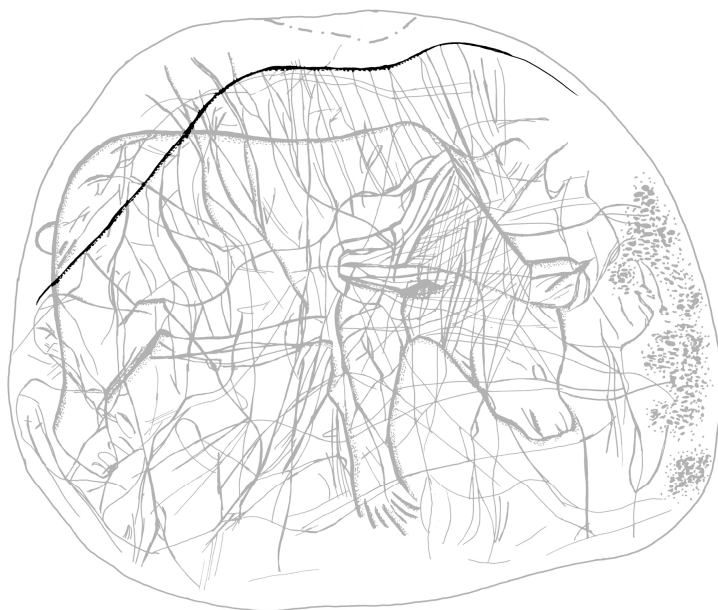
La présence de toutes les clés d'identification nous permet de conclure à un « ours sûr ».

La surface du galet est surchargée de nombreux autres tracés indéterminés et de plusieurs signes en « flèche », tous placés en périphérie de l'ours n°2 mais orientés vers lui. Au-dessus de l'animal, un rachis nous semble pouvoir être considéré comme une autre représentation d'Ursidé (Cf. ci-après). Au verso, un rhinocéros et un bouquetin ont été réalisés.





La Colombière n°3



Relevé sélectif de l'ours n°3

Données muséographiques

Faculté de Géologie de Lyon I

Numéro d'inventaire : galet n°7 (Mayet et Pissot 1915)

Collection : L. Mayet et J. Pissot

Objet et support

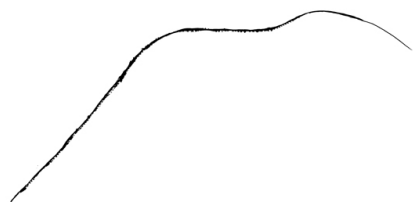


Figure incomplète : tête et rachis

Ours possible

Matière première : calcaire

Type d'objet : galet (percuteur ou retouchoir)

Technique : gravure

Dimensions de l'objet : L : 9 cm x H : 8 cm x ép. 3 cm

Dimension de la figure : L : 8 cm

Attribution : Magdalénien

L'ours n°3 de La Colombière est situé au-dessus de l'animal n°2. Il est limité à un rachis cervico-dorsal. Il rappelle la représentation de l'ours complet n°2.

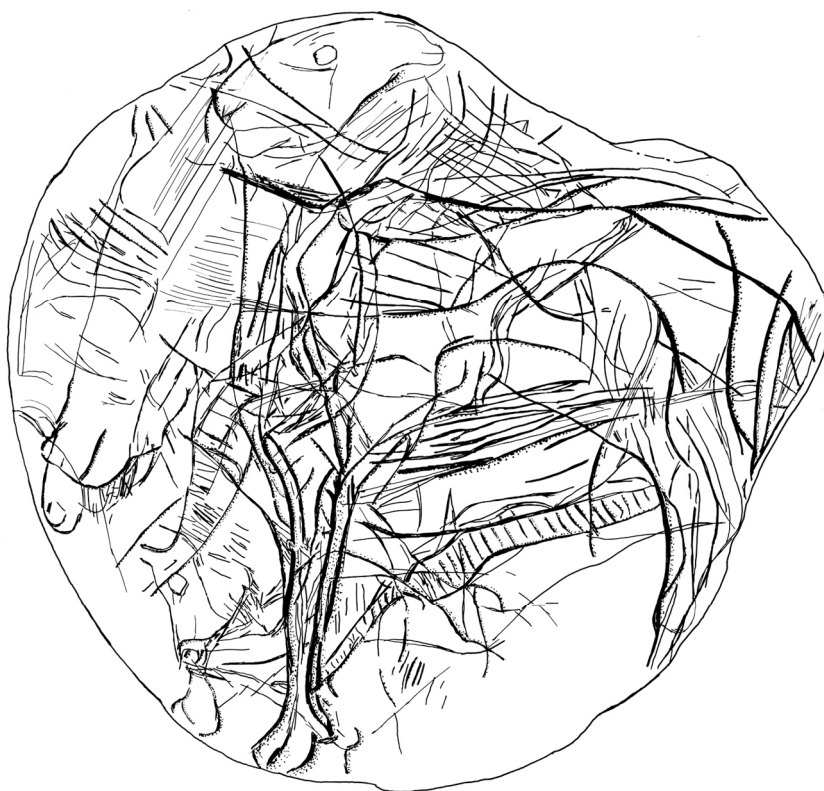
La figure est tournée à gauche. Elle présente un cou tendu vers le bas qui fait saillir un garrot arrondi.

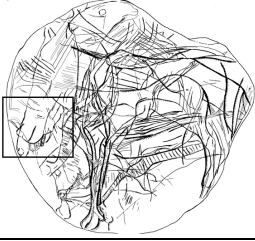

L'ensellure est bien creusée et la croupe est arrondie.

L'association avec la figure double n°2 est particulièrement intéressante. Nous avons noté ci-dessus la variation entre les deux représentations : elle porte sur le port de tête. Lorsqu'il est bas, il est un élément déterminant pour la reconnaissance de l'ours. Peut-être faut-il lire dans la figure n°3 un rappel de l'importance du tracé de la ligne dorso-lombaire dans les représentations animales. Peut-être s'agit-il au contraire d'un premier essai de réalisation de l'animal.

Nous l'avons considéré comme « ours possible ».

La Colombière n°4



Données muséographiques	
	Faculté de Géologie de Lyon I
	Numéro d'inventaire : galet n°1 (Mayet et Pissot 1915)
	Collection : L. Mayet et J. Pissot
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : galet
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : diam. 10,8 cm x ép. 1,6 cm
	Dimensions de la figure : L : 1,5 cm
Attribution : Magdalénien	

La Colombière n°4 est une petite représentation limitée à la partie antérieure de la tête. Elle est orientée en profil gauche.

Le museau est en forme de trapèze. Il est assez épais. Une angulation est marquée sous le menton, indiquant le décrochage de la ligne de mâchoire. Le mufle est en saillie et placé à l'extrémité de la ligne nasale. La gueule est indiquée. Elle est fermée par un tracé droit perpendiculaire au museau.

La forme de ce museau est suffisamment caractéristique pour le déterminer comme « ours possible ».

Ce segment est complété par la partie antérieure de la tête d'un cheval. Celle-ci est sans doute à associer avec le corps d'un grand Equidé présent sur le support. La zone à l'arrière de la tête de l'ours présente des stigmates de percussion. La tête a pu être en partie effacée. Ce mode opératoire est à rapprocher de la représentation n°2.

Cette tête d'ours n'avait pas été remarquée par les précédents auteurs.



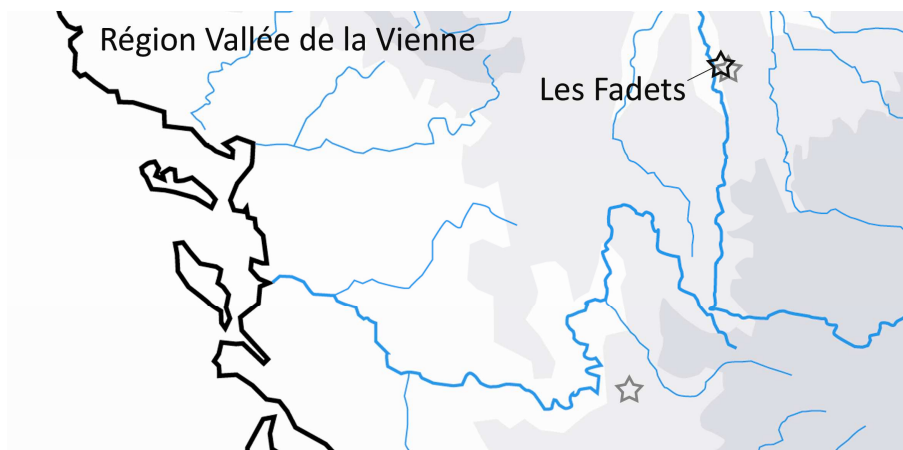
## Vallée de la Vienne

- Les Fadets (Lussac-les-Châteaux, Vienne) : 2 figures

La grotte s'ouvre au pied d'une falaise calcaire, à proximité du site de La Marche.


Elle a été découverte en 1864. Les fouilles de J. Airvaux et A. Chollet sont conduites à partir de 1980.

Elles permettent de mettre en évidence plusieurs occupations, dont la plus ancienne est rapportée au Moustérien. La plus riche est attribuée au Magdalénien moyen et est datée de 15300 +/- 150 BP (Gif 7353). Une importante série de plaquettes gravées est découverte. Elle est très similaire à la collection du site de La Marche.



Fadets n°1



Données muséographiques	
	Musée de Lussac-les-Châteaux
	Numéro d'inventaire : F10
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours sûr
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : bloc
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 46 cm x H : 35 cm x ép. 8,7 cm
	Dimension de la figure : H : 19,6 cm
	Attribution : Magdalénien

Il s'agit d'une représentation limitée à la tête. Elle est incisée profondément sur un bloc calcaire.

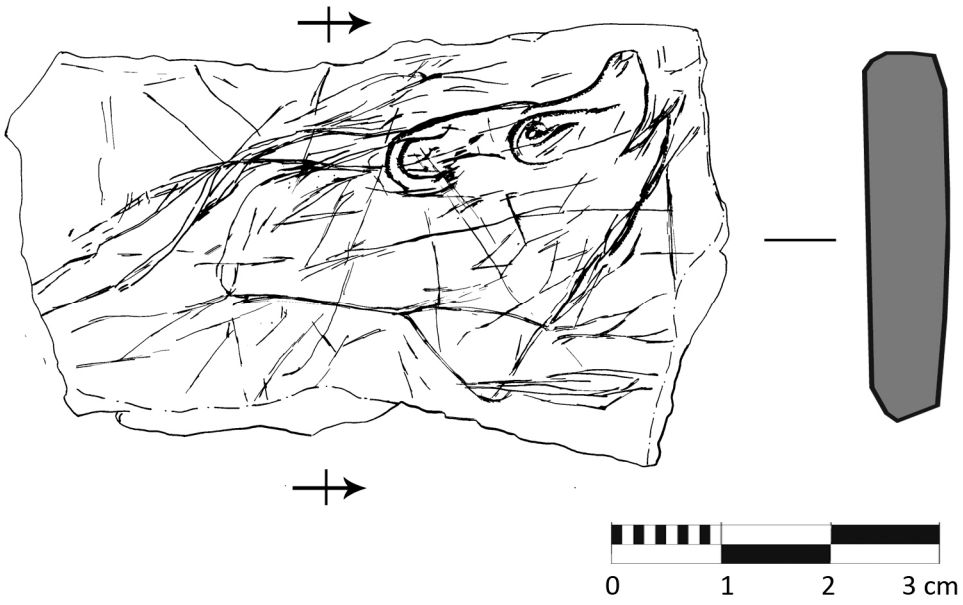
La tête est massive et trapézoïdale. Le front est bombé et le stop noté. Le museau est très épais. Le mufle est tracé. Il dessine une saillie arrondie. La gueule est entrouverte. L'œil est de forme ovale et de petite taille. Il est détaillé d'une pupille et de la caroncule lacrymale. Une petite oreille est placée en perspective sur la côté de la tête. Elle est en forme de demi-cercle.


Le cou est dédoublé. Il semble plutôt massif.

L'oreille et la forme de la tête nous permettent de classer cette représentation parmi les « ours sûrs ».



Fadets n°2



Données muséographiques	
	Musée de Lussac
	Numéro d'inventaire : F137 / Fad85
Objet et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours sûr
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : plaquette
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 6,6 cm x H : 3,9 cm x ép. 1 cm
	Dimension de la figure : L : 5,8 cm
	Attribution : Magdalénien (trouvé dans des déblais)

Il s'agit de la représentation d'un avant-train. La figure est tournée à droite et gravée sur une plaquette calcaire.

La tête est relevée vers le haut. Elle est en forme de trapèze. Le museau apparaît en saillie très marquée et est souligné d'un naseau. La ligne naso-frontale est rectiligne et sans stop.

L'oreille est en demi-ovale. De grande dimension, elle est placée verticalement sur la nuque. L'œil est en amande. Il est souligné par des tracés ovales qui indiquent probablement l'orbite. La gueule de l'animal est ouverte. La lèvre inférieure est fine et en retrait.

La ligne dorsale se limite au garrot. Il est assez marqué et arrondi. Le tracé du poitrail est rectiligne et oblique. L'avant-train apparaît ainsi plutôt massif.

Il s'agit d'un « ours sûr ».

Nous avons noté sur la pièce un arrière-train de Bovidé (bison ?) avec queue relevée. Il se lit en tournant l'objet à 90°.



- La Marche, Lussac les Châteaux, Vienne : 11 figures

La grotte de la Marche s'ouvre dans une falaise calcaire. Elle mesure environ 20 mètres de longueur.

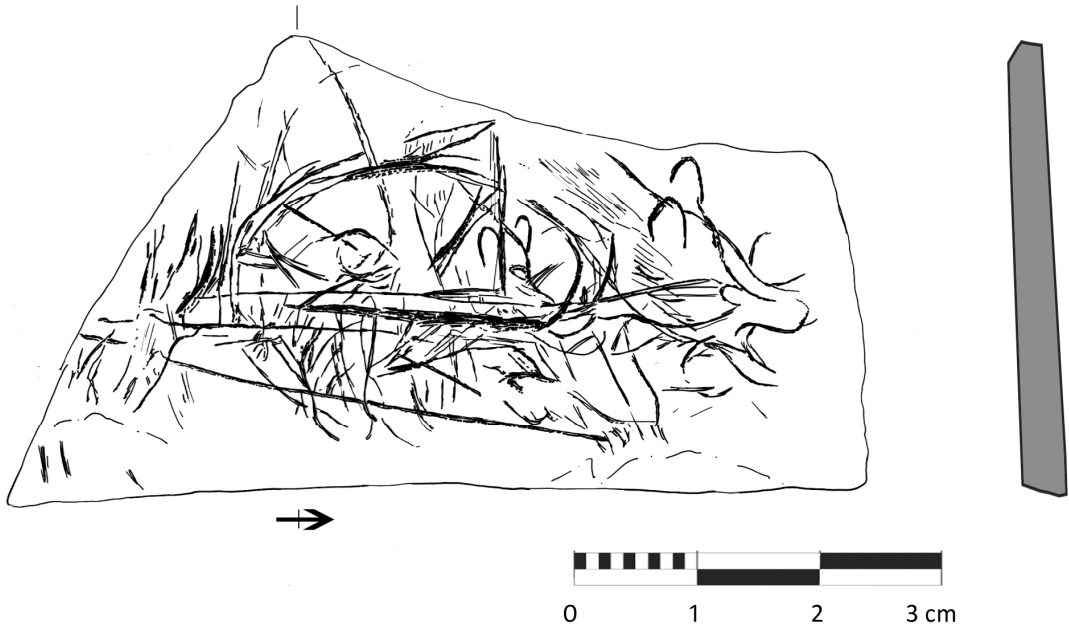
Elle a été découverte en 1937 par L. Péricard et fouillée par lui et S. Lwoff jusqu'en 1953. Des centaines de plaquettes, plaques et blocs gravés y sont découverts. Dans les années 1980, J. Airvaux reprend l'étude du site. Il met en évidence une stratigraphie d'occupations magdaléniennes. La principale est datée de 14280 +/- 160 BP (Ly 2100).


Les gravures ont été étudiées par L. Pales avec l'aide de M. Tassin de Saint-Péreuse. Près de 300 représentations figuratives (animales et humaines) ont été publiées dans quatre volumes thématiques entre 1969 et 1989.

Les figures que nous avons étudiées sont issues de plusieurs fouilles et de plusieurs collections. Ils n'ont pas tous été décrits par L. Pales.



La Marche n°1 et n°2



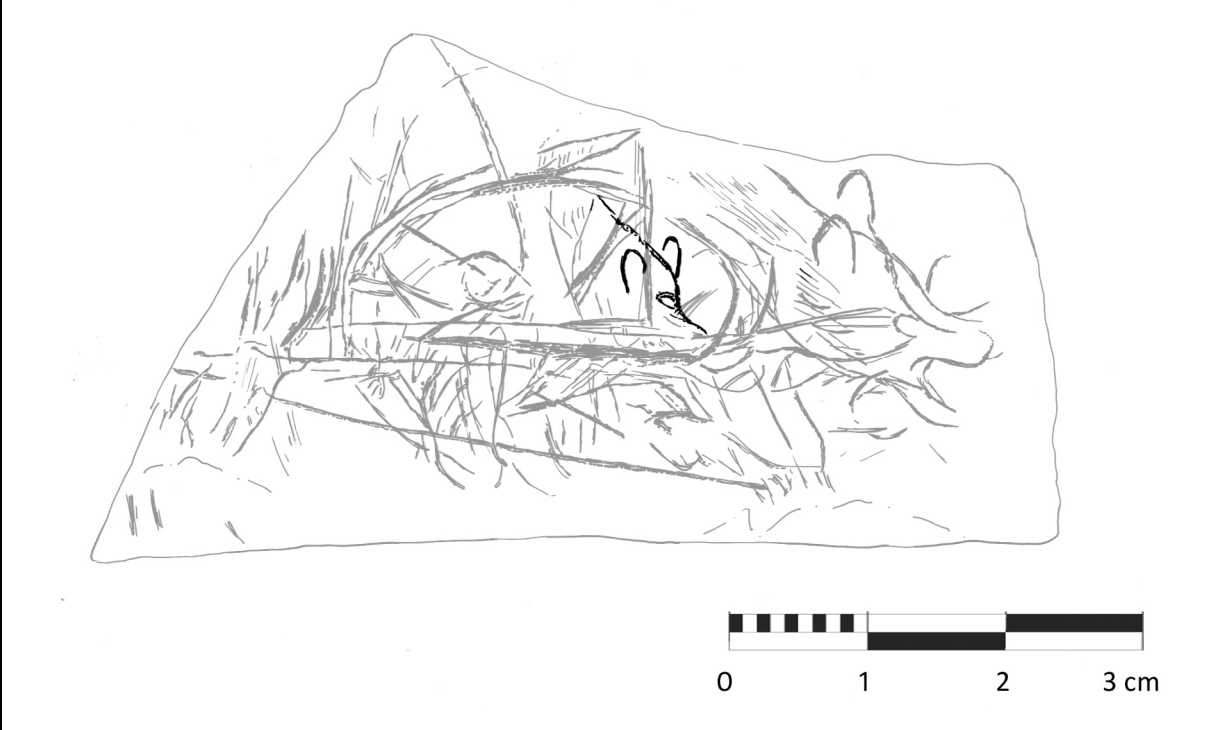

La Marche n°1	
Données muséographiques	
	Musée de l'Homme
	Numéro d'inventaire : D-50-7-293
	Collection : S. Lwoff
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : schiste
	Type d'objet : plaquette
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 7 cm x H : 3,6 cm x ép. 0,5 cm
	Dimension de la figure : L : 4,5 cm
Attribution : Magdalénien moyen	

Il s'agit d'une représentation gravée sur une plaquette de schiste. L'animal est tourné à droite et est complet. Sur son flanc est superposée la figure n°2.

La tête de l'ours n°1 est portée basse. Elle est de forme rectangulaire, sans stop indiqué. La gueule est ouverte avec des lèvres épaisses. Deux grandes oreilles en demi-ovale sont placées en perspective de part et d'autre de la ligne nucale. L'œil, en amande, est également de grande dimension. Il est situé presque au niveau de la commissure des lèvres. Le museau est indiqué dans une saillie arrondie à l'extrémité du museau.

Le corps est massif et ramassé sur lui-même. Le garrot est marqué. La bosse du garrot sort de la surface. La pièce a peut-être été fracturée après la réalisation de la figure, à moins que celle-ci ne soit mal cadrée. Après le garrot, la ligne dorsale est rectiligne. Il n'y a pas d'ensellure. La croupe est bien arrondie. Les deux membres antérieurs sont figurés en colonne. Ils sont ouverts à leur extrémité et prolongés par des griffes. On en compte trois pour le membre droit, au premier plan et une seule pour la patte gauche. La ligne ventrale est basse. Elle est rectiligne. Les deux pattes arrière sont également notées. Elles sont placées en perspective (la gauche occultée par la droite). Le membre gauche est ouvert à son extrémité alors que l'autre semble fermé. De nombreux tracés sur le cou pourraient être interprétés comme du pelage. Malgré la forme rectangulaire de la tête, il s'agit pour nous d'un « ours sûr » car les autres clés d'identification sont présentes.

La surface est surchargée de tracés qui ne sont pas en rapport avec les figures animales. Par ailleurs, une tête humaine a également été réalisée. Elle utilise le bord de la pièce comme contour.

La Marche n°2	
	
Données muséographiques	
	Musée de l'Homme
	Numéro d'inventaire : D-50-7-293
	Collection : S. Lwoff
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : schiste
	Type d'objet : plaquette
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 7 cm x H : 3,6 cm x ép. 0,5 cm
Dimension de la figure : L : 1 cm	
Attribution : Magdalénien moyen	

L'ours n°2 de La Marche est gravé sur le flanc de l'ours n°1. Il est limité à une tête tournée à droite.

De l'animal on reconnaît la ligne nucale, oblique vers le bas, et le contour supérieur de la tête. La partie inférieure est masquée par de nombreux traits subhorizontaux.

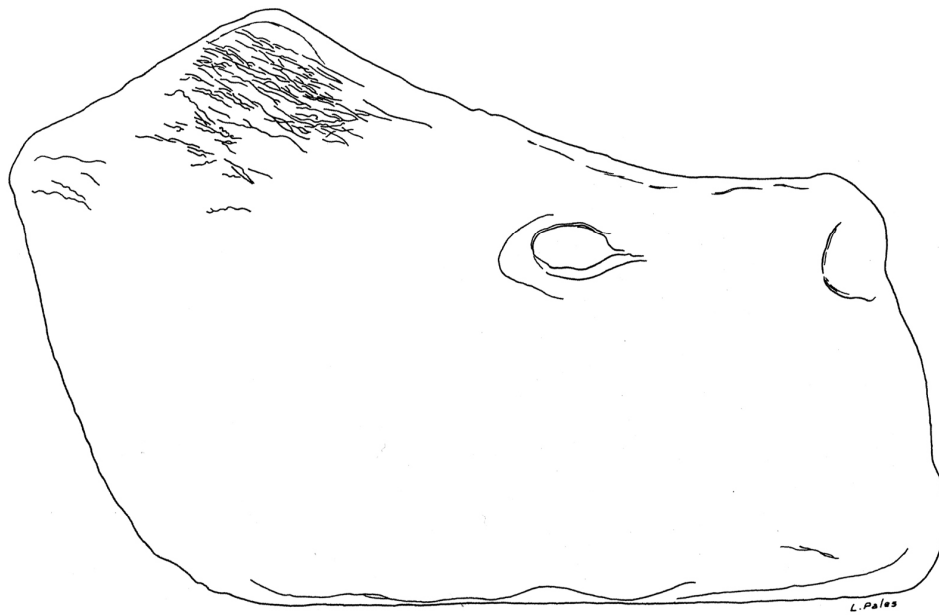
La ligne naso-frontale marque un fort stop. Le front est bombé. L'œil est rond et de grande dimension. Il est immédiatement juxtaposé au stop. Les deux oreilles sont implantées en perspective, de part et d'autre du front. Elles sont en demi-ovale.

Sans sa moitié inférieure, nous ne pouvons déterminer cette tête que comme « ours possible ».

Il faut cependant insister sur la grande proximité visuelle entre les représentations n°1 et n°2. Par ailleurs, la position relative des deux ours pourrait être perçue comme une représentation de femelle gestante. Ce type d'association est évoqué à propos de figures humaines sur une autre plaquette de La Marche.



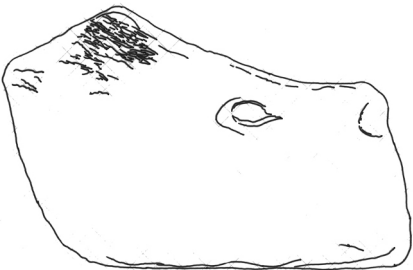
La Marche n°3



Relevé L. Pales et M. Tassin de St-Péreuse



Cliché L. Pales et M. Tassin de St-Péreuse

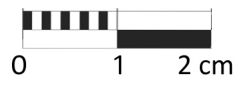
Données muséographiques	
	Musée Sainte-Croix de Poitiers
	Numéro d'inventaire : Pé n°250
	Collection S. Lwoff
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : galet
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet et de la figure : L : 12 cm x H 6 cm x ép. 2 cm
Attribution : Magdalénien moyen	

Cette représentation utilise la forme du support pour figurer une tête d'ours en profil droit. Les détails de la tête sont gravés le long du contour. Sur l'autre face, un profil analogue a été réalisé. Il est toutefois considéré comme humain par S. Lwoff (Pales 1976).

La forme de la tête est rectangulaire. Le front est peu creusé. Les lignes naturelles du nasal et de la mandibule sont soulignées par des tracés gravés. L'œil est noté, en amande. Un second trait, incurvé et plus en arrière, souligne la partie postérieure de l'arcade orbitaire. Le naseau est indiqué, en demi-cercle et le pelage est suggéré par des tracés courts et entremêlés sur le front de l'animal.

La forme de la tête nous a conduits à classer cette figure parmi les « ours possibles ».


La Marche n°4



Relevé N. Mélard



Cliché N. Mélard

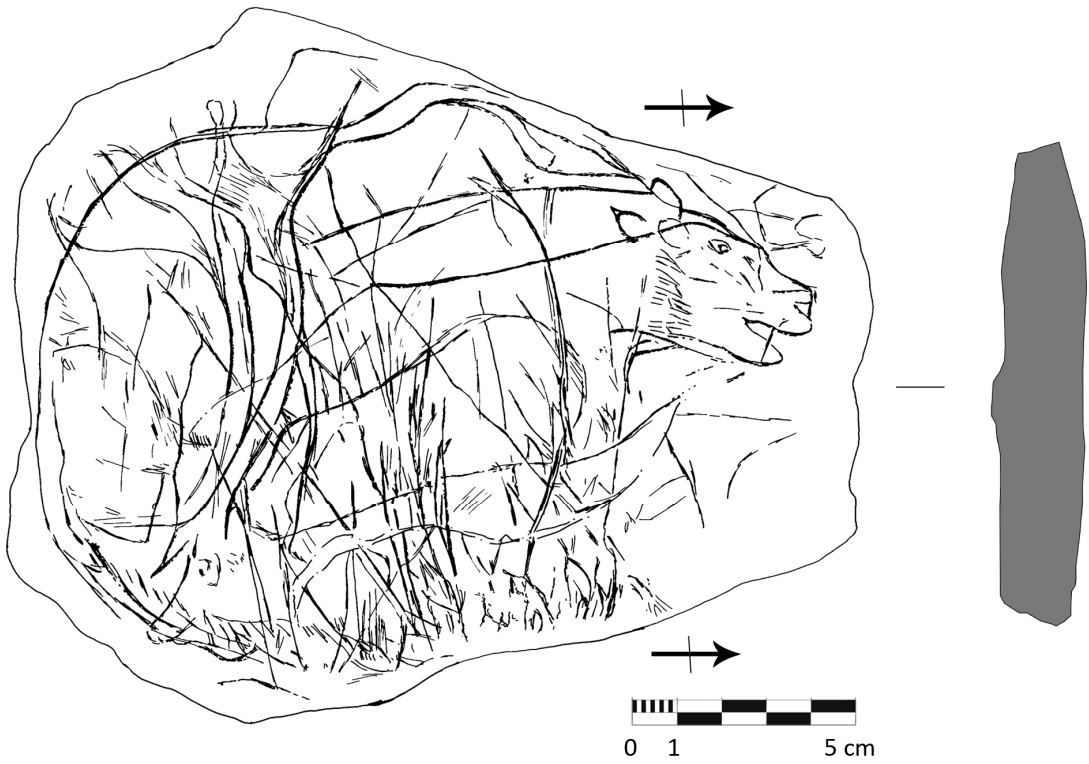
Données muséographiques	
	Musée Sainte-Croix de Poitiers
	Numéro d'inventaire JA 713
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : plaquette
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 4,7 cm x H : 2 cm x ép. 0,7 cm
	Dimension de la figure : L : 1,8 cm
	Attribution : Magdalénien moyen


La Marche n°4 est une représentation limitée à la tête. Elle est tournée à gauche. Elle a été gravée sur une plaquette calcaire au milieu d'autres tracés. La surface est de lecture complexe.

L'arrière de la tête est manquant. L'oreille est absente. Le front est bombé et le stop bien indiqué. Le museau est plutôt court mais il est épais. La gueule est ouverte. L'œil en amande est placé à l'horizontale au niveau du stop. Le museau est en saillie discrète, légèrement arrondi.

L'absence de l'oreille nous conduit à considérer cette représentation comme « ours possible ». La présence d'incisions (moustaches ?) sous le museau permet aussi d'envisager une représentation de Phocidé.

La Marche n°5



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire 82804
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : bloc
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 21,2 cm x H : 17 cm x ép. 4,5 cm
	Dimension de la figure : L : 19 cm
	Attribution : Magdalénien moyen

L'ours n°5 de La Marche est gravé en profil droit sur un petit bloc calcaire. Il est complet. La tête, portée basse, est cadrée sur un relief de la surface. La ligne dorsale et la fesse de l'animal utilisent également la forme du support.

La tête est en forme de trapèze. Le stop est absent et le front est à peine bombé. Le museau est très épais et détaillé. Le mufler, en saillie, le naseau et la gueule sont présents. Celle dernière est ouverte et laisse entrevoir une canine implantée sur la mâchoire supérieure. L'œil est ovale et la pupille y est indiquée. Une oreille en demi-ovale, pincée à son extrémité, est implantée en perspective sur le côté de la tête.

Le corps est très massif et rond. Il est ramassé sur sa partie postérieure. Le garrot est indiqué par un trait double et apparaît légèrement anguleux. L'ensellure est creusée. Le massif fessier est prédominant et très arrondi. La ligne ventrale est masquée par les pattes.

A l'avant, les membres sont en colonne et très épais. Ils sont terminés par des griffes courbes. Au premier plan, une épaule est indiquée très haut sur le corps. A l'arrière, une seule patte se distingue. La cuisse est massive et la pliure du genou bien signalée. L'extrémité du membre est assez confuse mais le pied ne semble pas avoir été réalisé.

Des tracés obliques indiquent du pelage en arrière de la patte avant droite, le long de la fesse et sur la joue de l'animal. Il s'agit d'un « ours sûr ».

Un renne, tourné en sens inverse, est superposé à l'ours.

La Marche n°6



0 10 20 cm

Relevé L. Pales et M. Tassin de St-Péreuse

Données muséographiques

Musée d'Archéologie Nationale

Numéro d'inventaire 83340

Objet et support



Figure incomplète : tête et rachis

Ours sûr

Matière première : calcaire

Type d'objet : bloc

Technique : gravure

Dimension de l'objet : L : 72 cm

Dimension de la figure L : 70 cm environ

Attribution : Magdalénien moyen

Cette figure est la plus grande de toutes celles de La Marche. Elle a été réalisée sur un grand bloc calcaire. Elle est tournée à gauche et est limitée à la tête et à la ligne dorsale.

La tête est portée vers le bas. Elle est en trapèze. Le front est légèrement bombé et le stop discret. Sous la gorge, le décrochage de la ligne de mâchoire est bien indiqué. Le museau est très court et épais. L'œil est plutôt grand et il est formé par des arcs de cercle emboîtés. La pupille est notée. L'oreille est placée sur la ligne nucale. Elle est de forme triangulaire. La conque est indiquée.

La ligne dorsale de l'animal est sinueuse. Le garrot est marqué et l'ensellure creusée. La croupe est arrondie et très massive.

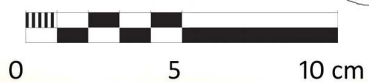
La massivité, la rondeur et la forme de la tête nous permettent de le considérer comme « ours sûr ».

L'ours est associé à plusieurs figures reconnaissables, parmi lesquelles un lièvre, un renne et un humain. Toutes sont placées à l'intérieur du corps de l'ours.

Cette dalle est conservée au Musée d'Archéologie Nationale. L. Pales (1969) la décrit comme étant conservée « dans un local retiré ». Malheureusement, nous n'avons pas pu la retrouver.



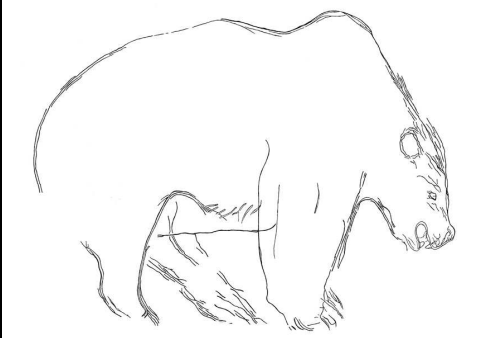
La Marche n°7



Relevé L. Pales et M. Tassin de St-Péreuse



Cliché L. Pales et M. Tassin de St-Péreuse

Données muséographiques	
	Musée Sainte-Croix de Poitiers
	Numéro d'inventaire : Pé n°162
	Collection Péricard
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : bloc
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 72 x H : 50 cm
	Dimension de la figure : L : 60 cm environ
	Attribution : Magdalénien moyen

La Marche n°7 est un animal complet gravé sur un bloc calcaire. Il est parfaitement cadré sur le support, notamment le long de sa ligne dorsale. Il est tourné à droite.

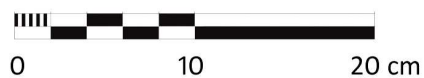
La tête est portée basse. Elle est épaisse, de forme plutôt rectangulaire. Le stop est discret et le front rectiligne. Le mufle rond est saillant. La gueule est ouverte et laisse apparaître trois dents pointues. Un petit œil ovale est encadré d'incisions. Elles peuvent marquer les reliefs de l'orbite. L'oreille est ronde et elle est placée en perspective sur le côté de la tête.

Le garrot est très proéminent. L'ensellure est notée et la croupe arrondie. Une partie du tracé de la fesse a disparu à cause d'un enlèvement de la surface. La queue est absente. La ligne ventrale est dédoublée. Elle est indiquée par un tracé rectiligne fin et par une série d'incisions profondes qui marquent le pelage. Le membre antérieur s'articule haut sur le corps. Il est en colonne et particulièrement épais. Des incisions courbes indiquent les griffes à son extrémité. Cette dernière est fermée. Les deux membres postérieurs sont indiqués. Le droit, au premier plan, possède une cuisse épaisse. Il s'amincit au niveau de la cheville et du pied. L'autre patte est projetée vers l'avant. Elle n'est pas fermée. Elle est traitée en une multitude de tracés fins et obliques suggérant le pelage. Le mouvement des pattes suggère un animal en position dynamique.

Malgré la forme plutôt rectangulaire de la tête, il s'agit bien d'un « ours sûr ».

A l'animal sont superposées de nombreuses figures formant un véritable palimpseste. En tournant l'objet à 180° on peut reconnaître un cheval.


La Marche n°8



Relevé L. Pales et M. Tassin de St-Péreuse



Cliché L. Pales et M. Tassin de St-Péreuse

Données muséographiques	
	Musée Sainte-Croix de Poitiers
	Numéro d'inventaire Pé n°229 et n°230
	Collection Péricard
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : bloc
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 60 cm x H : 42 cm x ép. 6 à 11 cm
	Dimension de la figure : L : 38 cm
Attribution : Magdalénien moyen	

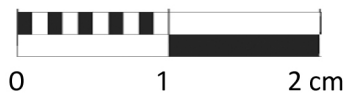
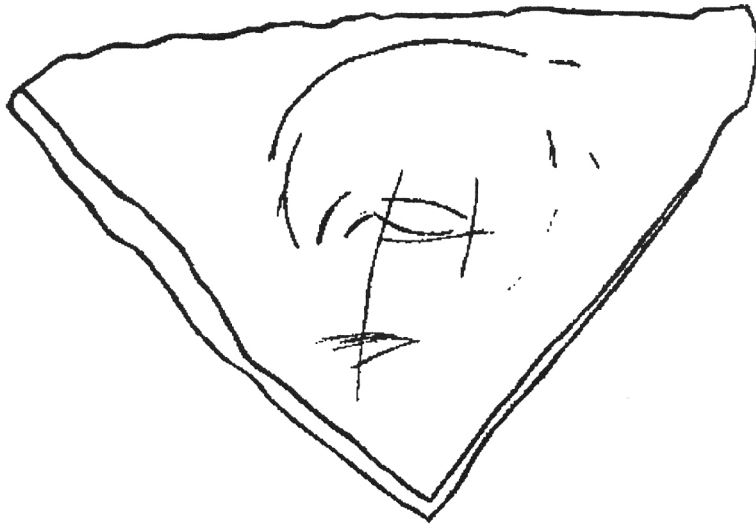
La Marche n°8 est gravée en profil droit sur un bloc calcaire. Un relief situé au centre de la surface est utilisé pour donner du volume et cadrer la représentation. La tête est portée basse. Nous avons considéré la représentation comme complète, malgré l'absence d'une partie de la croupe et de la ligne ventrale.

La tête rectangulaire marque un léger stop. Le front est faiblement bombé. La gueule est ouverte et un croc y est indiqué. Le mufle est en saillie. Il est complété d'un naseau gravé. Un petit œil rond est placé à proximité du stop. Il est souligné par un trait oblique. L'oreille, en demi-cercle, est implantée en perspective sur le côté de la tête.

Du corps, c'est surtout la ligne dorsale qui est remarquable. Son garrot saillant est placé en hauteur, à l'extrémité d'un cou en extension. L'ensellure est creusée et la croupe est arrondie. Les membres sont limités à des tracés verticaux sans détail. Il s'agit de la représentation d'un « ours sûr ».

De nombreuses représentations sont superposées à l'ours, comme pour les autres pièces du site. On remarquera deux têtes humaines très réalistes.


La Marche n°9



Relevé N. Mélard



Cliché N. Mélard

Données muséographiques	
	Musée Sainte-Croix de Poitiers
	Numéro d'inventaire JA 1319
Objet et support	
	Figure incomplète : arrière-train
	Ours possible
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : plaquette
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 4,65 cm x H : 3,1 cm x ép. 0,5 cm
	Dimension de la figure : L : 1,95 cm
	Attribution : Magdalénien moyen

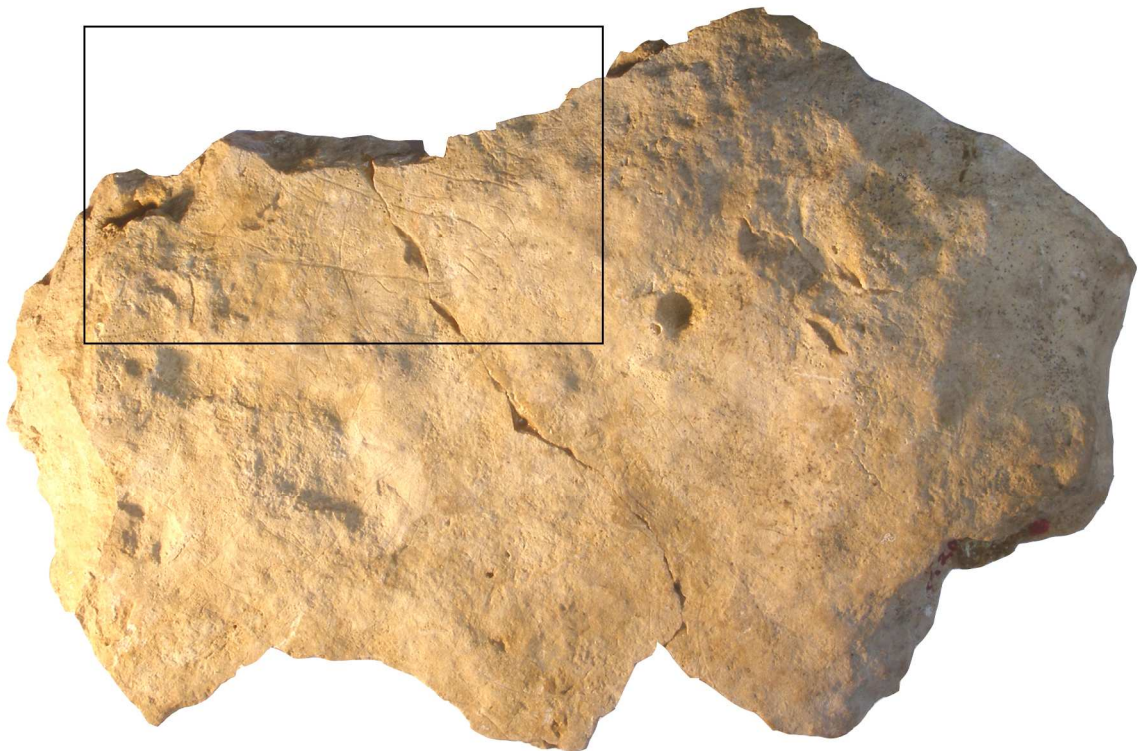
La Marche n°9 est une représentation limitée à l'arrière-train. Elle est tournée à droite et gravée sur une plaquette calcaire.

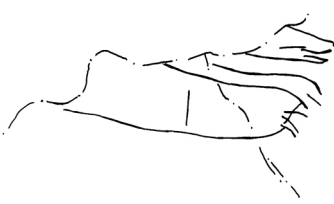
La ligne de dos est convexe et le garrot n'est pas individualisé. La queue se lit bien. Elle est en pointe, non fermée, et collée à la fesse. La ligne ventrale est également convexe mais plutôt courte.

Seules les pattes arrière de l'animal sont indiquées. Elles sont en pointe, non fermées. La gauche, en second plan, est en partie occultée par la droite.

La rondeur de cette figure animale nous permet de la classer parmi les « ours possibles ».

La Marche n°10



Données muséographiques	
	Musée de Lussac
	Numéro d'inventaire : P. n°65-71
	Collection Pradel
Objet et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours possible
	Matière première : calcaire
	Type d'objet : bloc
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 28 cm x H : 19 cm x ép. 3 cm
	Dimension de la figure : L : 9 cm
	Attribution : Magdalénien moyen

Il s'agit d'un avant-train gravé en bordure d'un gros bloc. On lit une petite tête et deux pattes avant. L'animal est tourné à droite.

La tête est limitée au museau qui est fin et de forme trapézoïdale. La gueule est ouverte. Les lèvres sont peu épaisses. Le mufle est en saillie. Il est de petite taille.

Le membre antérieur droit est placé au premier plan et occulte largement le gauche. Il est très épais. Il est terminé par quatre griffes rectilignes. La seconde patte suit le tracé sinueux de la première. Elle est terminée par une griffe unique, courbe.

Les pattes de l'animal semblent tendues vers l'avant. Il s'agit peut-être d'une représentation à plat ventre, « en sphinx ». La forme de la tête et la massivité de la patte nous permettent de suggérer un « ours possible ».



La Marche n°11



Relevé J. Airvaux

Données muséographiques

Musée du Grand Pressigny (non accessible pour cause de rénovation)

Objet et support



Figure complète

Ours possible

Matière première : calcaire

Type d'objet : dalle

Technique : gravure

*Dimensions de l'objet ignorées*

*Dimensions de la figure ignorées*

Attribution : Magdalénien moyen

Le dernier ours de La Marche est gravé sur une dalle calcaire de grande dimension. Il s'agit d'un animal complet et tourné à gauche.

La tête est de forme trapézoïdale avec un front bombé. Le stop est à peine indiqué. Un gros œil en amande est noté. L'oreille est superposée à la ligne nucale. Elle est figurée par deux parenthèses opposées non jointes et est disposée obliquement. Le mufle est anguleux. La gueule est fermée.

Le corps présente une certaine disharmonie antéro-postérieure. L'arrière-train est grêle alors que l'avant est plutôt massif. Le garrot comme l'ensellure sont cependant réduits. La croupe est arrondie, sans queue. La ligne ventrale est oblique. Les membres sont limités à un par paire. Ils sont allongés. Ils forment des pointes amincies après le genou. La forme de la tête et l'oreille nous permettent de reconnaître un « ours possible ».

Deux tracés rectilignes présents sur l'épaule et l'aine de l'animal pourrait éventuellement être considérés comme des représentations d'armes.

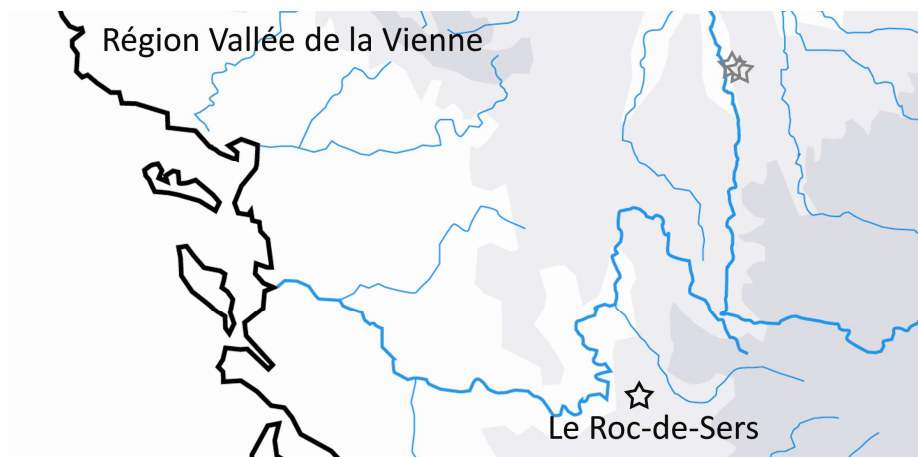


- Roc-de-Sers (Sers, Charente) : 1 figure

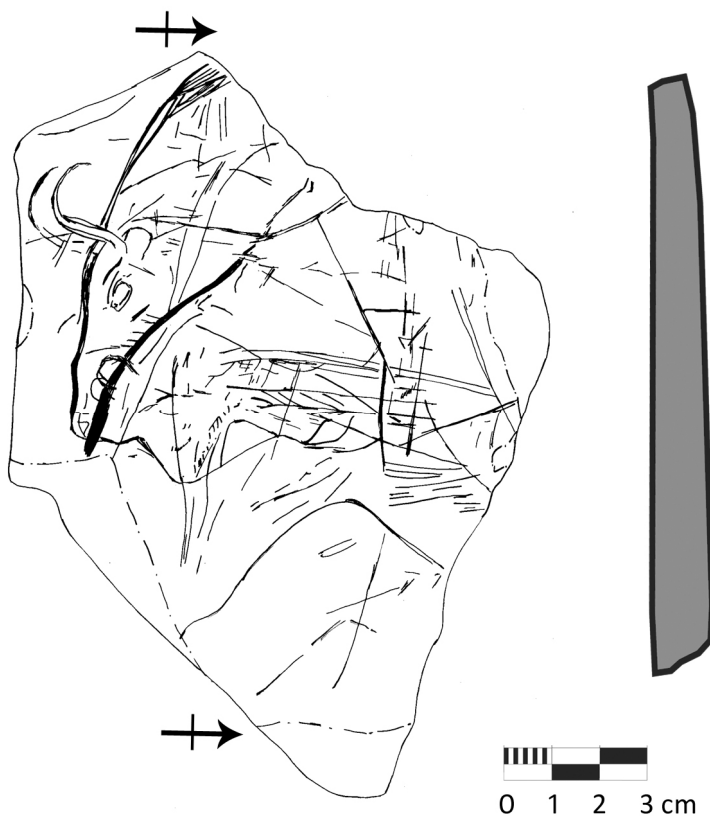
Le site est localisé en rive droite du Roc. Il est divisé en trois secteurs et se développe sur plus de 40 m de long. Il comprend deux talus et une grotte (« grotte du Roc »).

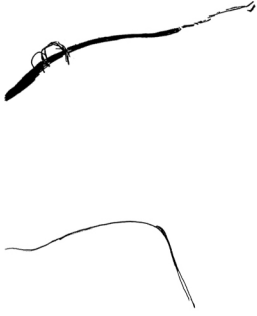
Les occupations sont découvertes par A. Favraud en 1908. Le Dr Henri-Martin entreprend des fouilles de 1919 à 1933. Dans les années 1990, S. Tymula étudie le site et surtout la frise ornée, découverte par le Dr Henri-Martin et déposée au Musée d'Archéologie Nationale.

L'industrie lithique découverte correspond à des occupations solutréennes. Les feuilles de laurier, par exemple, sont en très grand nombre. L'industrie osseuse est plus atypique et plus rare (moins d'une centaine de pièces). De la parure et des objets d'art mobilier sont également mis au jour. La première phase d'occupation du site a été datée de 19230 +/- 300 ans B.P. (Gif 3609).



Roc-de-Sers n°1



Données muséographiques	
	Musée d'Archéologie Nationale
	Numéro d'inventaire : 75051
	Collection Dr Henri-Martin
Objet et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours sûr
	Matière première : grès
	Type d'objet : plaquette
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 17 cm x H : 12,9 cm x ép. 2.3 cm
	Dimension de la figure : L : 9,8 cm
Attribution : Solutréen	

Cet avant-train a été gravé sur une plaquette de grès rouge. Le support est fracturé et la figure partielle. Il manque notamment la partie antérieure de la tête. Celle-ci est de forme trapézoïdale et semble massive.

Le départ de la ligne frontale est rectiligne. A son extrémité se lit un garrot très faiblement marqué.

Deux petites oreilles en demi-ovale sont placées en perspective de part et d'autre du tracé de la nuque.

Leurs contours sont superposés à celui de la tête. La mandibule est rectiligne mais le décrochage de la mâchoire est noté.

La forme de la tête et les oreilles nous permettent de conclure à un « ours sûr ».

A cette représentation est superposé un avant-train de bison bien détaillé.



## Languedoc et Roussillon

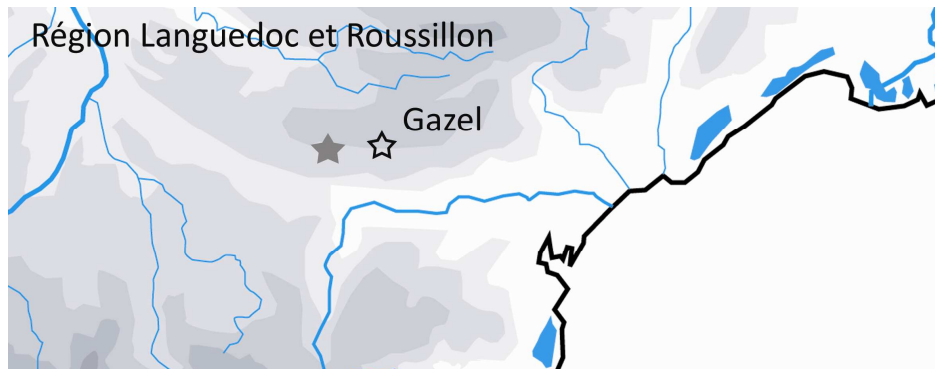
### Pyrénées orientales

- Gazel (Sallèles-Cabardès, Aude) : 1 figure

La grotte s'ouvre sur la Montagne Noire, en rive gauche du Clamoux.

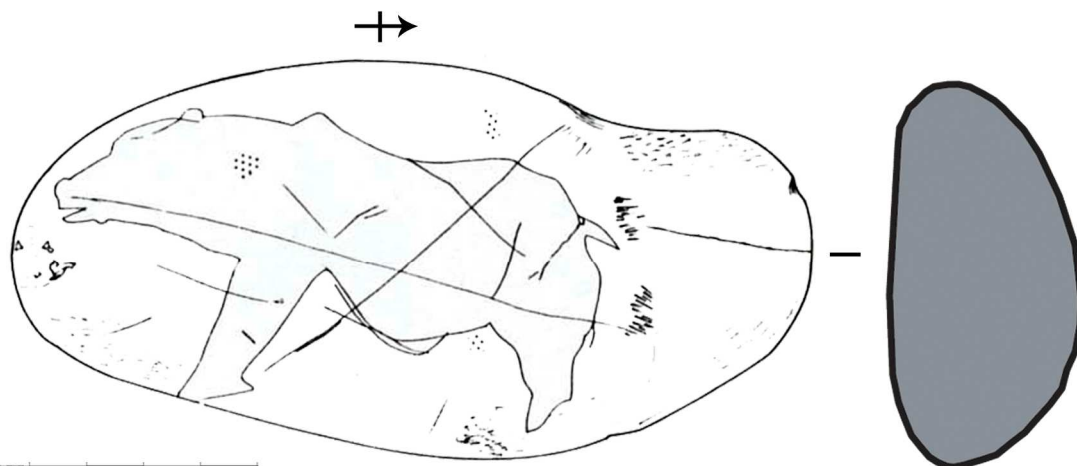
Elle est connue depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle mais son décor pariétal n'a été découvert qu'en 1947. J. Guilaine et D. Sacchi y ont effectué d'importantes fouilles dans le Porche d'entrée et la salle centrale. Plusieurs occupations sont découvertes, de l'Aurignacien au Moyen-âge. Le niveau magdalénien (couche 7) est particulièrement riche. Il est daté de 15070 +/- 270 ans B.P. (Gif 2655). Les milliers de pièces en silex montrent une prédominance des lamelles à dos. L'industrie osseuse est également abondante (sagaies, baguettes demi-rondes...).

L'ensemble de l'art est attribué au Magdalénien. Une vingtaine de représentations pariétales et quelques objets mobiliers sont recensés.





Gazel n°1



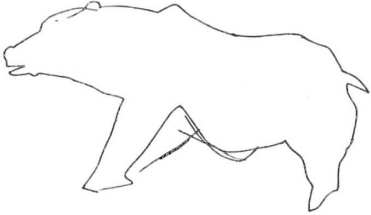
Relevé D. Sacchi



Cliché D. Sacchi



Verso - relevé : D. Sacchi

Données muséographiques	
	Dépôt archéologique de Carcassonne
	Numéro d'inventaire Gaz, E2-C7-24
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : « roche verte »
	Type d'objet : galet percuteur
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 13,7 cm x H : 7 cm
	Dimension de la figure : L : 9,7 cm
	Attribution : Magdalénien moyen (couche 7, fouilles D. Sacchi)

Gazel n°1 est gravé sur un galet de « roche verte », en profil gauche. L'animal est complet.

La tête est portée à l'horizontale. Elle est en forme de trapèze. Le stop est très marqué et le front est bombé. Le décrochage de la ligne de mâchoire est noté par une petite saillie triangulaire. Le mufle est lui aussi figuré en saillie, arrondie et exagérée. La gueule est ouverte. La lèvre inférieure est fine. Une petite oreille en demi-cercle est placée sur la ligne nucale. L'œil est absent.

Le corps est massif, notamment le cou qui est particulièrement épais. Le garrot est anguleux et l'ensellure dorsale creusée. Le ventre est très convexe, comme la croupe.

Une seule patte avant est gravée. En colonne, elle est disposée obliquement et terminée par une main. L'unique membre postérieur est plus court. Il est de forme réaliste, avec une cuisse large et une cheville amincie. Le genou est indiqué et un pied en pointe ferme le membre. Une petite queue, pincée, est détachée du corps et tendue vers l'arrière. Il s'agit d'un « ours sûr ».

Au verso, un aurochs de dimensions plus réduites est gravé.



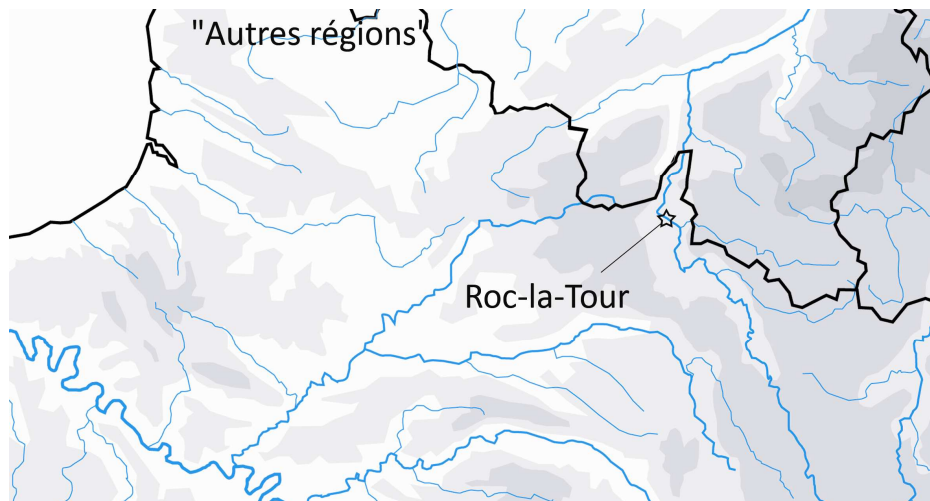
## Autres régions

### Ardennes

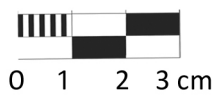
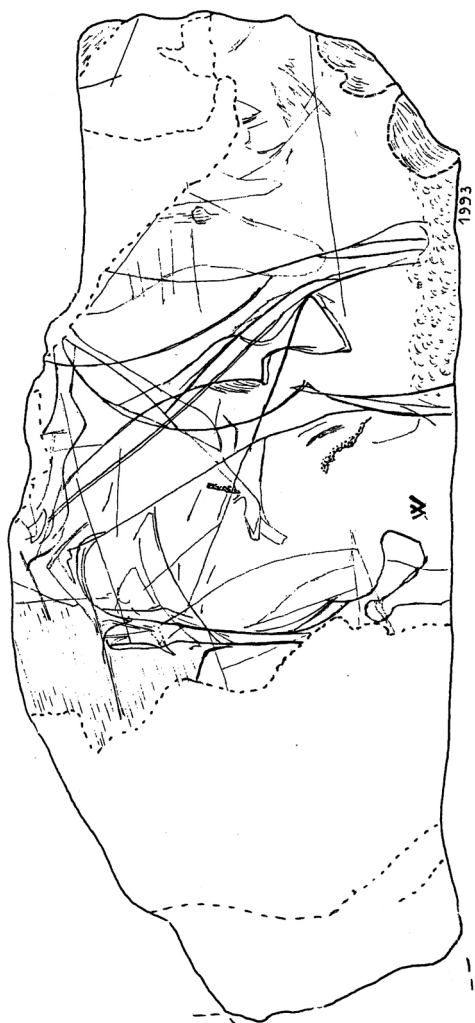
- Roc-La-Tour I (Monthermé, Ardennes) : 1 figure

Le site est situé à proximité de la vallée de la Semoy.


Il s'agit d'un ensemble de plein-air découvert et fouillé par J.-G. Rozoy. Les industries lithiques mises au jour sont attribuées au Magdalénien supérieur. Des milliers de plaques schisteuses ont également été découvertes. Elles sont souvent brisées intentionnellement. Une vingtaine d'objets est décorée de gravures.



Roc la Tour n°1



Relevé J.-G. Rozoy

Données muséographiques	
	Collection Rozoy
	Numéro d'inventaire : 1993
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : schiste
	Type d'objet : plaquette
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 7,5 cm x H : 17,4 cm
	Dimensions de la figure : L : 7 cm x H : 4 cm
Attribution : Magdalénien supérieur	

Il s'agit d'une représentation limitée à la tête. Elle est gravée en profil gauche sur une plaquette de schiste.

La tête est de forme trapézoïdale. La ligne naso-frontale est rectiligne et sans stop. Le museau est arrondi et on peut lire un mufler en très légère saillie. L'œil est noté par un tracé oblique raclé. Des raclages de surface se lisent également à l'emplacement de l'oreille. La ligne nucale est courte, interrompue par la limite du support.

La gueule est marquée par un long tracé de commissure des lèvres. La lèvre inférieure est fine.

La forme de la tête nous permet de classer cette représentation comme « ours possible ».

Des pattes d'herbivores sont superposées à l'animal.



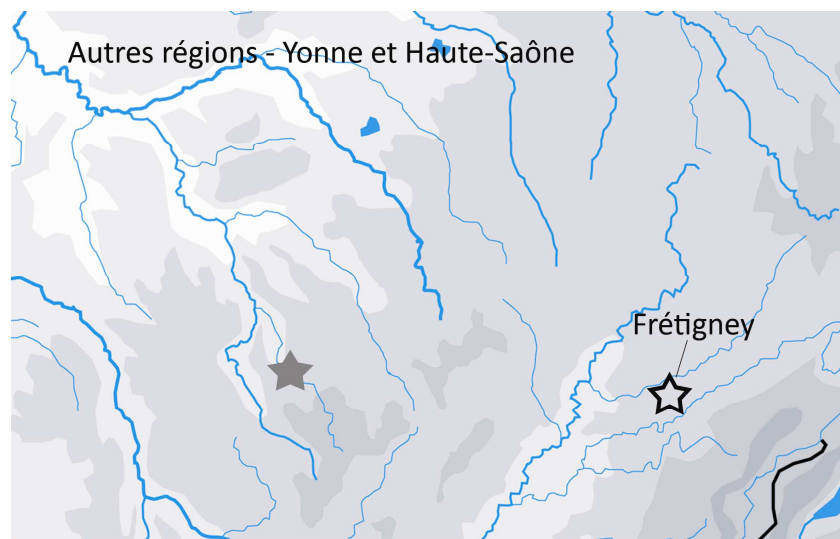
## Haute-Saône

- Frétigney (Frétigney, Haute-Saône) : 1 figure

La grotte est constituée de deux grandes salles et d'une entrée haute de 20 m.

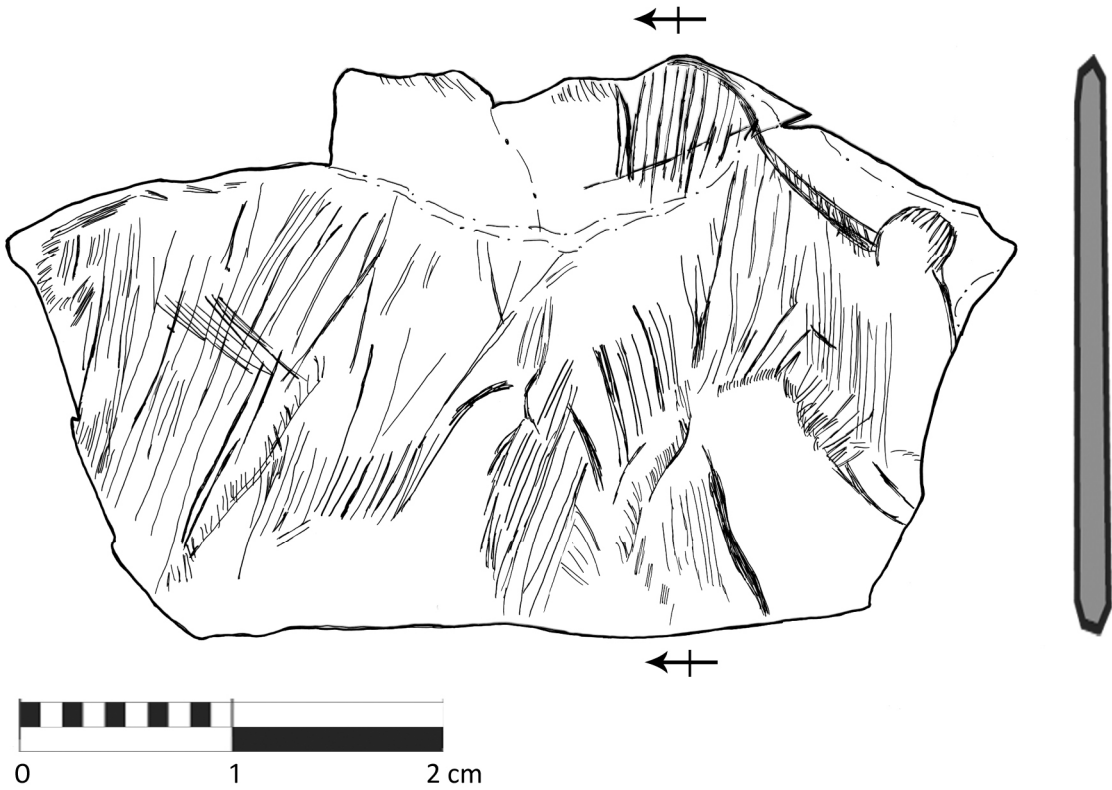
Elle est fouillée dès le XIX<sup>ème</sup> pour ses vestiges néolithiques. Entre 1985 et 1987, A. Thévenin y entreprend des recherches. Il met au jour, sous les couches holocènes, trois niveaux magdaléniens. Le Magdalénien moyen est plutôt rare, représenté par quelques outils. Le Magdalénien supérieur et final est plus abondant.

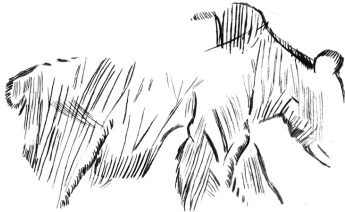
L'art mobilier est représenté par quelques pièces sur support osseux ou lithique. Il comprend notamment un cheval gravé sur la partie corticale d'un silex.





Frétigney n°1



Données muséographiques	
	Musée de Vesoul
	Numéro d'inventaire : D989.3.1840
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : os plat (omoplate)
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 5,1 cm x H : 3 cm x ép. 0,2 cm
	Dimension de la figure : L : 5,1 cm
	Attribution : Magdalénien

Il s'agit d'une représentation gravée sur os plat. L'animal est complet et tourné à droite. Les fractures du support privent la figure de l'extrémité de sa tête et de ses membres.

La tête est trapézoïdale et le front rectiligne. Il n'y a pas de stop. L'œil et le mufle sont manquants. La gueule est fermée. L'oreille est ronde et placée au sommet du crâne. Elle est de grande dimension et soulignée par des stries indiquant le pelage.

Le corps est massif. La bosse du garrot est bien marquée mais le reste de la ligne de dos n'est pas lisible à cause de la mauvaise conservation de la surface. La croupe est anguleuse et complétée d'une queue ronde. Celle-ci est également ornée de pelage et décollée de la fesse.

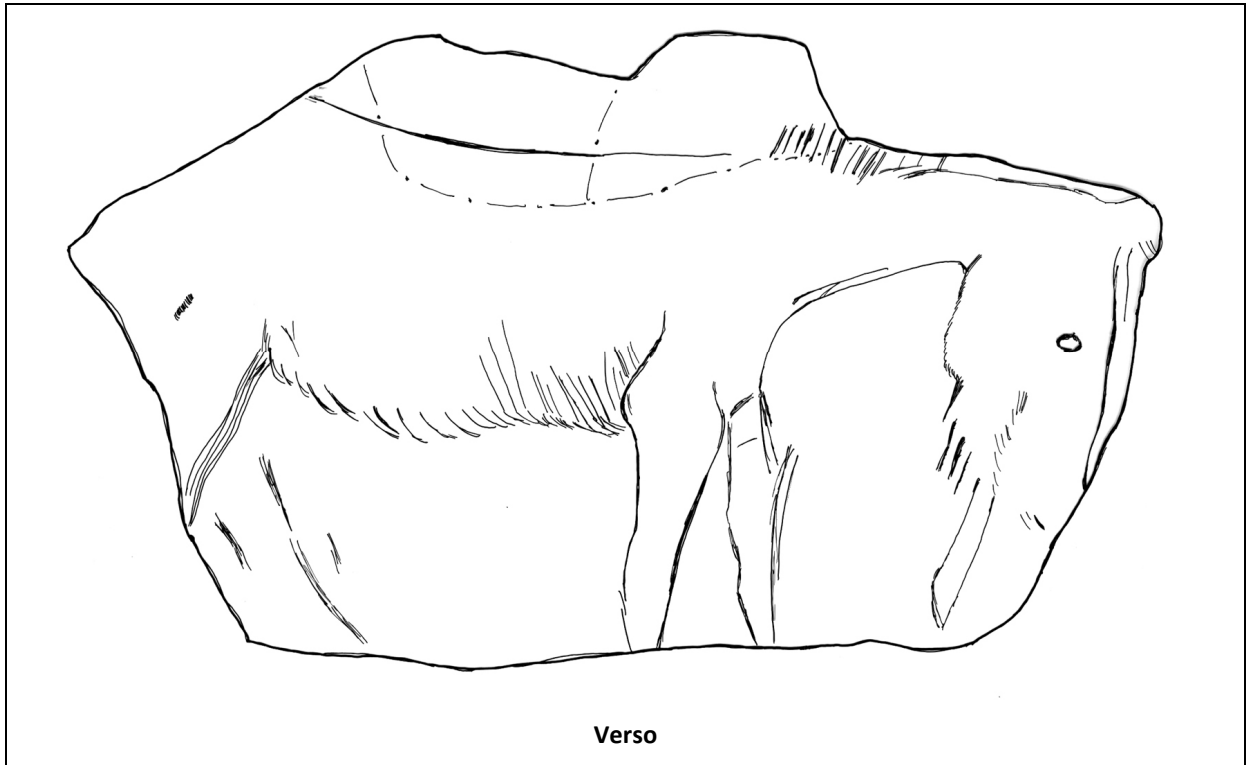
Deux membres antérieurs sont croisés, dans un mouvement de marche. Ils sont ouverts à leur extrémité et placés en perspective. On peut noter la réserve blanche laissée le long du membre au premier plan. L'épaule droite est notée.

Le ventre est placé très bas. Son contour est indiqué par des stries obliques de pelage. L'unique membre postérieur est positionné vers l'arrière. Il est en pointe et épais. Il s'interrompt au niveau du genou.

La fourrure de l'animal est également indiquée sur son flanc, son cou et son garrot. Elle est figurée par une série de stries obliques et parallèles.

Toutes les clés d'identification de l' « ours sûr » sont réunies.

Sur le verso on reconnaît un petit cheval. Sa tête est très allongée et n'est pas sans rappeler les chevaux à « bec de canard », connus notamment au Gravettien.



Verso



Espagne

Corniche cantabrique

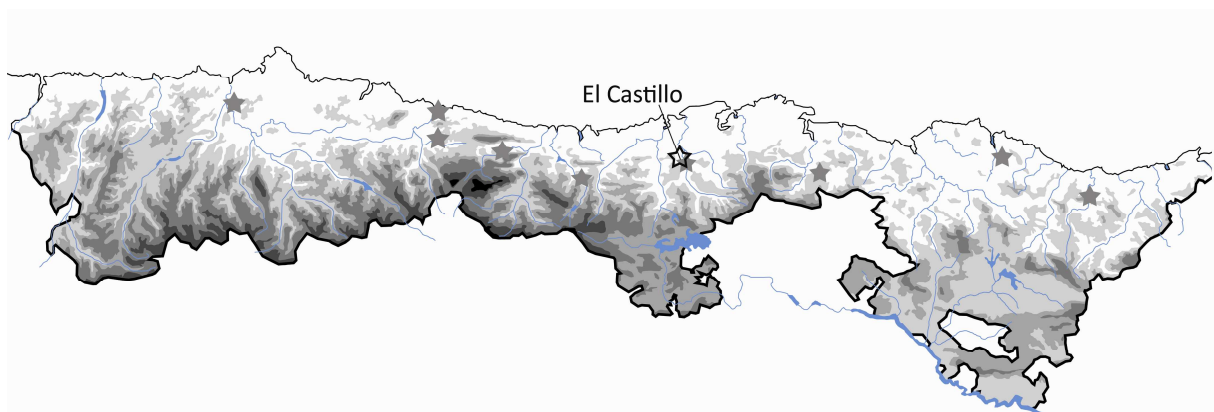
Cantabrie

- El Castillo (Puente-Viesgo, Cantabrie) : 1 figure

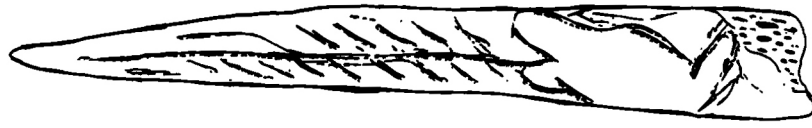
La grotte et son vaste porche s'ouvrent sur le versant Sud du Monte Castillo. Le massif comprend les grottes ornées de Las Monedas, Las Chimeneas et La Pasiega mais aucune ne semble communiquer avec le vaste réseau d'El Castillo.

Le site est découvert en 1903 par H. Alcade del Rio. H. Breuil y effectue des relevés d'art pariétal dès 1906. Le porche est fouillé à partir de 1910 par H. Obermaier, H. Breuil, P. Wernert et J. Bouyssonie.


Dans les années 1980, V. Cabrera-Valdés reprend l'étude du site et effectue la synthèse de l'ensemble des travaux précédents. 26 couches sont recensées. Elles vont de l'Acheuléen supérieur à l'Age du Bronze. Le Magdalénien, subdivisé en plusieurs horizons, est particulièrement riche. Il a livré de très nombreux outils caractéristiques et beaucoup d'art mobilier, dont une collection importante d'omoplates gravées d'animaux striés. Plusieurs harpons gravés, comme celui que nous avons étudié, proviennent de la couche 6, attribuée au Magdalénien supérieur. L'objet portant la représentation d'ours est issu des fouilles de H. Obermaier.



El Castillo n°1



Cliché Arias Cabal et Ontañón Peredo

Données muséographiques	
	Musée de Préhistoire et d'Archéologie de Santander (Cantabrie, Espagne)
	Numéro d'inventaire : 1714
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Matière première : bois de renne
	Type d'objet : harpon
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 7,5 cm x H : 1 cm x ép. 0,8 cm
	Dimension de la figure : L : 2,3 cm
	Attribution : Magdalénien supérieur

Il s'agit d'une petite tête en profil gauche, gravée sur le fût d'un harpon.

La tête est de forme trapézoïdale. Le stop est marqué par une concavité arrondie. Le front est très bombé. Le museau, allongé, semble relevé vers le haut. La gueule est ouverte avec une lèvre inférieure très en retrait. Ni l'œil ni le mufler ne sont présents mais une grande oreille est tracée. Elle est de forme losangique et placée à la verticale, sur le sommet du crâne. Son extrémité est pointue.

L'oreille ne correspond pas au modèle ursin. Pour cela, nous considérons cette figure comme « ours possible ».

Un signe ramiforme semble s'échapper de la gueule. Cette association rappelle celle présente sur le bâton percé de Massat (Massat n°2). Elle évoque également les représentations possibles de « crachat » ou de « souffle ». Nous reviendrons sur ces lectures dans notre partie de synthèse (§ 3.3).



## Europe centrale

### Allemagne

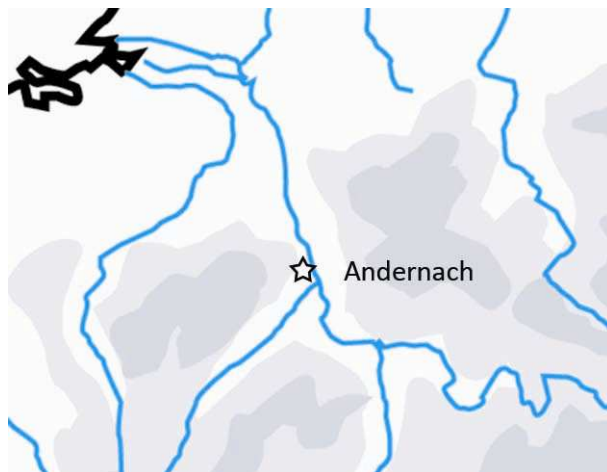
#### Rhénanie

- Andernach (Kreis, Rhénanie-Palatinat)

Le site est situé en rive gauche du Rhin. Il fait face au gisement de Gonnersdorf.

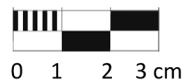
Il est découvert et en partie fouillé par H. Schaafforf en 1883. S. Veil y entreprend des fouilles à partir de 1977. Il met au jour des habitats magdaléniens riches, pris en étau dans des couches volcaniques. Ils sont datés entre 12500 +/- 500 et 11370 +/- 160 ans B.P. (OxA 999 et 998).

Les outils découverts sont caractéristiques du Magdalénien supérieur. Une défense de mammouth rainurée est également mise au jour. L'art mobilier est proche de celui de Gonnersdorf. Il est essentiellement réalisé sur plaquettes de schiste. G. Bosinski en a publié une étude complète (2007).






Andernach n°1



Relevé G. Bosinski



Cliché G. Bosinski

Données muséographiques	
	Museum für die Archäologie des Eiszeitalters, Schloß Monrepos, D-56567 Neuwied (Allemagne)
Objet et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours sûr
	Matière première : schiste
	Type d'objet : plaque
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet ignorées
	Dimension de la figure : L : 9 cm
	Attribution : Magdalénien supérieur

Il s'agit d'un avant-train tourné à gauche. Il est gravé sur une plaquette de schiste. Le support est composé de plusieurs fragments recollés mais la figure reste très partielle.

La tête est trapézoïdale. Le front est rectiligne, sans stop. Le museau est assez fin et allongé. Le mufle apparaît en légère saillie, en limite de support. La gueule est ouverte et la lèvre inférieure fine. Une petite oreille ovale est également indiquée. Elle est positionnée à la verticale et interrompt le tracé de la ligne nucale.

Le corps est limité à une patte avant. Elle est figurée en pointe et n'est pas fermée. L'épaule est notée très en avant sur le cou de l'animal. Le contour postérieur du membre est réalisé par une série de reprises. Elles pourraient éventuellement indiquer le pelage.

Les formes de la tête et de l'oreille nous permettent de conclure à un « ours sûr ».



## Europe centrale

### Allemagne

#### Jura Souabe

- GeissenKlossterle (Blaubeuren-Weiler, Bade-Wurtemberg)

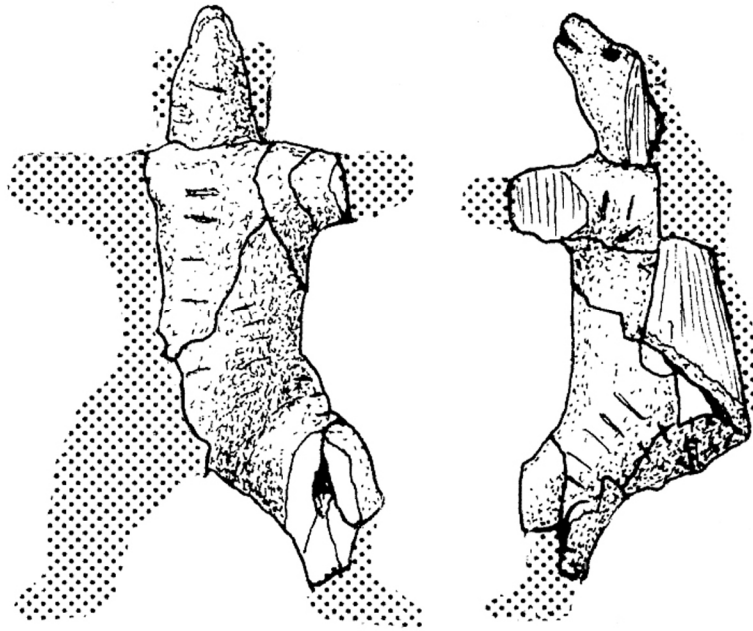
La grotte est située en rive droite de l'Ach.

Elle a été découverte en 1957 par G. Riek mais elle n'est fouillée qu'à partir de 1974 par J. Hahn. L'entrée Sud est occupée dès le Moustérien mais c'est l'Aurignacien qui constitue la couche la plus importante. L'outillage mis au jour est caractéristique de cette culture (grattoirs carénés, sagaie à base fendue...). Les couches suivantes attestent d'occupations gravettiennes et de passages, sans doute plus ponctuels, de magdaléniens.

L'horizon d'Aurignacien typique a livré plusieurs objets d'art mobilier en ivoire. On connaît notamment un humain aux bras levés et une plaque perforée.




Geissenklosterle n°1



Relevé M. Otte



Cliché E. Kieffer

Données muséographiques	
	Württembergisches Landesmuseum Stuttgart (Allemagne)
	Numéro d'inventaire : S 89-14
Objet et support	
	Figure complète
	Ours possible
	Matière première : ivoire de mammoth
	Type d'objet : sculpture
	Technique : ronde-bosse
	Dimensions de l'objet et de la figure : L : 1,9 cm x H : 5 cm x ép. 2,1 cm
Attribution : Aurignacien	

Il s'agit d'une petite sculpture réalisée en ivoire de mammoth. L'animal est disposé à la verticale. Ses bras et ses jambes sont tendus. Il ne subsiste aujourd'hui que les membres du côté gauche. La représentation est parfois surnommée « l'ours dansant ».

La tête est de forme trapézoïdale. Elle est orientée vers le haut. Le stop est discret et le front à peine bombé. Le museau est par contre très épais. Naseau et gueule sont gravés. Cette dernière est incisée assez profondément. Les yeux sont figurés par de petites cupules. Il n'y a pas d'oreille.

Le corps est massif malgré l'absence du côté droit. Le garrot n'est pas noté. L'ensellure est légèrement creusée et le ventre rectiligne. La croupe est anguleuse. La queue a été sculptée en pointe. Elle est relevée vers l'arrière. Le membre antérieur gauche est fracturé au niveau du coude. Il est disposé à l'horizontale. Le membre postérieur est placé obliquement. Il est également cassé, au niveau du genou.

Les pattes sont toutes deux épaisses, en colonne.

La massivité ainsi que la forme de la tête nous permettent de considérer cette représentation comme un « ours possible ». La position du corps est originale mais correspond à l'ours.



- Vogelherd (Stetten-Ob-Lonetal, Bade-Wurtemberg)

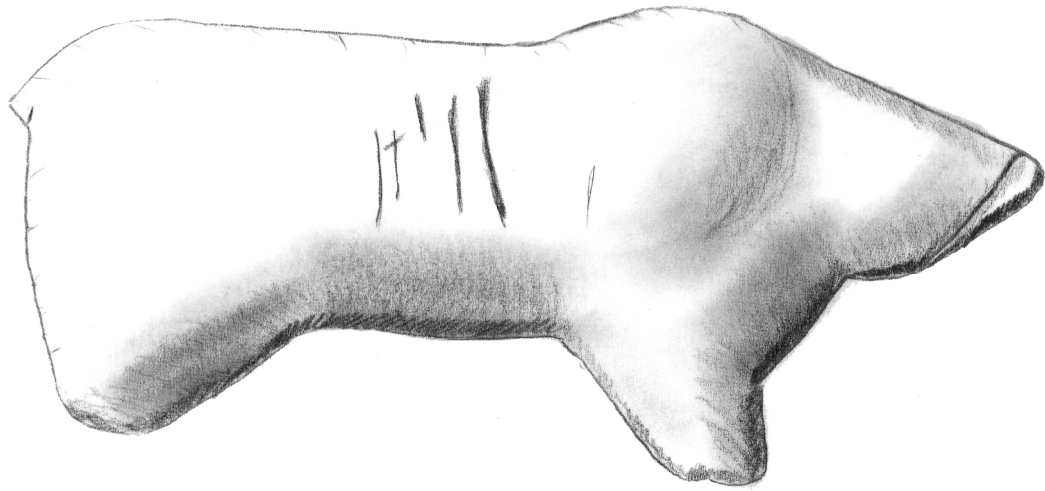
La grotte est découverte en 1931 et fouillée par G. Riek.

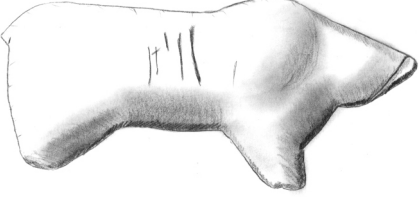
La stratigraphie complexe fait état d'occupations depuis le Paléolithique moyen. Neuf niveaux sont reconnus. Les couches aurignaciennes sont riches en industrie osseuse. Elles ont également livré des ossements humains. Une série de sculptures en ivoire est également connue. Elles représentent pour certaines des animaux dits « dangereux » : mammouths, félins... et ours.





Vogelherd n°1



Objet et support	
	Figure incomplète : acéphale
	Ours possible
	Matière première : ivoire de mammoth
	Type d'objet : statuette
	Technique : ronde-bosse
	Dimension de l'objet et de la figure : L : 5,8 cm
Attribution : Aurignacien	

Il s'agit d'une représentation en ronde-bosse sculptée dans de l'ivoire de mammoth. L'animal est acéphale et ses membres fracturés à leur extrémité.

Le cou est allongé et le port de tête bas. L'épaule et le garrot sont bien marqués. Ils sont en relief et arrondis. L'ensellure est creusée puis la zone lombaire est rectiligne. La croupe est rectangulaire. L'ensemble est très massif. Une petite queue est détachée de la fesse et fracturée à son extrémité.

Les membres antérieurs sont joints. Ils sont de forme réaliste, le bras épais et l'avant-bras aminci. Le coude est fléchi. A l'arrière, les membres (également joints) sont en pointe. Ils sont très épais et cassés au niveau du genou.

La massivité du corps et la rondeur de l'avant-train nous permettent de classer cette représentation parmi les « ours sûrs ».

A. Marshack décrit les incisions présentes sur le flanc de l'animal comme une « blessure profondément gravée sur le dos » (1987). Il pourrait également s'agir de stigmates de façonnage de l'objet.



Europe centrale

République tchèque

Moravie

- Dolni Vestonice (Pavlov Breclav, Moravie) : 1 figure

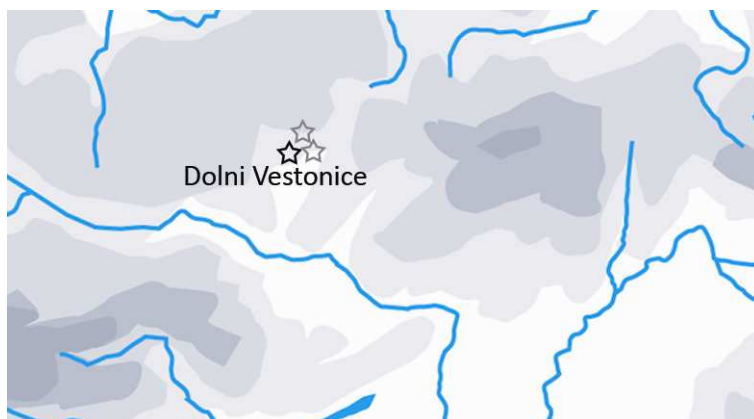
Ce site de plein-air est composé de deux grands ensembles (I et II) et s'étend sur plusieurs kilomètres le long de la Dyje. Il est à proximité du gisement de Pavlov.

K. Absolon débute les travaux sur le site en 1924. Il est ensuite fouillé de manière quasiment continue tout au long du XXème siècle. La campagne la plus récente date des années 1990 et a été réalisée par J. Svoboda.

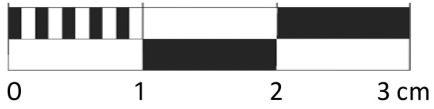
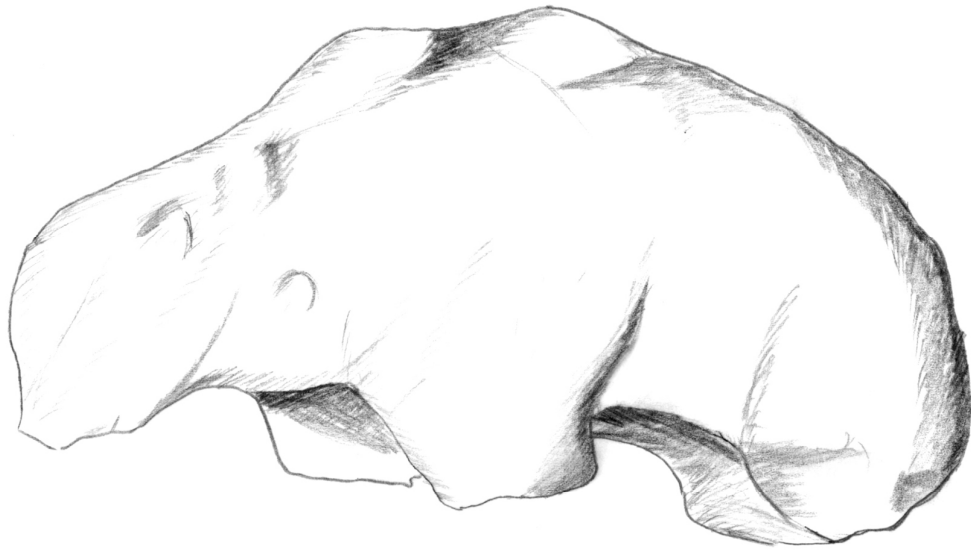
Le site offre des niveaux d'habitats très structurés, organisés autour de foyers qui ont été datés de plus de 25000 ans. Ils sont attribués au Pavlovien (Gravettien local). L'industrie lithique comprend notamment beaucoup de pièces à dos. L'industrie sur matières dures d'origine animale est plus spécifique. Elle compte des pelles en ivoire ou encore des « poignards » en os.

Le site a également livré de très nombreux ossements humains. Ils sont régulièrement organisés en sépultures, souvent double ou même triple. L'une des inhumations était complétée de dépôts, des crayons de pigments et de la parure.

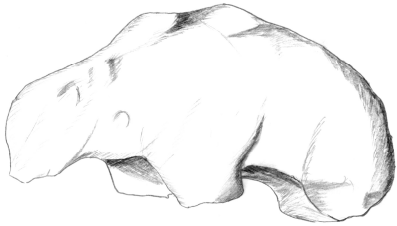
L'art mobilier a surtout été retrouvé dans les zones d'habitat. De nombreuses rondes-bosses ont été réalisées en ivoire ou en argile cuite. Une soixantaine de représentations animales est connue et provient majoritairement du site Dolni Vestonice I. C'est le cas de la représentation n°1.



Dolni Vestonice n°1



Cliché E. Bougard

Données muséographiques	
	Moravské Museum, Inst. Anthropos Brno (République tchèque)
	Numéro d'inventaire DV 16
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : argile
	Type d'objet : statuette
	Technique : modelage (cuit)
	Dimensions de l'objet et de la figure : L : 7 cm
	Attribution : Gravettien

Il s'agit d'une ronde-bosse en argile modelée et cuite. L'animal est complet. Les extrémités de ses membres et de son museau sont manquantes.

La tête est portée basse. Elle est de forme triangulaire, avec un front rectiligne. Elle ne présente aucun détail anatomique.

Le long de la ligne dorsale sont notées trois convexités. La première est au niveau de la nuque et pourrait être lue comme une représentation très simplifiée des oreilles. Les deux suivantes sont situées au niveau du garrot. L'ensellure est absente et le rachis lombaire rectiligne. La croupe est arrondie. La fesse est abimée mais on peut lire une petite queue. Le ventre est très légèrement convexe.

Les membres sont joints par paire. A l'avant comme à l'arrière, ils sont fracturés. Ils apparaissent néanmoins comme massifs.

Malgré l'absence d'une oreille parfaitement identifiable, il nous semble qu'il s'agit bien d'un « ours sûr ».



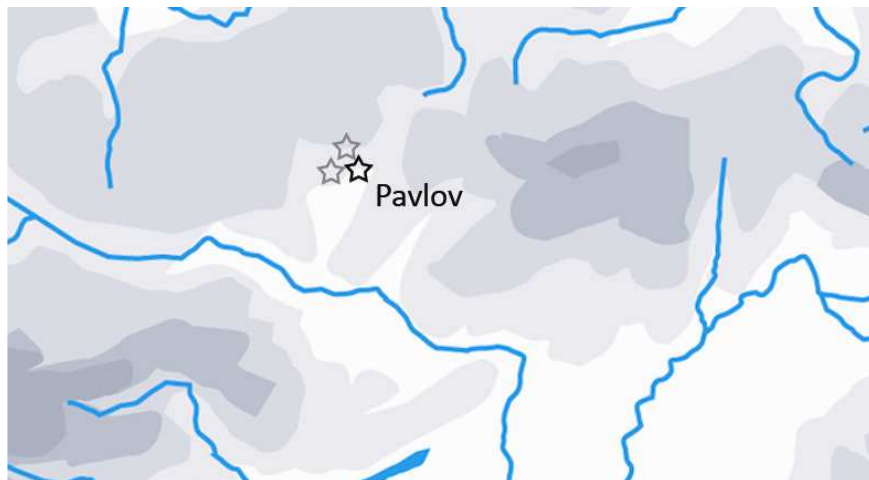
**Fig. 66 : détail de l'arrière-train de Dolni Vestonice n°1, cliché E. Bougard**

- Pavlov (Breclav, Moravie) : 2 figures

Le site est divisé en deux gisements (I et II). Il est très proche, géographiquement et culturellement de celui de Dolni Vestonice.

Pavlov a été fouillé à partir de 1952 par B. Klima qui l'attribue au Pavlovien - il s'agit du site éponyme. Il est daté entre 26620 +/- 230 et 25020 +/- 150 ans B.P. (GrN 1272 et 1325). L'industrie lithique et osseuse compte des milliers de pièces, qui correspondent aux types caractéristiques du Pavlovien : pelles (en os de mammouth), microlithes ou encore disques en schiste perforés.

Plusieurs sépultures ont également été découvertes. De nombreux objets de parure ont été mis au jour. Il y a également beaucoup d'objets d'art. On connaît ainsi des coiffes et des bagues en ivoire. Les rondes-bosses animales ont été réalisées, comme à Dolni Vestonice, en argile ou en ivoire, mais également en pierre.






Pavlov n°1



Cliché H. Delporte

Données muséographiques	
	Moravské Museum, Inst. Anthropos Brno (République tchèque)
Objet et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Matière première : argile
	Type d'objet : statuette
	Technique : modelage cuit
	<i>Dimensions de l'objet et de la figure ignorées</i>
	Attribution : Gravettien

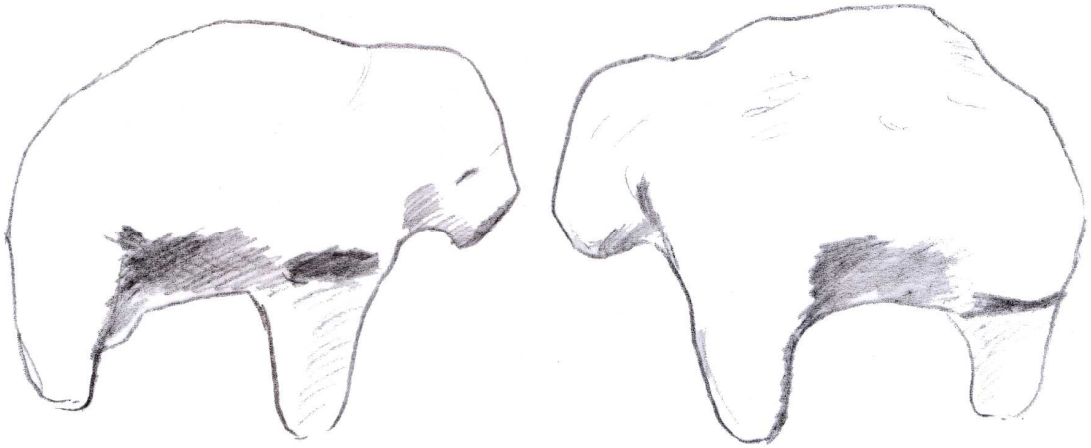
Il s'agit d'une ronde-bosse en argile modelée et cuite. Elle présente un animal complet. Ses membres sont fracturés.

La tête est de petite taille. Elle est positionnée à l'horizontale et est de forme triangulaire. Il n'y a aucun détail anatomique gravé mais les deux oreilles apparaissent bien en ronde-bosse. Elles sont arrondies et de grande dimension.

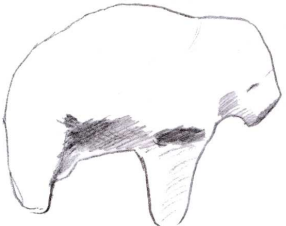
Le corps est très massif. Cette impression est d'ailleurs renforcée par la fracture des membres. La ligne dorsale est composée de plusieurs convexités. Elles sont peut-être dues au pétrissage de la matière. Le garrot est absent. La croupe est bien arrondie, comme le ventre. Dans le volume général, on ressent l'épaule et la cuisse de l'animal.

La massivité et la rondeur du corps associées aux oreilles font de cette représentation un « ours sûr ».

Pavlov n°2



Cliché E. Bougard

Données muséographiques	
	Moravské Museum, Inst. Anthropos Brno (République tchèque)
Objet et support	
	Figure complète
	Ours possible
	Matière première : argile
	Type d'objet : statuette
	Technique : modelage cuit
	<i>Dimensions de l'objet et de la figure ignorées</i>
	Attribution : Gravettien

La figure n°2 de Pavlov est également une ronde-bosse réalisée en argile. Elle est complète. La tête est placée à l'horizontale. Elle est massive, en trapèze. Aucun détail n'y est noté et le stop est absent. Le front est très légèrement bombé.

Le corps est très massif. L'échancrure nucale est marquée. Elle rappelle les profils de mammouths. Cette figure est d'ailleurs considérée généralement comme la représentation du pachyderme.

Le dos est constitué d'une importante convexité. La ligne du ventre est rectiligne et oblique vers le bas et l'arrière. Deux des quatre membres sont fracturés. Il en reste aujourd'hui un à l'avant et un à l'arrière. Le membre antérieur est long et fin, en forme de pointe. Le membre postérieur, également en pointe, est légèrement orienté vers l'avant.

La détermination comme mammouth est tout à fait vraisemblable mais la massivité du corps, sa rondeur et surtout la forme de la tête permettent de suggérer un « ours possible ».



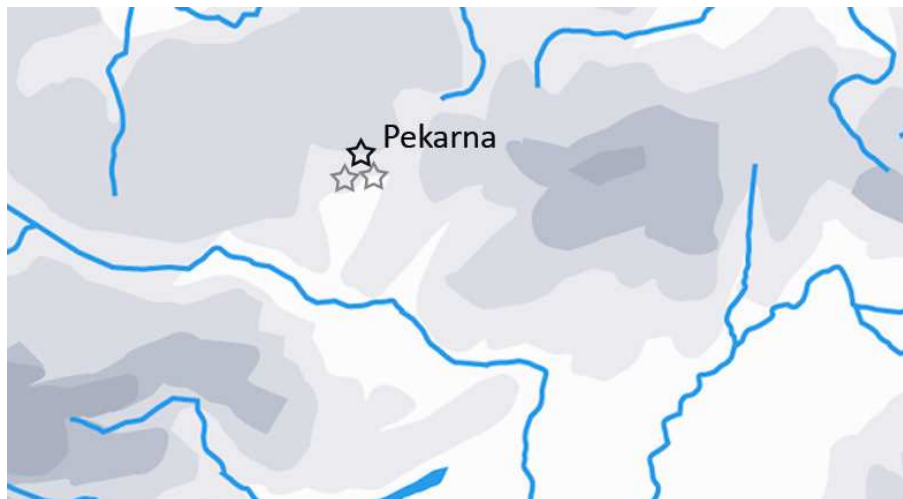
- Pekarna (Brno-Venko, Moravie) : 2 figures

La grotte est située dans le massif calcaire de Diravica.

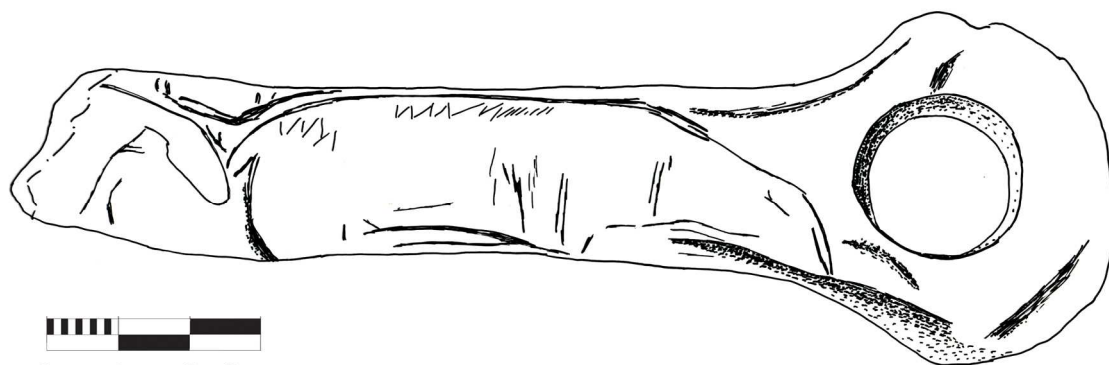
Elle a été découverte en 1880 et fouillée entre 1884 et 1885 par son inventeur, M. Kriz. K. Absolon (1925-1930) et B. Klima (1961-1965) l'ont également étudié.

Quelques traces de Moustérien sont repérées mais ce sont surtout les niveaux Magdaléniens qui sont importants. Le plus ancien niveau est daté de 12940 +/- 250 ans B.P. (Ly 2553). L'industrie lithique est riche en lamelles à dos et en pièces esquillées. L'industrie osseuse comprend des sagaies à biseaux simples ou doubles, des bâtons percés ou encore des harpons à double rang de barbelures.


La parure et l'art mobilier sont également présents.



Pekarna n°1 et n°2



Cliché K. Pollesch

Pekarna n°1	
Données muséographiques	
	Moravské Museum, Inst. Anthropos Brno (République tchèque)
	Numéro d'inventaire : 21005
Objet et support	
	Figure complète
	Ours possible
	Matière première : bois de renne
	Type d'objet : bâton percé
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 17,3 cm x diam. 2,5 cm
	Dimension de la figure : L : 8,3 cm
Attribution : Magdalénien	

Il s'agit d'un animal complet gravé sur le fût d'un bâton percé. Il est associé à une seconde représentation (partielle). L'animal n°1 est tourné vers la droite.

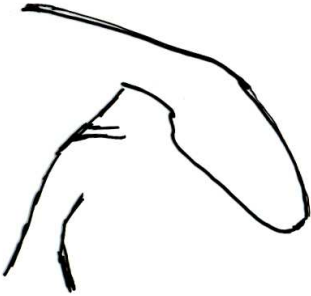
La tête est portée basse. Elle atteint la limite inférieure de la surface. De forme plutôt triangulaire, elle est limitée à une ligne naso-frontale rectiligne. L'œil y est indiqué par un court tracé linéaire.

Le cou est épais et allongé. Le corps est également étendu. Il apparaît rectangulaire. Les membres sont limités à leur segment proximal qui est bien incisé.

La ligne du dos est rectiligne. Elle est prolongée par une croupe arrondie. Une queue pointue et courte est détachée de la fesse. La massivité de l'animal nous permet de le considérer comme un « ours possible ».

Sur la moitié supérieure du corps, des incisions en chevrons pourraient symboliser le pelage.



Pekarna n°2	
Données muséographiques	
	Moravské Museum, Inst. Anthropos Brno (République tchèque)
	Numéro d'inventaire : 21005
Objet et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours possible
	Matière première : bois de renne
	Type d'objet : bâton percé
	Technique : gravure
	Dimensions de l'objet : L : 17,3 cm x diam. 2,5 cm
	Dimension de la figure : L : 2,7 cm
Attribution : Magdalénien	

La seconde représentation est située immédiatement derrière l'ours n°1. Elle est également tournée à droite. Elle est limitée à l'avant-train, peut-être à cause de la fracture de l'extrémité du bâton percé.

La tête est trapézoïdale et fine. Elle n'est pas détaillée. Elle est portée vers le bas et se place à l'extrémité d'un cou allongé mais plutôt fin.

Le corps est limité à un départ de rachis et à deux éventuels membres antérieurs. Ils sont traités simplement, chacun par un tracé.

La forme de la tête nous permet d'évoquer un « ours possible ».

Deux courts tracés sont juxtaposés perpendiculairement au poitrail de l'animal.

## Europe orientale

### Russie

#### Plaine russe

- Kostienki 1 (Voronej, Plaine Russe) : 1 figure

Le site, également appelé Poliakov, est situé en bordure du Don.

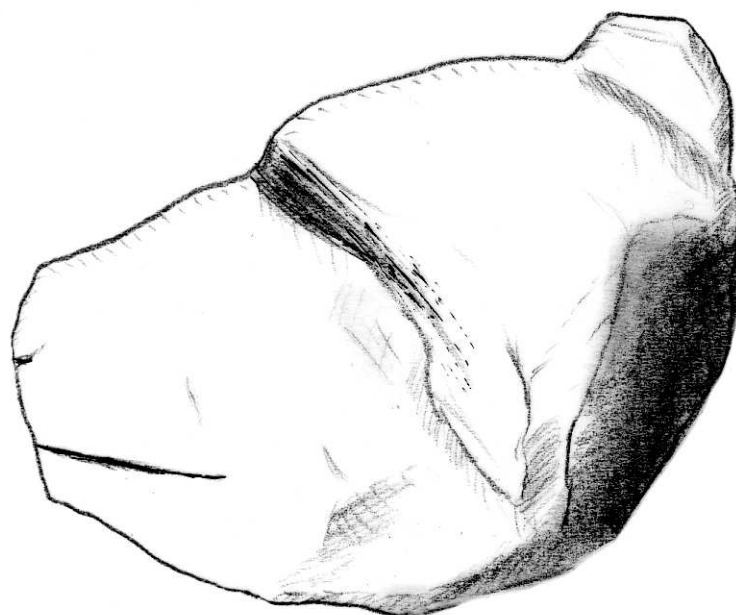
Il a été découvert et fouillé à partir de 1874 par S. Poliakov. N. Praslov l'étudie à la fin du XXème siècle.

Cinq niveaux archéologiques sont découverts. Ils sont attribués à des formes plus ou moins locales d'Aurignacien. Les couches anciennes sont reconnues comme faisant partie de la culture de Kostienki-Sungir.


Le niveau supérieur est le plus riche et est rapporté à la culture de Kostienki-Avdeevo, une forme de Gravettien. Il est daté entre 24100 +/- 500 et 21300 +/- 400 ans B.P. (GIN 2529 et 2534). Il comprend des structures d'habitats complexes. On trouve notamment plusieurs cabanes semi-enterrées constituées d'empilement d'ossements et de défenses de mammouths. Les objets en matières dures d'origine animale découverts sont fréquemment ornés de motifs géométriques. Les parures sont nombreuses et sont réalisées surtout en ivoire (pendentifs, bagues, perles...). L'art mobilier est varié. Il existe des plaques d'ivoire ou des lames d'os gravées comme des rondes-bosses. Celles-ci sont pour beaucoup fracturées ou segmentaires. Les représentations humaines sont nombreuses. Les objets d'art ont notamment été étudiés par Z. Abramova (1995).



Kostienki 1 n°1



Cliché D. Dupuy

Données muséographiques	
	Musée de l'Hermitage de Saint-Pétersbourg (Russie)
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours sûr
	Matière première : marne calcaire
	Type d'objet : statuette
	Technique : ronde-bosse
	Dimension de l'objet et de la figure : L : 8 cm environ
Attribution : Gravettien	

Il s'agit d'une tête réalisée en ronde-bosse dans une marne calcaire.

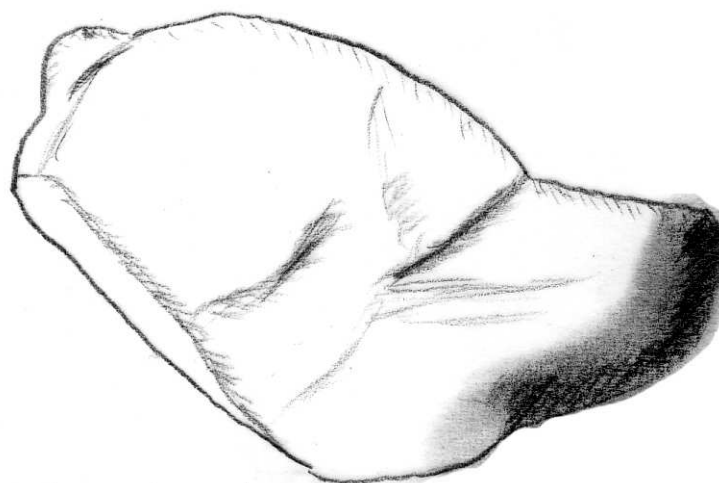
La tête est épaisse, en forme de trapèze. Le stop est marqué par une large rainure qui individualise le museau et se prolonge sur les joues. Le front est très bombé. Le museau est massif.

Une seule oreille a été réalisée, sur le côté droit. Elle forme un demi-ovale. Son extrémité est fracturée.

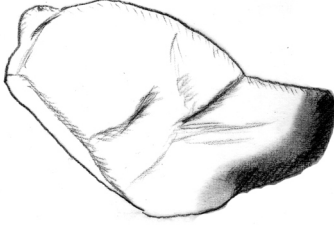
La gueule est indiquée par une incision oblique sur chaque face. Les yeux et le mufle sont absents.

Il s'agit d'un « ours sûr ».

Kostienki 1 n°2



Cliché D. Dupuy

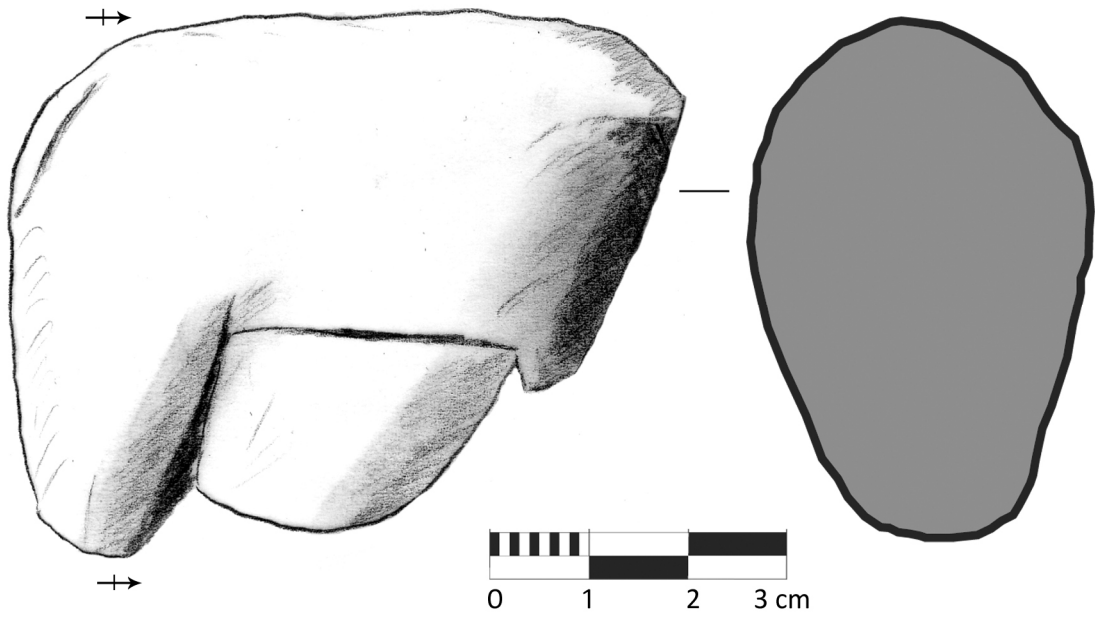
Données muséographiques	
	Musée de l'Hermitage de Saint-Pétersbourg (Russie)
Objet et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours sùr
	Matière première : marne calcaire
	Type d'objet : statuette
	Technique : ronde-bosse
	Dimension de l'objet et de la figure : L : 7 cm environ
Attribution : Gravettien	

Il s'agit d'une autre ronde-bosse en marne calcaire. Elle est limitée à la tête.

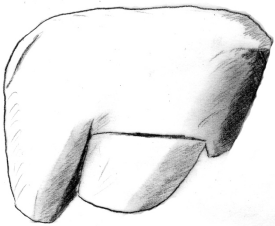
La forme générale est celle de deux trapèzes emboîtés. Le museau est plutôt fin. Le front est bombé et le stop indiqué. L'oreille est présente du côté droit. Elle est petite et arrondie. Il n'y a pas d'autre détail anatomique noté sur la représentation.

La forme de la tête et celle de l'oreille nous permettent de la considérer comme un « ours sùr ».

Kostienki 1 n°3



Cliché D. Dupuy

Données muséographiques	
	Musée de l'Hermitage de Saint-Pétersbourg (Russie)
Objet et support	
	Figure incomplète : arrière-train
	Ours possible
	Matière première : marne calcaire
	Type d'objet : statuette
	Technique : ronde-bosse
	Dimensions de l'objet et de la figure : L : 8 cm environ
Attribution : Gravettien	

Il s'agit d'une ronde-bosse en marne calcaire limitée à l'arrière-train.

Le corps est très massif. La ligne dorsale est rectiligne, sans garrot ni ensellure. La croupe est arrondie.

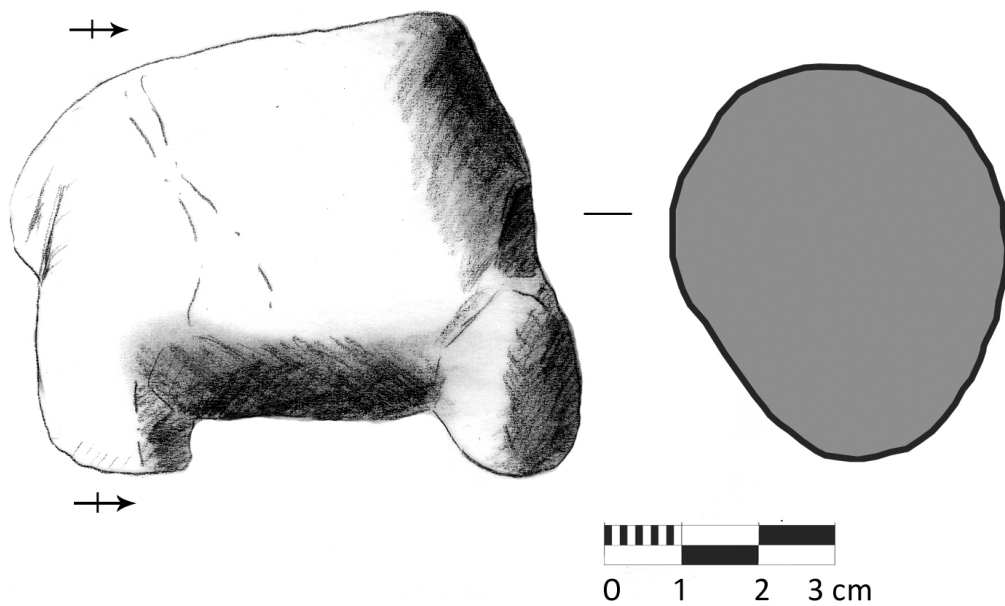
La ligne ventrale est rectiligne. Elle est gravée sur une excroissance présente sous le corps. Il semble que ce sillon gravé soit préliminaire à une découpe du support qui n'a pas été menée à son terme.

Deux membres postérieurs sont présents. Ils sont joints à la cuisse. Leur extrémité est bien individualisée par un tracé gravé. Une petite queue est gravée en pointe. Elle est collée au massif fessier.

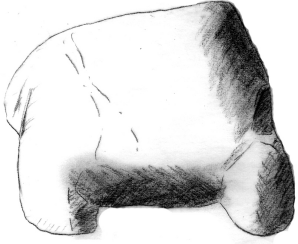
La massivité de ce corps nous permet de le considérer comme « ours possible ».



Kostienki 1 n°4



Cliché D. Dupuy

Données muséographiques	
	Musée de l'Hermitage de Saint-Petersbourg (Russie)
Objet et support	
	Figure incomplète : acéphale
	Ours possible
	Matière première : marne calcaire
	Type d'objet : statuette
	Technique : ronde-bosse
	Dimension de l'objet et de la figure : L : 7 cm environ
Attribution : Gravettien	

Cette dernière ronde-bosse du site de Kostienki 1 représente un animal acéphale.

Le corps est très massif. La ligne dorsale est rectiligne et oblique. Elle est plus haute à l'épaule mais le garrot n'est pas véritablement marqué. La croupe est arrondie. La ligne du ventre est rectiligne.

Les deux membres antérieurs sont épais, en colonne. Ils sont très courts et joints. Aucun détail n'y est précisé. Les membres postérieurs sont analogues. La queue est rectangulaire. Elle apparaît en très léger bas-relief.

La massivité du corps nous permet de le considérer comme un « ours possible ».

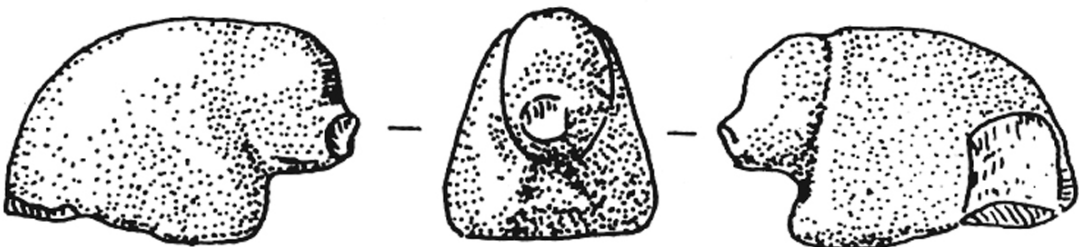



- Kostienki 11 (Voronej, Plaine Russe) : 1 figure

Egalement appelé Anossovka, le gisement est situé en bordure du Don.

Il est découvert en 1951 par A.N. Rogatchev et fouillé par lui pendant plusieurs années. La stratigraphie fait état de cinq niveaux d'occupations, du Strélétien (Aurignacien) à l'Epigravettien. L'industrie lithique et osseuse, tout comme la faune, sont surtout importantes dans les couches les plus récentes.

Des objets d'art, dont la représentation n°1, proviennent du niveau 2, probablement Gravettien. Il s'agit de rondes-bosses en marne calcaire identiques à celles trouvés dans les autres gisements du complexe de Kostienki.

Kostienki 11 n°1	
	
Relevé A.N. Rogatchev	
Données muséographiques	
	Musée de l'Hermitage de Saint-Petersbourg (Russie)
Objet et support	
	Figure incomplète : tête et rachis
	Ours possible
	Matière première : marne calcaire
	Type d'objet : statuette
	Technique : ronde-bosse
	Attribution : Gravettien

Il s'agit d'une ronde-bosse réalisée en marne calcaire. L'animal se limite à la tête et au dos.

Nous l'avons considéré comme faisant partie de la catégorie « tête et rachis ».

La tête est placée à l'horizontale. Elle est assez épaisse, avec un front bombé et un stop accusé. Il est marqué par un rainurage, comme pour l'ours Kostienki 1 n°1. Aucun détail n'est précisé sur la tête.

La ligne dorsale forme une unique convexité jusqu'à la fesse. Le garrot n'est pas individualisé.

La massivité et la rondeur du corps nous conduisent à considérer cette figure comme « ours possible ».

## Europe orientale

### Russie

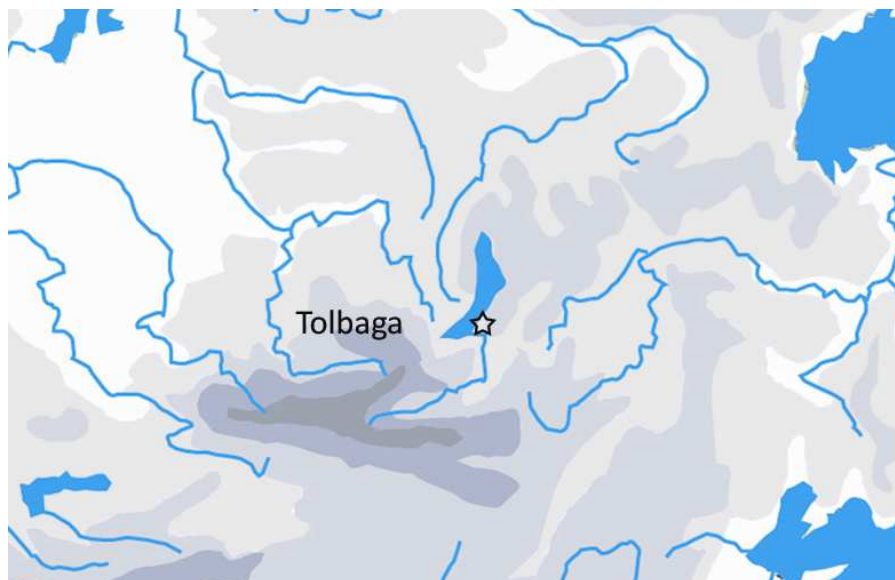
### Sibérie

- Tolbaga (Tolbaga, Transbaïkalie, Sibérie) : 1 figure

Il s'agit de l'un des plus anciens sites attribués au Paléolithique supérieur dans cette région. Il est situé en rive droite du Khilok.

Il a été découvert en 1971 et fouillé par M.V. Konstantinov (entre 1972 et 1979) et S.A. Vasil'ev (de 1985 à 1995). Il s'étend sur plusieurs centaines de mètres et présente une stratigraphie divisée en deux couches principales : Aurignacien et Epigravettien. Le niveau le plus ancien est daté entre 34860 +/- 2100 et 27210 +/- 300 ans B.P. (SOAN 1522 et 1523). La tête d'ours a été découverte dans cette couche, à proximité d'un foyer.

Les industries mises au jour comprennent des nucléus et de nombreuses lames retouchées. Dans la couche la plus récente, les grandes lames sont nombreuses.



Tolbaga n°1



Cliché Z.A. Abramova

Objet et support

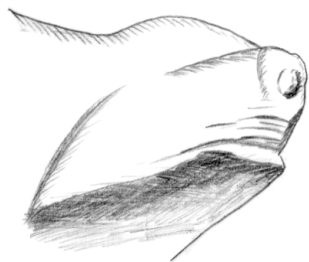


Figure incomplète : tête

Ours possible

Matière première : os

Technique : ronde-bosse

Dimensions objet et figure : ignorées

Attribution : Aurignacien

Cette tête en ronde-bosse a été réalisée sur l'extrémité d'une apophyse de vertèbre de rhinocéros. Il s'agit de l'une des œuvres d'art mobilier les plus anciennes connues.

La tête est très massive. Elle forme un double trapèze et le stop est bien marqué. Le front est bombé. Le museau est rectangulaire, avec un petit mufle en saillie. La gueule est ouverte. Elle a été raclée et la lèvre inférieure est bien individualisée. Il n'y a ni oreille ni œil.

Il s'agit d'un « ours possible ».

Z. Abramova précise (1987) que les études microscopiques sur l'objet réalisées par A.K. Filipov ont montré qu'il s'agissait d'un façonnage « à l'économie ». La masse osseuse de l'os a été raclée petit à petit jusqu'à obtenir la forme satisfaisante qui était en quelque sorte préexistante dans le support.

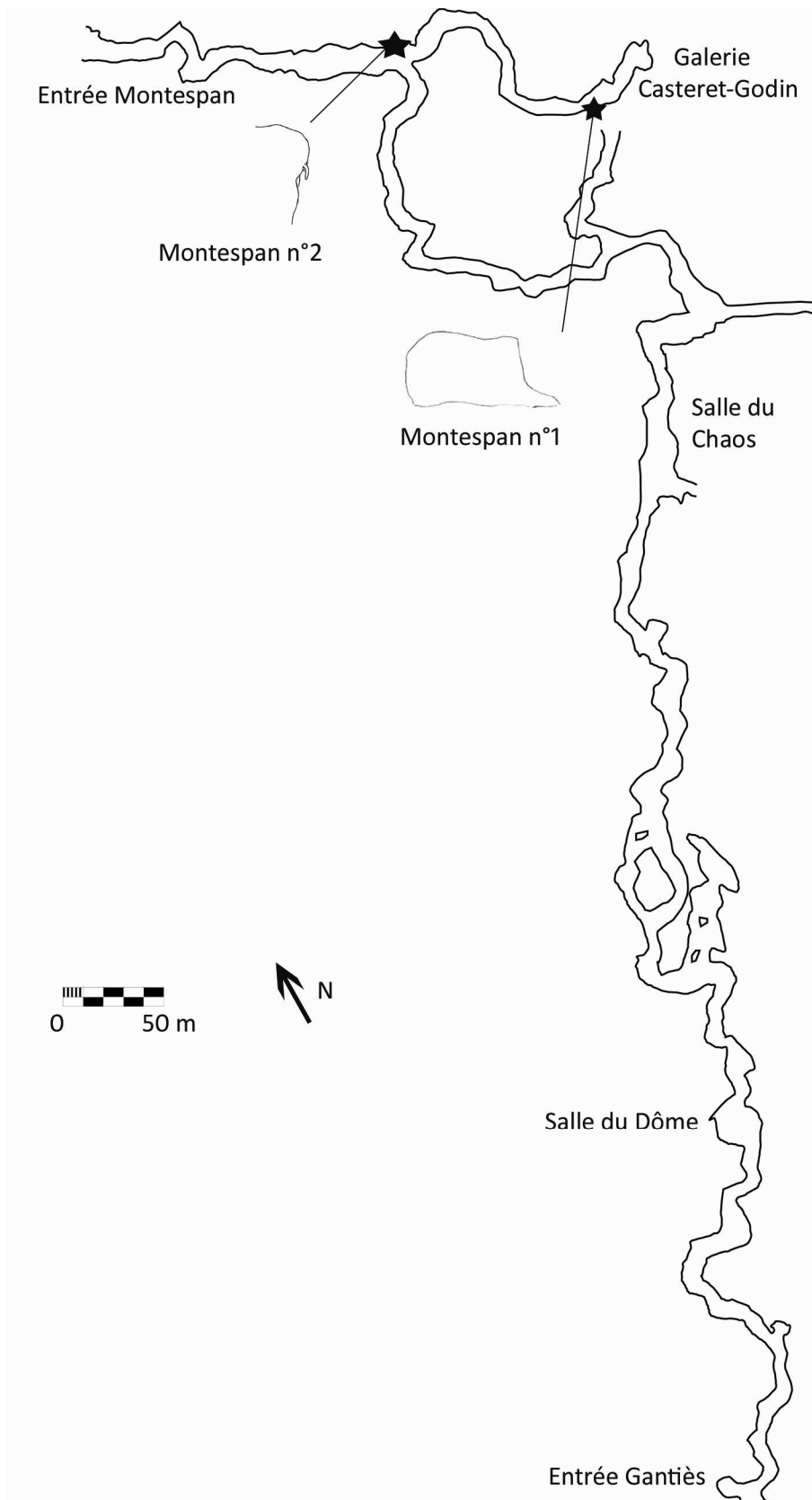
2.2.b Art pariétal - modelage monumental

France

Pyénées

Pyénées centrales





**Plan de la grotte de Montespain, d'après Collectif 1984**

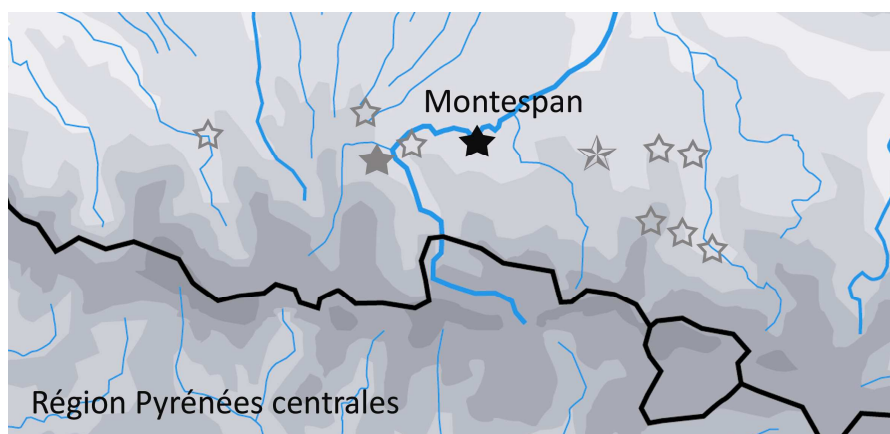
- Montespan (Montespan – Ganties, Haute-Garonne) : 1 modelage monumental (et une figure d'art pariétal, Cf. p. 472)

La grotte est située dans les premiers contreforts des Pyrénées. Le réseau est long et en partie ennoyé. Deux entrées sont connues.

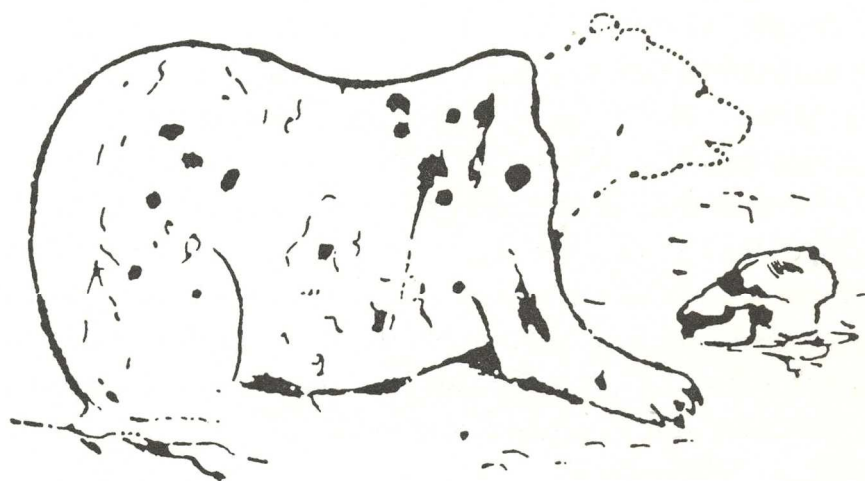
L'art pariétal et les modelages sont découverts en 1923 par N. Casteret et H. Godin. F. Trombe et G. Dubuc publient en 1947 une synthèse des découvertes. Le site est encore mal connu malgré des travaux de M.-A. Garcia dans les années 1980.

Des œuvres d'art sont situées dès la galerie d'accès mais l'essentiel du décor est dans la galerie latérale, dite Casteret-Godin. Une centaine de représentations est gravée et huit modelages monumentaux, dont l'ours n°1, ont été réalisés en argile. Des vestiges de sculptures permettent de suggérer que de nombreux modelages ont été détruits.

Le contexte archéologique est mal connu mais des traces de Magdalénien ont été découvertes. C'est à cette culture que l'ensemble de l'art pariétal est attribué.

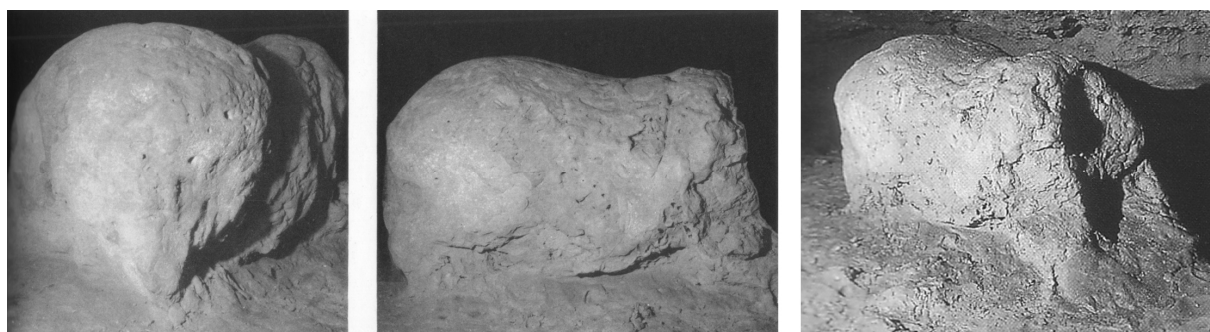


Montespan n°1

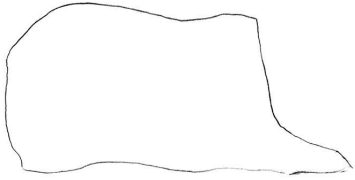


0 10 50 cm

Dessin N. Casteret



Clichés A. Leroi-Gourhan et R.M.N. (cliché de droite)

Données topographiques	
	Galerie Casteret-Godin
Figure et support	
	Figure incomplète : acéphale
	Ours sûr
	Support : argile
	Technique : modelage
	Dimensions de la figure : L : 110 cm x H : 53 cm
	Attribution : Magdalénien

Il s'agit d'une représentation acéphale, réalisée par modelage d'argile. Elle a été découverte par N. Casteret qui signale, devant elle, la présence d'un crâne d'ourson (1923), disparu dès ses visites suivantes.

La statue est limitée à un corps massif complété de deux membres antérieurs. Le garrot est bien noté. L'ensellure est creusée, légèrement aplatie. La croupe est convexe mais la fesse est droite et verticale. C'est aussi le cas du poitrail de l'animal. Celui-ci semble positionné à plat ventre, en « sphinx ». Les pattes avant sont fléchies au coude et tendues vers l'avant. La droite est particulièrement bien conservée. On lit une main épaisse, rectangulaire et quatre griffes triangulaires.

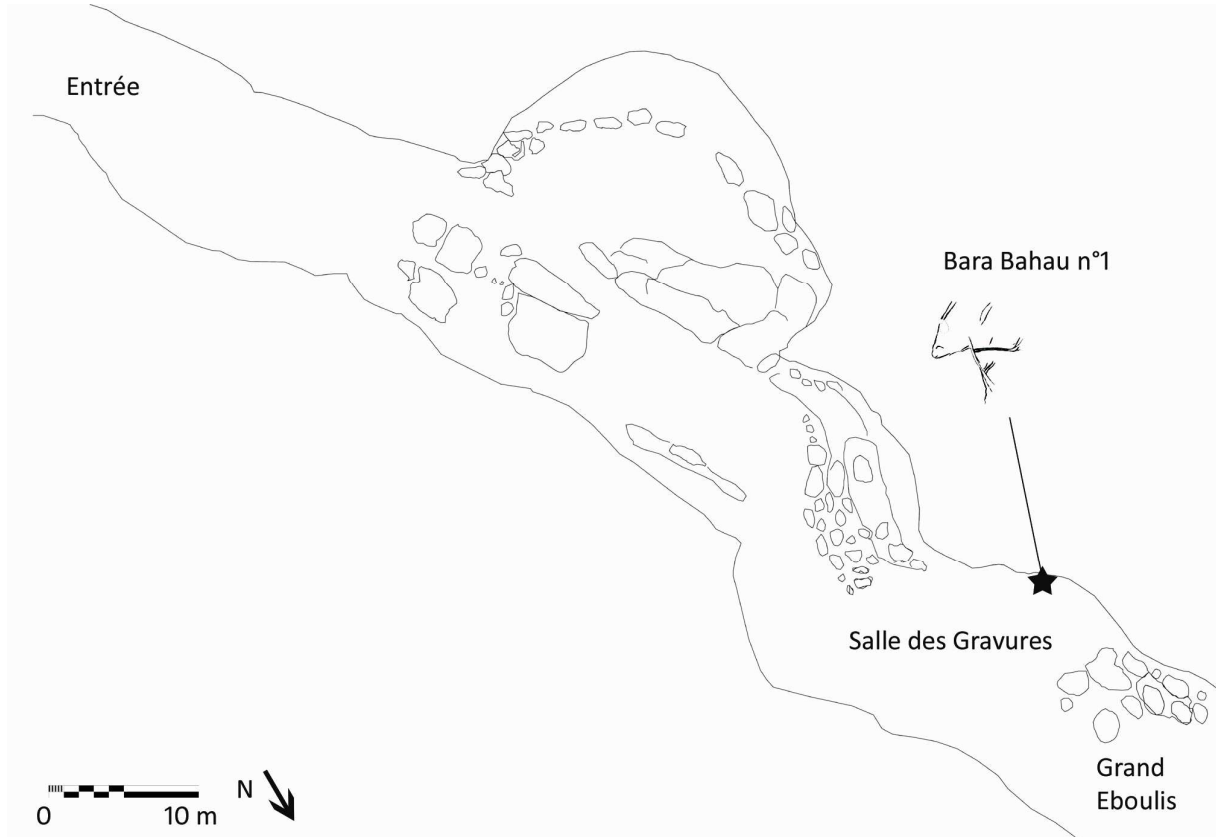
La massivité et la rondeur de cet animal en font un « ours sûr ».

Des traces découvertes sur le flanc de la représentation ont été attribuées anciennement à des impacts de projectiles.

2.2.b. Art pariétal

France

Périgord et Gironde



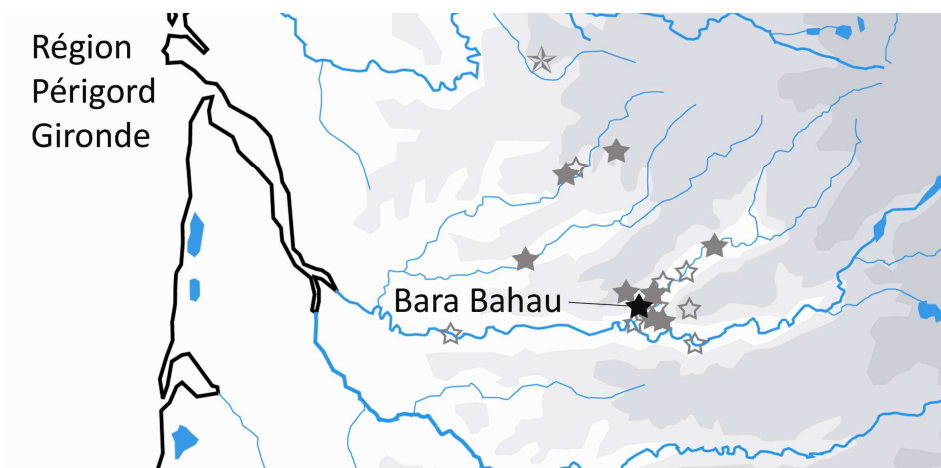
**Plan de la grotte de Bara Bahau, d'après Collectif 1984**

- Bara-Bahau (Le Bugue-sur-Vézère, Dordogne) : 1 figure

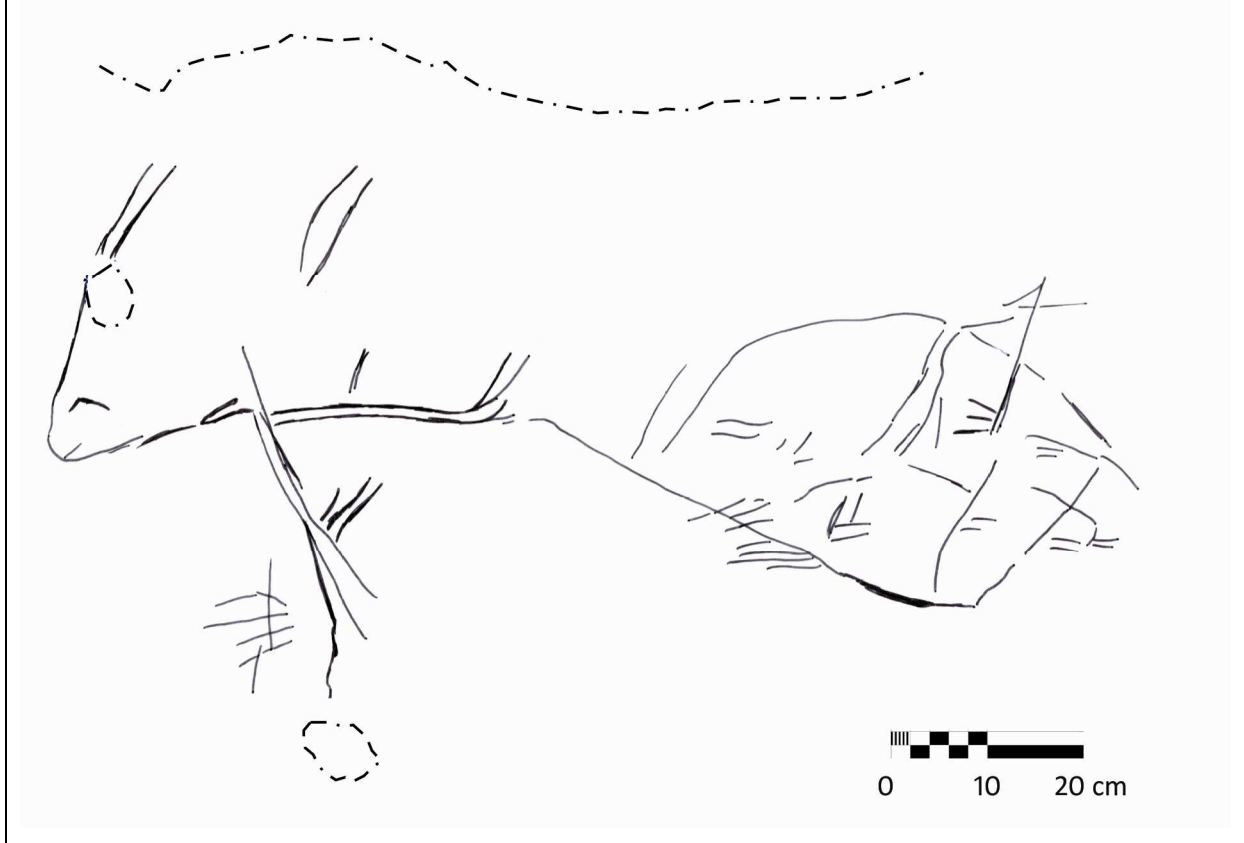
La grotte est située en rive droite de la Vézère. Elle mesure près d'une centaine de mètres de long et se termine par un grand éboulis. Les gravures sont localisées dans la zone terminale.

L'art pariétal a été découvert par M. et N. Casteret en avril 1951. A. Glory (1955) puis B. et G. Delluc (1986-1987) étudient le dispositif. Il est organisé en trois registres développés horizontalement et superposés.


La trentaine de représentations paraît archaïque. Elle utilise largement le support. Les reliefs naturels, comme des rognons de silex ou des griffures, d'ours sont intégrés aux figures. Des signes assimilés aux tectiformes ont conduit à envisager une réalisation pendant le Magdalénien moyen.



Bara Bahau n°1



Cliché B. et G. Delluc

Données topographiques	
	Salle des Gravures
	Paroi gauche
	N° littérature : 20 coll. 1984
Figure et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 48 cm x H : 45
	Attribution : Magdalénien moyen

Cette représentation est la plus proche de l'entrée de la grotte. Elle est située en paroi gauche de la Salle de l'Eboulis (Salle des Gravures), dans le registre inférieur. L'animal est limité à son avant-train. La gravure est profonde et le relief mis à profit. Une fissure suggère la ligne dorsale et un rognon de silex saillant indique l'œil.

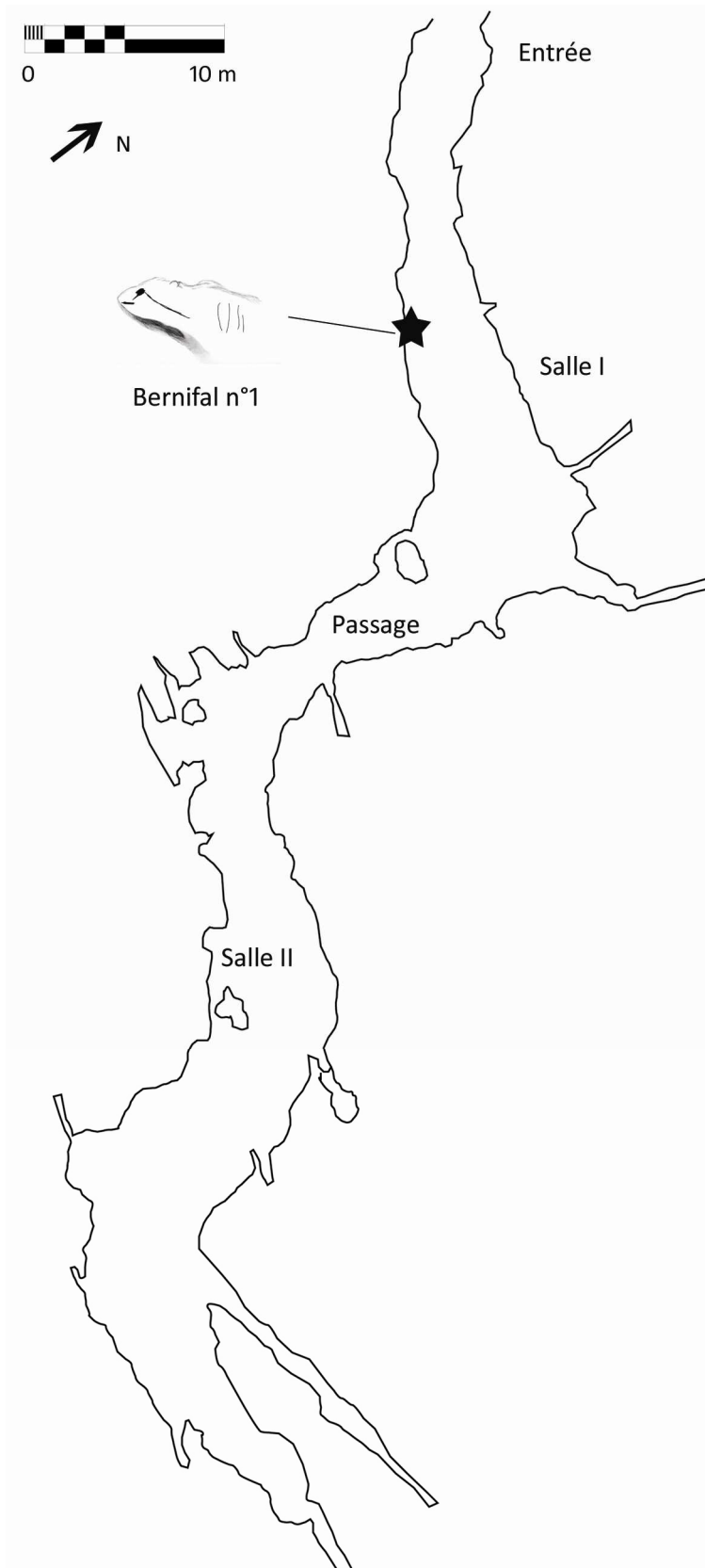
La tête est de forme triangulaire et le museau est arrondi. Elle est portée en position moyenne. Le stop n'est pas indiqué. Un trait gravé marque la gueule. L'oreille est absente.

La ligne dorsale n'a pas été gravée mais elle est indiquée par le relief. Le membre antérieur est juxtaposé à la tête sans l'intermédiaire du poitrail. Il est indiqué par des tracés subverticaux. Seule la limite antérieure de la patte avant est notée.

La forme de la tête est ursine mais l'absence de l'oreille nous conduit à classer cette représentation parmi les « ours possibles ».

Nous ne retrouvons pas l'arrière-train « bondissant » vu par A. Glory (1955).





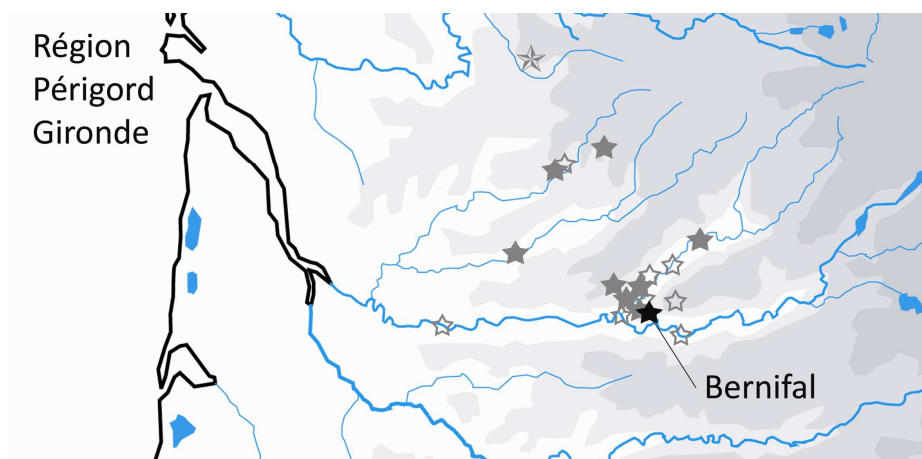
**Plan de la grotte de Bernifal, d'après Collectif 1984**

- Bernifal (Meyrals, Dordogne) : 1 figure

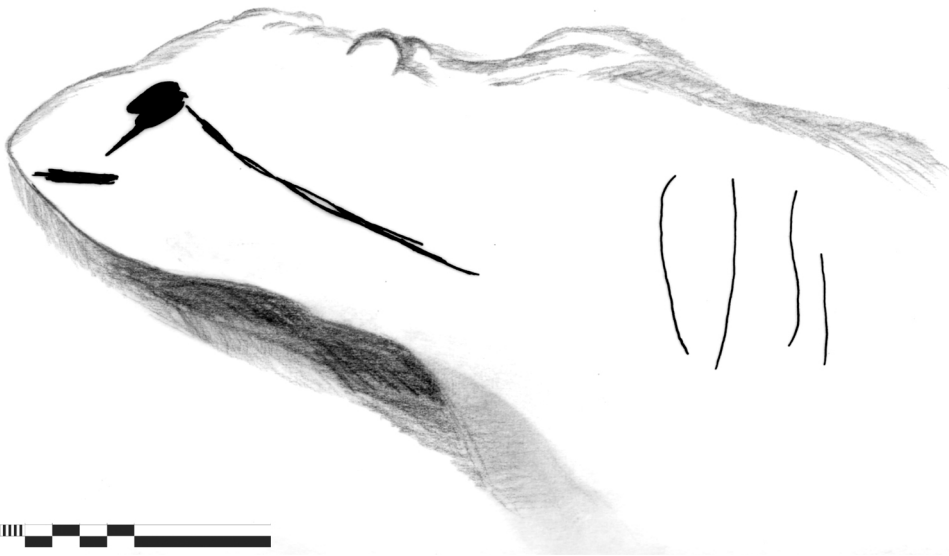
La grotte s'ouvre en bordure de la Beune. Il s'agit d'une galerie unique divisée en trois salles et mesurant près de 90 m de long.

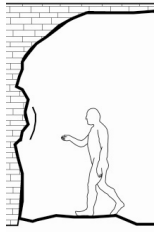

Le site est découvert par D. Peyrony en 1902. Les représentations sont en parties étudiées par H. Breuil. Dans les années 1980, A. et D. Vialou et A. Roussot reprennent les études et publient des figures inédites. B. et G. Delluc indiquent également (1994) des représentations nouvelles, notamment un masque humain dessiné à l'argile et situé en hauteur dans une cheminée.

Les inventaires connus font état d'une centaine de représentations. Beaucoup sont figuratives et les mammouths sont dominants (près de 25 entités). Plusieurs mains négatives et positives sont situées dans la salle d'entrée. L'utilisation des reliefs est très marquée, notamment pour des représentations à l'entrée et dans certains diverticules peu accessibles. La présence de signes tectiformes a conduit à attribuer la grotte au Magdalénien moyen. Sa proximité avec les grottes des Combarelles et de Font-de-Gaume renforce cette hypothèse.



Bernifal n°1



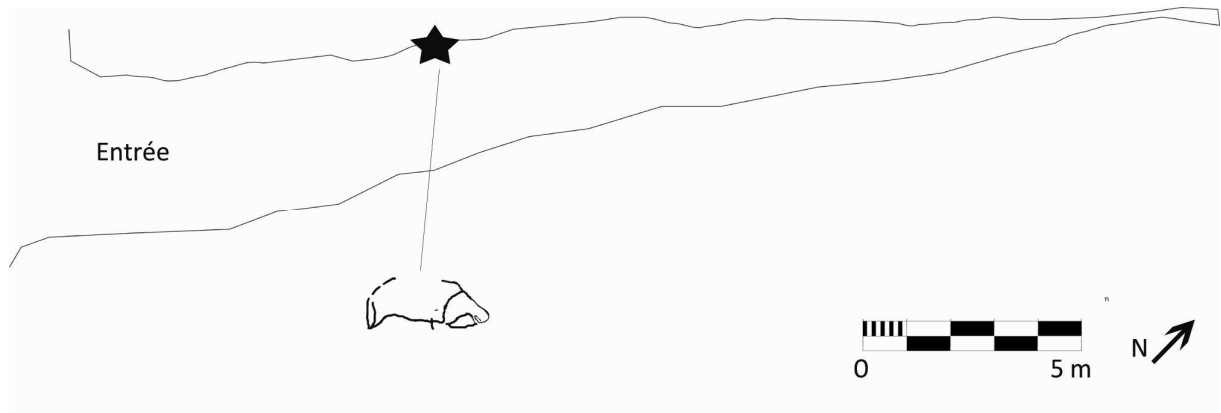
Données topographiques	
	Salle d'entrée
	Paroi droite
Figure et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : dessin
	Dimensions de la figure : L : 53 cm x H : 33 cm
	Hauteur au sol archéologique : 160 cm
Attribution : Magdalénien moyen	

Cette figure est située en paroi droite de la Salle d'Entrée. Elle exploite le relief naturel de la paroi. L'avant-train se lit sur un ressaut arrondi de la surface calcaire. Il est pointu à son extrémité gauche et dessine une tête fruste.

Cette tête est triangulaire et relevée. Elle est soulignée par un œil et une gueule tracés en noir. Le long du contour supérieur, des bosses naturelles indiquent les oreilles et la bosse du garrot. Un autre trait noir barre la joue et se prolonge jusqu'à l'épaule.

Nous avons considéré cette représentation comme « ours possible » car elle manque de massivité.

Elle est placée au-dessus de mains négatives et fait face à d'autres représentations utilisant le relief, notamment un bison et un visage humain.



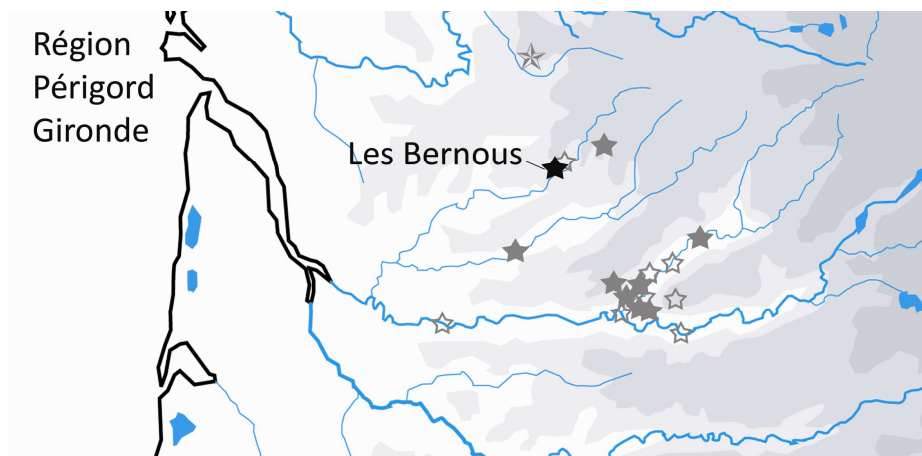
**Plan de la grotte des Bernous, d'après Collectif 1984**

- Bernous (Bourdeilles, Dordogne) : 1 figure

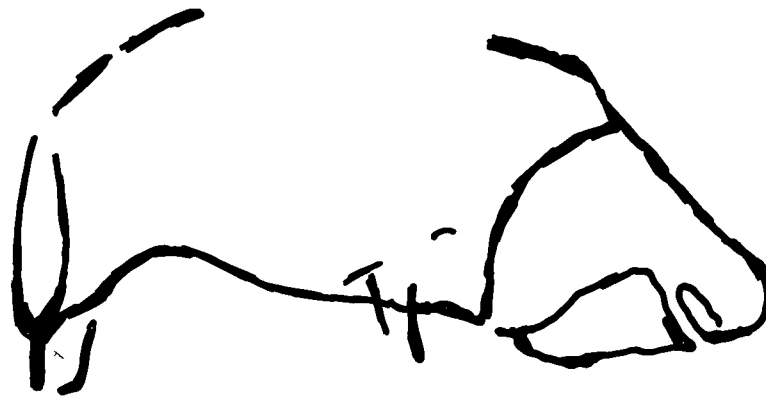
La grotte est située en rive droite de la Dronne. Elle mesure une vingtaine de mètres de long et est rectiligne.

Le décor pariétal est découvert en 1927 par D. Peyrony. B. et G. Delluc le publie en 1978. On compte quatre représentations, dont trois figuratives, organisées en frise. Elles sont en paroi gauche. La plus proche de l'entrée est un mammouth, gravé profondément et en partie sculpté. Un rhinocéros et un signe losangique lui sont juxtaposés. La représentation d'ours est située plus loin, à quelques mètres de l'entrée. Elle bénéficie de la lumière naturelle.

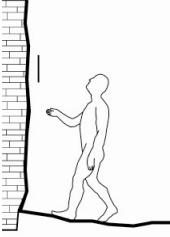

L'absence de contexte archéologique empêche une attribution précise de ce dispositif. Il est généralement considéré comme « archaïque », Aurignacien ou Gravettien.



Les Bernous n°1



Cliché B. et G. Delluc

Données topographiques	
	Galerie d'entrée
	Paroi gauche
Figure et support	
	Figure complète
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 110 cm x H : 55 cm
	Hauteur au sol archéologique : 190 cm environ
Attribution : « archaïque »	

Cette figure tournée à droite est située en paroi gauche de la zone d'entrée. Elle utilise le relief de la paroi comme cadrage supérieur. Le support participe également à l'impression de volume de la figure. Son épaule est sur une convexité marquée et le flanc est placé dans un creux. Le sentiment de massivité est aussi renforcé par la gravure large et profonde.

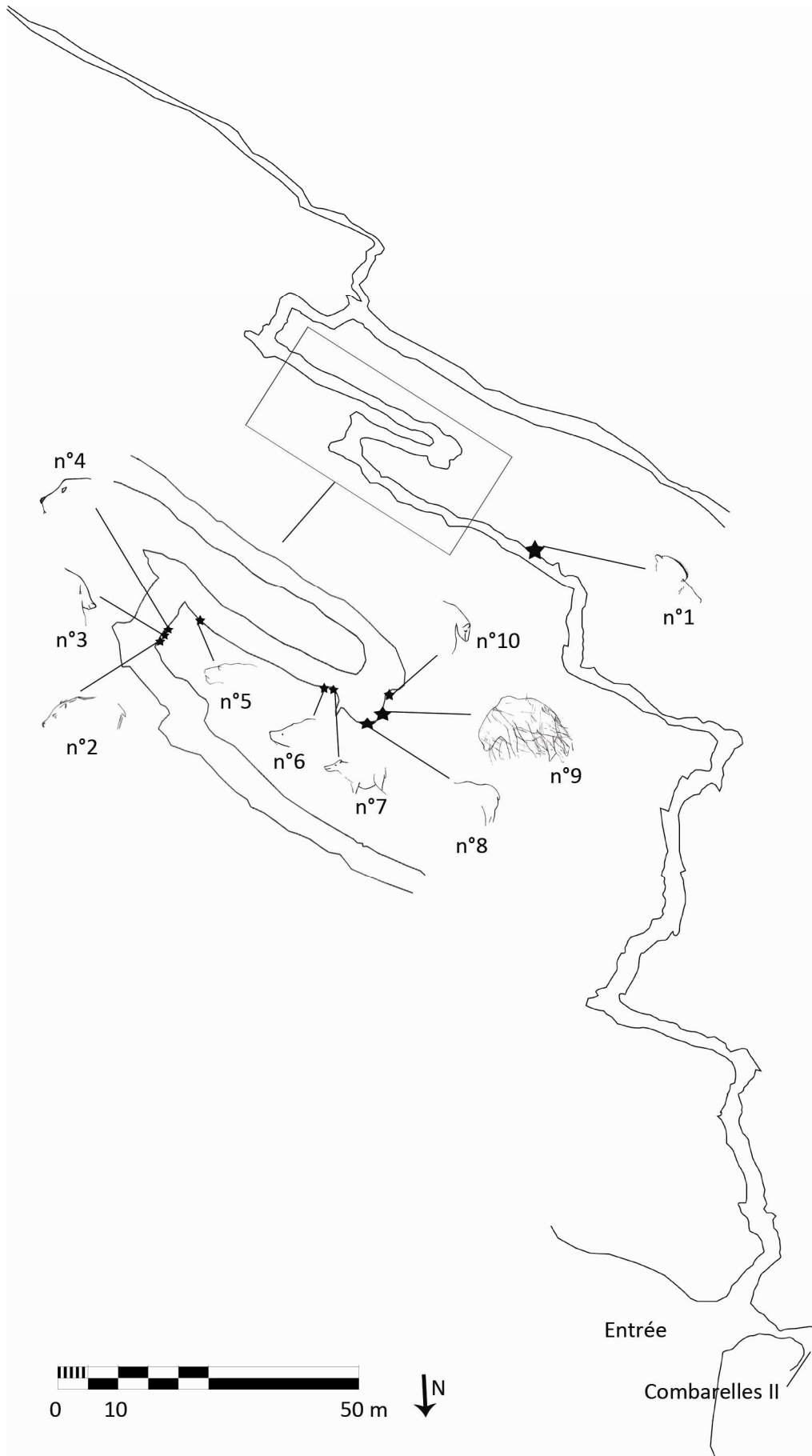
L'animal s'inscrit dans un rectangle allongé. Seuls les départs des membres (un par paire) sont lisibles. La tête est portée basse et de forme triangulaire. Les tracés naso-frontal et mandibulaire sont rectilignes. La mandibule est interrompue au niveau du museau. Il n'y a ni œil, ni oreille. Une ligne courbe indique le collier. Le naseau et la gueule sont notés par des gravures curvilignes mais le mufle est absent.

La ligne dorsale n'est pas entièrement tracée. Elle se devine surtout dans les forts reliefs naturels subhorizontaux de la paroi. Le garrot n'est pas individualisé. La croupe est marquée par un tracé double. Elle se prolonge dans un membre postérieur droit. La ligne ventrale est mise en valeur par une crête rocheuse. Elle est verticale et coupée par un court tracé indiquant le membre avant.

Enfin, un trait horizontal est juxtaposé à la fesse de l'animal.

La massivité de cette représentation en fait un « ours possible ».





Plan de la grotte des Combarelles I, d'après Collectif 1984

- Combarelles I (Les-Eyzies-de-Tayac-Sireuil, Dordogne) : 10 figures

La grotte s'ouvre dans un vallon en rive gauche de la Beune. Longue de près de 270 m, elle forme un couloir coudé.

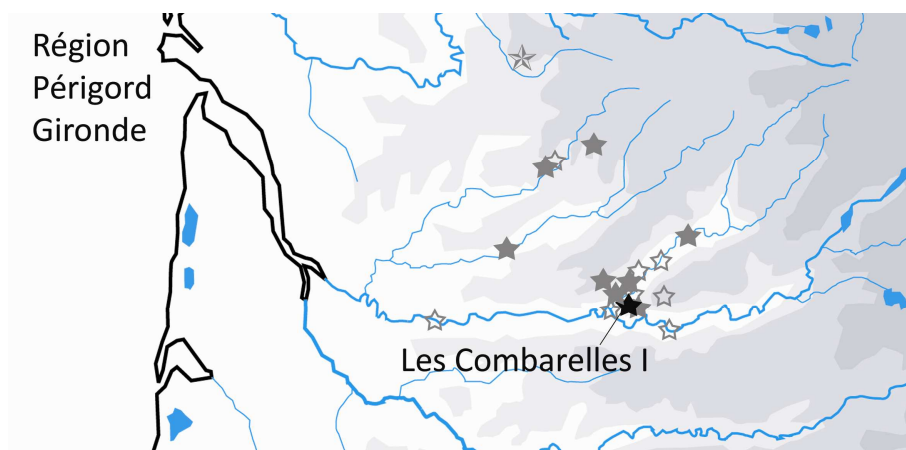
Le décor de la grotte est découvert et authentifié en 1901, conjointement par H. Breuil, D. Peyrony et L. Capitan. Ils publient l'essentiel des gravures en 1924. C. Barrière reprend dans les années 1980 une étude exhaustive de représentations (1997). Près de 500 entités graphiques sont aujourd'hui connues. Certaines montrent encore des traces de peinture noire.

Au sein du bestiaire, le Cheval domine largement. Bovidés, Cervidés et mammouths sont également nombreux. Les humains sont représentés par une cinquantaine de figures, dont des dessins vulvaires. On trouve aussi des profils féminins schématiques assimilés au type « Gonnersdorf-Lalinde ». La présence de signes tectiformes a permis de mettre en lumière la proximité culturelle avec d'autres grottes du Magdalénien moyen de la région (Bernifal, Font-de-Gaume et Rouffignac).

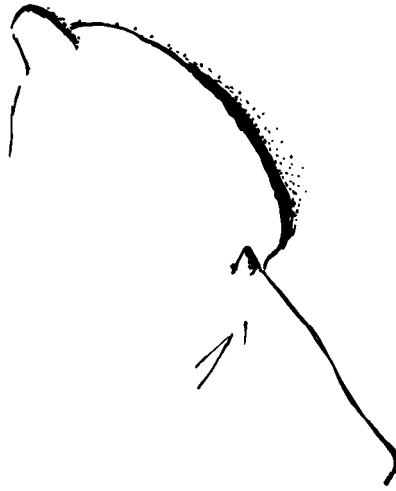
Une autre grotte ornée, de dimensions plus réduites, s'ouvre sous le même porche (Combarelles II).

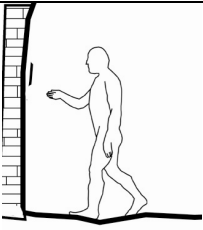

Les représentations d'ours sont situées dans la partie moyenne de la grotte I, avant la galerie profonde.

Elles sont toutes placées en paroi droite et sont, dans plusieurs cas, associées entre elles.



Combarelles n°1



Données topographiques	
	Couloir principal
	Paroi droite
	N° littérature : VID37 (Barrière 1997)
Figure et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 14 cm x H : 15 cm
	Hauteur au sol archéologique : 150 cm environ
Attribution : Magdalénien moyen	

Cette représentation segmentaire est localisée en paroi droite de la galerie à une centaine de mètres de l'entrée.

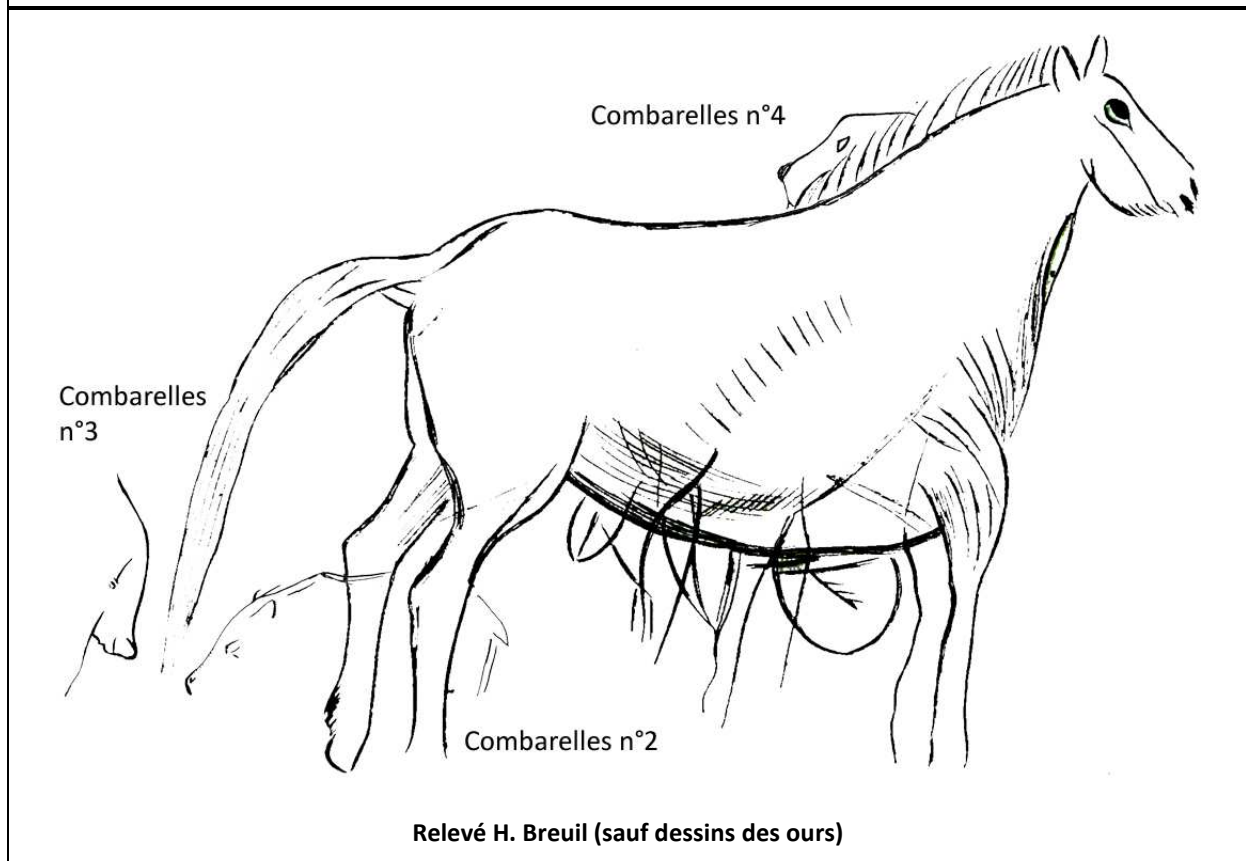
La tête est isolée. Elle est gravée en profil droit. Elle est en partie complétée par le relief. Seule la partie supérieure de la tête est gravée. La ligne frontale est profondément notée. Le tracé de la ligne nasale est plus fin. Un stop bien marqué sépare les deux segments de la tête. L'œil est noté par un double tracé, en angle aigu. Il est juxtaposé au stop. Une oreille est lisible en arrière de la tête. Elle est allongée et son extrémité est arrondie. Le museau peut se lire dans l'angle droit formé par l'extrémité de la ligne nasale.

La partie inférieure de la tête est entièrement naturelle, dans une zone où la roche est accidentée. On peut lire la mâchoire de l'animal, ainsi que sa joue creusée.

La forme de l'oreille, plus que de la tête, nous conduit à considérer cette représentation comme un « ours possible ».



Combarelles n°2 à n°4

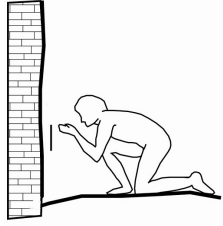



Ces trois représentations sont localisées dans le premier coude du secteur orné de la grotte. Elles sont disposées autour d'un grand cheval. Les représentations n°2 et n°3 se font face. Elles sont placées de part et d'autre d'un dièdre rocheux.

Combarelles n°2



Combarelles n°2 : tête

Données topographiques	
	Galerie principale
	Paroi droite
	N° littérature : VIID69 (Barrière 1997)
Figure et support	
	Figure incomplète : tête et rachis
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 41 cm x H : 20 cm
	Hauteur au sol archéologique : 60 cm environ
	Attribution : Magdalénien moyen

Cette figure limitée à la tête et au rachis est disposée en profil gauche. Elle est superposée à un grand cheval.

Elle est composée d'une tête bien lisible et d'un corps limité à sa ligne dorsale. La tête est trapézoïdale. Une légère concavité se lit au niveau du stop. Le museau est assez court. Une petite narine est gravée et le mufle, anguleux, est plutôt discret. La gueule est gravée d'un trait horizontal. L'œil, en amande, est placé en arrière du stop. Une oreille triangulaire se lit dans la partie supérieure de la tête. Elle est placée en perspective, sur le côté de la tête mais dans sa partie sommitale. Une seconde oreille incomplète peut se lire dans un tracé surmontant la ligne nucale.

La ligne dorsale est sinueuse et bombée au garrot. Elle s'interrompt au niveau des membres du cheval.

La croupe se lit de l'autre côté de ces pattes.

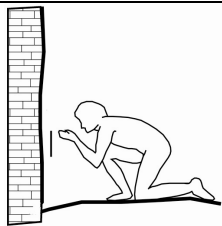

La forme de la tête et la massivité de la représentation nous permettent de la considérer comme « ours possible ».

La partie antérieure de la figure est cadrée par un dièdre rocheux qui la sépare de l'ours n°3.



Combarelles n°3



Données topographiques	
	Galerie principale
	Paroi droite
	N° littérature : VIID70 (Barrière 1997)
Figure et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : H : 23 cm x L : 10 cm
	Hauteur au sol archéologique : 50 cm environ
	Attribution : Magdalénien moyen

Cette représentation est localisée immédiatement après la précédente. Elle est placée de l'autre côté d'un dièdre rocheux sub-vertical. Elle est tournée à droite.

La représentation est limitée à une tête orientée vers le bas. La ligne frontale est gravée profondément.

Le stop est marqué et le front très bombé.

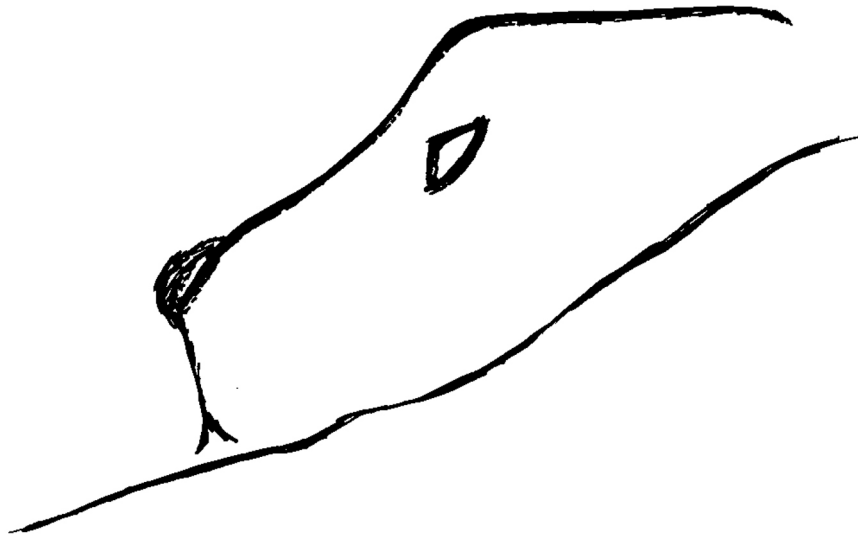
La partie antérieure de la tête, au niveau du museau, est de lecture difficile. La paroi y est altérée. Un petit œil formé d'une cupule se lit par contre facilement. Il est surmonté d'un trait oblique allongé. Il n'y a pas d'oreille.

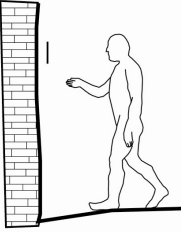
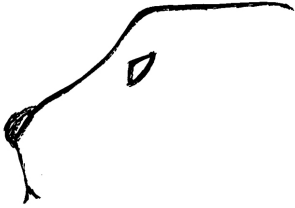
Un tracé sous la tête évoque le départ d'une ligne de poitrail.

L'absence de l'oreille nous conduit à considérer la représentation comme celle d'un « ours possible ».

Sa position presque verticale la rend étirée. Elle est en réalité très similaire aux autres représentations ursines du site.

Combarelles n°4



Données topographiques	
	Galerie principale
	Paroi droite
	N° littérature : VIID72 (Barrière 1997)
Figure et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 16 cm x H : 12 cm
	Hauteur au sol archéologique : 150 cm environ
	Attribution : Magdalénien moyen

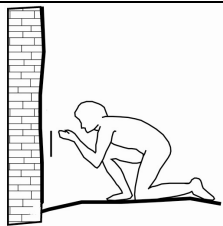

La figure n°4 est limitée à la tête. Elle est placée dans le registre supérieure du panneau sur lequel sont situées les représentations n°2 et n°3. Elle se situe dans la crinière du grand cheval évoqué plus haut. La limite inférieure de la tête de l'ours n°4 est constituée par le tracé de l'encolure du cheval. La représentation est finement gravée et tournée à gauche.

La tête est fine et de forme générale trapézoïdale. Le front marque un important bombement. Le stop est marqué mais il est plutôt discret. Le mufler est noté par une forme triangulaire dont toute la surface est gravée. Son extrémité est arrondie. Il est très exagéré en taille. L'œil est triangulaire et placé au niveau du stop. Il n'y a pas d'oreille ni de gueule.

La forme de la tête nous a conduits à classer cette représentation parmi les « ours possibles ».

Combarelles n°5



Données topographiques	
	Galerie principale
	Paroi droite
	Représentation indiquée par C. Archambeau
Figure et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 17 cm x H : 9 cm
	Hauteur au sol archéologique : 50 cm environ
	Attribution : Magdalénien moyen

Cette tête est localisée en paroi droite. Elle se trouve à moins d'une dizaine de mètres du panneau comportant les figures 2 à 4. Elle est tournée à gauche.

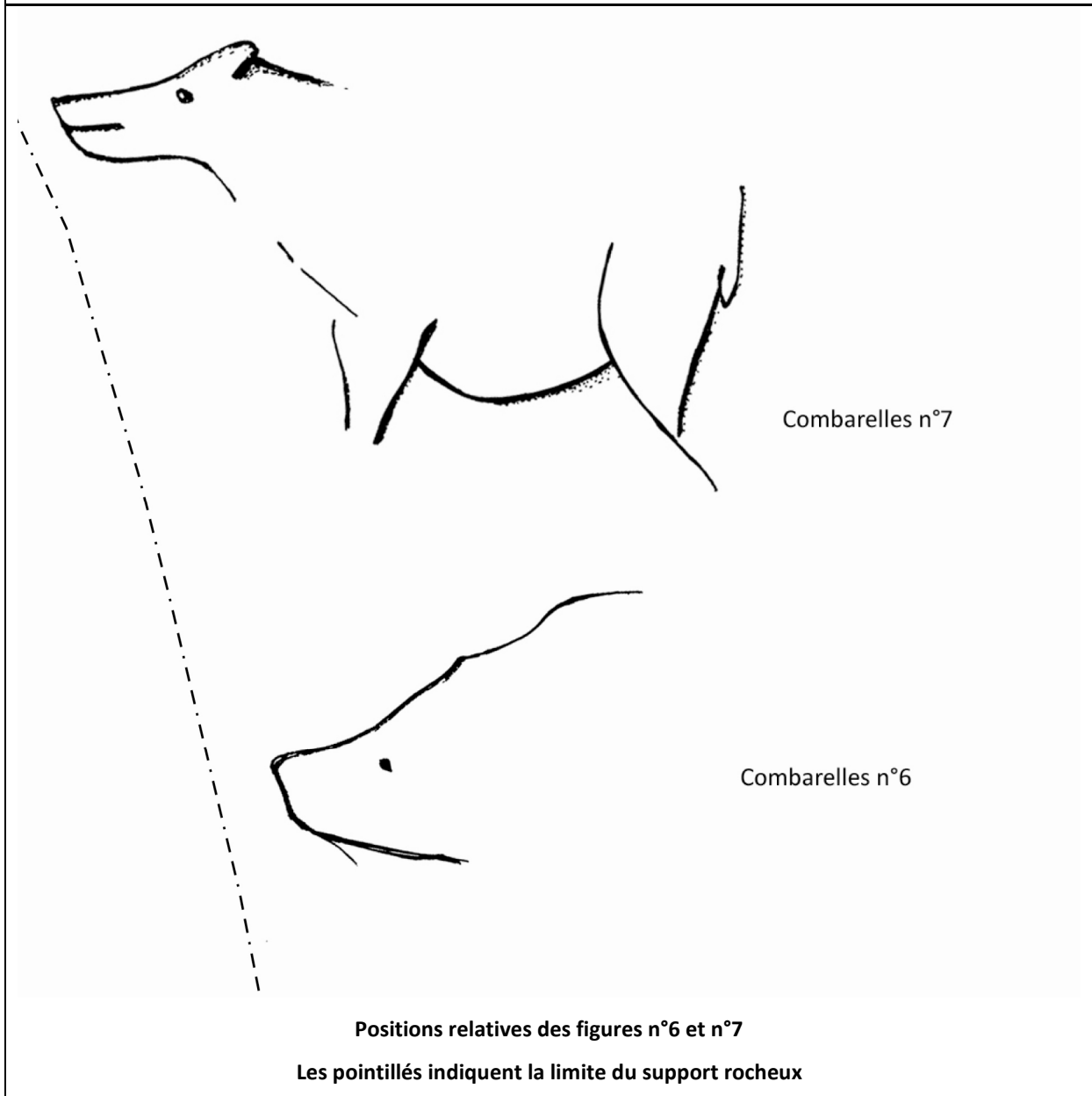
Elle est gravée profondément dans le registre inférieur de la paroi. Très massive, elle présente une forme en rectangle. Elle est légèrement évasée dans sa partie postérieure.

Le museau est très épais, presque carré. Une inflexion marque légèrement le stop. La ligne frontale est rectiligne. Un œil est noté par un angle aigu. Il est juxtaposé au stop. Le mufle n'est pas détaillé mais la gueule est notée par un tracé oblique vers le bas. Il n'y a pas d'oreille indiquée.

La massivité qui se dégage de cette représentation nous a conduits à la considérer comme « ours possible ».



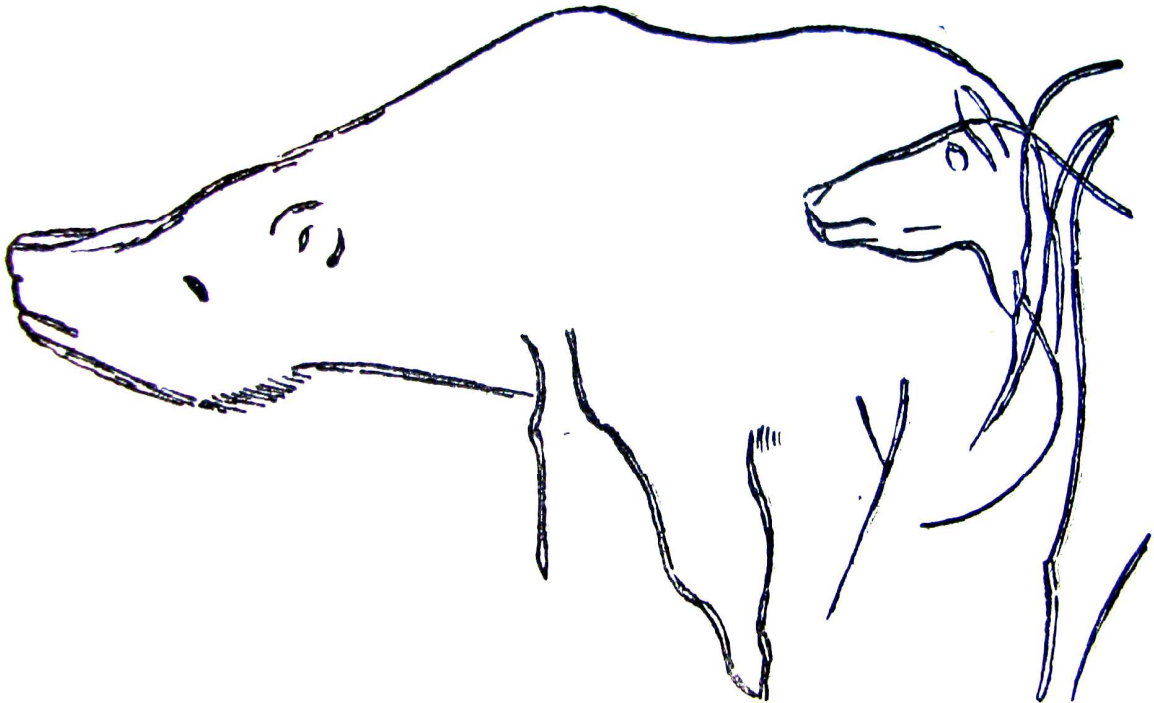
Combarelles n°6 et n°7



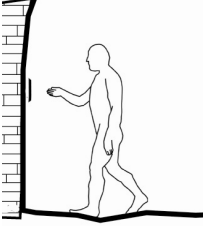

Les représentations n°6 et n°7 sont situées juste avant un nouveau coude formé par la galerie. Malgré leur proximité topographique, ces deux figures ne forment pas de scène. D'un point de vue esthétique, elles sont également différentes. Combarelles n°7 est complète et bien détaillée. La représentation n°6, au contraire, est limitée à un contour sans autre détail anatomique que l'œil. De ce point de vue, ces deux animaux ont peut-être été réalisés en opposition l'un par rapport à l'autre.



Combarelles n°6



Relevé H. Breuil

Données topographiques	
	Galerie principale
	Paroi droite
	N° littérature : VIIIID109 (Barrière 1997)
Figure et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 13 cm x H : 6 cm
	Hauteur au sol archéologique : 100 cm environ
	Attribution : Magdalénien moyen

Cette représentation a été présentée par H. Breuil comme un ours complet. Nous n'en retenons que l'avant-train. Notre lecture est identique à celle de C. Barrière (1997).

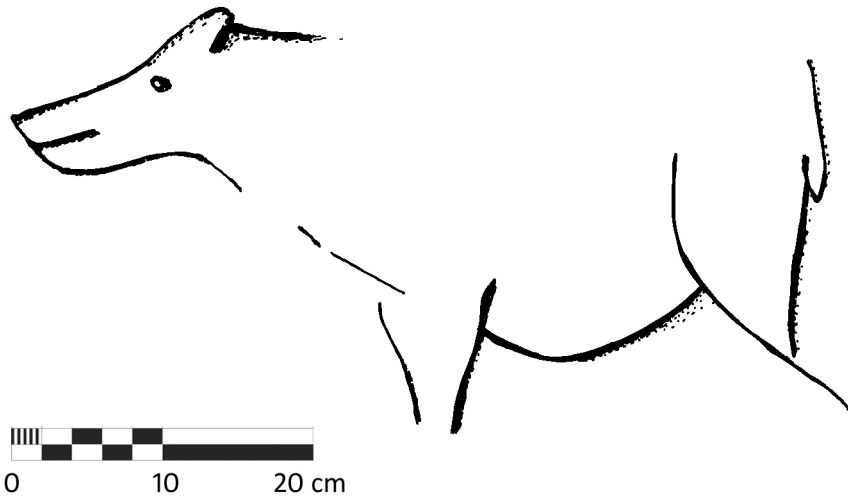
La figure est gravée finement sur une paroi très calcifiée. Elle est recouverte de concrétions « en choux-fleurs ». Elle est tournée à gauche.

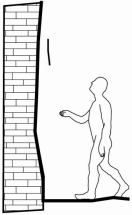

La tête est de forme trapézoïdale. La ligne naso-frontale est rectiligne et il n'y a pas de stop. La partie inférieure de la mâchoire est également droite. Elle est gravée de deux traits parallèles. L'œil est noté par une cupule. Le mufle est gravé finement et apparaît en saillie. La limite antérieure du museau est soulignée par un relief bien marqué. Il définit le contour de cette partie de la tête.

Une légère angulation est marquée à l'emplacement anatomique de l'oreille, qui est absente. La ligne nucale est dirigée vers le haut et vient marquer un garrot léger.

Malgré une tête tout à fait caractéristique, nous considérons cette figure comme « ours possible ». Il lui manque une oreille qui serait véritablement déterminante.

Combarelles n°7



Données topographiques	
	Galerie principale
	Paroi droite
	N° littérature : VIII D110 (Barrière 1997)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 52 cm x H : 23 cm
	Hauteur au sol archéologique : 200 cm environ
	Attribution : Magdalénien moyen

La représentation n°7 est complète et tournée à gauche. Elle est gravée assez profondément. Le relief participe au contour de la ligne dorsale de l'animal. Il lui apporte aussi du volume au niveau du ventre. Dans cette zone la paroi est concave.

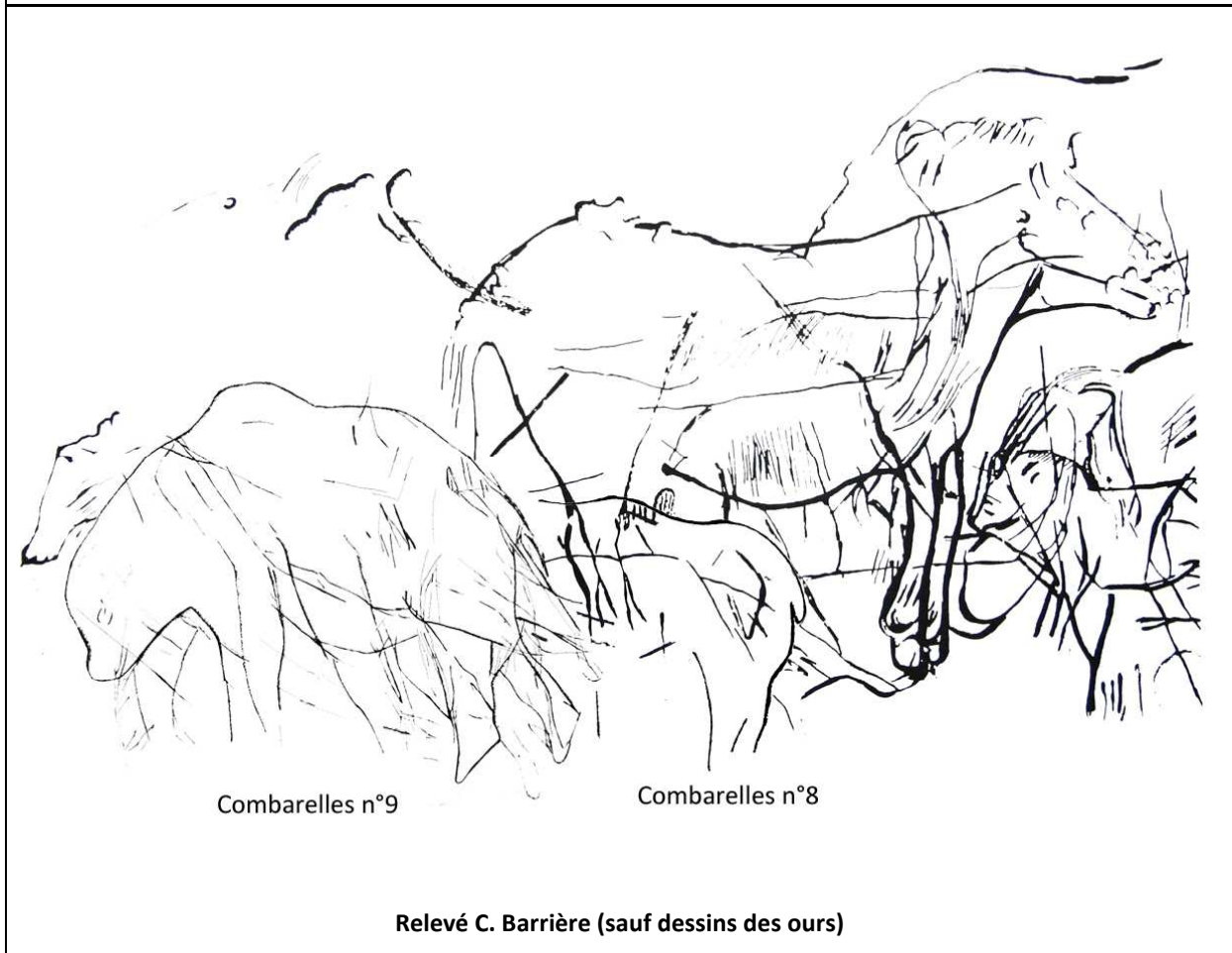
La tête est portée à l'horizontale et le cou est allongé. La tête est en forme de trapèze. Le museau est assez allongé. Le stop et le décrochage de la ligne de mâchoire sont notés par des inflexions légères mais bien visibles. Une oreille ovale de grande dimension est placée en arrière du front. Elle est positionnée obliquement vers l'arrière. L'œil est noté par une cupule et le muflle apparaît en saillie. La gueule est présente. Elle est figurée par un long tracé légèrement oblique.

Le corps de l'animal est massif. Cette impression est encore renforcée par le relief. La ligne dorsale n'a pas été gravée sauf à son extrémité postérieure. On lit une patte par paire. Chaque membre semble limité au premier segment proximal. Le membre antérieur est en pointe. Il est ouvert à son extrémité. Le postérieur est plus massif et également figuré en pointe. Il est fermé par un trait oblique. Le ventre est gravé et apparaît très convexe. Une petite queue arrondie est collée à la fesse.

Toutes les clés d'identification sont réunies pour cet « ours sûr ».



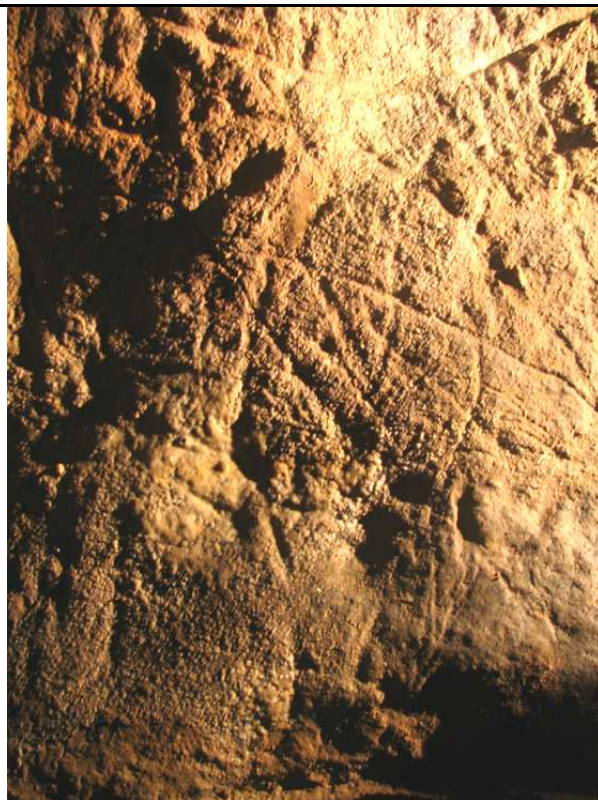
Combarelles n°8 et n°9



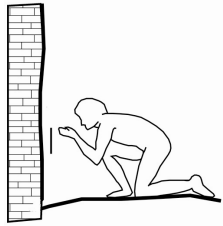
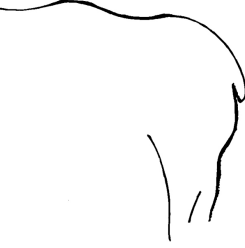
L'ours n°9 est sans doute le plus connu du site et l'une des représentations les plus célèbres de cet animal dans tout l'art paléolithique. Il est localisé dans une sorte d'alcôve naturelle de la galerie et parfaitement mis en valeur. Il est suivi d'un ours limité à l'arrière-train.

H. Breuil lisait dans un motif gravé au-dessus de la tête de l'ours n°9 une autre tête ursine. Nous ne la considérons pas comme telle. L'animal est par contre placé face à la dernière représentation d'ours du site, au-delà d'un dièdre rocheux.

Combarelles n°8



Combarelles n°8 : croupe et membres postérieurs

Données topographiques	
	Galerie principale
	Paroi droite
	N° littérature : IXd126 (Barrière 1997)
Figure et support	
	Figure incomplète : arrière-train
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 25 cm x H : 28 cm
	Hauteur au sol archéologique : 50 cm environ
Attribution : Magdalénien moyen	

La figure n°8 est limitée à l'arrière-train. Elle est tournée vers la gauche et juxtaposée à l'ours n°9.

La ligne dorsale est très sinueuse. Elle indique un garrot très en arrière encadré de deux concavités. La croupe est parfaitement arrondie. On note également deux membres postérieurs. Ils sont joints et droits, en colonne. Ils ne sont pas fermés à leur extrémité. Le membre le plus en arrière présente une légère flexion du genou.

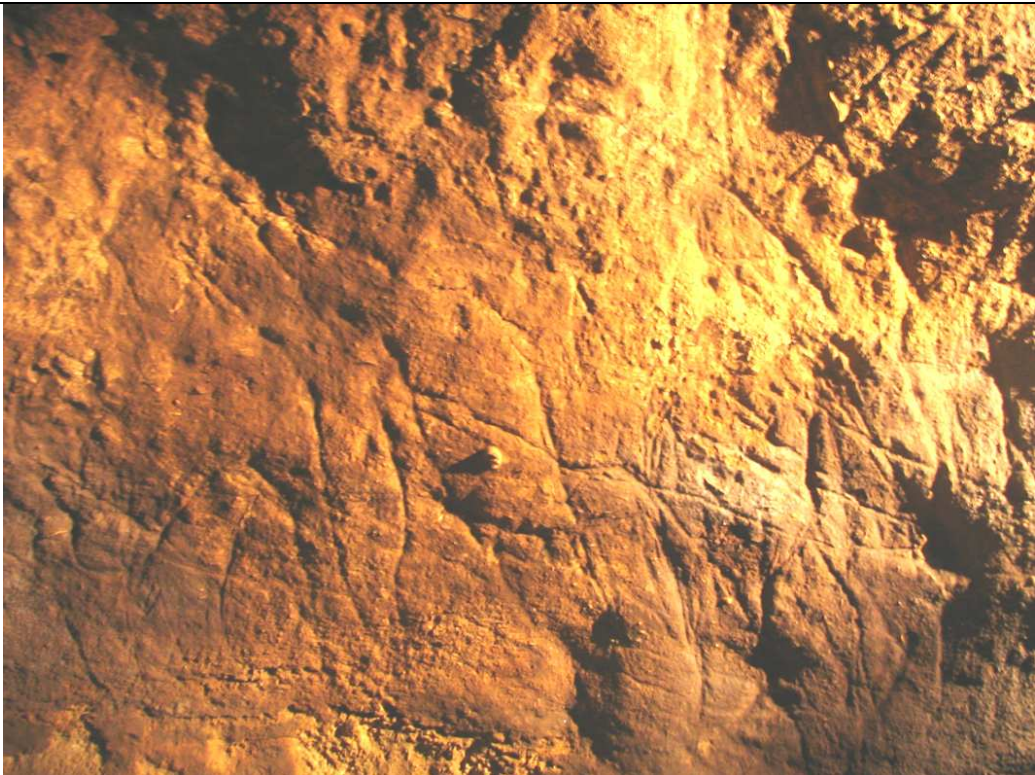
La ligne ventrale est absente. On lit par contre une petite queue collée à la fesse. Son extrémité est légèrement arrondie et elle est parfaitement réaliste.

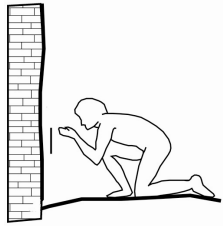

Cette représentation est celle d'un « ours possible ».

Elle est associée, en plus de l'animal n°9, à un grand cheval et à un bouquetin.



Combarelles n°9



Données topographiques	
	Galerie principale
	Paroi droite
	N° littérature : IXD127 (Barrière 1997)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 54 cm x H : 40 cm
	Hauteur au sol archéologique : 50 cm environ
Attribution : Magdalénien moyen	

La figure n°9 est placée devant la précédente. Elle est également tournée à gauche et est complète. Elle a été gravée profondément.

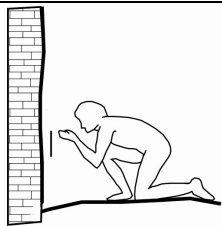

Sa tête est penchée vers le bas. Elle est massive avec un frontal très bombé. Le stop est bien marqué. Le museau est court et arrondi. Le mufle n'est pas détaillé mais la gueule est gravée. Un œil, formé par deux parenthèses opposées, se lit également. Les oreilles sont absentes.

La ligne dorsale forme une grande courbe convexe. Le garrot est très marqué. Il est même exagéré par un relief de la paroi. L'ensellure est par contre absente. La croupe est aplatie et ne présente pas de queue. La ligne ventrale est placée très bas. Les deux membres antérieurs sont épais, en colonne. Ils sont ouverts à leur extrémité. Ils sont animés d'un mouvement : la patte du second plan est projetée vers l'avant. Celle du premier plan (la gauche) est rectiligne. Elle est divisée en deux dans sa hauteur par un tracé fin. Les membres postérieurs sont également animés, notamment le droit, au second plan. Il est projeté vers l'arrière. Egalement épais, ces membres sont très conformes au vivant. Les cuisses sont massives et des amincissements sont indiqués aux genoux et aux chevilles. Les pieds sont notés. Il s'agit bien d'un « ours sûr », malgré l'absence d'oreille.

Cette représentation offre un certain dynamisme. H. Breuil l'avait interprété comme un « ours marchant ». La présence des pointes de pieds à l'arrière gêne cette lecture puisque l'ours est plantigrade à l'arrière et non digitigrade. Il pourrait peut-être s'agir d'un animal couché sur le flanc, les membres étendus devant lui.

Combarelles n°10



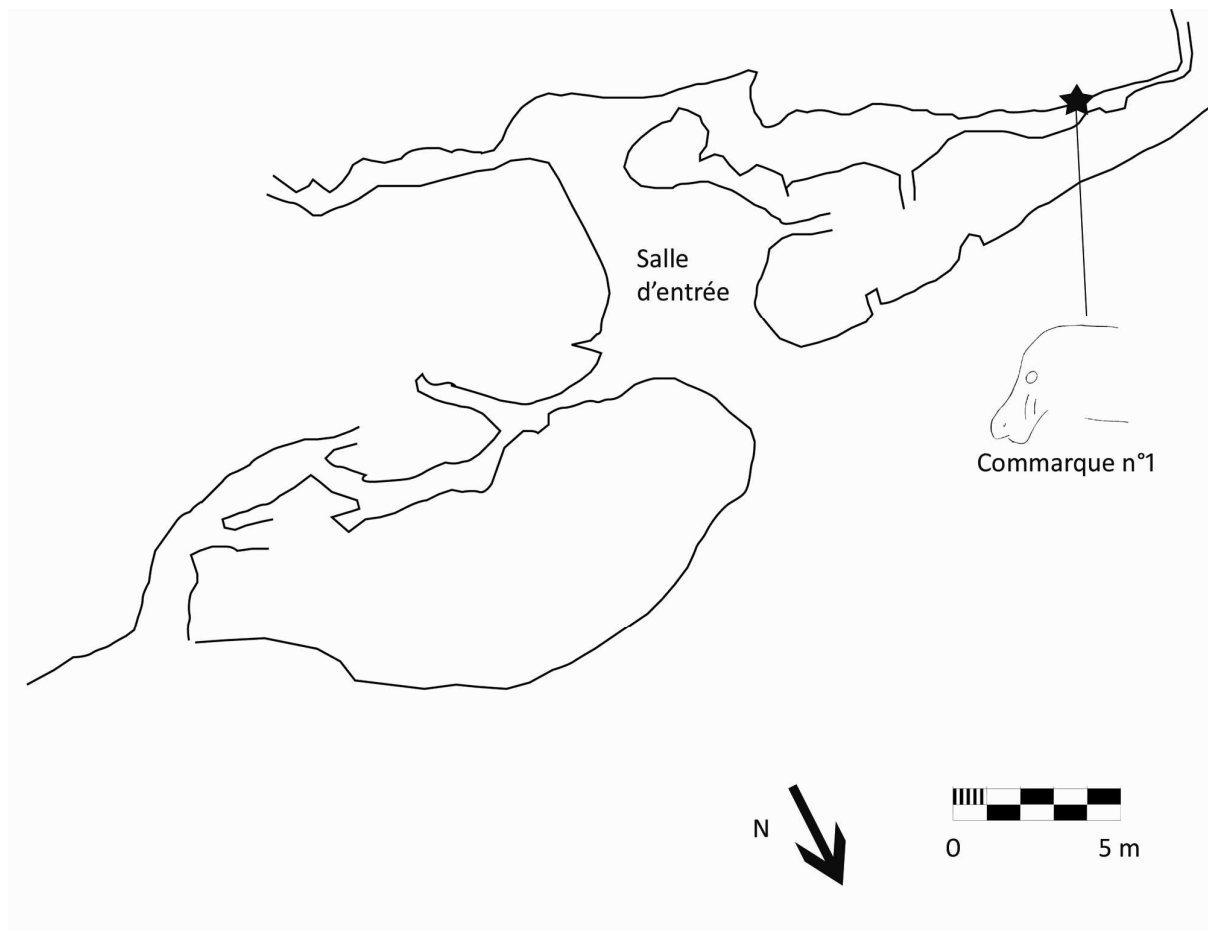
Données topographiques	
	Galerie principale
	Paroi droite
	N° littérature : IXD134 (Barrière 1997)
Figure et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 17 cm x H : 28 cm
	Hauteur au sol archéologique : 50 cm environ
	Attribution : Magdalénien moyen

La représentation n°10 est placée face à la précédente, à moins d'un mètre d'écart. Les deux figures sont séparées par un dièdre rocheux. L'animal est tourné à droite. Il a été gravé sur un panneau surchargé de tracés. Seule la tête et une patte avant se distinguent de cet enchevêtrement. On lit également sur le panneau une tête humaine et plusieurs animaux indéterminés.

La tête est portée basse. Elle est fine et de forme triangulaire. La ligne naso-frontale est droite. L'œil est gros et triangulaire et se lit bien. L'oreille est formée par deux parenthèses opposées encadrant un trait oblique. La gueule peut se lire dans l'un des nombreux tracés gravés surchargeant l'animal. Le mufle semble absent.

La ligne dorsale est indiquée un très léger garrot. Le tracé vertical présent suggère le contour antérieur d'un membre avant.

La forme de la tête nous conduit à envisager cette représentation comme « ours possible ».



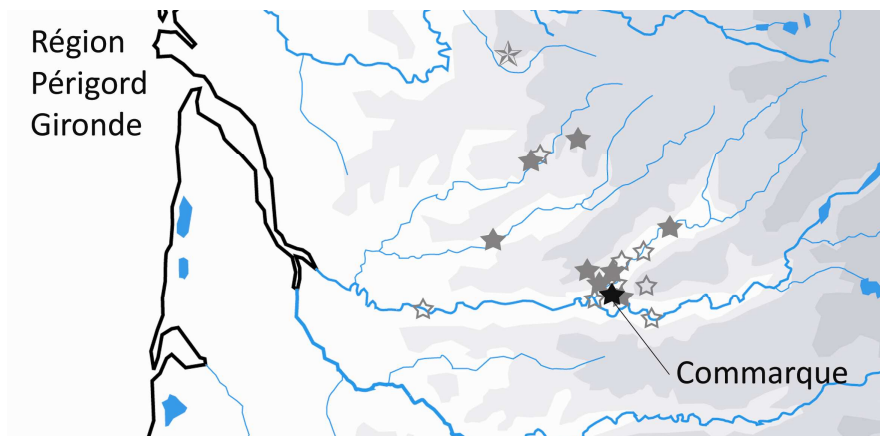
**Plan de la grotte de Commarque, d'après Collectif 1984**

- Commarque (Les-Eyzies-de-Tayac-Sireuil, Dordogne) : 1 figure

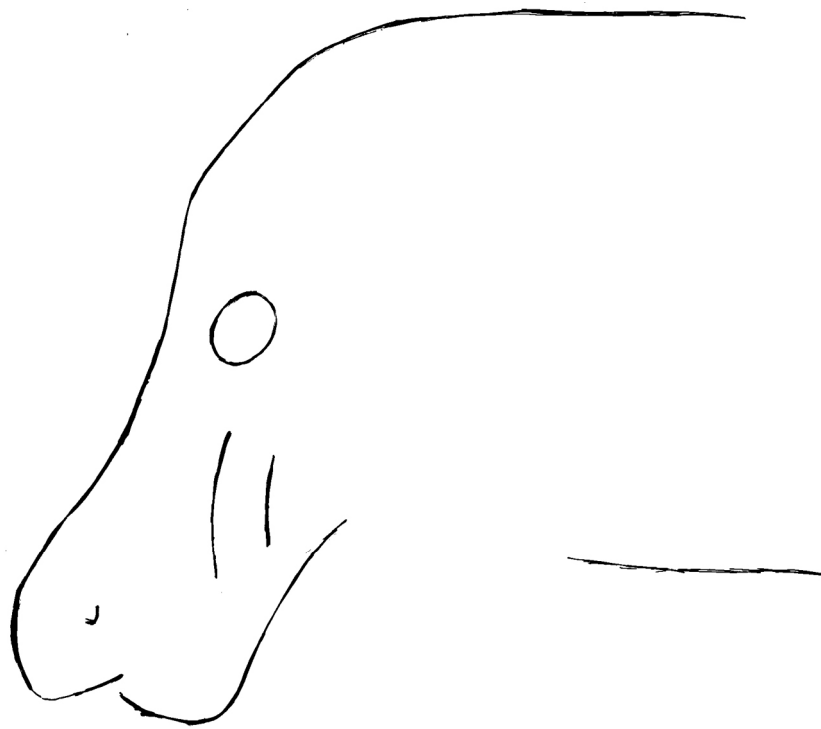
La grotte est située en rive gauche de la Beune. Elle fait face aux abris de Laussel et du Cap Blanc. Le réseau mesure près de soixante mètres de long. Une salle d'entrée débouche sur deux galeries étroites, se terminant en diverticules. C'est dans la partie droite que sont situées la plupart des représentations.

Le site est découvert en 1915 par P. Paris et H. Breuil. B. et G. Delluc l'étudient à la fin des années 1970 et recensent une trentaine de manifestations graphiques. Ils mettent également au jour des vestiges d'occupations magdaléniennes. Des datations situent ces niveaux entre 13370 +/- 340 et 12710 +/- 200 ans B.P. (Ly 2154 et 2355).

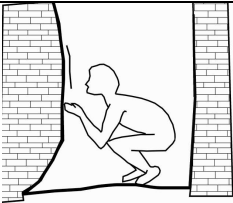
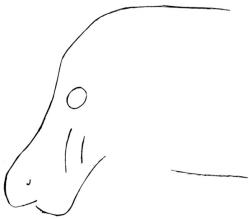
Les représentations pariétales sont essentiellement gravées de manière très profonde. Un cheval est en partie sculpté en bas-relief. Il y a peu de représentations abstraites et les humains sont plutôt nombreux.



Commarque n°1



Cliché B. et G. Delluc

Données topographiques	
	Galerie de droite
	Paroi gauche
	N° littérature : 19 (Delluc 1981)
Figure et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 30 cm x H : 38 cm
	Hauteur au sol archéologique : 85 cm
Attribution : Magdalénien moyen	

La représentation n°1 est limitée à une tête. Elle est située dans la partie profonde de la galerie de droite. Elle est localisée sur la paroi gauche et est tournée vers l'entrée (profil gauche). Elle a été gravée profondément.

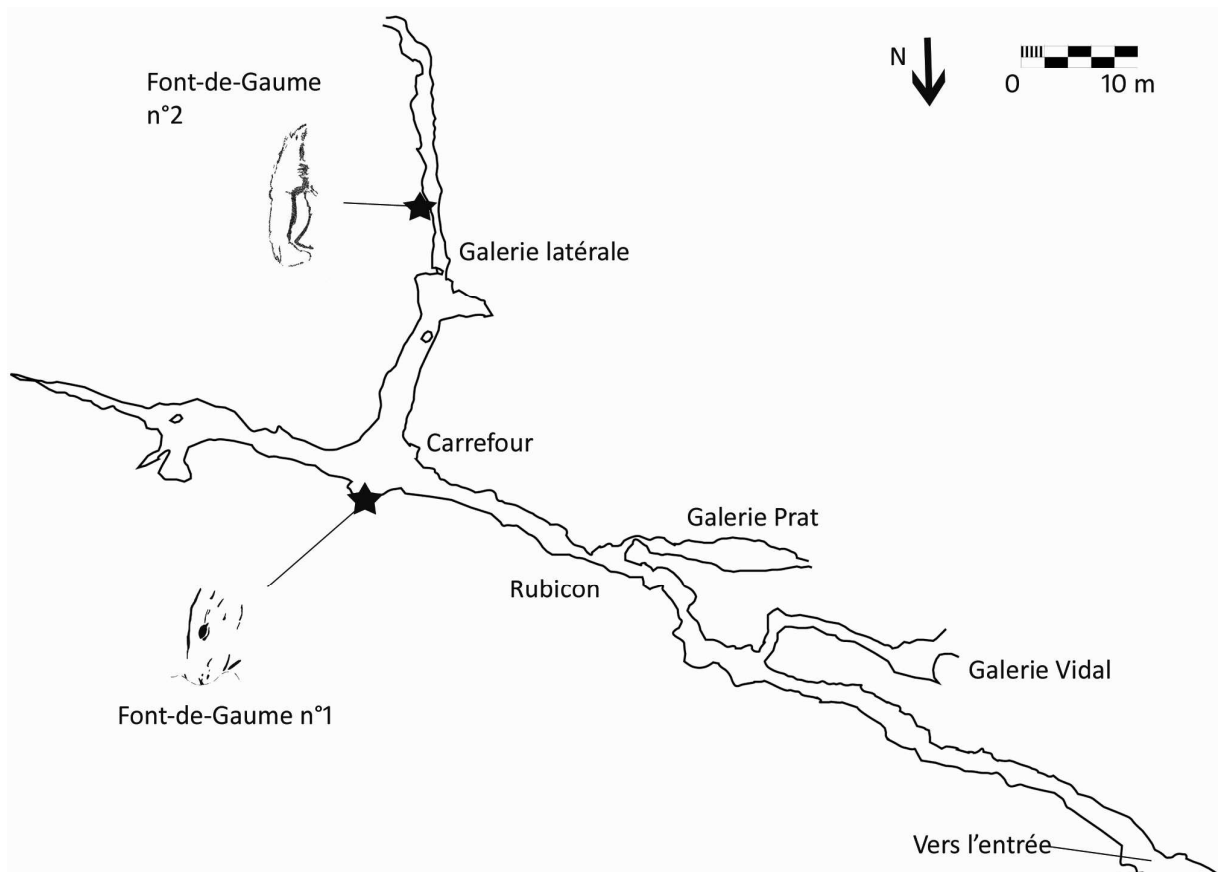
Cette figure est mentionnée en 1915 par L. Capitan, H. Breuil et D. Peyrony. Ils l'associent à un cheval ou un rhinocéros. Cet animal « affronté » n'est pas retenu par B. et G. Delluc et nous suivons leur interprétation. On peut éventuellement lire un tracé oblique (rachis ?) devant la tête de l'ours.

Au contraire, on lit sans difficulté cette représentation. La tête est trapézoïdale et fine. Elle est penchée vers le bas. Le front est bombé et le stop marqué bien qu'il soit discret. Le museau est allongé et arrondi à son extrémité. La narine est indiquée par une cupule. La gueule, ouverte, est notée par deux traits vigoureusement incisés. L'œil est gros et rond.

Le cou se prolonge à l'horizontale. Sur la joue sont placées deux incisions verticales. L'absence de l'oreille nous a conduits à la classer parmi les « ours possibles ».

Son emplacement au fond de la galerie de droite en fait « la figure intelligible la plus profonde de la cavité » selon B. et G. Delluc (1981, p. 49). A. Leroi-Gourhan l'utilise comme argument supplémentaire de sa proposition de répartition thématique dans la grotte. Si elle semble ursine, elle rappelle également des « têtes humaines bestialisées » connues par ailleurs mais l'ambivalence ne pose pas de problème à cet auteur puisque « Ours ou homme se trouvent d'ailleurs aussi à l'aise dans ce fond [de galerie] » (1965, p. 288).





**Plan de la grotte de Font-de-Gaume, d'après Collectif 1984**

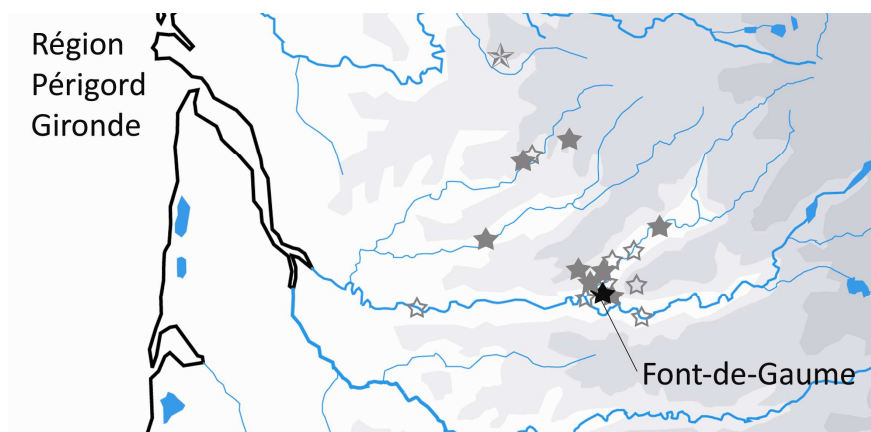
- Font-de-Gaume (Les-Eyzies-de-Tayac-Sireuil) : 2 figures

La grotte se situe en rive gauche de la Beune, à une vingtaine de mètres d'altitude au-dessus de la vallée. Elle est longue de 125 m. Elle est composée d'une galerie principale sur laquelle débouchent trois diverticules.

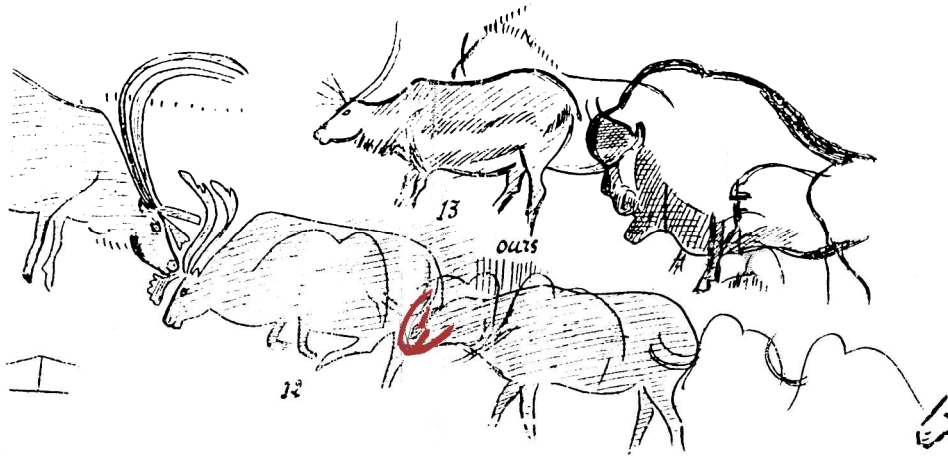
La grotte est découverte et authentifiée quelques jours après Les Combarelles I par H. Breuil, D. Peyrony et L. Capitan. Ils publient la monographie du site en 1910 et y recensent près de 200 entités graphiques. Des fouilles sont organisées par F. Prat dans une galerie latérale. Il met au jour des niveaux châtelperronien et aurignacien. Dans la galerie principale sont également découverts, hors contexte, des outils en silex ainsi qu'un fragment osseux décoré d'une tête de cheval.

H. Breuil reconnaît plusieurs phases dans la décoration de la grotte. Il considère qu'elle s'est manifestée tout au long du Paléolithique supérieur. A. et D. Vialou qui ont continué les études dans le site établissent au moins deux phases principales de réalisation. En effet, si certaines représentations sont très similaires (notamment les bisons de la galerie principale), d'autres figures apparaissent comme hétérogènes au dispositif pariétal le plus visible. La présence des signes tectiformes lie cette phase de réalisation aux autres grottes « à tectiformes » du Magdalénien moyen de la région.

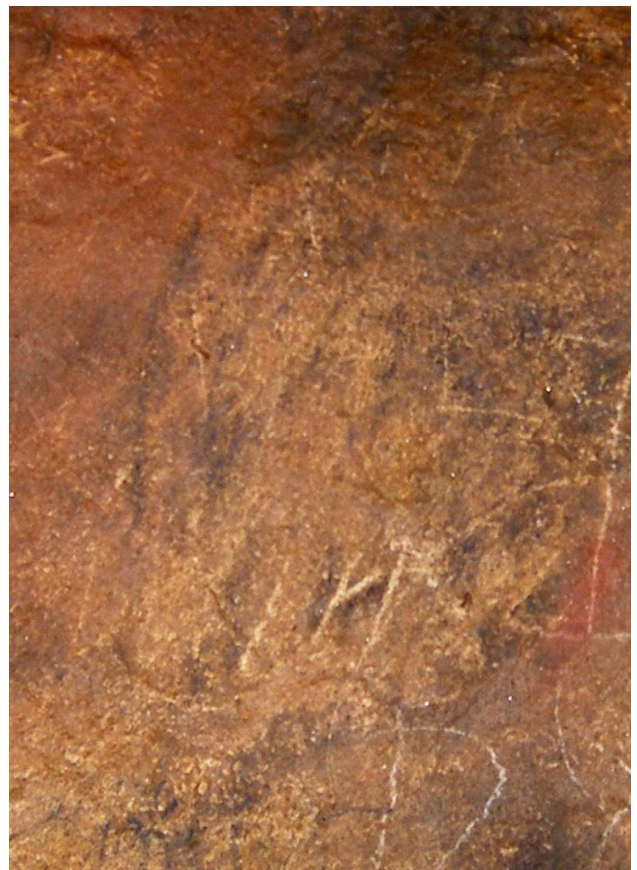
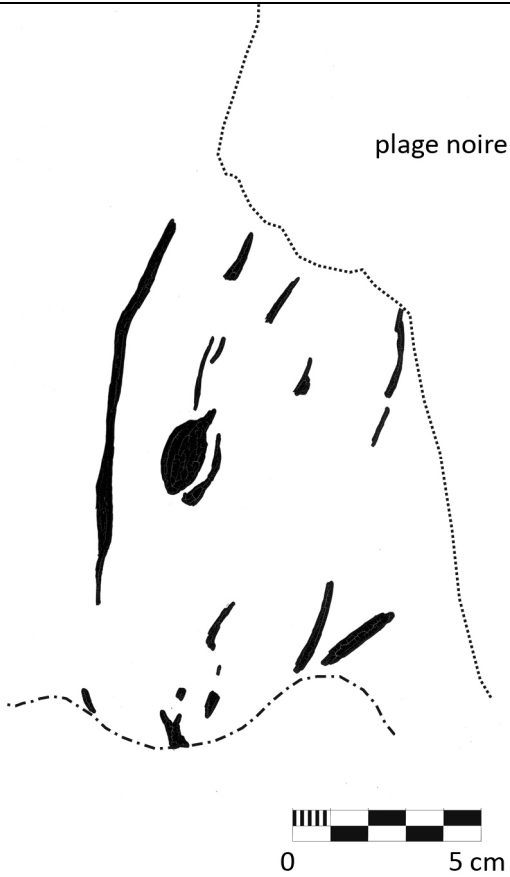
La représentation n°2 est signalée par H. Breuil dès 1910. Située dans une zone difficile d'accès, elle n'a pas subi l'impact des visites et reste très visible. Par contre, la tête n°1 est de lecture difficile. Elle est située dans la zone du Carrefour, face à la galerie latérale. Elle n'est pas signalée dans la monographie de 1910 et nous a été indiquée par l'équipe des guides du site.

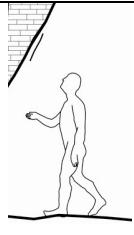



Font-de-Gaume n°1



Relevé du panneau H. Breuil  
(nous ajoutons l'ours. H. Breuil signale uniquement les griffures d'ours)



Données topographiques	
	Carrefour
	Paroi gauche
Figure et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : dessin noir
	Dimensions figure : H : 14 cm x L : 7 cm
	Hauteur au sol archéologique : 185 cm de l'actuel
Attribution : Magdalénien moyen	

La représentation n°1 est limitée à la tête. Elle est placée dans la zone du Carrefour face à la galerie latérale où se trouve la figure n°2. Elle est associée et en partie superposée à de grands rennes peints. L'animal n°1 est dessiné au trait noir. Le relief est partiellement utilisé pour former le contour du museau.

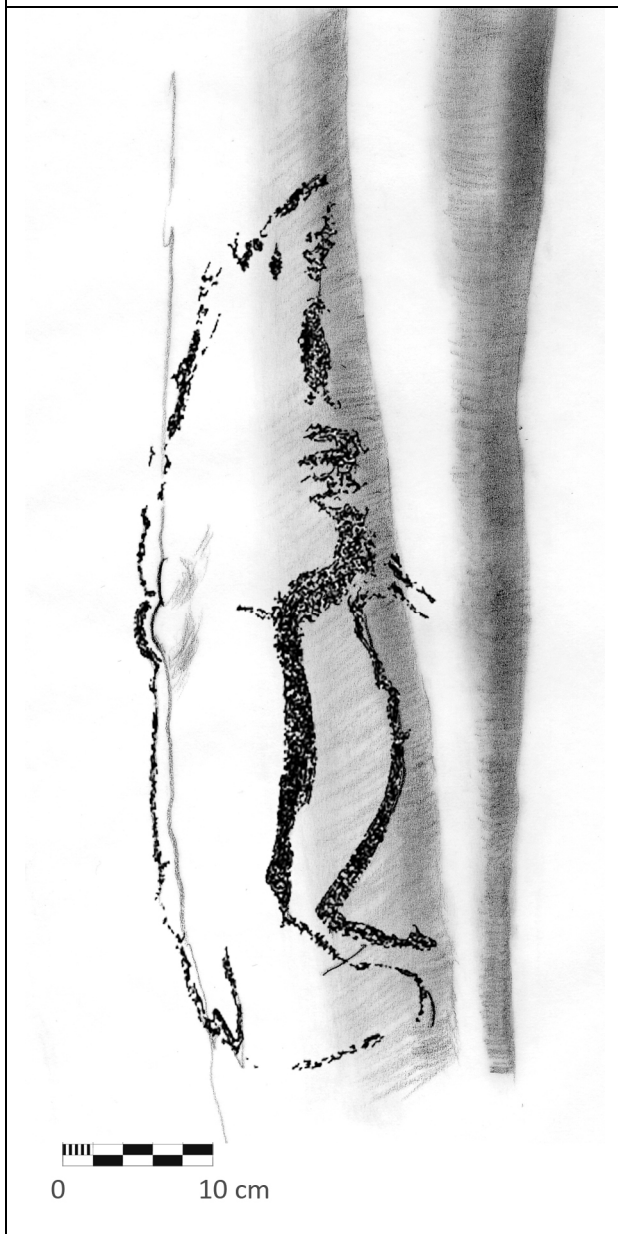
La tête est positionnée de manière verticale. Elle est trapézoïdale. Sa moitié inférieure est de lecture difficile. La ligne naso-frontale est rectiligne mais on peut lire un très léger bombement au niveau du front. L'extrémité du museau est formée par le relief de la paroi. La gueule est notée par un trait noir vertical. L'œil est figuré par une ponctuation diffuse. Elle est associée à deux tracés fins dirigés vers le haut et soulignée d'un troisième trait.

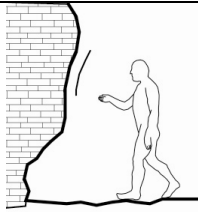

D'autres motifs rectilignes se lisent en arrière de la joue et de l'œil. Il ne nous semble pas qu'il s'agisse d'une représentation de l'oreille.

Nous considérons cette figure comme « ours possible ».

Cet ours est situé sur l'un des panneaux les plus connus. Elle est pourtant très discrète au milieu de l'enchevêtrement de rennes et de mammoths peints et dessinés.

Font-de-Gaume n°2



Données topographiques	
	Galerie latérale
	Paroi gauche
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : pilier stalagmitique
	Technique : dessin rouge
	Dimensions de la figure : H : 55 cm x L : 17 cm
	Hauteur au sol archéologique : 150 cm
Attribution : Magdalénien moyen	

L'animal n°2 est entier et positionné verticalement. Il est dessiné au trait rouge. Le volume de la figure est rendu par la coulée stalagmitique recouvrant la paroi. Cette demi-colonne naturelle sert également de relief de cadrage.

La tête de l'animal est triangulaire et orientée vers le haut. La ligne naso-frontale est convexe, sans stop. Le museau est en pointe. Il n'est pas fermé à son extrémité. Ni la gueule ni le mufler n'y sont notés. Un gros œil est par contre indiqué par une ponctuation ovale. Les deux oreilles sont tracées sur la ligne nucale, en file. Celle du premier plan est en forme de demi-ovale. Elle se lit bien. La seconde est plus diffuse. Le pigment a en partie été occulté par des calcifications.

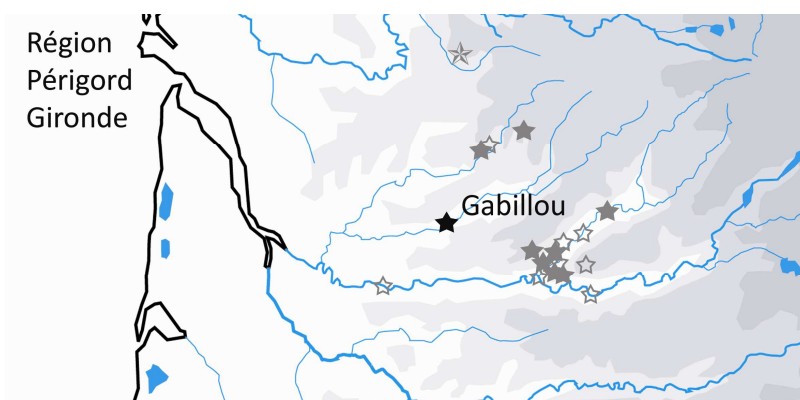
Le corps est rectangulaire et massif. La ligne nucale est convexe. Elle est suivie de deux bosses naturelles, soulignées de rouge, qui indiquent le garrot. Le reste du tracé dorso-lombaire est rectiligne. Il suit la forme de la colonne rocheuse. Le ventre est noté par deux tracés. L'un est parfaitement rectiligne alors que l'autre est convexe.

Les deux pattes avant sont figurées par des traits fins. Elles sont tendues à l'horizontale. L'épaule est notée. Quelques stries obliques indiquent le pelage sur le poitrail. Les membres postérieurs sont également figurés. Celui du second plan est en partie occulté et n'est présenté que par un trait fin. L'autre est pointu et disposé à l'horizontale. Il s'agit peut-être d'un pied très exagéré. Enfin, une large queue triangulaire est collée à la croupe.

Cette figure nous semble pouvoir être classée parmi les « ours sûrs », pour sa massivité et sa rondeur, ainsi que la forme de la tête et de l'oreille. La position de l'animal est un élément de plus pour sa détermination puisqu'elle est conforme à l'éthologie de l'ours.

Il faut aussi souligner l'utilisation du support comme élément du cadrage vertical. L'emplacement de cette représentation dans une zone très difficile d'accès (salle après une chatière) suggère bien que cette surface a été particulièrement recherchée et choisie. A proximité de l'ours se trouvent d'ailleurs d'autres représentations utilisant ces reliefs en colonne, notamment des têtes de Cervidés ou Caprinés vues de face.

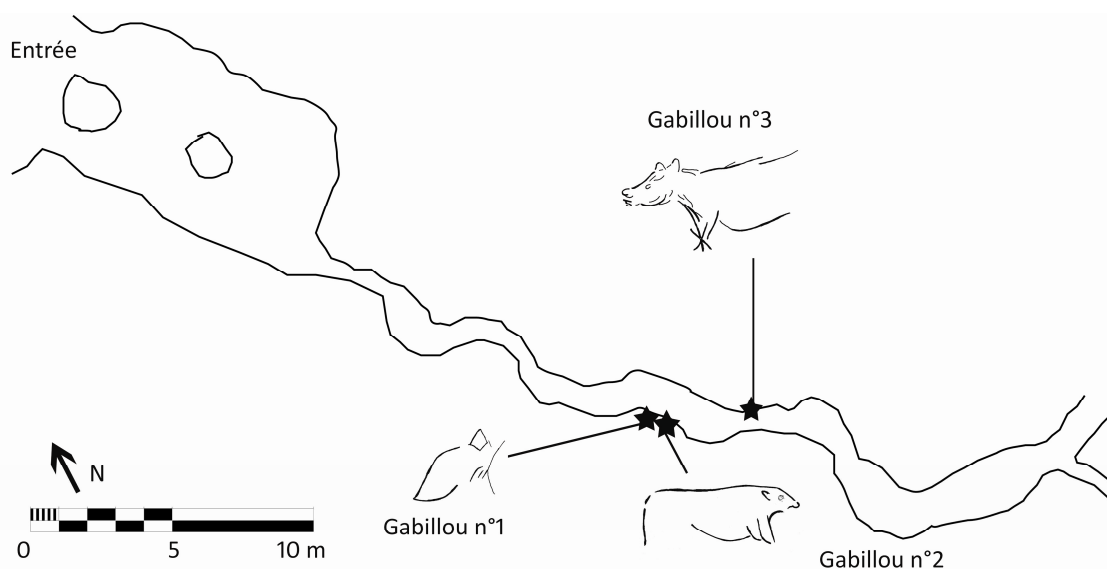
- Gabillou (Sourzac, Dordogne) : 3 figures



La grotte est située en rive droite de l'Isle. Elle est constituée d'un couloir étroit et sinueux d'une cinquantaine de mètres de long.

Le décor pariétal est découvert en 1940. Après G. Malvesin-Fabre, P. David et J. Gauthier, J. Gaussen étudie le site et y effectue des fouilles. Le niveau archéologique est attribué au Magdalénien. Plusieurs lampes et des plaquettes ocrées sont découvertes dans l'entrée. Une dizaine de sagaies est mise au jour dans la galerie.

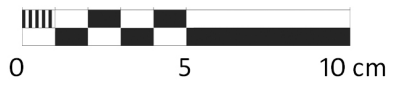
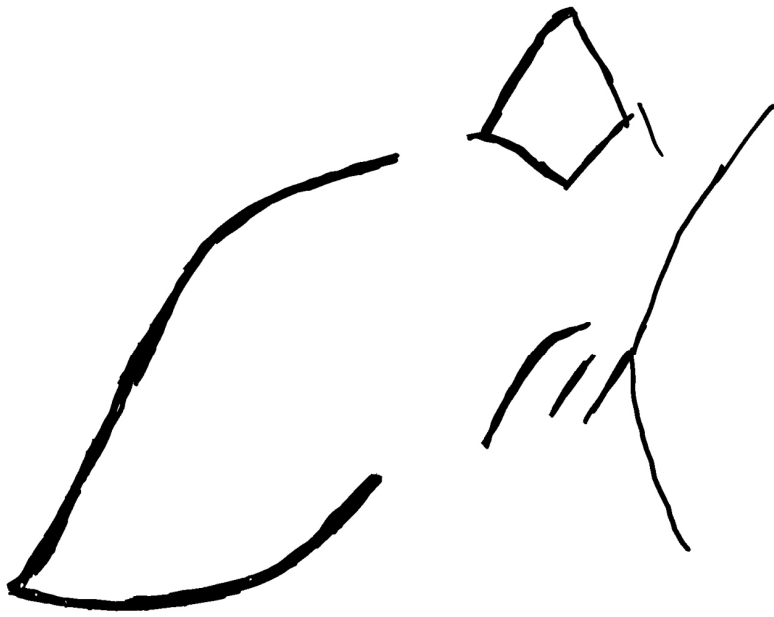
J. Gaussen réalise également une étude complète du dispositif qu'il publie en 1964. Les représentations sont essentiellement gravées. Elles sont organisées en 15 panneaux. Des signes rectangulaires cloisonnés (« blasons ») rappellent le décor de la grotte de Lascaux et suggèrent une proximité culturelle entre les deux sites.



**Plan de la grotte de Gabillou, d'après Collectif 1984**



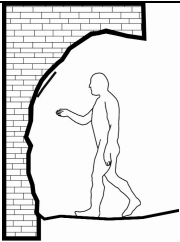
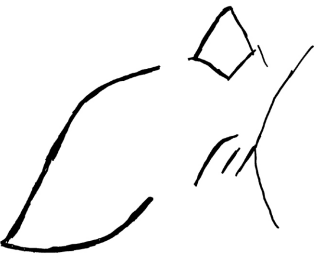
Gabillou n°1



Croquis de lecture d'après J. Gausson



Relevé J. Gausson

Données topographiques	
	Salle du Lièvre, section 3
	Panneau n°12 – paroi droite
	N° littérature : 123 (Gausсен 1964)
Figure et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 20 cm x H : 7 cm
	Hauteur au sol archéologique : 150 cm
	Attribution : Magdalénien ancien

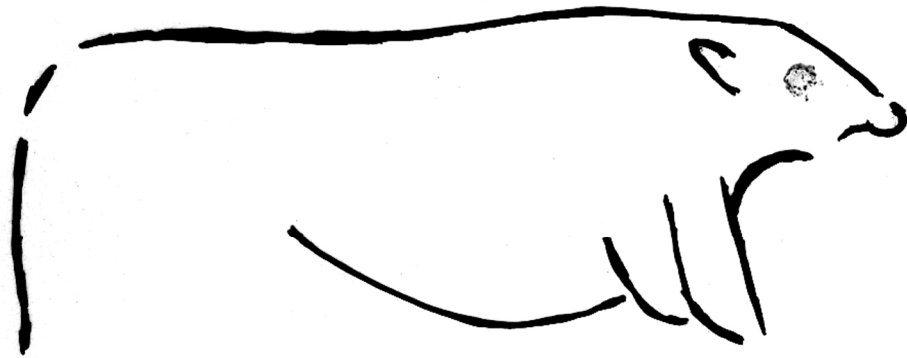
La représentation n°1 de Gabillou est une tête gravée. Elle est localisée dans le registre inférieur du panneau et est située dans une zone très concave de la paroi. Le relief participe au volume de cette représentation et la rend assez massive. La figure est tournée vers la gauche.

Elle est de forme triangulaire. La ligne du front est convexe. Il n'y a pas de stop. Le museau est terminé par une pointe sur laquelle ni le mufle ni la gueule ne sont indiqués. L'oreille est placée très en arrière de la tête. Elle est losangique et constituée par quatre tracés non joints. L'œil est manquant.

La forme de la tête permet d'envisager un « ours possible ».

L'animal est placé sous un grand bison. Le panneau est par ailleurs surchargé d'une multitude de tracés non déterminables.

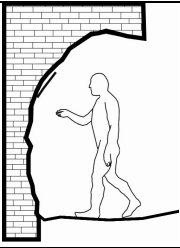

Gabillou n°2



Croquis de lecture d'après J. Gausson



Relevé J. Gausson

Données topographiques	
	Salle du Lièvre section 3
	Panneau 12 – paroi droite
	N° littérature : 134 (Gausсен 1964)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 45 cm x H : 17, 5 cm
	Hauteur au sol archéologique : 110 cm
Attribution : Magdalénien ancien	

La représentation n°2 est située quelques dizaines de cm après la première, sur la même paroi. Elle est gravée et tournée vers la droite, vers l'entrée de la grotte.

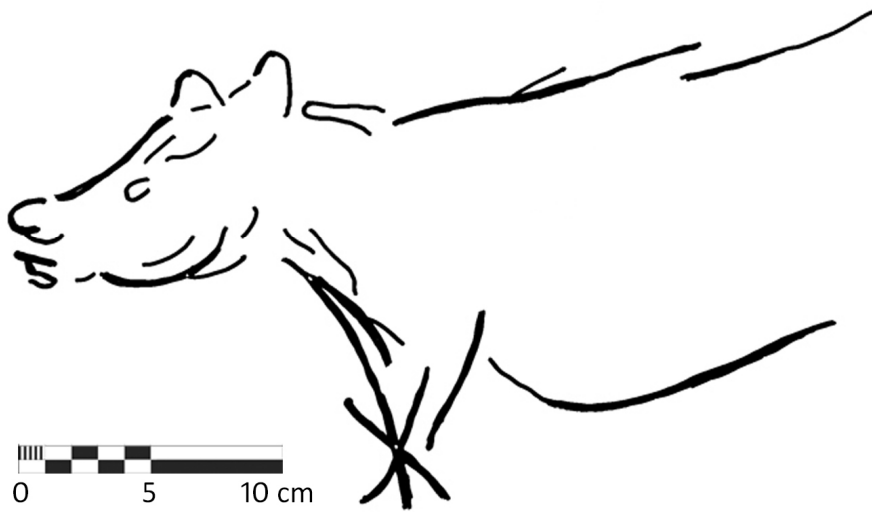
La tête est disposée à l'horizontale. Elle est triangulaire. Le front est bombé, sans stop. L'oreille est en pointe. Elle est placée sur le côté de la tête. L'œil est indiqué par une tache d'ocre jaune naturelle.

L'avant-train est particulièrement massif. Le garrot et l'ensellure sont à peine marqués. Les deux membres antérieurs sont en colonne, légèrement obliques vers l'avant. Celui du second plan est fermé mais il n'y a pas de main figurée. Ces membres interrompent la ligne du poitrail et celle du ventre. L'épaule est également notée. La ligne ventrale est très convexe alors que la croupe est parfaitement rectangulaire. Il n'y a pas de membre postérieur.

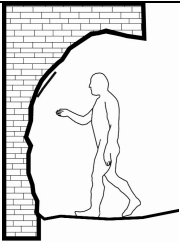
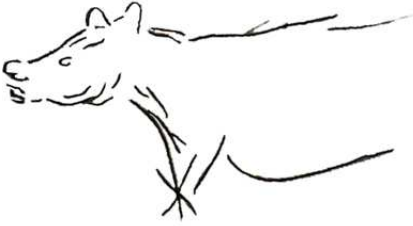
La massivité de l'animal et la forme de sa tête nous ont conduits à le considérer comme « ours possible ».

Il est situé sur un panneau où sont réunis plusieurs thèmes originaux. Un lièvre est placé immédiatement au-dessus de l'ours alors qu'un être fantastique, parfois surnommé le « petit diable », est situé en-dessous. Sur le flanc de l'ours est superposé un autre animal étonnant, de statut indéterminé.

Gabillou n°3



Croquis de lecture d'après J. Gausson

Données topographiques	
	Salle ronde, section 3
	Panneau 13 – paroi gauche
	N° littérature 142 (Gaussen 1964)
Figure et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimension de la figure : L : 25 cm x H : 13 cm
	Hauteur au sol archéologique : 110 cm
	Attribution : Magdalénien ancien

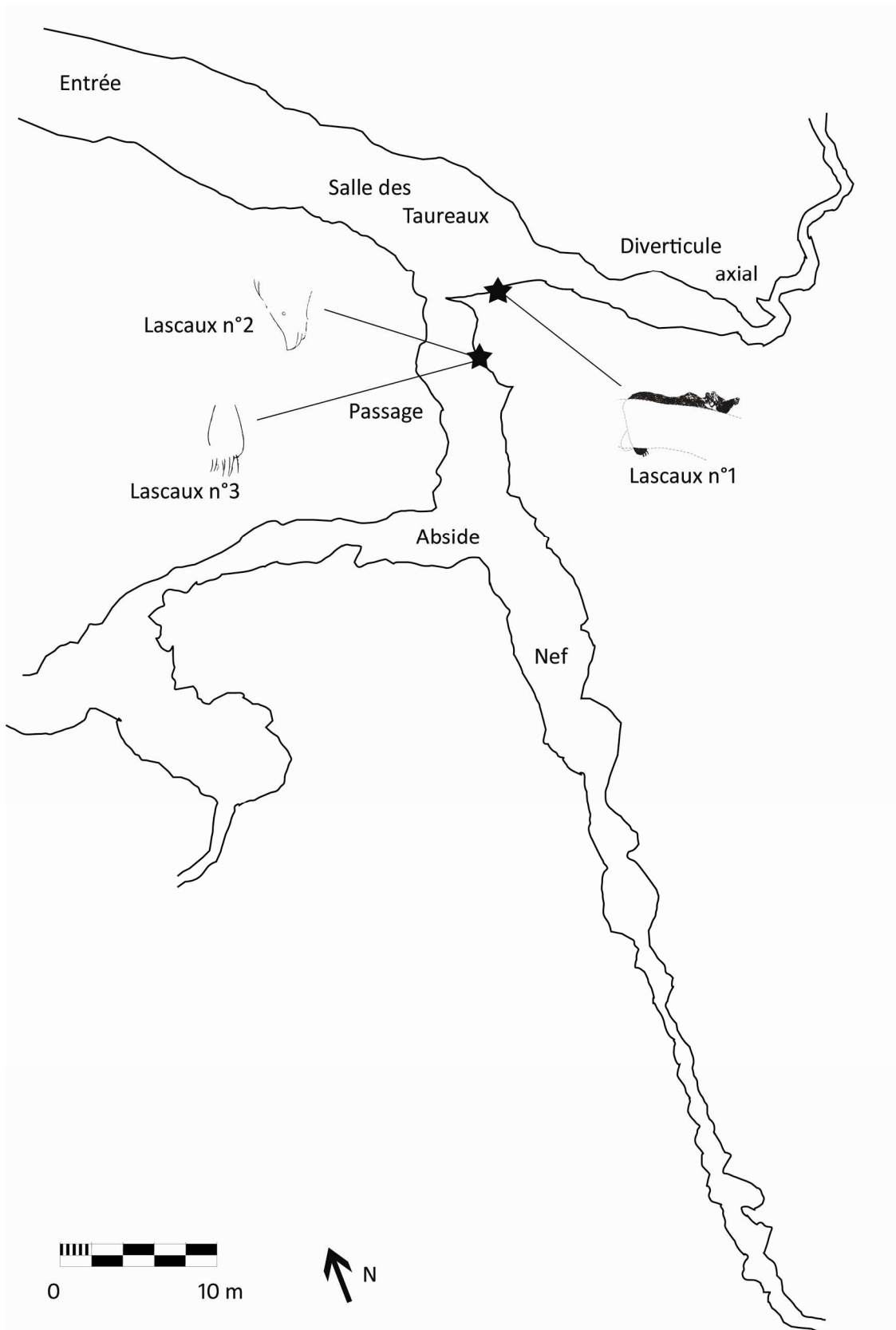
Cette représentation n°3 a successivement été considérée comme un sanglier, un rhinocéros et un loup. J. Gaussen propose un ours comme H. Breuil. La figure est limitée à l'avant-train.

La tête est placée à l'horizontale. Elle est en forme de trapèze. Le museau est en extension et le muflé très exagéré et arrondi. Le front est légèrement bombé et le stop discret. La gueule est présente. Elle est figurée par plusieurs traits parallèles. L'œil est ovale. Il est placé à l'horizontale à proximité du stop. Il n'est pas fermé dans sa partie postérieure. Deux oreilles complètent la tête. Elles sont notées sur le sommet du crâne, l'une derrière l'autre. Elles sont en demi-ovale.

La ligne nucale n'est jointe ni aux oreilles ni au dos. Le segment dorsal est rectiligne, légèrement oblique vers le haut. Le ventre est convexe notamment dans sa partie antérieure. Un membre antérieur est figuré. Il est en pointe et raccourci au niveau de son segment proximal. A son extrémité est superposé un motif en croix.

Quelques tracés présents sur la tête et le poitrail pourraient évoquer du pelage.

La forme de la tête et une certaine massivité de l'avant-train permettent de le considérer comme « ours possible ».

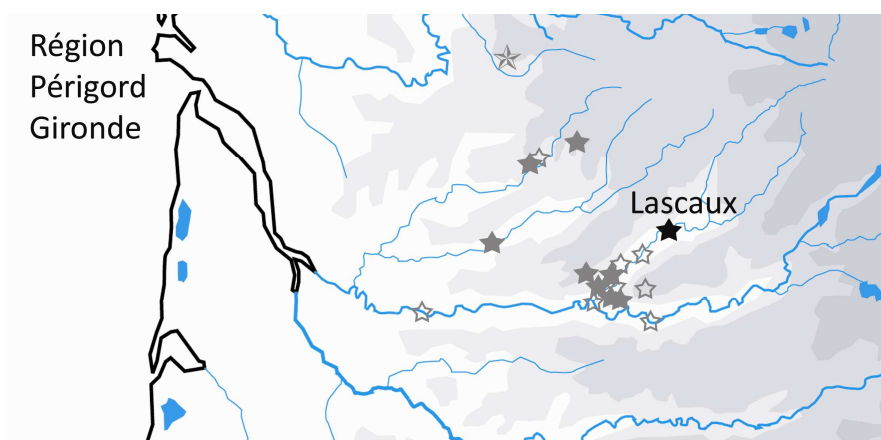


**Plan de la grotte de Lascaux, d'après Collectif 1984**

- Lascaux (Montignac, Dordogne) : 3 figures

La grotte est située en hauteur sur une colline, en rive gauche de la Vézère. Elle s'organise sur deux étages et mesure près de 250 m de long. La salle d'entrée est de grandes dimensions. Elle débouche sur deux galeries ornées. L'une, dans son axe, se termine en cul-de-sac : c'est le Diverticule axial. L'autre part sur la droite et se prolonge sur plusieurs dizaines de mètres. Par cette galerie, on accède à l'étage inférieur appelé « le Puits ».

Le site est découvert en septembre 1940 et rapidement authentifié par H. Breuil. Il confie à A. Glory, le soin de procéder à l'enregistrement du décor de la grotte. Pendant dix ans, celui-ci relève les représentations, notamment les gravures entremêlées de l'Abside. Ce travail sera publié de manière posthume en 1979. A. Glory procède également à des fouilles de sauvetage, principalement dans le Puits. Il découvre des lampes, dont une décorée de tracés linéaires, et des colorants ainsi que quelques outils. Des dates obtenues sur des charbons situent l'occupation vers 16000 +/- 500 ans B.P. (Sa102) mais un bois de renne du Puits a été daté à 18600 +/- 190 ans B.P. (Gif A 95582). Le décor est généralement attribué au Magdalénien ancien mais il pourrait être contemporain de la fin du Solutréen. Le dispositif pariétal compte près d'un millier de représentations. Près de la moitié est constituée de signes. Les techniques sont variées mais réparties de manière plutôt homogène en deux secteurs. La Rotonde et le Diverticule axial sont peints alors que la galerie de droite (Passage, Abside, Nef...) est très majoritairement gravée.





Lascaux n°1



Cliché F. Berrouet

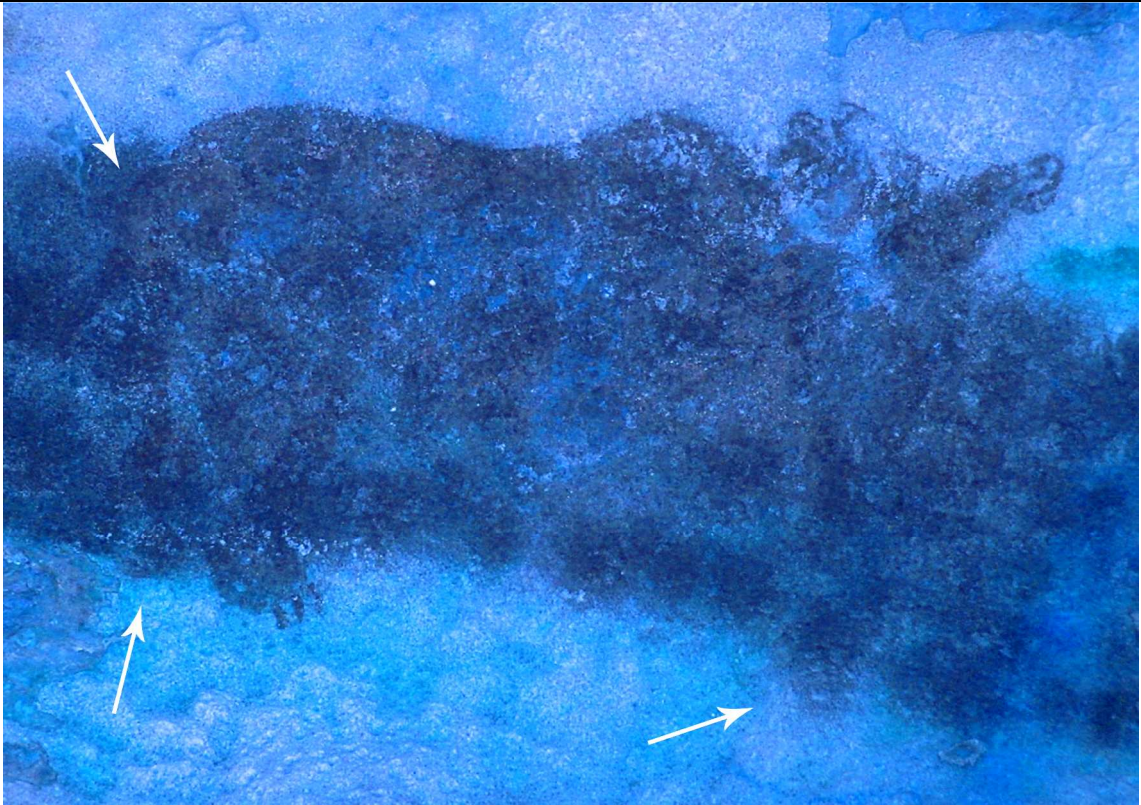
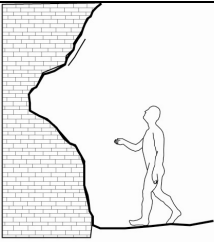
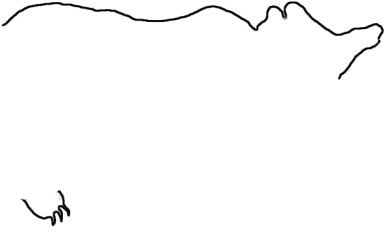


Image en fausse couleur



Clichés B. et G. Delluc

Données topographiques	
	Salle des Taureaux ou Rotonde
	Paroi droite
	N° littérature : 30 (Glory 1964)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : aplat noir
	Dimensions de la figure : L : 102 cm x H : 59 cm
	Hauteur au sol archéologique : 260 cm
Attribution : Magdalénien ancien	

Cette représentation est complète et réalisée en aplat noir. Elle est située en paroi droite de la Rotonde. Elle est mêlée à un grand taureau noir. Les éléments de l'ours qui émergent de la bande ventrale du Bovidé sont les seuls lisibles. La figure est tournée vers la droite.

La tête est relevée. Elle est constituée par un trapèze auquel est juxtaposé un long museau fin. Le stop est bien marqué. Le front est rectiligne. Deux oreilles sont placées sur le sommet du crâne, à la verticale et à la file. Elles ont une forme de demi-ovale. L'extrémité du museau est arrondie. On y lit le mufle de l'animal.

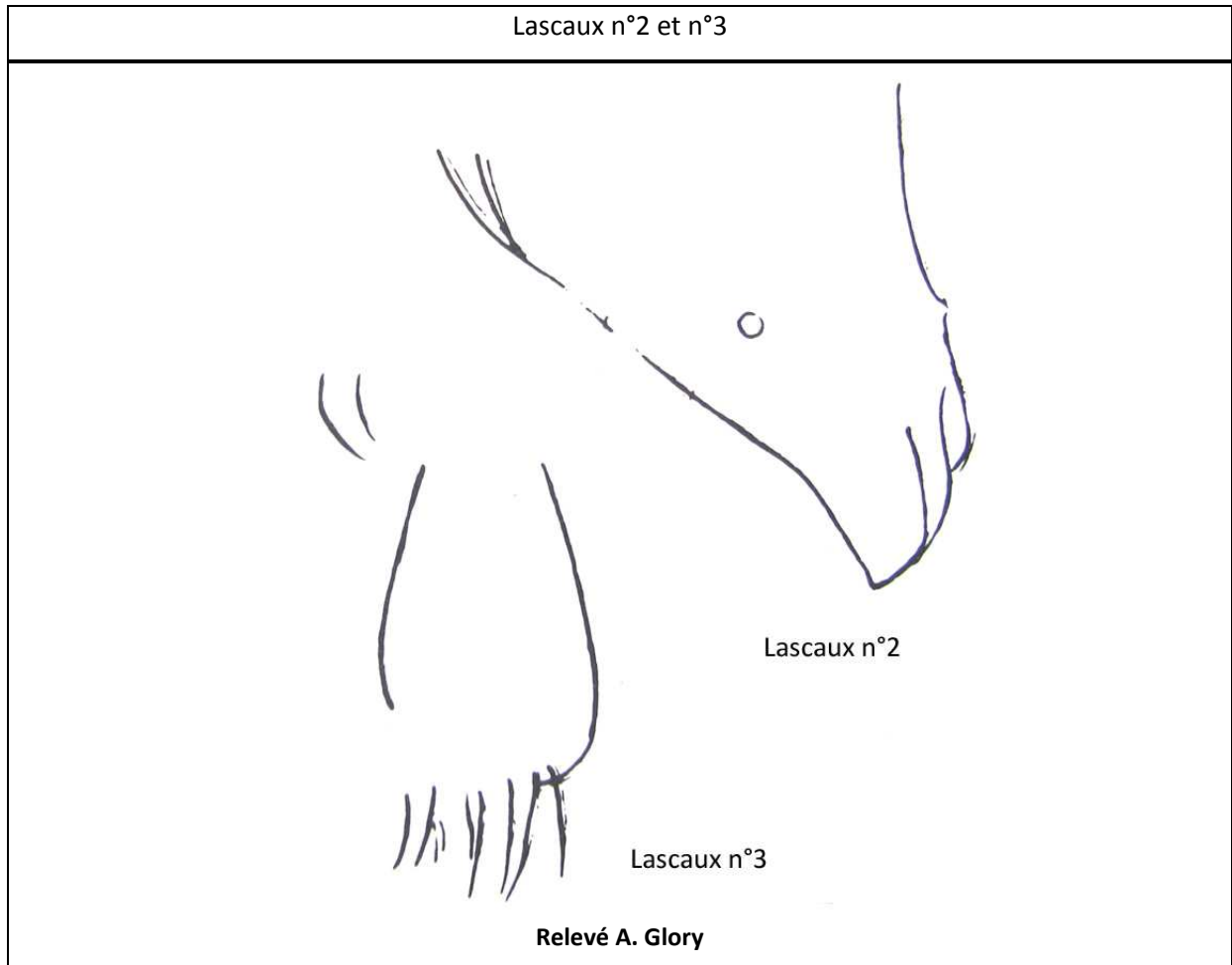
La ligne dorsale est sinueuse. Après une nuque pincée (conséquence de la position haute de la tête), le garrot est bien marqué. Il est suivi d'une ensellure creusée. La croupe est arrondie. La fesse se devine à peine et le reste du corps de l'ours est masqué par la superposition du taureau. Seule l'extrémité du membre postérieur droit se lit sans difficulté. Elle s'inscrit bien dans la proportion et la position générale du corps de l'animal. Le pied est arrondi et est complété de trois épaisses griffes falciformes. Malgré la superposition, toutes les clés d'identification de l' « ours sûr » sont reconnaissables.

L'analyse en fausse couleur permet de mettre l'accent sur certains segments de l'animal qui ne sont plus visibles, à cause de la superposition mais aussi de l'évolution de la surface de la paroi. La

fesse et le pied gauche de l'animal sont visibles. On peut aussi lire une éventuelle main. Elle est toutefois plus douteuse. Nous avons reporté ces éléments en pointillés dans notre croquis de lecture.

La juxtaposition de l'ours et de l'aurochs est particulièrement remarquable. Selon A. Glory (1964), l'ours appartient à la première période de la seconde phase de réalisation du décor de la grotte (« Peintures à touches soufflées. Monochrome noir »). Il serait antérieur au Bovidé qui correspond à la troisième période (« Grandes figures linéaires à cornes dissymétriques »). L'auteur précise d'ailleurs que cet aurochs, n°37 dans son inventaire, « a été représenté aux trois quarts pour respecter la présence antérieure de l'Ours conçu à la première période » (Glory 1964, p. 8). La superposition ne semble cependant pas respecter l'ours mais plutôt le masquer. Il est reconnaissable grâce à la position de sa tête qui semble jaillir de l'aurochs. Or ce port de tête est rarissime dans les représentations des ours (Cf. § 3.2.b). Il est également rare éthologiquement. Il est donc possible d'envisager que la figure de l'ours soit postérieure à celle du taureau. Elle aurait été représentée volontairement avec une tête relevée. Ce détail la rend visible, tout en maintenant son caractère caché.





Les représentations n°2 et 3 de Lascaux sont situées dans la conque B du Passage. Elles sont finement gravées et situées presque au ras du sol.

Les positions respectives de la patte et de la tête ne sont pas anatomiques. Pour cette raison, nous avons choisi de les dissocier dans notre analyse. Elles sont toutefois incontestablement liées de façon symbolique. Il s'agit plutôt d'une double évocation de l'animal que de la représentation réaliste d'un avant-train.

Si la figure n°3 est encore parfaitement lisible, la tête n°2 est presque effacée. A tel point qu'elle est ainsi décrite par D. Vialou (1979) : « l'impression d'une tête se ressent ». N'ayant pas pu l'étudier *in situ*, nous avons choisi de nous baser sur le relevé d'A. Glory.

Lascaux n°2



Relevé A. Glory

Données topographiques

Passage
Conque B – paroi gauche
N° littérature : 14 (Leroi-Gourhan et Allain 1979)

Figure et support



Figure incomplète : tête
Ours possible
Support : paroi
Technique : gravure
Dimensions figure : L : 5,5 cm x H : 5 cm
<i>Hauteur au sol archéologique ignorée</i>
Attribution : Magdalénien ancien

La représentation n°2 est une tête située en paroi droite, dans la Conque B du Passage. Elle est orientée vers le bas et disposée en profil gauche.

La tête est de forme trapézoïdale. Le plan alvéolaire du museau est oblique. La lèvre inférieure et le menton sont en retrait.

Le front est bombé. Il est mis en valeur par un double tracé dans sa région postérieure. Le stop est discret. Le mufle est suggéré dans la saillie anguleuse de l'extrémité du museau. La gueule est fermée et la lèvre inférieure fine. L'œil est indiqué par un petit cercle gravé. Il est placé presque sur la joue. Il n'y a pas d'oreille indiquée.

La forme de la tête rappelle celle des ours mais l'absence de l'oreille ne permet qu'un enregistrement parmi les « ours possibles ».

Nous avons dissociée cette tête d'une patte située à proximité (figure n°3).



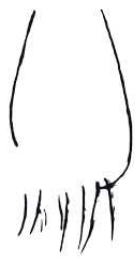
Lascaux n°3



Relevé A. Glory



Cliché *in* A. Leroi-Gourhan et J. Allain 1979

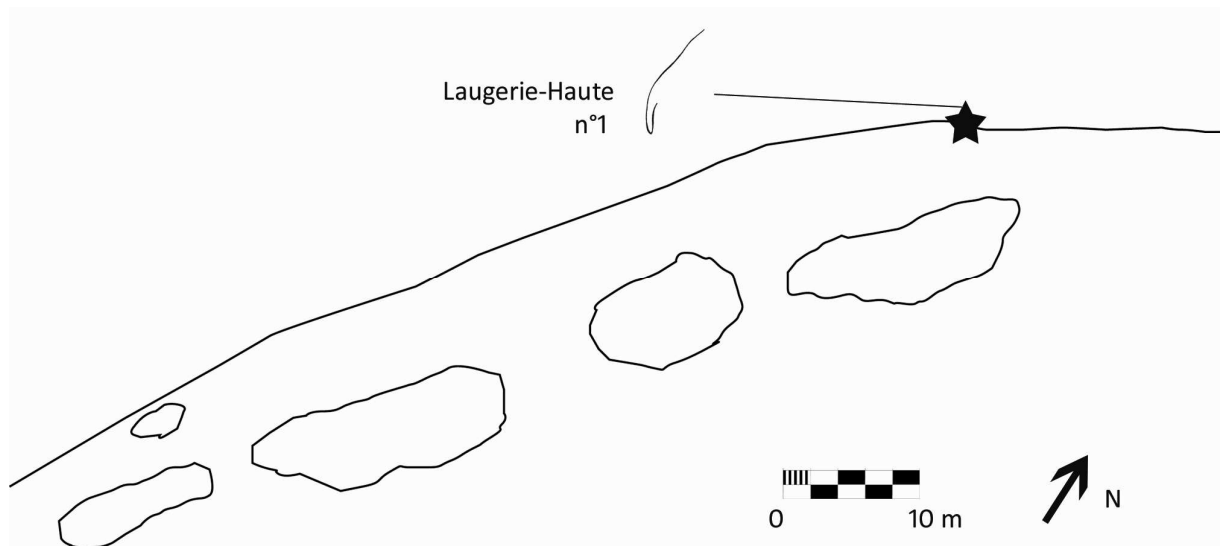
Données topographiques	
	Passage
	Conque B – paroi gauche
	N° littérature : 14 (Leroi-Gourhan et Allain 1979)
Figure et support	
	Figure incomplète : patte
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : H : 4,5 x L 2,5 cm
	<i>Hauteur au sol archéologique ignorée</i>
	Attribution : Magdalénien ancien

La représentation n°3 est placée sous la tête n°2. Il s'agit d'une patte disposée verticalement, griffes vers le bas.

Le tracé du membre est composé de deux segments. Celui de droite est le plus long. Il rejoint en formant une courbe l'extrémité de la patte et les griffes. Le tracé gauche est court mais également convexe.

Les griffes sont au nombre de cinq. L'une est particulièrement courte. Quatre des griffes sont formées par la réunion en angle aigu de deux segments rectilignes. La griffe la plus à droite n'est composée que d'un unique tracé.

Cette patte est celle d'un « ours possible ».



**Plan de l'abri de Laugerie-Haute, d'après Collectif 1984**

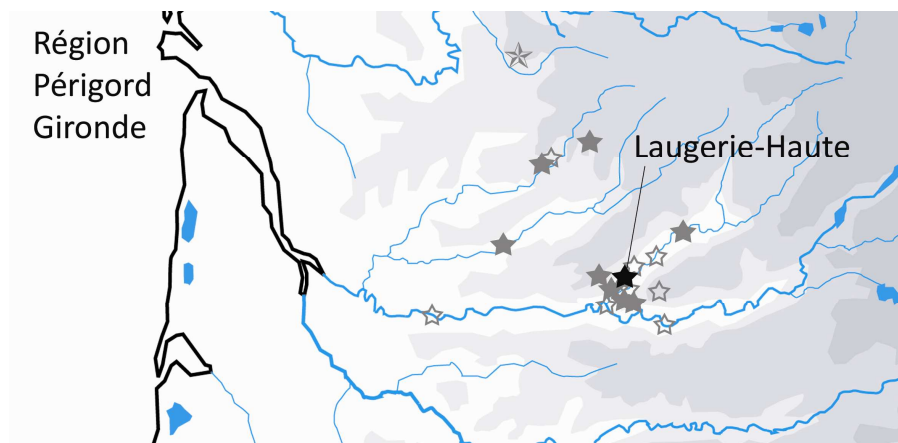
- Laugerie-Haute (Les-Eyzies-de-Tayac-Sireuil) : 1 figure

L'abri est situé en rive droite de la Vézère. Il est localisé en amont de Laugerie-Basse. Il mesure environ 180 m de long et une dizaine de mètres de profondeur. Il est divisé en deux parties par un talus. On distingue « Laugerie-Haute Est » et « Laugerie-Haute Ouest ». Le décor rupestre est localisé dans la zone Est.

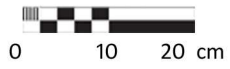
Le site est découvert en 1863 par E. Lartet et H. Christy. Entre 1921 et 1925, D. et E. Peyrony en prolongent l'étude et mettent au jour les représentations pariétales qui étaient masquées par les sédiments. Dans les années 1960 et 1970, F. Bordes, P. Smith et G. Guichard réalisent des fouilles dans les différents secteurs.

F. Bordes reconnaît 42 niveaux archéologiques. Il attribue les plus anciens au Périgordien III (Gravettien) et les plus récents au Magdalénien V. Les industries lithiques et osseuses sont abondantes. Elles permettent notamment de faire des distinctions fines dans les niveaux solutréens. Du Badegoulien est reconnu et daté à 18620 +/- 360 ans B.P. (Ly 972).


De nombreux objets ornés sont découverts notamment dans le niveau B (gravettien). Certains n'ont toutefois pas d'attribution chrono-culturelle précise. C'est également le cas de la frise ornée. Celle-ci est limitée à trois représentations associées à un anneau rocheux. Le niveau du sol archéologique permet d'attribuer la réalisation au Magdalénien (artiste placé au ras du sol) ou au Solutréen (artiste debout ou utilisant une échelle).



Laugerie-Haute n°1



Cliché B. et G. Delluc

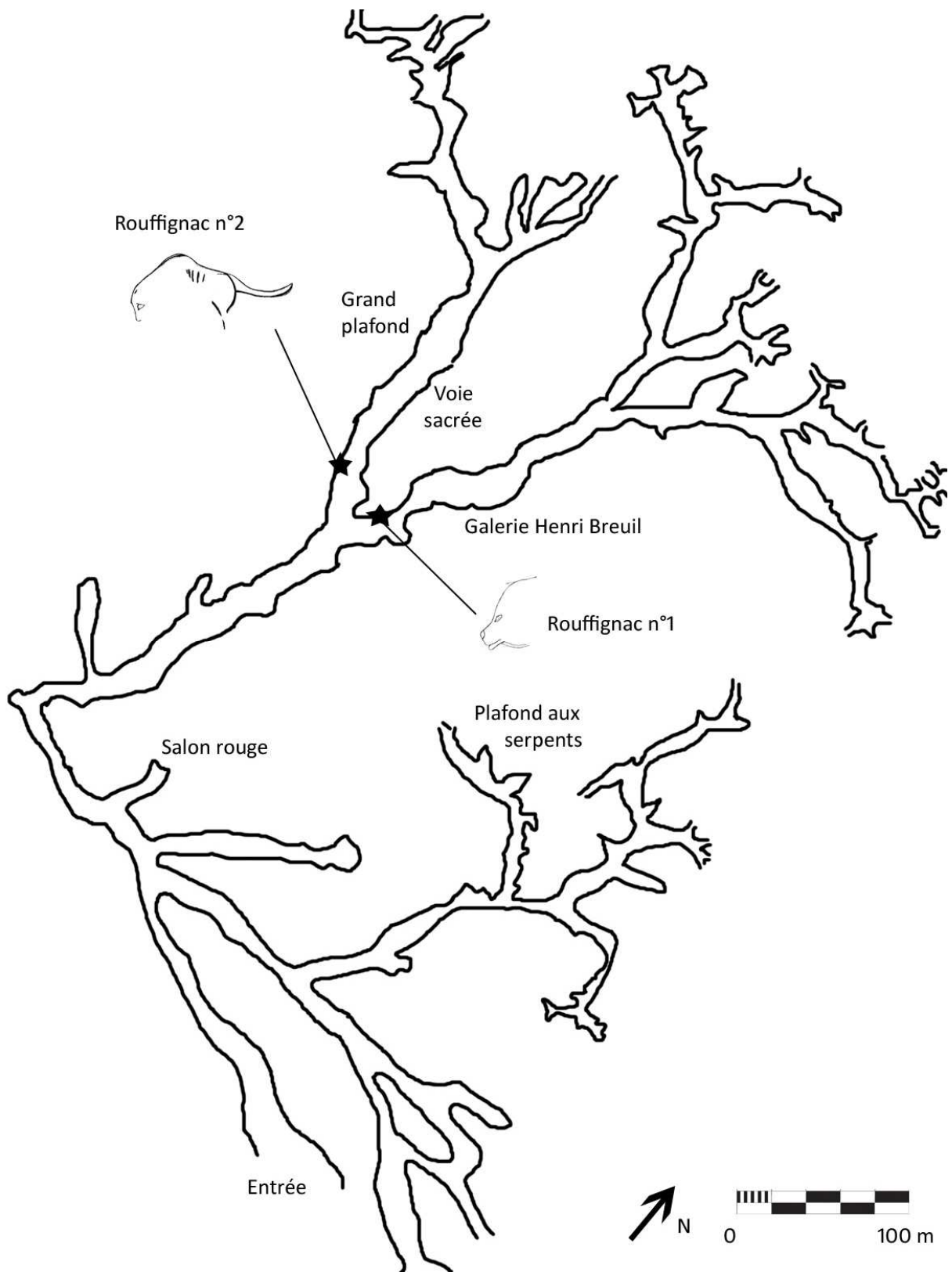
Données topographiques	
	Paroi du fond
Figure et support	
	Figure incomplète : arrière-train
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : H : 80 cm x L : 30 cm environ
	<i>Hauteur au sol archéologique ignorée</i>
	<i>Attribution ignorée (Magdalénien ou Solutréen)</i>

La représentation n°1 est limitée à un arrière-train gravé profondément dans la paroi. Elle est positionnée obliquement, vers le haut. Elle est orientée vers la droite.

La ligne dorsale est rectiligne. Le garrot est à peine marqué. L'ensellure est également discrète. La croupe est arrondie. Une queue épaisse et courte vient compléter la figure. Elle fermée en pointe.

Cet arrière-train possède une certaine rondeur. Nous le considérons comme « ours possible ».

Il est associé à un cheval et à un mammoth.



Plan de la grotte de Rouffignac, d'après Collectif 1984

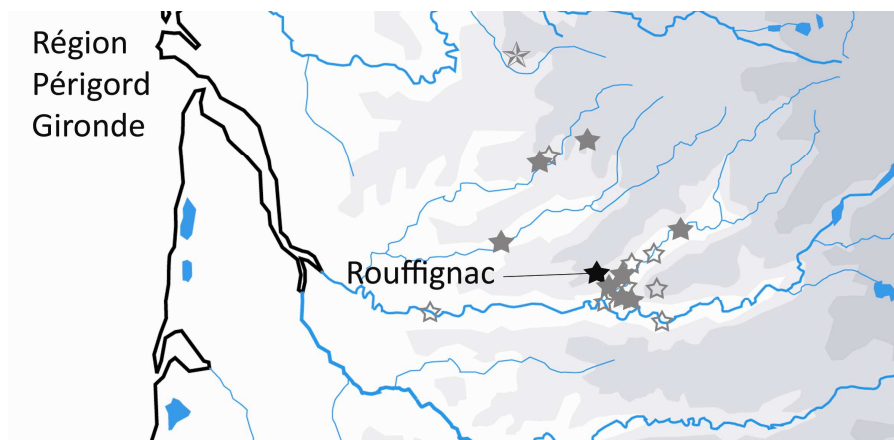
- Rouffignac (Rouffignac, Dordogne) : 2 figures

Il s'agit d'un important réseau karstique organisé sur trois niveaux. L'inférieur est partiellement ennoyé. Le développement total atteint près de huit kilomètres.

Le site est connu depuis très longtemps. Des inscriptions de visiteurs du XVI<sup>ème</sup> siècle en témoignent. Les représentations préhistoriques n'ont été reconnues qu'en 1956 par L.R. Nougier et R. Robert. Il s'en est suivi un conflit scientifique important surnommé « Guerre des mammouths » tant la fraîcheur de certaines figures faisait penser à une supercherie. Les figures ont toutefois été rapidement authentifiées par H. Breuil.

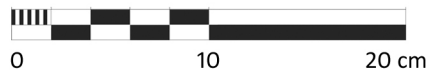
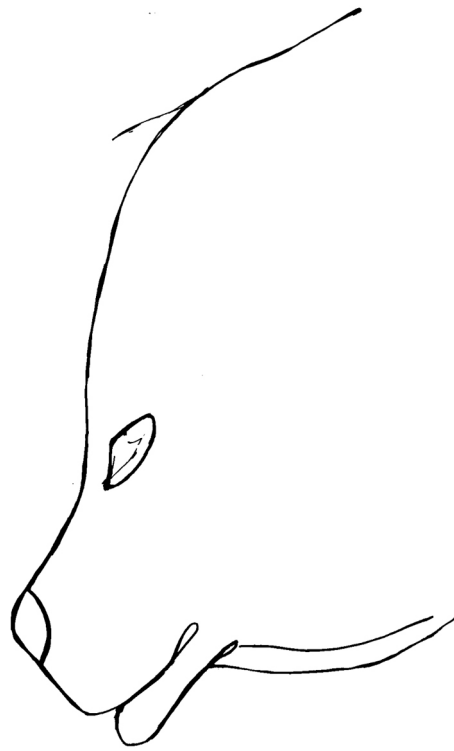
C. Barrière réalise une étude des représentations en 1982. Elle est prolongée par les travaux de J., M.-O. et F. Plassard (1999). C. Barrière avait réalisé sous le porche d'entrée un sondage indiquant des occupations constantes depuis le Sauveterrien.

Les représentations sont au nombre de 254 (Plassard 1999). Elles sont réparties tout au long du réseau supérieur. Quelques unes se trouvent également dans le premier étage inférieur. Certaines zones topographiques offrent des concentrations particulières, comme le « Grand Plafond » où est tracée en noir une cinquantaine d'animaux. Le bestiaire est original. Le Mammouth est l'espèce la plus fréquente. Rhinocéros, bisons et chevaux sont également nombreux. Les figures sont dessinées en noir ou rouge, gravées ou raclées. Une quinzaine de signes tectiformes est connue. Elle permet d'envisager l'attribution du décor au Magdalénien moyen.

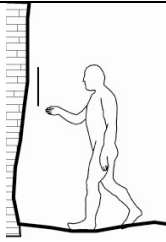





Rouffignac n°1



Cliché B. et G. Delluc

Données topographiques	
	Galerie H. Breuil
	Paroi gauche
	N° littérature : 200 (Barrière, 1982)
Figure et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Support
	Technique
	Dimensions de la figure : H : 40 cm x L : 20 cm
	Hauteur au sol archéologique : 150 cm environ
	Attribution : Magdalénien moyen

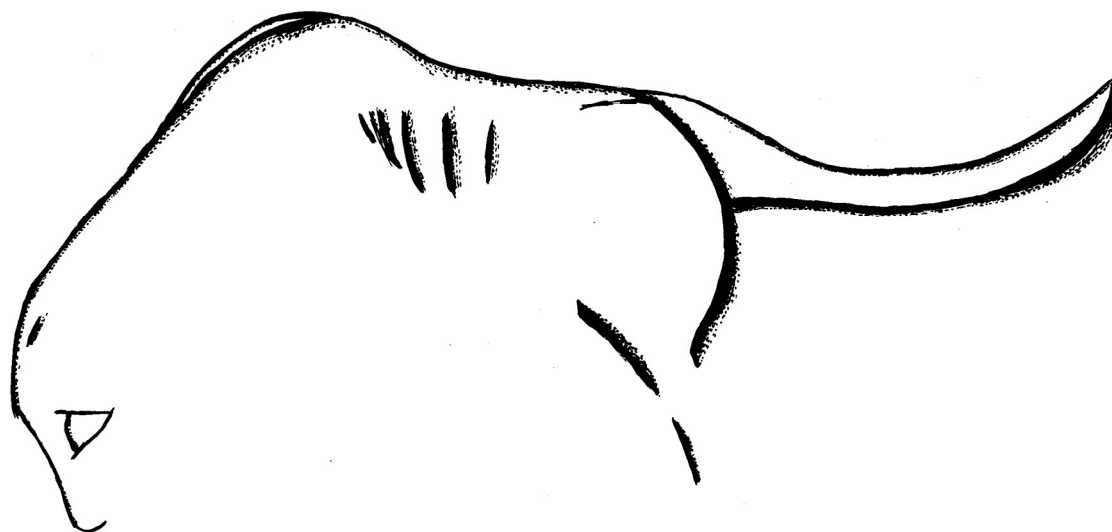
La représentation n°1 est limitée à la tête. Elle est disposée en profil gauche et a été réalisée par un fin trait de gravure.

La tête forme un double trapèze. Le front est très convexe. Un léger stop est perceptible au niveau de l'œil. Celui-ci est triangulaire. Le museau est assez fin et court. Le mufle est marqué par un tracé qui le distingue du museau. Il est arrondi. La gueule est fermée. La commissure des lèvres est terminée par un motif en boucle. L'oreille n'a pas été représentée.

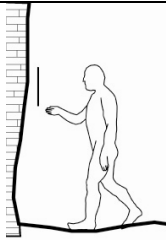

La ligne de la gorge est marquée par un double trait convexe. Le tracé de la nuque est oblique vers le haut. Des stries parallèles sont présentes au niveau de l'interruption de la ligne nucale. Elles ont pu être tracées au doigt. Elles rappellent les griffades d'ours présentes sur la paroi notamment sous la tête.

La forme de la tête est parfaitement ursine. Toutefois, comme pour d'autres représentations, l'absence de l'oreille nous conduit à considérer cette figure comme « ours possible ». Il est également possible d'évoquer une représentation de Phocidé.

Rouffignac n°2



Cliché F. Plassard

Données topographiques	
	Voie Sacrée
	Paroi gauche
	N° littérature : 33 (Barrière, 1982)
Figure et support	
	Figure complète
	Animal composite ours - félin
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 140 cm x H : 75 cm
	Hauteur au sol archéologique : 150 cm environ
	Attribution : Magdalénien moyen

La figure n°2 fait partie de la catégorie des représentations « complètes » car son corps est complété d'un membre postérieur. Elle est située en paroi gauche de la Voie Sacrée. Elle est tournée à gauche. Technologiquement, elle est composée de gravures fines réalisées à la pointe de silex et de tracés digités.

La tête de l'animal est portée basse. Son arrière-train est également placé très bas. Cela met en valeur son garrot, particulièrement puissant. La bosse dorsale est arrondie.

De la tête on ne lit qu'une ligne naso-frontale bombée et sans stop. Elle est complétée d'un tracé en crochet qui pourrait indiquer l'extrémité du mufle. Un gros œil triangulaire est placé en avant sur la tête.

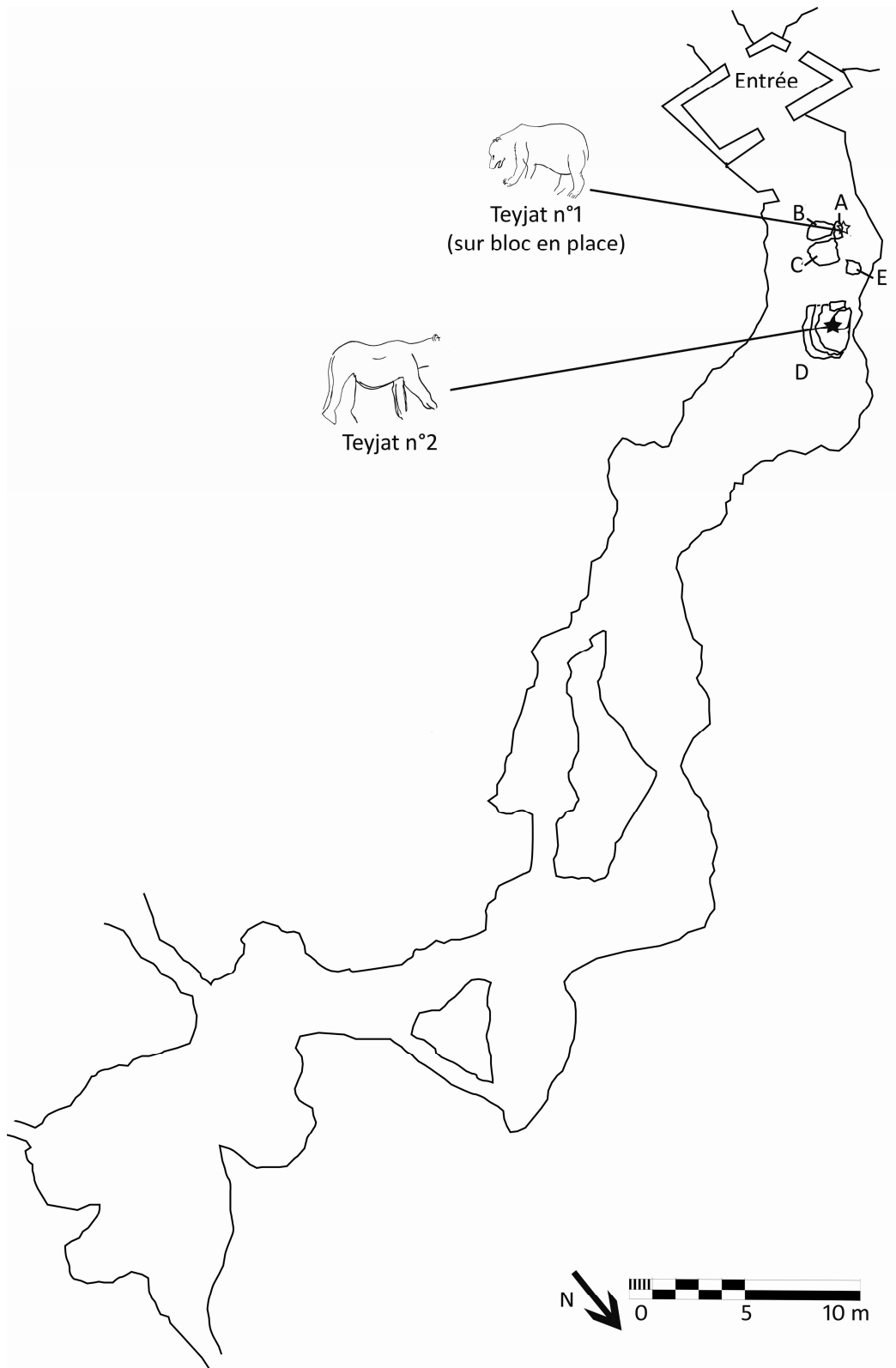
L'ensellure est concave. La croupe est arrondie. Un membre postérieur est superposé à une griffade d'ours, dans un creux de la paroi. Il est en pointe et n'est pas fermé à son extrémité. Il n'y a ni ligne ventrale, ni membre antérieur.

A l'arrière du corps une longue queue est déployée vers l'arrière. Elle est tout à fait féline. L'insertion de ce segment anatomique sur la fesse de l'animal pose problème. Les tracés de la queue recourent ceux de l'arrière-train. Ils vont au-delà, à l'intérieur du corps. Il pourrait par conséquent s'agir d'un élément ajouté dans un second temps. Il donne à cette figure un aspect composite.

Par ailleurs des stries présentes sur le flanc de l'animal peuvent faire penser à des représentations de blessures. Elles évoquent également des tracés de pelage. Elles rappellent aussi les nombreuses griffures d'ours présentes sur les parois de la grotte.

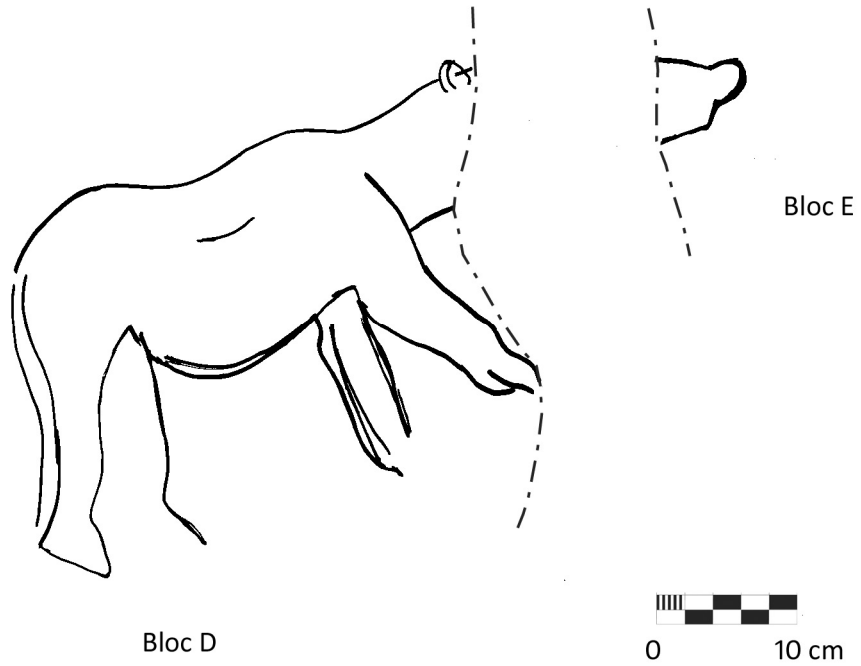
- Teyjat (Teyjat, Dordogne) : 1 figure

*Cf. infra* p. 157

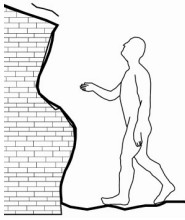
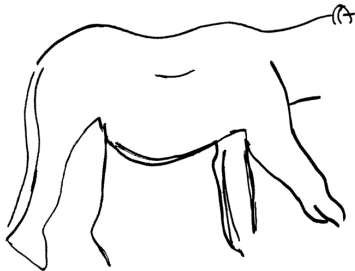


**Plan de la grotte de Teyjat, d'après Collectif 1984**

Teyjat n°2



Relevé du panneau H. Breuil

Données topographiques	
	Salle d'entrée
	Paroi gauche – coulée stalagmitique (Bloc D)
	N° littérature 35 (Collectif 1985)
Figure et support	
	Figure incomplète : acéphale
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 40 cm x H : 25 cm
	Hauteur au sol archéologique : 200 cm environ
	Attribution : Magdalénien supérieur

Il s'agit d'un animal acéphale tourné à droite. La tête est manquante à cause d'une fracture du support. La partie antérieure du museau de l'animal pourrait se lire sur un autre bloc<sup>10</sup>. Les proportions des deux ensembles coïncident parfaitement. Nous les indiquons tous deux sur notre croquis de lecture ci-dessus.

Le contour de l'animal est tout en rondeur. Sa ligne dorsale est réalisée par une série de courbes et de contre-courbes. La nuque marque un creux. Le garrot est peu saillant mais arrondi. La croupe est convexe. Enfin, la ligne ventrale est aussi arrondie.

Deux membres antérieurs sont notés. L'un est en colonne alors que l'autre est plutôt réaliste. Il présente un amincissement au poignet et l'amorce d'une main. Les deux pattes postérieures sont difficiles à isoler. Elles se mêlent au ventre et à l'aine d'un grand bison. La plus en arrière est terminée par un petit pied. Le cou est en extension et placé à l'horizontale. Avant la fracture du support on lit une oreille de petite taille. Elle croise la ligne de la nuque. Elle est en demi-ovale et légèrement pincée à son extrémité. La conque est indiquée.

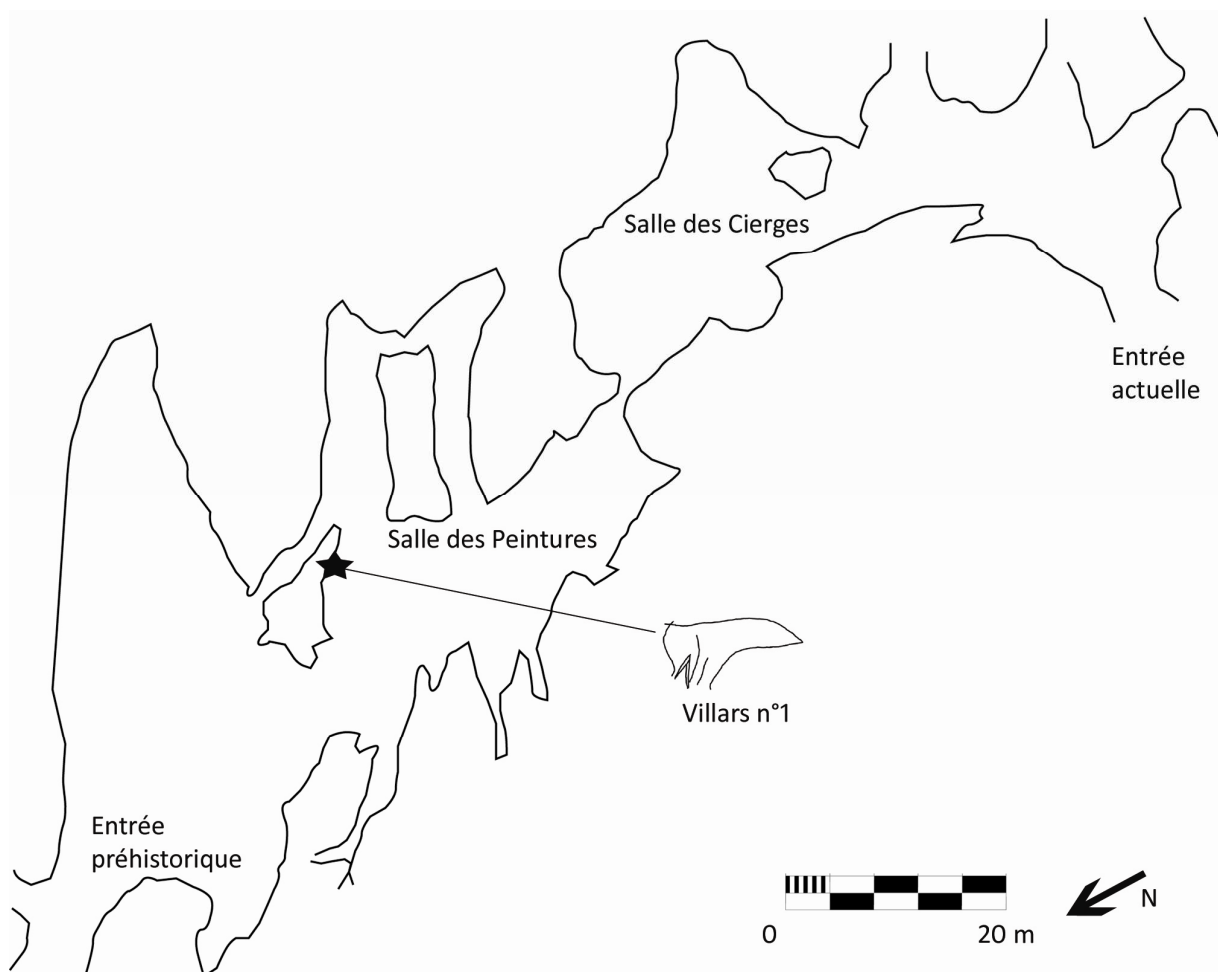
La partie antérieure de la tête est située en limite de support sur le bloc E. Elle est de forme trapézoïdale. Le mufle est très exagéré, arrondi.

<sup>10</sup> Communication personnelle N. Aujoulat, novembre 2007



Le remontage est convaincant toutefois il nécessite des investigations plus poussées et des analyses fines. Nous avons donc considéré uniquement l'animal acéphale dans la suite de nos analyses. Sa rondeur, sa massivité et son oreille nous permettent de le considérer comme « ours sûr ».

---



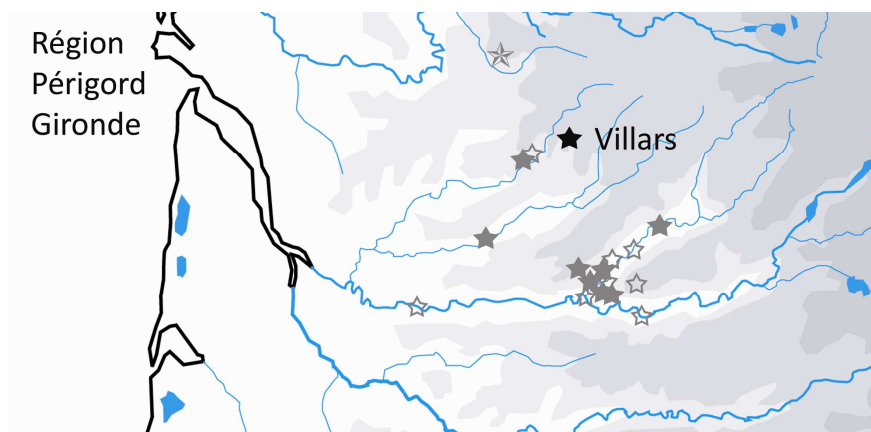
**Plan de la grotte de Villars, d'après Collectif 1984**

- Villars (Villars, Dordogne) : 1 figure

La grotte est située en rive gauche du Trincou. Elle est constituée d'un réseau karstique de grande dimension, atteignant près de 10 km. La partie ornée est limitée à une galerie proche de l'entrée.

Le site est découvert par des spéléologues en 1953. Les représentations pariétales sont identifiées en 1957. A. Glory en effectue une première étude (1960). B. et G. Delluc prolongent ce travail et publient la monographie de la grotte en 1974. Ils notent également des traces de passages anciens, comme des mouchages de torche ou des bris de concrétion.

Il y a près de soixante représentations. Elles sont toutes dessinées en noir ou rouge, à l'exception de la figure d'ours qui est gravée. Le bestiaire est essentiellement composé de chevaux et de bisons. La présence d'une « scène », associant un homme et un bison rappelle Lascaux. Villars est parfois considéré comme culturellement et chronologiquement proche de ce site. Un programme d'études portant sur des micro-analyses est en cours dans la grotte. Il permettra peut-être de préciser l'attribution chrono-culturelle du dispositif pariétal.

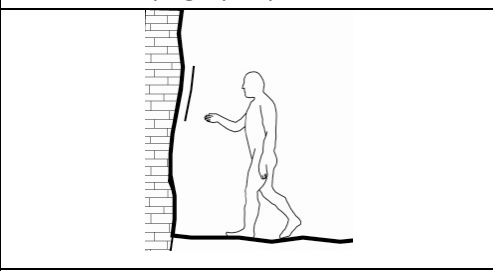



Villars n°1



Relevé B. et G. Delluc



Données topographiques	
	Salle des Peintures
	Panneau F (Delluc 1974) – paroi droite
	N° littérature : F1 (Delluc 1974)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions figure : L : 60 cm x H : 40 cm
	Hauteur au sol archéologique : 140 cm environ
	Attribution : Magdalénien ancien ( ? )

Il s'agit d'une figure complète. Elle est gravée et a été placée sur une paroi isolée du reste du dispositif. Le panneau est couvert d'un enchevêtrement de tracés. L'érosion de la paroi, notamment dans sa partie droite (au niveau de la tête de l'ours) gêne considérablement la lecture.

La tête est triangulaire. Elle est placée à l'extrémité d'un long cou tendu à l'horizontale. La partie antérieure de la ligne dorsale se trouve au niveau d'une bosse naturelle de la paroi. Le relief accentue donc le garrot alors que le tracé lui-même est discret.

On note une très légère enjambure et une croupe anguleuse. Le trait est dédoublé au niveau de la fesse. Le ventre est masqué par les pattes.

Les membres sont de lecture difficile. La patte avant est placée très en retrait. Elle renforce la disproportion du cou. La patte est en pointe et fermée. Le membre postérieur est plus massif. Il est également en pointe. Il est ouvert à son extrémité. Il a été réalisé par une incision double.

La massivité du corps et la forme de la tête nous conduisent à considérer cette représentation comme « ours possible ».

Cette figure est juxtaposée à une griffure d'ours présente immédiatement au-dessus. Il s'agit de la seule griffure de cette partie du réseau.



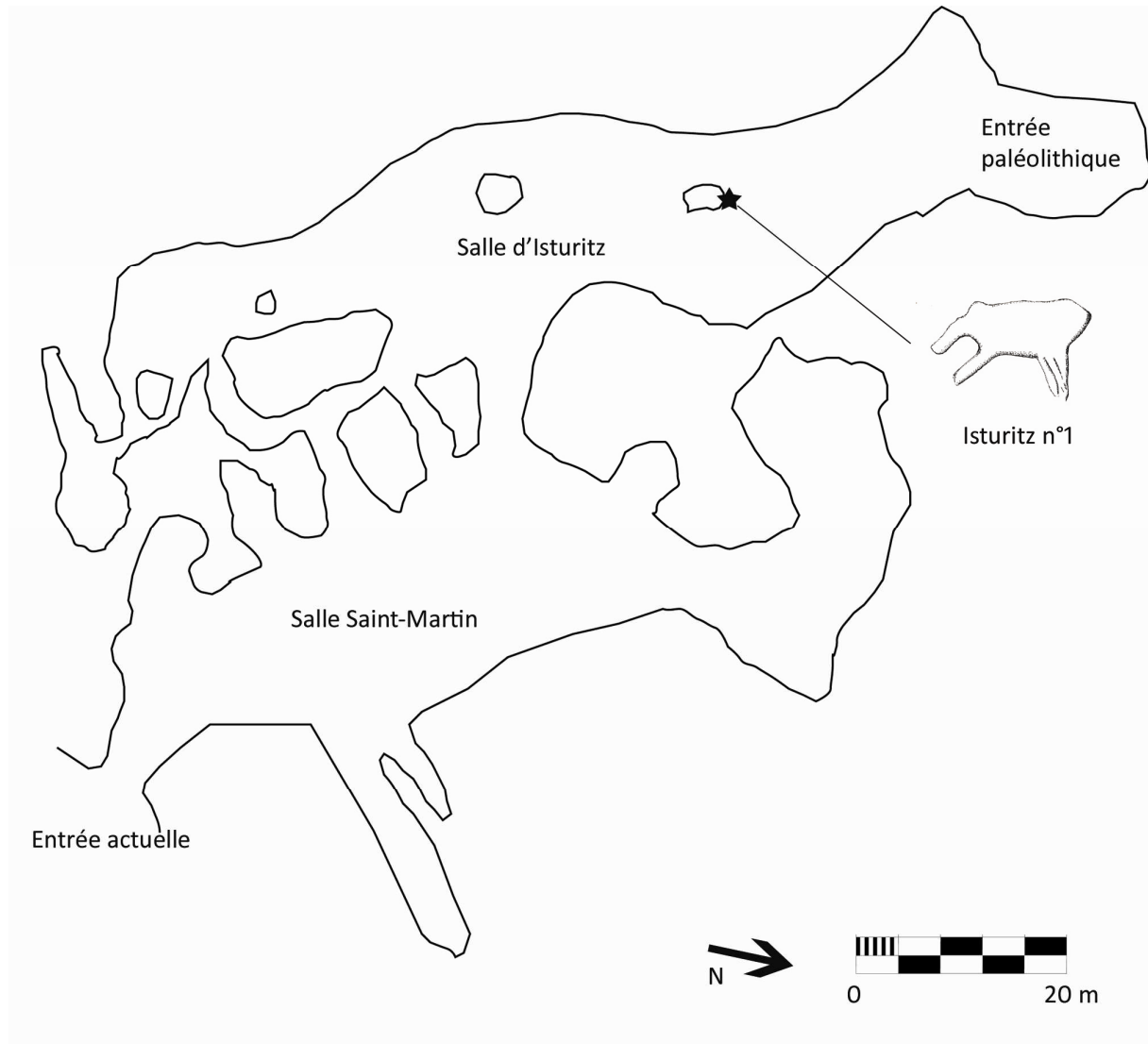
France

Pyrénées centrales et occidentales

Pyrénées occidentales

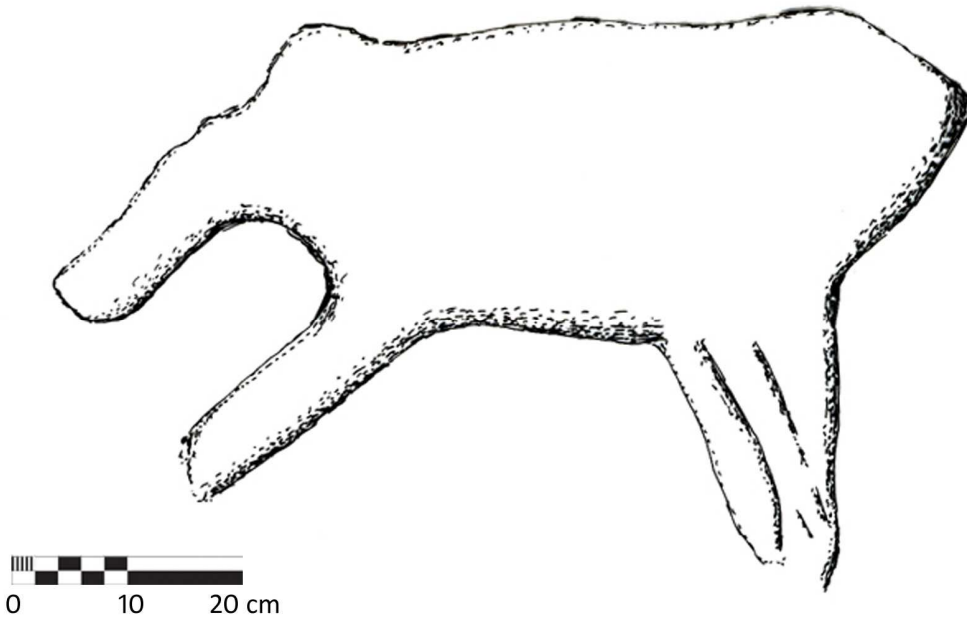
- Isturitz (Isturitz et Saint-Martin d'Arberoue, Pyrénées-Atlantiques) : 1 figure

*Cf. infra* p. 169

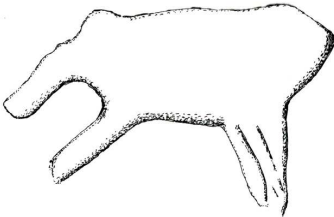


**Plan de la grotte d'Isturitz, d'après Collectif 1984**

Isturitz n°1



Cliché S. Prudhomme

Données topographiques	
	Salle Isturitz ou Grande Salle
	Pilier central – Face Nord
Figure et support	
	Figure complète
	Ours possible
	Support : pilier stalagmitique
	Technique : bas-relief
	Dimensions figure : L : 80 cm x H : 32 cm
	<i>Hauteur au sol archéologique ignorée</i>
	Attribution : Magdalénien

Il s'agit d'une représentation en bas-relief située sur la face Nord du pilier central de la Grande Salle. Elle est complète et tournée à gauche.

L'animal possède une tête rectangulaire fine. Elle est placée en position basse. Le garrot est saillant et anguleux. Il est suivi d'une ligne dorsale droite. La croupe est également anguleuse. Elle est particulièrement proéminente. Le membre antérieur est en forme de colonne. Il est projeté vers l'avant. La ligne ventrale est rectiligne. Le membre postérieur est en pointe.

Il est possible de lire une queue allongée. Elle ne correspond pas à celle de l'ours<sup>11</sup>. Elle n'a pas été retenue par les précédents chercheurs.

La massivité de cet animal nous permet de le considérer comme « ours possible ».

<sup>11</sup> Communication personnelle A. Labarge, 2007.



Europe occidentale

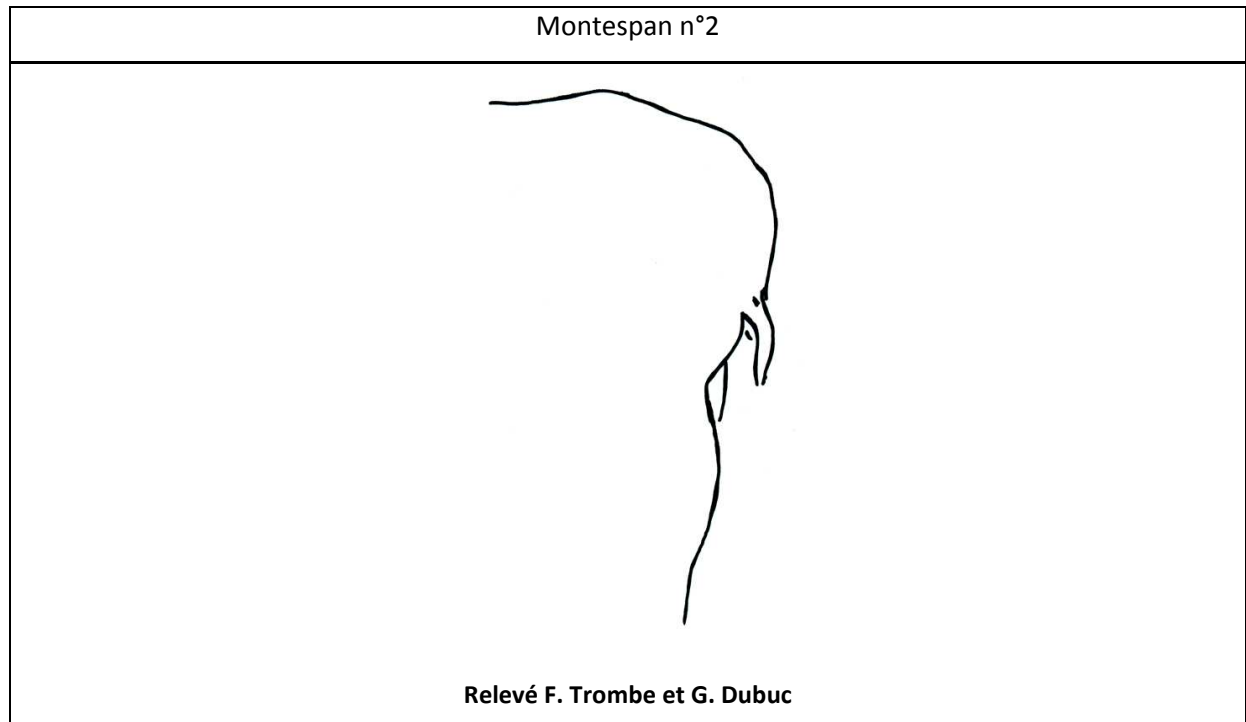
France


Pyrénées

Pyrénées centrales

- Montespan (Montespan-Gantiès, Haute-Garonne) : 1 figure d'art pariétal

*Cf. infra* p. 376-377



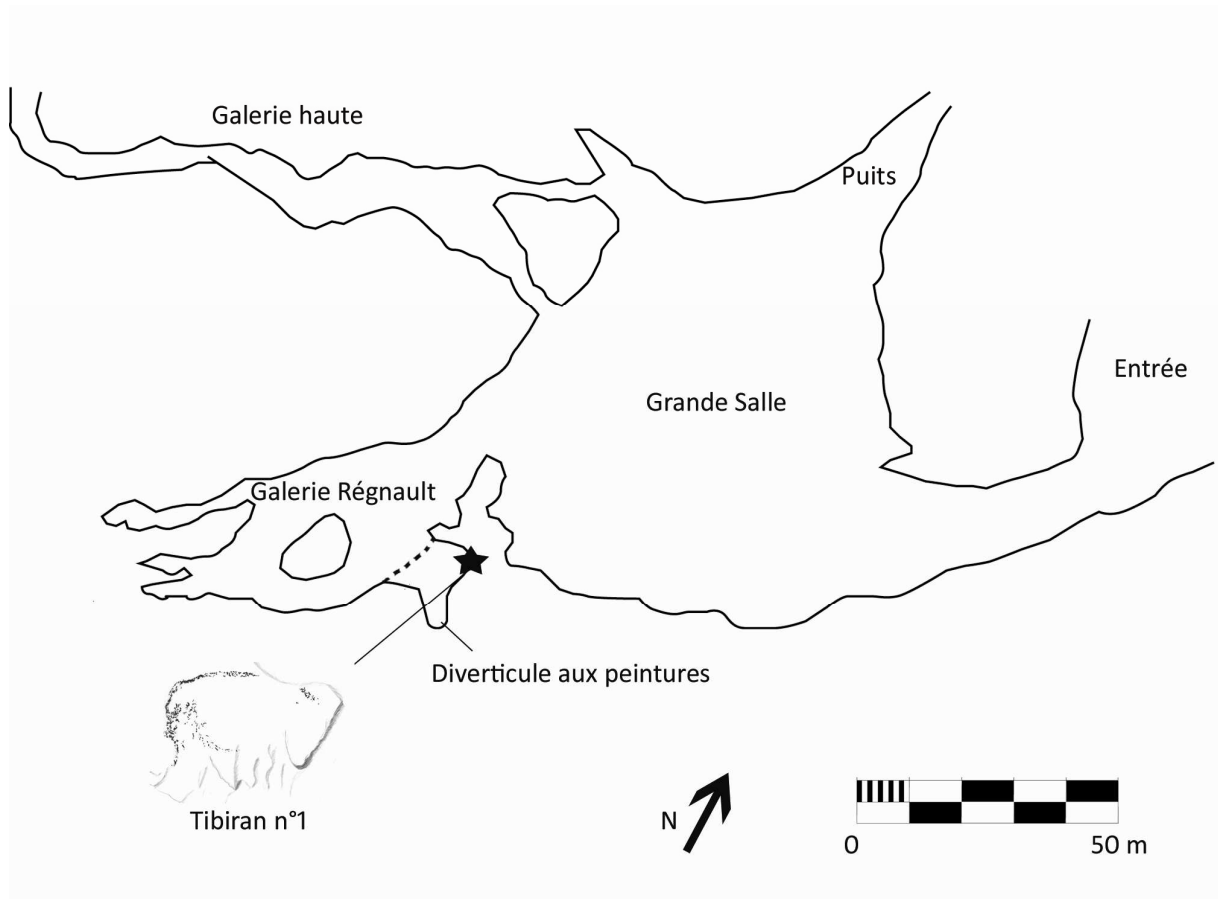
Données topographiques	
	Entrée Montespain
	N° littérature : B 4 (Trombe et Dubuc)
Figure et support	
	Figure incomplète : arrière-train
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : H : 27 cm x L : 15 cm
	<i>Hauteur au sol archéologique ignorée</i>
	Attribution : Magdalénien

Il s'agit de la représentation d'un arrière-train. Il est situé « dès les premiers gours » (Trombe et Dubuc 1947) près de l'entrée « Montespain » du réseau. Elle est tournée à gauche.

La ligne dorsale commence par une ensellure légèrement creusée. On note une légère angulation au niveau lombaire. La croupe est ensuite arrondie. Sous la fesse, une petite angulation est également indiquée, avant le départ du membre arrière. Celui-ci est limité à son contour postérieur.

La queue est dirigée verticalement sur le sol mais n'est pas collée à la fesse. Elle est fine et terminée en pointe. Elle est plutôt courte.

La rondeur de la croupe nous permet de considérer cette représentation comme un « ours possible ».



**Plan de la grotte de Tibiran, d'après Collectif 1984**

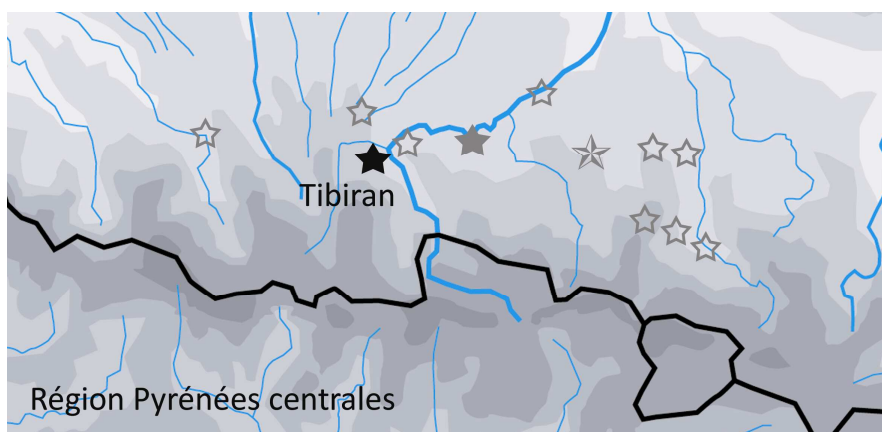
- Tibiran (Tibiran-Jaunac, Hautes-Pyrénées) : 1 figure

La grotte est située à proximité de la grotte ornée de Gargas mais il ne s'agit pas du même réseau karstique. Un grand éboulis débouche sur une salle ronde très haute.

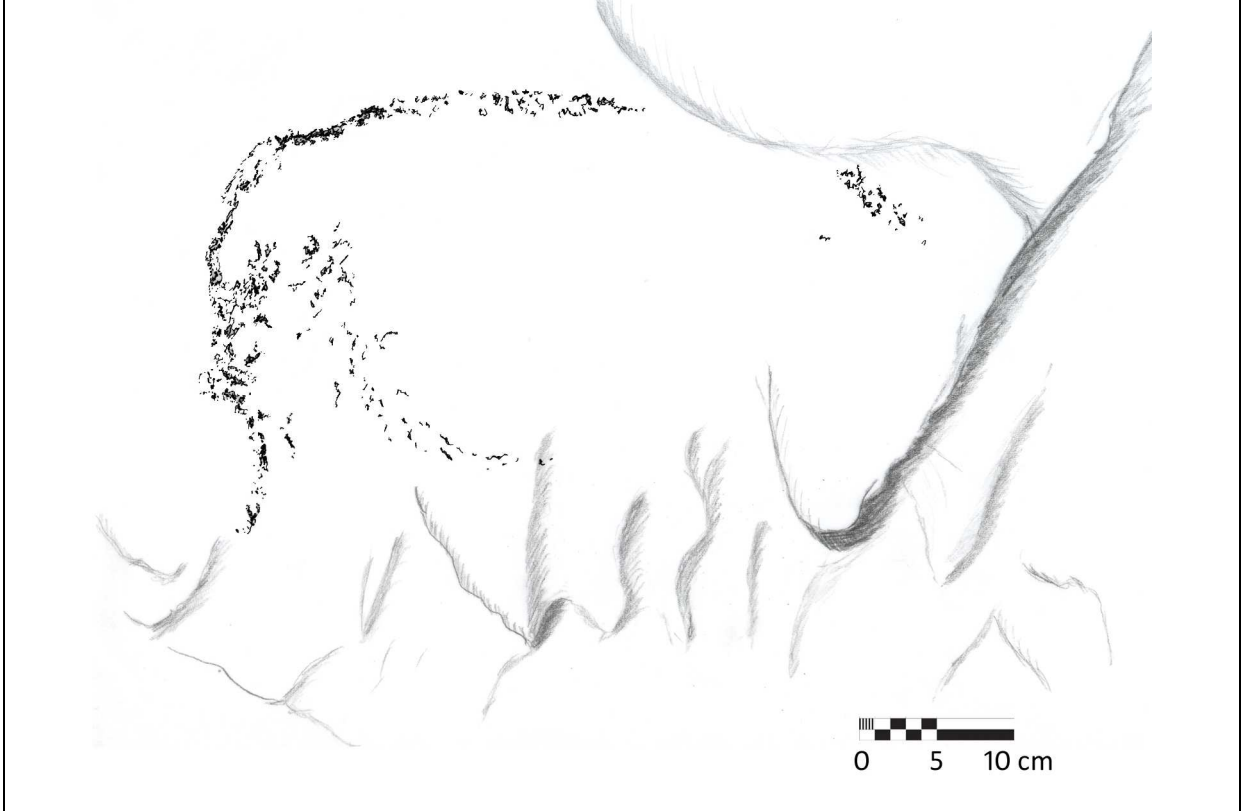
Le site est connu depuis longtemps mais le décor figuratif n'est découvert qu'en 1951 par N. Casteret (1958). Les mains négatives sont reconnues par J. Joffre en 1956 et 1960. A. Clot et J. Barragué publient l'ensemble du dispositif en 1993. Quelques outils lithiques (silex magdaléniens) et ossements ont été recueillis sur le sol de la grotte. Ils ne permettent pas véritablement de contextualiser les représentations.

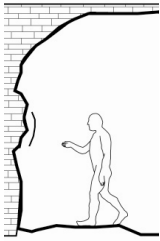

L'essentiel du dispositif est réparti dans la grande salle. Une dizaine de mains négatives, réalisées en rouge, est placée en hauteur sur la paroi gauche. Des motifs gravés sont localisés dans la galerie Renault. Une quarantaine de ponctuations rouges diffuses se trouvent dans la cavité. Il pourrait s'agir d'autres mains négatives très altérées.

L'ours est situé dans un diverticule à l'écart. Il est associé à un cheval noir et à une figure animale indéterminée. Stylistiquement, ces figures pourraient être magdaléniennes. Les mains négatives sont plutôt rapportées au Gravettien comme dans la grotte de Gargas.



Tibiran n°1



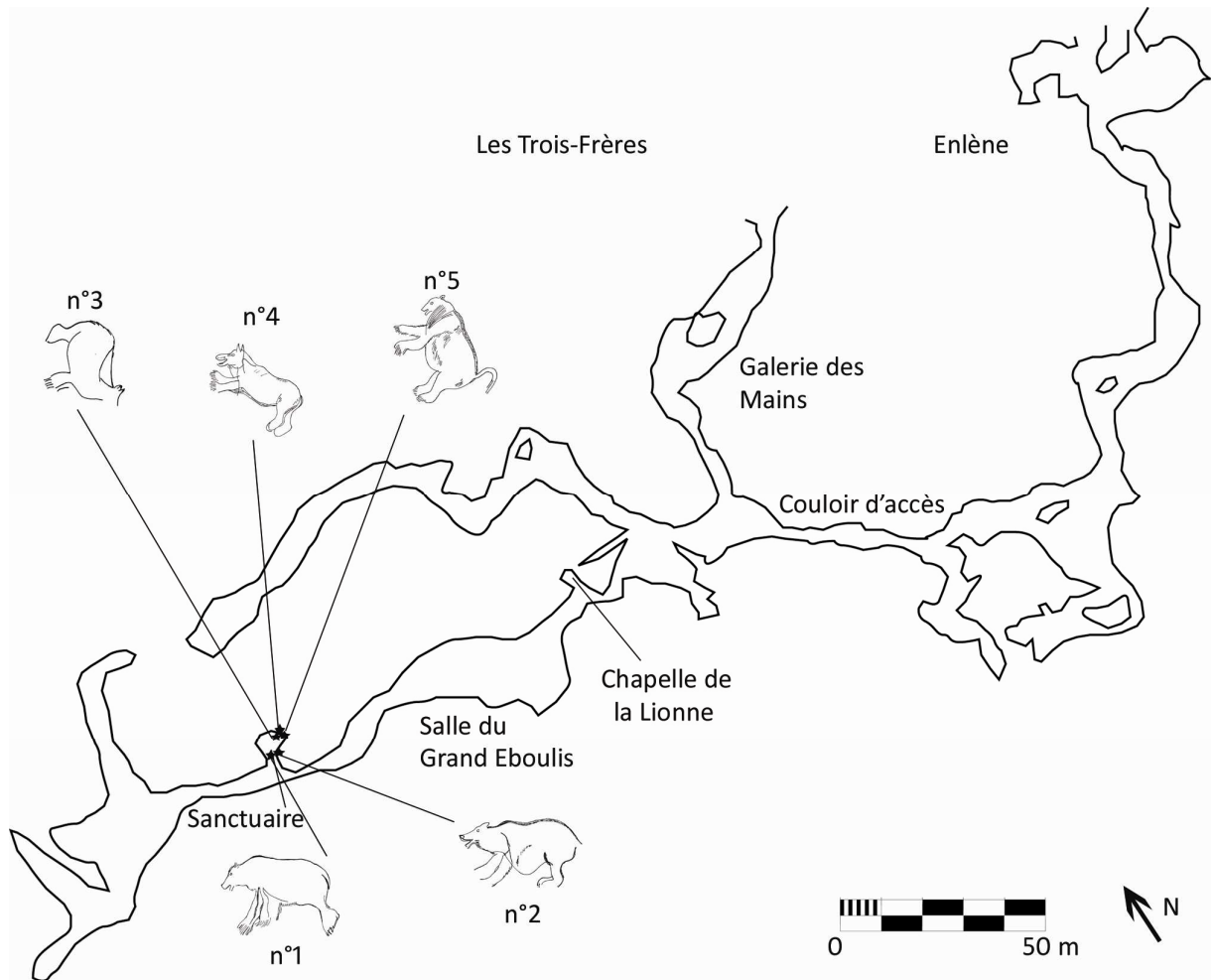
Données topographiques	
	Diverticule
	Paroi gauche
	N° littérature : 19 (Clot et Barragué 1993)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : dessin noir
	Dimensions de la figure : L : 50 cm x H : 40 cm
	Hauteur au sol archéologique : 150 cm
	Attribution : Magdalénien

Il s'agit d'une représentation complète et est tracée en noir. Le relief de la paroi participe en grande partie à la représentation. La tête et les membres sont figurés par des draperies rocheuses. Le relief figurant la tête semble avoir été raccourci à son extrémité pour le rendre plus conforme au modèle animal. La paroi apporte également du volume à la figure. L'animal est tourné à droite.

La tête est orientée vers le bas. Elle est trapézoïdale. Aucun détail anatomique n'y est signalé. La nuque est tracée en noir et elle rejoint une arête de la paroi qui délimite une partie du contour dorsal. Le rachis est légèrement convexe mais le garrot n'est pas individualisé. La croupe est massive et arrondie et une fine ligne ventrale est présente. La queue est tracée dans le dessin de la fesse. Elle est de petite taille, collée au corps et pointue. Le contour postérieur d'une patte arrière est noté en noir. Cette patte est complétée par le relief. Les membres antérieurs sont entièrement naturels.

L'oreille est la seule clé d'identification de l'ours qui soit absente. Cette représentation est donc bien un « ours sûr ». Elle est un bon exemple des intégrations du relief au sein des représentations.

Sur la gauche de l'animal, mais sur un panneau différent, est situé un grand cheval noir. Ces deux représentations sont isolées du reste du dispositif pariétal du site.



**Plan du réseau Les Trois-Frères – Enlène, d’après Collectif 1984**

- Trois-Frères (Montesquieu-Avantès, Ariège) : 5 figures

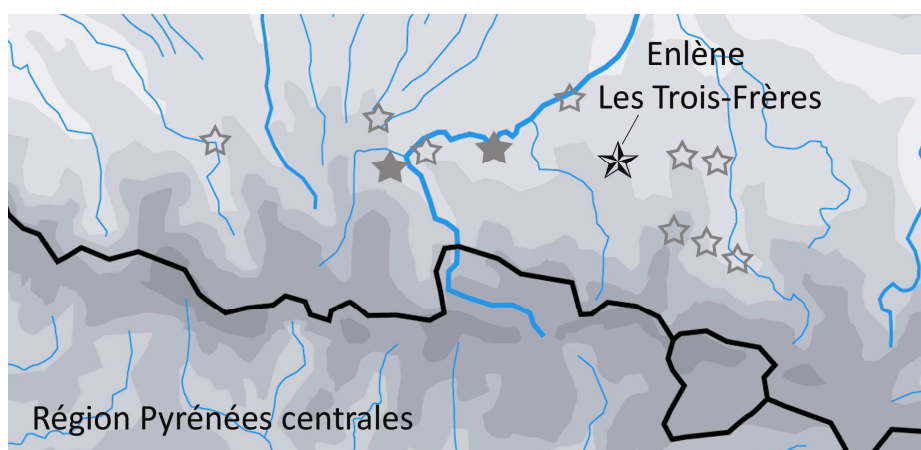
La grotte est située dans le réseau du Volp dans le prolongement d'Enlène. Elle mesure près de 500 m de long et possède plusieurs entrées.

Elle est découverte en 1914 par les trois fils du Comte H. Begouën. H. Breuil et lui en publient la monographie en 1958. De nouveaux travaux sont menés dans les années 1970 et 1980 par D. Vialou (1986) ainsi que R. Begouën et J. Clottes (1984).

Les sols sont parfaitement conservés et présentent de nombreuses traces de passage des paléolithiques : foyers, aménagements des sols (cuvettes). Des os plantés au sol ou fichés dans des fissures des parois sont aussi remarquables.

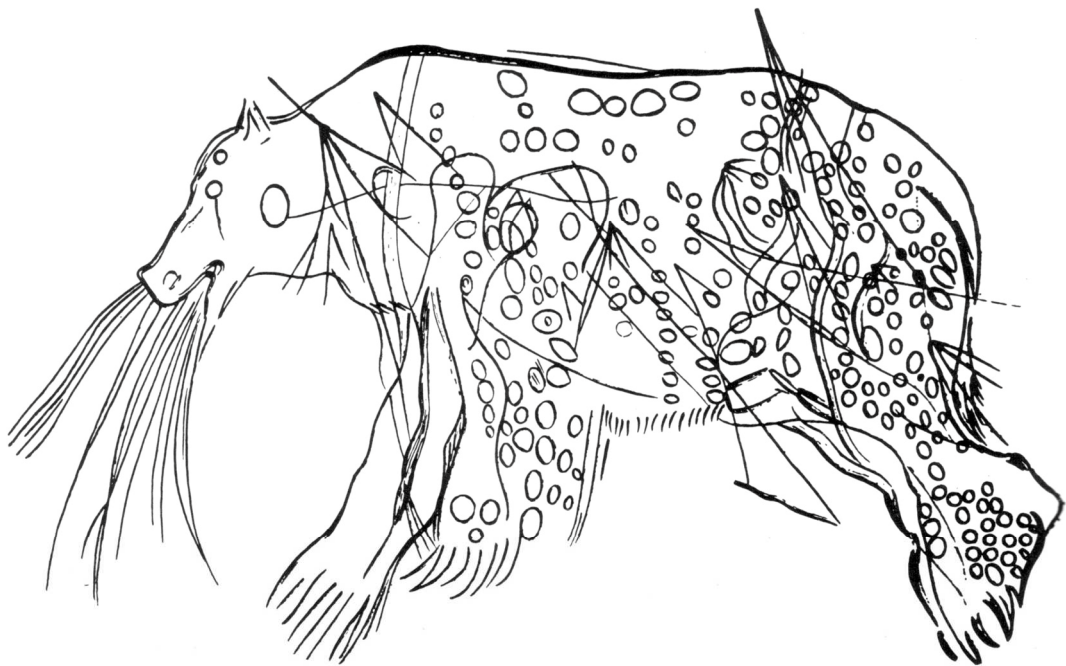
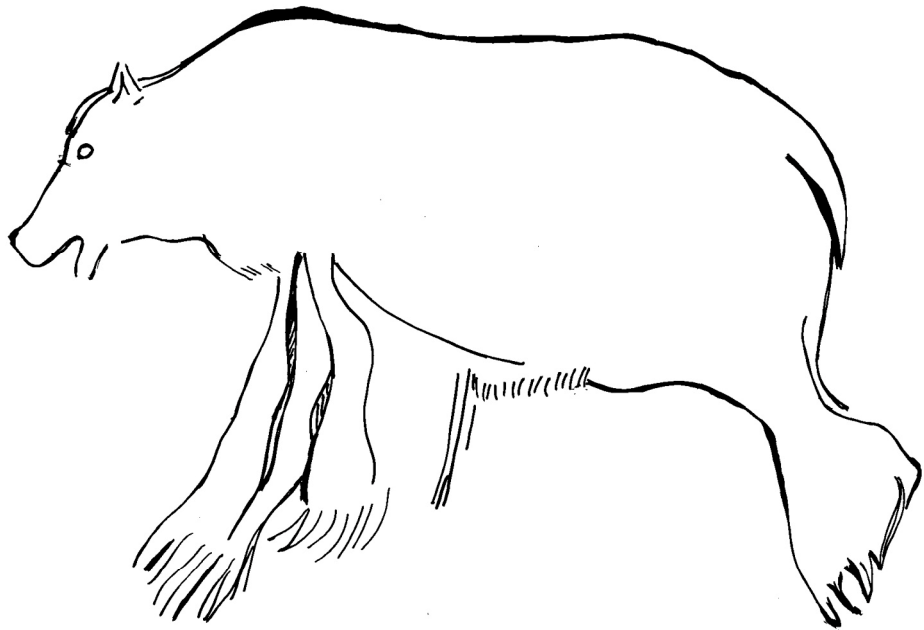
Des représentations peintes sont situées dans plusieurs galeries mais l'essentiel du décor est gravé et localisé dans le Sanctuaire. Il est dominé par le célèbre « Sorcier ». Au total, plus d'un millier d'entités graphiques a été identifiées dans cette zone. Toutes les représentations d'ours y sont situées.

La présence de signes claviformes permet d'inscrire l'essentiel du décor de la grotte dans le groupe des sites ornés du Magdalénien moyen des Pyrénées centrales. Toutefois certaines peintures placées dans des galeries annexes pourraient être plus anciennes.

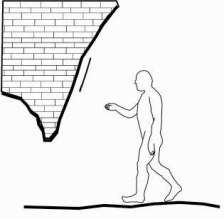
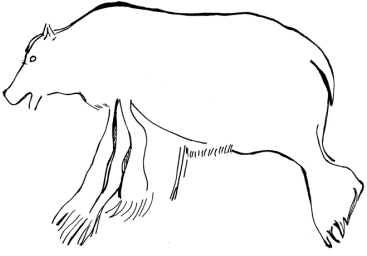




Trois-Frères n°1



relevés H. Breuil

Données topographiques	
	Salle « Sanctuaire »
	Panneau du 4 <sup>ème</sup> ensemble ou Panneau des ours Paroi gauche
	N° littérature : ours n°8 (Vialou 1986)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 40 cm x H : 20 cm environ
	Hauteur au sol archéologique : 150 cm environ
Attribution : Magdalénien	

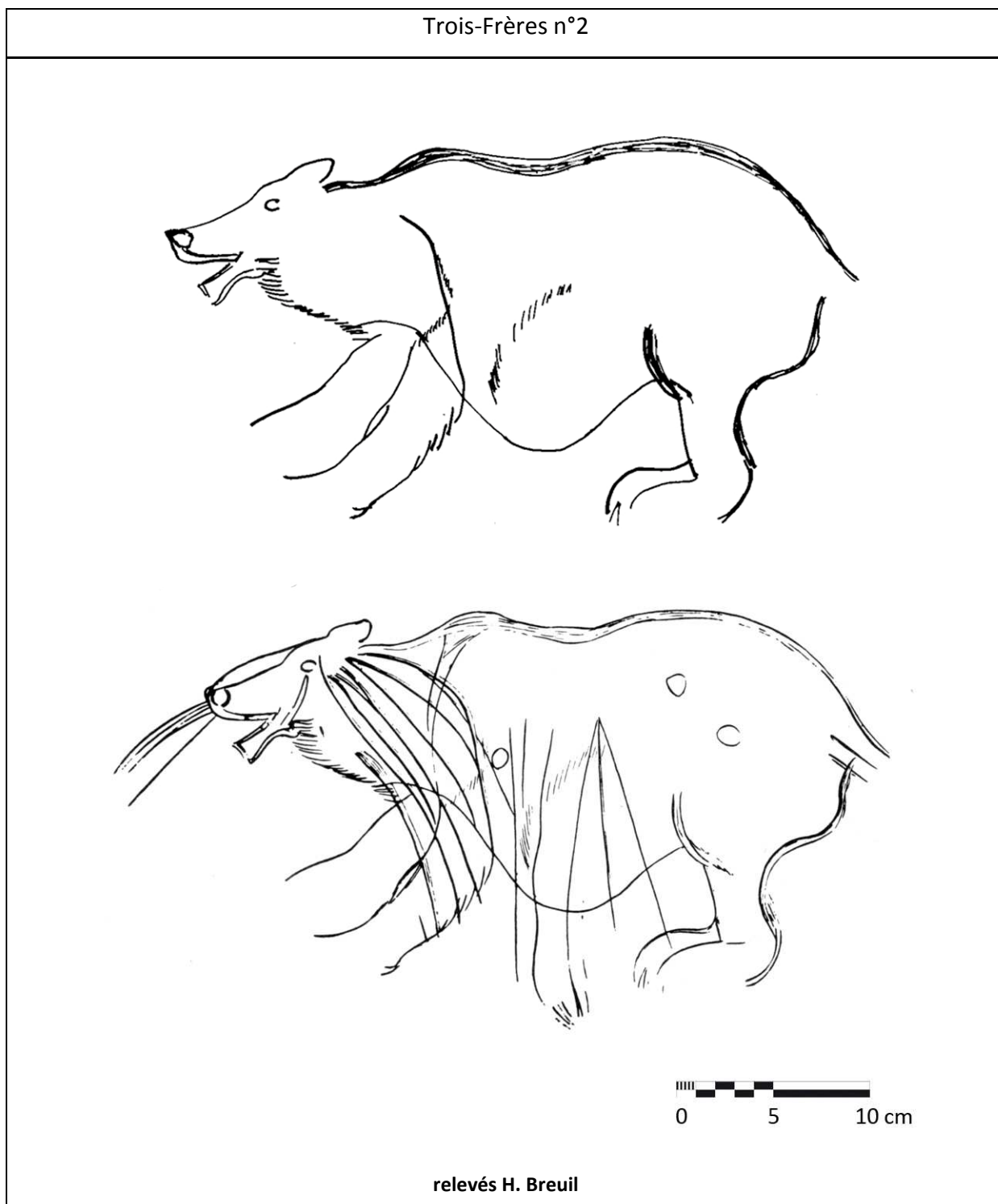
Il s'agit d'un animal complet gravé en profil gauche. Il est légèrement oblique par rapport au sol. Une soixantaine de cercles et des signes angulaires lui sont superposés.

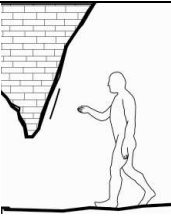
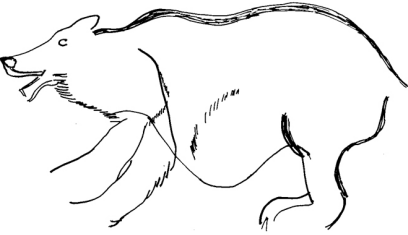
Le port de tête est bas. La tête est trapézoïdale. La ligne frontale est légèrement bombée. Le stop est discret. Le museau est en légère saillie anguleuse. Un naseau est indiqué. L'œil est également noté. Il est rond. La gueule est ouverte et des tracés courbes semblent s'en échapper. Il pourrait s'agir d'une représentation du « souffle » de l'animal, comme pour d'autres figures (Cf. § 3.3.d). Une oreille pointue est présente et la conque y est notée.

Le corps est massif. La bosse du garrot est bien indiquée, convexe. La croupe est arrondie. A l'avant, les deux membres sont tendus. Le plus en avant (le gauche) est disproportionné. Les contours des pattes sont composés de doubles lignes ondulées, non jointes. Ces tracés les rendent assez réalistes. Les membres sont complétés d'un « râteau » de griffes. On en compte près d'une dizaine pour chaque main. La ligne ventrale est tracée. Une série de stries de pelage lui est superposée. Un seul membre postérieur est noté. Le pied y est détaillé. Il présente des griffes qui sont moins caricaturales que pour les pattes avant. Enfin une queue pointue et assez longue est collée à la fesse. La fourrure est indiquée par ailleurs sur le corps, mais de manière plus discrète. L'oreille pointue n'est pas caractéristique des Ursidés vus de profil. Les autres clés d'identification sont néanmoins présentes. Il est donc possible de considérer cette représentation comme un « ours sûr ».

Les nombreux signes ronds superposés à l'animal sont généralement interprétés comme autant de stigmates de blessures. Les tracés angulaires pourraient être des représentations d'armes. G.-H.

Luquet (1939) le décrit comme « un ours vomissant son sang, couvert de flèches et de ronds qui peuvent être des cailloux, [qui] doit figurer un ours percé de flèches et lapidé » (p. 312).



Données topographiques	
	Salle « Sanctuaire »
	Panneau du 4 <sup>ème</sup> ensemble ou Panneau des ours Paroi gauche
	N° littérature : ours n°9 (Vialou 1986)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 35 cm x H : 15 cm environ
	Hauteur au sol archéologique : 120 cm environ
Attribution : Magdalénien	

La représentation n°2 est située sous la représentation précédente. Elle lui est assez similaire. Elle est également tournée vers la gauche. Elle est gravée finement et quelques traces de raclages sont visibles le long de la ligne dorsale.

La figure présente une tête portée à l'horizontale. Elle est assez fine et trapézoïdale. Le stop est à peine noté et le front légèrement bombé. L'oreille est placée en arrière du crâne. Elle est en demi-ovale et est placée presque à l'horizontale. La tête est complétée d'un œil en amande et d'un mufler marqué.

Un tracé en faisceau devant le museau pourrait à nouveau évoquer le « souffle » de l'animal.

Le corps est massif. Le ventre est très convexe. La ligne dorsale est sinueuse. Le garrot est relativement peu marqué. La croupe est par contre bien lisible. Elle est interrompue par le départ de la queue. Celle-ci est assez allongée et orientée vers l'arrière.

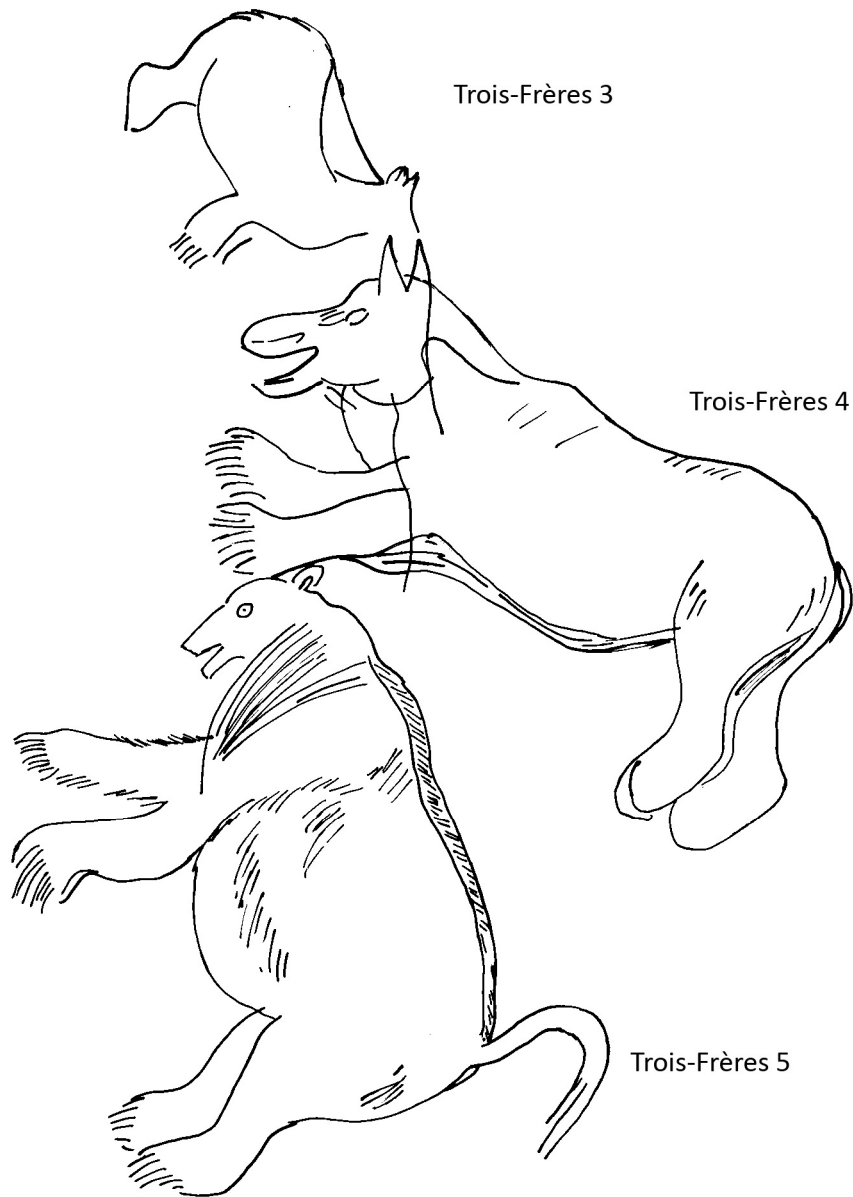
Les membres antérieurs sont ouverts à leur extrémité. Ils sont légèrement fléchis vers l'avant.

L'unique membre postérieur est terminé par un gros pied.

Le pelage est indiqué par des stries fines et courbes le long de la ligne du poitrail, sur le flanc et sur une des pattes antérieures. Il s'agit d'un « ours sûr ».

Plusieurs tracés angulaires et ronds sont superposés à la représentation. Ils peuvent évoquer, comme pour la représentation n°1, des blessures et des armes.

Trois-Frères n°3 à 5



Disposition relative sur le panneau, croquis d'après H. Breuil

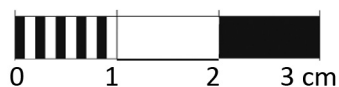
Ces trois représentations sont situées dans une zone peu accessible du « Sanctuaire ». Elles sont disposées sur une surface oblique, à proximité du « cheval aux claviformes ».

Elles sont toutes assimilables à l'ours mais possèdent des caractéristiques originales. Deux figures (n°4 et n°5) nous paraissent être des représentations composites. La troisième (n°3) est acéphale.

R. Begouën et H. Breuil se sont intéressés à ces figures qui leur semblaient « déguisées » :

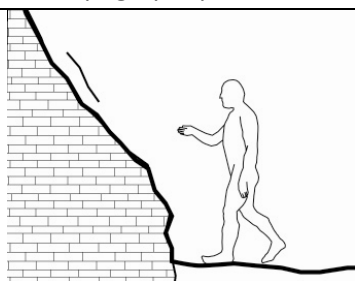
« Il y a là une déformation voulue de l'animal, une sorte de déguisement provenant peut-être de quelque interdiction d'ordre religieux. On connaît un certain nombre de ces tabous chez des peuplades primitives actuelles. Peut-être la tribu qui fréquentait la caverne des Trois-Frères à l'époque magdalénienne, par crainte d'irriter l'esprit ours, en l'évoquant par une image trop fidèle, représentait-elle cet animal en le déguisant, tantôt en mouchetant sa fourrure comme cela d'une panthère [les cercles sur Trois-Frères n°1], tantôt par l'adjonction d'une queue de bison en bataille ou d'un masque de loup grognant ». (Begouën et Breuil 1928)

Trois-Frères n°3



Croquis d'après H. Breuil

Données topographiques



Salle « Sanctuaire »

Panneau du 13<sup>ème</sup> ensemble

N° littérature : ours n°7 (Vialou 1986)

Figure et support



Figure incomplète : acéphale

Ours sûr

Support : paroi

Technique : gravure

Dimension de la figure : L : 5 cm environ

Hauteur au sol archéologique : 180 cm environ

Attribution : Magdalénien

La représentation n°3 est la plus petite de l'ensemble formé par les ours n°3 à 5. Elle est orientée vers le bas. Sa tête est manquante mais on lit néanmoins deux oreilles. L'une est ovale et l'autre pointue. La conque est indiquée sur la première. Les oreilles sont placées en file au niveau de la nuque.

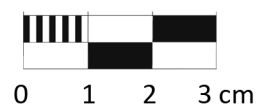
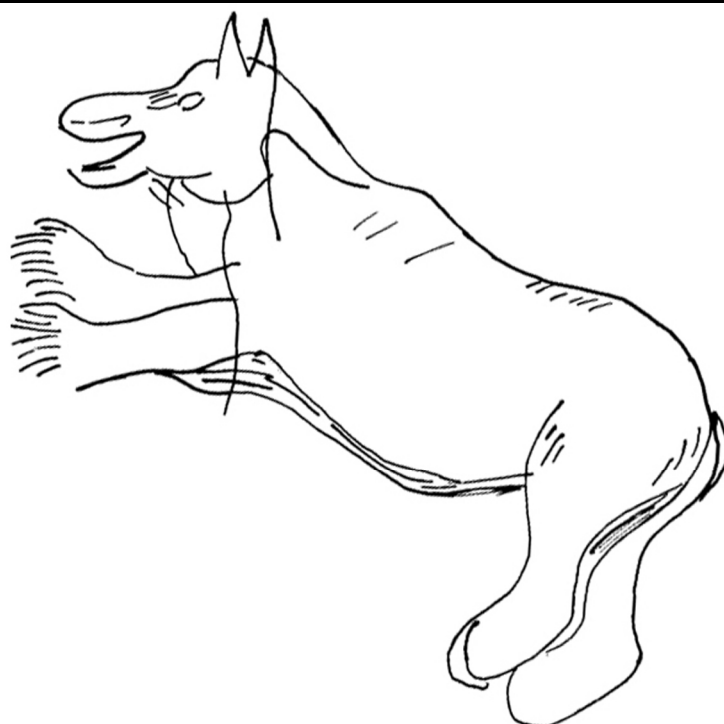
La ligne dorsale est rectiligne, sans garrot. Un deuxième tracé présente cette ligne comme très concave. La ligne du poitrail marque une forte cambrure qui est due à la position du massif céphalique, en extension vers le haut.

Les deux membres antérieurs sont présents. Au premier plan, la patte gauche est en colonne. Elle est ouverte et complétée de cinq griffes. Le second membre est noté par un unique tracé vers l'avant. La ligne ventrale est arrondie. Elle coupe la patte arrière. Celle-ci est terminée par un pied arrondi. La croupe est également convexe. Le pelage y est discrètement noté.

Le corps est rond et massif. Associé aux oreilles, il permet de déterminer la figure comme « ours sûr ».

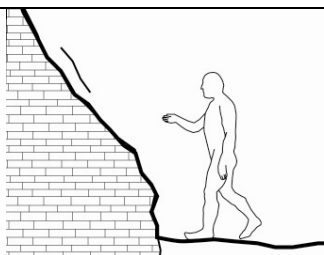


Trois-Frères n°4



Relevé H. Breuil

Données topographiques



Salle « Sanctuaire »

Panneau du 13<sup>ème</sup> ensemble

N° littérature : ours n°8 (Vialou 1986)

Figure et support

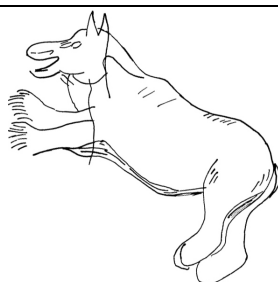


Figure complète

Figure composite Canidé - Ours

Support : paroi

Technique : gravure

Dimensions de la figure : L : 12 cm environ

Hauteur au sol archéologique : 1,8 m environ

Attribution : Magdalénien

Situé sous le précédent, la représentation n°4 est orientée en profil gauche et disposée obliquement par rapport au sol. Elle est complète.

La tête est placée à l'horizontale. Elle est très allongée surtout dans sa partie antérieure. La gueule est ouverte. Les lèvres sont épaisses. L'œil est en amande. Il est assez gros et placé au niveau du stop. Celui-ci est particulièrement marqué. Le front est très bombé. Deux oreilles pointues complètent la tête. L'ensemble évoque une tête de Canidé (loup ?).

Le reste du corps est plus conforme au modèle ursin. Le tronc est massif. Le garrot est noté bien que discret. L'ensellure est présente. La croupe est arrondie. Les deux membres antérieurs sont tendus vers l'avant. Ils sont épais, en colonne. Au second plan, le membre droit est en partie occulté. Les deux pattes sont complétées par une importante série de griffes curvilignes. Il y en a près de dix à chaque main.

La ligne ventrale est légèrement bombée. Elle est soulignée par un raclage. Elle s'interrompt au niveau des membres postérieurs. La patte de gauche, au premier plan, possède une cuisse arrondie. Elle est tout à fait réaliste. Elle est terminée par un pied arrondi sans griffe. L'autre membre, bien qu'en partie occulté, lui est analogue. Quelques stries le long de la ligne dorsale, au niveau lombaire, pourraient indiquer le pelage.

La position des membres antérieurs est assez dynamique. On peut envisager une attitude de saut.

L'opposition entre la tête et le reste du corps permet d'envisager la représentation d'un animal composite Canidé - Ours.

Trois-Frères n°5

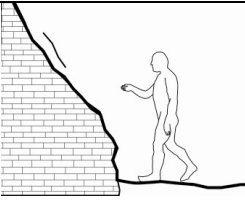



0 1 2 3 cm

Relevé H. Breuil



Cliché R. Begouën

Données topographiques	
	Salle « Sanctuaire »
	Panneau du 13 <sup>ème</sup> ensemble
	N° littérature : ours n°9 (Vialou 1986)
Figure et support	
	Figure complète
	Figure composite ours - bison
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 10 cm environ
	Hauteur au sol archéologique : 170 cm environ
Attribution : Magdalénien	

La représentation n°5 est également complète. Elle est disposée à gauche et orientée verticalement. L'animal n'est toutefois pas debout sur ses membres postérieurs.

La tête est portée basse. Elle est petite par rapport à la taille du corps. De forme trapézoïdale, elle présente un front bombé et un stop marqué. Le museau est fin.

Il n'y a aucun détail suggérant le museau. La gueule est ouverte. L'œil est présent. Il est ovale et la pupille est notée. Une oreille en demi-ovale interrompt la ligne de la nuque. La conque y est indiquée.

La ligne dorsale est très sinueuse. Elle possède trois convexités, au niveau de la nuque, du garrot et des lombes. Elle est doublée d'un deuxième tracé gravé. Des stries remplissent l'interstice entre ces deux traits.

Le poitrail est massif et convexe. Il est couvert de grands tracés courbes qui pourraient évoquer le collier. Les pattes avant sont réalistes. La patte de droite est constituée par des séries de stries courtes indiquant du pelage. L'autre membre est fléchi. Les deux pattes sont terminées par des griffes en « râteau », comme sur les figures n°1 et n°4. A nouveau, une dizaine de griffes est indiquée à chaque main. La ligne de ventre est convexe. Elle est également soulignée par du pelage. Les deux membres postérieurs ont été dessinés de manière réaliste. Amincis à la cheville, ils sont eux aussi terminés par des griffes surnuméraires.

La croupe de l'animal est prolongée par une queue en « bras de pompe » caractéristique du bison.

Comme pour Trois-Frères n°4 nous sommes dans une configuration d'animal composite.



**Plan de la grotte Chauvet, d'après Clottes, *dir.* 2001**

## France

### Vallée du Rhône

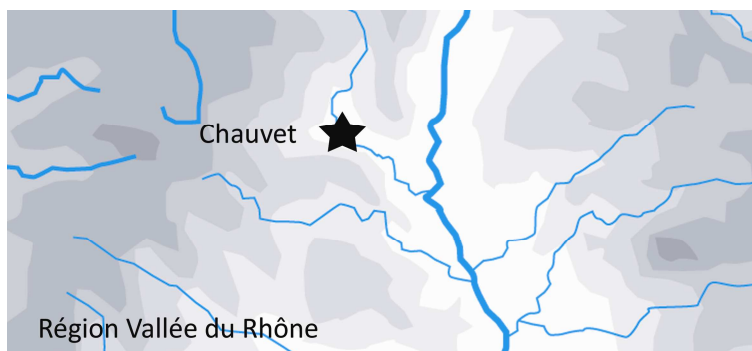
- Chauvet (Vallon-Pont-D'arc, Ardèche) : 16 figures

La grotte s'ouvre dans le cirque d'Estre, au-dessus d'un ancien méandre de l'Ardèche et à quelques centaines de mètres du Pont-d'Arc. Celui-ci n'est pas visible depuis l'entrée de la grotte. La grotte mesure près de 500 mètres de développement total. Le site est parfaitement préservé car il a été colmaté naturellement par un éboulis.

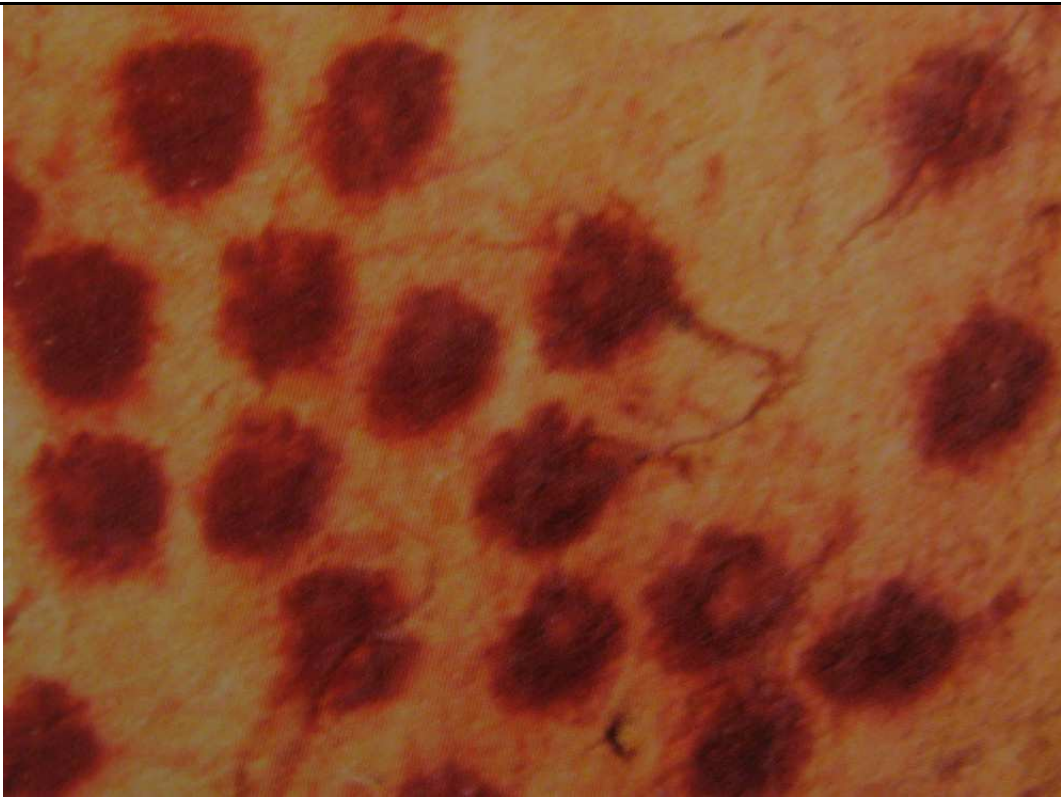
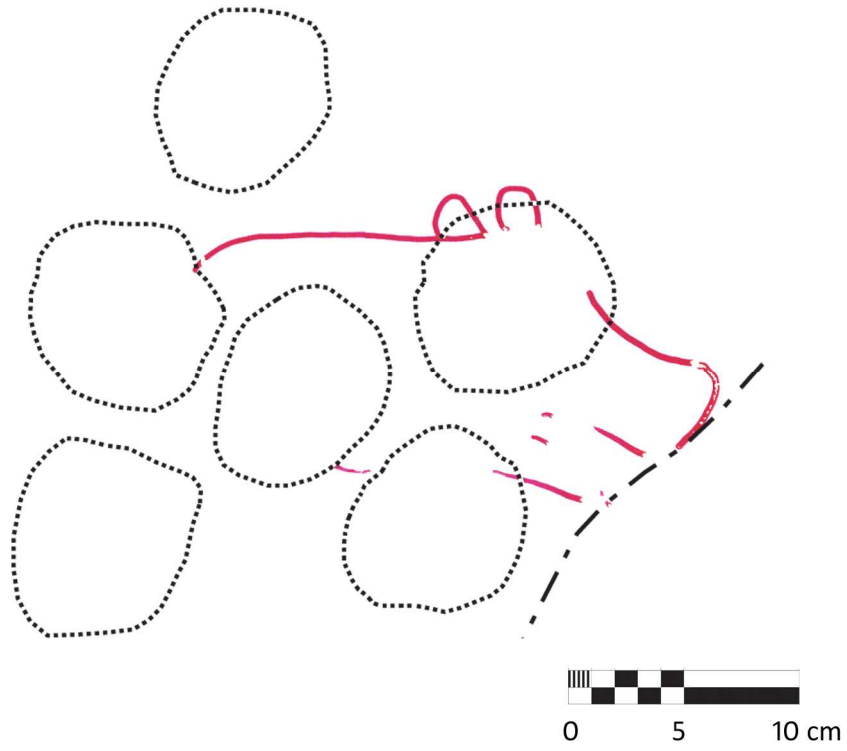
Le réseau a été découvert en 1994 par trois spéléologues (J.-M. Chauvet, E. Brunel-Deschamps et C. Hillaire). L'étude du site est actuellement en cours. Les datations directes obtenues font état d'une réalisation des dessins noirs entre 32000 et 30000 ans B.P. (Gif). Un second passage humain aurait eu lieu au Gravettien, autour de 26 000 ans B.P.

Le dispositif pariétal est organisé en deux grandes parties. Elles sont séparées topographiquement par un resserrement de la galerie principale, baptisé « Galerie du Cierge ». Dans la première partie, on trouve essentiellement des dessins au trait rouge. 12 représentations d'ours (sur 16) y sont localisées. Dans la seconde partie de la grotte les figures sont réalisées soit au trait noir, soit par des raclages de la surface des parois.

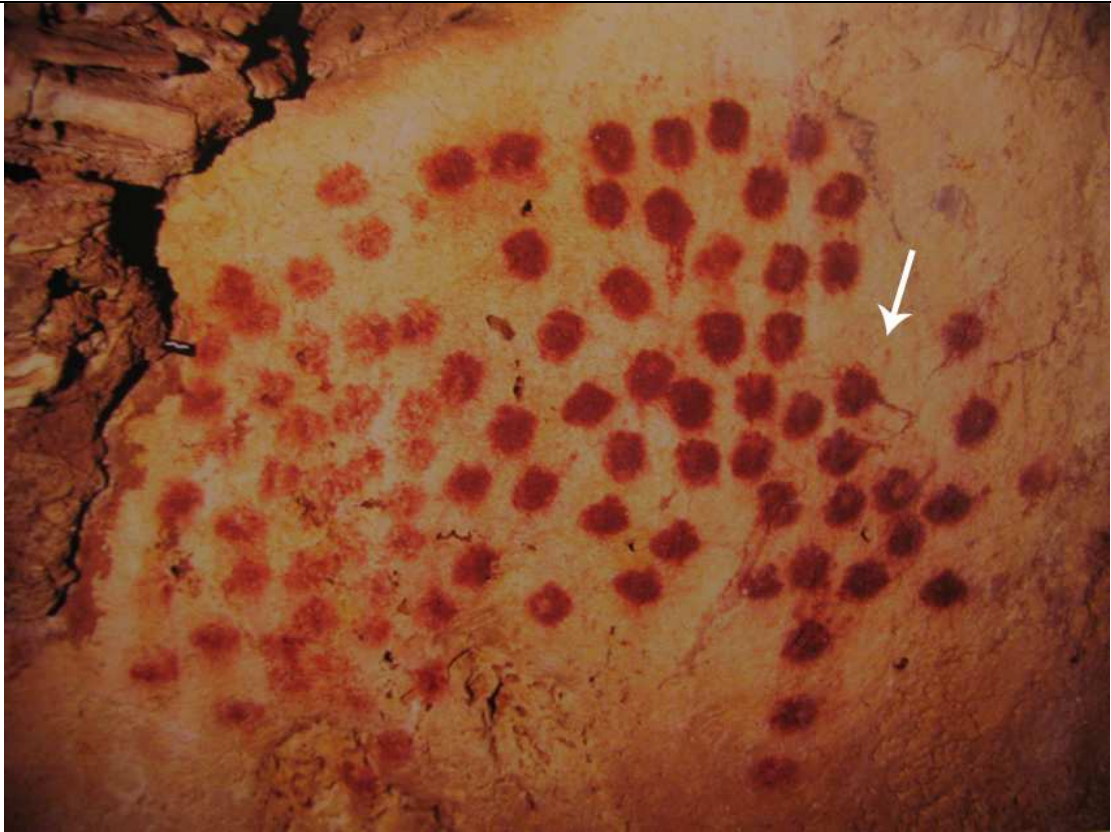
Il existe des différences stylistiques intéressantes entre ces deux grands ensembles. Les représentations rouges sont par contre très homogènes. Nous verrons que c'est particulièrement le cas des ours.



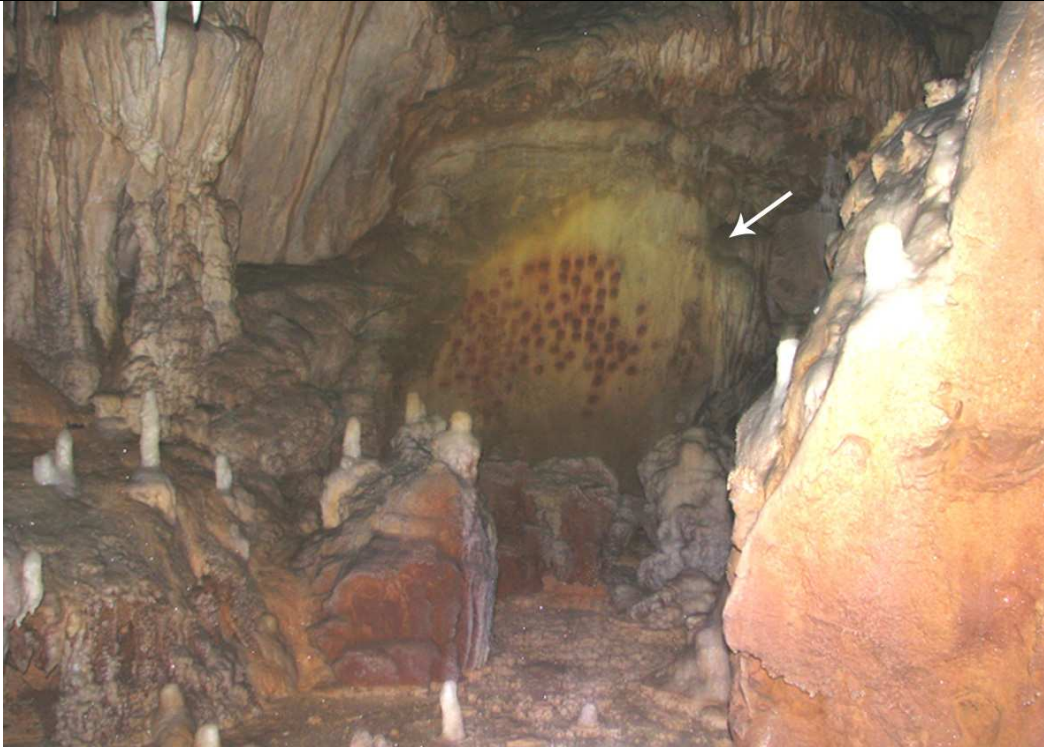
Chauvet n°1



Cliché J. Clottes

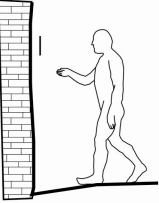



Cliché J. Clottes



Cliché N. Aujoulat



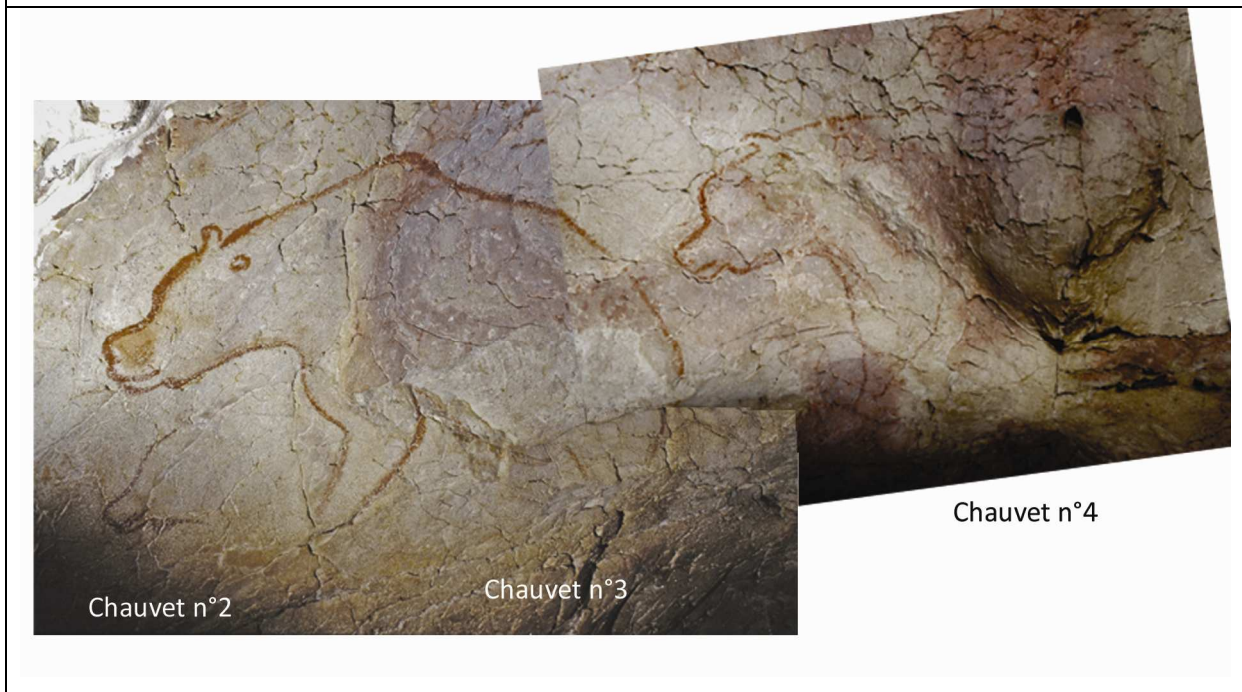
Données topographiques	
	Salle Brunel
	Panneau « de l'Animal ponctué »
	N° inventaire 278 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : dessin rouge
	Dimensions de la figure : L : 23 cm x H : 15 cm
	Hauteur au sol archéologique : 146 cm
Attribution : Aurignacien	

La figure n°1 est limitée à une tête disposée en profil droit. Elle est située sur une paroi isolée mais visible de loin. A la tête est superposée une vaste plage de ponctuations dont l'allure générale suggère un animal (boviné ?). Ces ponctuations ont été réalisées avec la paume de la main. La représentation a été dessinée au trait rouge. Les fissures naturelles du support ont été utilisées pour indiquer l'extrémité du museau de l'animal.

La tête est de forme trapézoïdale. Elle est recouverte d'une large ponctuation qui masque d'éventuels détails anatomiques. On lit par contre le museau en très légère saillie. La gueule est marquée par un trait fin. Les deux oreilles sont visibles. Elles sont arrondies et placées à la file. La ligne nucale se poursuit légèrement vers l'arrière.

La forme de la tête et des oreilles permettent de déterminer cette figure comme « ours sûr ».

### Chauvet n°2 à n°4



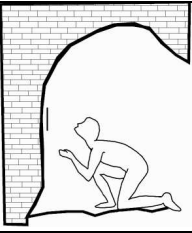

Les représentations n°2 à n°4 de la grotte sont situées dans un petit diverticule d'accès assez difficile. L'entrée se trouve dans la Salle Brunel, derrière des massifs concrétionnés. Le fond de ce diverticule forme une rotonde sur laquelle sont réparties les trois représentations. Elles sont stylistiquement et technologiquement proches.

Elles pourraient évoquer une cellule familiale. Nous reviendrons sur ce point dans notre synthèse générale (§ 3.3)

Chauvet n°2



Cliché N. Aujoulat

Données topographiques	
	Salle Brunel – « diverticule des ours »
	Panneau du fond
	N° inventaire 601 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : dessin rouge
	Dimensions figure : L : 42 cm x H : 27 cm
	Hauteur au sol archéologique : 85 cm
Attribution : Aurignacien	

La figure n°2 est limitée à la tête et tournée à gauche.

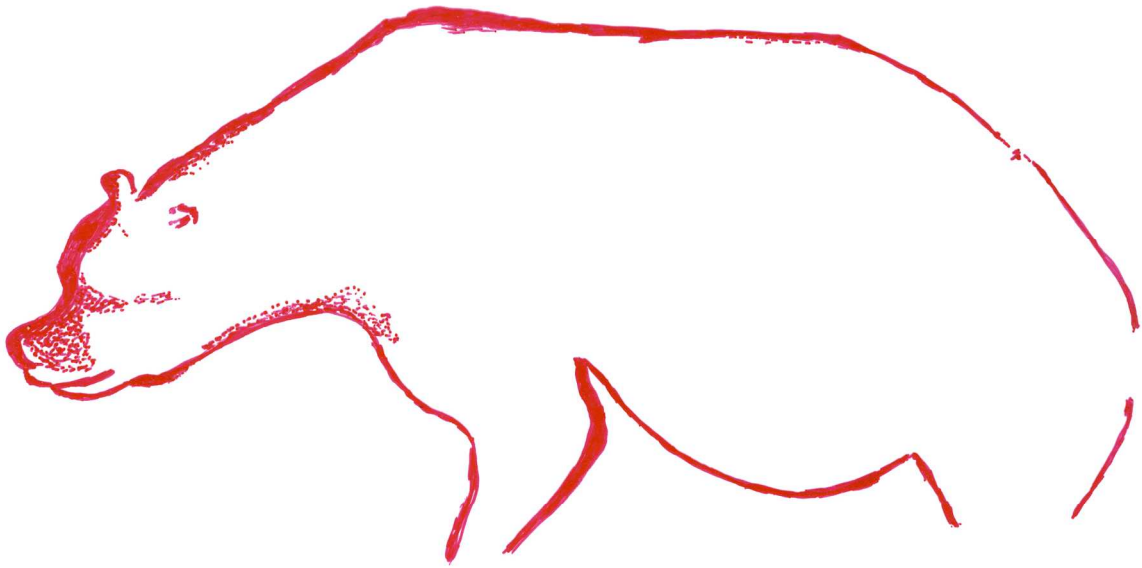
La tête est en forme de trapèze. Le stop est noté et le front est bombé. Une oreille est placée sur la ligne de la nuque. Elle est en demi-ovale. Le museau est suggéré par une saillie arrondie de la ligne du museau. La gueule est indiquée par un double trait suggérant la commissure des lèvres. La lèvre inférieure est bien individualisée.

La forme de la tête et de l'oreille correspond parfaitement à un « ours sûr ».

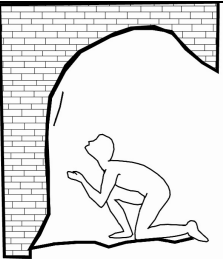
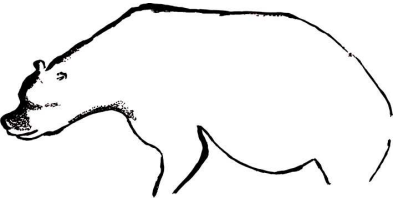
L'ensemble est dessiné en rouge au trait fin. Certains tracés sont toutefois assez épais notamment au niveau du museau et de la gueule. Sous la gorge, une zone ocrée pourrait correspondre à un essuyage volontaire ou accidentel du trait.

Enfin, ce qui semble être une légère erreur de tracé est visible sur le front. Le contour de celui-ci a été repris après une amorce trop convexe.

Chauvet n°3



Cliché N. Aujoulat

Données topographiques	
	Salle Brunel – « diverticule des ours »
	Panneau du fond
	N° inventaire 602 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : dessin (et estompe) rouge
	Dimensions de la figure : L : 120 cm x H : 75 cm
	Hauteur au sol archéologique : 85 cm
	Attribution : Aurignacien

La représentation n°3 est complète et également tournée à gauche. Elle se situe au centre du dispositif et se voit dès l'entrée de la zone. La figure a été dessinée en contour par un trait épais (de 1 à 3 cm environ) qui est complété par une estompe sur le museau, la joue et le long de la ligne de gorge.

La tête est portée basse. Elle forme un double trapèze. Elle est détaillée de deux petites oreilles notées en perspective. Le museau est très réaliste. La narine est soulignée par un court tracé et le mufler est en saillie. La gueule est fermée par un trait courbe. La lèvre inférieure est en léger retrait. La ligne frontale est très bombée et le stop est présent.

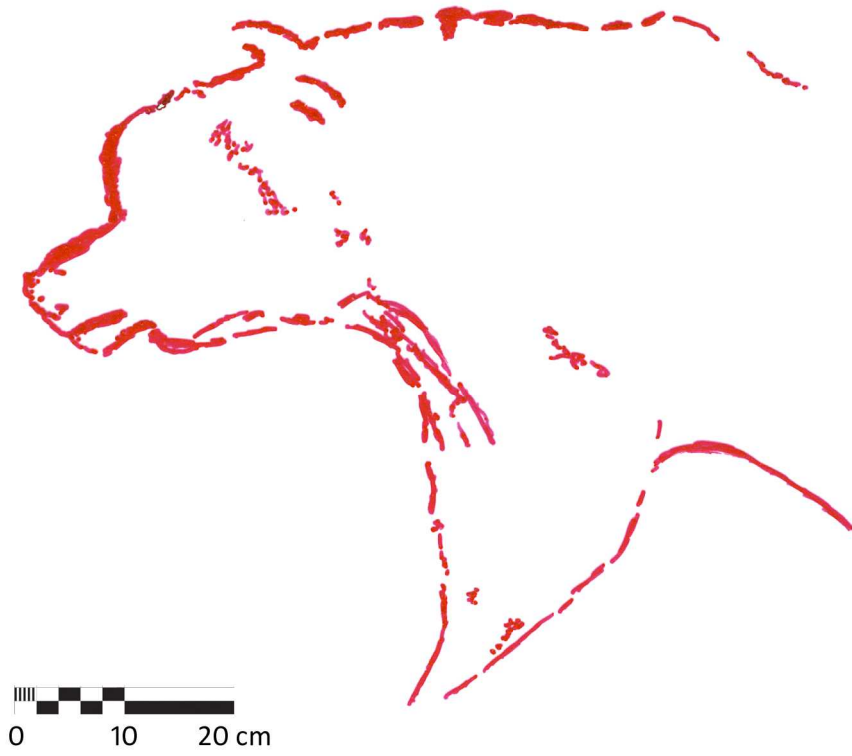
Le corps est massif et très rond. La ligne dorsale est convexe. Le garrot y est indiqué mais il n'est pas particulièrement saillant. L'ensellure n'est pas présente. La croupe est arrondie.

La paroi offre des reliefs de volume. Deux reliefs saillants mettent en valeur la zone de l'épaule et du garrot d'une part et la ligne de ventre d'autre part. Celle-ci a d'ailleurs été tracée sur un autre plan, sous le relief.

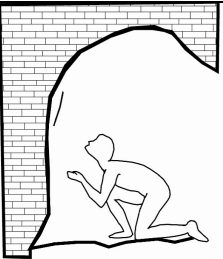

Le flanc s'inscrit dans un creux important de la paroi. La patte avant est fléchée et réaliste. Son extrémité n'est pas tracée. La patte arrière est limitée à la cuisse. Elle est en forme de pointe.

Il s'agit d'un « ours sûr ».

Chauvet n°4



Cliché N. Aujoulat

Données topographiques	
	Salle Brunel – « diverticule des ours »
	Panneau du fond
	N° inventaire 600 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : dessin rouge
	Dimensions figure : L : 80 cm x H : 75 cm
	Hauteur au sol archéologique : 115 cm
Attribution : Aurignacien	

La représentation n°4 est orientée à gauche comme les deux précédentes. Le dessin au trait rouge est épais surtout le long des lignes fronto-nasale et mandibulaire de l'animal.

La tête est placée à l'horizontale. Elle présente un frontal qui forme un angle droit avec la ligne nasale. Le stop est donc particulièrement marqué. Le museau est plutôt fin. Les deux oreilles sont indiquées en perspective. Elles sont pointues. L'œil est absent. Les narines sont indiquées par un petit tracé courbe et la gueule est dessinée fermée.

La patte avant est légèrement fléchie. Elle est en pointe et ouverte à son extrémité. Le départ de la ligne ventrale est indiqué sur le bord d'une vaste concavité de la paroi. Ce relief pourrait suggérer en creux les volumes du corps de l'animal.

De nombreux tracés fins soulignent la courbure entre la gorge et le poitrail. Il pourrait s'agir de reprises de tracés.

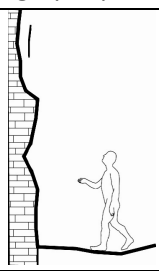
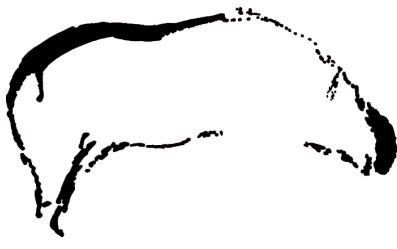
Cet animal très massif est un « ours sûr » malgré des oreilles peu caractéristiques.



Chauvet n°5



Cliché N. Aujoulat – contrastes accentués

Données topographiques	
	Salle : Galerie du Cactus
	Paroi droite
	N° inventaire 127 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure incomplète : complète
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : dessin rouge
	Dimensions de la figure : L : 35 cm x H : 20 cm
	Hauteur au sol archéologique : environ 4 m
	Attribution : Aurignacien

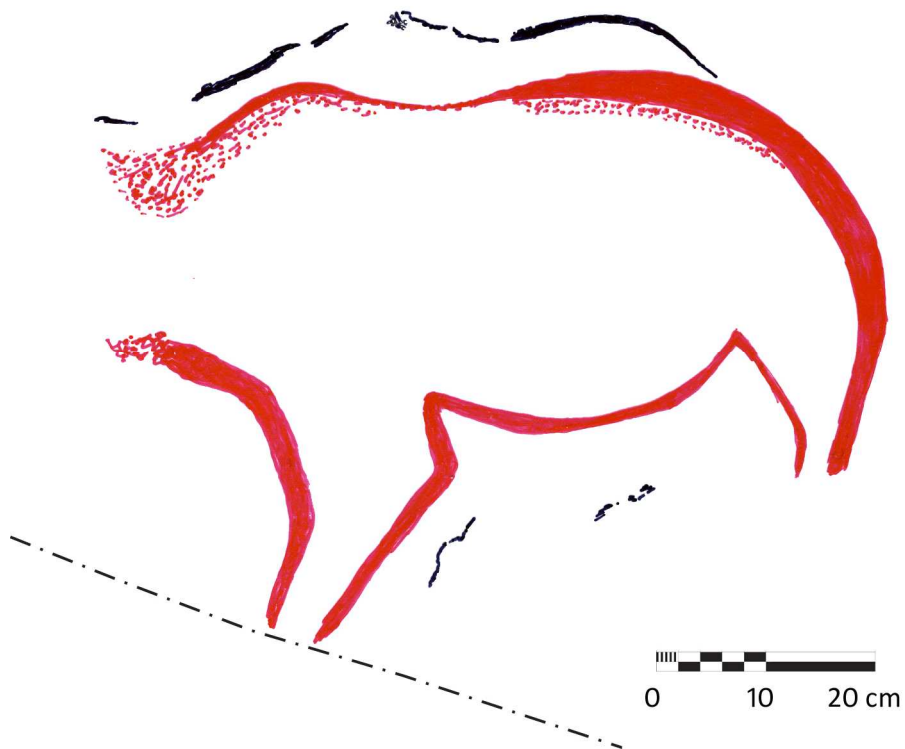
La représentation n°5 est localisée à l'entrée de la Galerie du Cactus et tournée vers la droite. Elle est située très en hauteur, à environ 4 mètres du sol. Elle a été réalisée au trait rouge épais. Une zone est très altérée et érodée par une circulation d'air. Elle se situe le long d'un relief qui marque l'épaule. Cette mauvaise conservation masque totalement une éventuelle patte avant.

La figure est simple, sans détail lisible. La tête est penchée. Elle est assez effacée. On reconnaît bien cependant l'extrémité du museau, arrondi.

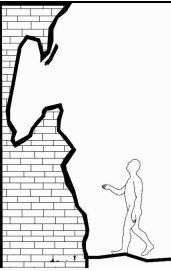
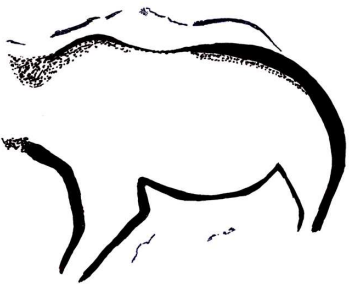
La ligne dorsale possède un fort garrot et une en selle creusée. La croupe est arrondie. Un membre arrière est en pointe. Il est fermé. La ligne ventrale est tracée très finement.

La rondeur de cette figure, notamment au niveau de l'arrière-train, nous a conduits à la considérer comme un « ours possible ».

Chauvet n°6



Cliché N. Aujoulat

Données topographiques	
	Salle : Galerie du Cactus
	Paroi gauche
	N° inventaire 132 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure incomplète : acéphale
	Ours sûr
	Support : retombée de voûte
	Technique : dessins rouge et noir
	Dimensions de la figure : L : 70 cm x H : 40 cm
	Hauteur au sol archéologique : 4 m environ
	Attribution : Aurignacien

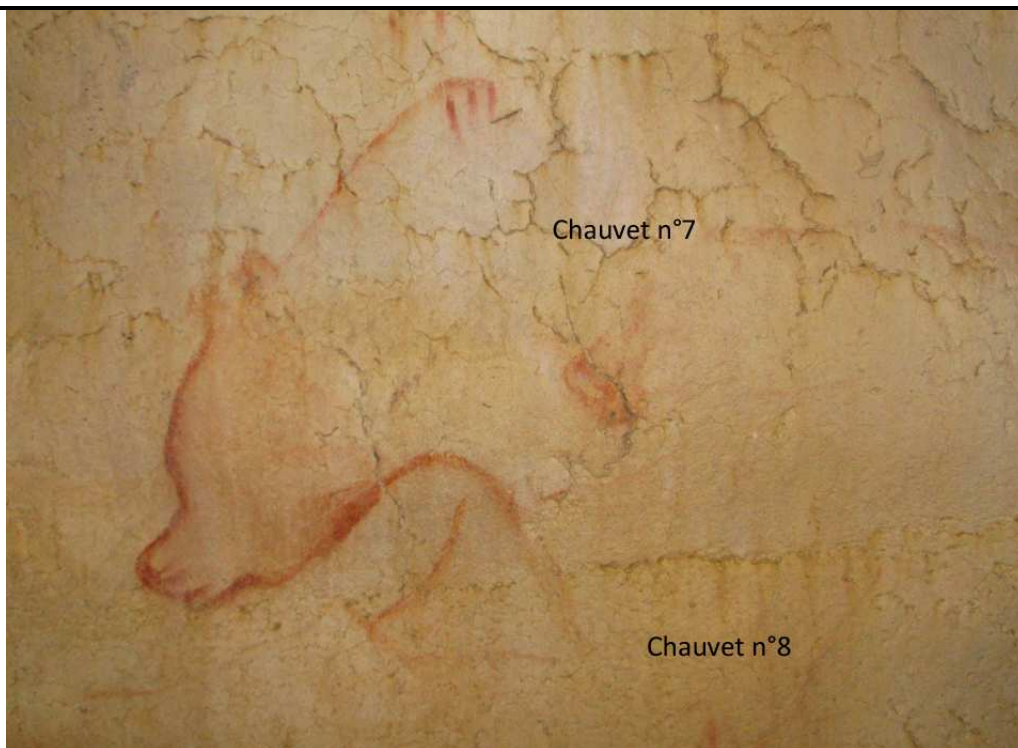
La figure n°6 est située presque en face de la précédente. On la voit en quittant la galerie du Cactus. Elle est également placée à près de 4 m de hauteur. On remarque deux tracés, l'un, discret, est noir alors que le principal est rouge.

L'animal est acéphale. La zone gauche du pendant de voûte sur laquelle il est réalisé est altérée. La tête de l'animal est peut-être masquée par la calcite.

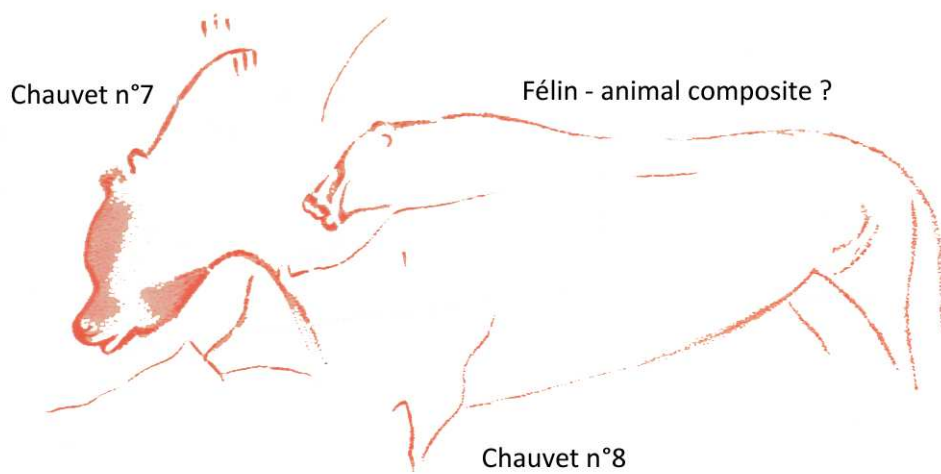
Le corps est massif. Le garrot est saillant et arrondi. La croupe est convexe. Elle est mise en valeur par un tracé très épais. Le ventre est également convexe. Un membre à l'avant et à l'arrière sont figurés. Ils sont tous deux traités en pointe. On note une flexion sur la patte avant qui la rend plus réaliste. Le membre postérieur est très court et n'est pas fermé. Le membre antérieur rejoint la limite inférieure du pendant. Il lui sert donc de cadrage inférieur.

La massivité et la rondeur de la représentation nous permettent de la considérer comme « ours sûr ». Les tracés noirs suivent la ligne dorsale ainsi que les contours inférieurs de l'ours. Ils peuvent être destinés à renforcer visuellement la représentation. Ils pourraient aussi être des traces d'un autre animal, presque entièrement effacé.

Chauvet n°7 et n°8



Cliché N. Aujoulat



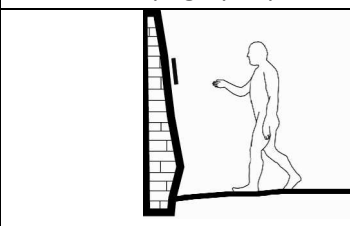
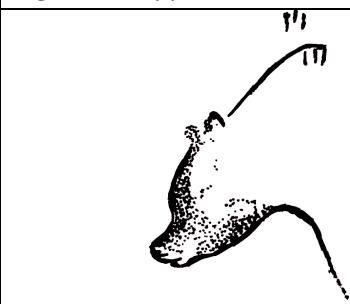
Relevé C. Fritz et G. Tosello

Les représentations n°7 et n°8 sont situées en paroi gauche de la Galerie du Cactus. L'avant-train n°7 est bien reconnaissable. La figure n°8 est plus effacée. Elle semble avoir été réalisée avant la représentation n°7. Un félin est placé au-dessus d'elle. Selon C. Fritz et G. Tosello (*in Clottes, dir.*, 2001), les deux figures partagent le même arrière-train. Il pourrait donc s'agir d'une représentation composite.

Chauvet n°7



Cliché N. Aujoulat

Données topographiques	
	Galerie du Cactus
	Panneau de l'ours – paroi gauche
	N° inventaire 136 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : dessin (et estompe) rouge
	Dimensions de la figure : L : 50 cm x H : 80 cm
	Hauteur au sol archéologique : 140 cm
	Attribution : Aurignacien

La représentation n°7 est située en paroi gauche. Elle est limitée à l'avant-train. La figure a été réalisée au trait rouge vif. La tête a été complétée par une estompe de la même couleur. Cette estompe est aujourd'hui en grande partie effacée.

Le port de tête est bas. Elle forme un double trapèze. Le stop est bien marqué et le front bombé. Les deux oreilles sont bien indiquées. Elles sont arrondies et placées en file sur la ligne nucale. Le mufler est suggéré par une convexité à l'extrémité du museau. Les narines sont indiquées par deux tracés courts. Un troisième tracé marque la gueule. La mandibule possède le léger décrochage caractéristique des ours.

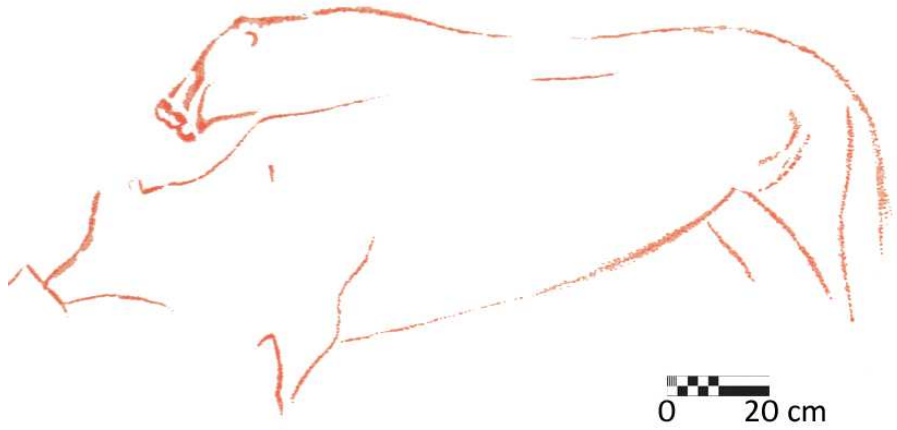
Le garrot est puissant. Seule la moitié antérieure de la bosse a été représentée. Elle est arrondie.

Cet avant-train est celui d'un « ours sûr ».

Sous la bosse du garrot et immédiatement au-dessus d'elle se trouvent des motifs linéaires. Ils sont composés de trois traits verticaux parallèles. Ce signe est présent par ailleurs, par groupes de 2 ou 3 traits, dans la galerie.



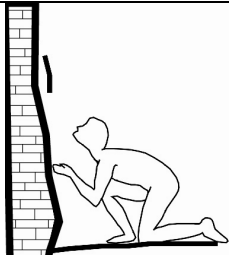

Chauvet n°8



Relevé C. Fritz et G. Tosello



Détail de la tête, cliché N. Aujoulat

Données topographiques	
	Galerie du Cactus
	Panneau de l'ours – paroi gauche
	N° inventaire 248 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure complète
	Figure composite ours - félin
	Support : paroi
	Technique : dessin rouge
	Dimensions de la figure : L : 30 cm x H : 30 cm
	Hauteur au sol archéologique : 100 cm
	Attribution : Aurignacien

Cette représentation est située immédiatement sous la figure n°7. Le poitrail de celle-ci est superposé à la tête de l'animal n°8. Il est complet et tourné à gauche. Il est dessiné au trait rouge fin.

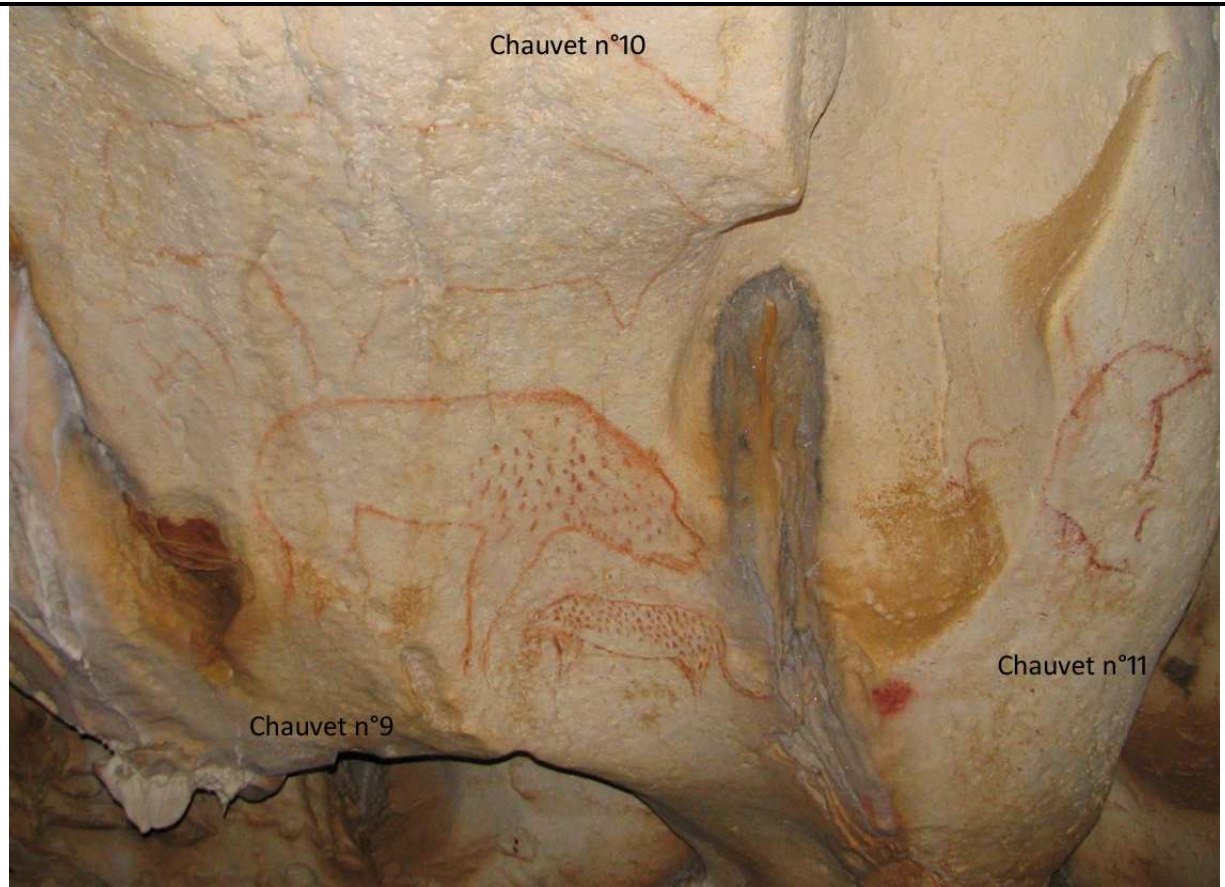
La forme de la tête est trapézoïdale. Le front est rectiligne et le stop marqué. Le museau est fin et allongé. Le mufle est indiqué par une saillie anguleuse. Aucun trait ne vient souligner la narine ou la gueule. Deux petites oreilles en demi-ovale sont placées sur le sommet de la tête. Elles sont en file. La première est très effacée et abimée par la superposition avec l'ours n°7.

Le corps est élancé et fin. Le garrot est anguleux et l'avant-train relativement massif. Il n'y a pas d'ensellure. L'unique patte avant est réaliste mais plutôt grêle. La ligne ventrale est rectiligne et oblique vers le haut. La croupe de l'animal est arrondie mais très fine. Elle présente deux membres postérieurs en pointe. Elle est prolongée par une queue fine pendante qui confirme le diagnostic de félin pour le corps.

Il s'agit vraisemblablement d'une figure composite ours – félin.

A la croupe est associé le corps et la tête d'un second félin encore plus caractéristique. Il faut peut-être lire la représentation n°8 comme un essai. Elle pourrait être aussi, à un niveau plus symbolique, une figure intermédiaire entre l'ours et le félin du panneau.

Chauvet n°9 à 11



Cliché N. Aujoulat

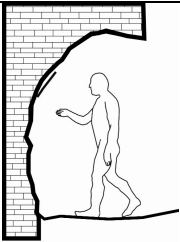
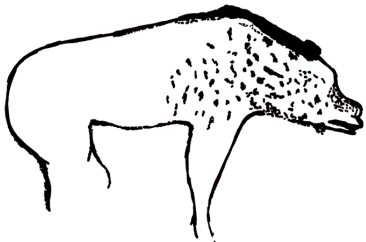
Les représentations n°9 à 11 de la grotte sont localisées en paroi gauche de la Salle des Panneaux Rouges. La figure n°9 est visible de loin. Ce n'est pas le cas de celle qui lui est associée, la n°10. En effet, la surface sur laquelle elle est représentée est inclinée, presque à l'horizontale. On ne la voit qu'en se glissant dessous. Cette représentation subit par ailleurs une importante déformation. Sous la représentation n°9 se trouve une figure de panthère. Les taches qui la couvrent sont similaires à celles qui sont présentes sur l'avant-train de la figure n°9.

La représentation n°11 est placée à l'écart de ce groupe. Son dessin est rouge vif, différent des deux autres figures.

Chauvet n°9



Cliché N. Aujoulat

Données topographiques	
	Salle des Panneaux rouges
	Panneau de la Panthère – paroi gauche
	N° inventaire 119 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : dessin rouge
	Dimensions figure : L : 120 cm x H : 90 cm
	Hauteur au sol archéologique : 165 cm
	Attribution : Aurignacien

La figure n°9 est parfois nommée « la Hyène ». Elle est complète et tournée à droite.

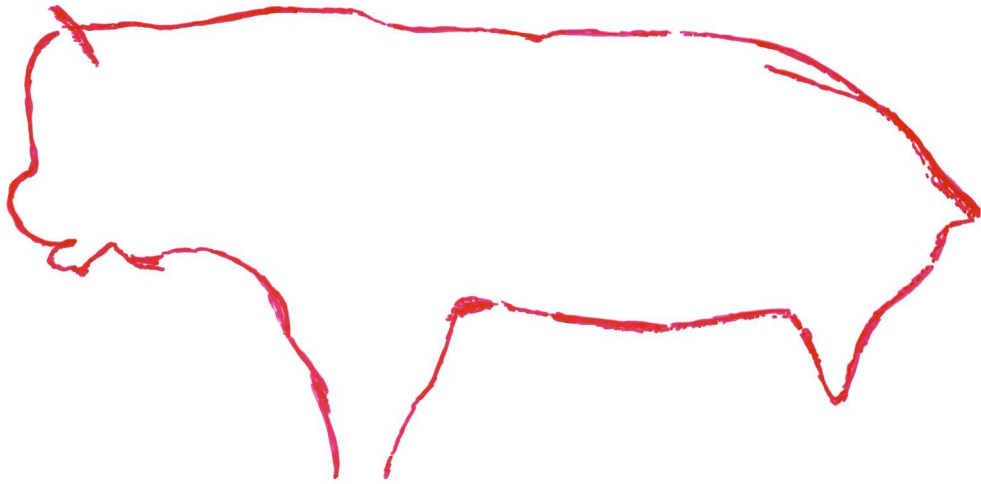
La tête est particulièrement trapue et portée basse. Elle s'inscrit dans le prolongement d'un cou épais. Le stop est marqué et le front bombé. Le mufle n'est pas en saillie par rapport aux lèvres mais il est très arrondi. Les lèvres sont fines et la gueule fermée. Il n'y a pas d'œil ni d'oreille.

Le tracé de la nuque est large et estompé. La nuque forme un trait rectiligne, oblique vers le garrot. Celui-ci est bien marqué, plutôt anguleux. Il n'y a pas d'ensellure. La croupe est arrondie. Il y a une patte par paire. Celle de l'avant est assez fine, en pointe. Elle est ouverte à son extrémité. A l'arrière, le membre est plus épais. Il est limité à la cuisse. Il semble également en pointe mais sa lecture est complexe car ses contours ont été repris et modifiés.

L'avant-train de la figure est recouvert de nombreuses taches. Elles sont très petites et rapprochées sur le museau, plus diffuses ailleurs. Des ponctuations analogues se retrouvent sur de nombreuses figures de la grotte comme la panthère située dessous.

Elles ne nous semblent pas devoir être retenues comme des « clés d'identification » pour la Hyène des cavernes, dont on ignore d'ailleurs si elle possédait un pelage tacheté. Par ailleurs, la massivité et la rondeur de l'animal ainsi que sa tête, correspondent bien à un diagnostic d' « ours sûr ».

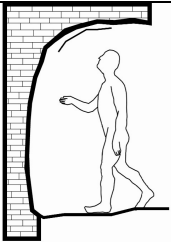
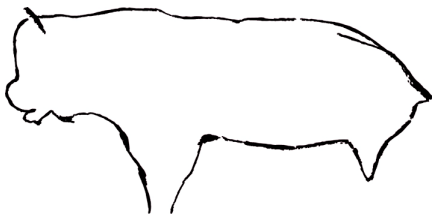
Chauvet n°10



Cliché N. Aujoulat



Détail de la tête, cliché N. Aujoulat

Données topographiques	
	Salle des Panneaux rouges
	Panneau de la Panthère – paroi gauche
	N° inventaire 383 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : plafond
	Technique : dessin (et estompe) rouge
	Dimensions de la figure : L : 150 cm x H : 80 cm
	Hauteur au sol archéologique : 200 cm
	Attribution : Aurignacien

La figure n°10 est placée au-dessus de l'ours n°9. Elle est disproportionnée à cause de la forme de la paroi. La figure est traitée en dessin de contour de couleur rouge. On note de très légères estompes. Le tracé a été repris au niveau des reins. Un premier trait a pu être considéré comme trop anguleux et corrigé pour parvenir à une croupe plus arrondie.

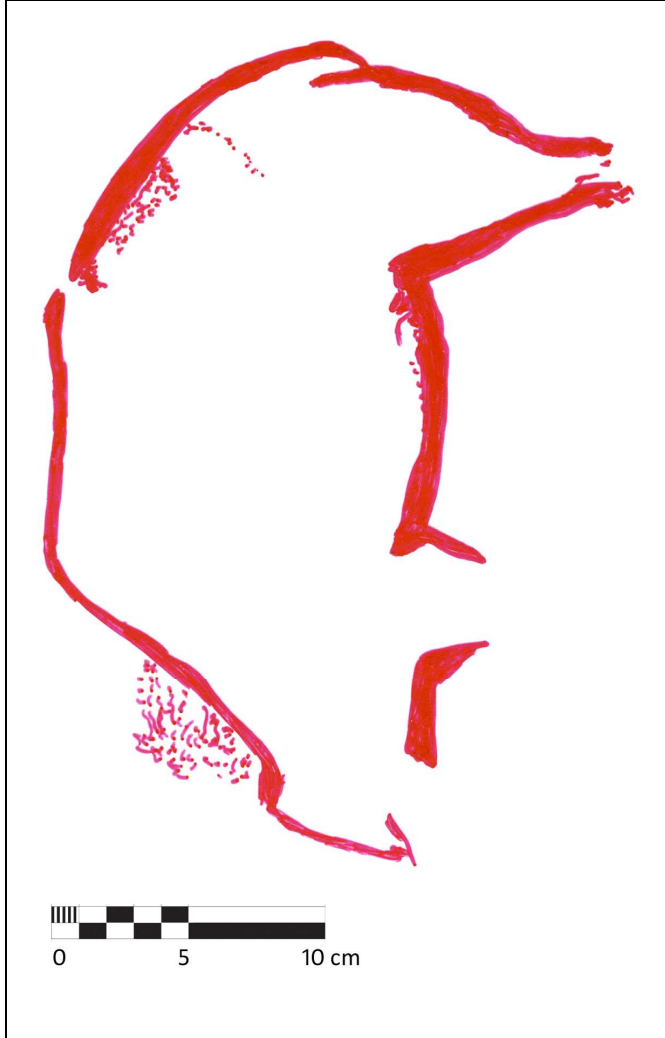
La tête est bien proportionnée. Elle forme un double trapèze. L'oreille est traitée par un tracé rectiligne légèrement estompé. Le front est bombé et le stop marqué. Le museau est épais et court. La gueule est notée par un trait. L'œil est absent.

La ligne dorsale est rectiligne mis à part un très léger garrot. La croupe est massive et bien arrondie. Une petite queue est disposée en pointe. Le ventre montre une légère convexité. Les membres sont figurés, un par paire. Ils sont en forme de pointe. Le membre antérieur est ouvert à son extrémité et est plus long que le membre postérieur. Ce dernier est fermé.

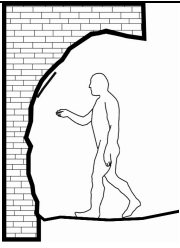

Il s'agit d'un « ours sûr ».



Chauvet n°11



Cliché N. Aujoulat

Données topographiques	
	Salle des Panneaux Rouges
	En marge du Panneau de la Panthère, paroi gauche
	N° inventaire 540 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure incomplète : acéphale
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : dessin rouge
	Dimensions de la figure : H : 70 cm x L : 30 cm
	Hauteur au sol archéologique : 150 cm
	Attribution : Aurignacien

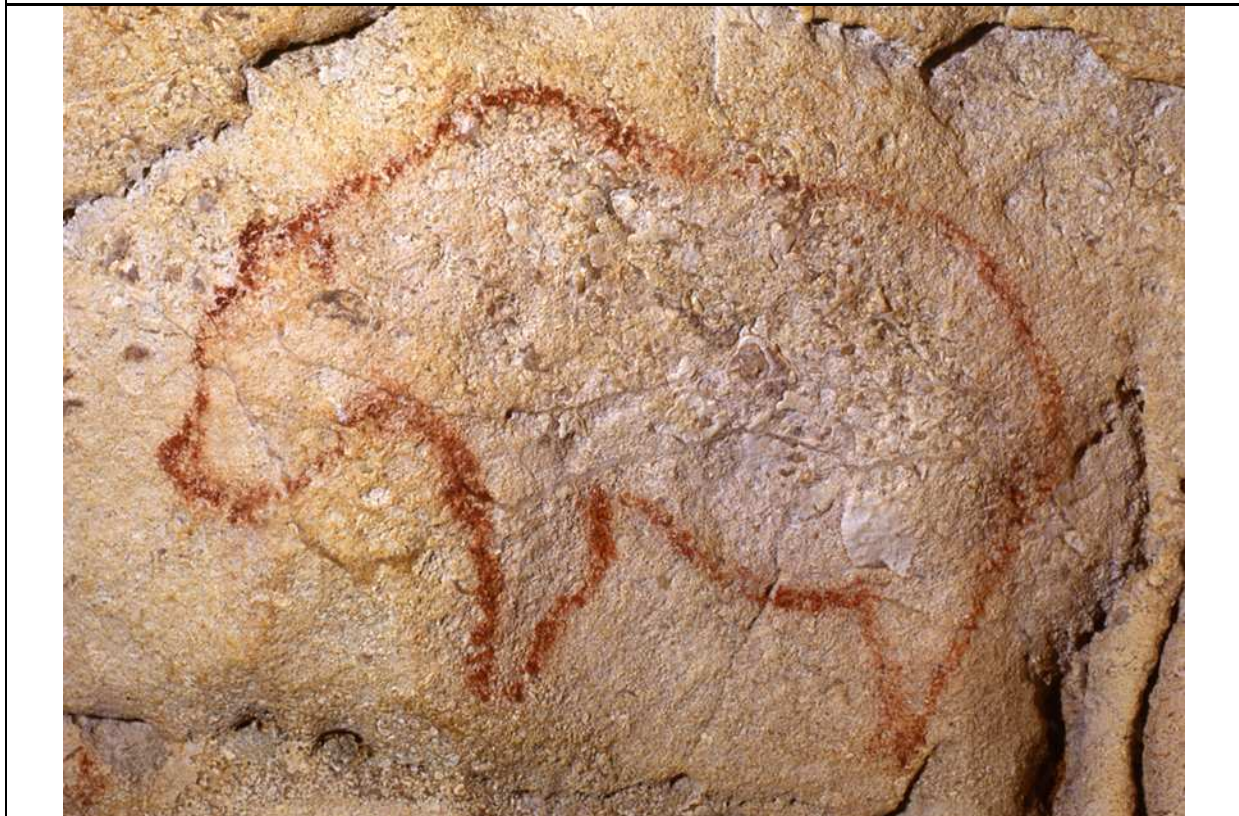
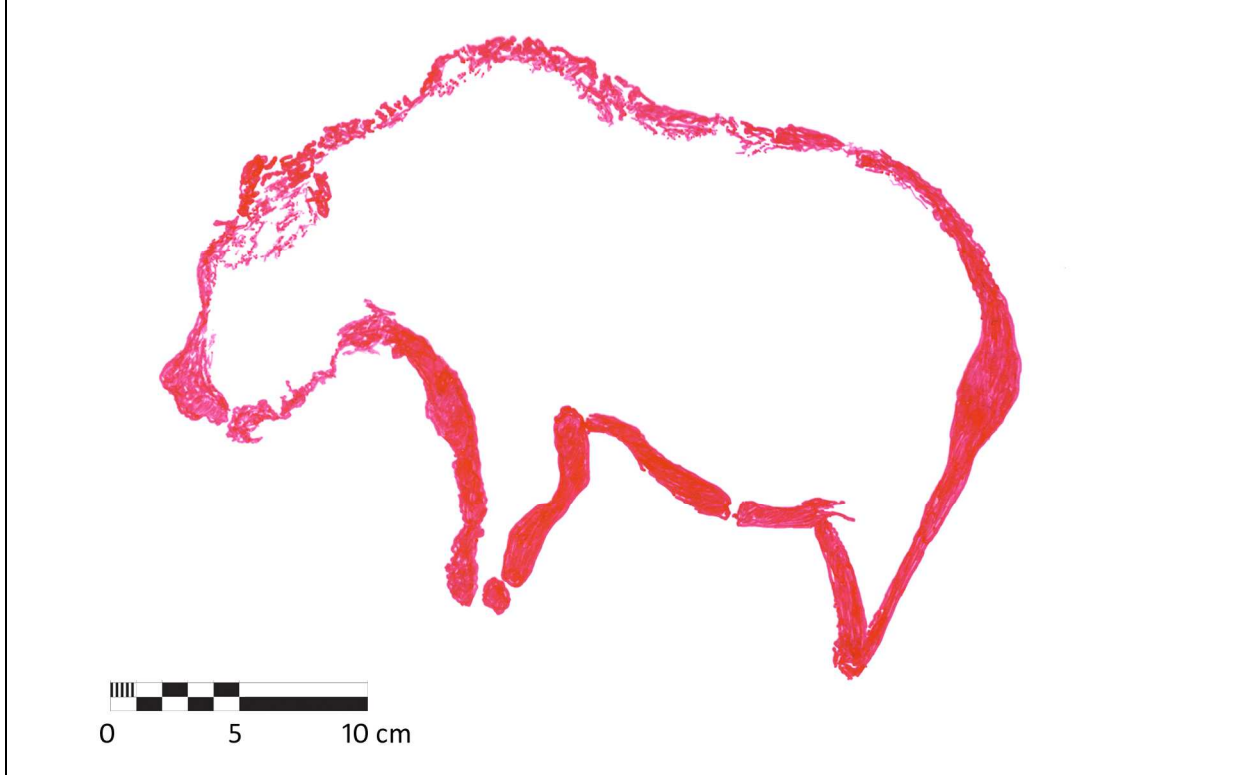
La représentation n°11 est positionnée verticalement le long d'une arête. Sa tête est manquante. Elle a été dessinée au trait rouge vif. Les contours de la ligne dorsale sont estompés, peut-être à cause du passage d'ours des cavernes le long de la paroi (polis).

La forme du corps est tout à fait caractéristique. Le garrot est marqué mais assez en arrière. L'ensellure est légèrement creusée et suit le contour d'une large concavité de la paroi. Le ventre et la croupe sont convexes. Une petite queue se devine, collée à la fesse. On note une patte à l'avant et une à l'arrière. Elles sont en pointe et non fermées.

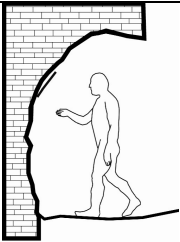
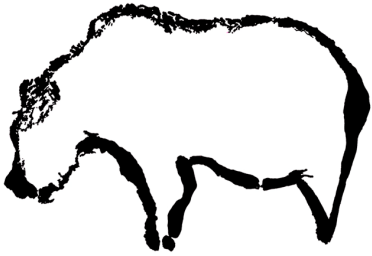
De la tête, on lit une éventuelle ligne frontale rectiligne et un léger retour anguleux.

Le corps est bien massif et rond. Il est tout à fait caractéristique des « ours sûrs ».

Chauvet n°12



Cliché N. Aujoulat

Données topographiques	
	Salle : Locus du Petit Ours
	Panneau du Petit Ours – paroi gauche
	N° inventaire 638 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : dessin rouge
	Dimensions de la figure : L : 33 cm x H : 21 cm
	Hauteur au sol archéologique : 165 cm
	Attribution : Aurignacien

La figure n°12 est située dans le Locus dit du « Petit Ours ». Il s'agit d'une petite galerie qui s'ouvre du côté droit de la Salle des Panneaux Rouges. Elle est complète.

La tête est portée basse. Elle est de forme trapézoïdale et possède deux oreilles arrondies. Celles-ci sont placées en perspective de part et d'autre de la ligne nucale. Sur la tête, le front est bombé mais le stop est plutôt discret. Le mufle est indiqué par une saillie marquée. Une estompe rouge souligne le museau.

Le garrot est indiqué. Il est bien arrondi et souligné par l'ensellure dorsale. La croupe, comme le ventre, sont convexe. Un membre par paire est indiqué. Celui de l'avant est assez réaliste. Le membre postérieur est en pointe. Ils sont tous deux presque fermés à leur extrémité. La patte avant est fléchie au coude. La petite queue est collée à la fesse.

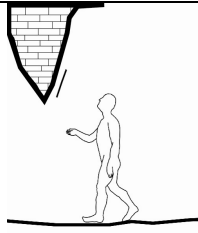

La détermination d' « ours sûr » ne fait aucun problème.

La figure est située dans une large concavité de la paroi et est hors de l'axe de passage principal vers la seconde partie de la grotte.

Chauvet n°13



Cliché N. Aujoulat

Données topographiques	
	Salle Hillaire
	Paroi gauche
	N° inventaire 77 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : pendant de voûte
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 130 cm x H : 65 cm
	Hauteur au sol archéologique : 170 cm
	Attribution : Aurignacien

La figure n°13 est située dans la seconde partie de la grotte, où les dessins rouges sont presque totalement absents. Elle est gravée sur un pendant de voûte. Le trait est large, assimilable à un raclage de la surface. Elle est disposée en profil droit.

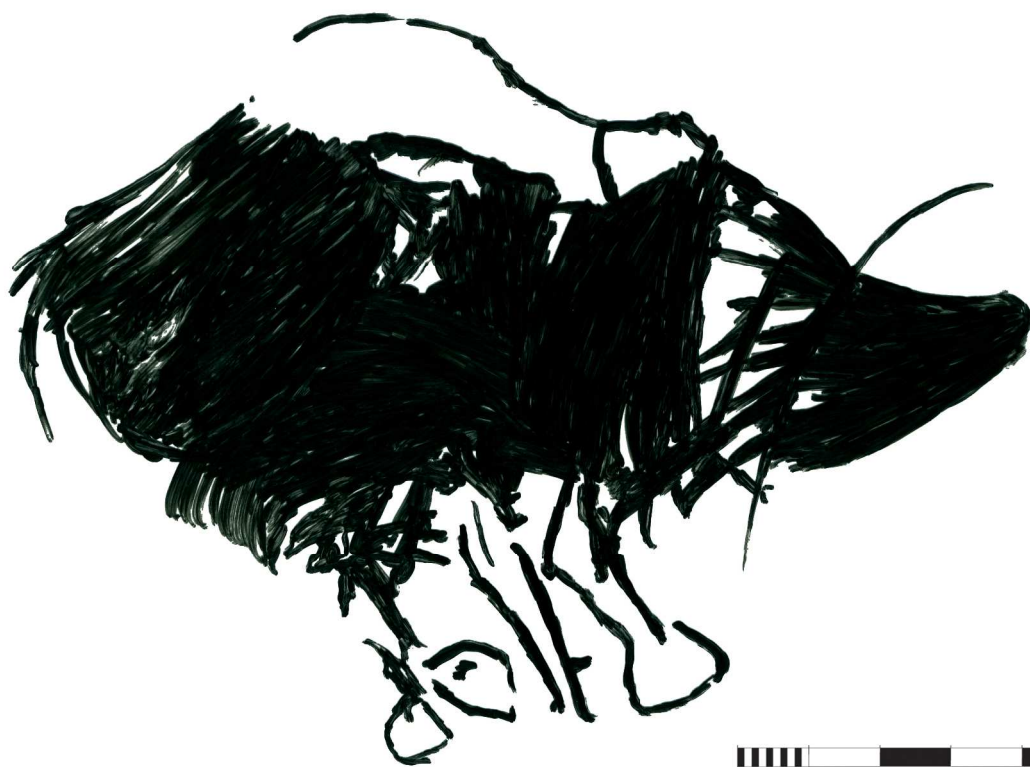
Le port de tête est bas. La tête elle-même est placée dans un creux de la paroi. Elle est trapézoïdale. Le stop est bien noté. L'avant du museau est marqué par deux pointes. L'une forme le mufle. L'autre indique la lèvre inférieure. La gueule est ouverte. Une éventuelle oreille en pointe est fichée sur la nuque.

Le corps est massif, avec un garrot puissant. L'ensellure est creusée. La ligne de gorge forme un angle droit et vient indiquer la limite antérieure d'un membre avant. L'épaule est soulignée par le relief. L'arrière-train est réduit et fortement disproportionné. Il est lui aussi placé dans une concavité de la paroi.

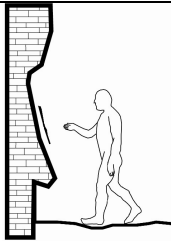

L'animal est massif et possède un rachis arrondi. Sa tête est parfaitement ursine. Il s'agit selon nous d'un « ours sûr ».

Cette représentation est associée à un mammouth et un aurochs. Tous deux sont superposés à l'ours.

Chauvet n°14



Cliché N. Aujoulat

Données topographiques	
	Salle Hillaire
	Paroi gauche
	N° inventaire 6 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours possible
	Support : pendant de voûte
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 142 cm x H : 60 cm
	Hauteur au sol archéologique : 150 cm
	Attribution : Aurignacien

La figure n°14 est en partie constituée par un grand raclage de la pellicule argileuse de la paroi. Cette technique crée une sorte d'aplat blanc. La représentation est limitée à l'avant-train.

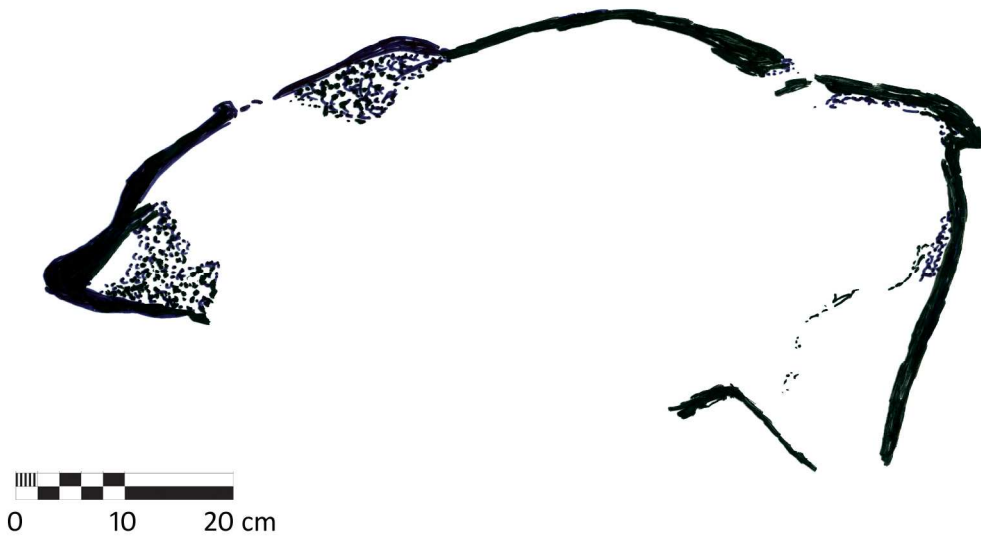
La tête est triangulaire. Le mufle est en saillie arrondie. Le stop est marqué. On ne lit ni œil ni oreille. Le museau est traité par une série de tracés (digités ?). Nous avons choisi de suivre le contour supérieur de la représentation. Il vient former un garrot convexe.

La tête possède la massivité et la forme d'un ours. Nous classons la représentation parmi les « ours possibles ».

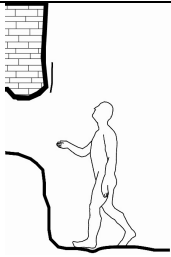
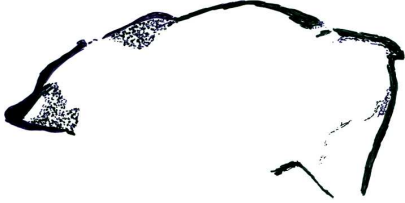
Sur le corps de l'animal est situé le grand aplat blanc qui nous semble plus relever d'une tentative d'effacement ou d'une préparation de surface. Dessous, des pattes fines font penser à des membres d'herbivores. Elles sont terminées par des sabots bouletés. Elles ne nous semblent pas associées à l'ours.



Chauvet n°15



Cliché N. Aujoulat

Données topographiques	
	Salle Hillaire
	Paroi droite
	N° inventaire 40 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : pendant de voûte
	Technique : dessin (et estompe) noir
	Dimensions de la figure : L : 86 cm x H : 38 cm
	Hauteur au sol archéologique : 195 cm
Attribution : Aurignacien	

La figure n°15 est située dans la Salle Hillaire au niveau du passage actuel vers la Salle du Fond. Son emplacement est intéressant autant pour les reliefs utilisés (l'arrière-train étant sur un plan oblique, différent de l'avant-train) que pour sa localisation topographique. Elle est située sur une voûte tombante, à hauteur d'homme. Elle ne se voit qu'en revenant vers l'entrée de la salle et non en progressant vers le fond. La figure est complète et tournée à gauche.

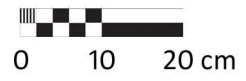
La tête est portée vers le bas. Elle est de forme trapézoïdale. Le museau est fin et traité en aplat noir. La ligne frontale est bombée mais le stop est plutôt discret. L'oreille est indiquée très discrètement par un trait oblique sur la partie supérieure du frontal. Un petit œil noir est également présent, près du museau.

La ligne de dos est indiquée par une série de courbes et contre-courbes. On note des convexités sur le garrot, le milieu du dos et la croupe. Le garrot est traité par une estompe noire. Une petite queue en pointe est indiquée. La cuisse marque une légère convexité.

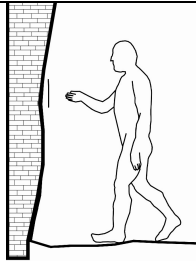

La partie inférieure de la figure est très altérée. On ne lit que le pli de l'aîne et le départ en pointe d'une patte arrière. La ligne de ventre pourrait se trouver sous une épaisse couche de calcite. Il s'agit d'un « ours sûr ».

La figure est isolée sur son pendant. Elle est localisée dans une zone où les restes fauniques d'ours des cavernes sont nombreux. Immédiatement sous la représentation se trouve un squelette complet.

Chauvet n°16



Cliché N. Aujoulat

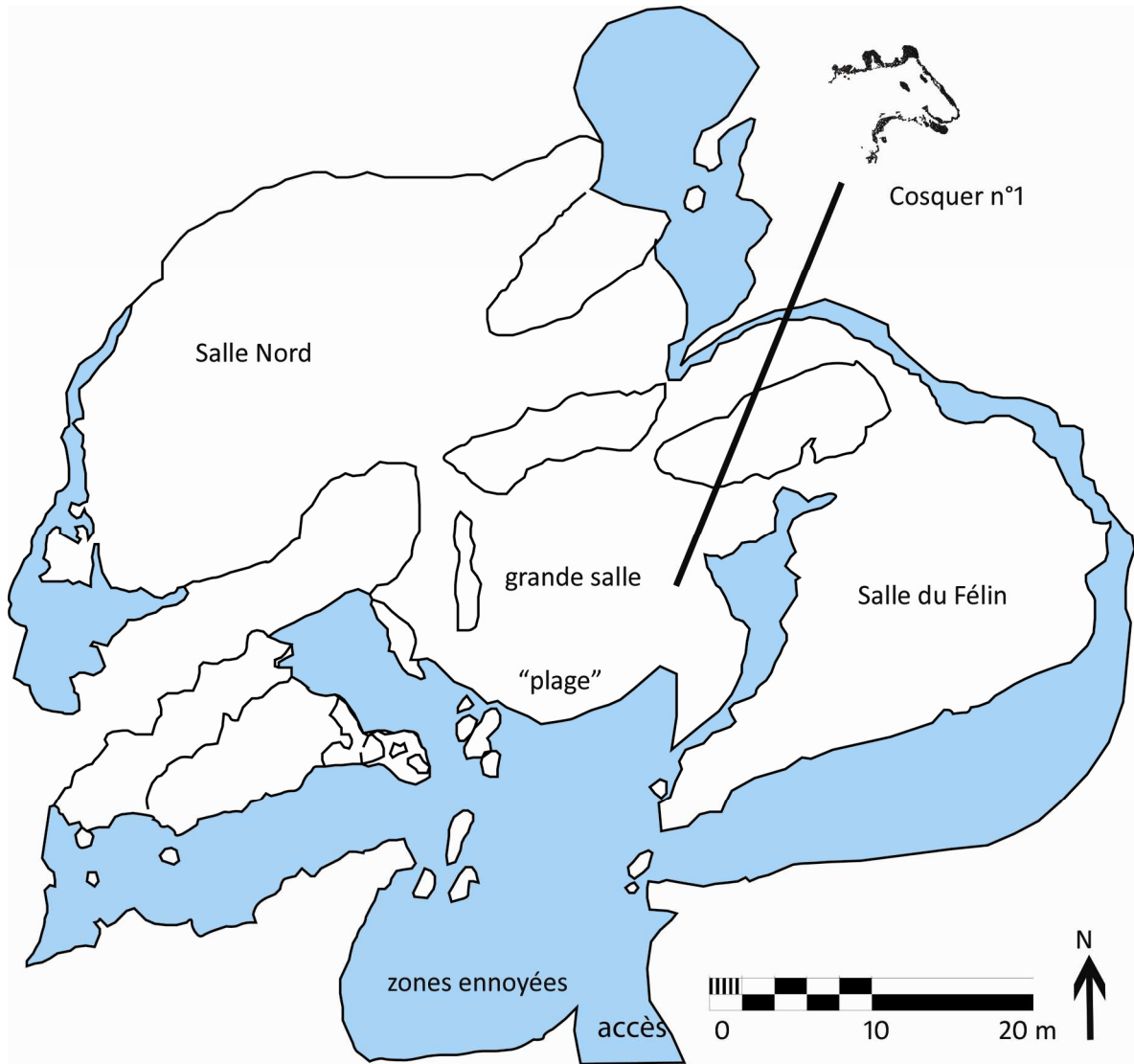
Données topographiques	
	Salle du Fond
	Paroi droite
	N° inventaire 553 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : dessin noir
	Dimensions de la figure : L : 120 cm x H : 60 cm
	Hauteur au sol archéologique : 120 cm
Attribution : Aurignacien	

La représentation n°16 de la grotte Chauvet est localisée dans la salle du Fond. Il s'agit d'un avant-train dessiné en noir.

La tête, trapézoïdale, est placée à l'horizontale. Deux petites oreilles arrondies sont placées en perspective, de part et d'autre de la ligne de la nuque. Sur le museau, un tracé rectiligne indique la gueule.

La ligne de dos est presque rectiligne. On lit cependant un léger garrot. L'encolure est creusée.

Les oreilles et la forme de la tête nous permettent de considérer cette représentation comme « ours sûr ».



Plan de la grotte de Cosquer, d'après Courtin et Clottes

- Cosquer (Marseille, Bouches-du-Rhône) : 1 figure

La grotte s'ouvre dans les falaises du Cap Morgiou, en mer Méditerranée. L'entrée est située à près de 35 m sous le niveau actuel de la mer. L'accès s'effectue par un boyau ennoyé de 175 m de long. Le reste du réseau est praticable à pied sec. La salle principale est de dimensions très importantes (70 m de long).

Le site a été découvert par le plongeur H. Cosquer en 1991. Une mission d'étude est menée à la suite. Le décor est publié dans deux ouvrages par J. Clottes et J. Courtin (1994 et 2005).

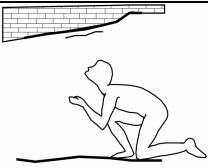

Le décor pariétal est gravé et peint. On note près d'une cinquantaine de mains négatives. Elles sont datées comme gravettiennes (vers 27000 ans B.P.). Une autre phase d'occupation du site est mise en évidence au Solutréen (19-18000 ans B.P.), période de réalisation de la figure n°1. Le bestiaire rappelle celui des grottes ornées de la région rhodanienne (chevaux, bouquetins) mais est original par la représentation d'animaux marins. Des pingouins et des phoques sont figurés. Des signes barbelés ou empennés sont superposés à de nombreux animaux.



Cosquer n°1



Cliché J. Clottes

Données topographiques	
	Grande Salle, zone est
	Plafond
Figure et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Support : plafond
	Technique : dessin noir (charbon)
	Dimensions figure : L : 30 cm x H : 30 cm environ
	Hauteur au sol archéologique : 120 cm
	Attribution : Solutréen Datée de 19200 +/- 220 B.P. (Gif A92478)

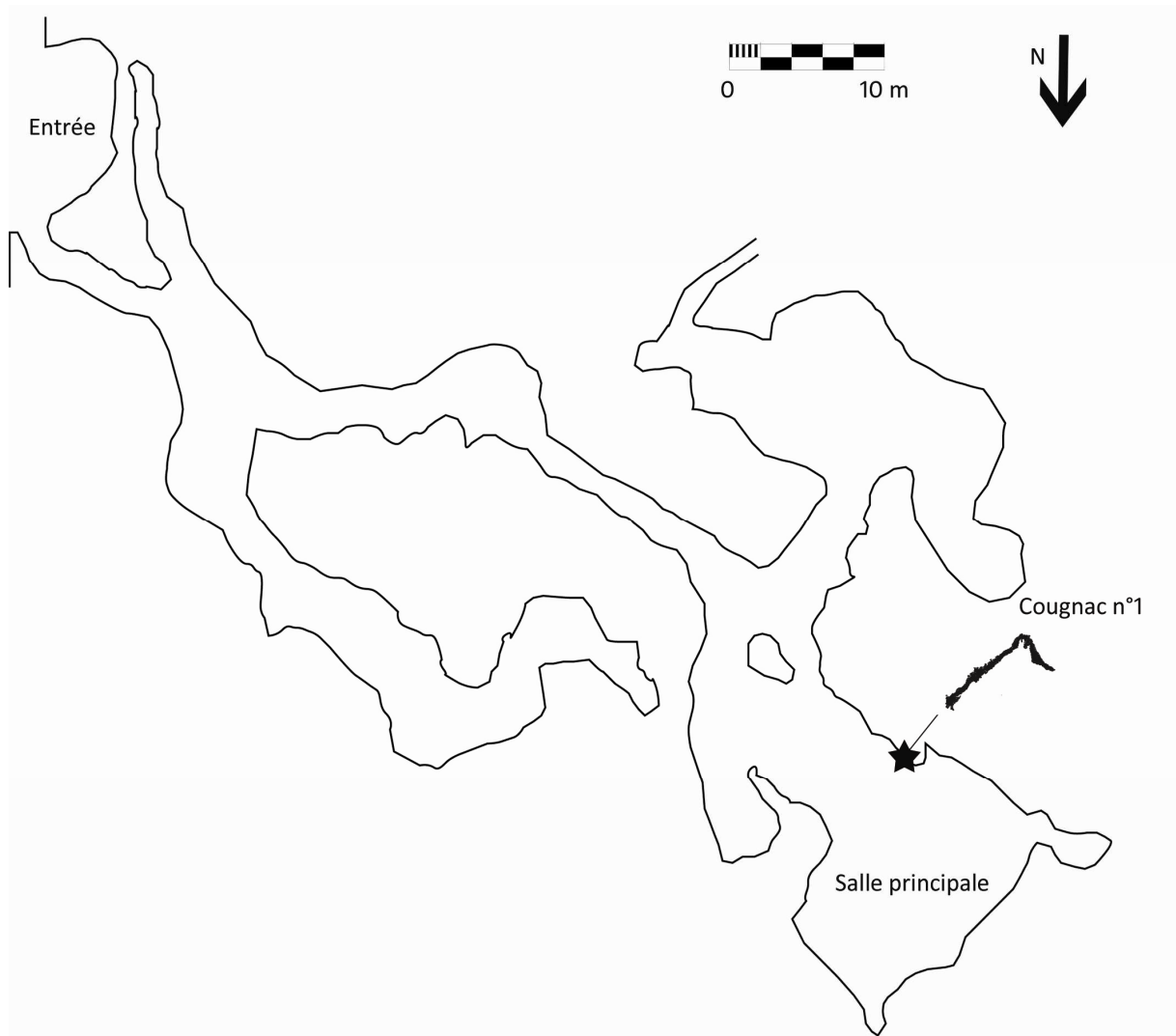
Cette représentation est située sur le plafond de la Grande Salle. Elle a été tracée au charbon. Des prélèvements sur la représentation ont permis une datation directe au Solutréen. Disposée en profil droit, elle est présentée dans une perspective originale, proche de la vue en  $\frac{3}{4}$ .

La tête est de forme trapézoïdale. Le stop n'est pas indiqué et le front rectiligne. La ligne nucale est brève, oblique. La ligne du poitrail forme un arc-de-cercle.

Les deux oreilles sont en demi-ovale. Elles sont implantées sur la ligne nucale, en file. Deux yeux sont présents. Ils sont figurés par des ponctuations ovales. L'un est juxtaposé à la ligne naso-frontale. L'autre est placé sur la joue de l'animal. La gueule est détaillée d'un trait parallèle à la mandibule. Le mufle est présent, en légère saillie arrondie.

Cette tête est présentée comme un félin dans la publication du site (1994). La forme de la tête pourrait correspondre à cet animal. Nous sommes là à la limite des déterminations génériques. Les clés d'identification de l'ours étant présentes (oreilles ovales, tête en trapèze) nous considérons la représentation comme un « ours possible ». Il serait envisageable de ne l'évoquer que comme « Carnivore ».





**Plan de la grotte de Cognac, d'après Collectif 1984**

## France

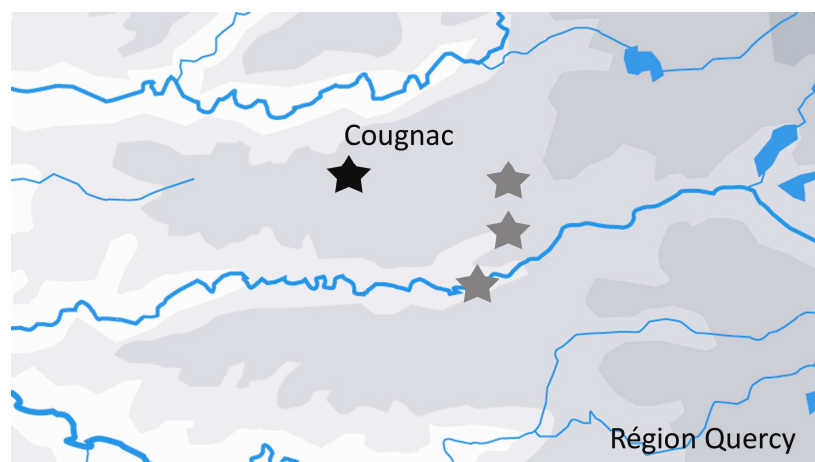
### Quercy

- Cougnac (Payrignac, Lot) : 1 figure

La grotte s'ouvre à 190 m d'altitude dans la vallée de la Bouriane. Le réseau est composé de deux ensembles dont un seul est orné. Il est constitué de trois galeries. La principale mesure près de 100 m de long. Le décor est concentré dans le fond de cette galerie.

Le site orné est découvert en 1952 par R. Borne, M. et R. Boudet, L. Gouloumes, J. Mazet et A. Sauvant. Quelques figures sont publiées par L. Méroc et J. Mazet en 1953. A partir des années 1980, M. Lorblanchet réalise l'étude complète du dispositif. Des vestiges au sol mettent en évidence une fréquentation intense des salles ornées. Des datations directes sur des représentations noires en attribuent la réalisation du décor à une période longue, du Gravettien (entre 25120 +/- 390 et 19500 +/- 270 ans B.P. – Gif A92425 et A91324) au Magdalénien (14290 +/-180 ans B.P. Gif A89250). Des fouilles à l'entrée de la grotte indiquent en outre une occupation moustérienne.

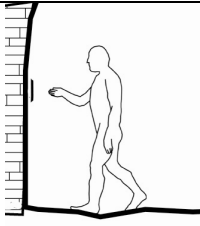

Le dispositif s'organise principalement autour d'une longue frise peinte. Près d'une trentaine de représentations (mammouths, mégacéros, bouquetins...) y sont figurées. De très nombreuses punctuations noires ou rouges, comme celles qui accompagnent la représentation n°1, sont disposées dans l'ensemble du site et particulièrement dans la salle principale.



Cougnac n°1



Cliché B. et G. Delluc

Données topographiques	
	Salle principale
	Panneau II – paroi gauche
	N° littérature : 3 (Méroc et Mazet 1953)
Figure et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : dessin rouge
	Dimensions figure : L : 23 cm x H : 21 cm
	Hauteur au sol archéologique : 100 cm environ
<i>Attribution ignorée</i>	

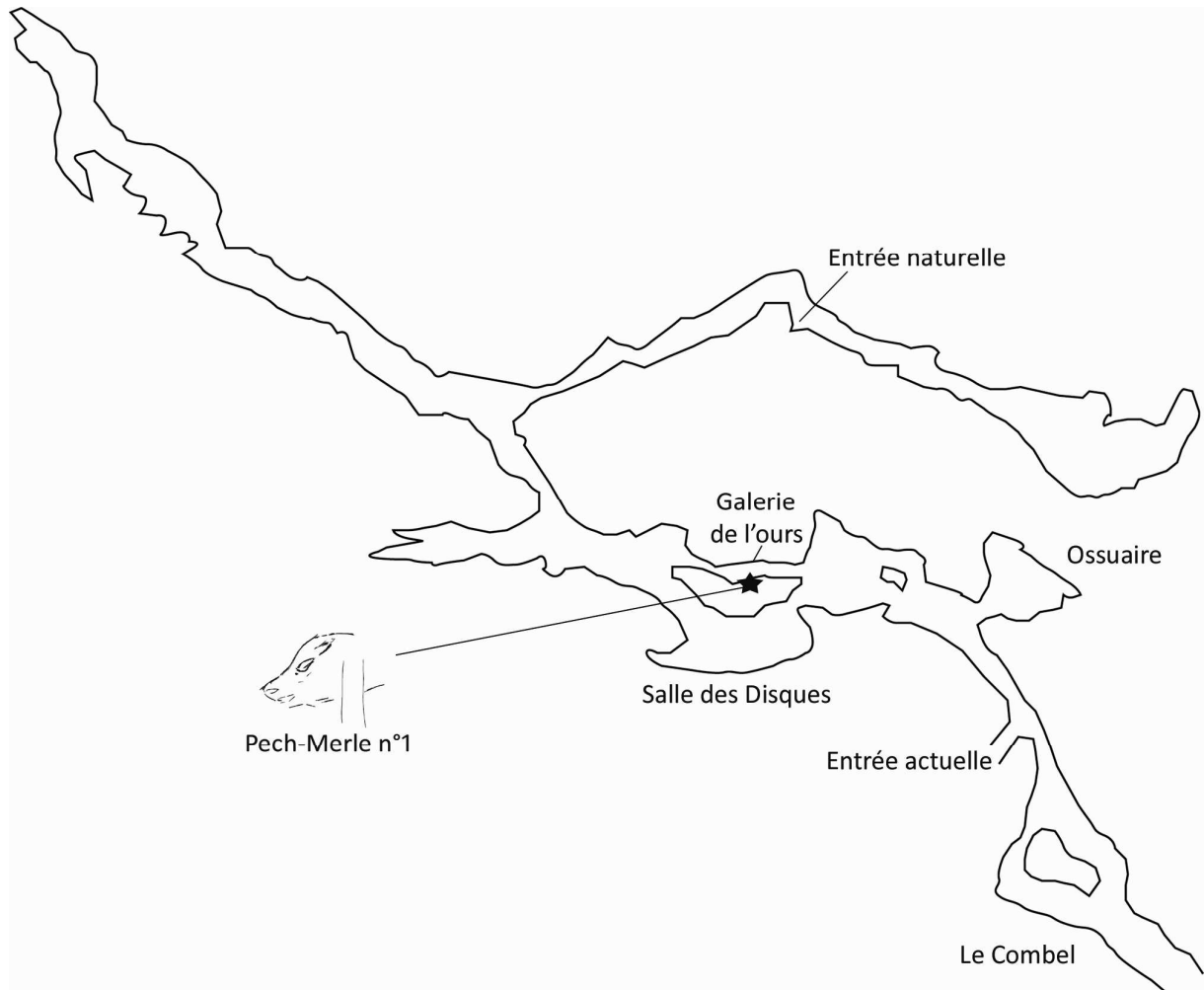
Cette représentation est située sur le panneau II de la salle principale, en marge de la grande frise aux mégacéros. Elle a été tracée en rouge. Elle est limitée au contour supérieur d'une tête tournée vers la gauche. L'ensemble des tracés a un aspect diffus à cause d'une couverture de calcite.

La ligne naso-frontale est rectiligne. Le trait est de facture épaisse surtout à l'emplacement anatomique du stop. Celui-ci n'est pas indiqué.

Une unique oreille est implantée très haut sur le crâne. Elle est dessinée en demi-ovale.

La forme de l'oreille nous permet de suggérer un « ours possible ».

Une autre lecture considère cette figure comme orientée vers la droite. Elle rappelle alors les contours dorso-lombaire des représentations de mammouths, qui sont présentes dans le site. Cette représentation serait toutefois la plus frustrée et la moins reconnaissable d'entre elles.



**Plan de la grotte de Pech-Merle, d'après Collectif 1984**

- Pech-Merle (Cabrerets, Lot) : 1 figure

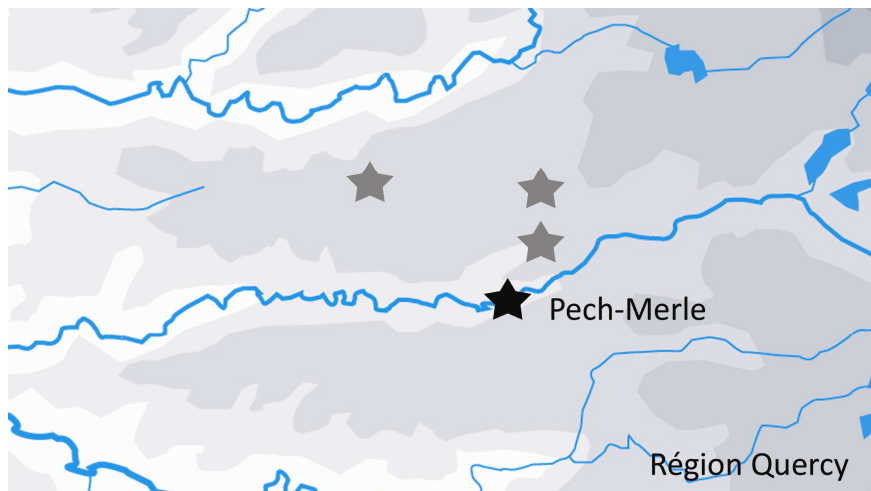
La grotte est située à la confluence du Célé, du Lot et de la Sagne. Elle s'ouvre en altitude dans le causse de Gramat. Elle est constituée par plus de 1000 m de galeries organisées en deux niveaux.

Le site est découvert en 1922 par A. David et H. Dutertre. A. Lemozi étudie le dispositif principal entre 1923 et 1924. En 1952 il publie la zone du Combel qui est à l'écart du cheminement principal.

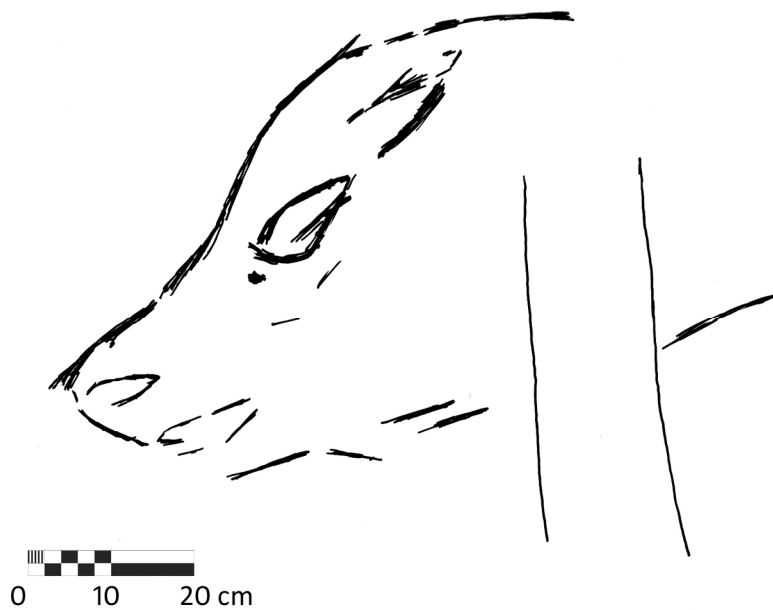
Au sol, des traces de pas sont notées. M. Lorblanchet étudie le site à partir de 1974.

Il n'y a pas de traces d'habitat dans le réseau mais quelques restes fauniques indiquent une présence humaine assez prolongée. Des datations récentes sur l'un des « chevaux pommelés » attribuent leur réalisation au Gravettien (24640 +/- 390 ans B.P. – Gif A 95357). Toutefois une partie du décor est considérée comme plus récente (Magdalénien moyen). C'est le cas pour la représentation n°1.

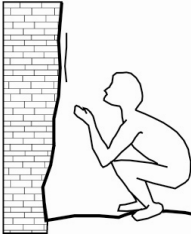

Les représentations pariétales sont situées dans plusieurs secteurs de la cavité. Les mammouths et les bisons sont nombreux. Les figures humaines sont également présentes, notamment des « femmes-bisons » très schématiques.



Pech-Merle n°1



Cliché Centre de Préhistoire de Pech-Merle

Données topographiques	
	Galerie de l'ours
	N° littérature : 30 (Coll., 1985)
Figure et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 50 cm x H : 36 cm
	Hauteur au sol archéologique : 88 cm
Attribution : Magdalénien moyen	

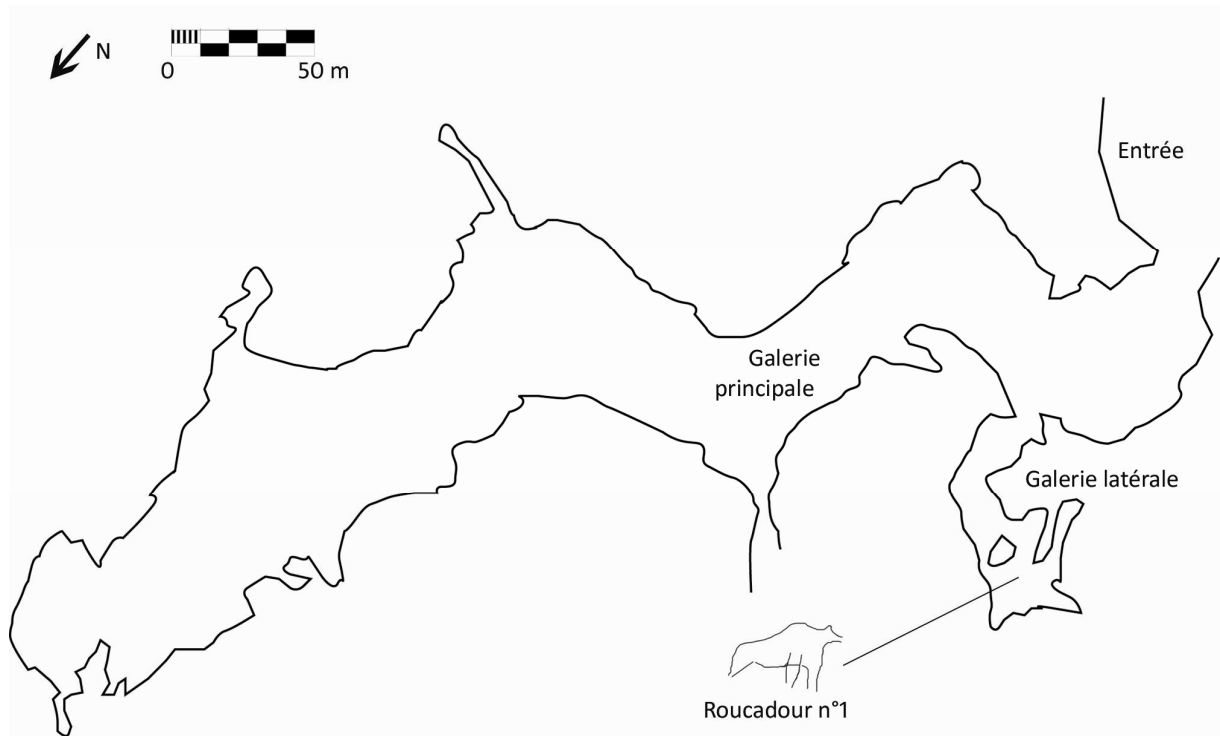
Il s'agit d'une tête isolée. Elle est située dans la « Galerie de l'Ours ». Elle est gravée finement et disposée en profil gauche.

Elle est de forme trapézoïdale. Le plan alvéolaire du museau est incliné. Le mufle est en saillie anguleuse. Il est complété par une grosse narine en amande. Le stop est noté et le front bombé. L'œil est gros. Il est également en amande et positionné obliquement. Il est souligné par de courts traits qui semblent avoir été gravés au doigt. Une oreille est placée en perspective, sur le côté de la tête. Elle est constituée de deux parenthèses opposées. Son extrémité est en pointe. La gueule est notée par plusieurs tracés dont deux principaux. Elle semble ouverte.

Une ligne nucale se prolonge très en arrière de la tête. Elle est coupée verticalement par deux grands tracés. Ils sont parfois interprétés comme des armes de jet fichées dans le cou de l'animal.

La forme de la tête et de l'oreille permettent de déterminer cette représentation comme « ours sûr ».



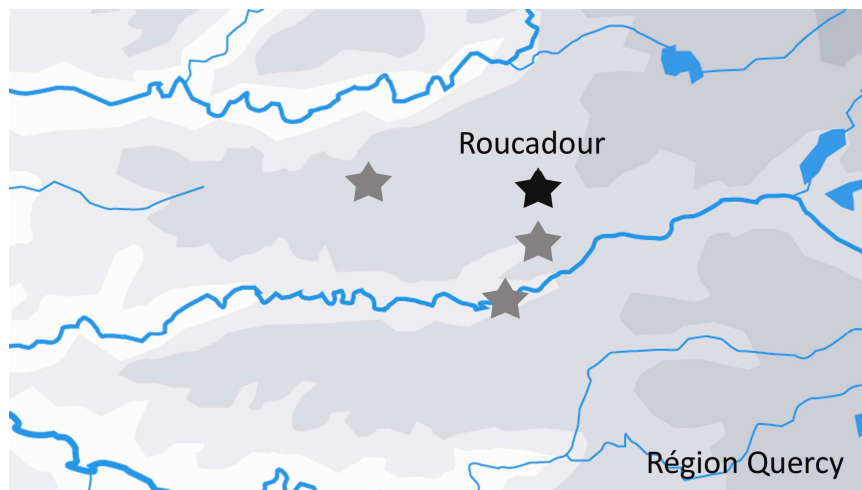


**Plan de la grotte de Roucadour, d'après Collectif 1984**

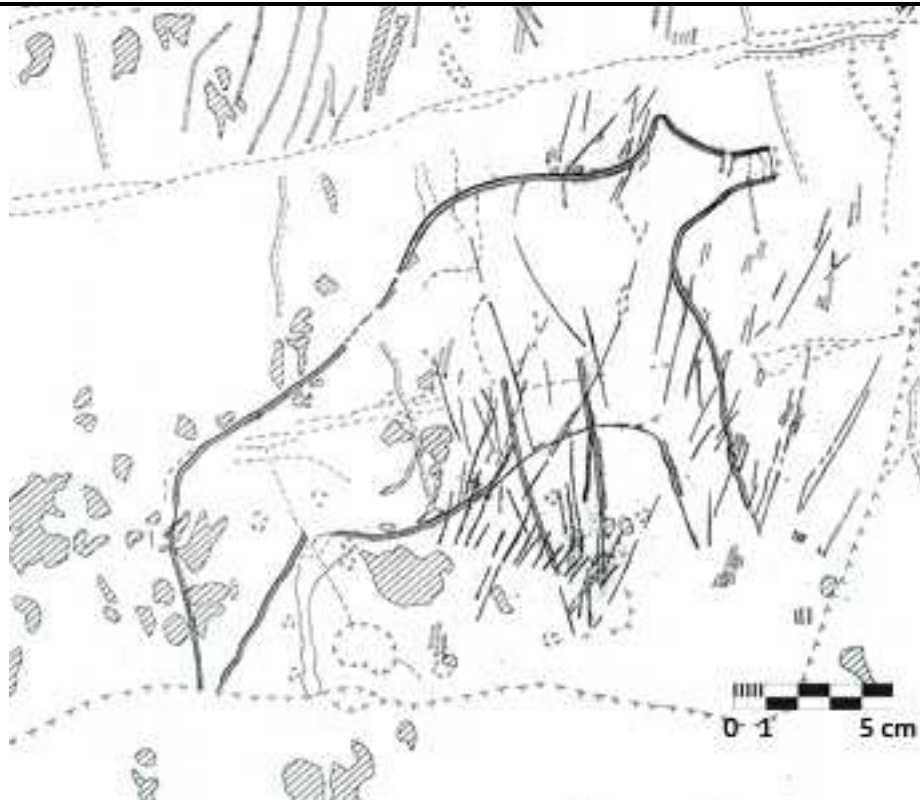
- Roucadour (Thémines, Lot) : 1 figure

La grotte de Roucadour est composée de deux ensembles. Outre la grotte ornée, une doline à l'entrée a livré d'importants habitats néolithiques.

Le site est découvert en 1962 par des spéléologues. Le décor pariétal est localisé dans une galerie latérale à 65 m de l'entrée actuelle. Il est actuellement à près de 6 m du sol. M. Lorblanchet étudie le site depuis les années 1980 en collaboration avec J.-M. Le Tensorer. Ils ont inventorié plusieurs centaines d'entités graphiques dont de très nombreux signes. Le bestiaire compte près de 40 chevaux et 30 Cervidés. Ce dispositif est attribué stylistiquement au Solutréen.



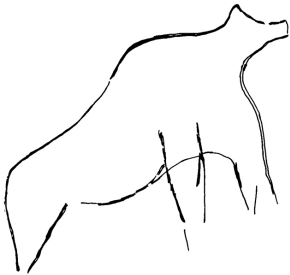
Roucadour n°1



Relevé I. Braun et C. Krebs



Cliché J.-M. Le Tensorer

Données topographiques	
	Galerie latérale
	Paroi gauche
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 21 cm x H : 12,6 cm
	<i>Hauteur au sol archéologique ignorée</i>
	Attribution : Solutréen (?)

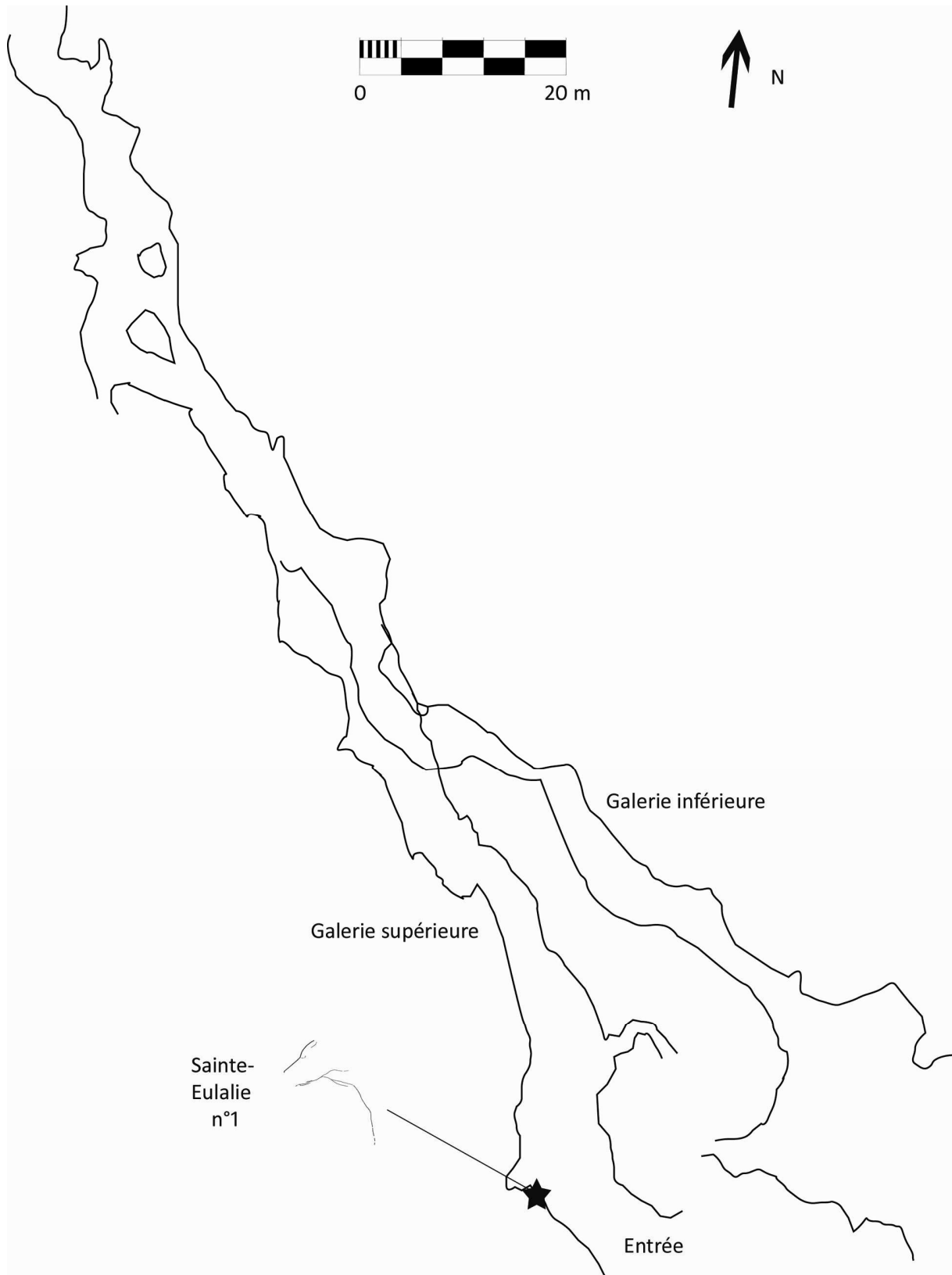
Il s'agit d'une figure complète. Elle est gravée sur un bloc à l'écart des autres représentations. Elle est disposée en profil droit.

L'animal présente un avant-train très massif. La tête est trapézoïdale. Le museau est formé par une protubérance allongée. Il n'est pas fermé à son extrémité. Le mufle et la gueule sont absents. L'œil est également manquant. Le front est concave et le stop marqué. La tête est surmontée d'une oreille. Celle-ci est implantée à la verticale et forme un demi-ovale.

La ligne dorsale possède un très fort garrot. L'ensellure est creusée. La croupe est positionnée très bas. Les deux membres antérieurs sont en colonne. Ils ne sont pas fermés. La patte droite est légèrement resserrée à son extrémité distale. La ligne du ventre est convexe. La seule patte arrière est figurée en pointe et non fermée.

Toutes les clés d'identification de l' « ours sûr » sont réunies.

Des tracés obliques sont superposés à l'animal.



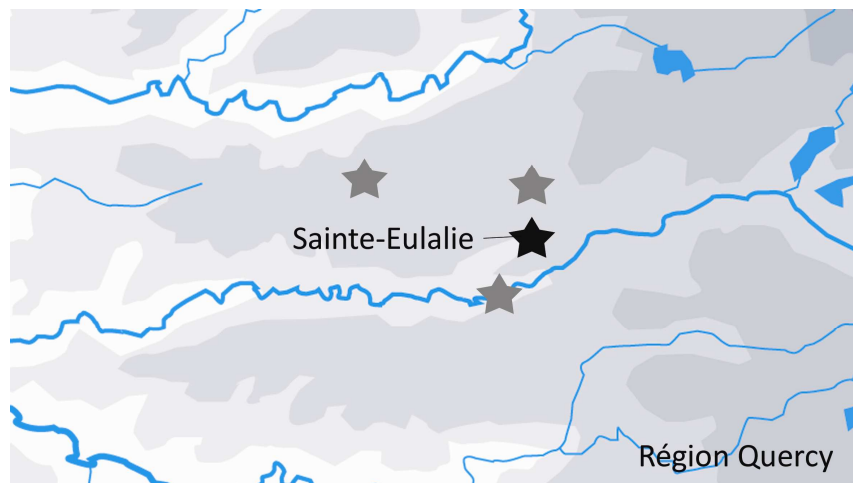
**Plan de la grotte de Sainte-Eulalie, d'après Collectif 1984**

- Sainte-Eulalie (Espagnac, Lot) : 1 figure

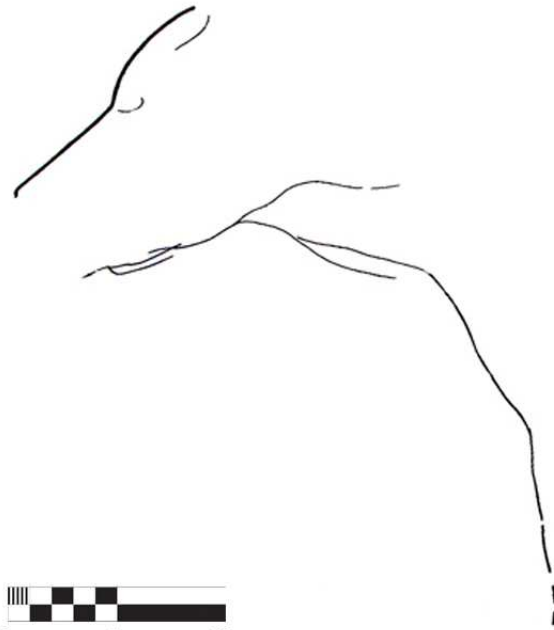
La grotte est située en rive droite du Célé. Elle est composée de plusieurs niveaux de galerie et se développe sur plusieurs kilomètres. Les représentations sont localisées à l'entrée.

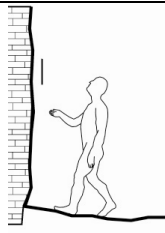
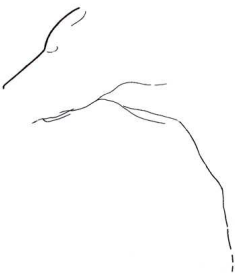
Le site est découvert en 1920 par A. Lemozi. M. Lorblanchet poursuit l'étude de la grotte à partir de 1969. Il publie le site en 1973. Des fouilles menées dans la galerie supérieure permettent de mettre au jour des occupations solutréennes et magdaléniennes. Un niveau typique de Magdalénien moyen (à sagaies de type Lussac-Angles) est notamment présent. On notera aussi une occupation du Magdalénien supérieur – final (avec harpons à double rang de barbelures). Quelques objets d'art mobilier sont mis au jour.

Les représentations pariétales sont situées à proximité des habitats et toutes disposées en paroi gauche. Elles sont attribuées au Magdalénien moyen. La paroi était en partie recouverte par les niveaux plus récents. 28 figures sont identifiées.



Sainte-Eulalie n°1



Données topographiques	
	Salle d'entrée
	Panneau 10 - paroi gauche
	N° littérature : 10 (Coll., 1985)
Figure et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 26 cm x H : 30 cm
	Hauteur au sol archéologique : 170 cm
	Attribution : Magdalénien moyen

Il s'agit d'un avant-train gravé. Il est disposé en profil gauche et orienté vers l'entrée du site. Il se trouve dans une partie de la galerie placée dans une semi-pénombre.

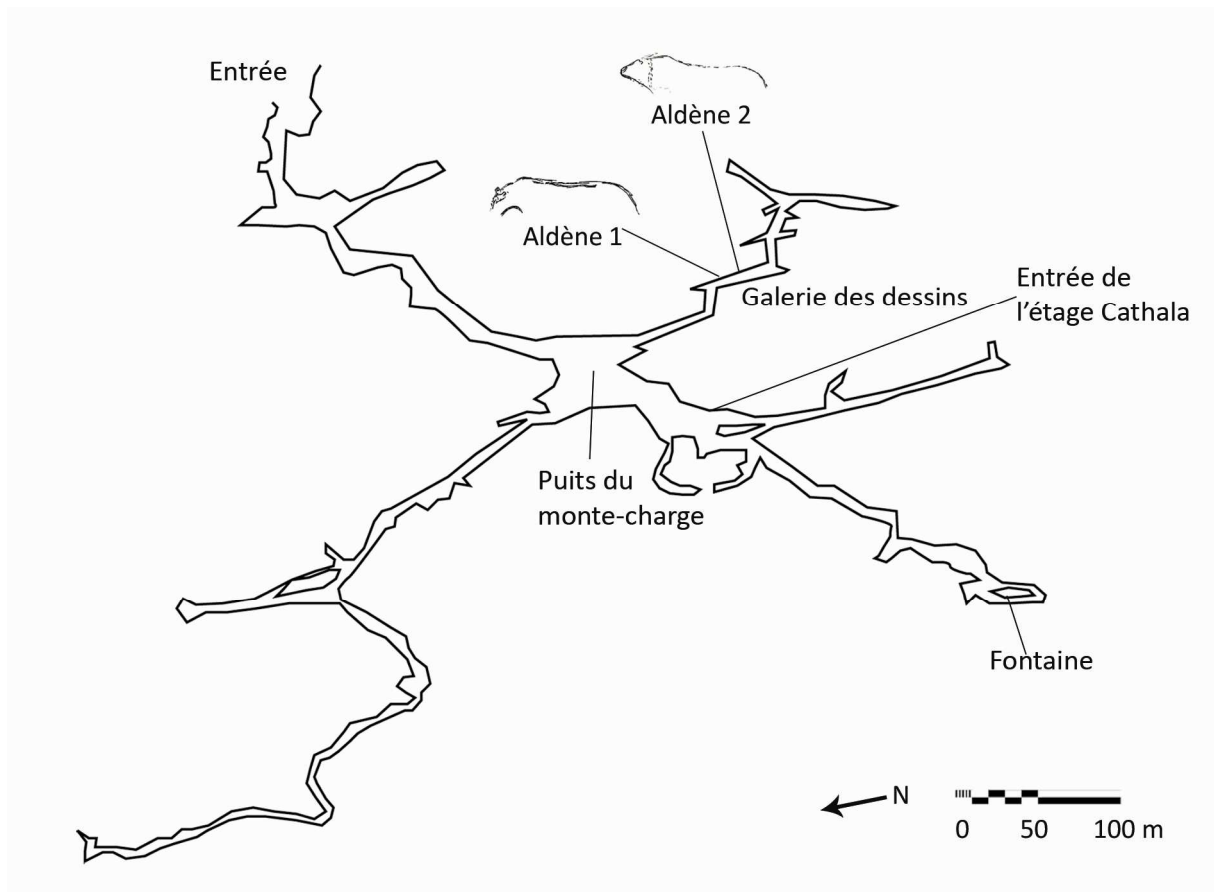
La tête est de forme trapézoïdale. Le front est bombé et le stop est noté quoique discret. Le museau est épais. Son extrémité est manquante. Un œil en demi-cercle est accolé au stop. Une oreille très allongée est placée dans la continuité du front. Elle est étirée vers l'arrière et le haut.

La tête présente un port de tête horizontal. Elle est complétée par une ligne de poitrail. On peut éventuellement y lire le contour antérieur d'une patte avant.

M. Lorblanchet (1973) y associe non sans hésitation un tracé pouvant suggérer le ventre.

La forme de la tête permet de suggérer un « ours possible ».





**Plan du niveau supérieur de la grotte de L'Aldène, d'après Collectif 1984**

## France

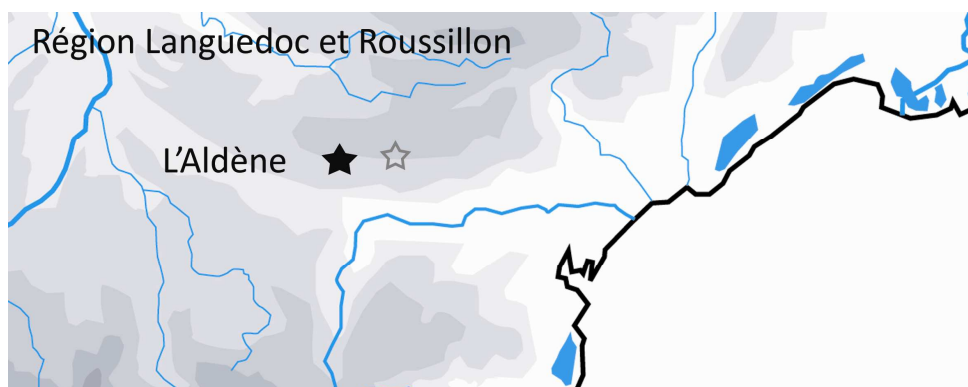
### Languedoc et Roussillon

- L'Aldène (Fauzan et Cessero, Hérault) : 2 figures

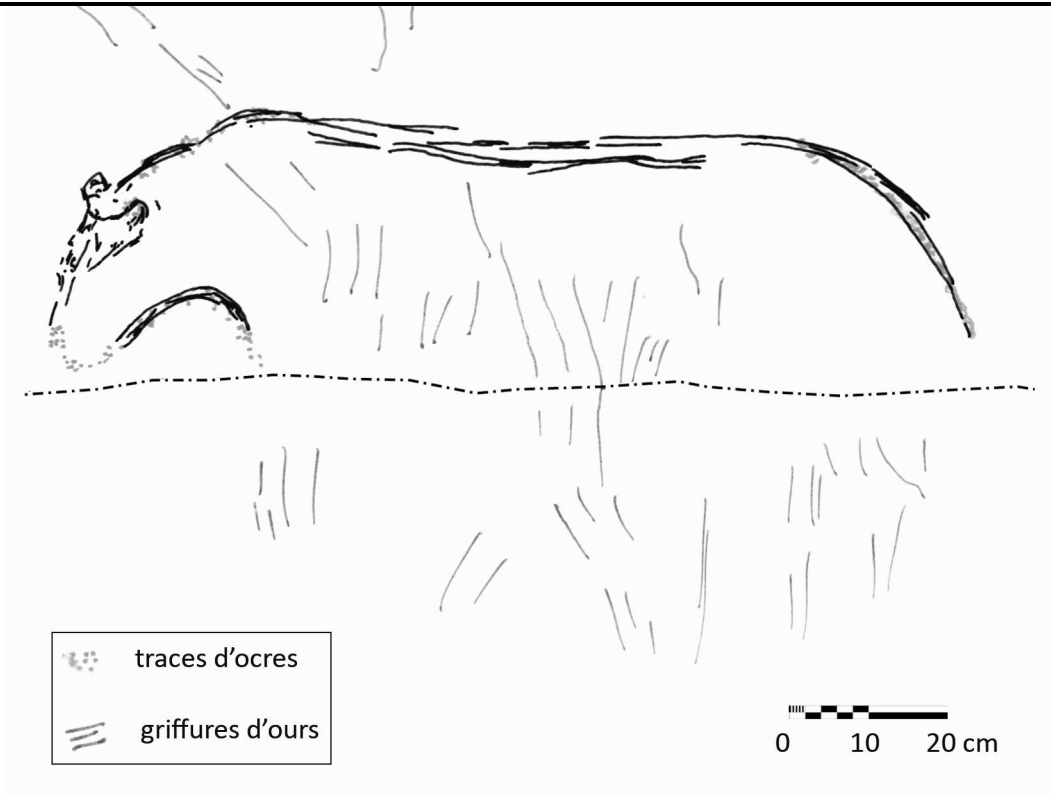
La grotte s'ouvre sur le canyon de la Cesse. Elle est constituée par un réseau karstique très important, développé sur trois étages. L'étage supérieur a été exploité par des phosphatiers au début du XXème siècle.

Les gravures pariétales, localisées dans une galerie étroite et à l'écart du cheminement principal, sont découvertes en 1927. A. Glory en effectue une première série de relevés. D. Vialou (1979) réalise l'étude exhaustive des représentations. Des fouilles menées dans l'immense porche attestent d'une fréquentation du réseau depuis le Paléolithique inférieur. A l'étage inférieur, D. Cathala découvre (1948) une importante piste de pas. Des datations récentes l'attribuent au Mésolithique (Ambert, Colomer et Galand 2000).

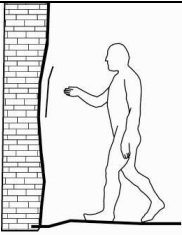

Les représentations pariétales sont, elles, attribuées au Paléolithique supérieur. Stylistiquement, elles paraissent plutôt archaïques. Certains félins peuvent rappeler les représentations de lions de la grotte Chauvet.



L'Aldène n°1



Croquis de situation d'après D. Vialou

Données topographiques	
	Galerie des Dessins
	Paroi gauche
	N° littérature : 3 (Vialou 1979)
Figure et support	
	Figure incomplète : tête et rachis
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 116 cm x H : 56 cm
	Hauteur au sol archéologique : 150 cm
	Attribution : archaïque

La figure n°1 est située en paroi gauche de la galerie ornée. Elle est limitée à la moitié supérieure d'un animal. L'ensemble est gravé au trait fin et on peut voir de nombreuses reprises des tracés. De l'ocre est présent dans certains des fonds de traits (museau, nuque, fesse). On ignore s'il est paléolithique. Il a été étalé au doigt à l'époque moderne. De nombreuses griffures d'ours sont présentes comme sur le reste des parois. Elles sont antérieures aux gravures.

La tête est petite et de forme trapézoïdale. Elle est en position basse. L'œil n'est pas noté. Deux petites oreilles rondes sont présentes. Elles sont placées en perspective, de part et d'autre de la ligne de la nuque.

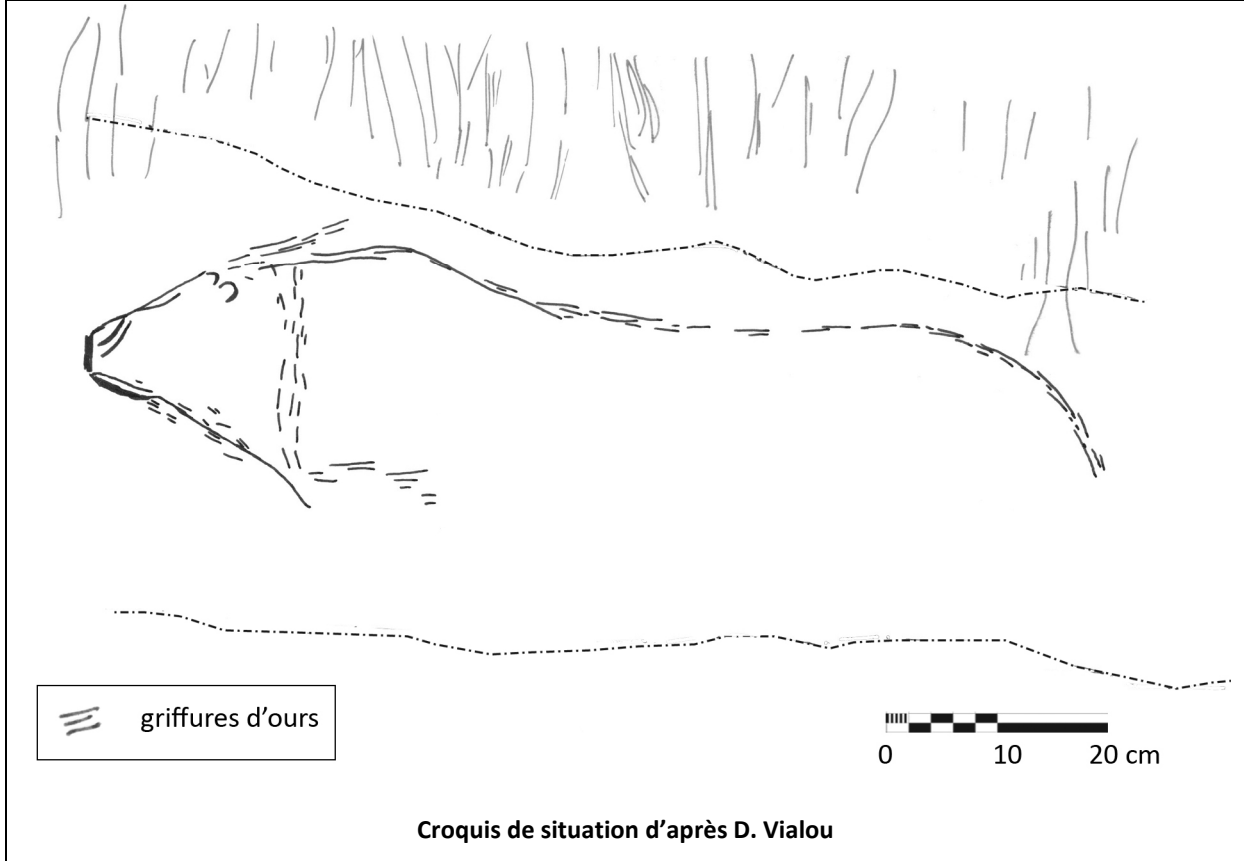
Le dos est marqué par deux tracés. Le dessin supérieur est entier. Il marque un léger garrot. L'ensellure est peu concave et la croupe arrondie. La seconde ligne dorsale est rectiligne. Elle n'est présente que dans la zone de l'ensellure.

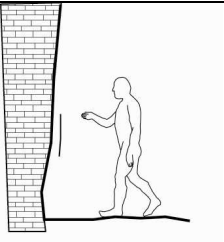

La forme de la tête nous a conduits à considérer cette représentation comme « ours possible ».

Elle est opposée à un grand félin orienté vers la droite. Entre les deux représentations, la paroi présente un décrochage d'environ 50 cm qui sépare les animaux. Ils ne se trouvent donc pas sur le même plan.

La figure n°1 est cadrée par ce relief. Elle est également cadrée par une fissure dans sa partie inférieure.

L'Aldène n°2



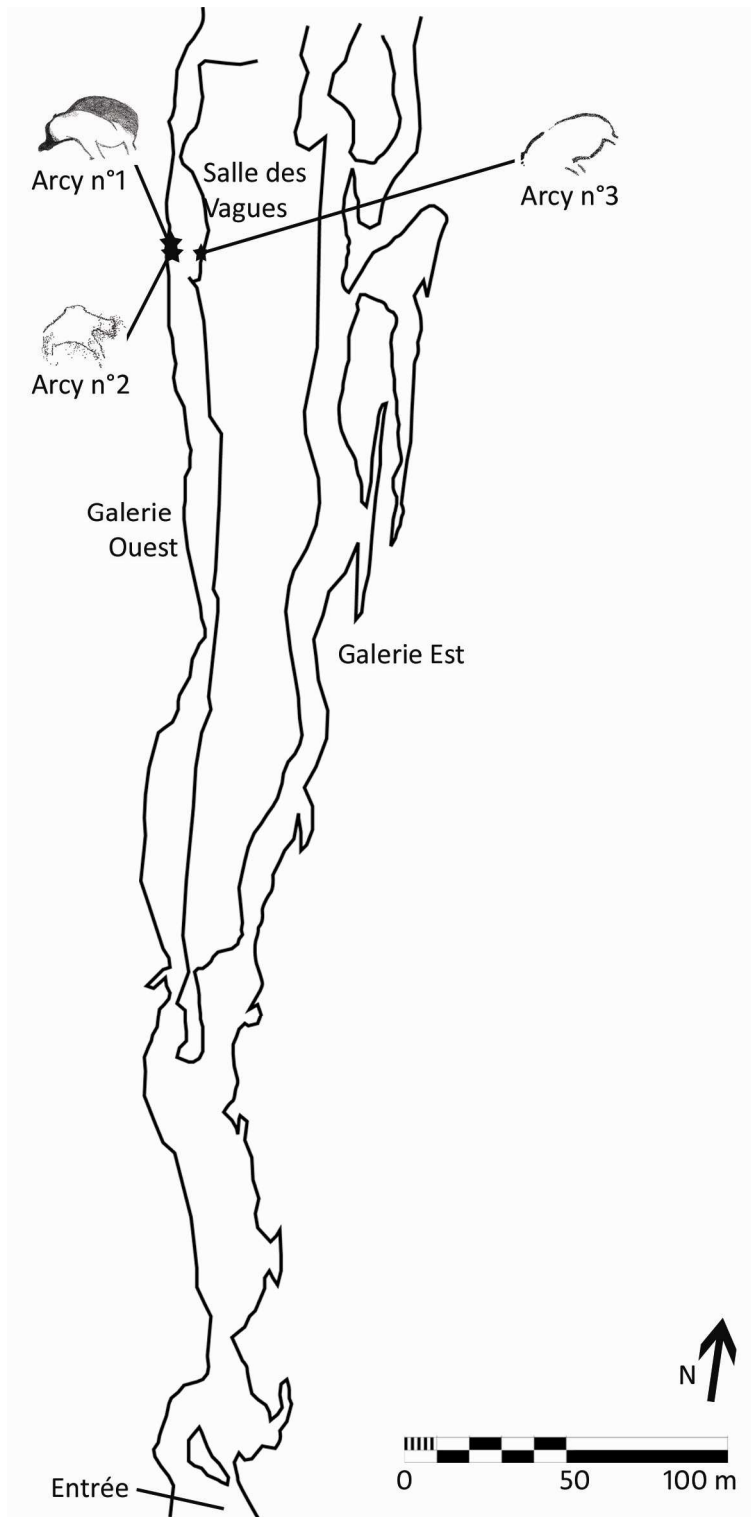
Données topographiques	
	Galerie des Dessins
	Paroi gauche
	N° littérature : 6 (Vialou 1979)
Figure et support	
	Figure incomplète : tête et rachis
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 89 cm x H : 22,5 cm
	Hauteur au sol archéologique : 110 cm
Attribution : archaïque	

La représentation n°2 est située sur la même paroi. Elle est gravée en profil gauche et placée sous un grand félin. Seule la partie supérieure du corps a été réalisée. La représentation est encadrée horizontalement par deux fissures. La fissure supérieure est ondulée et parfaitement imitée par le tracé de la ligne dorsale.

La tête est en forme de trapèze. Le plan alvéolaire du museau est rectiligne, vertical. Ni le mufle ni la gueule ne sont notés. Deux petits tracés en demi-cercles sont placés côte à côte dans la partie supérieure de la tête. Il pourrait s'agir de petites oreilles. Plus en arrière, une ligne de raclage verticale semble indiquer le collier.

La ligne dorsale indique un petit garrot convexe puis une ensellure creusée. La croupe et la fesse sont arrondies. Il n'y a pas de queue.

La forme de la tête et la rondeur du rachis nous conduisent à considérer cette figure comme « ours sûr ».



**Plan de la grande grotte d'Arcy-sur-Cure, d'après Baffier et Girard 1998**

## France

### Autres régions

#### Yonne

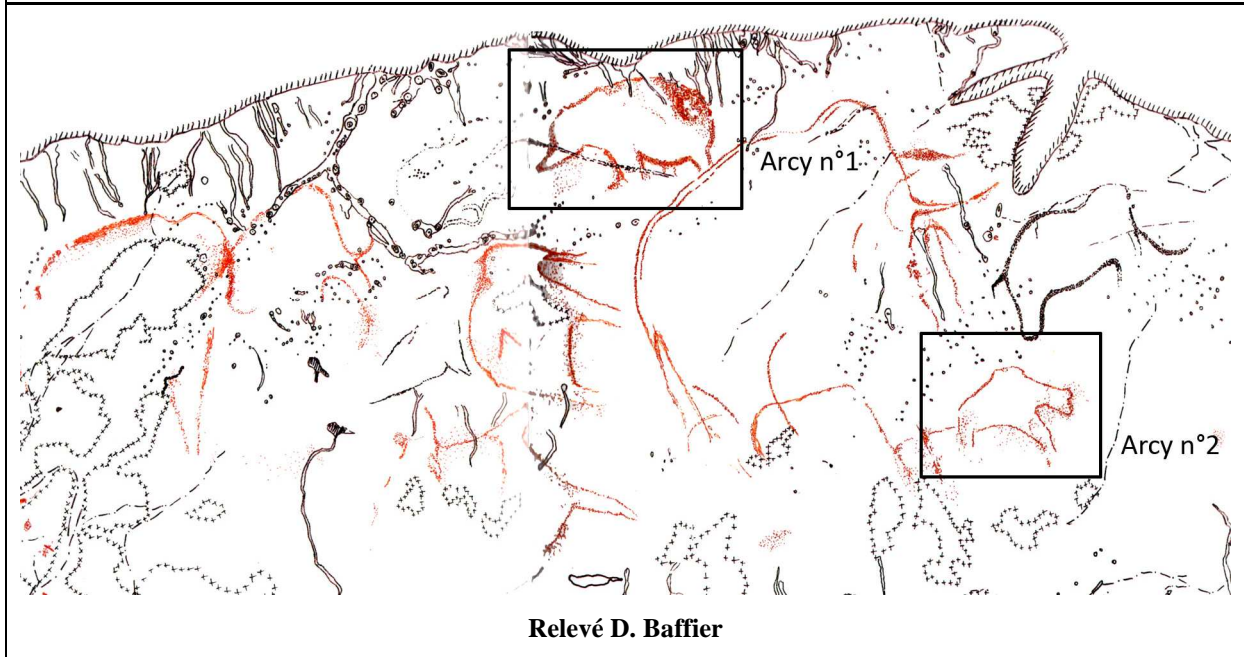
- Arcy-sur-Cure, Grande Grotte (Arcy-sur-Cure, Yonne) : 3 figures

La Grande Grotte fait partie d'un ensemble karstique particulièrement riche en bordure de la Cure. Les gravures de la grotte voisine du Cheval sont découvertes en 1946 et plusieurs galeries du réseau sont fouillées. Les occupations des différents sites ont lieu du Moustérien au Néolithique. Ce n'est qu'en 1990 que P. Guillaud découvre une première représentation dans la partie finale de la Grande Grotte depuis longtemps ouverte au public. L'étude menée par D. Baffier et M. Girard, toujours en cours, fait état d'au moins 140 unités graphiques. Des datations sur os brûlés et charbons permettent d'attribuer ce décor à l'Aurignacien ou au Gravettien (dates entre 30000 et 24500 ans B.P.) Les mammouths sont majoritaires dans le corpus des représentations figuratives. Quelques mains négatives sont également présentes. L'ensemble orné se situe dans la partie terminale de la grotte, principalement dans la Salle des Vagues. Une partie est encore masquée par une épaisse couche de calcite, alors que d'autres panneaux ont probablement été détruits par des « nettoyages » du plafond avant la découverte des représentations.





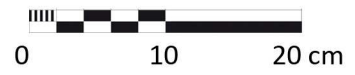
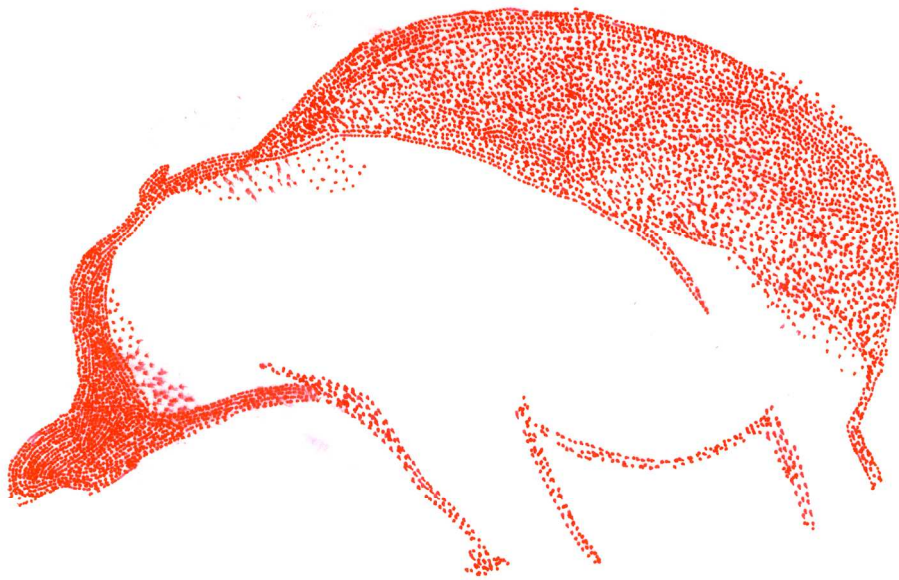
Arcy sur Cure n°1 et n°2



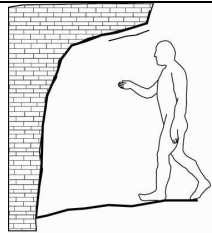

Relevé D. Baffier

Les représentations n°1 et n°2 sont situées sur la Corniche Ouest, en paroi gauche de la Salle des Vagues. Pour D. Baffier et M. Girard, il s'agit des représentations d'un « ours avant l'hibernation » et d'un « animal amaigri sortant de la caverne au printemps » (1998, p.82). Ces chercheurs mettent donc en opposition les deux figures. Cette analyse nous semble intéressante tant il est vrai qu'elles sont stylistiquement très différentes. Le « Grand Ours », au sommet du panneau, est tout en rondeur. Le « Petit Ours » est au contraire affiné sauf au niveau du garrot qui est particulièrement proéminent. Toutefois, l'interprétation d'une restitution de la réalité éthologique nous paraît peu envisageable. Nous avons vu dans notre première partie (§ 1) qu'un ours sortant d'hivernation possède souvent un ventre pendant. Son amaigrissement se traduit en outre par une diminution de la bosse du garrot. Ce n'est pas le cas de la représentation n°2. Nous considérons les différences entre ces deux figures comme le fruit de volontés artistiques divergentes ou, plus simplement, comme l'expression de deux artistes différents. On notera par ailleurs la ressemblance entre l'arche ventrale de l'ours n°2 et celles des nombreux mammouths de la cavité.

Arcy sur Cure n°1



Cliché D. Baffier

Données topographiques	
	Salle des Vagues
	Corniche Ouest – paroi gauche
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : plafond
	Technique : dessin (et estompe) rouge
	Dimensions de la figure : L : 70 cm x H : 40 cm environ
	Hauteur au sol archéologique : 180 cm environ
Attribution : Aurignacien ou Gravettien	

La figure Arcy n°1 est complète et tournée à gauche. Elle est localisée dans le registre supérieur du panneau. Le bord supérieur de la corniche est utilisé comme cadrage supérieur. Le dessin rouge qui forme le contour présente un trait épais (en moyenne 2 cm). Les zones dorsale et lombaire, ainsi que le museau sont traités en aplat.

La tête est portée basse. Elle forme un double trapèze. Le front est bombé et le stop marqué. Le museau est fin et allongé. Il n’y a pas d’œil ou de détail sur le museau. L’oreille est discrète. Elle est placée sur la ligne nucale et forme un trait oblique dirigé vers l’arrière.

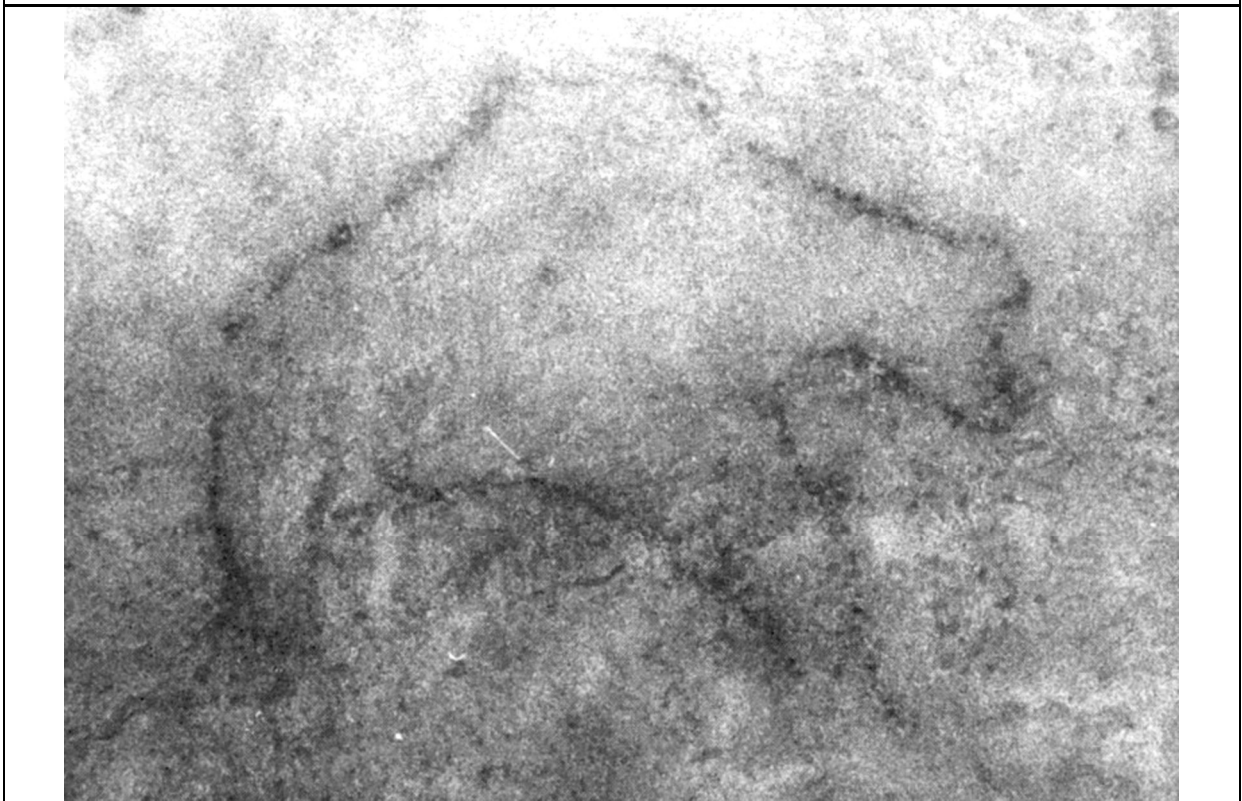
La ligne dorsale est convexe. Elle donne une forte impression de rondeur à cet animal. Le garrot n’est pas individualisé. La ligne de poitrail est en arc-de-cercle. Le membre antérieur est tendu vers l’arrière. Il est figuré en colonne et n’est pas fermé. Quelques traces de pigments assez imprécises sont présentes à son extrémité. La main n’est pas tracée.

La croupe est massive. Cette impression est renforcée par la technique de l’aplat. Le départ du membre postérieur se lit. Il est en colonne et non fermé, identique au membre antérieur. Cette patte arrière est toutefois plus courte. Le ventre est convexe.

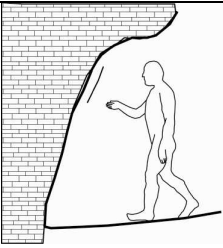

Il s’agit d’un « ours sûr ».

Sous la patte arrière se trouve la ligne dorsale d’un grand mammouth tourné à droite. Cet animal sépare l’individu n°1 du n°2.

Arcy sur Cure n°2



Cliché D. Baffier et M. Girard

Données topographiques	
	Salle des Vagues
	Corniche Ouest – paroi gauche
Figure et support	
	Figure complète
	Ours possible
	Support : plafond
	Technique : dessin rouge
	Dimensions de la figure : L : 40 cm x H : 30 cm environ
	Hauteur au sol archéologique : 170 cm environ
	Attribution : Aurignacien ou Gravettien

La figure n°2 est localisée sur la droite et dans le registre inférieur de la Corniche Ouest. L'animal est en profil droit. Il est dessiné au trait rouge, comme le précédent. La peinture est assez diffuse sur la tête et les membres.

La tête est portée basse. Elle est de forme triangulaire et assez petite. Le cou est allongé. Une protubérance ronde au sommet de la tête semble indiquer l'oreille. Il n'y a pas d'autre détail.

La ligne dorsale est construite de manière symétrique. La nuque est rectiligne et oblique vers le haut. Le garrot est très marqué. Il est placé trop en arrière sur la ligne dorsale. La bosse est rectangulaire. Le rachis lombaire est oblique vers l'arrière. Le ventre forme une arche ventrale concave.

Le membre antérieur est légèrement orienté vers l'avant. Il est fléchi au coude. Il est en forme de colonne et n'est pas fermé. Le membre postérieur est également ouvert à son extrémité. Il est en colonne, assez mince. La croupe est anguleuse. Il n'y a pas de queue.

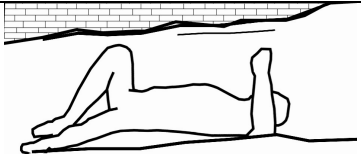

La massivité de cet animal et la forme de la tête nous conduisent à la considérer comme « ours possible ». L'absence de véritables rondeurs empêche une détermination plus assurée.

Arcy sur Cure n°3



0 5 10 cm

Croquis d'après D. Baffier et M. Girard

Données topographiques	
	Salle des Vagues
	Mezzanine orientale
Figure et support	
	Figure incomplète : acéphale
	Ours sûr
	Support : plafond
	Technique : dessin marron
	Dimensions de la figure : L : 40 cm x H : 25 cm environ
	Hauteur au sol archéologique : 50 cm environ
Attribution : Aurignacien ou Gravettien	

La figure n°3 est située de l'autre côté de la Salle des Vagues. Elle est localisée sur le plafond de la « Mezzanine orientale ». Elle a été tracée en marron.

L'animal est acéphale et disposé en profil gauche.

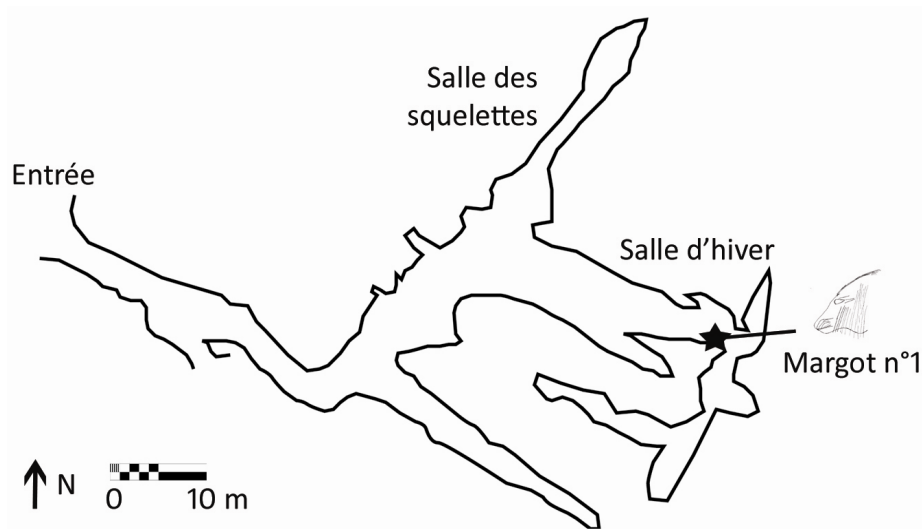
Le corps est plutôt sommaire et très arrondi. Les lignes ventrale et dorsale sont convexes. Le garrot n'est pas précisé.

Les membres, un à l'avant et un à l'arrière, sont assez fins et courts. Ils sont en forme de colonne.

Tous deux sont ouverts à leur extrémité. Aucun détail ne vient compléter la représentation.

Elle est parfaitement massive et ronde. Nous la considérons donc comme un « ours sûr ».





**Plan de la grotte Margot, d'après Pigeaud 2009**

## France

### Autres régions

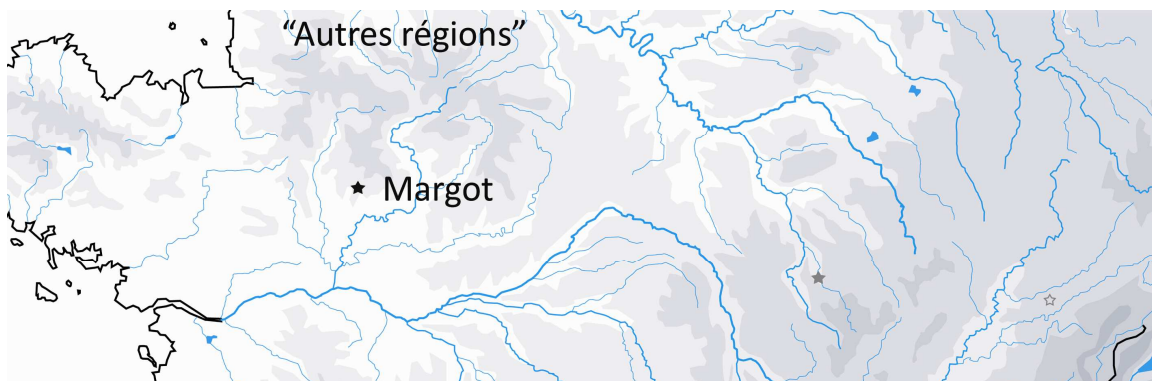
#### Bassin de la Loire

- Margot (Thorigné-en-Charnie, Mayenne) : 1 figure

La grotte est située dans le canyon de Saulges, à proximité de la grotte ornée de Mayenne-Sciences et du site solutréen de Rochefort.

Le site est connu depuis longtemps et ouvert aux visites. Les représentations pariétales n'ont été localisées qu'en 2005 par R. Pigeaud. Le site est actuellement en cours d'étude sous sa direction.

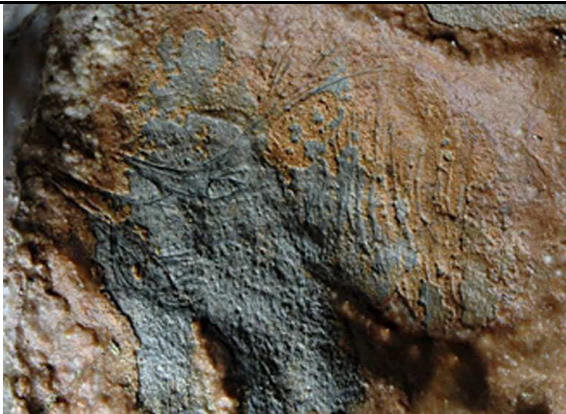
Les figures sont pour beaucoup gravées finement. Quelques vestiges de peinture sont également connus. Près de 150 entités graphiques sont recensées. Le bestiaire présente plusieurs chevaux et rhinocéros. On recense également des oiseaux (Corvidé, Anatidé...). En l'absence de datations, le décor est attribué sur critères stylistiques à deux périodes : Gravettien et Magdalénien. Toutefois la découverte d'une plaquette ornée d'un bouquetin dans les niveaux solutréens du site de Rochefort a conduit à envisager une réalisation des gravures pariétales à cette époque. En effet ce bouquetin présente des caractéristiques proches des gravures de la grotte (pelage « hérissé » notamment).



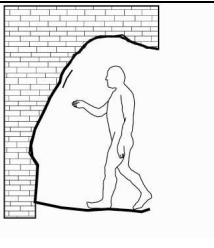

Margot n°1



Croquis de lecture d'après C. Dufayet



Cliché H. Paitier et R. Pigeaud, relevé C. Dufayet

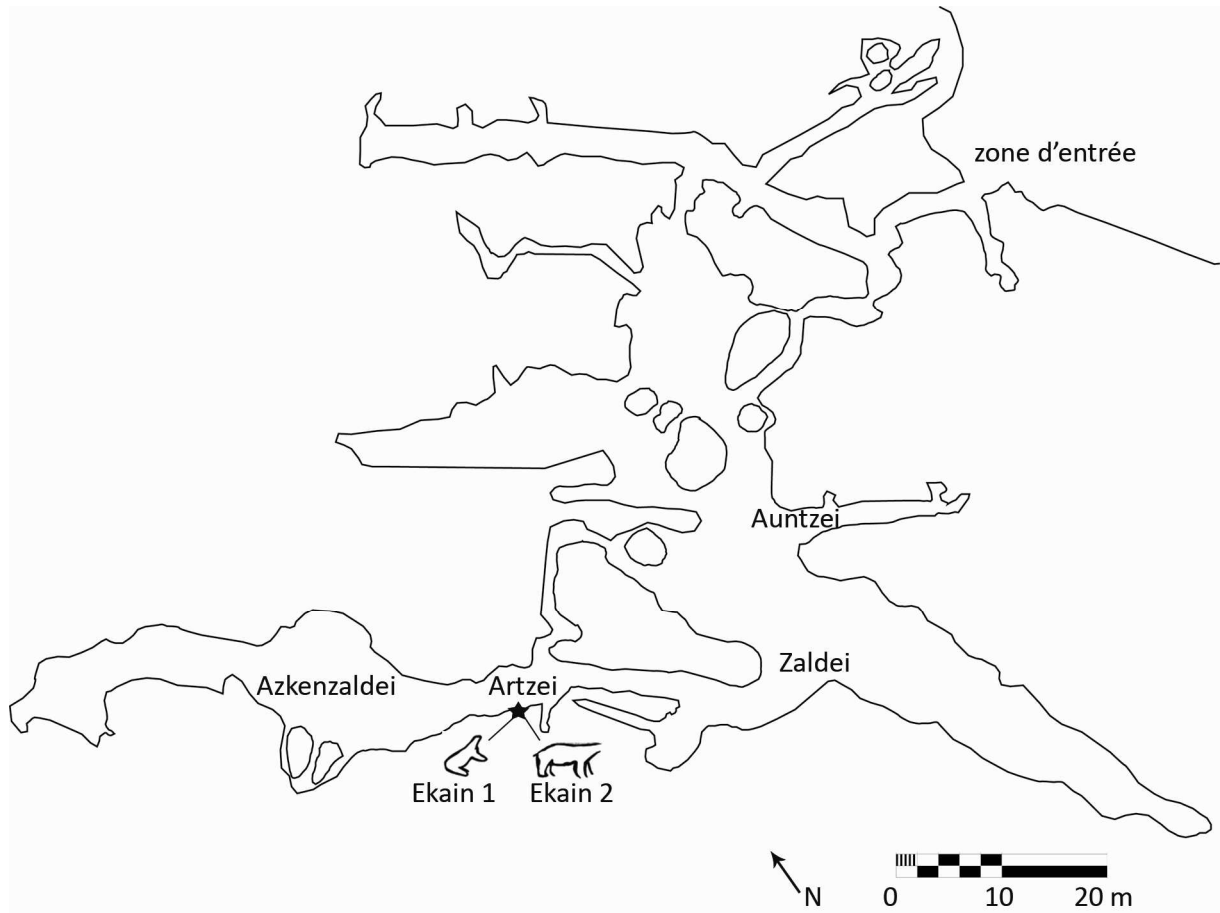
Données topographiques	
	Panneau des Rhinocéros
	N° inventaire : 23 (inventaire mission d'étude)
Figure et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible (ou figure composite ours – rhinocéros)
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 15 cm x H : 15 cm environ
	Hauteur au sol archéologique : 160 cm
Attribution : Magdalénien ( ?)	

Il s'agit d'une représentation limitée à la tête. Elle est tournée à gauche. Une tête de rhinocéros laineux lui a été superposée. Les tracés de ce dernier (cornes, lèvre inférieure) recourent nettement ceux de l'ours.

L'ours présente une tête trapézoïdale. Il n'y a pas de stop. La ligne frontale est rectiligne comme le tracé de la mandibule. Un œil en goutte d'eau est situé à la jonction anatomique des lignes nasale et frontale. L'oreille est manquante. Le mufle est noté discrètement. La gueule est fermée. Les gravures formant la commissure des lèvres ont été reprises comme départ de la corne inférieure du rhinocéros. La forme de la tête permet d'évoquer un « ours possible ».

De longs tracés verticaux sont superposés à la tête. Ils donnent l'illusion d'une toison. Ce pelage correspond aussi bien au rhinocéros laineux qu'à l'ours.

La superposition de cornes a transformé cette représentation en rhinocéros. Il s'agit peut-être d'une volonté de masquer la figure antérieure. L'artiste a peut-être également souhaité réaliser une figure composite.



**Plan de la grotte d'Ekain, d'après Altuna et Apellaniz 1978**

## Espagne

### Corniche cantabrique

#### Pays basque

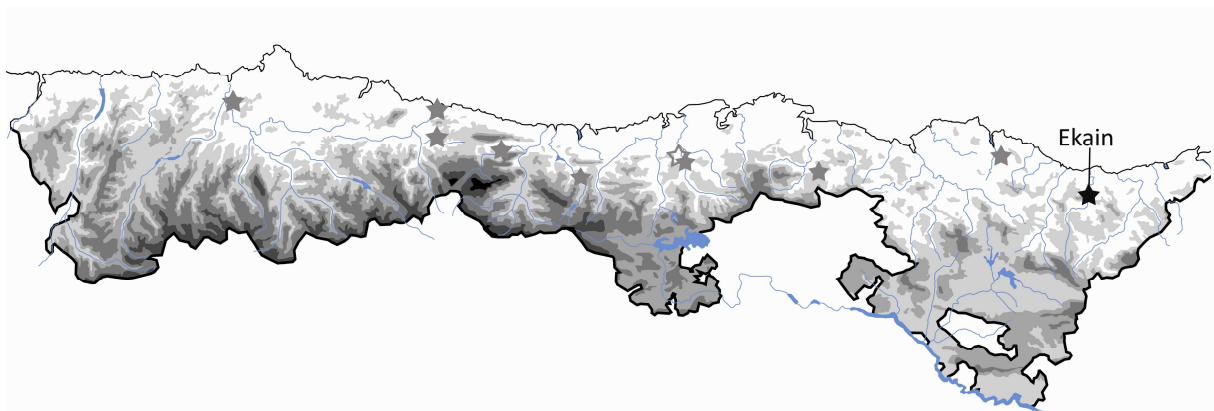
- Ekain (Deba, Guipuzcoa, Pays basque)

Il s'agit d'un réseau d'une centaine de mètres de long.

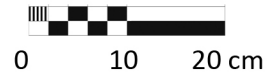
Elle a été découverte en 1969 et étudiée par J. Altuna et J.-M. de Barandiaran. Un gisement archéologique est connu dans l'entrée. Il couvre l'ensemble du Paléolithique supérieur, de l'Aurignacien au Magdalénien supérieur.

La décoration pariétale se situe plus profondément. Elle est organisée en trois parties principales. Les deux ours noirs sont situés côte à côte dans la salle *Artzei* (« salle des ours »). Cette zone correspond à la jonction entre la salle *Zaldei*, qui comprend plusieurs peintures et gravures et la salle *Azkenzaldei*, au fond de la galerie. Dans cette partie se trouve une dizaine de petits chevaux polychromes. Ils sont tous similaires : ventre rond, M ventral, crinière hérissée...

Le décor rappelle des représentations animales gravées sur des plaquettes découvertes dans les niveaux les plus récents du gisement. Il est donc attribué au Magdalénien supérieur. L'absence de charbons dans les pigments et de contexte archéologique à proximité des parois empêche de confirmer cette attribution.

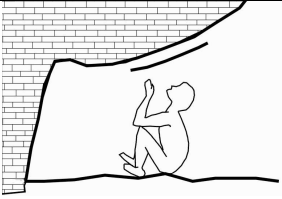



Ekain n°1 et 2



Cliché J. Altuna

Les deux figures sont stylistiquement et techniquement très proches. Leur association peut être considérée comme la représentation d'une cellule familiale, peut-être une adulte et son ourson.

Ekain n°1	
Données topographiques	
	Salle : Artzei
	Panneau des Ours – voûte à gauche
	N° littérature : groupe III (Altuna 1969)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : voûte plafonnante
	Technique : dessin noir et gravure
	Dimensions de la figure : L : 60 cm x H : 32 cm
	Hauteur au sol archéologique : 130 cm
	Attribution : Magdalénien supérieur

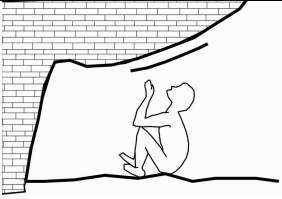

Ekain n°1 est le plus petit des deux ours. Il est disposé en profil droit, oblique par rapport au sol.

La tête est de forme triangulaire et ne présente aucun détail. Elle est placée en position haute à l'extrémité d'un long cou épais. Le corps est globalement rectangulaire. Le garrot est creusé et non bombé. L'unique membre antérieur est en forme de colonne. Il est légèrement plié vers l'avant. Il est fermé mais sans main et juxtaposé à la croupe de la figure n°2.

Le ventre est convexe tout comme la croupe. Le trait de contour très large qui la dessine (environ 5 cm) la met en valeur. Les deux membres postérieurs sont épais. Ils sont en colonne et assez courts. La patte droite au premier plan est fermée mais le pied ne se lit pas. Le second membre n'est figuré que par un trait droit en avant du premier.

La massivité de l'animal, la rondeur de sa croupe et la forme de sa tête permettent de le déterminer comme « ours sûr ».



Ekain n°2	
Données topographiques	
	Salle : Artzei
	Panneau des Ours – voûte à gauche
	N° littérature : groupe III (Altuna et Apellaniz 1978)
Figure et support	
	Figure incomplète : acéphale
	Ours sûr
	Support : voûte plafonnante
	Technique : dessin noir et gravure
	Dimensions de la figure : L : 75 cm x H : 39 cm
	Hauteur au sol archéologique : 130 cm
	Attribution : Magdalénien supérieur

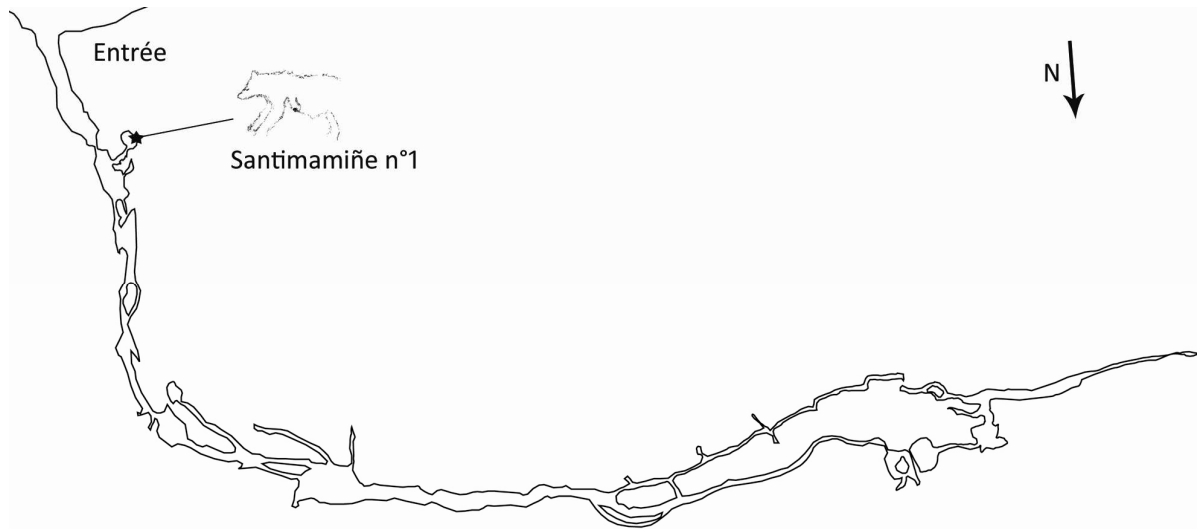
Le second animal est acéphale. Il est de taille plus importante. Il est également disposé en profil droit et se trouve immédiatement devant l'ours n°1. Le cou est allongé et en partie recouvert de calcite. La tête n'a pas été réalisée.

La ligne dorsale est légèrement creusée. Le trait noir qui la dessine a été souligné par une gravure épaisse mais peu profonde (raclage superficiel). Il pourrait s'agir d'un moyen de corriger *a posteriori* le tracé effectué au manganèse. On connaît l'utilisation de cette technique dans la grotte de Covaciella (attribuée au Magdalénien moyen).

Deux membres antérieurs sont figurés. Au premier plan, la patte droite est tracée en colonne. Elle n'est pas fermée à son extrémité. Celle du second plan n'est représentée que par un trait droit. Le ventre est convexe. Les pattes arrières sont similaires aux antérieures. Le membre du second plan est à nouveau limité à un unique tracé. Un pied y est esquissé. Le pied est également présent sur le membre postérieur droit. La croupe est angulaire. La queue est notée par un tracé oblique qui prolonge la ligne dorsale.

Malgré l'absence de l'oreille il s'agit d'un « ours sûr ».

- Santimamiñe (Kortézubi, Basondo, Pays basque) : 1 figure



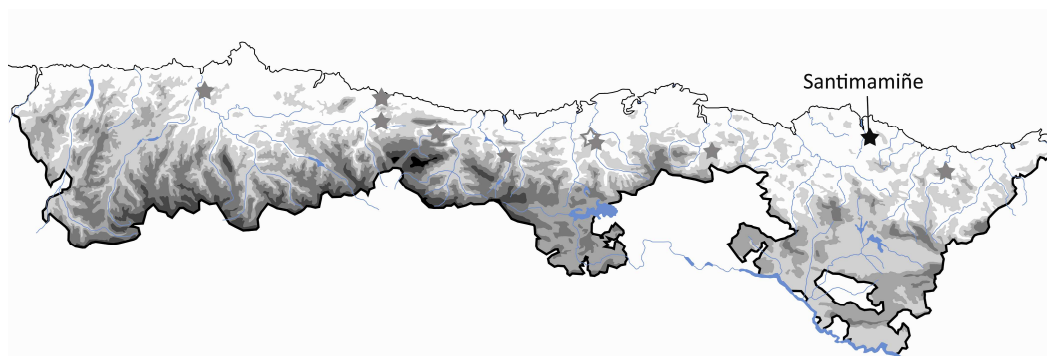
**Plan de la grotte de Santimamiñe, d'après Gonzalez Sainz et al. 2003**

La grotte est située en bordure du rio Guernica. Elle mesure près de 300 m de long.

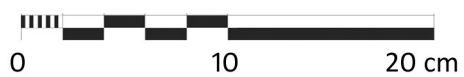
Les œuvres pariétales sont découvertes en 1916 par J.-F. de Bengoechea. Dans les années 1920 puis dans les années 1960 des fouilles sont menées dans le vestibule d'entrée par J.-M. de Barandiarán. Huit niveaux archéologiques sont connus. Ils témoignent d'une occupation de l'Aurignacien au Magdalénien supérieur puis au Néolithique.

Le décor pariétal est organisé le long d'un couloir et dans une petite salle. Les figures sont peintes et dessinées en noir. Quelques unes sont également gravées. On trouve plusieurs bisons dont le pelage est soigneusement rendu en modelé.


Ces représentations sont attribuées stylistiquement au Magdalénien supérieur. Certains animaux rappellent des figures d'autres sites qui ont été datés avec plus de précision, comme Covaciella.



Santimamiñe n°1



Cliché C. Gonzalez Sainz

Données topographiques	
	Salle terminale
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : coulée stalagmitique
	Technique : dessin noir
	Dimensions figure : L : 45 cm x H : 28 cm
	<i>Hauteur au sol ignorée</i>
	Attribution : Magdalénien supérieur

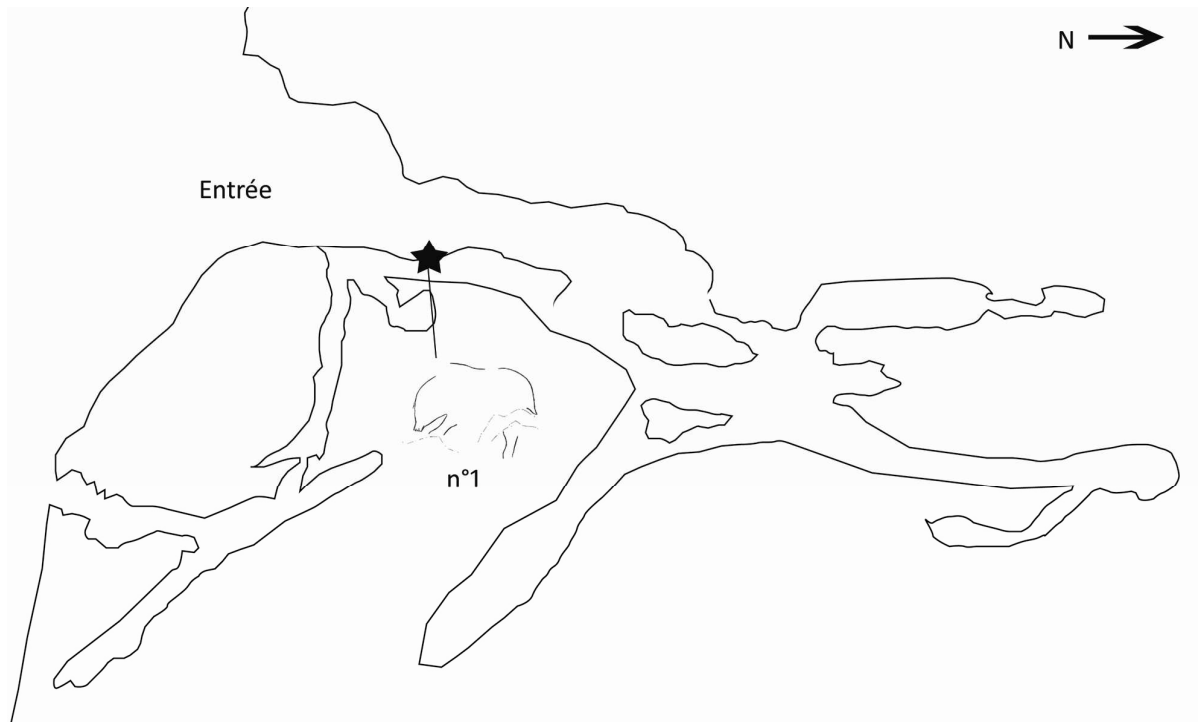
Cette représentation est située dans la salle terminale de la grotte. Elle est dessinée sur une coulée stalagmitique. Le support a été exploité en tant que relief de volume et de contour, essentiellement pour l'arrière-train. La figure est complète et est disposée en profil gauche.

La tête est en position moyenne. Elle est assez fine. Le mufler est en pointe et la ligne naso-frontale concave. La ligne de la mâchoire présente également une concavité. Elle se prolonge par une ligne de poitrail en arc-de-cercle. L'œil est représenté par un tracé rectiligne court. Un gros point noir a été ajouté récemment sur le panneau. Les deux oreilles sont en demi-ovale. Elles sont placées au sommet du crâne. La seconde, en second plan, est occultée par la première.

Le corps montre une disproportion antéro-postérieure. L'avant-train est gracile et le garrot faiblement marqué. Les deux membres antérieurs sont fins et fléchis vers l'avant. La patte droite, à l'arrière-plan, est détaillée et fermée d'un petit pied. La gauche n'est que suggérée par son tracé postérieur. Elle remonte haut et forme un pincement anguleux avec la ligne ventrale. Celle-ci est convexe.

L'arrière-train est massif. Cette impression est renforcée par le volume qui se dégage du relief naturel. La croupe est ronde. La fesse n'a pas été tracée. Elle est indiquée par la coulée stalagmitique. Deux membres sont présents. Ils sont figurés uniquement par leur contour antérieur et ne sont pas fermés. La patte la plus en arrière est complétée par le relief.

Cet animal massif et bien rond est un « ours sûr » malgré une certaine finesse de son avant-train.

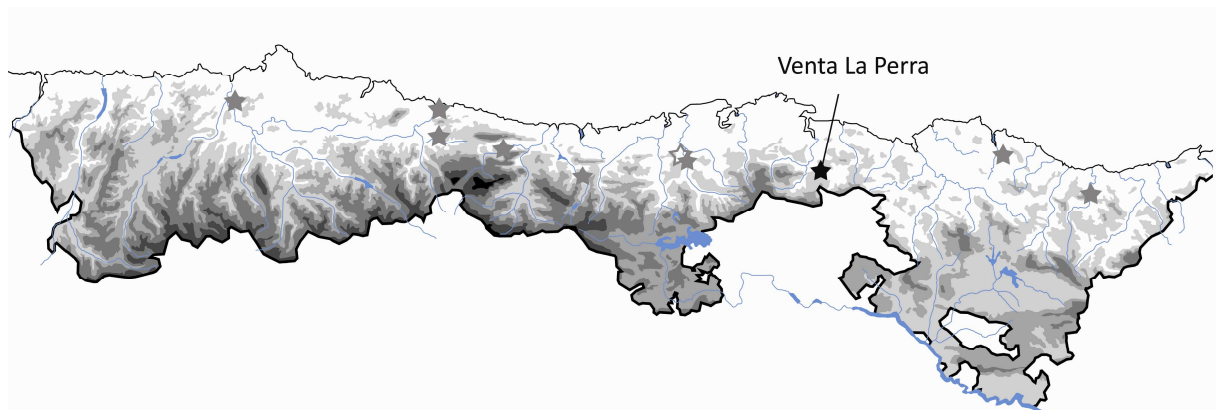


**Plan de la grotte de Venta La Perra, d'après Gonzalez Sainz et al. 2003**

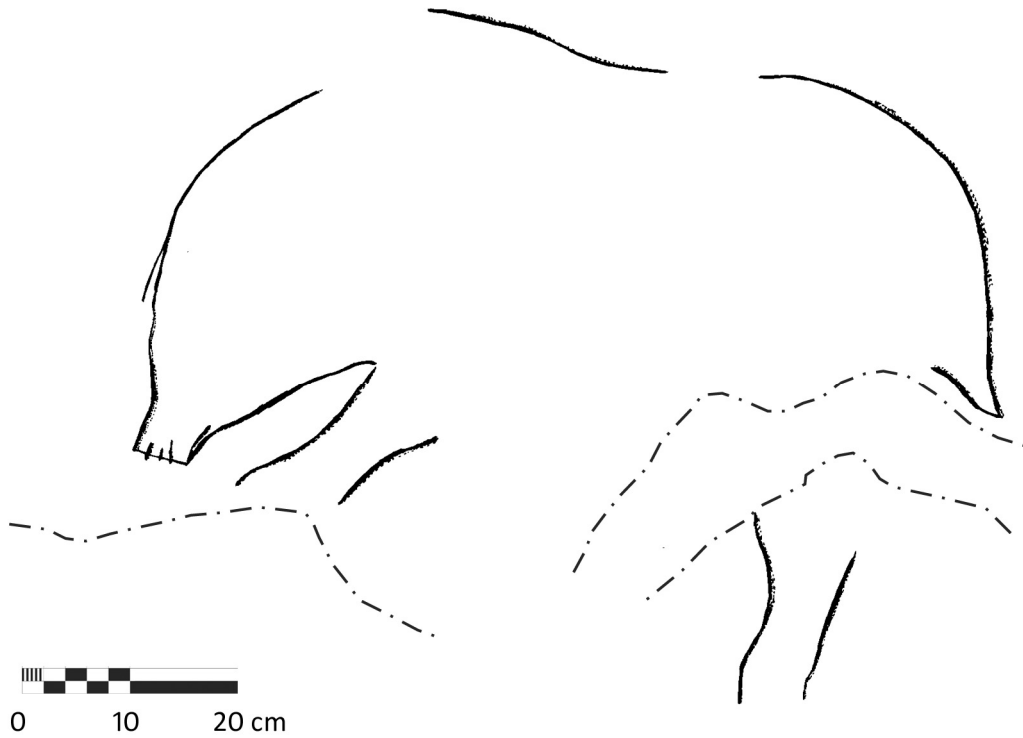
- Venta de la Perra (Molinar de Carranza, Viscaya, Pays basque) : 1 figure

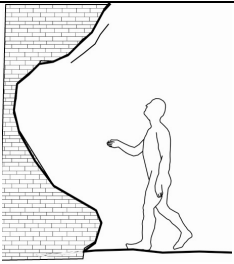

La grotte s'ouvre en bordure du rio Carranza. Elle est située à proximité des sites de Arco A et Arco B. Le réseau se développe sur une centaine de mètres mais les représentations sont situées dans le porche d'entrée, à la lumière du jour.

Des représentations sont identifiées dès 1904 par L. Sierra. H. Breuil (1911) et A. Beltrán (1971) en publient des relevés. En 1931, des fouilles sont menées dans l'entrée sous la conduite de J.-M. de Barandiarán et T. de Aranzadi. Ils mettent au jour un niveau ancien de Moustérien et des occupations aurignaciennes. Aucun élément ne permet cependant d'attribuer le décor pariétal à cette période chrono-culturelle. Sur un entablement rocheux à l'entrée et à l'écart du dispositif principal, des gravures géométriques sont par contre attribuées au Néolithique.



Venta de la Perra nº1



Données topographiques	
	Salle d'entrée
	Paroi droite
	N° littérature : 1 (Beltran 1971)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions de la figure : L : 81 cm x H : 65 cm
	Hauteur au sol archéologique : 220 cm
	<i>Attribution ignorée</i>

Il s'agit d'un animal gravé profondément. Il est situé en paroi droite. Il est complet et disposé en profil gauche. La figure est massive mais toute en rondeur. Le relief offre du volume à une large partie du corps. On notera la concavité marquée au niveau du ventre et la saillie rocheuse sur le garrot et le long de l'épaule.

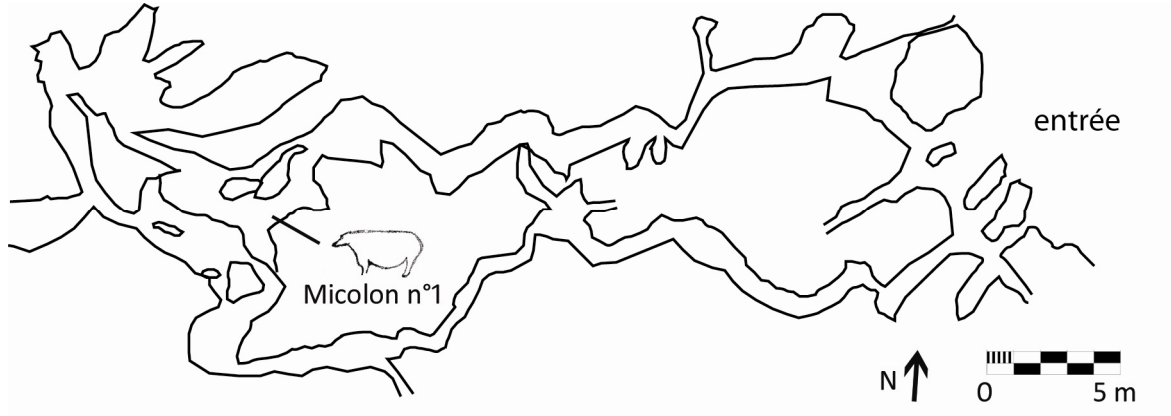
La tête est trapézoïdale. Elle est portée en position basse. Le museau est fin et court. La ligne nasofrontale est convexe. Il n'y a pas de stop. La mandibule est rectiligne et disposée obliquement. La gueule est fermée et le naseau est tracé. Il n'a pas d'oreille. Un petit œil était noté par H. Breuil mais nous ne l'avons pas retrouvé.

La ligne nucale est arrondie. Elle forme un garrot convexe. L'ensellure est creusée. Un membre antérieur complète le train avant. Il est disposé obliquement et formé par deux tracés concaves. Il n'est pas fermé et s'interrompt immédiatement avant la limite inférieure du support.

La croupe est arrondie. Une petite queue en pointe est indiquée. Elle est relevée vers le haut et n'est pas collée à la fesse. Un membre postérieur est assez réaliste. La cuisse est épaisse et la patte s'amincit vers son extrémité.

Il s'agit d'un « ours sûr » malgré l'absence de l'oreille.





**Plan de la grotte de Micolón,  
d'après Speleo Club Cantabro**

## Espagne

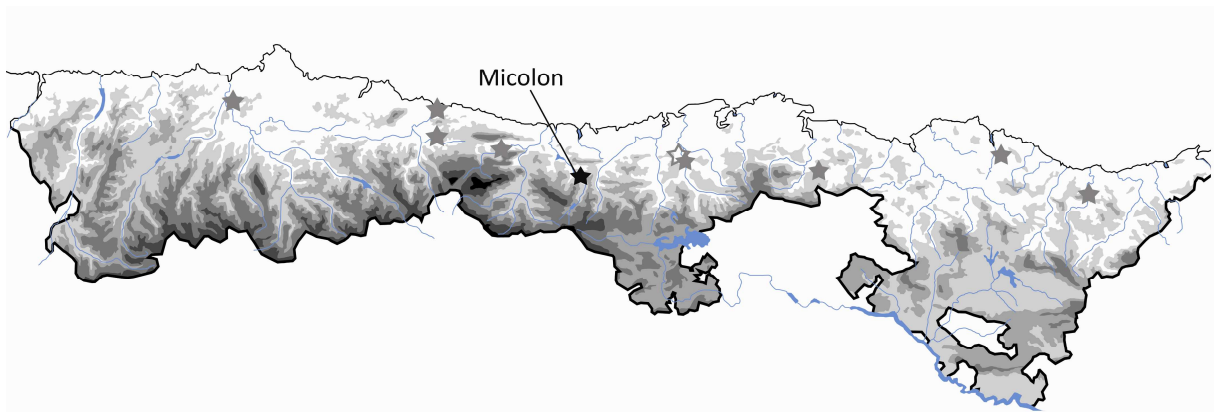
### Corniche cantabrique

#### Cantabrie

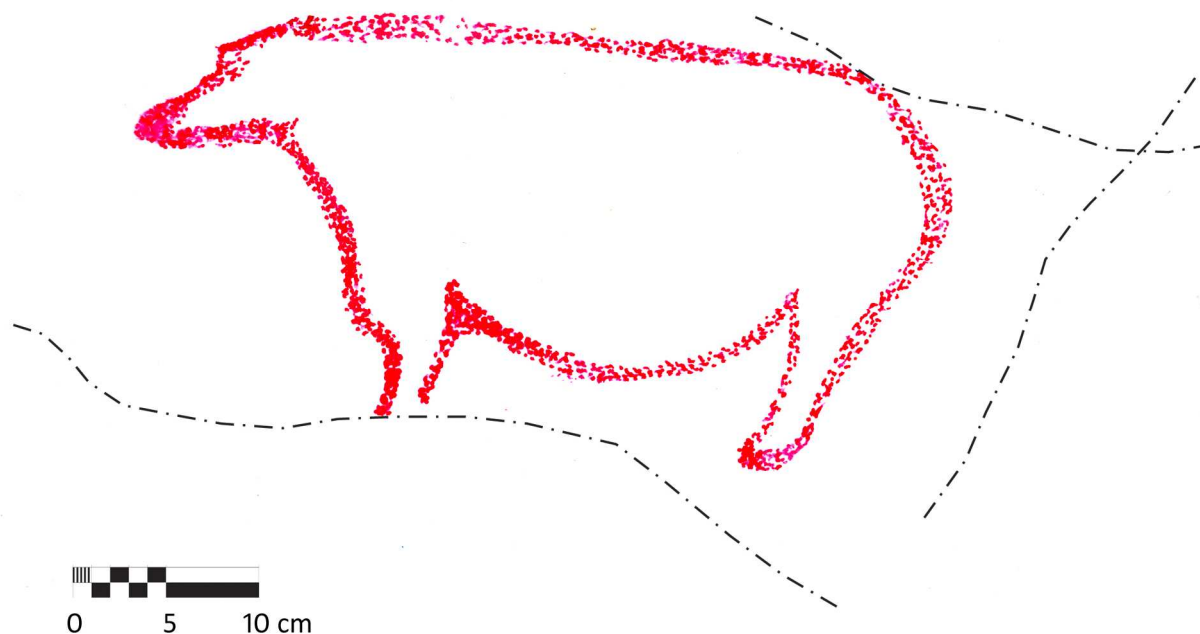
- Micolón (Riclones, Cantabrie) : 1 figure

La grotte est située dans la vallée du Nansa, à proximité de la grotte de Chufín. Elle est constituée de plusieurs galeries organisées en étages différents. Le dispositif pariétal est isolé et localisé dans une seule salle.


Le décor est découvert en 1976 par des spéléologues et est étudié dans les années 1970 par M.-A. Garcia Guinea. Il dénombre près de 30 représentations dessinées en rouge et gravées. Dans les années 2000, C. Gonzalez Sainz et D. Garate Maidagan ont réalisé une révision complète des parois et identifie de nouvelles figures. Le dispositif pariétal est attribué au Solutréen ancien.



Micolón n°1



Cliché C. Gonzalez Sainz

Données topographiques	
	Salle ornée
	N° littérature 11 (Gonzalez-Sainz)
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : pendant de voûte
	Technique : dessin rouge
	Dimensions de la figure : L : 41 cm et H : 20 cm
	Hauteur au sol archéologique : 170 cm environ
	Attribution : Solutréen ancien

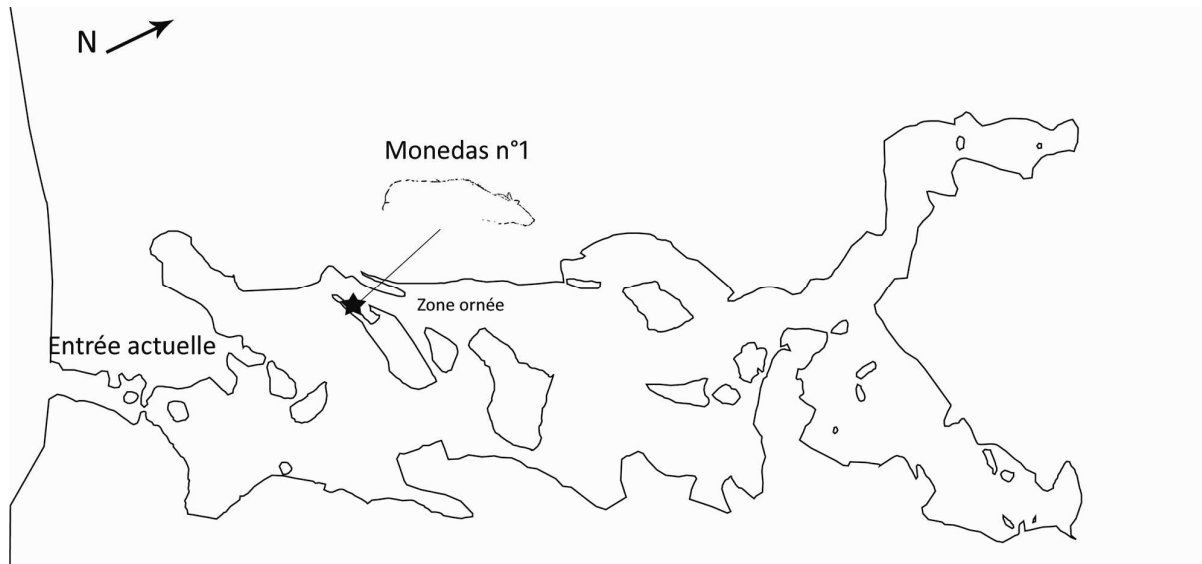
Il s'agit d'une représentation complète tournée à gauche. Elle a été tracée en contour au pigment rouge. Le relief sert de cadrage inférieur.

La tête est en position moyenne. Elle ne présente aucun détail anatomique mais elle est plutôt fine, de forme triangulaire. Le stop est marqué. La ligne naso-frontale forme un angle proche de l'angle droit.

Le corps de l'animal est disproportionné par rapport à cette petite tête. Le garrot n'est pas précisé. La ligne dorsale est droite. Un seul membre antérieur est noté. Il est assez réaliste et n'est pas fermé. Son extrémité rejoint la limite de la paroi. Le ventre de l'animal est convexe et bas. L'unique membre postérieur est lui aussi réaliste. Il est fermé d'un petit pied. La croupe est arrondie. Il n'y a pas de queue.

La massivité, la rondeur du corps et la forme de la tête en font un « ours sûr ».

Cette figure est associée à un tracé peint en rouge, placé immédiatement au-dessus. Ce trait pourrait être interprété comme un rachis animal.

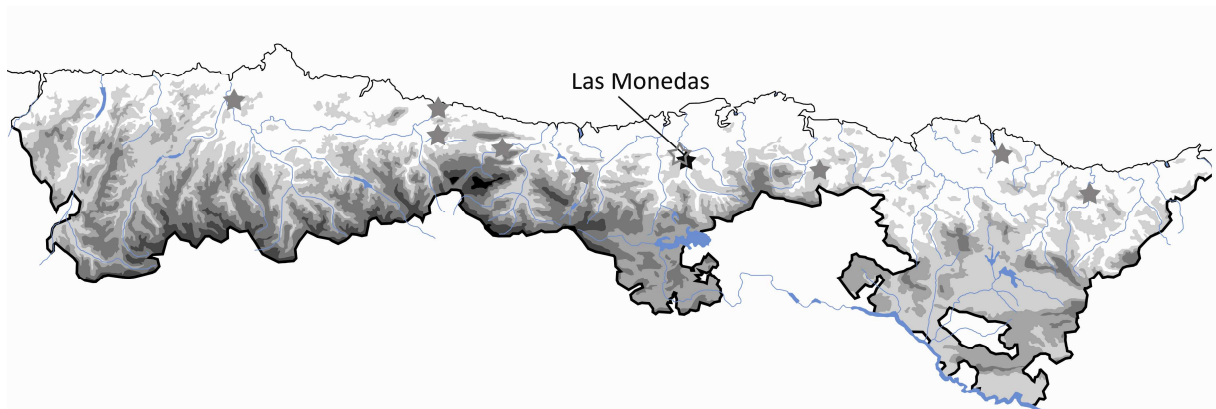


**Plan de la grotte de Las Monedas, d'après Gonzalez Sainz et al. 2003**

- Las Monedas (Puente Viesgo, Cantabrie) : 1 figure

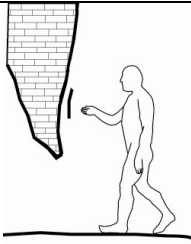

La grotte est située sur le Monte Castillo qui abrite également les sites d'El Castillo, de Las Chimeneas et de La Pasiega. La grotte est de dimensions importantes mais les représentations sont regroupées dans une zone unique.

Le décor n'est découvert qu'en 1952 par J. Carvallo, bien après les découvertes des peintures pariétales des autres sites. E. Ripoll Perelló a effectué une étude complète des figures (1972). Il recense 45 représentations, toutes tracées en noir. Les chevaux sont majoritaires (14 unités). Les rennes sont également nombreux. Cela est plutôt original pour la région. Plusieurs représentations ont été datées directement au Magdalénien supérieur (11950 +/- 120 ans B.P. – Gif A 95360).



Las Monedas n°1



Données topographiques	
	Salle ornée
	N° littérature : 25 (Ripoll Perello 1972)
Figure et support	
	Figure incomplète : tête et rachis
	Ours sûr
	Support : pendant de voûte
	Technique : dessin noir
	Dimension de la figure : L : 107 cm x H : 31 cm
	Hauteur au sol archéologique : 96 cm
	Attribution : Magdalénien supérieur

Cette figure est située à l'écart des panneaux principaux. Elle a été réalisée sur un pendant de voûte. Le relief triangulaire cadre ainsi la représentation. Elle est tracée en profil droit et dessinée en noir. L'animal est limité à sa partie supérieure.

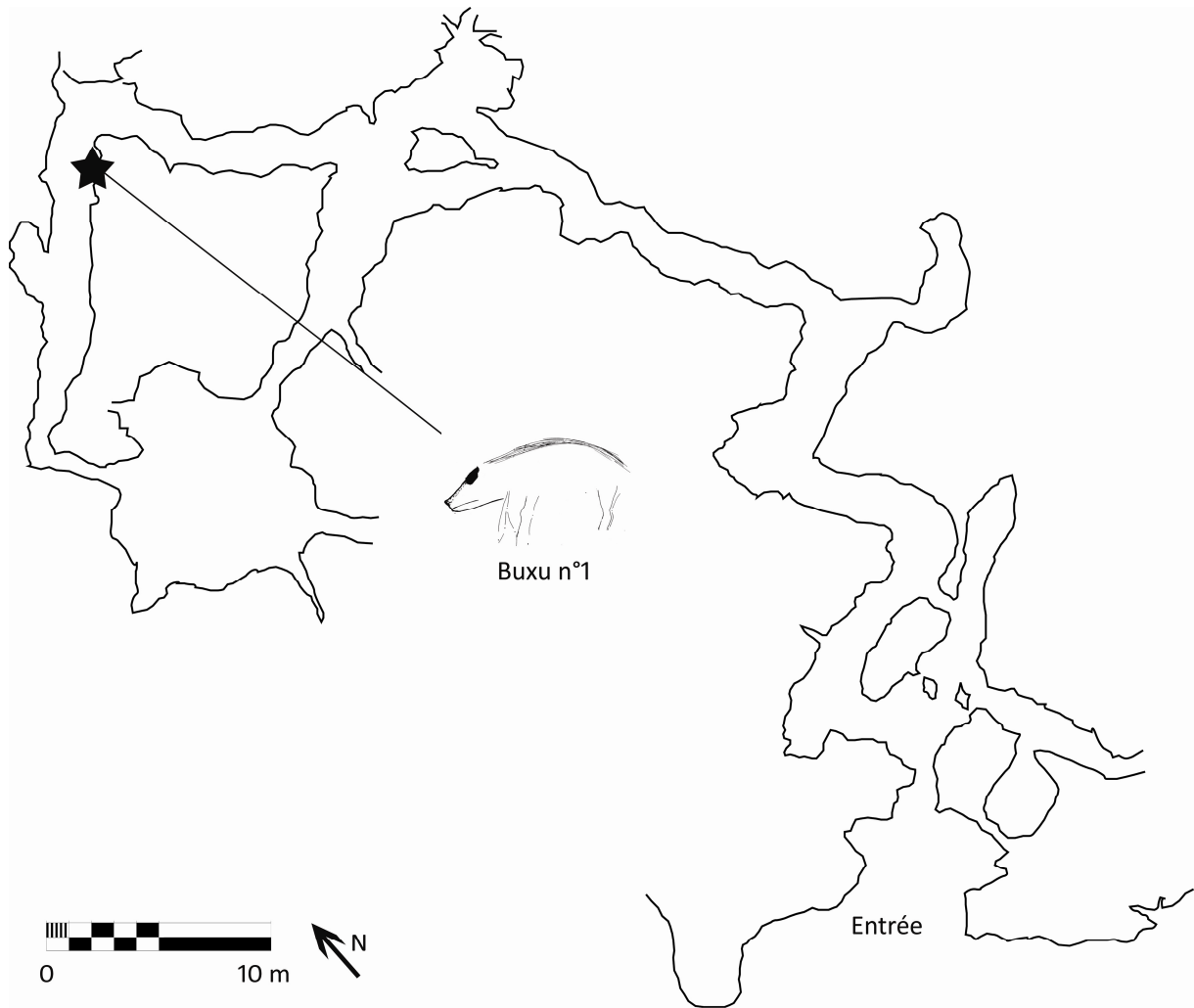
La tête est portée basse. Elle est de forme trapézoïdale. Le museau est épais et le mufle en saillie. La ligne naso-frontale est rectiligne, sans stop. L'œil et la gueule sont absents. Deux oreilles sont notées. Leur position rappelle le traitement des oreilles de Cervidés (biches) dans l'art cantabrique. Elles forment un V. Chacune est large et arrondie à son extrémité.

La ligne dorsale est marquée par une bosse légère immédiatement derrière l'oreille puis par un garrot important. La croupe forme un arc-de-cercle placé à la même hauteur que le garrot. Sous la tête, une ligne de poitrail interrompue marque le départ de la gorge.

Il s'agit d'un « ours sûr ».

La figure est associée à un signe formé de croisillons ainsi qu'à plusieurs représentations animales (cheval, bouquetin) ou indéterminées, toutes réalisées au trait noir.





**Plan de la grotte del Buxu,  
d'après Gonzalez, Garcia de Castria Valdes, De la Rasilla Vives, Fortea Perez, 2007**

## Espagne

### Corniche cantabrique

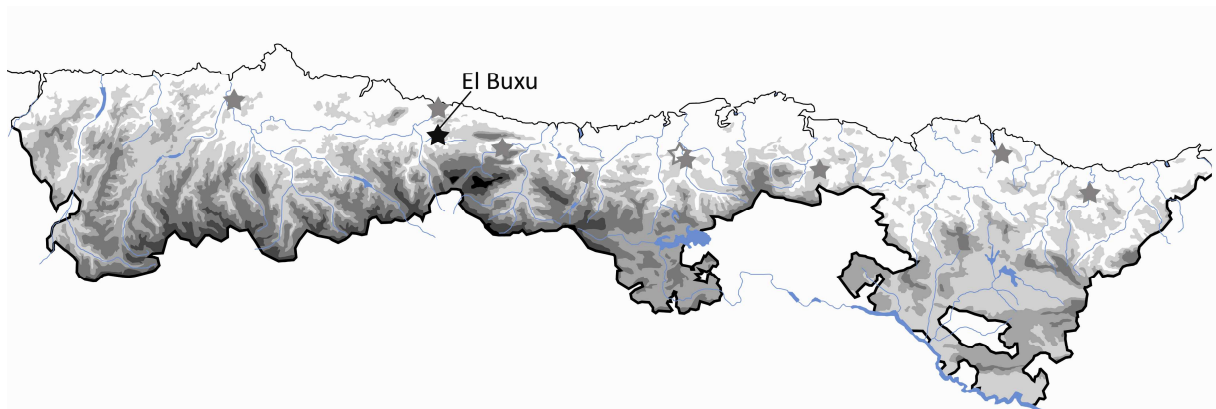
#### Asturies

- El Buxu (Cardes, Asturies) : 1 figure

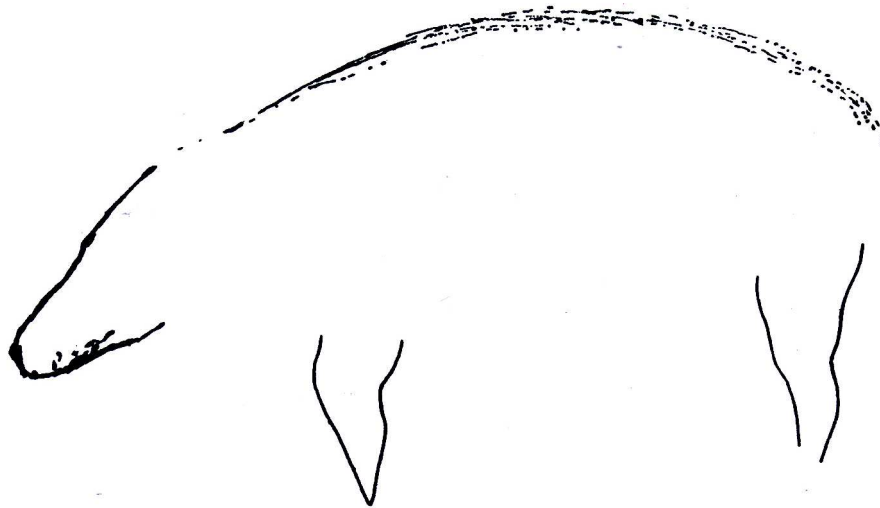
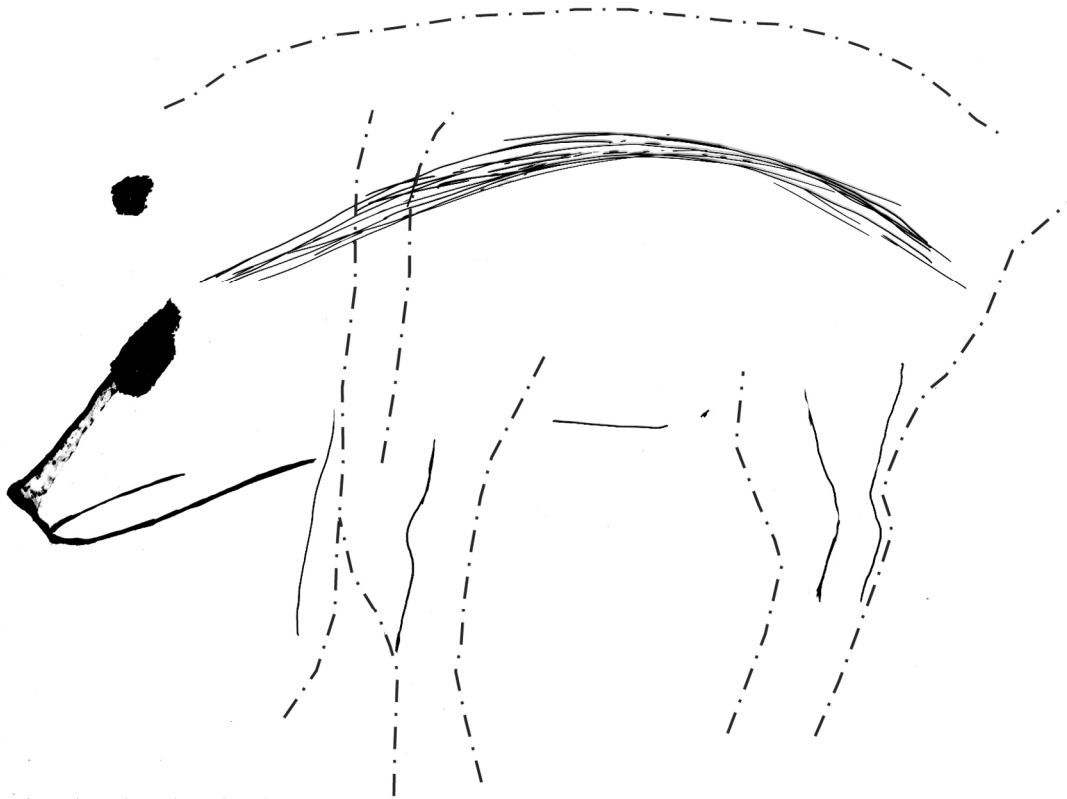
La grotte est située à proximité du fleuve Sella. Elle mesure environ 100 m de long et forme une boucle.

Le décor pariétal est découvert en 1916 par C. Cardín et publié par H. Obermaier et le comte Vega del Sella (1918). M. Berenguer Alonso publie une nouvelle monographie en 1991. Une autre étude du dispositif a été réalisée récemment par M. Menendez (1992). C'est lui qui a noté la représentation d'ours n°1.

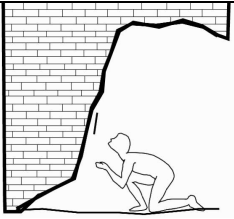

Des fouilles menées dans le porche d'entrée ont livré des occupations du Solutrén supérieur. Une canine d'ours percée et sculptée en forme d'oiseau y a été découverte. Le décor pariétal est attribué à la même période chrono-culturelle. Il est essentiellement gravé mais un panneau bien conservé présente plusieurs animaux dessinés en noir (chevaux, bisons, bouquetins...).



Buxu n°1



Relevé M. Menendez

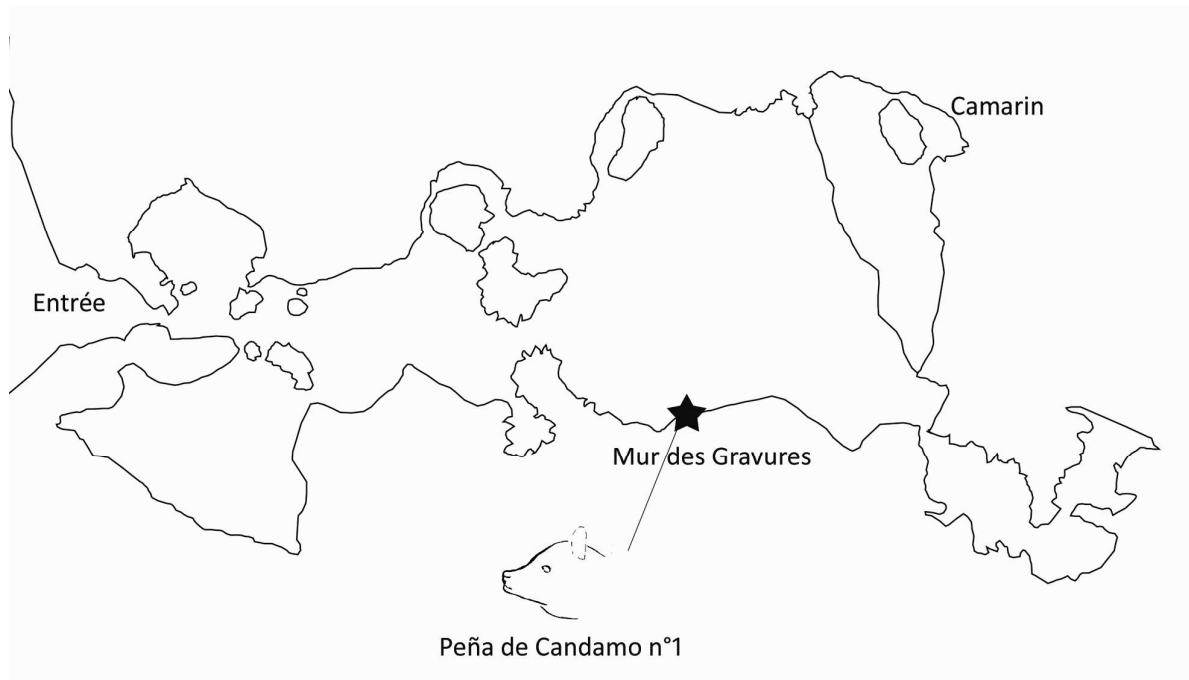
Données topographiques	
	Salle secteur C
	Paroi gauche
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : dessin noir, gravure
	Dimensions de la figure : L : 20 cm x H : 8 cm
	Hauteur au sol archéologique : 103 cm
Attribution : Solutréen supérieur	

Il s'agit d'une représentation dessinée au trait noir et gravée. Son contour est complété par les reliefs naturels de la paroi. L'animal est complet.

La tête est portée basse. Elle est trapézoïdale. Son contour est dessiné en noir alors que la gueule est finement gravée. Le mufle apparaît en petite saillie anguleuse. Une tache noire est située sur la ligne frontale. L'ensemble est sous une fine couche de calcite.

La ligne du dos est raclée très finement. Elle forme un tracé convexe. Les membres (un par paire) sont en grande partie formés par le relief. Il s'agit en l'occurrence de petites coulées stalagmitiques. Des tracés gravés viennent en préciser la lecture. On en remarque deux pour le membre avant et un à l'arrière.

La massivité et la rondeur de cet animal, associées à la forme de la tête, en font un « ours sûr ».



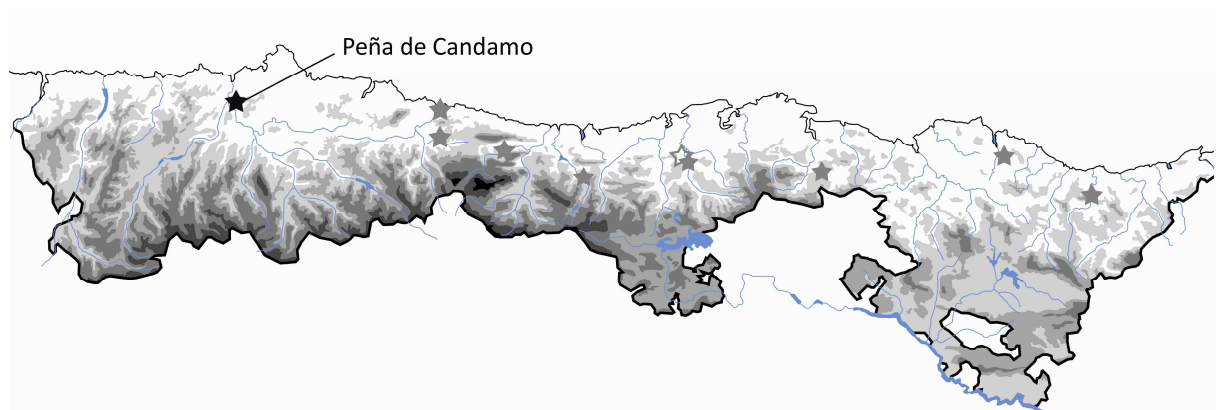
**Plan de la grotte de Peña de Candamo, d'après Gonzalez-Pumariiega Solis 2008**

- Peña de Candamo (San Roman de Candamo) : 1 figure

La grotte est située dans la vallée du Nalón et s'ouvre à 200 m d'altitude. Elle mesure environ 70 m de long.

Elle est connue depuis longtemps mais le décor pariétal n'est découvert qu'en 1914 par J. Arriga et J. Rodriguez. E. Hernandez Pacheco et le compte Vega del Sella publient une première étude en 1919. Des travaux récents ont été réalisés par M. Berenguer Alonso (1991). Le dispositif est organisé en trois zones. La Galerie des Signes rassemble plusieurs signes rouges. Le Camarin est placé à l'écart et en hauteur. Plusieurs chevaux y sont figurés. Enfin, la Grande Salle rassemble la majorité des figures. Une grande paroi gravée présente une frise constituée de nombreuses superpositions. La tête d'ours est située sur cette paroi. Elle n'a été reconnue que dans les années 1990<sup>12</sup>. Elle était auparavant confondue avec un Bovidé.

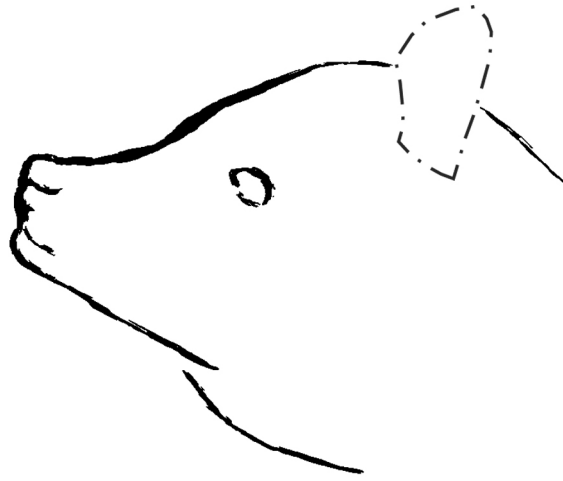
Les représentations sont attribuées stylistiquement à la fin du Solutréen ou au début du Magdalénien.




---

<sup>12</sup> communication personnelle C. Gonzalez Sainz

Peña de Candamo n°1



Cliché M. Gonzalez-Pumariega Solis

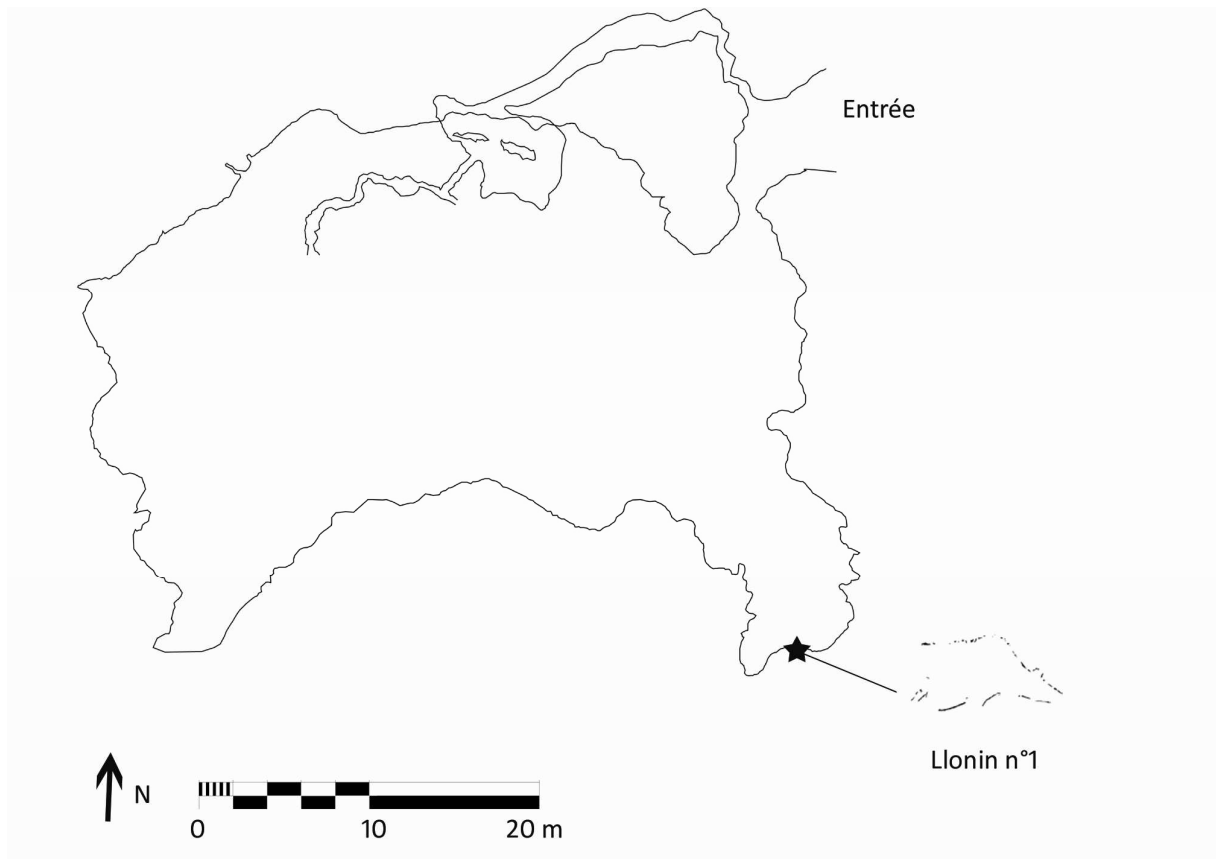
Données topographiques	
	Grande Salle
	Panneau des gravures
Figure et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	<i>Dimensions de la figure ignorées</i>
	<i>Hauteur au sol archéologique ignorée</i>
	<i>Attribution ignorée</i>

Cette figure est gravée et tournée à gauche. Elle est limitée à la tête.

La tête est en forme de trapèze. Le front est bombé et le stop indiqué. Sur le plan alvéolaire du museau, deux incisions horizontales marquent le naseau et la gueule. Un petit mufle arrondi est également indiqué. L'œil est placé presque sur la joue. Il est gros et rond. L'oreille est absente, peut-être à cause d'une zone altérée sur la surface.

La forme de la tête permet d'envisager un « ours possible ».





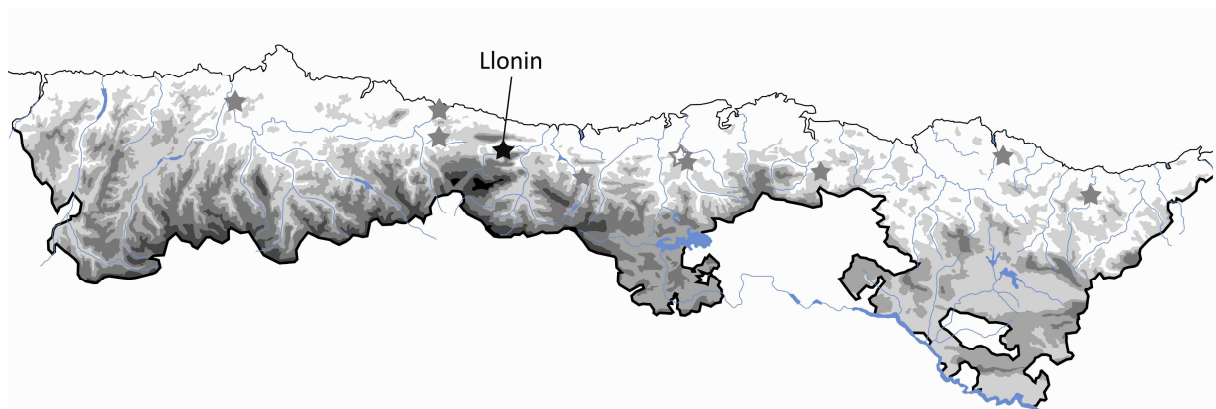
**Plan de la grotte de Llonin,  
d'après Gonzalez, Garcia de Castria Valdes, De la Rasilla Vives, Fortea Perez, 2007**

- Llonin (Peñamellera Alta, Asturias) : 1 figure

La grotte s'ouvre dans la Sierra de Cuera. Elle est proche des grottes de Coimbre et de La Loja.

Elle est connue depuis les années 1950 mais son décor pariétal n'est découvert qu'en 1971 par des spéléologues. Il est publié par M. Berenguer Alonso (1979, 1991). Dans les années 1980 de nouvelles études sont entreprises sous la direction de J. Fortea Perez (1992). Des fouilles à l'entrée de la salle ornée ont livré des occupations solutréennes et deux niveaux de Magdalénien (moyen et supérieur-final).


L'essentiel du dispositif est situé dans une unique salle. Un grand panneau, au Nord, rassemble une composition complexe des plusieurs dizaines d'entités graphiques. L'ours est situé à l'écart de cette frise. Le dispositif est attribué au Magdalénien. Il aurait été réalisé en deux phases successives.



Llonin n°1



Cliché J. Fortea

Données topographiques	
	Salle principale
	Panneau
	N° littérature
Figure et support	
	Figure complète
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : dessin noir
	<i>Dimensions de la figure ignorées</i>
	<i>Hauteur au sol archéologique ignorée</i>
	Attribution : Magdalénien

La figure se situe dans la moitié droite de la partie principale. Elle est tournée vers la droite. Elle a été réalisée au trait noir sur une zone de la paroi masquée en partie par un pendant rocheux. Elle est presque au ras du sol<sup>13</sup>.

La tête est de forme trapézoïdale. Elle ne présente pas de stop. La ligne de mâchoire est également rectiligne. Une oreille ronde et proéminente est placée sur la ligne nucale. Cette ligne est interrompue à cet emplacement.

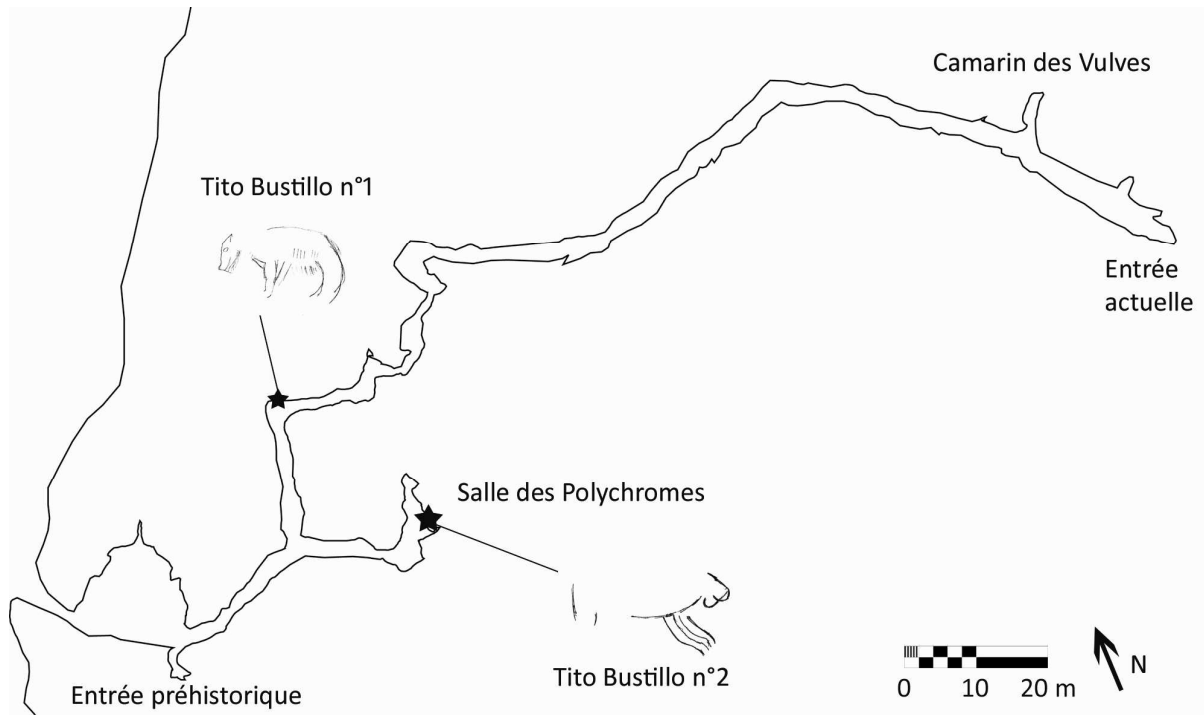
La ligne de dos est droite sauf au niveau du garrot. La bosse est très exagérée. On lit facilement le départ du membre antérieur. Celui du membre postérieur se remarque après la ligne ventrale rectiligne.

La patte arrière est fine. Elle pourrait être complétée par le relief naturel, comme la croupe.

Il s'agit bien d'un « ours sûr ».

Cette représentation rappelle l'ours de Las Monedas malgré la distance géographique qui sépare les deux sites. Tous deux sont attribués au Magdalénien (Magdalénien supérieur pour Las Monedas).

<sup>13</sup> Communication personnelle Maria Gonzalez-Pumariega Solis, novembre 2008



**Plan de la grotte de Tito Bustillo, d'après Gonzalez Sainz et al. 2003**

- Tito Bustillo (Ribadesella, Asturies) : 2 figures

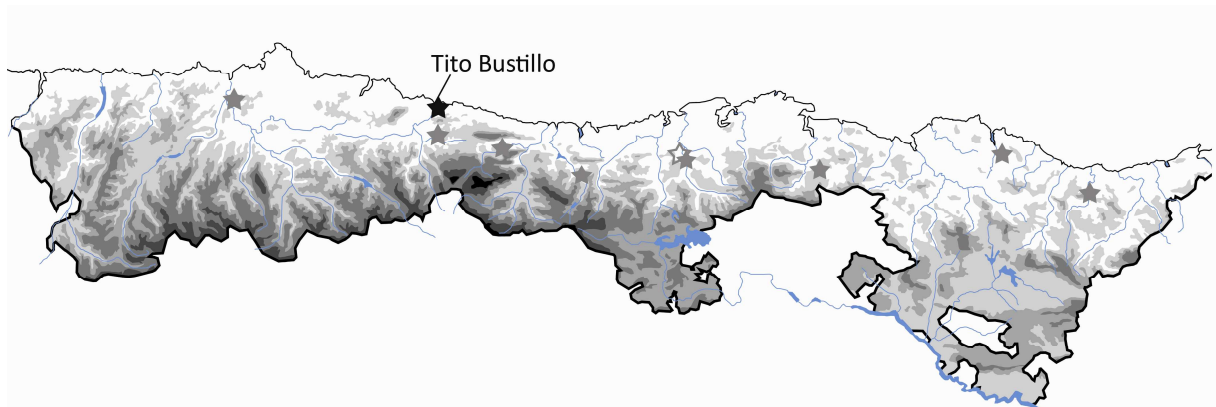
La grotte se développe sur près de 400 m et forme un large et haut couloir. L'entrée actuelle s'effectue à l'opposé de l'entrée paléolithique où ont été menées d'importantes fouilles.

Le site a été découvert en 1968 par des spéléologues et porte le nom de l'un des inventeurs. Il a été étudié par M.A. Garcia Guina puis A. Moure Romanillo (1989 et 1992). R. de Balbin Berhman continue l'étude du décor (1989).

Les fouilles ont permis d'identifier deux niveaux d'occupations du site, attribués au Magdalénien moyen. Elles ont livré de très nombreux objets d'industrie, d'art mobilier et des pigments noirs et rouge-violacé.

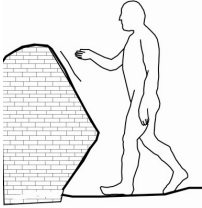
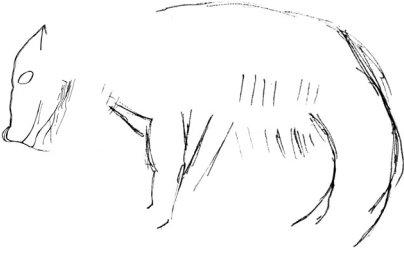
Des représentations sont situées dans plusieurs camarins d'accès plus ou moins complexe, comme le Camarin des Vulves ou l'ensemble VIII où est localisée la représentation n°1.

Le panneau principal, dans l'ensemble X, présente une véritable fresque polychrome. Les représentations animales dépassent parfois leur taille réelle. La figure n°2 y est située.



Tito Bustillo n°1



Données topographiques	
	Conjunto VIII
	Panneau « des Chevaux » - paroi droite
Figure et support	
	Figure complète
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions figure : L : 46 cm x H : 27 cm
	Hauteur au sol archéologique : 90 cm
	Attribution : Magdalénien

Cette figure gravée se situe dans l'ensemble VIII sur le panneau dit des « chevaux ». L'accès au diverticule nécessite l'escalade d'un massif stalagmitique. La représentation est complète et tournée à gauche. Elle utilise la forme du support pour compléter la ligne dorsale.

La tête est orientée vers le bas. Elle est de forme rectangulaire. La ligne frontale est bombée, sans stop. Le mufle est proéminent et arrondi. La gueule est fermée. L'œil est gros et rond. Enfin, une oreille en pointe est tracée au niveau de la nuque. Elle est positionnée en perspective sur le côté de la tête.

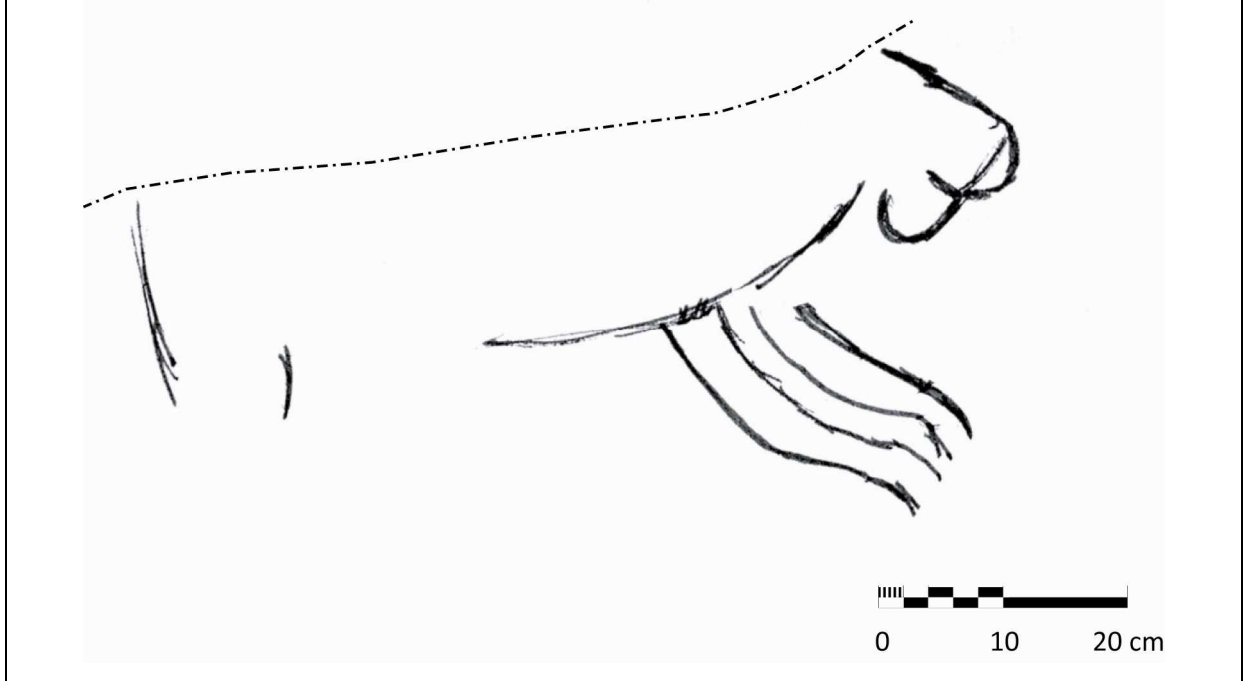
Le corps est plutôt gracile. La ligne dorsale suit la limite du dièdre rocheux mais elle est également gravée. Le garrot n'est pas noté. On distingue deux membres antérieurs. Celui du premier plan est réaliste. Il n'est pas fermé. Celui du second plan est plus étroit, en colonne. La ligne ventrale est composée de stries verticales de pelage qui apparaissent aussi sur la ligne de poitrail. Le membre postérieur est arrondi. Il n'est pas non plus fermé. Il est situé dans le prolongement d'une croupe également ronde. Il n'y a pas de queue.

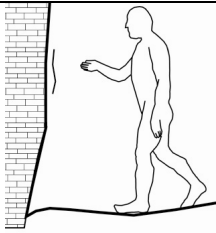

La forme de la tête et une certaine rondeur du corps permettent d'envisager un « ours possible ».

L'animal est associé à plusieurs chevaux gravés.



Tito Bustillo n°2



Données topographiques	
	Conjunto X
	Panneau D – paroi droite
Figure et support	
	Figure complète
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : dessin noir
	Dimensions de la figure : L : 63 cm x H : 30 cm
	Hauteur au sol archéologique : 90 cm
	Attribution : Magdalénien

La figure n°2 est placée en situation inférieure de l'un des panneaux majeurs, dans l'ensemble X- D. Elle est complète. Elle a été dessinée en profil droit au trait noir. Elle se lit avec difficulté sous les oxydations rouges de la paroi.

La tête est légèrement portée vers le bas. Elle est de forme rectangulaire. Le mufler est en saillie. Il est très arrondi. La gueule est marquée par un trait et la lèvre inférieure possède une extrémité ronde. Il n'y a ni œil ni oreille.

La ligne dorsale est suggérée par une fissure horizontale. Deux membres antérieurs sont étendus vers l'avant. Ils se prolongent au-delà d'un dièdre de la paroi, sur un plan différent. Ils sont ondulés, très graciles. La ligne ventrale est légèrement convexe. A l'arrière du corps, la fesse est rectiligne. On devine le départ d'un membre postérieur dans un tracé court qui marque la cuisse.

La rondeur du corps permet d'envisager la lecture d' « ours possible ». Son allongement permet d'envisager le Félin.

La figure est associée à un quadrupède (Cervidé ?) et pourrait selon R. de Balbín indiquer un animal en train de chasser (communication personnelle). La difficulté à lire avec précision les deux représentations nous a conduits à ne retenir d'une association thématique.



## Espagne

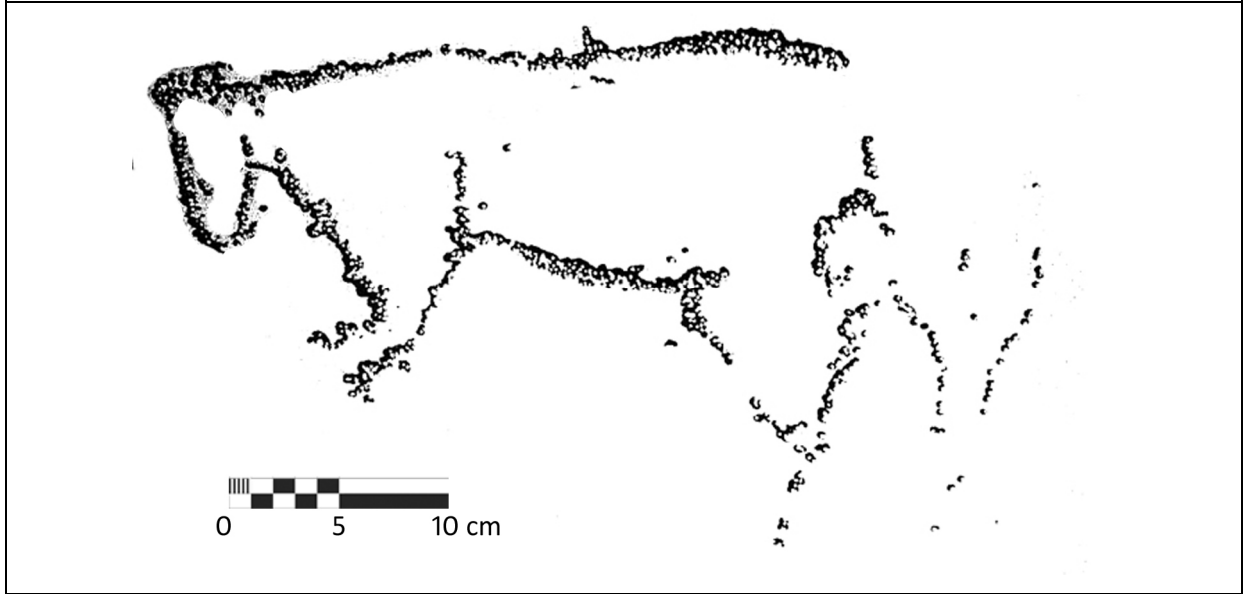
### Salamanca

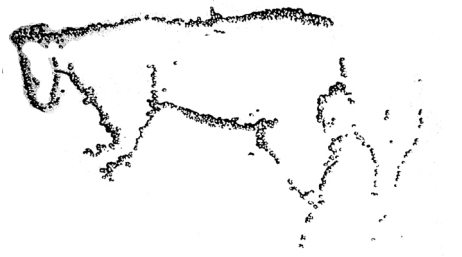
- Siega Verde (Villar de la Yegua et Villar de Argañan, Salamanca) : 1 figure

Le site d'art rupestre est situé en bordure du rio Agueda, affluent du Douro. Il est situé à quelques kilomètres du site de Foz Coa (du côté portugais de la frontière). Il se développe en rive gauche exclusivement sur plus d'un kilomètre.

Les premières représentations sont découvertes en 1988 par M. Santonja Gomez. R. de Balbin Berhman et J. Alcolea étudient le site depuis 1990. Plus d'une centaine de panneaux est aujourd'hui identifiée. Les chercheurs ont enregistré près de 540 représentations attribuées stylistiquement au Paléolithique (Solutréen ?).

Siega Verde n°1



Données topographiques	
	Panneau 81
	N° littérature : 2
Figure et support	
	Figure complète
	Ours possible
	Support : paroi de plein air (schiste)
	Technique : piquetage
	Dimensions de la figure : L : 40 cm
	<i>Hauteur au sol archéologique ignorée</i>
Attribution : Magdalénien	

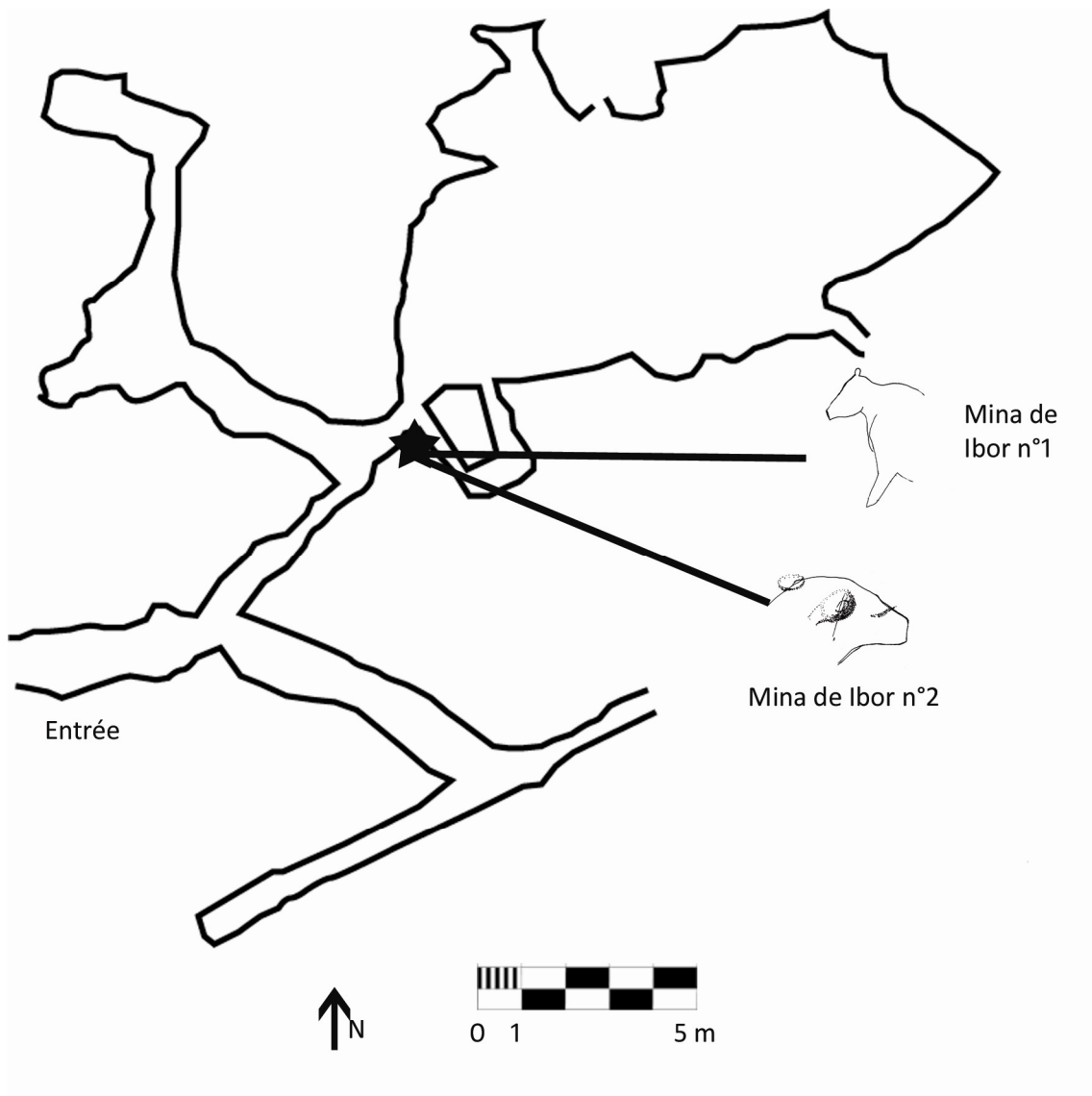
Il s'agit d'une figure piquetée sur paroi de schiste. Elle est placée en profil gauche. Elle est complète malgré une petite lacune au niveau de la fesse. La tête est orientée vers le bas et la patte avant fléchie. L'animal est en position dynamique.

La tête est trapézoïdale avec une ligne frontale droite et sans stop. L'extrémité du museau est arrondie.

La tête est petite et disproportionnée par rapport au reste du corps. Sur la ligne nucale, deux oreilles en demi-cercle sont placées en file. L'œil semble indiqué par un piquetage isolé.

Le corps est massif. Le garrot est à peine perceptible, comme l'ensellure. La croupe est arrondie mais le tracé de la fesse est altéré. Un membre antérieur est fléchi. Il est réaliste, avec le bras large et un amincissement au niveau du coude. La ligne ventrale est faiblement convexe. Le membre postérieur est en pointe. Il est fermé à son extrémité mais le pied n'est pas distingué.

La massivité de l'animal et la forme de sa tête nous ont conduits à le considérer comme « ours possible ».



**Plan de la grotte de Mina de Ibor  
d'après S. Ripoll Lopez**

Europe occidentale

Espagne

Extremadura

- Mina de Ibor (Castañar de Ibor, Caceres, Extremadure) : 2 figures

La grotte est en bordure du rio Ibor. Elle mesure environ 30 m de long.

Le décor pariétal est découvert en 1995 et étudié par une équipe de l'Université à Distance de Madrid (UNED) dirigée par S. Ripoll-Lopez.


Les représentations sont concentrées sur une paroi à une quinzaine de mètres de l'entrée. Elles ont toutes été réalisées par des gravures fines. Certaines exploitent les reliefs et accidents de la surface.



Mina de Ibor nº1



Cliché S. Ripoll Lopez

Données topographiques	
	Panneau des gravures
	N° littérature 3 (Ripoll Lopez 1997)
Figure et support	
	Figure incomplète : avant-train
	Ours sûr
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions figure : L : 17 cm x H : 22,8 cm
	Hauteur au sol archéologique : 15 cm
	Attribution : Magdalénien

Il s'agit d'un avant-train de petite dimension. Il est disposé en profil gauche et est gravé. Le relief a été utilisé pour former l'extrémité du museau.

Le port de tête est haut avec une tête de forme trapézoïdale. Un stop discret marque la jonction avec le front qui est plutôt plat. Une oreille en demi-ovale est placée en saillie au sommet du crâne.

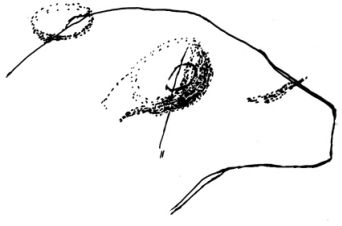
La ligne dorsale possède un fort garrot arrondi. La ligne de poitrail est rectiligne. Un membre antérieur est en colonne. Il est fermé à son extrémité mais sans pied.

Toutes les clés d'identification de l' « ours sûr » sont présentes.

Mina de Ibor nº2



Cliché S. Ripoll Lopez

Données topographiques	
	Panneau des gravures
Figure et support	
	Figure incomplète : tête
	Ours possible
	Support : paroi
	Technique : gravure
	Dimensions figure : L : 14 cm x H : 10 cm environ
	<i>Hauteur au sol archéologique ignorée</i>
Attribution : Magdalénien	

La représentation n°2 est limitée à la tête. Disposée en profil droit, elle est gravée et utilise les reliefs naturels de la surface. Il s'agit de saillies rocheuses qui font office d'oreille et d'œil.

La tête est de forme trapézoïdale. Il n'y a pas de stop. Des détails anatomiques, seul l'œil est gravé. Il est ovale et plutôt discret.

La forme de la tête permet de déterminer cette représentation comme « ours possible ».



### 2.2.c. Les signes en « empreinte »

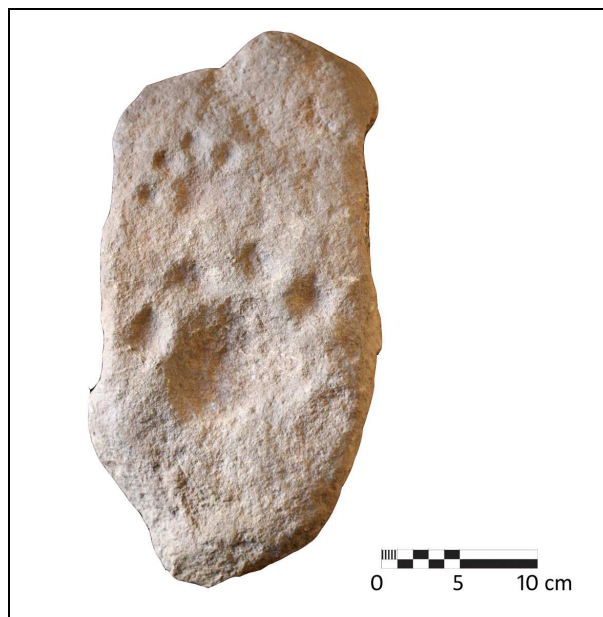
Les figures animales et humaines de la préhistoire ne se limitent à la représentation plus ou moins réaliste du sujet entier. Nous avons déjà étudié les manifestations graphiques segmentaires, comme ces têtes ou ces pattes isolées.

Nous avons placé à l'écart du corpus ce qui concerne les images non de l'animal lui-même, mais de la trace qu'il est susceptible de laisser. Ces figures sont généralement rassemblées sous l'appellation de signes en « empreinte ».

Ils sont rarissimes dans l'art du Paléolithique supérieur. B. et G. Delluc (1983 et 1985) font état d'une dizaine de sites concernés. Ces auteurs ont recensé des représentations d'empreintes de plusieurs familles animales : Carnivores (ours ou blaireau), Ongulés, Equidés...

Les empreintes d'ours et de blaireau peuvent être regroupées car elles sont très similaires. Nous avons classées ces empreintes selon deux types.

Le **type 1** consiste en une « grande cupule, creusée à coups de pic, ronde ou ovale, large de quelques centimètres, auréolée de 3 à 5 cupulettes périphériques, d'un centimètre environ de diamètre ; disposées en arc de cercle à grand rayon ou presque alignées » (Delluc 1985a, p. 56). Il constitue donc un ensemble plutôt rond, géométrique.



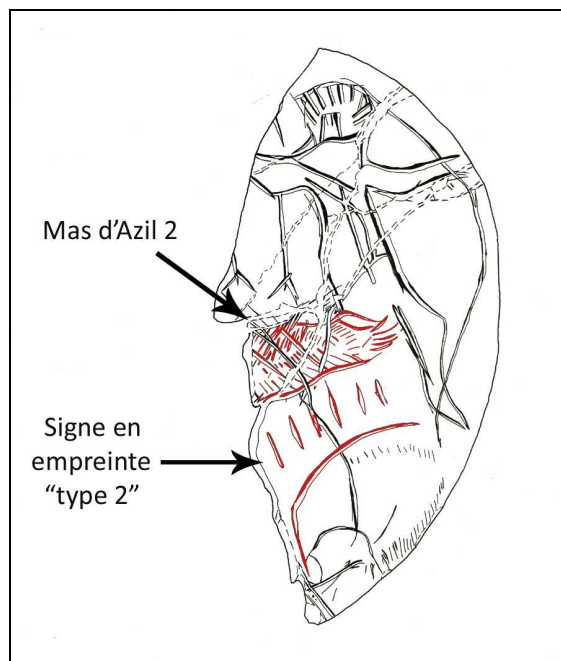
**Fig. 67: bloc à cupules de l'abri Blanchard (Dordogne). Deux signes distincts sont figurés.**



**Fig. 68 : signes en « empreintes » de l'Abri du Poisson et d'Oseille d'Enfer (Dordogne), clichés B. et G. Delluc**

Ce type est le plus représenté des signes en « empreintes ». Il se retrouve principalement dans les sites aurignaciens de la Dordogne, notamment dans le Vallon des Roches (abri Castanet et Blanchard). Ce motif est très similaire d'un site à l'autre. Il pourrait même posséder une valeur de marqueur culturel local.

Le **type 2** est composé d'un motif généralement en demi-ovale associé à des tracés suggérant les griffes. Dans le cas de la représentation sur la rondelle du Mas d'Azil, le motif en « demi-ovale » est encore simplifié à un simple tracé courbe. Il est directement associé à une patte d'ours (pourvue de griffes).



**Fig. 69 : association de représentations de griffes et de signe en empreinte (Mas d'Azil n°2)**

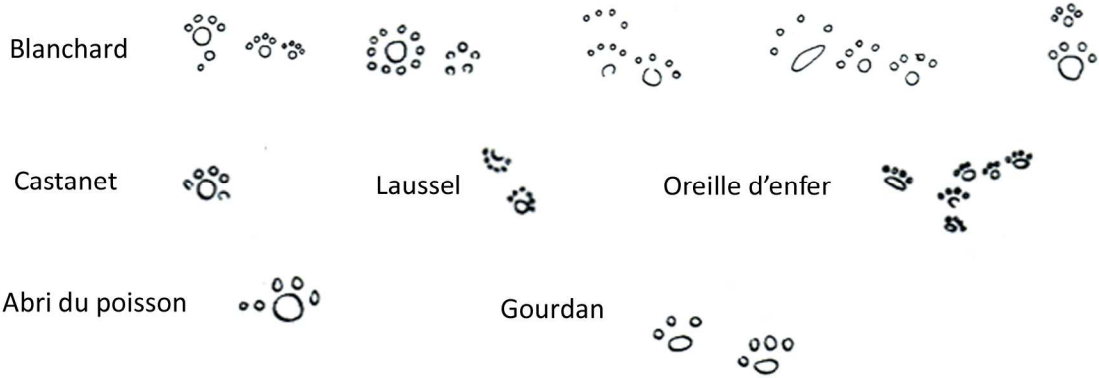
B. et G. Delluc distinguent les types 1 et 2. Ils les considèrent comme une représentation d'une part de la patte antérieure et d'autre part de la patte postérieure. Ils indiquent notamment que l'empreinte de la patte postérieure de l'ours ressemble « à celle d'un pied humain » (1985). Il est vrai que la forme allongée du pied de l'ours évoque incontestablement celui de l'homme. Cependant, les griffes sont toujours très nettement indiquées sur ces images. L'ambiguïté avec l'homme s'arrête donc là. Ce n'est pas le cas de certaines représentations d'empreintes dans l'art rupestre holocène.

Par ailleurs, rappelons que sur de véritables empreintes d'ours, les griffes ne laissent généralement pas de trace. On trouve parfois, cependant, des cupules peu profondes. Elles sont surtout présentes dans les empreintes de main car l'ours est digitigrade pour le train avant (enfoncement au sol de l'avant de la paume).

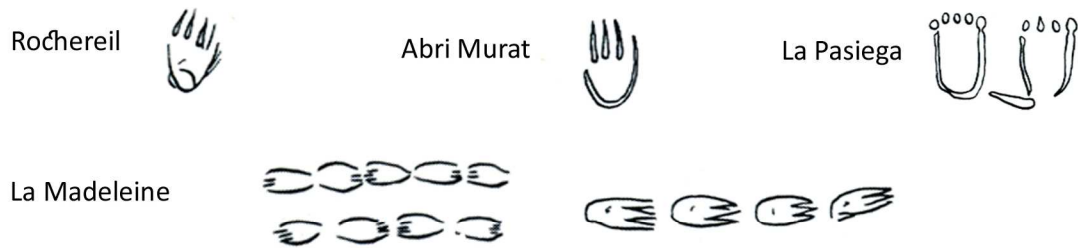
La représentation des griffes correspond à un véritable choix symbolique. Il nous semble qu'il faut considérer ce type 2 comme un autre type de figuration, différent de celui de l'empreinte. Nous y reviendrons dans notre partie de synthèse.



Type 1 :



Type 2 :



Moulage d'une empreinte  
de main d'ours brun.  
Les griffes ont laissé une trace ronde



Dessins schématiques d'une main  
et d'un pied d'ours brun

Planche (pl. 1) : les signes en « empreinte », d'après B. et G. Delluc

#### 2.2.d. Arts rupestres holocènes

L'étude des représentations d'ours que nous avons menée avait avant tout un objectif d'inventaire exhaustif des images paléolithiques.

Il nous a paru tout de même intéressant d'élargir le cadre de ce travail à des chrono-cultures plus récentes. Elles ont en commun avec les sociétés préhistoriques d'être (au moins en partie) fondées sur des comportements de subsistance organisés autour de la chasse, de la pêche et de la cueillette. Ces groupes culturels ont côtoyé (ou côtoient) l'ours. L'animal est même fréquemment sujet de leurs légendes et leurs mythes (*Cf. § 1*).

Nous n'avons aucunement recherché l'exhaustivité de ces représentations. L'art rupestre des Etats-Unis, de Scandinavie ou d'Asie centrale comprend des milliers de sites et probablement des centaines de représentations d'Ursidés. Un décompte dans l'Etat du Montana (Greer 1997) fait état de plus d'une centaine de représentations de l'animal.

Nous avons suivi les grandes divisions chronoculturelles des régions proposées par les spécialistes de l'art rupestre de ces zones (notamment Campbell 1992 pour les Etats-Unis). Dans chaque ensemble, nous avons établi un petit corpus de figures ursines. Elles nous ont permis de dégager des phénomènes de ressemblance et de différences stylistiques avec les représentations paléolithiques. Il ne s'agit pas de les comparer une à une, et encore moins de comparer d'éventuels sens sous-jacents.

Nous mettons simplement en lumière plusieurs motifs originaux, parfois totalement absents de l'art paléolithique européen.

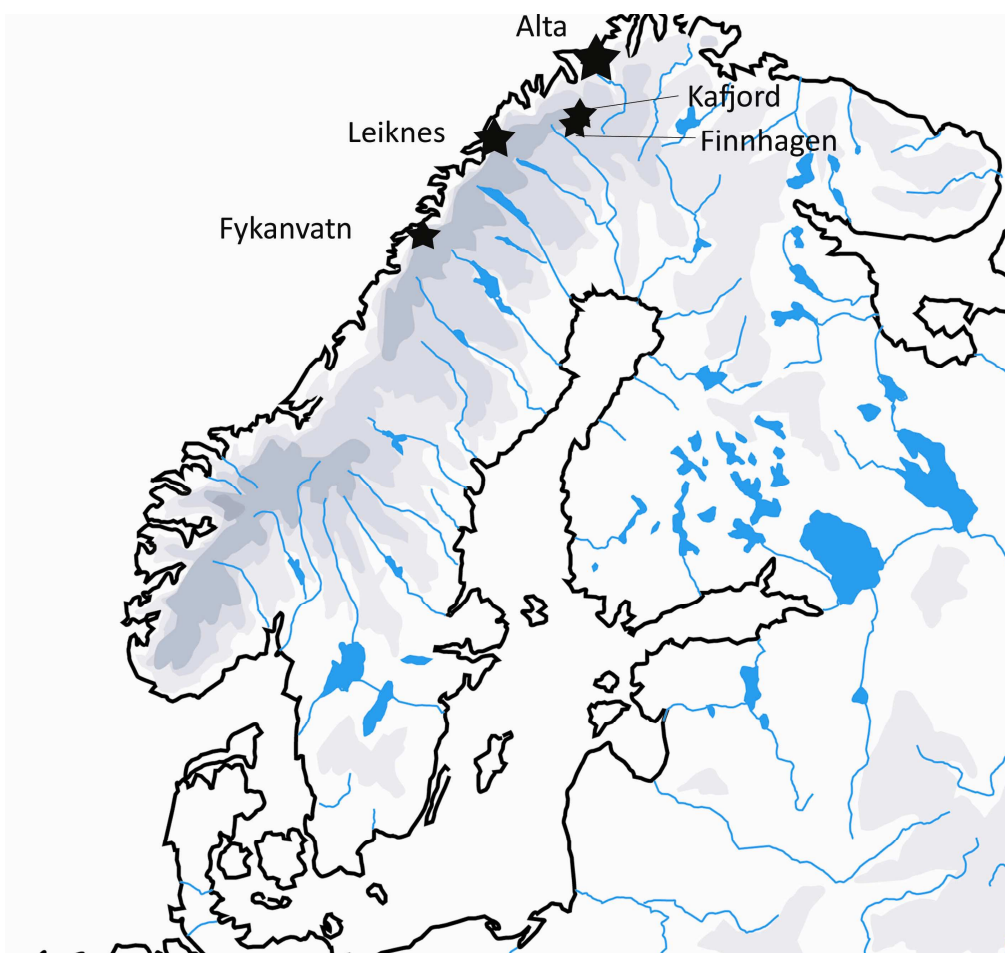
Toutes les représentations ont été réalisées en plein-air, sur des parois lithiques (granite et grès essentiellement), par piquetage. Les peintures rouges ou blanches en Scandinavie sont des ajouts récents destinés à améliorer la lisibilité des figures.

## *Europe du Nord*

### *Nord de la Scandinavie*

Plus d'une cinquantaine d'ours est connue dans le Nord de la Norvège. L'essentiel est situé dans l'ensemble rupestre d'Alta (sites d'Apanes II, de Bergbukten I, IIIA, IV A, IV B, VII et d'Ole Pedersen I, III, VIII, IX, et XI). Nous y avons recensé 40 figures. Elles appartiennent toutes aux premières phases de réalisation du décor (au Néolithique, entre 4200 et 3600 ans B.C.). Il n'y a aucun ours figuré dans les phases ultérieures, attribuées aux Ages des Métaux (Sveren 2001)

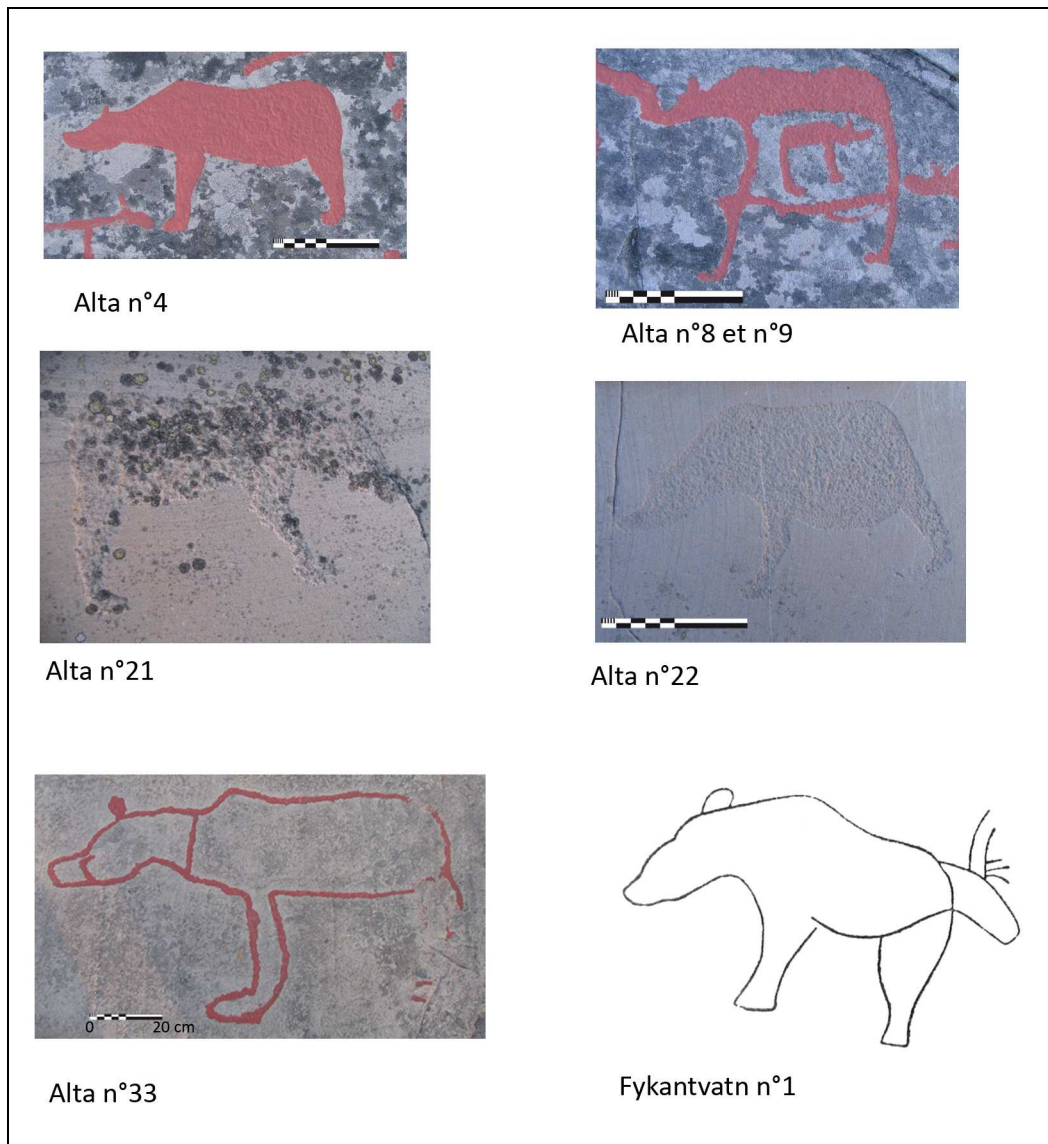
D'autres représentations sont situées à Leiknes, Kafjord, Finnhausen et Fykanvatn. L'ensemble est attribué par comparaison stylistique au Néolithique.



D'un point de vue formel ces figures sont extrêmement proches. Le type principal de construction combine un corps massif et une petite tête. Le port de tête est très légèrement porté vers le bas.

Les représentations sont complètes et disposées en profil absolu.

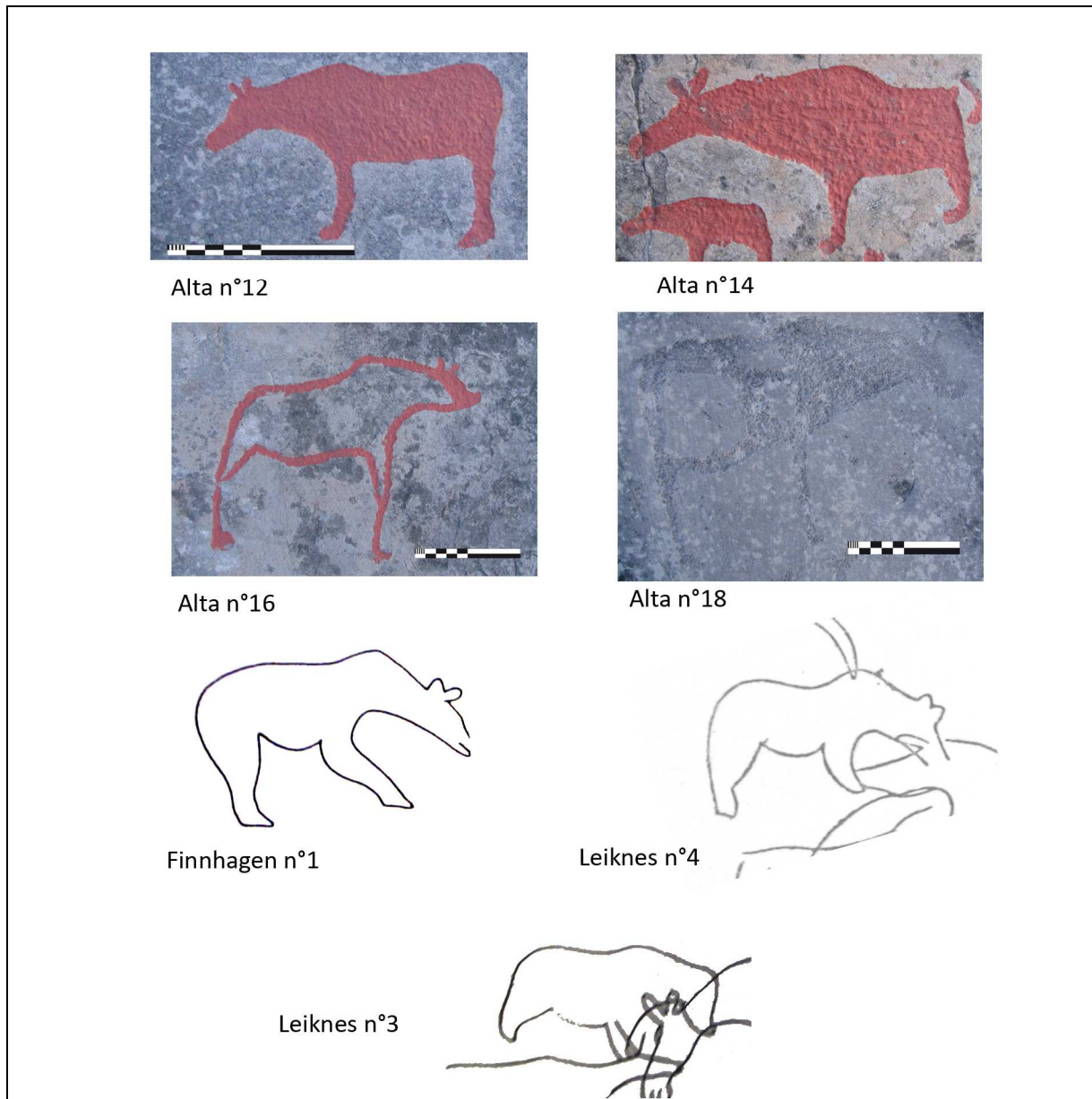
Il n'y a le plus souvent qu'une seule oreille. Elle est implantée sur la nuque. Les membres sont aussi figurés en profil absolu : un à l'avant et un à l'arrière.



Pl. 2 : représentations du Nord de Norvège (Fykantvatn n°1 d'après Helskog)

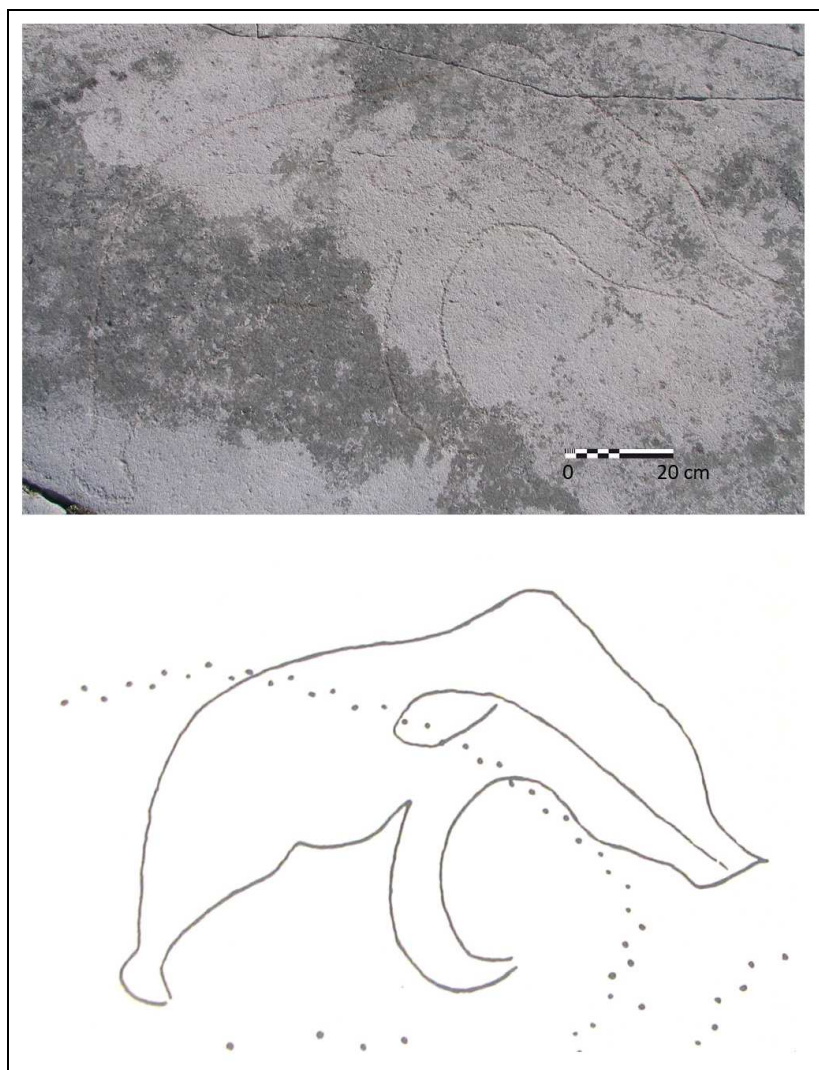
Quelques représentations seulement diffèrent de ce modèle général. Cinq figures présentent deux oreilles en file, placées sur la nuque. Elles sont généralement disposées en V.

Une figure ne présente pas d'oreille (Leiknes n°3).



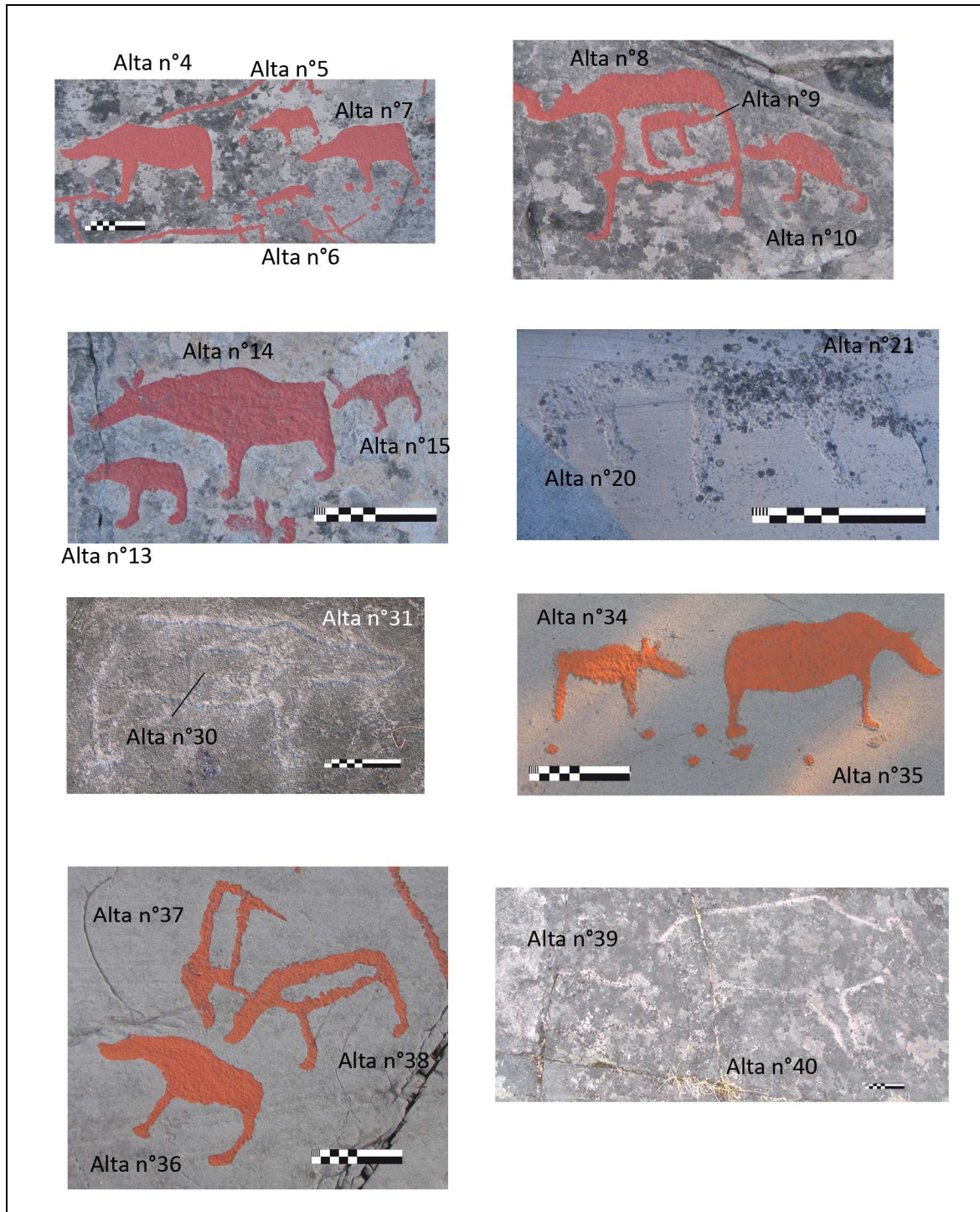
**Pl. 3 : le traitement des oreilles (Leiknes d'après Gjessing et Finnhagen d'après Helskog)**

Il y a existé des cas d'animaux traités en contour et complétés d'une « ligne de vie ». Celle-ci se développe à partir de la gueule de l'animal, sur son encolure et jusqu'au thorax. Ce type de représentations rejoint celui des figures en « rayons-X » connues notamment dans l'art rupestre américain. Elles sont totalement absentes du Paléolithique.



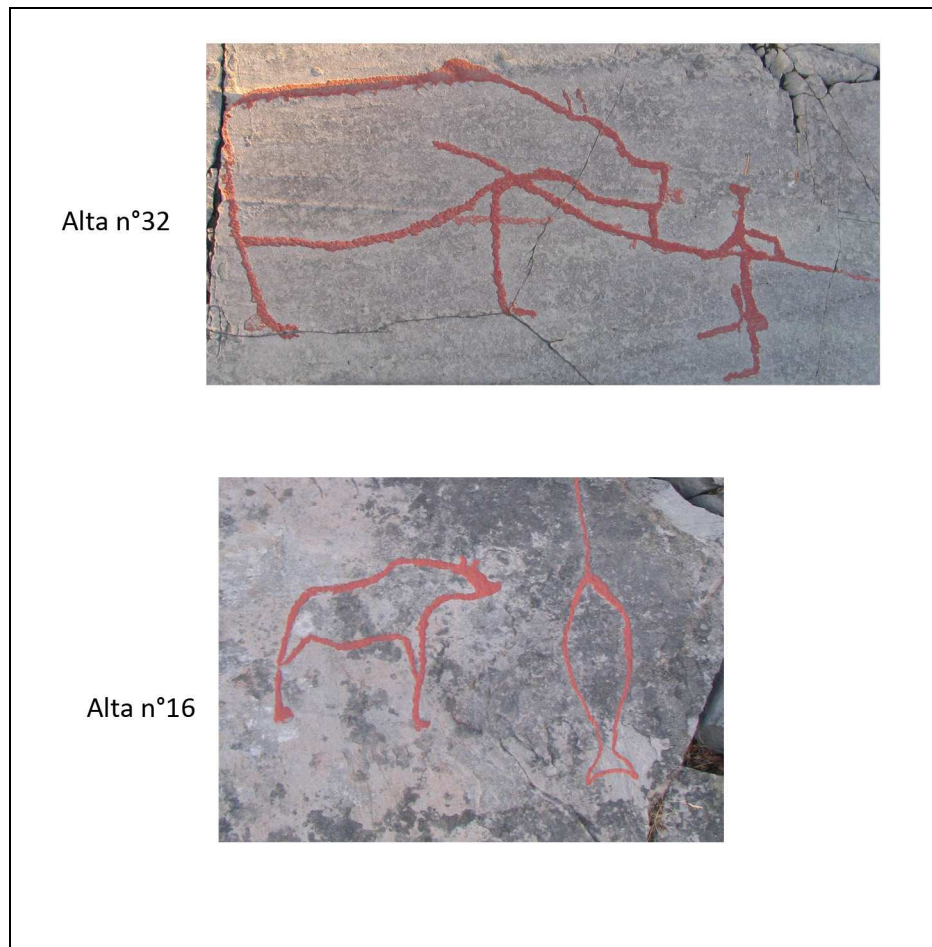
**Fig. 70 : Alta n°25, relevé K. Helskog**

Les associations sont fréquentes, et notamment pour les ours entre eux. On retrouve donc le même phénomène qu'au Paléolithique. Toutefois les « scènes » véritables sont plus nombreuses dans l'art rupestre. Dans plusieurs cas on peut reconnaître une cellule familiale (mère et oursons). Il s'agit d'associations d'une figure de grande taille et d'une ou plusieurs plus petites.



Pl. 4 : associations intra-thématique à Alta

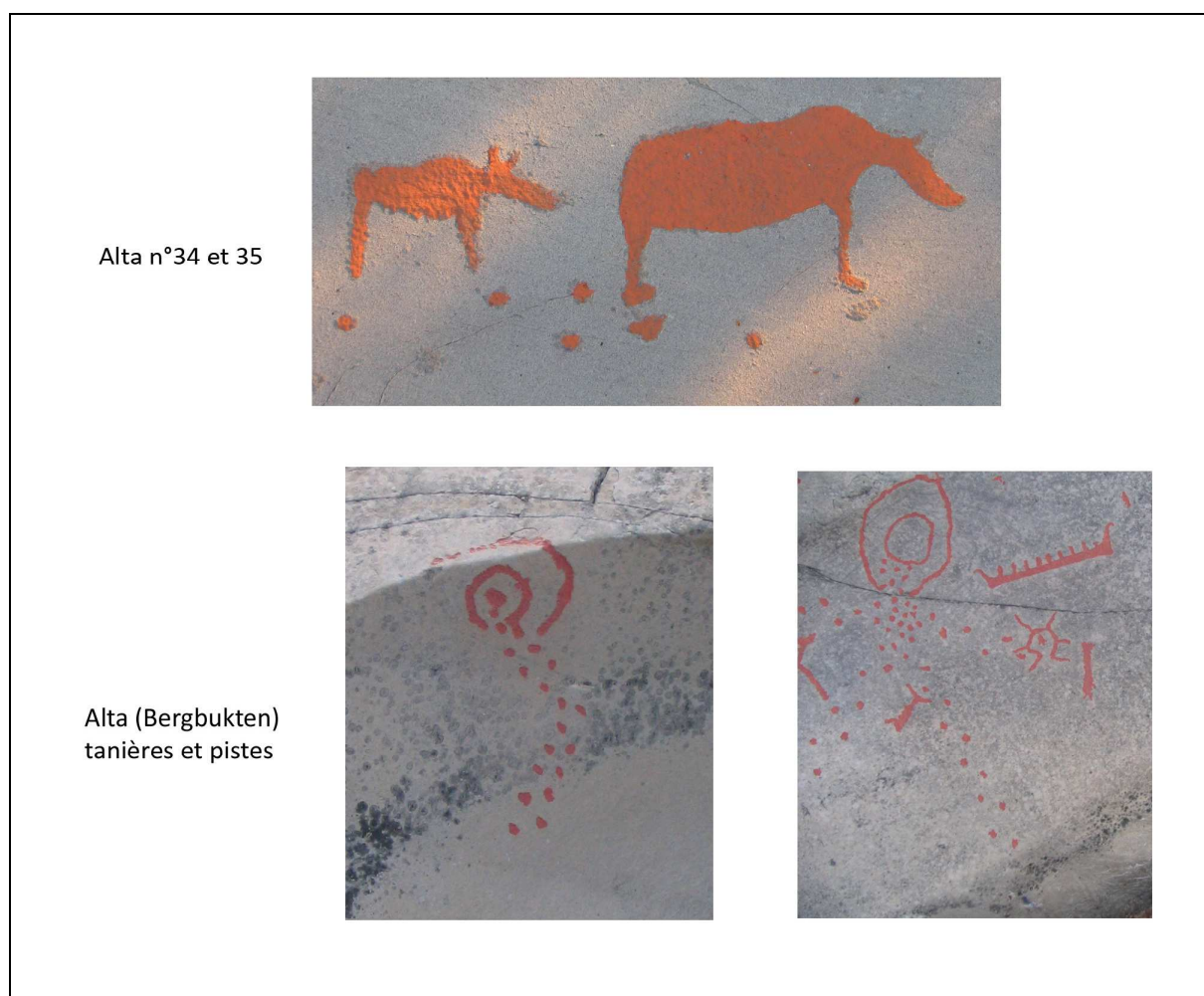
L'ours est parfois associé à l'homme (Alta n°32) ou au poisson (Alta n°16, 29 et 30). Entre ces représentations se jouent aussi parfois de véritables scènes.



**Pl. 5 : associations ours – homme et ours - poisson**



Enfin, on connaît des exemples de représentation de possibles tanières (Alta n°25) et de pistes d'empreintes (Alta n°4 à n°6, Alta n°34 et n°35). Celles-ci sont parfois directement associées à l'ours ou à la tanière. Ces représentations exploitent le relief des roches. Les pistes apparaissent ou disparaissent dans des fissures ou des trous du support. Les empreintes elles-mêmes sont réduites à une unique ponctuation.



**Pl. 6 : tanières et pistes à Alta**

*Sud de la Scandinavie*

Dans la moitié Sud de la Scandinavie il existe très peu de représentations de l'animal lui-même. On connaît par contre des cas de représentations d'empreintes. Elles diffèrent de celles d'Alta. A Norrköping, on retrouve le « type 2 » des signes en « empreinte », évoqué précédemment.

L'empreinte est composée d'un motif en demi-ovale et de 4 ou 5 griffes figurées par des tracés droits et courts.

La piste dans ce site rassemble plus d'une dizaine de fois ce motif. Ils sont placés sur une seule ligne. Cela ne correspond pas à la réalité de la démarche de l'animal. On peut donc y voir une symbolisation soit de la piste d'empreinte, soit de l'animal lui-même.



**Fig. 71 : piste d'empreintes à Norrköping, cliché G. Milstreu**

En Asie centrale, nous avons référencé trois sites qui présentent plusieurs figures d'ours. Ils se situent en Russie (Tepsej II et Shalabolino) et en Mongolie (Ust-Tuba II).

Les figures sont souvent complètes. Elles sont fortement géométrisées. Elles sont soit plutôt rondes, ressemblant à celle de Scandinavie, soit plutôt rectangulaires.

Elles ne sont pas toujours figurées en profil absolu. Les membres peuvent être au nombre de deux à l'avant comme à l'arrière. On note aussi des mises en situation faisant penser à des cellules familiales ou encore de possibles représentations d'ours attaquant un herbivore.

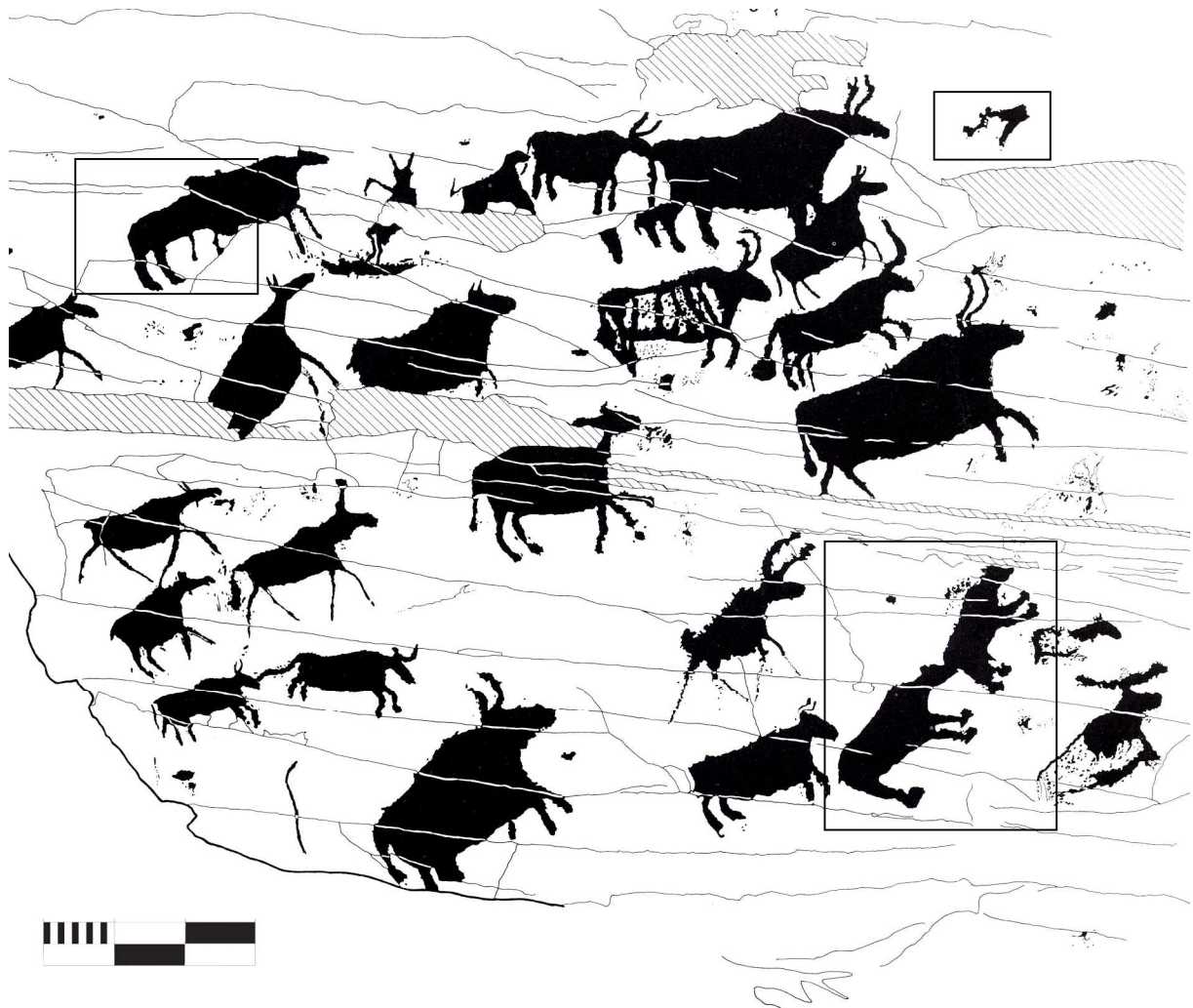
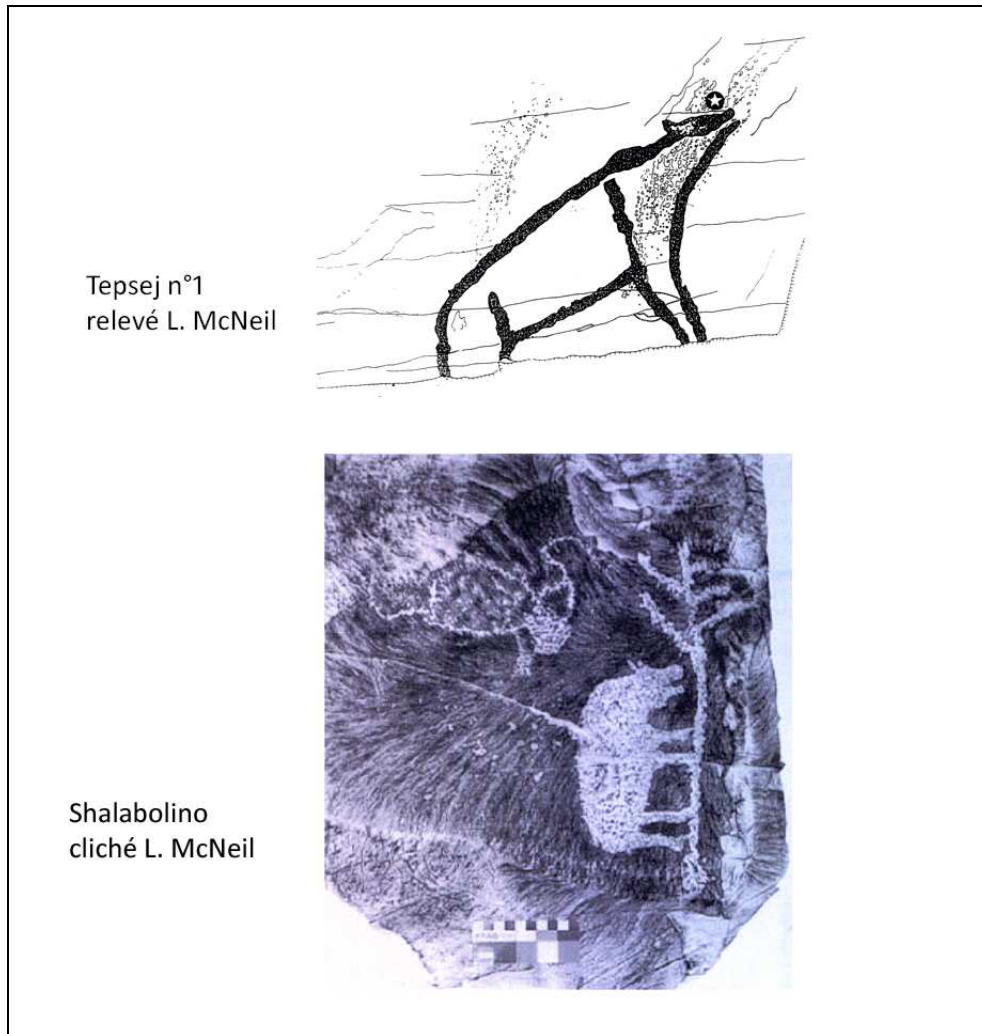


Fig. 72 : Ust-Tuba II, relevé H.-P. Francfort - les ours sont encadrés

Il existe par ailleurs une association originale. Il s'agit d'ours grim pant à des arbres (Shalabolino). Si la situation est vraisemblable (surtout pour l'ours noir tibétain), la représentation est très rigide et manque de réalisme. L'animal est parfaitement reconnaissable. Il s'agit d'un ours « classique » transposé de façon verticale et placé le long du tronc de l'arbre. Ce dernier est d'ailleurs également simplifié.



**Fig. 73 : ours d'Asie centrale : Russie et Mongolie**

## *Amérique du Nord*

De nombreuses représentations d'ours sont également connues en Amérique du Nord. Nous les avons rassemblés selon les grandes zones géographiques et culturelles définies par G. Campbell.

### *Nord-est des Etats-Unis d'Amérique (Montana)*

Les sites d'art rupestre sont nombreux et les représentations d'ours sont fréquentes dans le Nord des Etats-Unis. On trouve plusieurs grands types de figures. Les signes en « empreinte » sont réalisés selon plusieurs modalités, que l'on peut regrouper dans l'ensemble défini comme le « type 2 » du Paléolithique (présence des griffes).

Les ours complets peuvent être pleins ou traités uniquement en contour. Dans ce dernier cas, ils sont souvent complétés d'une « ligne de vie ». Ce mode de représentation est aussi appelé « rayons X ».



**Fig. 74 : Deer Medecine Rock (Montana), cliché M. Greer**

*Région des Four Corners et Sud des Etats-Unis*

La zone géographique autour de Moab (Utah) est particulièrement riche en art rupestre.

Les représentations sont à nouveau divisées entre signes en « empreinte » et ours complets. Ces derniers sont souvent détaillés de quatre membres, généralement terminés par des griffes. Les oreilles sont parfois figurées par deux, en file sur la nuque. Les représentations sont attribuées aux groupes Fremont, culture située entre 1050 et 1200 (Schaafsma 1971).



Moab - Potash Road (Utah)



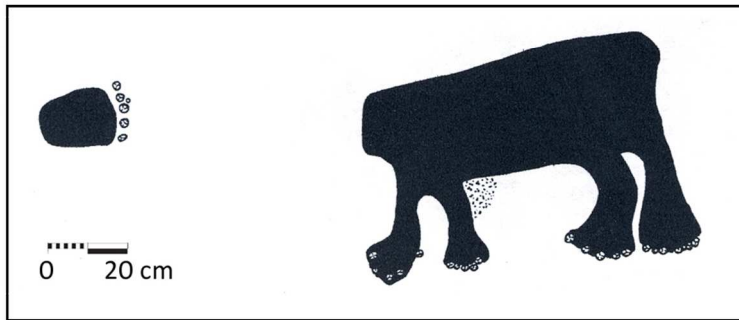
Puedro Blanco (New Mexico, cliché C. Hannaford)

**Pl. 7 : ours de la région des Four Corners (U.S.A.) - 1**



Newspaper Rock (Utah)

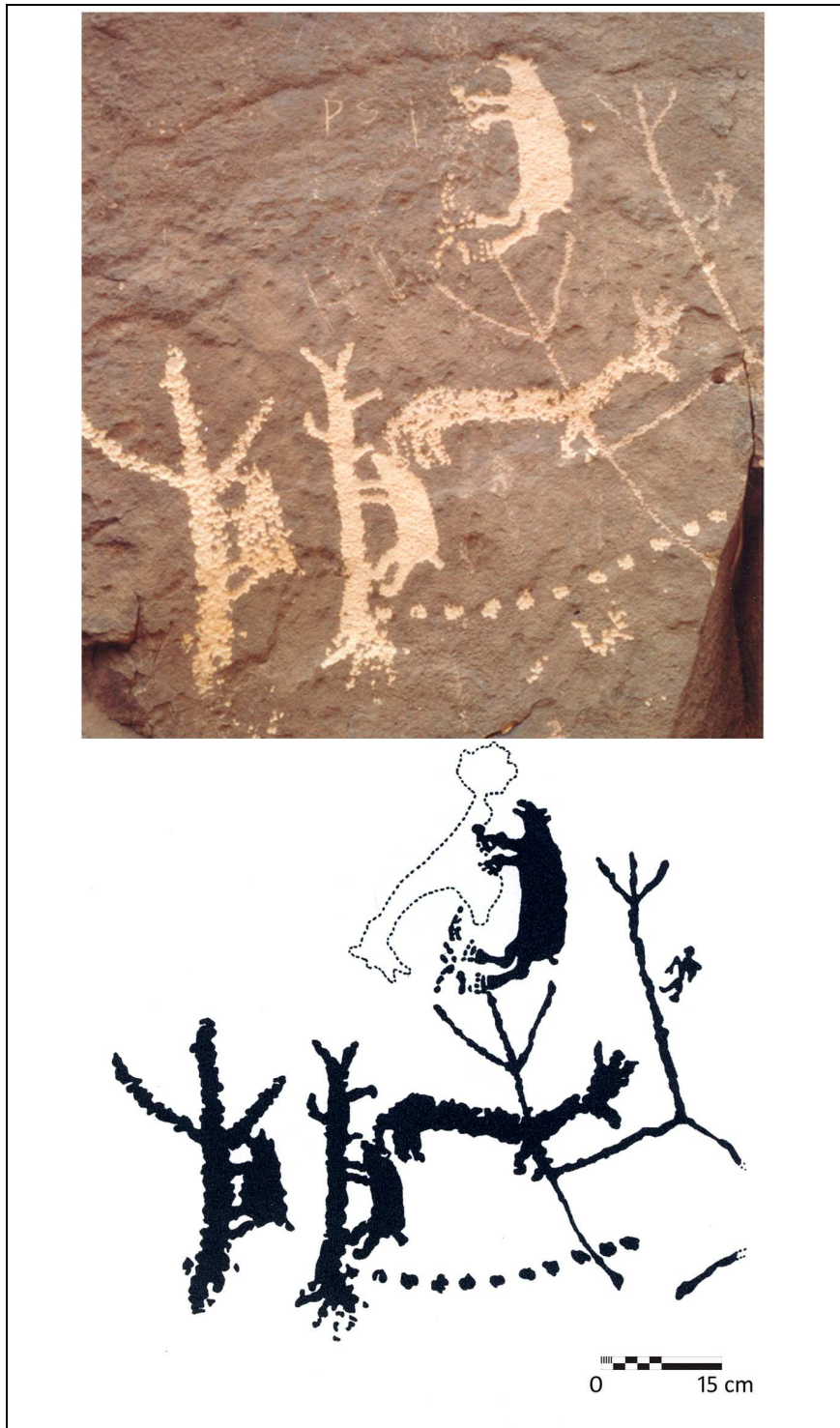
Dewey Bridge Site (Utah)



5MN1186 (Colorado, relevé L. McNeil)

**Pl. 8 : ours de la région des Four Corners (U.S.A.) - 2**

Il existe plusieurs exemples d'« ours grim pant » similaires à ceux d'Asie centrale. Dans le Colorado ils sont attribués à la culture Historic Ute, entre 1830 et 1880 (Buckles 1971). Certains auteurs mettent en relation ces scènes avec la traditionnelle « Bear dance », toujours célébrée et qui marque le début du printemps (McNeil 1999).



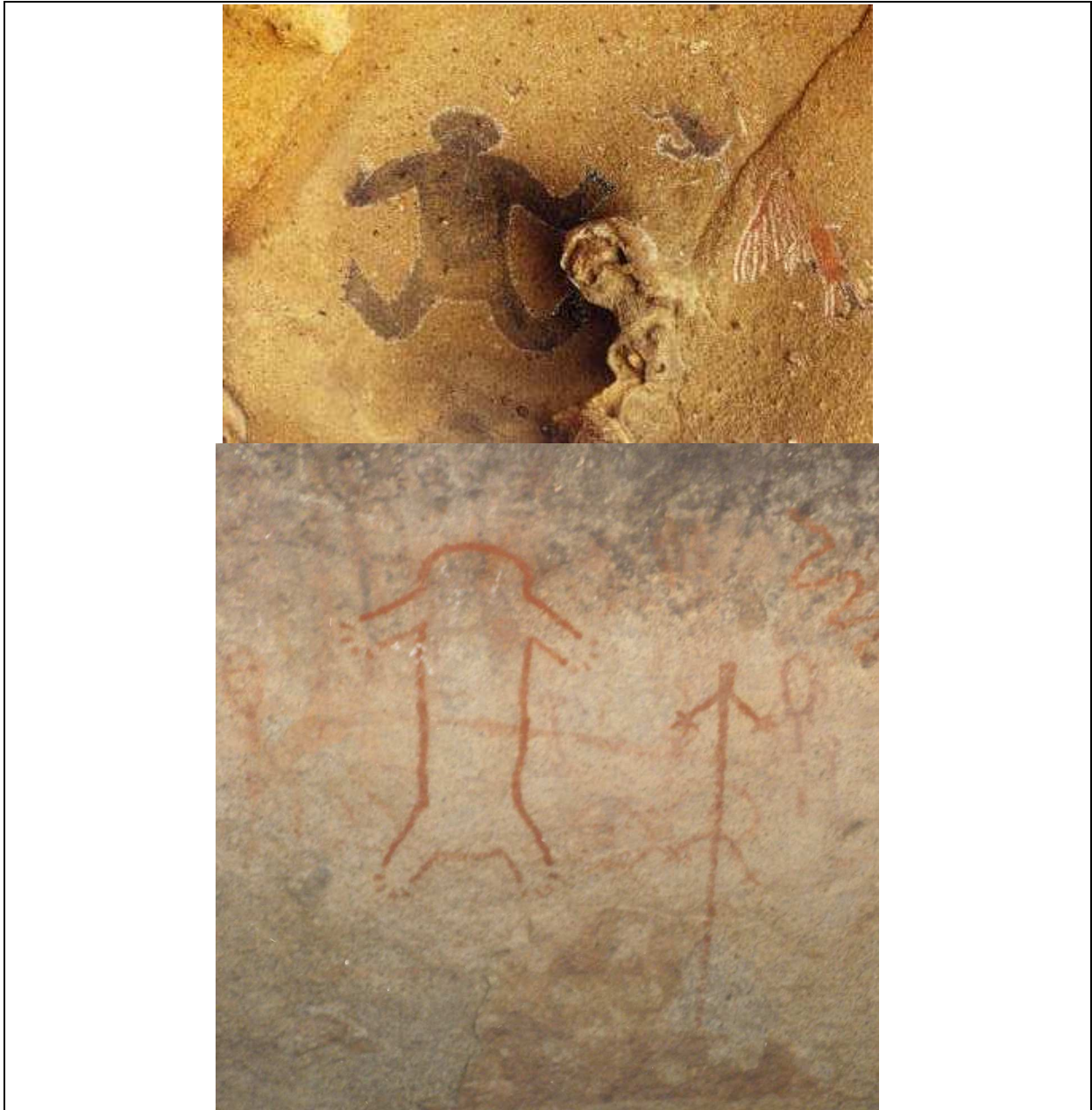
**Fig. 75 : « climbing bear », de Shavano Cosmic (Colorado),  
cliché et relevé L. Mc Neil**



*Californie*

En Californie, outre les signes en « empreinte » également fréquents (types 1 et 2), on connaît plusieurs représentations d'ours debout, de face. Ils sont placés dans des positions qui peuvent rappeler les humains : bipèdes, bras écartés...

Dans cette région on trouve plusieurs cas de figures peintes ou dessinées.



**Pl. 9 : ours de Californie (cultures Chumach et Yokuts), clichés M. Mc Fadden et J. Morgan**

## 2.2.e. Représentations non retenues dans le corpus principal

Cette partie rassemble les représentations qui n'ont pas été retenues dans l'étude principale. Nous avons distingué celles qui ne relèvent pas de tracés anthropiques de celles qui figurent plutôt un animal indéterminé ou une autre espèce animale que l'ours.

Quelques cas présentés à la fin concernent des représentations pour lesquelles nous n'avons eu aucun document graphique ni aucun accès au site.

### **Art mobilier**

#### *Pas de représentation*

#### France

#### Périgord et Gironde

- Laugerie-Basse

H. Breuil (1934) indique deux ours, dont une silhouette très fruste, sur un galet de calcaire provenant de la collection Lebel-Maury. Sa lecture est très hésitante : « *un Ours ( ? ) peut peut-être se lire incomplètement [...]. Une tête probablement aussi d'un autre Ours me paraît émerger partiellement des reins du Cervidé* ».

Nous n'avons vu aucun tracé pouvant être considéré comme une silhouette animale. Notre observation rejoint celle de G. Tosello (2003).

- Laugerie-Haute

D. Peyrony décrit (1938, p. et pl. IV) un ours en ronde-bosse : « le corps est massif ; trois mamelons, deux en arrière et un en avant, permettent à la pièce de se tenir en équilibre en la calant légèrement du côté où une quatrième protubérance représenterait la quatrième jambe ». Il le considère comme un *lusus naturae*, « rencontré au cours d'une expédition de chasse et apporté à l'abri ». Il s'agit effectivement d'une pierre (silex avec cortex) sans aucune trace de transformation. Sa forme n'étant

pas particulièrement caractéristique d'un ours – ni d'un autre animal, nous ne l'avons pas considérée dans notre corpus.

#### Pyrénées occidentales et centrales

- Duruthy

La pièce en grès présentée par M. Dachary (2006) comme une éventuelle tête d'ours ne présente aucune modification anthropique de sa surface. La forme du support évoque à la rigueur une tête animale.

#### Pyrénées orientales

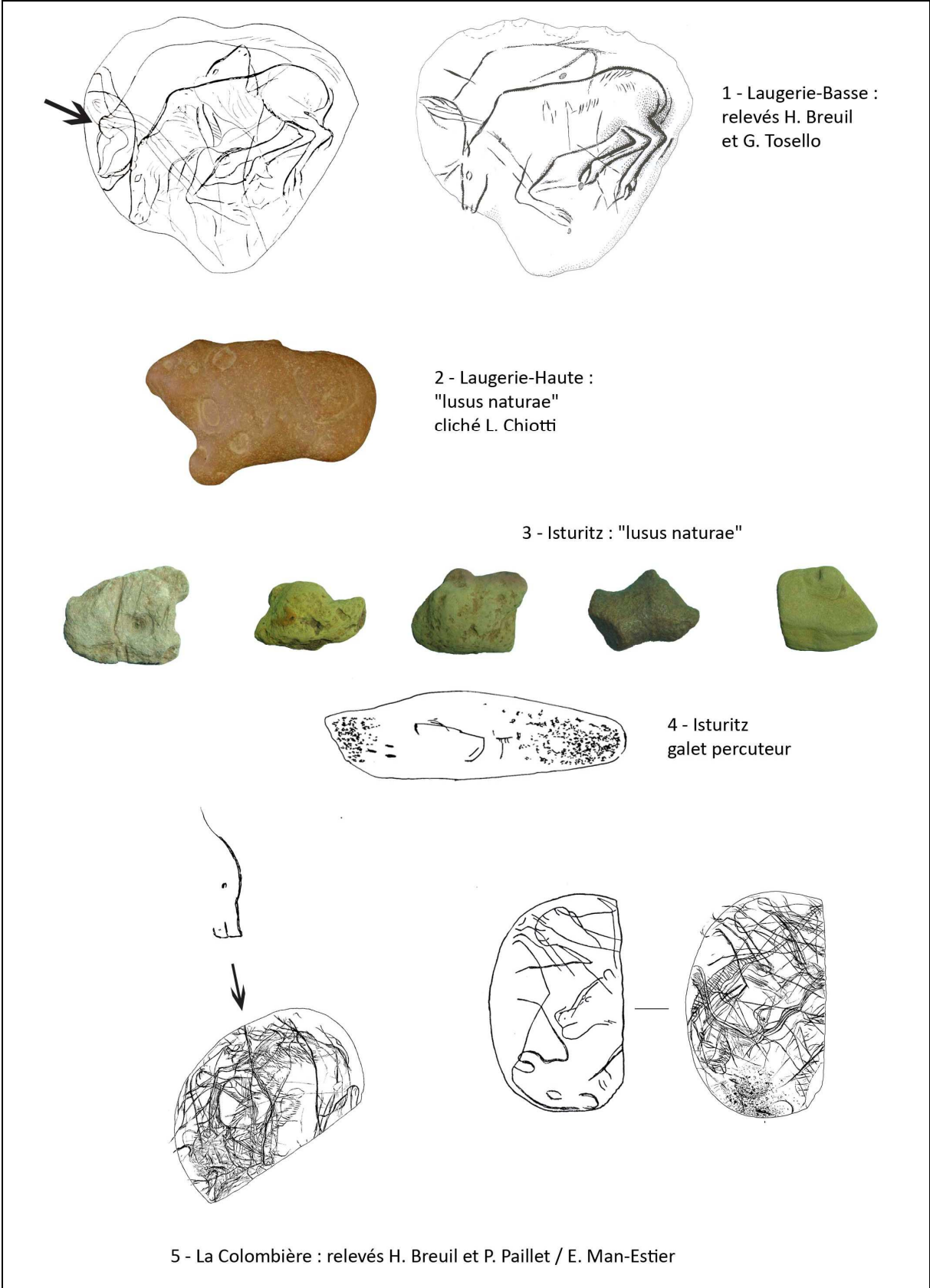
- Isturitz

Plusieurs pièces en grès ont été apparentées à des rondes-bosses par L. Mons. Elles rappellent effectivement des têtes que nous avons présentées dans notre corpus. L'étude précise de ces objets nous a toutefois convaincu ne s'agissait pas de têtes animales façonnées.

#### Vallée du Rhône

- La Colombière

Il s'agit de deux têtes vues présentées par H. Breuil, L.-R. Nougier et R. Robert (1956) sur les galets de la Colombière. L'une n'est composée en réalité que d'un tracé formant un rachis animal. Il avait été perçu comme le front de l'ours. L'autre résulte d'un emboîtement de divers tracés ondulés.



**Pl. 10 : art mobilier, pas de représentation**

## *Représentations d'autres animaux ou représentations indéterminées*

### France

#### Périgord et Gironde

##### ○ Longueroche

B. et G. Delluc (in Clottes, *dir.* 1990, tome 2, p.50) évoquent une « scène gravée ours-phallus » sur une baguette demi-ronde de Longueroche, publiée par Zotz (1964-1965). Ils précisent qu'elle rappelle celle de la Madeleine (avec l'ours n°4). En réalité, et comme pour les têtes très schématisées de Raymonden (*Cf.* ci-dessous), il nous semble que la figure corresponde plus vraisemblablement à un Cervidé (biche ?) qu'à un Carnivore.

##### ○ La Madeleine

Il s'agit de la représentation située immédiatement avant l'ours n°2 de la Madeleine. Elle est considérée comme un second ours par D. Peyrony, L. Capitan et H. Breuil. Suivant la lecture de G. Tosello (2003) nous considérons cette représentation comme celle d'un animal indéterminé.

##### ○ Raymonden

B. et G. Delluc mentionnent (in Clottes, *dir.* 1990, tome 2, p.45) une possible lecture de têtes d'ours sur une baguette demi-ronde. Très simplifiées, ces représentations nous paraissent plutôt relever de Cervidés.

#### Pyrénées occidentales et centrales

##### ○ La Vache

Sur une baguette demi-ronde où se situe également la tête Vache n°12, A.-C. Welté (in Collectif 2003) a indiqué une possible « empreinte partielle : celle de la griffe antérieure d'un ours [...] accompagnée du coussinet ». Cette lecture ne nous paraît pas envisageable tant la cette représentation s'éloigne des empreintes laissées par les ours (forme de goutte d'eau, excroissance pointue et courbe...).

## Vallée du Rhône

- La Colombière

Une autre figure a été signalée par H. Breuil, L.-R. Nougier et R. Robert (1956) sur un des galets gravés du site. Elle correspond à un Boviné probable.

## Allemagne

### Rhénanie

- Gonnisdörf

Une tête animale, assez similaire à celles de la baguette demi-ronde de Raymond est décrite par G. Bosinski (1990, p.219) comme tête d'ours. Elle est associée à un Cervidé.

Cette tête ne possède aucun élément anatomique identificatoire de l'ours. Elle est rectangulaire, à la ligne naso-frontale sinueuse. L'oreille est bien définie, terminée par un tracé oblique. Nous serions tentés d'y lire le faisceau de poils caractéristique du lynx.

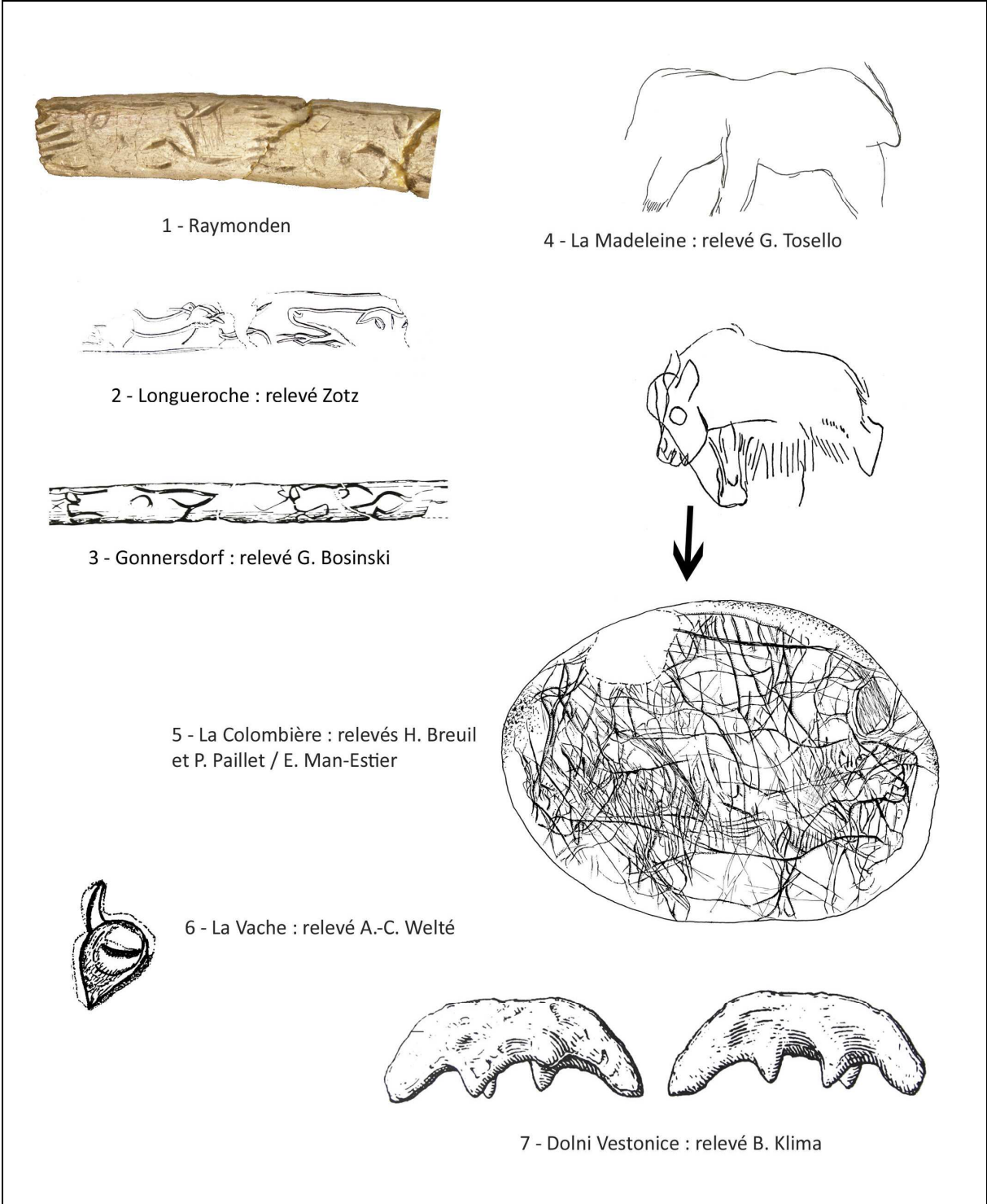
## République tchèque

### Moravie

- Dolni Vestonice

Une petite ronde-bosse en argile a été rapprochée de la représentation n°1 du site. Elle lui est en partie similaire mais présente un certain jeu de symétrie entre l'avant-train et l'arrière-train. La queue est longue et massive, imitant la tête et le cou. Il ne peut donc pas s'agir d'un ours, à considérer qu'il y ait bien là une représentation animale.

Par ailleurs il existe dans ce même site de nombreuses têtes segmentaires qui sont éventuellement attribuables à des carnivores.



**Pl. 11 : art mobilier, représentations d'autres animaux ou représentations indéterminées**

## **Art pariétal**

### *Pas de tracés anthropiques*

#### France

#### Périgord et Gironde

- Bernifal

Il s'agit d'un motif noir placé sous un entablement rocheux en paroi droite de la salle du Fond. A. Leroi-Gourhan (1971) le définit ainsi : « sous une voûte basse, à droite, on voit, ou plutôt on devine, une figure peinte en brun-noir qui est peut-être un ours. Ce serait pour elle une position normale puisque c'est la dernière figure de la grotte : j'avoue ne pas être parvenu à constater autre chose que son existence, mais la détermination, d'ailleurs réservée, de l'abbé Breuil est tout à fait conforme aux nombreux exemples d'ours de fond » (p. 290).

Il s'agit d'un aplat diffus et arrondi qu'on pourrait à la rigueur considérer comme anthropique bien qu'il résulte plus vraisemblablement d'imprégnations naturelles de manganèse.

- Commarque

Cette tête a été décrite par L. Capitan, H. Breuil et D. Peyrony en 1915. Elle se situe sur un panneau de la paroi gauche, « tout au fond du boyau final » de la galerie de droite de la grotte, « où l'on ne peut pénétrer qu'en rampant » (p. 511). Les auteurs la décrivent comme une tête « à large museau carré et double oreille ronde, qui peut être celle d'un ours » (*idem*). En 1981, B. et G. Delluc reprennent l'étude de cette figure et notent qu'il n'est pas possible d' « y déchiffrer autre chose que deux traits peu profonds [...], incontestablement gravés et anciens, qui tendent à converger » (Delluc 1981, p. 47-48).

- Abri Delluc

Il s'agit d'une figure très fruste d'avant-train d'ours vue par A. Glory (1949). Sa lecture est rejetée par B. et G. Delluc ainsi que N. Aujoulat (communication personnelle et publication de 1985). Selon eux il ne s'agit que de tracés entièrement naturels en fond d'abri.



- Pair-non-Pair

H. Breuil, L.-R. Nougier et R. Robert (1956) notent dans une relecture partielle de la grotte quatre représentations d'ours. Deux de ces figures existent mais nous paraissent correspondre à d'autres animaux (*Cf.* plus bas). Les deux autres dont une tête « léchant le front d'un renne », sont illisibles. Il est vrai que les panneaux sont altérés, mais nous suivons l'avis de B. et G. Delluc (1991) qui considèrent que ces figures n'existent pas.

#### Pyrénées occidentales et centrales

- Labastide

Situées par J. Omnès (1982) sur le « bloc aux ours » de la grotte de Labastide, ces gravures ne sont pas anthropiques mais résultent de griffures de chauves-souris.

#### Vallée du Rhône

- Ebbou

L. Chabredier note (1975) une petite tête ronde dans la galerie d'accès en paroi droite avant la salle des gravures. La légère saillie et arrondie de la paroi est totalement naturelle.

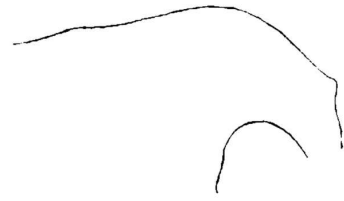
#### Languedoc

- Baume-Latrone

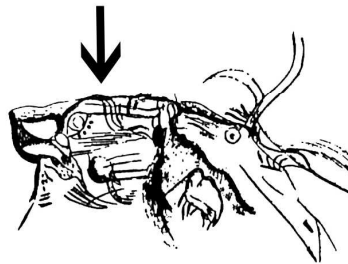
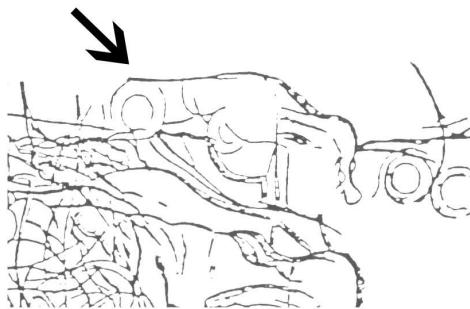
Une représentation située en marge du grand panneau dessiné est évoquée par E. Drouot (1953). Il la note comme étant très effacée. Elle est mentionnée dans l'*Art des cavernes* sans être figurée parmi les illustrations. Nous n'avons pu la retrouver sur place.



1 - Commarque : relevé H. Breuil et cliché B. et G. Delluc



2 - Abri Delluc : relevé A. Glory



3 - Pair-non-Pair : relevés H. Breuil



4 - Labastide  
relevés J. Omnès



5 - Baume-Latrone : relevé E. Drouot

6 - Ebbou : relevé L. Chabredier et cliché EME

**Pl. 12 : art pariétal, pas de représentation**

## *Représentations d'autres animaux ou représentations indéterminées*

### France

#### Périgord et Gironde

- Cap Blanc

Il s'agit d'une tête située à l'extrémité gauche de la frise.

Elle est massive et de forme plutôt trapézoïdale. Aucun détail n'est gravé. Elle est vraisemblablement liée à une croupe et une patte postérieure bovines, situées à environ 80 cm d'elle vers l'arrière.

- Le Charretou

B. et G. Delluc évoquent (1987) « les vestiges (nuque et oreilles) d'un félin ou d'un ursidé » (p. 178). Deux oreilles en pointe sont effectivement lisibles. Elles sont éloignées des représentations d'oreilles ursines.

- Les Combarelles I

L. Capitan, H. Breuil et D. Peyrony évoquent une tête d'ours placée immédiatement devant la représentation n°9 du site. Elle est mise en doute par C. Barrière (1997). Nous n'avons remarqué à cet emplacement que des reliefs naturels et aucun tracé de gravure anthropique.

- Pair-non-Pair

Les deux autres représentations évoquées par H. Breuil, L.-R. Nougier et R. Robert (1956) ont été réétudiées par B. et G. Delluc. Elles évoquent pour l'une un boviné, pour l'autre un mammouth.

#### Pyrénées occidentales et centrales

- Bois du Cantet

Il s'agit d'une tête localisée au plafond de la galerie secondaire. Elle a été décrite comme un mélange d'Equidé (partie supérieure) et d'Ursidé (partie inférieure).

La grotte étant scellée, il n'est possible que de se baser la lecture de A. Clot et M. Cantet et la photographie de la représentation qu'ils ont publié (1974). La détermination de cheval nous paraît

probable, par la forme de la tête et de l'oreille. La partie inférieure de la tête n'offre aucun élément suggestif.

- Gargas

Deux représentations gravées dans le Camarin ont été publiées par C. Barrière (1976) comme deux têtes d'ours.

La première figure est composée d'une encolure large et d'une tête plutôt ovale. De nombreuses stries, sur le museau et sous la ligne du cou, pourraient indiquer du pelage. Il n'est pas possible de retenir une lecture d'ours. Il nous semble qu'il s'agit plutôt d'un cheval assez atypique, comme le sont de nombreuses représentations de cette petite salle.

La seconde représentation est limitée à une tête complétée de tracés obliques au-dessus du front. Ils évoquent un départ de cornes (Boviné) ou de crinière (Equidé). En tout état de cause, il ne s'agit pas d'un ours.

- Labastide

J. Omnès note un troisième ours dans la grotte. En réalité, il s'agit d'un bison dont la lecture était erronée.

- Oxocelhaya

S. Prudhomme (1984) fait état de deux possibles ours dans la grotte. L'un est « une face d'ours ou de félin évoquant un fantôme » (galerie Larribau), l'autre une « silhouette animale pouvant se rapporter à un ours ou à un félin » (galerie Laplace). L'iconographie publiée par cet auteur ne nous paraît pas convaincante. Nous considérons ces représentations comme indéterminées.

- Les Trois-frères

H. Begouën et H. Breuil (1958) indiquent un ensemble de neuf figures ursines dans la grotte. Nous n'en avons retenu que cinq.

Parmi les quatre figures non retenues, la première est placée sur le 5<sup>o</sup> panneau du 1<sup>er</sup> ensemble (toponymie D. Vialou). Il s'agit d'un bison penché vers le bas dont le membre arrière est griffu selon H. Breuil. Il s'agit en réalité d'un arrière-train indéterminé superposé au bison. Une autre figure est située en registre inférieur de la voûte des Petits Rennes. Ses tracés n'ont pas la précision du relevé de H. Breuil. Il n'y a ni œil, ni oreille. Il s'agit à nouveau d'une figure indéterminée.

Deux autres sont des têtes lues comme des « fantômes ». Elles peuvent évoquer des têtes animales de face, mais sans plus de précision quant à leur détermination précise.

- Le Tuc-d'Audoubert

R. Begouën indique dans sa monographie (2009) du site un relief complété de deux ponctuations rouges évoquant un ours. La figure est intéressante mais elle nous paraît difficile à déterminer comme Ursidé : seules les oreilles arrondies évoquent cet animal, comme elles évoquent également un félin. Nous préférons une lecture comme Carnivore.

### Vallée de la Vienne

- Angles sur l'Anglin (Roc aux Sorciers)

Il s'agit d'une tête située en partie droite de la frise, dans le registre inférieur. Elle est considérée comme ours par G. Pinson (communication personnelle). De forme assez trapézoïdale, elle n'est pas complétée de détail. Elle ne peut être lue que comme indéterminée.

### Vallée du Rhône

- Ebbou

L. Chabredier (1975) mentionne une seconde tête d'ours dans la Salle des Gravures, sur le panneau H. La figure gravée présente une forme ovale, complétée d'une excroissance arrondie vers le haut. Un gros œil ovale se lit facilement, à l'extrémité du tracé de la commissure des lèvres. Une bajoue ronde indique plutôt un Equidé. Cette lecture pourrait être confirmée par l'excroissance supérieure, dans laquelle pourraient se lire une oreille en pointe.

## Quercy

### ○ Pech-Merle

Un signe triangulaire faisant face à l'ours n°1 a pu être interprété comme une seconde tête très simple. Cette lecture nous a été proposée par l'équipe du Centre de Préhistoire de la grotte. Toutefois, ce dessin nous paraît peu figuratif. Nous l'avons pris en compte dans le cadre des associations symboliques sur le panneau (ours – signes).

## Languedoc et Roussillon

### ○ Bayol

Une petite figure dessinée en rouge a été considérée comme ours par Drouot (1953). Elle se situe dans la Salle du bas. Le tracé est très calcité. La tête est masquée par une tache noire récente (charbon). On lit une ligne dorsale arrondie et un cou tendu vers le haut. L'ensemble paraît très ramassé sur lui-même. Il avait été évoqué comme un possible ours blanc. Cette représentation nous paraît en réalité totalement indéterminable.

## Espagne

### Cantabrie

### ○ Micolon

C. Gonzalez Sainz nous a mentionné un rachis ursin placé immédiatement au-dessus de la figure d'ours n°1. Le tracé ressemble effectivement au rachis de l'ours n°1. Il nous semble trop peu détaillé pour être retenu véritablement comme la silhouette d'un second ours.

## Salamanque

### ○ Siega Verde

Dans la publication de Siega Verde, R. de Balbin fait état d'un second ours (figure 23 du panneau 46). Cette figure est en partie érodée et le panneau semble très abimé. L'avant-train évoque un possible Carnivore, par la forme de la tête notamment. L'arrière-train est plutôt caractéristique des Equidés. Nous considérons cette représentation comme indéterminée.

*Pas de documentation*

Plusieurs représentations d'ours ont été mentionnées dans la littérature ou nous ont été indiquées par des communications personnelles. Pour diverses raisons, nous n'avons pas pu accéder aux sites (ou aux panneaux) et aucune photographie de ces figures n'a été publiée. Nous espérons pouvoir les étudier dans le futur. Les sites concernés sont : Cussac, Gabillou (zone terminale de la galerie), Erberua, Montespan (d'autres statues d'argile ?) en France, Fuente del Trucho en Espagne (4 ours dont des représentations de mains griffues ?) et Church Hole en Angleterre (nombreux ours évoqués à l'oral par S. Ripoll Lopez).

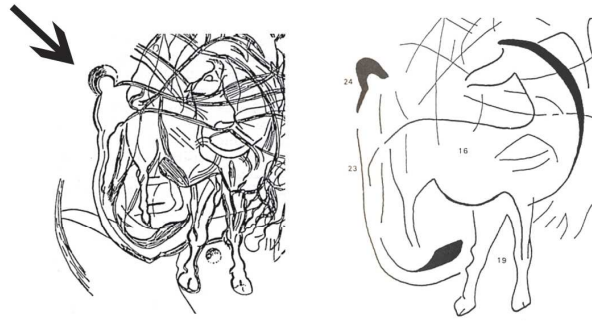
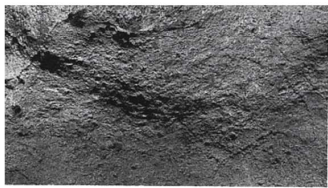
Enfin, une tête d'ours a été publiée par A. Glory dans la Salle des Taureaux de la grotte de Lascaux. Elle serait située sur une des banquettes d'argile et réalisée à l'argile. La photographie présentée est intéressante mais la lecture de la représentation semble résulter, au moins en partie, d'effets de contrastes et d'ombres sur la paroi. Aujourd'hui ne subsiste aucune trace de cette représentation.



1 - Cap Blanc :  
cliché  
B. et G. Delluc



2 - Le Charretou : cliché B. et G. Delluc



4 - Pair-non-Pair : relevés H. Breuil et B. et G. Delluc



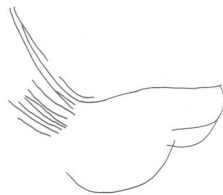
3 - Pair-non-Pair :  
cliché et relevé B. et G. Delluc



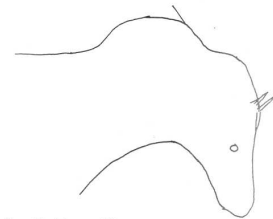
5 - Oxocelhaya : relevé et cliché S. Prudhomme



6 - Bois du Cantet :  
relevé A. Clot et J.-P. Cantet



7 - Gargas : relevés C. Barrière



8 - Labastide : relevé J. Omnès

**Pl. 13 : art pariétal, représentations d'autres animaux ou représentations indéterminées - 1**





1 - Trois-Frères : relevé H. Breuil



2 - Le Tuc d'Audoubert :  
cliché R. Begouën, dessin G. Tosello



3 - Angles-sur-l'Anglin, abri Bourdois  
Cliché G. Pinçon, Ministère de la Culture



4 - Bayol : relevé E. Drouot



5 - Ebbou : cliché J. Monney  
et J.-M. Chauvet



6 - Micolon : cliché C. Gonzalez Sainz

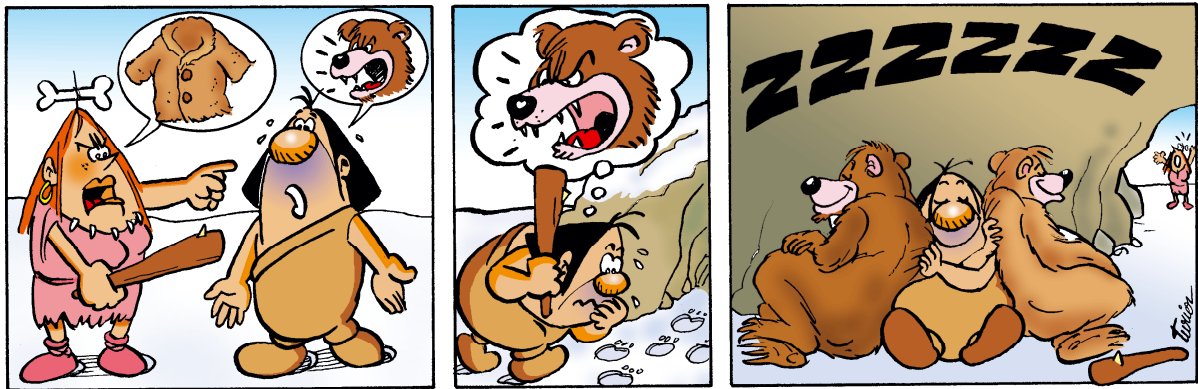


7 - Siega Verde :  
relevé J. Alcolea et R. de Balbin

**Pl. 14 : art pariétal, représentations d'autres animaux ou représentations indéterminées - 2**

# Chapitre 3 :

## Les Ursidés au signifié



*Dessin Claude Turier*



### **3. Les Ursidés au signifié**

Le mot « signifié » renvoie à l'approche structuraliste développée sur le langage par F. de Saussure puis appliquée à l'image par plusieurs théoriciens tels que R. Jakobson, U. Eco ou encore R. Barthes. Cette approche a été mise à profit par A. Laming-Emperaire et A. Leroi-Gourhan pour mettre en lumière de possibles structures dans la disposition des thèmes au sein des sites pariétaux.

Appliquée à la représentation elle-même, le structuralisme permet de développer plusieurs niveaux d'analyse. Le signifiant de l'image correspond au contenant, c'est-à-dire à la figure dans ses dimensions plastiques. Nous les avons largement décrites dans notre chapitre 2 « Les Ursidés au figuré ». Le signifié renvoie à la valeur symbolique que porte l'image, de manière évidente ou sous-jacente.

Dans le cadre de l'art préhistorique, il n'est pas possible d'accéder directement à ce (ces) sens. L'étude fine des codes de représentation ou des constructions-types nous semble être toutefois un bon moyen d'attester de la présence de ces valeurs symboliques, quelles qu'elles soient. Après une synthèse générale consacrée aux éléments constitutifs du corpus (§3.1), nous avons construit notre réflexion en trois temps (§ 3.2, 3.3, 3.4).

D'abord, c'est aux « clés d'identification », qui permettent la détermination, que nous nous sommes intéressés. Nous avons remarqué des phénomènes de convergence dans les constructions de certains segments. Ils nous paraissent devoir être rattachés non à des transmissions directes d'une culture à l'autre, mais plutôt à un regard partagé par tous les hommes sur l'animal.

La proximité au modèle vivant, c'est-à-dire le réalisme de la représentation, a été la seconde étape de notre analyse. Nous avons pris en compte l'ensemble des détails anatomiques des animaux. Certaines traductions de l'éthologie ont été également étudiées.

Enfin, nous nous sommes intéressés au contexte de la représentation, qu'il soit mobilier ou pariétal. Nous avons notamment réfléchi aux questions des liaisons thématiques ou encore des accès aux figures.

### **3.1 Synthèse générale sur le corpus**

Cette synthèse générale a pour vocation de mettre l'accent sur six aspects principaux du catalogue de représentations :

- répartition régionale du corpus ;
- techniques de réalisation ;
- supports d'expression ;
- période chrono-culturelle de réalisation ;
- segment représenté ;
- niveau de détermination.

### 3.1.a. Synthèse régionale

Le corpus des ours dans l'art paléolithique comprend 173 représentations. Elles se classent dans l'art mobilier, majoritaire (96 figures) et l'art pariétal et rupestre (77 figures). Au sein de cette catégorie se trouve un modelage monumental, immeuble, dans la grotte de Montespan. L'ensemble des figures se répartit dans 74 sites, situés dans cinq pays européens.

Les lieux de production artistique que nous avons étudiés se concentrent essentiellement sur la façade atlantique. Là, ils correspondent aux principales zones d'implantation des cultures humaines du Paléolithique supérieur. La France est surreprésentée avec 144 ours.

Dans le cas de l'Europe centrale, par contre, le nombre de figures recensées est faible par rapport à ce qui aurait été attendu, compte-tenu de l'importance quantitative des représentations sur supports mobiliers provenant des grands sites d'habitats comme les ensembles de Kostienki (Russie) ou de Dolni-Vestonice (République tchèque).

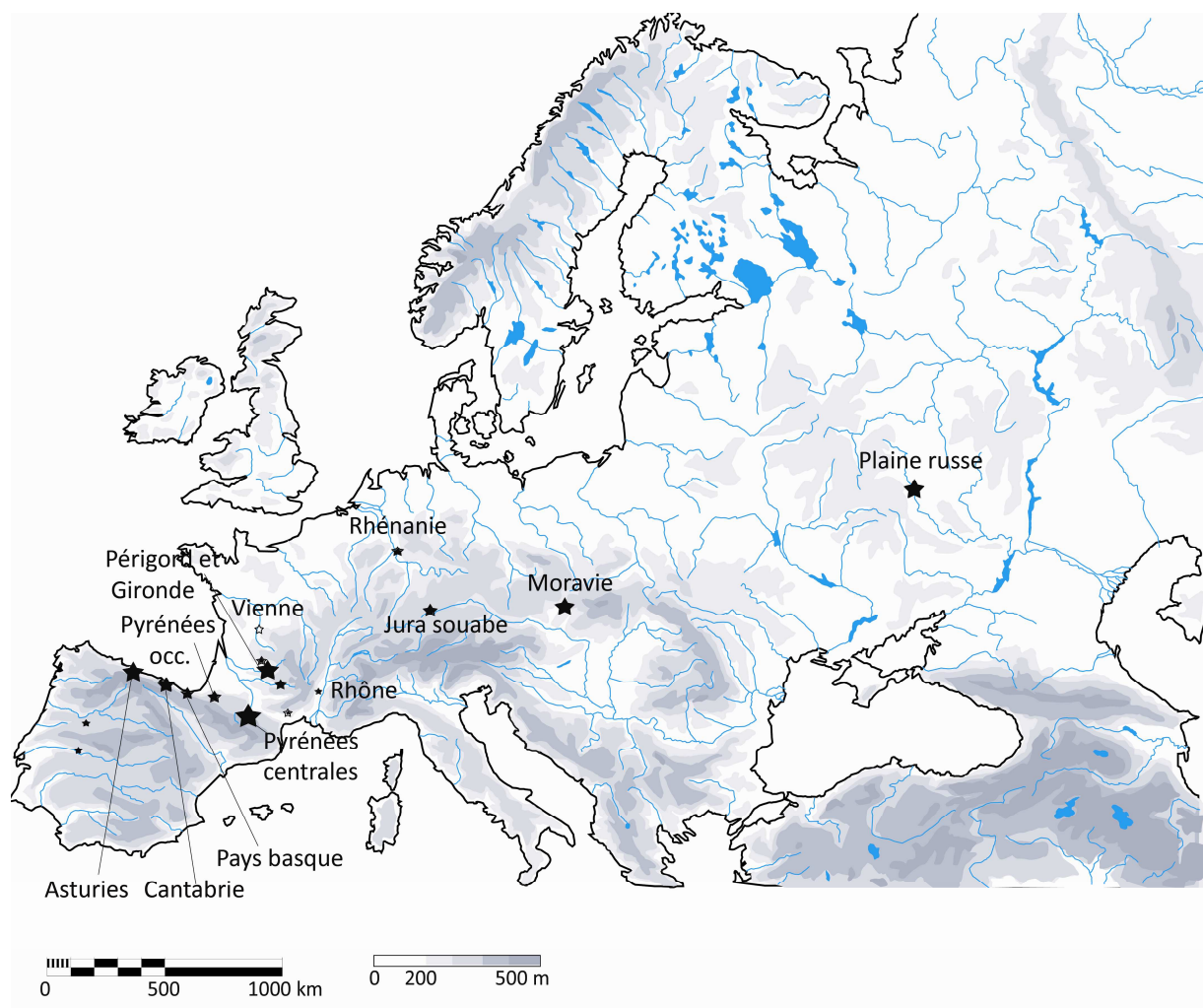
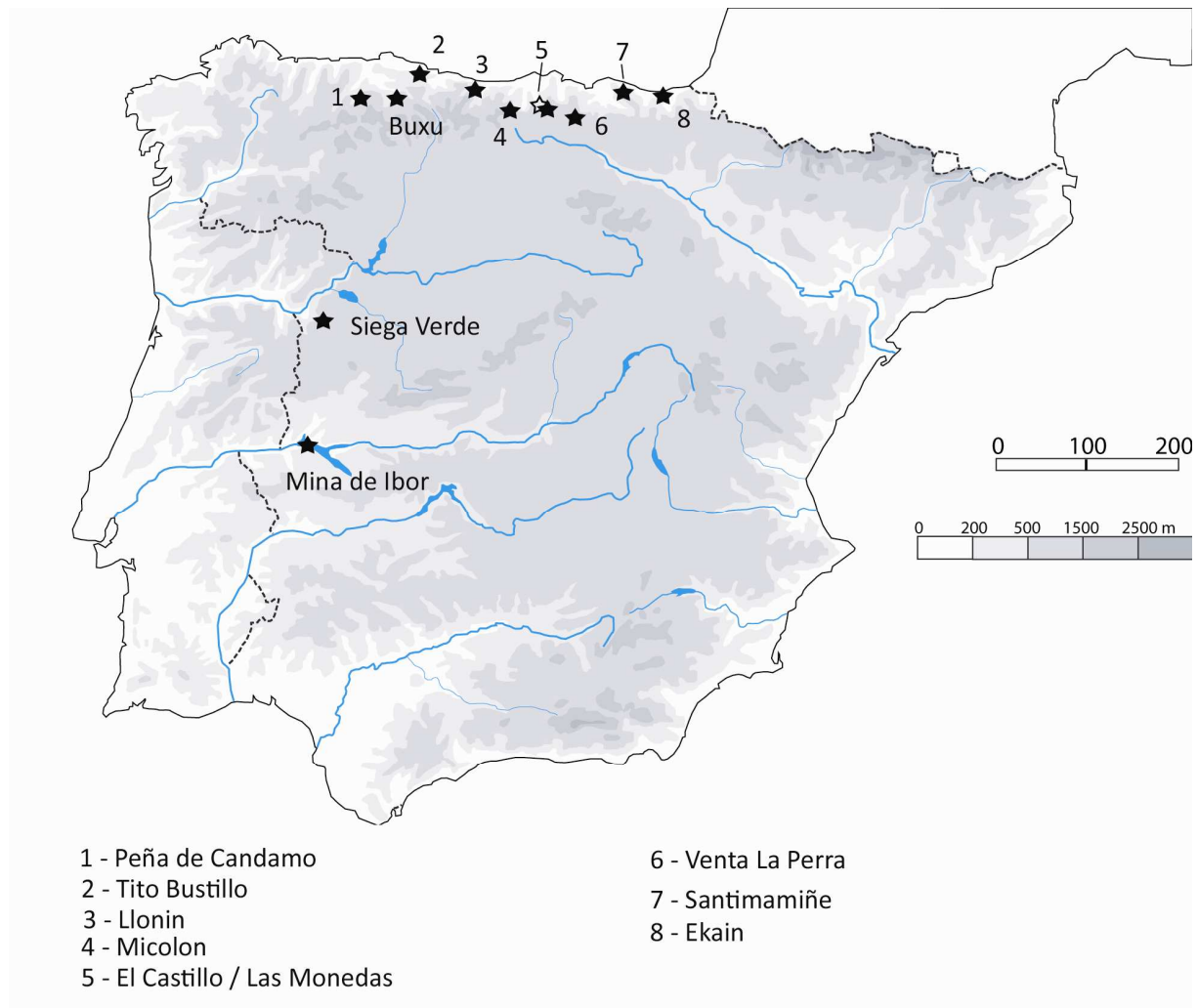


Fig. 76 : localisation des principales régions étudiées en Europe

Les 15 ours espagnols sont surtout pariétaux et rupestres. Une seule figure est mobilière. Les gisements ayant livré beaucoup d'art mobilier comme El Parpallo ou Las Caldas n'ont pas offert de représentations d'ours. En France par contre, l'art mobilier est majoritaire (81 représentations mobilières pour 63 pariétales).



**Fig. 77 : sites d'art mobilier et grottes ornées étudiés en Espagne**

Pays	Région	Art pariétal – figures	Art pariétal – sites	Art mobilier – figures	Art mobilier – sites	Modelage immobilier – figures	Modelage immobilier – sites	TOTAL des figures	TOTAL des sites
<b>Europe occidentale</b>									
<b>France</b>	<b>(total)</b>	<b>62</b>	<b>25</b>	<b>81</b>	<b>30</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>144</b>	<b>56</b>
France	Périgord et Gironde	27	12	20	10			47	22
	Pyrénées occidentales	1	1	10	3			11	4
	Pyrénées centrales	7	3	30	10	1	1	38	14
	Vallée du Rhône	17	2	4	1			21	3
	Vallée de la Vienne			14	3			14	3
	Languedoc et Roussillon	2	1	1	1			3	2
	Quercy	4	4					4	4
	Autres régions	4	2	2	2			6	4
<b>Espagne</b>	<b>(total)</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>1</b>			<b>15</b>	<b>12</b>
Espagne	Pays basque	4	3					4	3
	Cantabrie	2	2	1	1			3	3
	Asturies	5	4					5	4
	Salamanque	1	1					1	1
	Extremadura	2	1					2	1
<b>Europe centrale</b>									
<b>Allemagne</b>	<b>(total)</b>			<b>3</b>	<b>3</b>			<b>3</b>	<b>3</b>
Allemagne	Rhénanie			1	1			1	1
	Jura Souabe			2	2			2	2
<b>République tchèque (total)</b>				<b>5</b>	<b>3</b>			<b>5</b>	<b>3</b>
Rép.tchèque	Moravie			5	3			5	3
<b>Europe orientale</b>									
<b>Russie</b>	<b>(total)</b>			<b>6</b>	<b>3</b>			<b>6</b>	<b>3</b>
Russie	Plaine russe			5	2			5	2
	Sibérie			1	1			1	1
<b>Total général</b>		<b>76</b>	<b>36</b>	<b>96</b>	<b>40</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>173</b>	<b>77<sup>14</sup></b>

Tab. 3 : synthèse régionale des figures et des sites

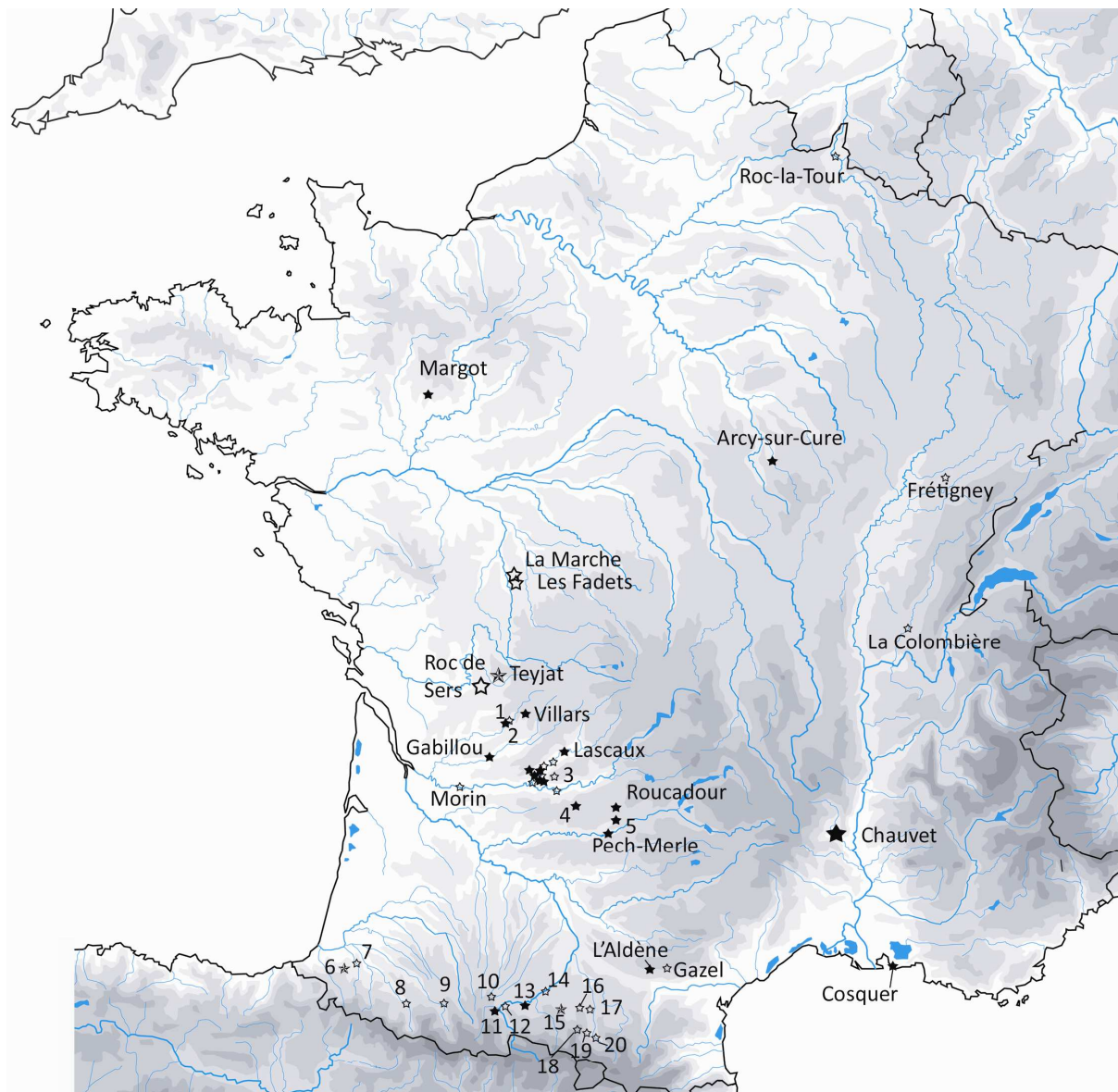
<sup>14</sup> En réalité 74, trois grottes (Isturitz, Montespan et Teyjat) étant comptabilisées dans deux catégories de sites.



Les 14 figures pariétales (et rupestre) espagnoles sont réparties dans 11 sites. Ce ratio est très différent en France : 30 sites d'art mobilier pour 81 représentations et 25 grottes et abris pour un total de 63 ours. La moyenne française est de 2,5 figures par site. En réalité, les ours sont surreprésentés dans cinq sites par ailleurs riches en figurations artistiques (La Vache, Isturitz, La Marche, Chauvet et les Combarelles I).

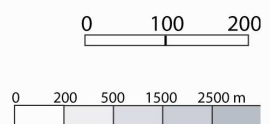
En France, le décompte régional montre bien la disparité du corpus. La répartition des figures correspond aux grandes régions culturelles du Paléolithique supérieur. Périgord et Pyrénées centrales et orientales (essentiellement pour l'art mobilier) sont très représentés. La vallée du Rhône est aussi une zone d'importance avec les 16 individus gravés ou dessinés de la grotte Chauvet (Ardèche) et les 4 gravés sur galets et os de la Colombière (Ain). La vallée de la Vienne, avec le site de La Marche, est également remarquable.

Enfin, une catégorie « autres régions » rassemble 6 représentations réparties dans 4 sites, dans les départements actuels des Ardennes, de la Haute-Saône, de l'Yonne et de la Mayenne.



- |                               |                                |
|-------------------------------|--------------------------------|
| 1 - Rochereil                 | 6 - Isturitz                   |
| 2 - Les Bernous               | 7 - Bourrouilla                |
| 3 - Région des Eyzies         | 8 - Espalungue                 |
| Bara Bahau                    | 9 - Les Espélugues             |
| Bernifal                      | 10 - Lespugue                  |
| Blanchard                     | 11 - Tibiran                   |
| Cap Blanc                     | 12 - Gourdan                   |
| Combarelles                   | 13 - Montespan                 |
| Commarque                     | 14 - La Tourasse               |
| Grotte des Eyzies (Richard)   | 15 - Les Trois-Frères - Enlène |
| Font-de-Gaume                 | 16 - Le Mas d'Azil             |
| Lagerie-Basse - Lagerie Haute | 17 - Le Portel                 |
| Limeuil                       | 18 - Massat                    |
| La Madeleine                  | 19 - Bèdeilhac                 |
| Péchialet                     | 20 - La Vache                  |
| Rouffignac                    |                                |
| 4 - Cognac                    |                                |
| 5 - Ste - Eulalie             |                                |

★	grotte ornée
☆	site d'art mobilier
★☆	site double



**Fig. 78 : sites d'art mobilier et grottes ornées étudiés en France**

### 3.1.b. Techniques d'expression et utilisation du relief

Les techniques d'expression sont séparées selon le type de réalisation (mobilier ou pariétal). Gravures et dessins au trait sont majoritaires.

#### *Art mobilier*

L'art mobilier comprend 18 figures en ronde-bosse (modelages d'argile ou sculptures sur support dur). Certaines sont également gravées.

Les contours découpés sont au nombre de 7. Habituellement ils sont réalisés sur des os de l'appareil hyoïdien de chevaux. Nous n'en avons qu'un exemple dans notre corpus. Par contre, nous avons intégré dans cette catégorie des découpes de côte, de plaques de limon et même d'un éclat de silex.

L'utilisation des formes et des reliefs naturels est assez peu fréquente (19 cas). Elle est limitée essentiellement à l'utilisation des contours du support comme lignes dorsales. On trouve également des exemples de « cadrages » des figures par les bords de l'objet.

	Nombre de figures au total	Sans utilisation des reliefs naturels	Avec utilisation des reliefs naturels
Gravure	70	55	15
Ronde-bosse et modelage	18	18	0
Contour découpé	7	3	3
Bas-relief	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>96</b>	<b>76</b>	<b>19</b>

**Tab. 4 : synthèse des techniques pour l'art mobilier**

### *Art pariétal et rupestre et modelage*

Le modelage immobilier de la grotte de Montespan est un cas unique dans notre corpus et exceptionnel dans l'ensemble de l'art du Paléolithique supérieur. Seuls quelques modelages en ronde-bosse de ce gabarit sont connus, dans le site de Montespan ou au Tuc-d'Audoubert en Ariège.

Pour l'art pariétal et rupestre les techniques d'expression se regroupent en deux grandes catégories : réalisation par enlèvement de matière (gravure, piquetage, bas-relief) et réalisation par ajout de matière (dessins et aplat). Notre corpus présente une majorité de gravures. Seules deux figures, en Espagne, (Ekain et El Buxu) combinent dessin et gravure. Une seule combine dessin noir et rouge. Elle est située à Chauvet.

	Nombre de figures au total	Sans utilisation des reliefs naturels	Avec utilisation des reliefs naturels
Piquetage	1	1	0
Gravure	42	25	17
Bas-relief	1	1	0
Dessin noir	11	6	5
Dessin brun	1	1	0
Dessin rouge	16	11	5
Aplat noir	1	1	0
Dessin noir et gravure	2	2	0
Dessin noir et rouge	1	0	1
Modelage	1	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>	<b>49</b>	<b>28</b>

**Tab. 5 : synthèse des techniques pour l'art pariétal et rupestre**

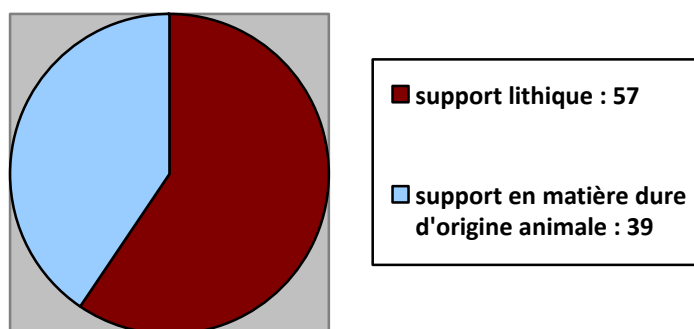
L'utilisation des formes naturelles du support (reliefs, fissures, creux...) est plus courante que dans l'art mobilier (28 cas).

### 3.1.c. Supports d'expression

Les supports déterminent les techniques d'expression et sont aussi déterminées par eux. Ils sont souvent liés à la géologie des régions. En cela, ils servent parfois de marqueurs pour un site ou une culture (notamment pour les supports lithiques). Notre corpus présente ainsi quelques exemples de petits modelages en argile typiques des zones à lœss en Europe centrale ou encore de réalisations sur plaques calcaires, provenant des régions karstiques du sud-ouest de la France.

Les 96 figures de l'art mobilier se répartissent entre supports lithiques (57) et matières dures d'origine animale (39). L'art « pariétal » est surtout réalisé sur paroi, mais pas exclusivement.

#### *Art mobilier*



**Fig. 79 : répartition des types de supports dans l'art mobilier**

Pour l'art mobilier, les supports lithiques sont majoritaires (57). La variété des roches utilisées et des types d'objets est importante. Certains de ces supports présentent plusieurs représentations d'ours. Les animaux sont dans ce cas fréquemment sur la même face. A titre informatif, le nombre total de supports est de 84 (pour 96 représentations).

Nous avons défini plusieurs catégories en considérant la taille des objets.

Un bloc est un objet en pierre de forte épaisseur. Celle-ci est à peu près équivalente à sa largeur. Nous n'avons pas distingué « blocs » et « dalles ». Leur proximité sémantique nous semble porteuse de confusion.

La plaque est un support de faible épaisseur. Elle est en deux dimensions. Nous avons considéré comme « plaquette » les « plaques » tenant dans la main, c'est-à-dire de longueur inférieure à 20 cm. Nous avons différencié les galets. Ils résultent d'un façonnage particulier et présentent une forme ovale caractéristique. Les figures en ronde-bosse, réalisées notamment en marne calcaire, sont rassemblées dans les catégories « autres » du tableau ci-dessous.

Support	Type d'objet	Nombre de figures
Calcaire	bloc	12
	galet	6
	plaque	2
	plaquette	5
	autre	5
<b>Total calcaire</b>		<b>30</b>
Grès	plaquette	6
	autre	4
<b>Total grès</b>		<b>10</b>
Schiste	plaque	4
	plaquette	4
	galet	1
<b>Total schiste</b>		<b>9</b>
Concrétions	plaque	1
<b>Total concrétions</b>		<b>1</b>
« Roche verte » <sup>15</sup>	galet	1
<b>Total « roche verte »</b>		<b>1</b>
Argile modelée		3
<b>Total argile modelée</b>		<b>3</b>
Limon argileux	plaquette	1
<b>Total limon argileux</b>		<b>1</b>
Silex	éclat	1
<b>Total silex</b>		<b>1</b>
Hématite	crayon (?)	1
<b>Total hématite</b>		<b>1</b>
<b>Total supports lithiques</b>		<b>57</b>

Tab. 6 : synthèse des supports lithiques dans l'art mobilier

<sup>15</sup> Détermination par D. Sacchi.

Plusieurs supports exceptionnels sont à remarquer.

En premier lieu, un éclat de silex (Cap-Blanc n°1) a été modifié par une série de retouches. Ce type de support est presque unique dans tout l'art paléolithique. On ne connaît que quelques exemples en Pologne, provenant du site de Wilczice. Il s'agit de figurations féminines schématiques.

La représentation d'Enlène n°1 a été réalisée sur un fragment d'hématite. Le façonnage de la surface semble attester d'une utilisation comme crayon. Ce n'est que dans un second temps que l'objet a été transformé par des gravures.

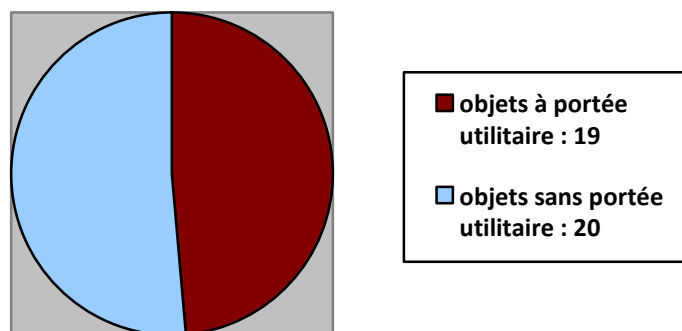
En ce qui concerne les matières dures d'origine animale, notre corpus comprend des supports en matière osseuse (plusieurs types d'os), en bois de cervidé (renne) ainsi qu'en ivoire de mammouth.

Support	Type d'objet	Nombre de figures
Os	retouchoir	1
	rondelle	2
	lissoir	5
	autre	12
<b>Total os</b>		<b>20</b>
Bois de renne	baguette demi-ronde	2
	bâton percé	7
	sagaie	1
	harpon	1
	autre	6
<b>Total bois de renne</b>		<b>17</b>
<b>Ivoire de mammouth</b>		<b>2</b>
<b>Total des supports en matière dure d'origine animale</b>		<b>39</b>

**Tab. 7 : synthèse des supports sur matières dures d'origine animale dans l'art mobilier**

Nous avons suivi la classification d'A. Leroi-Gourhan (1965) en partageant cet ensemble entre objets au rôle technique ou utilitaire (outils, armes, parures...) et objets qui ne semblent pas avoir ce rôle

(que A. Leroi-Gourhan nommait « objets d'usage religieux »). Les deux catégories se partagent à égalité.



**Fig. 80 : le rôle des supports de l'art mobilier en matière dure d'origine animale**

### *Art pariétal*

Les supports de l'art pariétal sont plus homogènes.

Bien qu'étymologiquement « pariétal » signifie « paroi » le terme a pris une acception plus large et englobe l'ensemble de l'« art des grottes ». Même si une majorité des représentations d'art « pariétal » est sur paroi calcaire, nous en avons recensé au plafond de sites ornés ou sur des retombées de voûte. Certains supports sont stalagmitiques et non calcaires. C'est le cas du pilier central de la Salle d'Isturitz (où se trouve la représentation n°1 du site).

Support	Nombre de figures
Paroi de grotte	57
Paroi à l'air libre ou d'abri sous roche	2
Plafond	7
Retombée de voûte	6
Corniche, coulée ou pilier stalagmitique	4
Modelage	1
<b>Total des représentations pariétales</b>	<b>77</b>

**Tab. 8 : synthèse des supports dans l'art pariétal**



### 3.1.d Attributions chronoculturelles

Il est rarement possible de déterminer avec précision la période de réalisation d'une œuvre d'art, notamment pour l'art pariétal. Par ailleurs, la contextualisation archéologique de l'art mobilier, par exemple dans un niveau d'habitat daté, n'est pas toujours possible ou n'a pas toujours été réalisée.

Nous présentons ci-dessous les attributions chronologiques ou chronoculturelles des figures.

Leur compilation a le désavantage de mettre sur le même plan des datations directes de dessins (Cosquer) et des attributions stylistiques parfois d'ordre très général (« archaïque » pour les figures de l'Aldène). Mais on voit bien le déséquilibre quantitatif entre le Magdalénien et l'ensemble des périodes antérieures (130 figures contre 39). La disproportion est encore plus marquée si l'on ne considère que l'art mobilier (moins d'un objet sur dix est antérieur au Magdalénien).

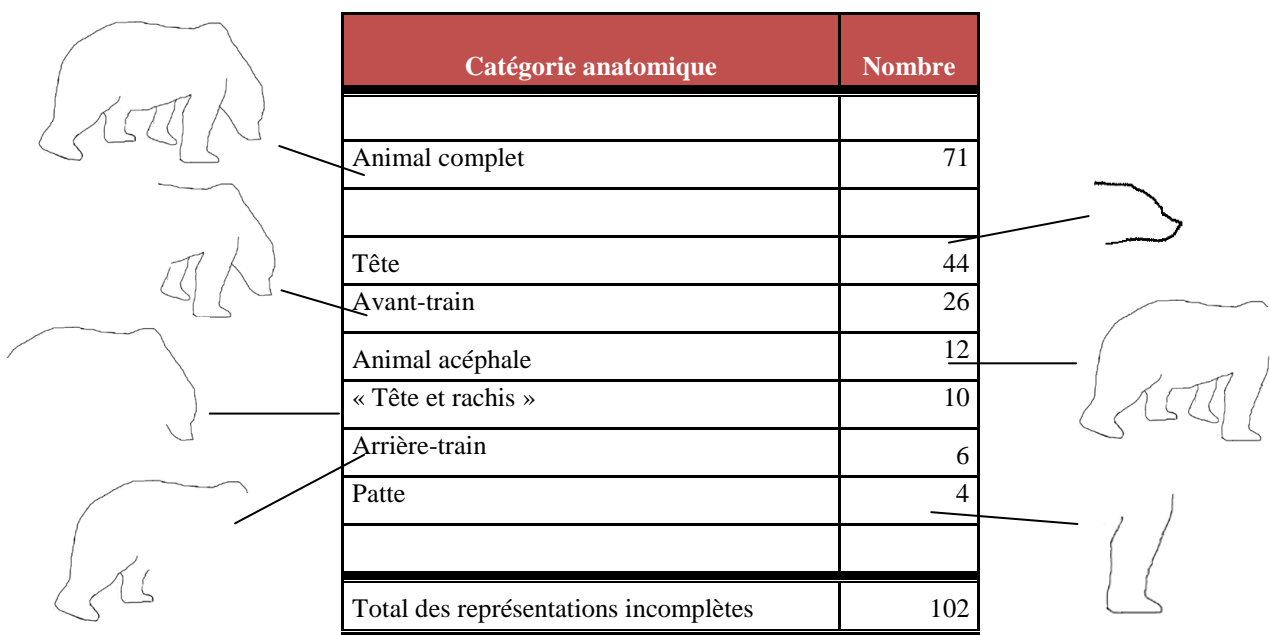
Période		Art pariétal (ainsi que rupestre et modelage monumental)	Art mobilier	Total des figures
"archaïque"		3	0	3
Aurignacien		16	4	20
Aurignacien ou Gravettien		3	0	3
Gravettien		0	8	8
Solutréen		4	1	5
Solutréen ou Magdalénien		1	0	1
Magdalénien		48	82	130
dont :	Magdalénien ancien	7	0	7
	Magdalénien moyen	20	15	35
	Magdalénien supérieur et final	5	27	32
Ignorée		3	1	4

**Tab. 9 : synthèse des attributions chronologiques**

### 3.1.e. Synthèse par segment représenté

Les représentations incomplètes sont majoritaires. Elles sont au nombre de 102.

Il s'agit de figures limitées à un segment (par exemple, tête isolée). Elles peuvent être volontairement segmentaires ou fragmentaires. Les « fragmentaires » sont les représentations dont la surface a subi des dommages (érosion, calcification, réemplois, percussions...) ou dont le support ne semble pas avoir été cassé volontairement.



Catégorie anatomique	Nombre
Animal complet	71
Tête	44
Avant-train	26
Animal acéphale	12
« Tête et rachis »	10
Arrière-train	6
Patte	4
Total des représentations incomplètes	102

Tab. 10 : synthèse des représentations par segment représenté

### *Ours complets*

71 ours sont « complets ». Il s'agit de toutes les figures présentant une tête, un corps (ligne dorsale jusqu'à la croupe) et au moins le départ des membres antérieurs et/ou postérieurs.

Le terme « complet » n'est donc pas parfaitement exact. Mais très peu de représentations de notre corpus pouvaient véritablement y prétendre.

63 représentations possèdent au moins un membre par paire (un antérieur et un postérieur). Parmi elles 18 ont leur quatre membres figurés. Ce nombre est assez élevé (10,5 %) par rapport à ce qui est connu dans l'art paléolithique. Seuls 8 figures n'ont pas de patte avant ou de patte arrière. 24 individus ont une queue individualisée.

Enfin, près de neuf ours sur dix (88 %) sont représentés avec des détails du corps ou de la tête (pelage, griffes, œil, oreille, mufle, gueule).

Segment anatomique	Nombre
Pas de membre antérieur	4
Avec un membre antérieur	36
Avec deux membres antérieurs	31
Pas de membre postérieur	4
Avec un membre postérieur	41
Avec deux membres postérieurs	26
Avec queue	24
Sans queue	47
Avec détails	62
Sans détails	9

**Tab. 11 : présence et absence des segments anatomiques pour les ours de la catégorie « complet »**

### *Ours incomplets : têtes*

44 figures sont limitées à la tête. Dans quelques cas on peut lire un départ de ligne nucale interrompu avant le garrot et/ou le tracé du poitrail.

Toutes les têtes sont détaillées d'un ou plusieurs éléments. L'œil est le plus souvent indiqué (31 cas). Le mufle (28 cas), la gueule (28 cas) et les oreilles (23 cas) sont également fréquents. Ces dernières sont d'ailleurs parfois associées par paire (9 exemples). Le pelage est présent à 14 reprises. Il est toujours associé à un autre élément anatomique. Cinq individus présentent une tête entièrement détaillée (œil, oreille, mufle, gueule et pelage).

*Ours segmentaires : avant-trains*

26 avant-trains sont figurés. Il s'agit soit d'une tête complétée par une ligne dorsale, marquant généralement le garrot (23 cas), soit associée à une ou deux pattes avant (3 cas).

Une large majorité des avant-trains est détaillée (22 sur 26).

Segment anatomique	Nombre
avec corps	23
sans corps	3
pas de membre antérieur	7
avec un membre antérieur	14
avec deux membres antérieurs	5
avec détails	22
sans détails	4

**Tab. 12 : présence et absence des segments anatomiques de la catégorie « avant-train »**

### *Ours segmentaires : acéphales*

12 représentations sont acéphales. Le corps est complet et associé aux membres. La tête semble avoir été volontairement amputée dans au moins 4 cas.

Tous les animaux acéphales présentent au moins un membre antérieur. Un seul n'a pas de membre postérieur (Montespan n°1). 4 figures ont quatre pattes. La queue n'est présente que dans un tiers des cas.

Les détails anatomiques sont peu présents (3 cas). Deux représentations possèdent des griffes. L'une d'elles a aussi du pelage. Deux individus ont des oreilles indiquées. Elles sont implantées très en arrière sur la nuque et n'ont pas été affectées par l'absence de la tête.

Segment anatomique	Nombre
Pas de membre antérieur	0
Avec un membre antérieur	5
Avec deux membres antérieurs	7
Pas de membre postérieur	1
Avec un membre postérieur	5
Avec deux membres postérieurs	6
Avec queue	5
Sans queue	7
Avec détails autres que la queue	4
Sans détail autre que la queue	8

**Tab. 13 : présence et absence des segments anatomiques de la catégorie « acéphale »**

### *Ours segmentaires : têtes et rachis*

Dix figures présentent un corps et une tête mais n'ont pas de membre ni de queue. Nous les avons considéré comme des « têtes et rachis ».

Les détails de l'anatomie ont été figurés dans la quasi-totalité des cas, notamment l'oreille et l'œil (6 cas sur 8 images détaillées).

Deux représentations de cette catégorie sont limitées à une ligne dorso-lombaires très caractéristique : La Colombière n°3 et Isturitz n°9. Les Eyzies n°3 possède par ailleurs une ligne de dos qui ne se développe pas jusqu'à la croupe (dans l'état actuel de l'objet). Il s'agit d'une figure très fragmentaire dont le support est abimé et semble pouvoir être « remonté » avec un autre fragment, sur lequel on lit la croupe de l'animal.

Segment anatomique	Nombre
Avec queue	1
Sans queue	10
Avec détails autres que la queue	8
Sans détail autre que la queue	3

**Tab. 14 : présence et absence des segments anatomiques de la catégorie « tête et rachis »**



### *Ours segmentaires : arrière-trains*

Nous avons dénombré 6 arrière-trains. Il s'agit de représentations sans tête et sans membre antérieur. Nous y avons compté également l'ours gravé d'Arancou qui possède peut-être une patte avant. Toutefois celle-ci n'est pas reliée au corps. Une figure ne possède pas de membre postérieur (Laugerie-Haute n°1).

Toutes les représentations sont complétées d'une queue. Cet attribut joue donc un rôle important dans la détermination de ce type de figure.

Segment anatomique	Nombre
Pas de membre antérieur	5
Avec un membre antérieur	1
pas de membre postérieur	1
avec un membre postérieur	2
avec deux membres postérieurs	3
avec queue	6
sans queue	0
avec détails	1
sans détails	5

**Tab. 15 : présence et absence des segments anatomiques de la catégorie « arrière-train »**

*Ours segmentaires : pattes isolées*

Le corpus comprend enfin 4 pattes isolées. Elles sont toutes complétées de griffes. Une seule ne n'a pas de pelage. Il s'agit là des éléments diagnostics pour ce type de représentation.

### 3.1.f. Synthèse par type de détermination

Nous avons réparti le corpus selon deux déterminations principales : « ours sûr » et « ours possible ». Une troisième catégorie rassemble les représentations « composites ».

Type de support	Ours sûrs	Ours possibles	Animaux composites	Total
Art pariétal	37	36	4	77
Art mobilier	45	51	0	96

**Tab. 16 : synthèse du type de détermination**

Les ours déterminés comme possibles sont majoritaires dans notre corpus. Les « ours sûrs » sont toutefois assez nombreux (82 au total). Cette proportion n'est pas étonnante étant donné notre analyse poussée en matière de recherche d'objectivité dans la détermination.

### 3.2 Détermination de la figure

De manière instinctive, notre première approche de l'œuvre d'art porte sur sa détermination. On cherche d'abord à reconnaître l'image, avant d'en rechercher les caractéristiques formelles et stylistiques, puis, dans un troisième temps, ses éventuelles valeurs symboliques.

Nous avons choisi de considérer les nuances de la détermination dans cette partie et non dans l'analyse descriptive du corpus. Il n'existe en effet aucun moyen pour affirmer qu'une représentation est parfaitement « ursine ». Tout dépend du critère choisi (parmi les « clés d'identification »). De plus, la confrontation des œuvres au vivant, dont la variabilité est particulièrement forte, est nécessaire.

Pour chacune des « clés d'identification » (massivité, rondeur, forme de la tête, présence et forme de l'oreille), il nous a fallu mettre au point des méthodes d'analyses les plus objectives possibles.

Dans certains cas, nous avons utilisé la méthode des « quadrilatères d'inscriptions », développée par le Dr L. Pales. Dans d'autres cas, nous avons travaillé à partir de modèles iconographiques définis auxquels nous avons comparé chaque figure. Il s'agit en quelque sorte de « types ». Chacun regroupe un ensemble de représentations. Ils s'articulent généralement entre eux par une évolution graduelle (par exemple « absence, « présence faible », « présence forte »). Parfois, ils indiquent des formes qui s'excluent (« forme ronde », « forme carrée »).

### 3.2.a La massivité

Pour l'étude de la massivité nous avons choisi d'adapter la méthode des « quadrilatères d'inscription » (Pales et Tassin de Saint-Péreuse 1969). Elle permet de proposer des discriminations précises entre plusieurs types de représentations animales, par exemple différentes espèces de félins, et surtout d'étudier les proportions des sujets.

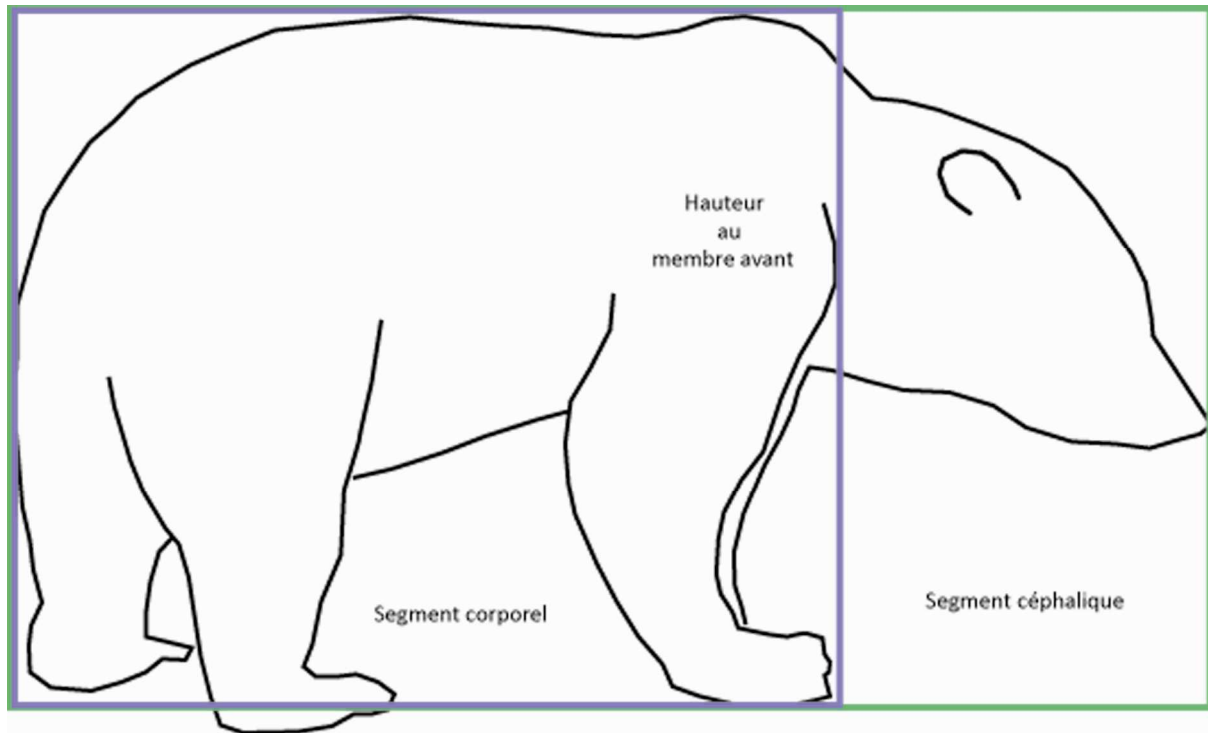
Le Dr L. Pales a défini des quadrilatères qui passent par des points anatomiques précis et qui ne varient que très peu au sein d'une même espèce, même lorsque l'animal est en mouvement. Il souligne ainsi que pour une lionne d'Afrique, le quadrilatère passe le long du poitrail, à la base de la queue, à la limite supérieure du garrot et sous les terminaisons des membres. L'« inscription géométrale » doit correspondre à un rapport de  $\frac{3}{4}$ .

L'étude de la massivité est basée sur le vivant. Pour les ours bruns nous avons travaillé à partir des différentes sous-espèces actuelles (ours pyrénéens, Grizzly, Kodiak). A titre de comparaison, nous avons également mesuré les proportions d'un ourson et d'un ours blanc.

L'iconométrie doit s'appuyer sur des points précis. Or, les représentations que nous avons étudiées sont souvent incomplètes. Par ailleurs, les ours sont régulièrement figurés la tête portée vers le sol et non disposée à l'horizontale. Pour ces raisons, il nous a été difficile de tracer des quadrilatères passant par des points anatomiques constants.

Nous nous sommes donc fixés sur quelques points de repère notables permettant de calculer des rapports de proportions.

Sur le corps, il s'agit des deux points les plus extrêmes : l'épaule et la queue. Sur la tête, c'est l'extrémité distale du museau (normalement le mufle) qui a été pris en compte. Pour la hauteur, nous avons choisi le point le plus haut du garrot et l'extrémité de la patte antérieure, à l'aplomb de ce dernier.



**Fig. 81 : quadrilatères d’inscription appliqués à l’ours  
(ici avec un port de tête bas)**

Nous avons établi trois rapports : proportions générales, proportions du corps et étirement général. Pour les proportions générales et l’étirement général, qui prennent en compte la tête, nous avons classé les représentations en deux séries (port de tête horizontal et port de tête bas).

Pour chaque tableau, la catégorie « conforme au vivant » est délimitée par un écart de 20 points de part et d’autre de la moyenne des résultats obtenus sur les modèles vivants. Cette marge permet de prendre en compte le taux d’erreur inhérent à ce type de mesure. Ce n’est qu’au-delà que nous avons considéré que les résultats différaient véritablement de la norme du modèle vivant.

Proportions générales tête horizontale	
Gabillou n°2	267
Cap Blanc n°1	208
Massat n°1	194
<b>Ours blanc</b>	<b>185</b>
Ekain n°1	179
Gazel n°1	176
<i>Limite supérieure</i> « conforme au vivant »	171
Tourasse n°1	168
<b>Ours brun slovaque</b>	<b>153</b>
<b>Moyenne ours bruns</b>	<b>151</b>
<b>Ours brun grizzly</b>	<b>150</b>
Colombière n°2	148
Chauvet n°3	148
Trois-Frères n°1	133
<i>Limite inférieure</i> « conforme au vivant »	131
Pavlov n°2	119

Proportions générales tête basse	
<i>Limite supérieure</i> « conforme au vivant »	190
Teyjat n°1	180
Laugerie-Basse n°1	176
<b>Ours blanc</b>	<b>174</b>
<b>Ours brun grizzly</b>	<b>170</b>
Limeuil n°2	156
Laugerie-Basse n°2	152
<b>Ourson brun</b>	<b>151</b>
<i>Limite inférieure</i> « conforme au vivant »	150
Marche n°5	147
Venta la Perra n°1	142
Marche n°7	134
Limeuil n°1	130

**Tab. 17 : les proportions générales des figures (port de tête droit et bas)**

Les proportions des figures s'éloignent des normes que nous avons considérées comme « conforme au vivant ». 19 sont trop allongées ou trop carrées. Normalement, plus le rapport s'approche de 100, plus la figure s'inscrit dans un carré. A l'inverse, un résultat approchant ou dépassant les 200 indique une représentation trop allongée.

Les résultats varient selon le port de tête. Plusieurs figures présentant un port de tête à l'horizontale présentent un résultat plus élevé que le modèle vivant. Cinq dépassent la marge définie comme conforme au vivant et même le résultat de l'ours blanc. Ces représentations peuvent être considérées comme excessivement allongées.

Proportions du corps	
Gabillou n°2	211
Vogelherd n°1	181
Tourasse n°1	154
Cap Blanc n°1	140
Massat n°1	137
Isturitz n°4	127
<b>Ours blanc 2</b>	<b>126</b>
Ekain n°1	126
Laugerie-Basse n°5	123
<i>Limite supérieure « conforme au vivant »</i>	<i>118</i>
Teyjat n°1	117
Gazel n°1	115
Trois-Frères n°3	114
<b>Ours brun grizzly</b>	<b>112</b>
Venta la Perra n°1	110
Trois-Frères n°5	107
<b>Ours blanc 1</b>	<b>107</b>
Teyjat n°2	102
Limeuil n°2	102
Marche n°7	102
<b>Ourson brun</b>	<b>99</b>
Marche n°5	99
<b>Moyenne ours bruns</b>	<b>98</b>
<b>Ours brun slovaque</b>	<b>95</b>
Laugerie-Basse n°2	95
Pavlov n°2	89
Laugerie-Basse n°1	89
Limeuil n°1	88
<b>Ours brun grizzly</b>	<b>86</b>
Colombière n°2	86
Trois-Frères n°1	84
<i>Limite inférieure « conforme au vivant »</i>	<i>78</i>

**Tab. 18 : les proportions générales du corps**

Ce calcul est équivalent au précédent mais en gommant la référence à la tête et au cou. Il permet de prendre en compte plus de représentations, par exemple les animaux acéphales. A nouveau, la variabilité des représentations est très importante. Comme précédemment, des représentations (8) dépassent la limite supérieure de la catégorie « conforme au vivant » et rejoignent l'ours blanc. Elles



apparaissaient déjà, pour la plupart, comme « trop allongées » dans le tableau précédent. Cela indique que le segment « tête + cou » ne joue pas de rôle dans la disproportion remarquée.

Etirement tête horizontale	
Vache n°6	689
Villars n°1	198
Bernous n°1	187
<i>Limite supérieure</i> « conforme au vivant »	175
Combarelles I n°7	175
<b>Ours brun grizzly 2</b>	<b>174</b>
Vache n°2	170
Vache n°3	164
<b>Ours brun slovaque 2</b>	<b>161</b>
<b>Ours brun grizzly 1</b>	<b>157</b>
Trois-Frères n°1	157
<b>Moyennes ours bruns</b>	<b>155</b>
Gazel n°1	153
Trois-Frères n°2	150
Espélugues n°2	150
Cap Blanc n°1	148
<b>Ours blanc</b>	<b>146</b>
Tourasse n°1	145
Ekain n°1	142
Massat n°1	142
Isturitz n°7	141
Marche n°11	139
Chauvet n°10	135
<i>Limite inférieure</i> « conforme au vivant »	135
Pavlov n°2	134
Isturitz n°8	131
<b>Ours brun slovaque 1</b>	<b>130</b>
Roucadour n°1	128
Gabillou n°2	126

Etirement tête basse	
Laugerie-Basse n°1	198
<i>Limite supérieure</i> « conforme au vivant »	165
Colombière n°2	164
<b>Ours blanc</b>	<b>162</b>
Laugerie-Basse n°2	160
Arcy-sur-Cure n°2	158
Arcy-sur-Cure n°1	153
Limeuil n°2	152
<b>Ours brun grizzly</b>	<b>152</b>
Pekarna n°1	151
Dolni Vestonice n°1	151
<b>Ours brun</b>	<b>151</b>
Teyjat n°1	150
Marche n°5	149
Limeuil n°1	148
Chauvet n°9	148
<b>Moyennes ours bruns</b>	<b>145</b>
Marche n°1	145
<b>Ours brun slovaque</b>	<b>138</b>
Marche n°8	135
Isturitz n°1	134
Combarelles I n°9	133
Chauvet n°13	132
Chauvet n°12	132
Marche n°7	131
Venta la Perra n°1	128
Aldène n°1	127
<i>Limite inférieure</i> « conforme au vivant »	125

Tab. 19 : L'étirement des figures (port de tête droit et bas)

Si l'on ne s'intéresse qu'à l'étirement de la représentation (sans considérer sa hauteur) on s'aperçoit que la quasi-totalité des figures entre dans la norme de variabilité établie comme « conforme

au vivant ». C'est-à-dire qu'elles ne sont pas trop étirées. Les quelques valeurs en dehors de cette catégorie correspondent à des représentations dont la tête est d'une longueur très importante.

Puisque les figures apparaissent trop étirées lorsque l'on prend en compte leur hauteur, c'est que celle-ci introduit un élément faussé. Ce n'est pas le corps est trop allongé, ce sont les membres qui sont raccourcis. Ce procédé stylistique donne l'illusion d'un corps plus épais, par opposition à ces membres courts. Il rejoint la notion de massivité que nous avons définie comme une clé d'identification essentielle de l'ours.

### 3.2.b. La rondeur

L'une des caractéristiques principales des ours est la rondeur de leur silhouette, en particulier le long de leur ligne dorsale. Cette silhouette peut être distinguée en plusieurs segments : dos, ventre, croupe. Le port de tête a également de l'importance. Nous les avons distingués dans les tableaux et planches ci-dessous.

#### *La ligne dorsale*

Le rachis d'un ours est caractérisé par l'enchaînement de plusieurs convexités. Le garrot, plus ou moins marqué, est le principal point de repère. Il se place en avant du corps à la verticale du membre antérieur. Il précède normalement une ensellure dorsale plus ou moins creusée. Celle-ci est prolongée par une croupe convexe.

La construction dorsale de l'ours vivant peut donc se résumer à une série de courbes et de contre-courbes. En partant de cette structure, nous avons défini plusieurs catégories. Elles s'organisent de la plus simple à la plus complexe.



**Fig. 82 : la ligne dorsale sinueuse de l'ours**

Le **premier type** défini présente une ligne dorsale rectiligne. Le garrot est absent (22 cas).

Le **second type** est plus rare (17 cas). Il correspond à la simplification de la ligne dorsale en une unique convexité au garrot. Il n'y a pas d'ensellure et le reste du rachis est plat.








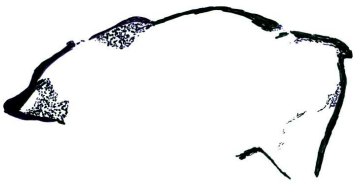

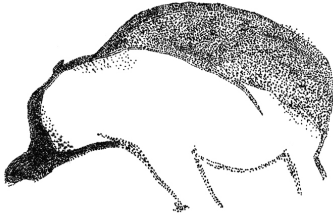
Le **troisième type**, majoritaire (43 cas), présente une construction proche du modèle vivant : « convexité / concavité / convexité ».

Le **type 4** rassemble quelques cas plus rares (2 exemples) de surreprésentation des convexités.

Enfin, le **type 5** (18 cas) présente une ligne dorsale entièrement arrondie de la nuque à la fesse. Le garrot n'y est pas individualisé.

Le type 3 est le plus proche du modèle vivant et le plus fréquent. Néanmoins, les constructions à partir d'une seule convexité, qu'elle soit limitée au garrot (type 2) ou élargie à l'ensemble du dos (type 5) sont également nombreuses. Il s'agit de structures simplifiées du modèle. Le type 2 propose une réduction de la structure standard en la focalisant sur un point d'attention unique, le garrot. Au contraire, le type 5 généralise la sensation de rondeur à tout l'animal. Ces deux traductions de la rondeur aboutissent à des constructions opposées mais qui se répondent. Elles marquent, chacune à leur manière, une partie de l'« essence » de l'animal.

La clé d'identification ne réside donc pas dans la forme précise de la ligne dorsale mais plutôt dans sa façon de rendre ses convexités. Pour cela, les types 2 et 5 nous paraissent aussi importants que le type 3. Pourtant ils s'éloignent d'une représentation réaliste. Ce sera le cas pour l'ensemble des types de représentations des « clés d'identification ».

type	exemples	liste																																													
 <p><b>Type 1</b></p>	 <p><b>Isturitz n°7</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Bernous n°1</td><td>Kostienki n°4</td></tr> <tr><td>Chauvet n°10</td><td>Laugerie-Basse 3</td></tr> <tr><td>Ekain n°1</td><td>Laugerie-Basse 5</td></tr> <tr><td>Ekain n°2</td><td>Laugerie-Haute 1</td></tr> <tr><td>Espéluques n°1</td><td>Micolon n°1</td></tr> <tr><td>Gabillou n°3</td><td>Morin n°1</td></tr> <tr><td>Geissenklosterle 1</td><td>Pavlov n°1</td></tr> <tr><td>Isturitz n°6</td><td>Pekarna n°1</td></tr> <tr><td><b>Isturitz n°7</b></td><td>Trois-Frères n°3</td></tr> <tr><td>Isturitz n°8</td><td>Vache n°5</td></tr> <tr><td>Kostienki n°3</td><td>Vache n°7</td></tr> </table>	Bernous n°1	Kostienki n°4	Chauvet n°10	Laugerie-Basse 3	Ekain n°1	Laugerie-Basse 5	Ekain n°2	Laugerie-Haute 1	Espéluques n°1	Micolon n°1	Gabillou n°3	Morin n°1	Geissenklosterle 1	Pavlov n°1	Isturitz n°6	Pekarna n°1	<b>Isturitz n°7</b>	Trois-Frères n°3	Isturitz n°8	Vache n°5	Kostienki n°3	Vache n°7																							
Bernous n°1	Kostienki n°4																																														
Chauvet n°10	Laugerie-Basse 3																																														
Ekain n°1	Laugerie-Basse 5																																														
Ekain n°2	Laugerie-Haute 1																																														
Espéluques n°1	Micolon n°1																																														
Gabillou n°3	Morin n°1																																														
Geissenklosterle 1	Pavlov n°1																																														
Isturitz n°6	Pekarna n°1																																														
<b>Isturitz n°7</b>	Trois-Frères n°3																																														
Isturitz n°8	Vache n°5																																														
Kostienki n°3	Vache n°7																																														
 <p><b>Type 2</b></p>	 <p><b>Vache n°6</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Bernifal n°1</td><td>Frétigney n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°3</td><td>Isturitz n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°4</td><td>Llonin n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°8</td><td>Rouffignac n°2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°9</td><td>Vache n°2</td></tr> <tr><td>Colombière n°1</td><td>Vache n°4</td></tr> <tr><td>Combarelles I 2</td><td><b>Vache n°6</b></td></tr> <tr><td>Eyzies n°3</td><td>Vogelherd n°1</td></tr> <tr><td>Font-de-Gaume 2</td><td></td></tr> </table>	Bernifal n°1	Frétigney n°1	Chauvet n°3	Isturitz n°1	Chauvet n°4	Llonin n°1	Chauvet n°8	Rouffignac n°2	Chauvet n°9	Vache n°2	Colombière n°1	Vache n°4	Combarelles I 2	<b>Vache n°6</b>	Eyzies n°3	Vogelherd n°1	Font-de-Gaume 2																												
Bernifal n°1	Frétigney n°1																																														
Chauvet n°3	Isturitz n°1																																														
Chauvet n°4	Llonin n°1																																														
Chauvet n°8	Rouffignac n°2																																														
Chauvet n°9	Vache n°2																																														
Colombière n°1	Vache n°4																																														
Combarelles I 2	<b>Vache n°6</b>																																														
Eyzies n°3	Vogelherd n°1																																														
Font-de-Gaume 2																																															
 <p><b>Type 3</b></p>	 <p><b>Laugerie basse n°1</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Aldène n°1</td><td>Isturitz n°4</td><td>Santimamine1</td></tr> <tr><td>Aldène n°2</td><td>Isturitz n°9</td><td>Siega Verde 1</td></tr> <tr><td>Bourrouilla</td><td>Lascaux n°1</td><td>Teyjat n°1</td></tr> <tr><td>Cap Blanc 1</td><td><b>Laug.-basse1</b></td><td>Teyjat n°2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°5</td><td>Limeuil n°1</td><td>Trois-Frères1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°6</td><td>Marche n°5</td><td>Trois-Frères2</td></tr> <tr><td>Chauvet 11</td><td>Marche n°6</td><td>Trois-Frères4</td></tr> <tr><td>Chauvet 12</td><td>Marche n°7</td><td>Trois-Frères5</td></tr> <tr><td>Chauvet 13</td><td>Marche n°8</td><td>Vache n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet 16</td><td>Marche n°11</td><td>Vache n°3</td></tr> <tr><td>Colombière2</td><td>Massat n°1</td><td>Vache n°8</td></tr> <tr><td>Colombière3</td><td>Monedas 1</td><td>Venta n°1</td></tr> <tr><td>Eyzies n°1</td><td>Montespan 1</td><td>Villars n°1</td></tr> <tr><td>Gabillou n°2</td><td>Portel n°1</td><td></td></tr> <tr><td>Gazel n°1</td><td>Roucador 1</td><td></td></tr> </table>	Aldène n°1	Isturitz n°4	Santimamine1	Aldène n°2	Isturitz n°9	Siega Verde 1	Bourrouilla	Lascaux n°1	Teyjat n°1	Cap Blanc 1	<b>Laug.-basse1</b>	Teyjat n°2	Chauvet n°5	Limeuil n°1	Trois-Frères1	Chauvet n°6	Marche n°5	Trois-Frères2	Chauvet 11	Marche n°6	Trois-Frères4	Chauvet 12	Marche n°7	Trois-Frères5	Chauvet 13	Marche n°8	Vache n°1	Chauvet 16	Marche n°11	Vache n°3	Colombière2	Massat n°1	Vache n°8	Colombière3	Monedas 1	Venta n°1	Eyzies n°1	Montespan 1	Villars n°1	Gabillou n°2	Portel n°1		Gazel n°1	Roucador 1	
Aldène n°1	Isturitz n°4	Santimamine1																																													
Aldène n°2	Isturitz n°9	Siega Verde 1																																													
Bourrouilla	Lascaux n°1	Teyjat n°1																																													
Cap Blanc 1	<b>Laug.-basse1</b>	Teyjat n°2																																													
Chauvet n°5	Limeuil n°1	Trois-Frères1																																													
Chauvet n°6	Marche n°5	Trois-Frères2																																													
Chauvet 11	Marche n°6	Trois-Frères4																																													
Chauvet 12	Marche n°7	Trois-Frères5																																													
Chauvet 13	Marche n°8	Vache n°1																																													
Chauvet 16	Marche n°11	Vache n°3																																													
Colombière2	Massat n°1	Vache n°8																																													
Colombière3	Monedas 1	Venta n°1																																													
Eyzies n°1	Montespan 1	Villars n°1																																													
Gabillou n°2	Portel n°1																																														
Gazel n°1	Roucador 1																																														
 <p><b>Type 4</b></p>	 <p><b>Chauvet n°15</b></p>	<table border="1"> <tr><td><b>Chauvet 15</b></td></tr> <tr><td>Combarelles I 8</td></tr> </table>	<b>Chauvet 15</b>	Combarelles I 8																																											
<b>Chauvet 15</b>																																															
Combarelles I 8																																															
 <p><b>Type 5</b></p>	 <p><b>Arcy-sur-Cure n°1</b></p>	<table border="1"> <tr><td><b>Arcy-sur-Cure 1</b></td><td>Marche n°1</td></tr> <tr><td>Arcy-sur-Cure 2</td><td>Marche n°9</td></tr> <tr><td>Arcy-sur-Cure 3</td><td>Pavlov n°2</td></tr> <tr><td>Buxu n°1</td><td>Péchialet n°1</td></tr> <tr><td>Combarelles I 9</td><td>Rochereil n°1</td></tr> <tr><td>D. Vestonice1</td><td>Tibiran n°1</td></tr> <tr><td>Espéluques n°2</td><td>Tito Bustillo 1</td></tr> <tr><td>Kostienki 11 -1</td><td>Tourasse n°1</td></tr> <tr><td>Laug.-basse n°2</td><td></td></tr> <tr><td>Madeleine n°3</td><td></td></tr> </table>	<b>Arcy-sur-Cure 1</b>	Marche n°1	Arcy-sur-Cure 2	Marche n°9	Arcy-sur-Cure 3	Pavlov n°2	Buxu n°1	Péchialet n°1	Combarelles I 9	Rochereil n°1	D. Vestonice1	Tibiran n°1	Espéluques n°2	Tito Bustillo 1	Kostienki 11 -1	Tourasse n°1	Laug.-basse n°2		Madeleine n°3																										
<b>Arcy-sur-Cure 1</b>	Marche n°1																																														
Arcy-sur-Cure 2	Marche n°9																																														
Arcy-sur-Cure 3	Pavlov n°2																																														
Buxu n°1	Péchialet n°1																																														
Combarelles I 9	Rochereil n°1																																														
D. Vestonice1	Tibiran n°1																																														
Espéluques n°2	Tito Bustillo 1																																														
Kostienki 11 -1	Tourasse n°1																																														
Laug.-basse n°2																																															
Madeleine n°3																																															

Pl. 15 : les types de ligne dorsale

### *Port de tête*

Généralement l'ours porte la tête basse. Elle est parfois presque au niveau du sol. Nous avons donc distingué ce critère qui est assez caractéristique de l'animal.

Les ports de tête bas sont les plus nombreux (56 sur 102 représentations concernées). Dans 43 cas, les têtes sont placées à l'horizontale. Pour 7 individus elles sont relevées vers le haut.



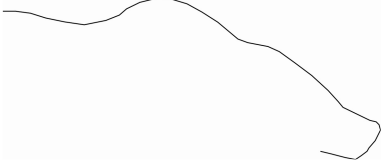



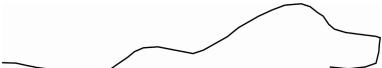

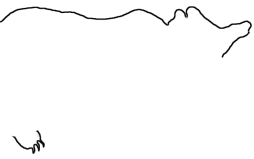
**Fig. 83 : ours avec port de tête bas**

La position classique de l'ours est la plus fréquemment représentée. La proximité au réel est peut-être ici nécessaire pour assurer la détermination. Mais on peut également envisager un choix artistique visant à mettre en valeur le garrot. Anatomiquement, la saillie de celui-ci n'est pas conditionnée par la position de la tête (contrairement aux félins, par exemple). Mais, visuellement, la position basse de la tête et la forme allongée du cou mettent l'accent sur la bosse du garrot. Cette saillie qui se distingue bien attire le regard.



**Fig. 84 : la présence de la bosse dorsale ne varie pas selon la position de la tête**

L'artiste s'inspire du modèle vivant pour insister sur ce qui lui paraît important. La bosse dorsale est bien un élément essentiel dans la construction générale de la silhouette de l'ours.

type	exemples	liste																																																									
 <p><b>Port de tête bas</b></p>	 <p><b>Chauvet n°3</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Aldène n°1</td><td>Combarelles10</td><td></td></tr> <tr><td>Andernach 1</td><td>D.Vestonice 1</td><td>Monedas n°1</td></tr> <tr><td>Arcy n°1</td><td>Enlène n°2</td><td>Pekarna n°1</td></tr> <tr><td>Arcy n°2</td><td>Espalungue 1</td><td>Pekarna n°2</td></tr> <tr><td>Bernous n°1</td><td>Espélugues 2</td><td>Portel n°1</td></tr> <tr><td>Buxu n°1</td><td>Eyzies n°1</td><td>Roc-de-sers 1</td></tr> <tr><td><b>Chauvet n°3</b></td><td>Frétigney n°1</td><td>Rochereil 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°5</td><td>Isturitz n°1</td><td>Roucadour 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°7</td><td>Isturitz n°9</td><td>Rouffignac 2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°9</td><td>Laug.-basse 1</td><td>Teyjat n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°11</td><td>Laug.-basse 2</td><td>Tibiran n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°12</td><td>Limeuil n°1</td><td>Tourasse n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°13</td><td>Llonin n°1</td><td>Trois-Frères1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°15</td><td>Madeleine n°3</td><td>Trois-Frères5</td></tr> <tr><td>Colombière 2</td><td>Marche n°1</td><td>Vache n°4</td></tr> <tr><td>Colombière 3</td><td><b>Marche n°5</b></td><td>Vache n°8</td></tr> <tr><td>Combarelles 2</td><td>Marche n°6</td><td>Venta n°1</td></tr> <tr><td>Combarelles 3</td><td>Marche n°7</td><td>Vogelherd 1</td></tr> <tr><td>Combarelles 9</td><td>Marche n°8</td><td></td></tr> </table>	Aldène n°1	Combarelles10		Andernach 1	D.Vestonice 1	Monedas n°1	Arcy n°1	Enlène n°2	Pekarna n°1	Arcy n°2	Espalungue 1	Pekarna n°2	Bernous n°1	Espélugues 2	Portel n°1	Buxu n°1	Eyzies n°1	Roc-de-sers 1	<b>Chauvet n°3</b>	Frétigney n°1	Rochereil 1	Chauvet n°5	Isturitz n°1	Roucadour 1	Chauvet n°7	Isturitz n°9	Rouffignac 2	Chauvet n°9	Laug.-basse 1	Teyjat n°1	Chauvet n°11	Laug.-basse 2	Tibiran n°1	Chauvet n°12	Limeuil n°1	Tourasse n°1	Chauvet n°13	Llonin n°1	Trois-Frères1	Chauvet n°15	Madeleine n°3	Trois-Frères5	Colombière 2	Marche n°1	Vache n°4	Colombière 3	<b>Marche n°5</b>	Vache n°8	Combarelles 2	Marche n°6	Venta n°1	Combarelles 3	Marche n°7	Vogelherd 1	Combarelles 9	Marche n°8	
	Aldène n°1	Combarelles10																																																									
Andernach 1	D.Vestonice 1	Monedas n°1																																																									
Arcy n°1	Enlène n°2	Pekarna n°1																																																									
Arcy n°2	Espalungue 1	Pekarna n°2																																																									
Bernous n°1	Espélugues 2	Portel n°1																																																									
Buxu n°1	Eyzies n°1	Roc-de-sers 1																																																									
<b>Chauvet n°3</b>	Frétigney n°1	Rochereil 1																																																									
Chauvet n°5	Isturitz n°1	Roucadour 1																																																									
Chauvet n°7	Isturitz n°9	Rouffignac 2																																																									
Chauvet n°9	Laug.-basse 1	Teyjat n°1																																																									
Chauvet n°11	Laug.-basse 2	Tibiran n°1																																																									
Chauvet n°12	Limeuil n°1	Tourasse n°1																																																									
Chauvet n°13	Llonin n°1	Trois-Frères1																																																									
Chauvet n°15	Madeleine n°3	Trois-Frères5																																																									
Colombière 2	Marche n°1	Vache n°4																																																									
Colombière 3	<b>Marche n°5</b>	Vache n°8																																																									
Combarelles 2	Marche n°6	Venta n°1																																																									
Combarelles 3	Marche n°7	Vogelherd 1																																																									
Combarelles 9	Marche n°8																																																										
 <p><b>Port de tête horizontal</b></p>	 <p><b>Gabillou n°2</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Aldène n°2</td><td><b>Gabillou n°2</b></td><td>Santimamine1</td></tr> <tr><td>Bara Bahau1</td><td>Gabillou n°3</td><td>Siega Verde 1</td></tr> <tr><td>Cap Blanc n°1</td><td>Gazel n°1</td><td>Teyjat n°2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°4</td><td>Isturitz n°7</td><td>Tito Bustillo 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°8</td><td>Isturitz n°8</td><td>Tito Bustillo 2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°10</td><td>Kostienki 11-1</td><td>Trois-Frères 2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°14</td><td>Limeuil n°2</td><td>Trois-Frères 4</td></tr> <tr><td>Chauvet n°16</td><td>Madeleine 2</td><td>Vache n°1</td></tr> <tr><td>Colombière 1</td><td>Marche n°11</td><td>Vache n°2</td></tr> <tr><td>Combarelles6</td><td>Massat n°1</td><td>Vache n°3</td></tr> <tr><td>Combarelles7</td><td>Micolon n°1</td><td><b>Vache n°5</b></td></tr> <tr><td>Ekain n°1</td><td>Pavlov n°1</td><td>Vache n°6</td></tr> <tr><td>Ekain n°2</td><td>Pavlov n°2</td><td>Villars n°1</td></tr> <tr><td>Espélugues 1</td><td>Ste-Eulalie 1</td><td>Siega Verde 1</td></tr> <tr><td>Eyzies n°3</td><td></td><td></td></tr> </table>	Aldène n°2	<b>Gabillou n°2</b>	Santimamine1	Bara Bahau1	Gabillou n°3	Siega Verde 1	Cap Blanc n°1	Gazel n°1	Teyjat n°2	Chauvet n°4	Isturitz n°7	Tito Bustillo 1	Chauvet n°8	Isturitz n°8	Tito Bustillo 2	Chauvet n°10	Kostienki 11-1	Trois-Frères 2	Chauvet n°14	Limeuil n°2	Trois-Frères 4	Chauvet n°16	Madeleine 2	Vache n°1	Colombière 1	Marche n°11	Vache n°2	Combarelles6	Massat n°1	Vache n°3	Combarelles7	Micolon n°1	<b>Vache n°5</b>	Ekain n°1	Pavlov n°1	Vache n°6	Ekain n°2	Pavlov n°2	Villars n°1	Espélugues 1	Ste-Eulalie 1	Siega Verde 1	Eyzies n°3														
	Aldène n°2	<b>Gabillou n°2</b>	Santimamine1																																																								
Bara Bahau1	Gabillou n°3	Siega Verde 1																																																									
Cap Blanc n°1	Gazel n°1	Teyjat n°2																																																									
Chauvet n°4	Isturitz n°7	Tito Bustillo 1																																																									
Chauvet n°8	Isturitz n°8	Tito Bustillo 2																																																									
Chauvet n°10	Kostienki 11-1	Trois-Frères 2																																																									
Chauvet n°14	Limeuil n°2	Trois-Frères 4																																																									
Chauvet n°16	Madeleine 2	Vache n°1																																																									
Colombière 1	Marche n°11	Vache n°2																																																									
Combarelles6	Massat n°1	Vache n°3																																																									
Combarelles7	Micolon n°1	<b>Vache n°5</b>																																																									
Ekain n°1	Pavlov n°1	Vache n°6																																																									
Ekain n°2	Pavlov n°2	Villars n°1																																																									
Espélugues 1	Ste-Eulalie 1	Siega Verde 1																																																									
Eyzies n°3																																																											
 <p><b>Port de tête haut</b></p>	 <p><b>Fadets n°2</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Bernifal n°1</td></tr> <tr><td><b>Fadets n°2</b></td></tr> <tr><td>Font-de-Gaume n°2</td></tr> <tr><td>Geissenklosterle n°1</td></tr> <tr><td><b>Lascaux n°1</b></td></tr> <tr><td>Mina de Ibor n°1</td></tr> <tr><td>Trois-Frères n°3</td></tr> </table>	Bernifal n°1	<b>Fadets n°2</b>	Font-de-Gaume n°2	Geissenklosterle n°1	<b>Lascaux n°1</b>	Mina de Ibor n°1	Trois-Frères n°3																																																		
	Bernifal n°1																																																										
<b>Fadets n°2</b>																																																											
Font-de-Gaume n°2																																																											
Geissenklosterle n°1																																																											
<b>Lascaux n°1</b>																																																											
Mina de Ibor n°1																																																											
Trois-Frères n°3																																																											
	 <p><b>Lascaux n°1</b></p>																																																										

Pl. 16 : les types de port de tête



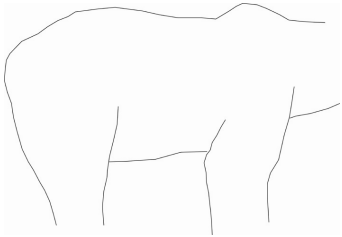


## Rondeur du ventre

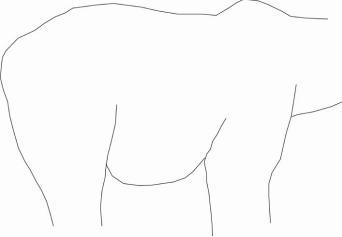

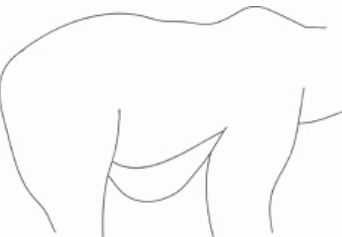


La forme du ventre participe également à la silhouette de l'animal même si elle n'est pas toujours visible de loin. Sur l'animal vivant, ventre et thorax forment généralement une ligne droite. Elle est parfois oblique vers le bas et l'arrière.



**Fig. 85 : ligne de ventre rectiligne**

De nombreuses représentations montrent pourtant un ventre bombé (41 cas sur 79). Il est parfois mis en valeur par une double ligne (7 cas). 31 individus présentent une ligne ventrale rectiligne.

type	exemples	liste																																
 <p><b>Ventre rectiligne</b></p>	 <p><b>Espéluques n°1</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Arcy-sur-Cure n°2</td><td>Laug.-basse n°2</td></tr> <tr><td>Bernous n°1</td><td>Laug.-basse n°3</td></tr> <tr><td>Cap Blanc n°1</td><td>Llonin n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°4</td><td>Marche n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°5</td><td>Marche n°11</td></tr> <tr><td>Chauvet n°8</td><td>Marche n°7</td></tr> <tr><td>Colombière n°2</td><td>Pavlov n°2</td></tr> <tr><td><b>Espéluques n°1</b></td><td>Pekarna n°1</td></tr> <tr><td>Frétagne n°1</td><td>Portel n°1</td></tr> <tr><td>Geissenklosterle 1</td><td>Siege Verde n°1</td></tr> <tr><td>Isturitz n°1</td><td>Tito Bustillo n°1</td></tr> <tr><td>Isturitz n°4</td><td>Vache n°5</td></tr> <tr><td>Isturitz n°7</td><td>Vache n°6</td></tr> <tr><td>Isturitz n°8</td><td>Vache n°7</td></tr> <tr><td>Kostienki n°3</td><td>Vogelherd n°1</td></tr> <tr><td><b>Kostienki n°4</b></td><td></td></tr> </table>	Arcy-sur-Cure n°2	Laug.-basse n°2	Bernous n°1	Laug.-basse n°3	Cap Blanc n°1	Llonin n°1	Chauvet n°4	Marche n°1	Chauvet n°5	Marche n°11	Chauvet n°8	Marche n°7	Colombière n°2	Pavlov n°2	<b>Espéluques n°1</b>	Pekarna n°1	Frétagne n°1	Portel n°1	Geissenklosterle 1	Siege Verde n°1	Isturitz n°1	Tito Bustillo n°1	Isturitz n°4	Vache n°5	Isturitz n°7	Vache n°6	Isturitz n°8	Vache n°7	Kostienki n°3	Vogelherd n°1	<b>Kostienki n°4</b>	
	Arcy-sur-Cure n°2	Laug.-basse n°2																																
Bernous n°1	Laug.-basse n°3																																	
Cap Blanc n°1	Llonin n°1																																	
Chauvet n°4	Marche n°1																																	
Chauvet n°5	Marche n°11																																	
Chauvet n°8	Marche n°7																																	
Colombière n°2	Pavlov n°2																																	
<b>Espéluques n°1</b>	Pekarna n°1																																	
Frétagne n°1	Portel n°1																																	
Geissenklosterle 1	Siege Verde n°1																																	
Isturitz n°1	Tito Bustillo n°1																																	
Isturitz n°4	Vache n°5																																	
Isturitz n°7	Vache n°6																																	
Isturitz n°8	Vache n°7																																	
Kostienki n°3	Vogelherd n°1																																	
<b>Kostienki n°4</b>																																		
	 <p><b>Kostienki n°4</b></p>																																	

 <p><b>Ventre convexe</b></p>	 <p><b>Espalungue n°1</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Arcy n°1</td><td><b>Espalungue 1</b></td><td>Santimamine1</td></tr> <tr><td>Arcy n°3</td><td>Espélugues 2</td><td>Teyjat n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°3</td><td>Gabillou n°2</td><td>Teyjat n°2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°6</td><td>Gabillou n°3</td><td>Tibiran n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°9</td><td>Gazel n°1</td><td>Tito Bustillo 2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°10</td><td>Isturitz n°6</td><td><b>Tourasse n°1</b></td></tr> <tr><td>Chauvet n°11</td><td>Laug.-basse 1</td><td>Trois-Frères 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°12</td><td>Laug.-basse 5</td><td>Trois-Frères 2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°13</td><td>Marche n°9</td><td>Trois-Frères 3</td></tr> <tr><td>Combarelles7</td><td>Massat n°1</td><td>Trois-Frères 4</td></tr> <tr><td>Combarelles9</td><td>Micolon n°1</td><td>Trois-Frères 5</td></tr> <tr><td>D. Vestonice 1</td><td>Pavlov n°1</td><td>Vache n°3</td></tr> <tr><td>Ekain n°1</td><td>Péchialet n°1</td><td>Vache n°4</td></tr> <tr><td>Ekain n°2</td><td>Roucadour 1</td><td></td></tr> </table>	Arcy n°1	<b>Espalungue 1</b>	Santimamine1	Arcy n°3	Espélugues 2	Teyjat n°1	Chauvet n°3	Gabillou n°2	Teyjat n°2	Chauvet n°6	Gabillou n°3	Tibiran n°1	Chauvet n°9	Gazel n°1	Tito Bustillo 2	Chauvet n°10	Isturitz n°6	<b>Tourasse n°1</b>	Chauvet n°11	Laug.-basse 1	Trois-Frères 1	Chauvet n°12	Laug.-basse 5	Trois-Frères 2	Chauvet n°13	Marche n°9	Trois-Frères 3	Combarelles7	Massat n°1	Trois-Frères 4	Combarelles9	Micolon n°1	Trois-Frères 5	D. Vestonice 1	Pavlov n°1	Vache n°3	Ekain n°1	Péchialet n°1	Vache n°4	Ekain n°2	Roucadour 1	
	Arcy n°1	<b>Espalungue 1</b>	Santimamine1																																									
Arcy n°3	Espélugues 2	Teyjat n°1																																										
Chauvet n°3	Gabillou n°2	Teyjat n°2																																										
Chauvet n°6	Gabillou n°3	Tibiran n°1																																										
Chauvet n°9	Gazel n°1	Tito Bustillo 2																																										
Chauvet n°10	Isturitz n°6	<b>Tourasse n°1</b>																																										
Chauvet n°11	Laug.-basse 1	Trois-Frères 1																																										
Chauvet n°12	Laug.-basse 5	Trois-Frères 2																																										
Chauvet n°13	Marche n°9	Trois-Frères 3																																										
Combarelles7	Massat n°1	Trois-Frères 4																																										
Combarelles9	Micolon n°1	Trois-Frères 5																																										
D. Vestonice 1	Pavlov n°1	Vache n°3																																										
Ekain n°1	Péchialet n°1	Vache n°4																																										
Ekain n°2	Roucadour 1																																											
 <p><b>Double ligne ventrale</b></p>	 <p><b>Tourasse n°1</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Bourrouilla n°1</td></tr> <tr><td>Font-de-Gaume n°2</td></tr> <tr><td><b>Limeuil n°1</b></td></tr> <tr><td><b>Limeuil n°2</b></td></tr> <tr><td>Madeleine n°2</td></tr> <tr><td>Morin n°1</td></tr> <tr><td>Vache n°2</td></tr> </table>	Bourrouilla n°1	Font-de-Gaume n°2	<b>Limeuil n°1</b>	<b>Limeuil n°2</b>	Madeleine n°2	Morin n°1	Vache n°2																																			
Bourrouilla n°1																																												
Font-de-Gaume n°2																																												
<b>Limeuil n°1</b>																																												
<b>Limeuil n°2</b>																																												
Madeleine n°2																																												
Morin n°1																																												
Vache n°2																																												
	 <p><b>Limeuil n°2</b></p>																																											

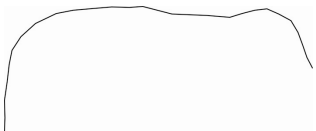

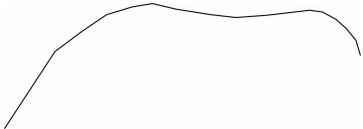
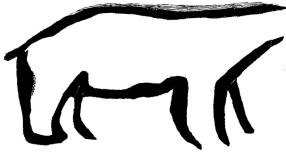

**Pl. 17 : les types de ligne ventrale**

Ce segment est donc rendu d'une façon fréquemment éloignée du modèle vivant. Dans ce cas, l'identification passe par une construction inventée. Ce choix de la convexité au lieu du tracé droit entre en résonance avec la rondeur générale du corps de l'animal. Il renforce cet aspect essentiel et a été régulièrement choisi dans certains sites. Dans ces cas-là, il pourrait être porteur d'une valeur symbolique partagée localement.

## Croupe

La croupe est arrondie chez l'animal vivant comme sur la plupart des représentations : 74 cas sur 89.

14 figures présentent une croupe anguleuse et 2 une croupe plate.

type	exemples	liste																																																																											
 <p><b>Croupe ronde</b></p>	 <p><b>Aldène n°1</b></p>	<table border="1"> <tr><td><b>Aldène n°1</b></td><td>Isturitz n°6</td><td>Pavlov n°2</td></tr> <tr><td>Aldène n°2</td><td>Isturitz n°7</td><td>Péchialet n°1</td></tr> <tr><td>Arcy n°1</td><td>Kostienki 11-1</td><td>Pekarna n°1</td></tr> <tr><td>Arcy n°3</td><td>Kostienki n°3</td><td>Portel n°1</td></tr> <tr><td>Bourrouilla n°1</td><td>Kostienki n°4</td><td>Roucadour 1</td></tr> <tr><td>Bernous n°1</td><td>Lascaux n°1</td><td>Rouffignac 2</td></tr> <tr><td>Cap Blanc n°1</td><td>Laug.-basse 1</td><td>Siega Verde 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°3</td><td>Laug.-basse 2</td><td>Teyjat n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°5</td><td>Laug.-haute 1</td><td>Teyjat n°2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°6</td><td>Limeuil n°1</td><td>Tibiran n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°8</td><td>Limeuil n°2</td><td>Tito Bustillo 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°9</td><td>Marche n°1</td><td>Trois-Frères 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°10</td><td>Marche n°11</td><td>Trois-Frères 2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°11</td><td>Marche n°5</td><td>Trois-Frères 3</td></tr> <tr><td><b>Chauvet n°12</b></td><td>Marche n°6</td><td>Trois-Frères 4</td></tr> <tr><td>Chauvet n°13</td><td>Marche n°7</td><td>Trois-Frères 5</td></tr> <tr><td>Colombière 2</td><td>Marche n°8</td><td>Vache n°1</td></tr> <tr><td>Colombière 3</td><td>Marche n°9</td><td>Vache n°2</td></tr> <tr><td>Combarelles 8</td><td>Massat n°1</td><td>Vache n°3</td></tr> <tr><td>D. Vestonice 1</td><td>Micolon n°1</td><td>Vache n°4</td></tr> <tr><td>Ekain n°1</td><td>Monedas n°1</td><td>Vache n°6</td></tr> <tr><td>Espélugues n°2</td><td>Montespan 1</td><td>Vache n°8</td></tr> <tr><td>Ft-de-Gaume2</td><td>Montespan 2</td><td>Venta n°1</td></tr> <tr><td>Gazel n°1</td><td><b>Morin n°1</b></td><td>Vogelherd 1</td></tr> <tr><td>Isturitz n°4</td><td>Pavlov n°1</td><td></td></tr> </table>	<b>Aldène n°1</b>	Isturitz n°6	Pavlov n°2	Aldène n°2	Isturitz n°7	Péchialet n°1	Arcy n°1	Kostienki 11-1	Pekarna n°1	Arcy n°3	Kostienki n°3	Portel n°1	Bourrouilla n°1	Kostienki n°4	Roucadour 1	Bernous n°1	Lascaux n°1	Rouffignac 2	Cap Blanc n°1	Laug.-basse 1	Siega Verde 1	Chauvet n°3	Laug.-basse 2	Teyjat n°1	Chauvet n°5	Laug.-haute 1	Teyjat n°2	Chauvet n°6	Limeuil n°1	Tibiran n°1	Chauvet n°8	Limeuil n°2	Tito Bustillo 1	Chauvet n°9	Marche n°1	Trois-Frères 1	Chauvet n°10	Marche n°11	Trois-Frères 2	Chauvet n°11	Marche n°5	Trois-Frères 3	<b>Chauvet n°12</b>	Marche n°6	Trois-Frères 4	Chauvet n°13	Marche n°7	Trois-Frères 5	Colombière 2	Marche n°8	Vache n°1	Colombière 3	Marche n°9	Vache n°2	Combarelles 8	Massat n°1	Vache n°3	D. Vestonice 1	Micolon n°1	Vache n°4	Ekain n°1	Monedas n°1	Vache n°6	Espélugues n°2	Montespan 1	Vache n°8	Ft-de-Gaume2	Montespan 2	Venta n°1	Gazel n°1	<b>Morin n°1</b>	Vogelherd 1	Isturitz n°4	Pavlov n°1	
	<b>Aldène n°1</b>	Isturitz n°6	Pavlov n°2																																																																										
	Aldène n°2	Isturitz n°7	Péchialet n°1																																																																										
Arcy n°1	Kostienki 11-1	Pekarna n°1																																																																											
Arcy n°3	Kostienki n°3	Portel n°1																																																																											
Bourrouilla n°1	Kostienki n°4	Roucadour 1																																																																											
Bernous n°1	Lascaux n°1	Rouffignac 2																																																																											
Cap Blanc n°1	Laug.-basse 1	Siega Verde 1																																																																											
Chauvet n°3	Laug.-basse 2	Teyjat n°1																																																																											
Chauvet n°5	Laug.-haute 1	Teyjat n°2																																																																											
Chauvet n°6	Limeuil n°1	Tibiran n°1																																																																											
Chauvet n°8	Limeuil n°2	Tito Bustillo 1																																																																											
Chauvet n°9	Marche n°1	Trois-Frères 1																																																																											
Chauvet n°10	Marche n°11	Trois-Frères 2																																																																											
Chauvet n°11	Marche n°5	Trois-Frères 3																																																																											
<b>Chauvet n°12</b>	Marche n°6	Trois-Frères 4																																																																											
Chauvet n°13	Marche n°7	Trois-Frères 5																																																																											
Colombière 2	Marche n°8	Vache n°1																																																																											
Colombière 3	Marche n°9	Vache n°2																																																																											
Combarelles 8	Massat n°1	Vache n°3																																																																											
D. Vestonice 1	Micolon n°1	Vache n°4																																																																											
Ekain n°1	Monedas n°1	Vache n°6																																																																											
Espélugues n°2	Montespan 1	Vache n°8																																																																											
Ft-de-Gaume2	Montespan 2	Venta n°1																																																																											
Gazel n°1	<b>Morin n°1</b>	Vogelherd 1																																																																											
Isturitz n°4	Pavlov n°1																																																																												
 <p><b>Croupe anguleuse</b></p>	 <p><b>Ekain n°2</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Arcy-sur-Cure n°2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°15</td></tr> <tr><td>Combarelles n°2</td></tr> <tr><td>Combarelles n°9</td></tr> <tr><td><b>Ekain n°2</b></td></tr> <tr><td>Espélugues n°1</td></tr> <tr><td><b>Frétigny n°1</b></td></tr> <tr><td>Geissenklosterle 1</td></tr> <tr><td>Isturitz n°1</td></tr> <tr><td>Isturitz n°9</td></tr> <tr><td>Laug.-basse n°5</td></tr> <tr><td>Madeleine n°3</td></tr> <tr><td>Tourasse n°1</td></tr> <tr><td>Villars n°1</td></tr> </table>	Arcy-sur-Cure n°2	Chauvet n°15	Combarelles n°2	Combarelles n°9	<b>Ekain n°2</b>	Espélugues n°1	<b>Frétigny n°1</b>	Geissenklosterle 1	Isturitz n°1	Isturitz n°9	Laug.-basse n°5	Madeleine n°3	Tourasse n°1	Villars n°1																																																													
	Arcy-sur-Cure n°2																																																																												
Chauvet n°15																																																																													
Combarelles n°2																																																																													
Combarelles n°9																																																																													
<b>Ekain n°2</b>																																																																													
Espélugues n°1																																																																													
<b>Frétigny n°1</b>																																																																													
Geissenklosterle 1																																																																													
Isturitz n°1																																																																													
Isturitz n°9																																																																													
Laug.-basse n°5																																																																													
Madeleine n°3																																																																													
Tourasse n°1																																																																													
Villars n°1																																																																													
	 <p><b>Frétigny n°1</b></p>																																																																												

Pl.18 : les types de croupe

La convexité de la croupe renforce la forme générale. C'est le même phénomène que pour la ligne du ventre. Cette fois cependant, le choix de l'artiste correspond à la réalité anatomique.

L'ensemble des critères définis comme porteurs de la rondeur ne sont pas tous systématiquement présents sur les individus figurés. 23 ours combinent une ligne dorsale sinueuse ou arrondie, une croupe ronde et un ventre convexe (13%).

Seules 2 représentations (Espélugues n°1 et Geissenklossterle n°1) ne présentent aucune de ces caractéristiques.

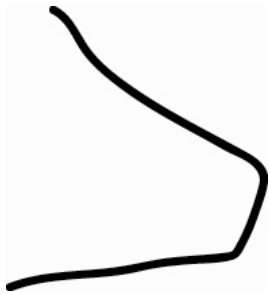

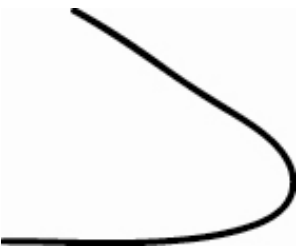


### 3.2.c. La tête (caractéristiques générales)

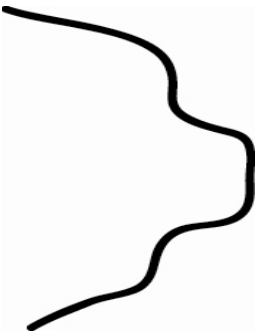

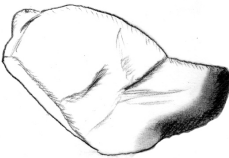


La tête de l'ours est de forme trapézoïdale. 92 figures sur 135 correspondent au vivant (67 %). 20 animaux présentent une version simplifiée en triangle et 12 une structure plus complexe en deux trapèzes emboîtés. La forme en trapèze permet de rendre plus épais le museau et par conséquent de mettre en valeur la représentation de la gueule de l'animal.

Il n'y a que 11 têtes (7 %) qui s'éloignent de la forme générale. Elles sont notamment rectangulaires.



**Fig. 86 : la tête de l'ours**

type	exemples	liste																																																																																													
 <p>Tête en trapèze</p>	 <p>Chauvet n°13</p>	<table border="1"> <tr><td>Aldène n°1</td><td>Eyzies n°2</td><td>Mina de Ibor 1</td></tr> <tr><td>Aldène n°2</td><td>Fadets n°1</td><td>Mina de Ibor 2</td></tr> <tr><td>Andernach n°1</td><td>Fadets n°2</td><td><b>Monedas n°1</b></td></tr> <tr><td>Bédeilhac n°1</td><td>Ft-de-Gaume 1</td><td>Pavlov n°2</td></tr> <tr><td>Bédeilhac n°2</td><td>Frétiqney n°1</td><td>Pech-Merle n°1</td></tr> <tr><td>Bédeilhac n°3</td><td>Gabillou n°3</td><td>Pekarna n°2</td></tr> <tr><td>Buxu n°1</td><td>Gazel n°1</td><td>Pena n°1</td></tr> <tr><td>Castillo n°1</td><td>Geissen. n°1</td><td>Portel n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°1</td><td>Gourdan n°1</td><td><b>Roc-de-sers n°1</b></td></tr> <tr><td>Chauvet n°2</td><td><b>Isturitz n°2</b></td><td>Rochereil n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°5</td><td>Isturitz n°3</td><td>Roc-la-Tour n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°8</td><td>Kostienni n°1</td><td>Roucadour n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°12</td><td>Lascaux n°2</td><td>Sainte-Eulalie 1</td></tr> <tr><td><b>Chauvet n°13</b></td><td>Laug.-basse n°1</td><td>Santimamine1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°15</td><td>Laug.-basse n°2</td><td>Siega Verde n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°16</td><td>Laug.-basse n°4</td><td>Teyjat n°1</td></tr> <tr><td>Colombière n°1</td><td>Laug.-basse n°5</td><td>Tibiran n°1</td></tr> <tr><td>Colombière n°2</td><td>Limeuil n°1</td><td>Tito Bustillo 1</td></tr> <tr><td>Colombière n°4</td><td>Limeuil n°2</td><td>Tourasse n°1</td></tr> <tr><td>Combarelles 3</td><td>Lionin n°1</td><td>Trois-Frères 1</td></tr> <tr><td>Combarelles 4</td><td>Madeleine n° 2</td><td>Trois-Frères 2</td></tr> <tr><td>Combarelles 6</td><td>Marche n°4</td><td>Trois-Frères 5</td></tr> <tr><td>Combarelles 7</td><td>Marche n°5</td><td>Vache n°1</td></tr> <tr><td>Combarelles 9</td><td>Marche n°6</td><td>Vache n°2</td></tr> <tr><td>Commarque 1</td><td>Marche n°7</td><td></td></tr> <tr><td>Cosquer n°1</td><td>Marche n°10</td><td>Vache n°5</td></tr> <tr><td>Enlène n°1</td><td>Marche n°11</td><td>Vache n°6</td></tr> <tr><td>Espalungue n°1</td><td>Margot n°1</td><td>Vache n°8</td></tr> <tr><td>Espélugues n°1</td><td>Mas d'Azil n°3</td><td>Vache n°11</td></tr> <tr><td>Espélugues n°2</td><td>Massat n°1</td><td>Venta n°1</td></tr> <tr><td>Eyzies n°1</td><td>Massat n°2</td><td></td></tr> </table>	Aldène n°1	Eyzies n°2	Mina de Ibor 1	Aldène n°2	Fadets n°1	Mina de Ibor 2	Andernach n°1	Fadets n°2	<b>Monedas n°1</b>	Bédeilhac n°1	Ft-de-Gaume 1	Pavlov n°2	Bédeilhac n°2	Frétiqney n°1	Pech-Merle n°1	Bédeilhac n°3	Gabillou n°3	Pekarna n°2	Buxu n°1	Gazel n°1	Pena n°1	Castillo n°1	Geissen. n°1	Portel n°1	Chauvet n°1	Gourdan n°1	<b>Roc-de-sers n°1</b>	Chauvet n°2	<b>Isturitz n°2</b>	Rochereil n°1	Chauvet n°5	Isturitz n°3	Roc-la-Tour n°1	Chauvet n°8	Kostienni n°1	Roucadour n°1	Chauvet n°12	Lascaux n°2	Sainte-Eulalie 1	<b>Chauvet n°13</b>	Laug.-basse n°1	Santimamine1	Chauvet n°15	Laug.-basse n°2	Siega Verde n°1	Chauvet n°16	Laug.-basse n°4	Teyjat n°1	Colombière n°1	Laug.-basse n°5	Tibiran n°1	Colombière n°2	Limeuil n°1	Tito Bustillo 1	Colombière n°4	Limeuil n°2	Tourasse n°1	Combarelles 3	Lionin n°1	Trois-Frères 1	Combarelles 4	Madeleine n° 2	Trois-Frères 2	Combarelles 6	Marche n°4	Trois-Frères 5	Combarelles 7	Marche n°5	Vache n°1	Combarelles 9	Marche n°6	Vache n°2	Commarque 1	Marche n°7		Cosquer n°1	Marche n°10	Vache n°5	Enlène n°1	Marche n°11	Vache n°6	Espalungue n°1	Margot n°1	Vache n°8	Espélugues n°1	Mas d'Azil n°3	Vache n°11	Espélugues n°2	Massat n°1	Venta n°1	Eyzies n°1	Massat n°2	
	Aldène n°1	Eyzies n°2	Mina de Ibor 1																																																																																												
	Aldène n°2	Fadets n°1	Mina de Ibor 2																																																																																												
	Andernach n°1	Fadets n°2	<b>Monedas n°1</b>																																																																																												
Bédeilhac n°1	Ft-de-Gaume 1	Pavlov n°2																																																																																													
Bédeilhac n°2	Frétiqney n°1	Pech-Merle n°1																																																																																													
Bédeilhac n°3	Gabillou n°3	Pekarna n°2																																																																																													
Buxu n°1	Gazel n°1	Pena n°1																																																																																													
Castillo n°1	Geissen. n°1	Portel n°1																																																																																													
Chauvet n°1	Gourdan n°1	<b>Roc-de-sers n°1</b>																																																																																													
Chauvet n°2	<b>Isturitz n°2</b>	Rochereil n°1																																																																																													
Chauvet n°5	Isturitz n°3	Roc-la-Tour n°1																																																																																													
Chauvet n°8	Kostienni n°1	Roucadour n°1																																																																																													
Chauvet n°12	Lascaux n°2	Sainte-Eulalie 1																																																																																													
<b>Chauvet n°13</b>	Laug.-basse n°1	Santimamine1																																																																																													
Chauvet n°15	Laug.-basse n°2	Siega Verde n°1																																																																																													
Chauvet n°16	Laug.-basse n°4	Teyjat n°1																																																																																													
Colombière n°1	Laug.-basse n°5	Tibiran n°1																																																																																													
Colombière n°2	Limeuil n°1	Tito Bustillo 1																																																																																													
Colombière n°4	Limeuil n°2	Tourasse n°1																																																																																													
Combarelles 3	Lionin n°1	Trois-Frères 1																																																																																													
Combarelles 4	Madeleine n° 2	Trois-Frères 2																																																																																													
Combarelles 6	Marche n°4	Trois-Frères 5																																																																																													
Combarelles 7	Marche n°5	Vache n°1																																																																																													
Combarelles 9	Marche n°6	Vache n°2																																																																																													
Commarque 1	Marche n°7																																																																																														
Cosquer n°1	Marche n°10	Vache n°5																																																																																													
Enlène n°1	Marche n°11	Vache n°6																																																																																													
Espalungue n°1	Margot n°1	Vache n°8																																																																																													
Espélugues n°1	Mas d'Azil n°3	Vache n°11																																																																																													
Espélugues n°2	Massat n°1	Venta n°1																																																																																													
Eyzies n°1	Massat n°2																																																																																														
 <p>Tête en triangle</p>	 <p>Bernous n°1</p>	<table border="1"> <tr><td>Arcy-sur-Cure n°2</td><td>Gabillou n°2</td></tr> <tr><td>Bara Bahau n°1</td><td>Isturitz n°7</td></tr> <tr><td>Bernifal n°1</td><td>Isturitz n°8</td></tr> <tr><td><b>Bernous n°1</b></td><td>Madeleine n°3</td></tr> <tr><td>Cap Blanc n°1</td><td>Micolon n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°14</td><td>Pavlov n°1</td></tr> <tr><td><b>Combarelles n°10</b></td><td>Péchialet n°1</td></tr> <tr><td>Dolni Vestonice n°1</td><td>Pekarna n°1</td></tr> <tr><td>Ekain n°1</td><td>Villars n°1</td></tr> <tr><td>Font-de-Gaume 2</td><td></td></tr> <tr><td>Gabillou n°1</td><td></td></tr> </table>	Arcy-sur-Cure n°2	Gabillou n°2	Bara Bahau n°1	Isturitz n°7	Bernifal n°1	Isturitz n°8	<b>Bernous n°1</b>	Madeleine n°3	Cap Blanc n°1	Micolon n°1	Chauvet n°14	Pavlov n°1	<b>Combarelles n°10</b>	Péchialet n°1	Dolni Vestonice n°1	Pekarna n°1	Ekain n°1	Villars n°1	Font-de-Gaume 2		Gabillou n°1																																																																								
	Arcy-sur-Cure n°2		Gabillou n°2																																																																																												
Bara Bahau n°1	Isturitz n°7																																																																																														
Bernifal n°1	Isturitz n°8																																																																																														
<b>Bernous n°1</b>	Madeleine n°3																																																																																														
Cap Blanc n°1	Micolon n°1																																																																																														
Chauvet n°14	Pavlov n°1																																																																																														
<b>Combarelles n°10</b>	Péchialet n°1																																																																																														
Dolni Vestonice n°1	Pekarna n°1																																																																																														
Ekain n°1	Villars n°1																																																																																														
Font-de-Gaume 2																																																																																															
Gabillou n°1																																																																																															
	 <p>Combarelles n°10</p>																																																																																														

 <p><b>Tête en double trapèze</b></p>	 <p><b>Chauvet n°4</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Arcy-sur-Cure 1</td><td>Isturitz n°4</td></tr> <tr><td>Chauvet n°3</td><td>Kostienki 11-1</td></tr> <tr><td><b>Chauvet n°4</b></td><td><b>Kostienki n°2</b></td></tr> <tr><td>Chauvet n°7</td><td>Lascaux n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°9</td><td>Rouffignac n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°10</td><td>Tolbaga n°1</td></tr> </table>	Arcy-sur-Cure 1	Isturitz n°4	Chauvet n°3	Kostienki 11-1	<b>Chauvet n°4</b>	<b>Kostienki n°2</b>	Chauvet n°7	Lascaux n°1	Chauvet n°9	Rouffignac n°1	Chauvet n°10	Tolbaga n°1
	Arcy-sur-Cure 1		Isturitz n°4											
Chauvet n°3	Kostienki 11-1													
<b>Chauvet n°4</b>	<b>Kostienki n°2</b>													
Chauvet n°7	Lascaux n°1													
Chauvet n°9	Rouffignac n°1													
Chauvet n°10	Tolbaga n°1													
 <p><b>Kostienki n°2</b></p>														
<p><b>Autres formes de tête</b></p>	 <p><b>Combarelles n°5</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Blanchard n°1</td></tr> <tr><td><b>Combarelles n°5</b></td></tr> <tr><td>Enlène n°2</td></tr> <tr><td>Isturitz n°1</td></tr> <tr><td>Isturitz n°5</td></tr> <tr><td>Madeleine n°4</td></tr> <tr><td><b>Marche n°1</b></td></tr> <tr><td>Marche n°3</td></tr> <tr><td>Marche n°8</td></tr> <tr><td>Tito Bustillo n°2</td></tr> <tr><td>Vache n°3</td></tr> </table>	Blanchard n°1	<b>Combarelles n°5</b>	Enlène n°2	Isturitz n°1	Isturitz n°5	Madeleine n°4	<b>Marche n°1</b>	Marche n°3	Marche n°8	Tito Bustillo n°2	Vache n°3	
	Blanchard n°1													
<b>Combarelles n°5</b>														
Enlène n°2														
Isturitz n°1														
Isturitz n°5														
Madeleine n°4														
<b>Marche n°1</b>														
Marche n°3														
Marche n°8														
Tito Bustillo n°2														
Vache n°3														
 <p><b>Marche n°1</b></p>														

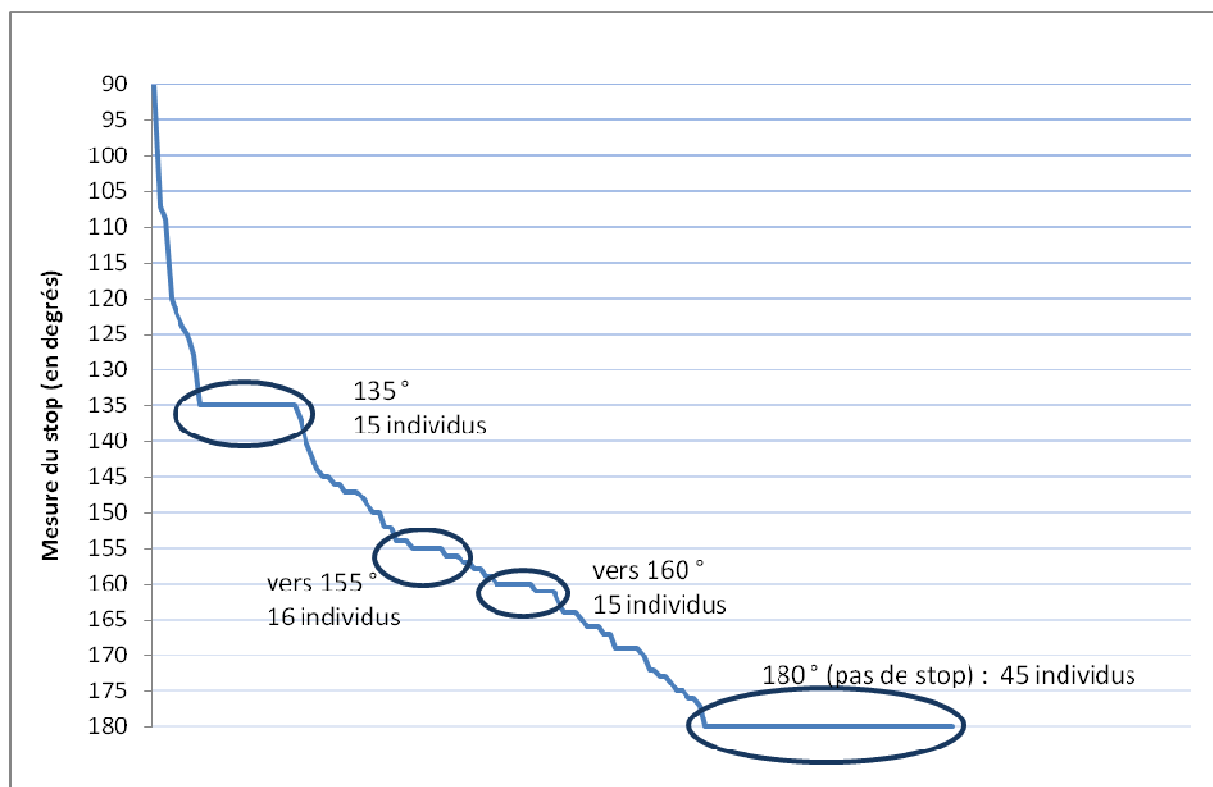
**Pl. 19 : les types de tête**

## Le stop

Le stop est une caractéristique également importante de la tête. Il s'agit du point d'articulation du museau et de la partie crâniale de la tête.

Ce point anatomique a régulièrement été considéré comme un caractère fondamental de la discrimination entre ours bruns et ours des cavernes. Pourtant ce critère est inapproprié. Nous avons vu plus haut que de nombreux individus spéléens ne présentaient pas de stop. A l'inverse, les ours bruns en possèdent souvent.

Il a paru intéressant de considérer l'angle de ce stop, en effectuant des mesures sur l'ensemble des représentations, ainsi que sur ces modèles vivants. Cette mesure fait apparaître trois groupes principaux (autour de 135°, de 155°-160° et à 180°).



**Fig. 87 : l'angle du stop**  
**La courbe indique le nombre d'individus, de manière cumulative.**  
**Plus le palier est large, plus il y a d'individus concernés.**

Le groupe le plus important numériquement correspond à 180°, c'est-à-dire une absence de stop (45 cas). On le trouve dans de nombreux sites, sans distinction chronologique.



Parmi les figures présentant ce détail, on peut distinguer deux grands ensembles. Le premier est centré autour de 135° et rassemble les stops « très marqués ». 15 individus ont un stop à 135°. Pour 6 autres l'angle est encore inférieur (jusqu'à 90° dans un cas).

Un second groupe peut s'établir autour des paliers de 155° et 160°. Il rassemble plus de 30 cas. Il s'agit de stops plus discrets.

Les représentations les plus anciennes (éventuellement reconnaissables comme des ours des cavernes) ne présentent pas systématiquement de stop marqué. A l'inverse, des figures magdaléniennes se retrouvent dans cet ensemble. *A priori*, elles ne peuvent pas indiquer des ours des cavernes puisque ceux-ci avaient disparu depuis plusieurs milliers d'années... A moins d'imaginer une survivance mythique ou légendaire de l'animal, il ne peut s'agir que d'ours bruns.

Deux possibilités sont alors à prendre en compte sans qu'elles s'excluent mutuellement. Il peut s'agir de représentations d'animaux vus de  $\frac{3}{4}$ . Cette perspective fait effectivement surgir l'arcade orbitaire et imite le dessin du stop.

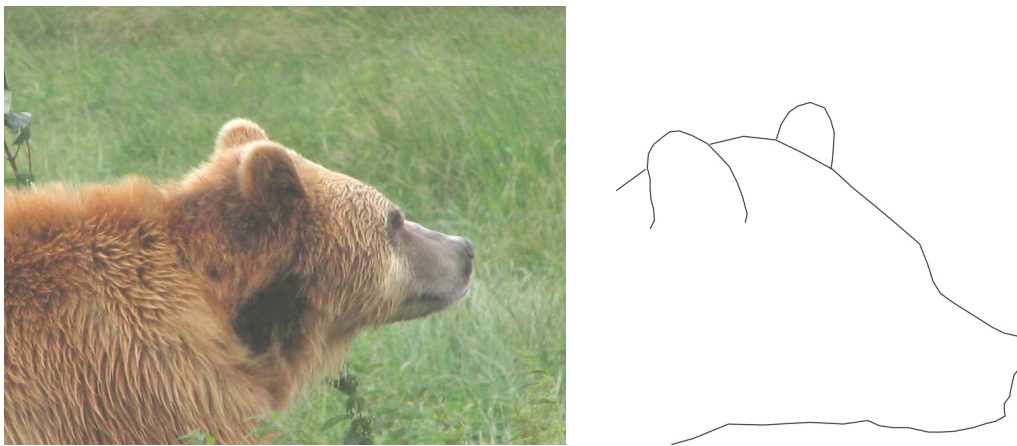
Mais par ailleurs, les figures au stop très marqués se retrouvent, fréquemment, au sein des mêmes sites (La Marche, Chauvet...). On peut alors envisager qu'il y ait eu un véritable choix artistique vers une exagération volontaire du segment.

L'équivalent du stop sur la ligne de la mâchoire est un petit décrochage. Il est assez caractéristique de l'ours. Pourtant il est assez rare dans notre corpus. On le trouve néanmoins sur plusieurs représentations, par exemple à La Marche.

### 3.2.d. Les oreilles

92 figures sur 135 possèdent des oreilles (68 %). Parmi ce total, 58 individus présentent une seule oreille et 39 représentations (parmi lesquelles cinq rondes-bosses) en ont deux.

Le type de perspective donné à l'image ne devrait pas avoir d'impact sur le nombre d'oreilles figurées, même pour les représentations en profil. En effet, l'observation d'un ours vivant en parfait profil permet de voir ses deux oreilles, celle du second plan en grande partie masquée.



**Fig. 88 : positions anatomiques des oreilles pour un animal de profil**

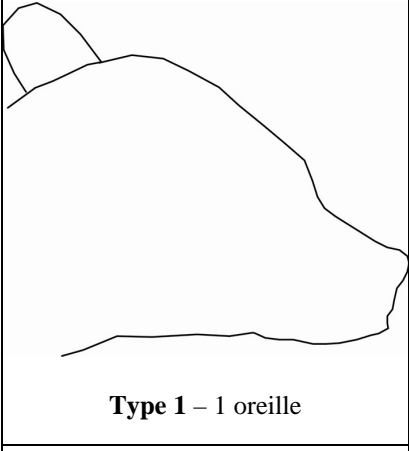

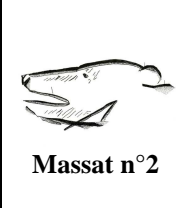
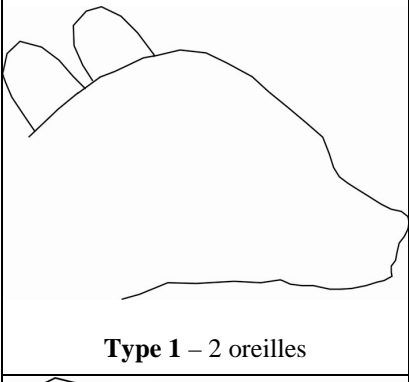

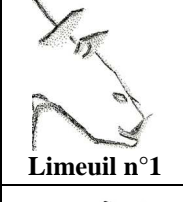
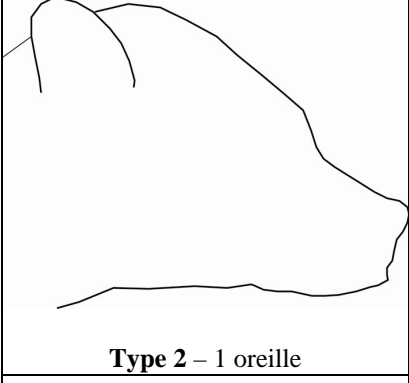
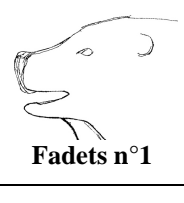

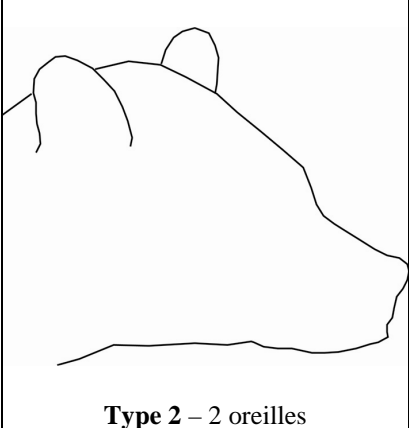




Dans le corpus la représentation de ce détail anatomique semble correspondre à une démarche différente. Nous avons noté deux types de positionnement principaux.

Le **type 1** présente des oreilles placées sur la ligne nucale, généralement à la verticale. 59 figures y sont rassemblées. 43 possèdent une unique oreille et 16 deux, placées en file, l'une derrière l'autre.

Ce type de représentation s'affranchit totalement d'une vision en perspective. Il s'agit d'une forme de profil absolu. Mais on le trouve parfois sur des représentations qui sont par ailleurs rendues avec une vision en perspective (par exemple au niveau des pattes). Cette incohérence témoigne d'une volonté très forte de mettre en valeur l'oreille.

Le **type 2** présente une ou deux oreilles placées « en perspective ». Il regroupe 33 cas. L'oreille du premier plan est implantée sur le côté de la tête, comme pour le modèle vivant. Lorsqu'une seconde

oreille est dessinée, elle se place de l'autre côté de la ligne nucale et est plus ou moins occultée (14 exemples).

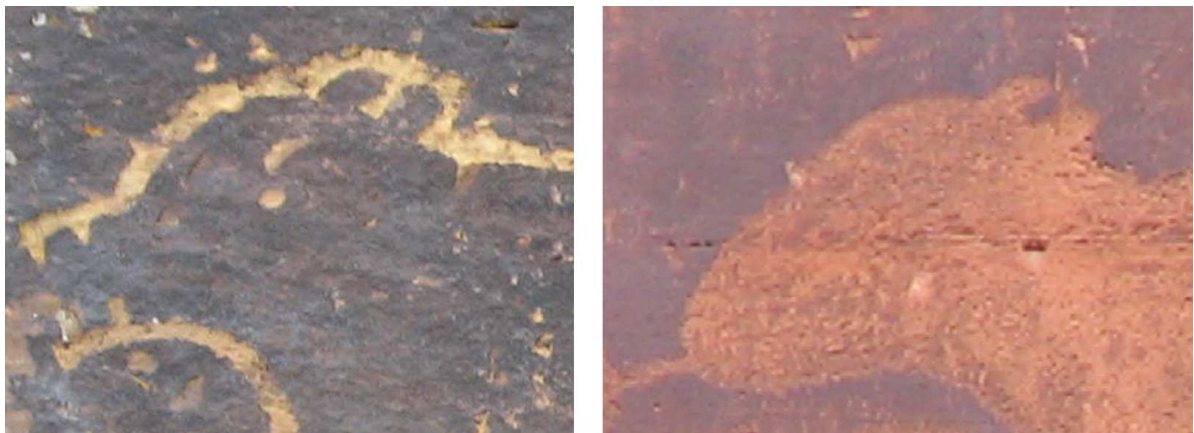
type	exemples		figures																																														
 <p><b>Type 1 – 1 oreille</b></p>	 <p><b>Colombière n°2</b></p>	 <p><b>Massat n°2</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Andernach n°1</td><td>Espélugues n°2</td><td>Massat n°1</td></tr> <tr><td>Arcy n°1</td><td>Frétigney n°1</td><td><b>Massat n°2</b></td></tr> <tr><td>Arcy n°2</td><td>Gabillou n°1</td><td>Mina de Ibor 1</td></tr> <tr><td>Bédeilhac n°1</td><td>Gazel n°1</td><td>Mina de Ibor 2</td></tr> <tr><td>Castillo n°1</td><td>Gourdan n°1</td><td><b>Péchialet n°1</b></td></tr> <tr><td>Chauvet n°10</td><td>Kostienki n°1</td><td>Portel n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°13</td><td>Kostienki n°2</td><td>Rochereil n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°15</td><td>Laug.-basse 2</td><td>Roucadour n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°2</td><td>Laug.-basse 4</td><td>Teyjat n°2</td></tr> <tr><td>Colombière 1</td><td>Laug.-basse 5</td><td>Trois-Frères 1</td></tr> <tr><td><b>Colombière 2</b></td><td>Limeuil n°2</td><td>Trois-Frères 2</td></tr> <tr><td>Combarelles 1</td><td>Llonin n°1</td><td><b>Trois-Frères 5</b></td></tr> <tr><td>Combarelles 7</td><td>Madeleine 4</td><td>Vache n°3</td></tr> <tr><td>Cognac n°1</td><td>Marche n°6</td><td>Vache n°5</td></tr> <tr><td>Enlène n°2</td><td></td><td></td></tr> </table>		Andernach n°1	Espélugues n°2	Massat n°1	Arcy n°1	Frétigney n°1	<b>Massat n°2</b>	Arcy n°2	Gabillou n°1	Mina de Ibor 1	Bédeilhac n°1	Gazel n°1	Mina de Ibor 2	Castillo n°1	Gourdan n°1	<b>Péchialet n°1</b>	Chauvet n°10	Kostienki n°1	Portel n°1	Chauvet n°13	Kostienki n°2	Rochereil n°1	Chauvet n°15	Laug.-basse 2	Roucadour n°1	Chauvet n°2	Laug.-basse 4	Teyjat n°2	Colombière 1	Laug.-basse 5	Trois-Frères 1	<b>Colombière 2</b>	Limeuil n°2	Trois-Frères 2	Combarelles 1	Llonin n°1	<b>Trois-Frères 5</b>	Combarelles 7	Madeleine 4	Vache n°3	Cognac n°1	Marche n°6	Vache n°5	Enlène n°2		
	Andernach n°1	Espélugues n°2	Massat n°1																																														
Arcy n°1	Frétigney n°1	<b>Massat n°2</b>																																															
Arcy n°2	Gabillou n°1	Mina de Ibor 1																																															
Bédeilhac n°1	Gazel n°1	Mina de Ibor 2																																															
Castillo n°1	Gourdan n°1	<b>Péchialet n°1</b>																																															
Chauvet n°10	Kostienki n°1	Portel n°1																																															
Chauvet n°13	Kostienki n°2	Rochereil n°1																																															
Chauvet n°15	Laug.-basse 2	Roucadour n°1																																															
Chauvet n°2	Laug.-basse 4	Teyjat n°2																																															
Colombière 1	Laug.-basse 5	Trois-Frères 1																																															
<b>Colombière 2</b>	Limeuil n°2	Trois-Frères 2																																															
Combarelles 1	Llonin n°1	<b>Trois-Frères 5</b>																																															
Combarelles 7	Madeleine 4	Vache n°3																																															
Cognac n°1	Marche n°6	Vache n°5																																															
Enlène n°2																																																	
 <p><b>Type 1 – 2 oreilles</b></p>	 <p><b>Chauvet n°7</b></p>	 <p><b>Limeuil n°1</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Bernifal n°1</td><td>Monedas n°1</td><td></td></tr> <tr><td>Chauvet n°1</td><td><b>Santimamine 1</b></td><td></td></tr> <tr><td><b>Chauvet n°7</b></td><td>Siega Verde n°1</td><td></td></tr> <tr><td>Chauvet n°8</td><td>Tourasse n°1</td><td></td></tr> <tr><td>Cosquer n°1</td><td>Trois-Frères 3</td><td></td></tr> <tr><td>Font-de-Gaume 2</td><td>Trois-Frères 4</td><td></td></tr> <tr><td>Gabillou n°3</td><td><b>Vache n°4</b></td><td></td></tr> <tr><td>Lascaux n°1</td><td></td><td></td></tr> <tr><td><b>Limeuil n°1</b></td><td></td><td></td></tr> </table>		Bernifal n°1	Monedas n°1		Chauvet n°1	<b>Santimamine 1</b>		<b>Chauvet n°7</b>	Siega Verde n°1		Chauvet n°8	Tourasse n°1		Cosquer n°1	Trois-Frères 3		Font-de-Gaume 2	Trois-Frères 4		Gabillou n°3	<b>Vache n°4</b>		Lascaux n°1			<b>Limeuil n°1</b>																				
	Bernifal n°1	Monedas n°1																																															
Chauvet n°1	<b>Santimamine 1</b>																																																
<b>Chauvet n°7</b>	Siega Verde n°1																																																
Chauvet n°8	Tourasse n°1																																																
Cosquer n°1	Trois-Frères 3																																																
Font-de-Gaume 2	Trois-Frères 4																																																
Gabillou n°3	<b>Vache n°4</b>																																																
Lascaux n°1																																																	
<b>Limeuil n°1</b>																																																	
 <p><b>Type 2 – 1 oreille</b></p>	 <p><b>Fadets n°1</b></p>	 <p><b>Pech-Merle n°1</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Combarelles 10</td><td>Marche n°7</td><td></td></tr> <tr><td>Eyzies n°3</td><td>Marche n°8</td><td></td></tr> <tr><td><b>Fadets n°1</b></td><td>Pavlov n°1</td><td></td></tr> <tr><td>Fadets n°2</td><td><b>Pech-Merle 1</b></td><td></td></tr> <tr><td>Gabillou n°2</td><td>Sainte-Eulalie 1</td><td></td></tr> <tr><td><b>Isturitz n°2</b></td><td>Tito Bustillo n°1</td><td></td></tr> <tr><td><b>Isturitz n°3</b></td><td>Vache n°6</td><td></td></tr> <tr><td>Isturitz n°5</td><td>Vache n°7</td><td></td></tr> <tr><td>Marche n°11</td><td>Vache n°8</td><td></td></tr> <tr><td>Marche n°5</td><td></td><td></td></tr> </table>		Combarelles 10	Marche n°7		Eyzies n°3	Marche n°8		<b>Fadets n°1</b>	Pavlov n°1		Fadets n°2	<b>Pech-Merle 1</b>		Gabillou n°2	Sainte-Eulalie 1		<b>Isturitz n°2</b>	Tito Bustillo n°1		<b>Isturitz n°3</b>	Vache n°6		Isturitz n°5	Vache n°7		Marche n°11	Vache n°8		Marche n°5																	
	Combarelles 10	Marche n°7																																															
Eyzies n°3	Marche n°8																																																
<b>Fadets n°1</b>	Pavlov n°1																																																
Fadets n°2	<b>Pech-Merle 1</b>																																																
Gabillou n°2	Sainte-Eulalie 1																																																
<b>Isturitz n°2</b>	Tito Bustillo n°1																																																
<b>Isturitz n°3</b>	Vache n°6																																																
Isturitz n°5	Vache n°7																																																
Marche n°11	Vache n°8																																																
Marche n°5																																																	
 <p><b>Type 2 – 2 oreilles</b></p>	 <p><b>Chauvet n°3</b></p>	 <p><b>Chauvet n°4</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Aldène n°1</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Aldène n°2</td><td></td><td></td></tr> <tr><td><b>Chauvet n°3</b></td><td></td><td></td></tr> <tr><td><b>Chauvet n°4</b></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Chauvet n°12</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Chauvet n°16</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Combarelles 2</td><td></td><td></td></tr> <tr><td><b>Eyzies n°1</b></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Eyzies n°2</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Gourdan n°1</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Marche n°1</td><td></td><td></td></tr> <tr><td><b>Marche n°2</b></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Roc-de-Sers n°1</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Teyjat n°1</td><td></td><td></td></tr> </table>		Aldène n°1			Aldène n°2			<b>Chauvet n°3</b>			<b>Chauvet n°4</b>			Chauvet n°12			Chauvet n°16			Combarelles 2			<b>Eyzies n°1</b>			Eyzies n°2			Gourdan n°1			Marche n°1			<b>Marche n°2</b>			Roc-de-Sers n°1			Teyjat n°1					
	Aldène n°1																																																
Aldène n°2																																																	
<b>Chauvet n°3</b>																																																	
<b>Chauvet n°4</b>																																																	
Chauvet n°12																																																	
Chauvet n°16																																																	
Combarelles 2																																																	
<b>Eyzies n°1</b>																																																	
Eyzies n°2																																																	
Gourdan n°1																																																	
Marche n°1																																																	
<b>Marche n°2</b>																																																	
Roc-de-Sers n°1																																																	
Teyjat n°1																																																	
	 <p><b>Eyzies n°1</b></p>	 <p><b>Marche n°2</b></p>																																															

Pl. 20 : les types d'oreilles

Le type 1 s'éloigne totalement du modèle vivant. Le type 2 n'est pas plus proche, sauf si deux oreilles sont effectivement présentes. Le choix d'une seule oreille ne correspond pas à la réalité.

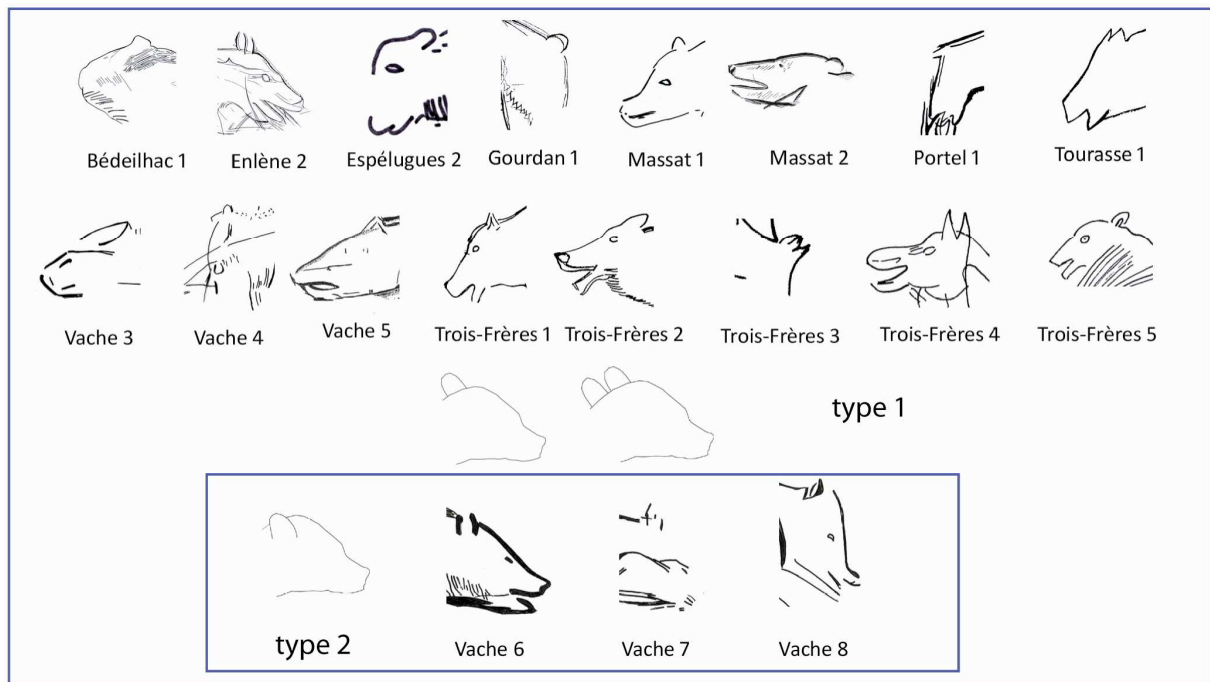
Dans un cas comme dans l'autre, le choix de l'artiste nous paraît destiné à mettre en valeur l'oreille. Le type 1 est plus original, surtout si les deux oreilles sont tracées. Leur position en file, sur la nuque, est totalement artificielle, mais très efficace visuellement.

Le choix graphique du type 1, majoritaire dans le corpus (60 %), a été reproduit pendant toute la préhistoire. On le trouve aussi bien au Néolithique en Norvège que dans l'art archaïque d'Amérique du Nord.



**Fig. 89 : exemple d'oreille en « type 1 »,  
Art rupestre de la région des Four Corners aux U.S.A.  
Puedro Blanco (Nouveau Mexique) et Moab (Utah)**

En entrant dans le détail des représentations paléolithiques, on s'aperçoit que le type 1 est particulièrement fréquent dans certains sites et certaines régions. Dans les Pyrénées centrales, 16 des 19 figures concernées présentent une ou deux oreilles ainsi disposées.

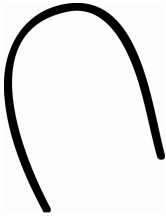




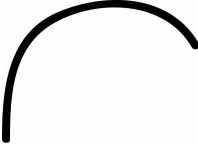




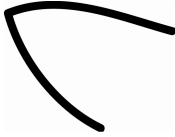






**Pl. 21 : les Pyrénées centrales : la construction des oreilles comme marqueur local ?**

En ce qui concerne la forme de l'oreille, il existe une forte proximité avec le réel. Sur le modèle vivant, elle prend la forme d'un parallépipède surmonté d'un arc-de-cercle. Nous avons nommé cette forme « demi-ovale ». Elle est présente dans 59 cas (43 %). On la trouve simplifiée en demi-cercle sur 36 cas (26%). 15 représentations présentent deux parenthèses opposées ou deux tracés courbes (11%).

Sur le total général de 136 oreilles, 26 s'éloignent du modèle vivant (19%). Elles sont principalement en forme de triangle (21 cas). Cette distance prise avec le réel apparaît dans plusieurs sites et à plusieurs époques. Il ne s'agit pas d'un phénomène local. Peut-être est-ce un moyen pour l'artiste d'attirer l'attention sur ce détail, notamment dans le cas d'une figure plutôt réaliste.

La forme triangulaire rappelle aussi d'autres espèces animales comme le loup. Elle rejoint l'idée d'animal composite mais de manière particulièrement subtile. Cette lecture nous paraît envisageable aux Trois-Frères, où deux figures (n°1 et n°3) présentent des oreilles triangulaires. Le site comprend déjà deux animaux véritablement composites.

type	exemples		liste																																												
 <p><b>Demi-ovale</b></p>	 <p><b>Chauvet n°1</b></p>	 <p><b>Cognac n°1</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Andernach 1</td><td>Eyzies n°3</td><td>Massat n°3</td></tr> <tr><td><b>Chauvet n°1</b></td><td>Fadets n°2</td><td>Mina n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°2</td><td>Ft-de-Gaume2</td><td>Péchialet n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°3</td><td>Gabillou n°3</td><td>Roc-de-Sers 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°7</td><td>Isturitz n°3</td><td>Roucadour 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°8</td><td>Lascaux n°1</td><td>Santimamine1</td></tr> <tr><td>Colombière 1</td><td>Laug.-basse 4</td><td>Teyjat n°2</td></tr> <tr><td>Colombière 2</td><td>Lespugue n°1</td><td>Trois-Frères 2</td></tr> <tr><td>Combarelles 1</td><td>Llonin n°1</td><td>Trois-Frères 5</td></tr> <tr><td>Combarelles 7</td><td><b>Madeleine 4</b></td><td>Vache n°3</td></tr> <tr><td>Cosquer n°1</td><td>Marche n°1</td><td>Vache n°4</td></tr> <tr><td><b>Cognac n°1</b></td><td>Marche n°2</td><td>Vache n°10</td></tr> <tr><td>Espélugues 2</td><td>Marche n°5</td><td>Vache n°12</td></tr> <tr><td>Eyzies n°1</td><td><b>Massat n°1</b></td><td></td></tr> </table>			Andernach 1	Eyzies n°3	Massat n°3	<b>Chauvet n°1</b>	Fadets n°2	Mina n°1	Chauvet n°2	Ft-de-Gaume2	Péchialet n°1	Chauvet n°3	Gabillou n°3	Roc-de-Sers 1	Chauvet n°7	Isturitz n°3	Roucadour 1	Chauvet n°8	Lascaux n°1	Santimamine1	Colombière 1	Laug.-basse 4	Teyjat n°2	Colombière 2	Lespugue n°1	Trois-Frères 2	Combarelles 1	Llonin n°1	Trois-Frères 5	Combarelles 7	<b>Madeleine 4</b>	Vache n°3	Cosquer n°1	Marche n°1	Vache n°4	<b>Cognac n°1</b>	Marche n°2	Vache n°10	Espélugues 2	Marche n°5	Vache n°12	Eyzies n°1	<b>Massat n°1</b>	
	Andernach 1	Eyzies n°3	Massat n°3																																												
<b>Chauvet n°1</b>	Fadets n°2	Mina n°1																																													
Chauvet n°2	Ft-de-Gaume2	Péchialet n°1																																													
Chauvet n°3	Gabillou n°3	Roc-de-Sers 1																																													
Chauvet n°7	Isturitz n°3	Roucadour 1																																													
Chauvet n°8	Lascaux n°1	Santimamine1																																													
Colombière 1	Laug.-basse 4	Teyjat n°2																																													
Colombière 2	Lespugue n°1	Trois-Frères 2																																													
Combarelles 1	Llonin n°1	Trois-Frères 5																																													
Combarelles 7	<b>Madeleine 4</b>	Vache n°3																																													
Cosquer n°1	Marche n°1	Vache n°4																																													
<b>Cognac n°1</b>	Marche n°2	Vache n°10																																													
Espélugues 2	Marche n°5	Vache n°12																																													
Eyzies n°1	<b>Massat n°1</b>																																														
 <p><b>Madeleine n°4</b></p>	 <p><b>Massat n°1</b></p>																																														
 <p><b>Demi-cercle</b></p>	 <p><b>Fadets n°1</b></p>	 <p><b>Frétigney n°1</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Aldène n°1</td><td>Isturitz n°5</td><td></td></tr> <tr><td>Aldène n°2</td><td>Kostienki n°1</td><td></td></tr> <tr><td>Arcy-sur-Cure 2</td><td>Kostienki n°2</td><td></td></tr> <tr><td>Bédeilhac n°1</td><td>Laug.-basse 2</td><td></td></tr> <tr><td>Bernifal n°1</td><td><b>Marche n°7</b></td><td></td></tr> <tr><td>Chauvet n°12</td><td>Marche n°8</td><td></td></tr> <tr><td>Chauvet n°16</td><td>Massat n°2</td><td></td></tr> <tr><td><b>Fadets n°1</b></td><td>Mina de Ibor 2</td><td></td></tr> <tr><td><b>Frétigney n°1</b></td><td>Pavlov n°1</td><td></td></tr> <tr><td>Gazel n°1</td><td>Siega Verde n°1</td><td></td></tr> <tr><td>Gourdan n°1</td><td><b>Teyjat n°1</b></td><td></td></tr> <tr><td>Isturitz n°2</td><td></td><td></td></tr> </table>			Aldène n°1	Isturitz n°5		Aldène n°2	Kostienki n°1		Arcy-sur-Cure 2	Kostienki n°2		Bédeilhac n°1	Laug.-basse 2		Bernifal n°1	<b>Marche n°7</b>		Chauvet n°12	Marche n°8		Chauvet n°16	Massat n°2		<b>Fadets n°1</b>	Mina de Ibor 2		<b>Frétigney n°1</b>	Pavlov n°1		Gazel n°1	Siega Verde n°1		Gourdan n°1	<b>Teyjat n°1</b>		Isturitz n°2								
	Aldène n°1	Isturitz n°5																																													
Aldène n°2	Kostienki n°1																																														
Arcy-sur-Cure 2	Kostienki n°2																																														
Bédeilhac n°1	Laug.-basse 2																																														
Bernifal n°1	<b>Marche n°7</b>																																														
Chauvet n°12	Marche n°8																																														
Chauvet n°16	Massat n°2																																														
<b>Fadets n°1</b>	Mina de Ibor 2																																														
<b>Frétigney n°1</b>	Pavlov n°1																																														
Gazel n°1	Siega Verde n°1																																														
Gourdan n°1	<b>Teyjat n°1</b>																																														
Isturitz n°2																																															
 <p><b>Marche n°7</b></p>	 <p><b>Teyjat n°1</b></p>																																														
 <p><b>Triangle</b></p>	 <p><b>Castillo n°1</b></p>	 <p><b>Pech-Merle 1</b></p>	<table border="1"> <tr><td><b>Castillo n°1</b></td><td><b>Pech-Merle 1</b></td><td></td></tr> <tr><td>Chauvet n°13</td><td>Portel n°1</td><td></td></tr> <tr><td>Combarelles 2</td><td><b>Tito Bustillo n°1</b></td><td></td></tr> <tr><td>Gabillou n°1</td><td>Tourasse n°1</td><td></td></tr> <tr><td>Gabillou n°2</td><td>Trois-Frères n°1</td><td></td></tr> <tr><td>Laug.-basse n°3</td><td><b>Trois-Frères n°3</b></td><td></td></tr> <tr><td>Laug.-basse n°5</td><td>Trois-Frères n°4</td><td></td></tr> <tr><td>Limeuil n°1</td><td>Vache n°5</td><td></td></tr> <tr><td>Marche n°6</td><td>Vache n°9</td><td></td></tr> <tr><td>Monedas n°1</td><td></td><td></td></tr> </table>			<b>Castillo n°1</b>	<b>Pech-Merle 1</b>		Chauvet n°13	Portel n°1		Combarelles 2	<b>Tito Bustillo n°1</b>		Gabillou n°1	Tourasse n°1		Gabillou n°2	Trois-Frères n°1		Laug.-basse n°3	<b>Trois-Frères n°3</b>		Laug.-basse n°5	Trois-Frères n°4		Limeuil n°1	Vache n°5		Marche n°6	Vache n°9		Monedas n°1														
	<b>Castillo n°1</b>	<b>Pech-Merle 1</b>																																													
Chauvet n°13	Portel n°1																																														
Combarelles 2	<b>Tito Bustillo n°1</b>																																														
Gabillou n°1	Tourasse n°1																																														
Gabillou n°2	Trois-Frères n°1																																														
Laug.-basse n°3	<b>Trois-Frères n°3</b>																																														
Laug.-basse n°5	Trois-Frères n°4																																														
Limeuil n°1	Vache n°5																																														
Marche n°6	Vache n°9																																														
Monedas n°1																																															
 <p><b>Tito Bustillo 1</b></p>	 <p><b>Trois-Frères 3</b></p>																																														

Pl. 22 : les principaux types d'oreilles (exemple de l'oreille au premier plan)

La présence de la conque sur l'oreille pourrait être un facteur complémentaire de réalisme. On la trouve dans 23 cas (17%) mais elle est majoritairement associée à des oreilles en profil absolu (13 sur 23), non réalistes. La conque ne serait alors qu'un nouveau moyen de mettre en valeur l'oreille.

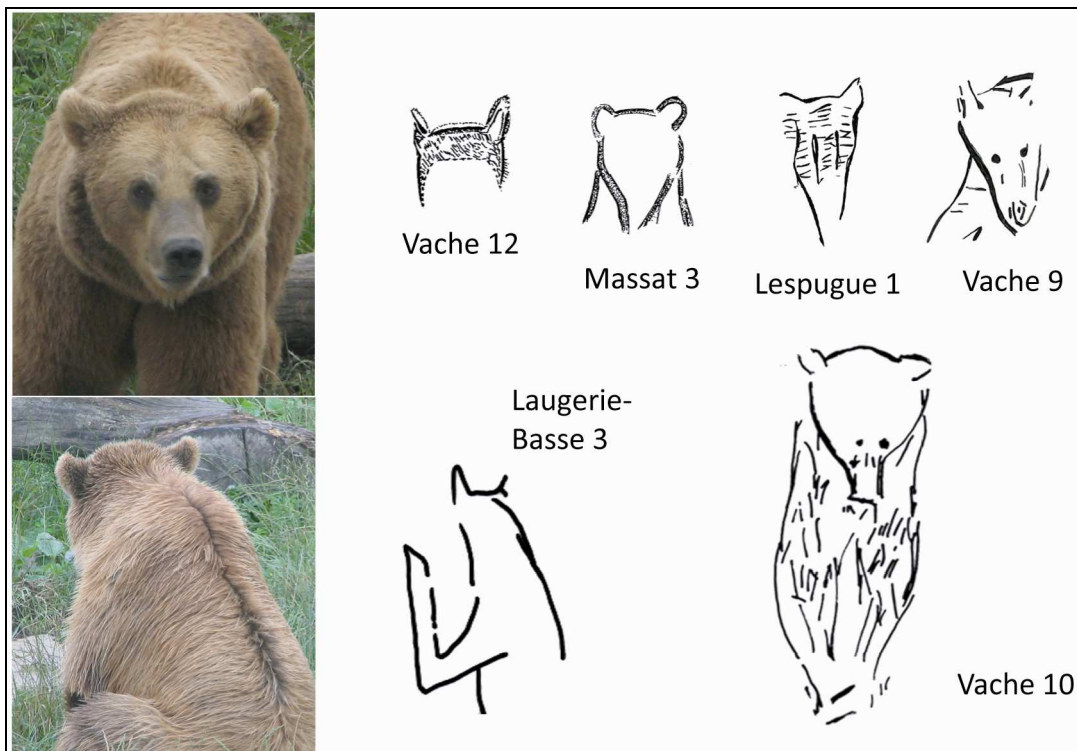
Enfin, ajoutons que l'exagération en taille de cet organe n'est pas fréquente. On la trouve de manière incontestable sur quelques figures seulement, notamment Vache n°2 et n°3.

L'oreille constitue indéniablement une clé d'identification essentielle de l'ours. Sa représentation est plus fréquente que celle des autres segments anatomiques. Elle se prête surtout à de

nombreuses possibilités de mises en valeur. C'est finalement surtout son positionnement qui a été utilisé.

### 3.2.e Les figures en position insolite

Elles sont exceptionnelles (6 sur 173). 5 sont représentées de face, une dernière semble plutôt vue de dos. Elles ne concernent que l'art mobilier et essentiellement les Pyrénées centrales (5 sur 6). Trois des représentations proviennent de la grotte de la Vache. Elles ont été réalisées sur différents objets.



**Pl. 23 : les représentations d'ours en position insolite**



Nom de la figure	Région	Traitement du museau	Nombre d'oreille	Forme de l'oreille	Conque	Œil	Forme de l'œil
Laugerie-Basse n°3	Périgord	non concerné (dos)	2	triangle	non	absent	
Lespugue n°1	Pyrénées centrales	museau épais	2	demi-ovale	non	présent 2	point et trait
Massat n°3	Pyrénées centrales	museau normal	2	demi-ovale	non	absent	
Vache n°10	Pyrénées centrales	museau fin	2	demi-ovale et deux parenthèses opposées	non	présent 2	point
Vache n°12	Pyrénées centrales	fragmentaire	2	demi-ovale	oui	absent	
Vache n°9	Pyrénées centrales	museau normal	2	triangle et deux traits	non	présent 2	point et trait

nom de la figure	Région	Membres antérieurs	Forme antérieur 1	Forme antérieur 2	Epaule
Laugerie-Basse n°3	Périgord	1	colonne		oui
Lespugue n°1	Pyrénées centrales	non concernés			non
Massat n°3	Pyrénées centrales	non concernés			non
Vache n°10	Pyrénées centrales	2	réaliste	réaliste	oui
Vache n°12	Pyrénées centrales	non concernés			non
Vache n°9	Pyrénées centrales	1	départ uniquement		non

**Tab. 20 : traitement des figures en position insolite**

La forme de la tête est très variable. Comme pour les profils, elle est constituée par la juxtaposition de deux segments : le crâne et le museau. Le crâne est rond (3 cas) ou allongé (2 cas). Le museau est généralement plus fin, sauf à Lespugue.

Le traitement des détails diffère également. Les oreilles correspondent bien au modèle vivant, en demi-ovale (4 cas) ou en triangle (2 cas). Cette dernière forme est ici parfaitement acceptable en termes de réalisme. En effet, on voit bien sur les photographies de référence que, de face ou de dos, les oreilles peuvent s'apparenter à des pointes.

On retrouve le même souci de mise en valeur des oreilles que pour les figures de profil. Le positionnement de part et d'autre du crâne respecte l'implantation anatomique et les fait ressortir.

A l'inverse, les yeux sont très discrets, quand ils ne sont pas absents (dans 2 cas sur 5). Ils sont figurés par des ponctuations. Ce rendu, bien que limité à une forme graphique primaire, rappelle tout à fait le modèle vivant. Il le synthétise.

Les tracés rectilignes associés dans deux cas paraissent être des museaux traités en raccourci.

Trois figures (Vache n°9, Vache n°10 et Laugerie-Basse n°3) sont complétées par des membres antérieurs segmentaires ou complets.

La figure de Massat n°3 ne possède ni œil, ni museau, ni pelage. Elle reste parfaitement reconnaissable grâce à ses deux oreilles. Ce cas soulève un certain nombre d'interrogations sur le statut de l'animal de face. Ce type de représentation semble plus difficile à réaliser car l'artiste doit traduire les formes simplement et rendre la vision en « raccourci ».

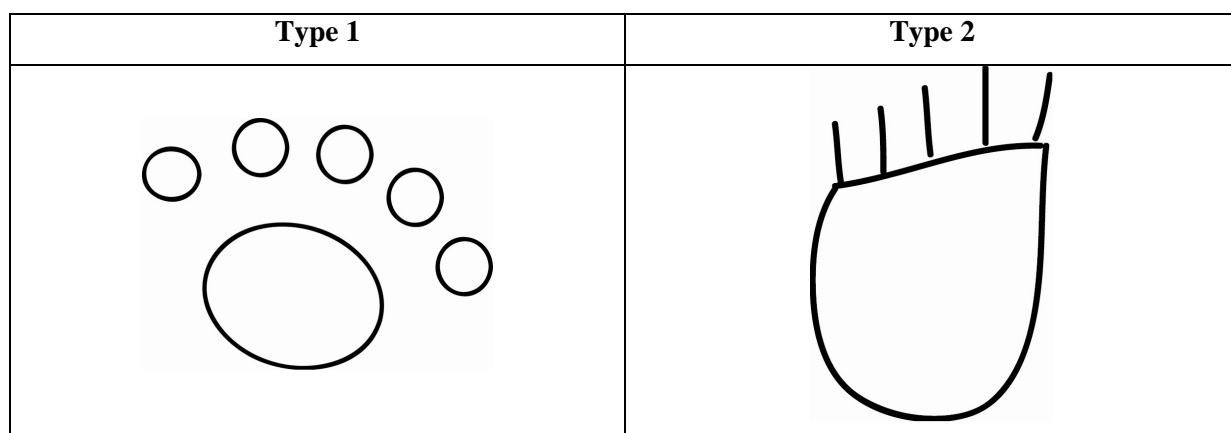
Dans l'art paléolithique les figures de face ne sont nombreuses et les ours ne font pas exception. Ils sont soit proches du modèle vivant, soit au contraire plutôt stylisés, limités à un simple contour qui met particulièrement en valeur la clé d'identification principale, l'oreille.

### 3.2.f Les signes en « empreinte »

Les modalités de représentation des signes en « empreinte » paléolithiques ne diffèrent pas de celles des arts rupestres de l'Holocène. Nous avons déterminé deux types principaux.

Le **type 1** est composé de plusieurs cupules. La cupule centrale est de dimension plus importante.

Le **type 2** correspond à l'association d'une forme ovale et de tracés rectilignes pouvant suggérer les griffes.



**Tab. 21 : les deux types de signes en « empreinte »**

Les implications de chaque type diffèrent. D'une part, on perçoit une simplification par des formes rondes de l'empreinte véritable de l'ours. Elle correspond à la réalité : dans la terre s'enfoncent la paume et les coussinets des doigts. Dans l'autre type, nous sommes plutôt face à une sorte de représentation de la main ou du pied lui-même et non plus de sa trace. En effet, les griffes ne laissent pas d'empreinte au sol. Il n'y a donc pas de raison de les représenter dans une imitation d'une empreinte.

Par contre, nous avons vu que les griffes étaient assez peu représentées sur les représentations animales, même lorsque celles-ci sont très réalistes. Ce signe en « empreinte » de type 2 peut donc correspondre à une autre forme d'évocation des griffes. Ce phénomène serait similaire à celui des représentations de mains humaines (mains négatives et positives). Les mains elles-mêmes sont rarissimes sur les figurations humaines.

Quelques exemples du type 2 apparaissent précisément dans des chrono-cultures où les représentations d'ours sont pourvues de griffes (Magdalénien moyen des Pyrénées). Au Mas-d'Azil, l'association de ces deux images est encore plus forte puisque le signe est directement associé à une patte d'ours, dotée de ses griffes (Mas-d'Azil n°2).

Il semble donc que ces signes ne sont pas destinés à remplacer des représentations manquantes. Elles offrent plutôt une autre modalité de figuration qui a été sollicitée par certains artistes. Ces signes doivent à l'évidence posséder un rôle symbolique tout à fait spécifique.

Le statut métonymique de ces signes ne fait pas discussion. Leur très faible représentation au Paléolithique doit bien être liée à une différence de statut de cette image. Dans l'art paléolithique, les signes en « empreinte » sont isolés. A l'Holocène apparaissent au contraire des représentations de « pistes ». Celles-ci sont totalement absentes dans l'art paléolithique.

Dans l'art rupestre, les pistes sont parfois très réalistes. Les empreintes s'alignent en files sur plusieurs dizaines de cm. Elles sont parfois complétées par les représentations des ours eux-mêmes ou des représentations de leur tanière. Elles suggèrent les traces suivies par les chasseurs pour pister les animaux.

Dans l'art paléolithique, les « empreintes » possèdent véritablement une valeur symbolique. Celles de l'Holocène pourraient n'être que des représentations figuratives du monde réel, d'expériences vécues par des chasseurs d'ours.



**Fig. 90 : Alta (Norvège), Ole Pedersen VIII**  
**Deux ours et leurs empreintes, indiquées par des cercles alignés sur deux lignes.**  
**La piste d'empreintes mesure plus de deux mètres de longueur.**

### **3.3. Le réalisme de la figure**

La détermination a été la première étape de notre travail. La seconde étape a porté sur le réalisme de l'image. Il est apparu que ces deux approches, sans s'opposer systématiquement, ne renvoyaient pas aux mêmes critères. Certaines figures parfaitement identifiables grâce à la présence de clés d'identification offrent à l'inverse un degré de réalisme plutôt faible.

Pour mesurer ce degré de réalisme, nous avons travaillé sur plusieurs critères. D'une part, nous avons pris en compte la forme et la présence de certains segments anatomiques du corps (bosse du garrot, membres, queue, pelage) et de la tête (mufle, gueule, œil). Ces détails n'ont rien de déterminant pour reconnaître la figure mais contribuent à la rendre plus conforme au modèle vivant.

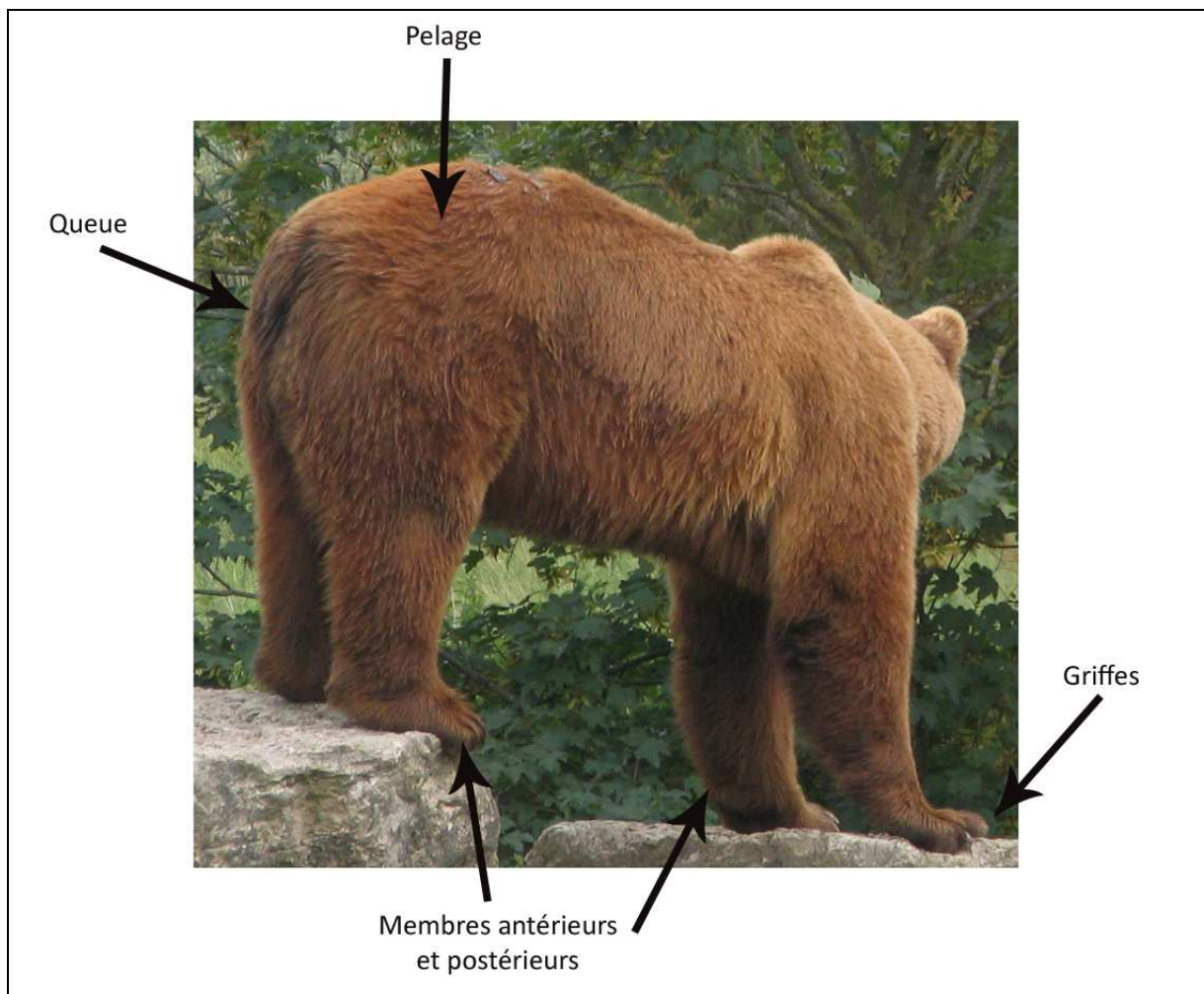
D'autre part nous nous sommes appuyés sur des éléments d'ordre éthologique comme les mises en situation (ours associés entre eux, etc.).

Enfin, nous nous sommes interrogés sur la vue en perspective portée par la représentation. Elle peut avoir un impact sur notre perception de l'image en la rendant plus crédible.

### 3.3.a Les détails du corps

Considérés isolément, les détails corporels traités dans ce chapitre ne renvoient pas directement à l'ours. Intégrés à une représentation plus complète, ils contribuent à lui donner une unité anatomique.

Pour certains détails, il est possible de quantifier des degrés de réalisme (du plus simple au plus proche du modèle, par exemple). Leur présence ou absence, leur surreprésentation ou leur exagération sont également des critères intéressants.



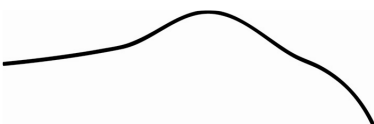

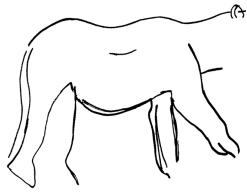


**Fig. 91 : les détails du corps**

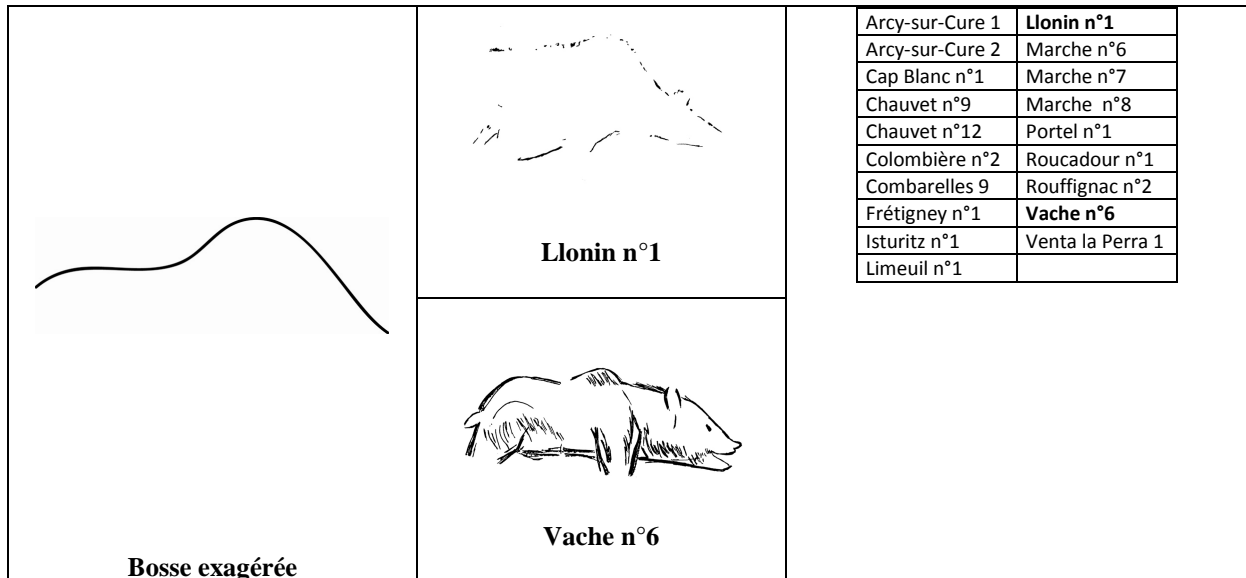
## La bosse dorsale

La ligne dorsale est un élément important de la détermination. Considéré isolément, le garrot est aussi vecteur d'un certain réalisme de la représentation, comme pour d'autres espèces animales. Son absence ou son exagération sont à prendre en compte.

Le garrot est noté sur 79 représentations et exagéré pour 19 d'entre elles. Sa position est majoritairement conforme au vivant. Dix ours présentent un garrot manifestement trop en arrière.

type	exemples	liste																																																												
 <p><b>Pas de bosse au garrot</b></p>	 <p><b>Buxu n°1</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Andernach n°1</td><td>Kostienki n°4</td></tr> <tr><td>Arcy-sur-Cure 3</td><td>Laug.-Basse 3</td></tr> <tr><td>Bernous n°1</td><td>Laug.-Basse 5</td></tr> <tr><td><b>Buxu n°1</b></td><td>Laug. - Haute 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°10</td><td>Marche n°9</td></tr> <tr><td>Ekain n°1</td><td>Micolon n°1</td></tr> <tr><td>Ekain n°2</td><td><b>Pavlov n°1</b></td></tr> <tr><td>Espéluques n° 1</td><td>Péchialet n°1</td></tr> <tr><td>Gabillou n°3</td><td>Pekarna n°1</td></tr> <tr><td>Geissenklosterle1</td><td>Tibiran n°1</td></tr> <tr><td>Isturitz n°6</td><td>Tito Bustillo 1</td></tr> <tr><td>Isturitz n°7</td><td>Trois-Frères 3</td></tr> <tr><td>Isturitz n°8</td><td>Vache n°5</td></tr> <tr><td>Kostienki 11 n°1</td><td>Vache n°7</td></tr> <tr><td>Kostienki n°3</td><td></td></tr> </table>	Andernach n°1	Kostienki n°4	Arcy-sur-Cure 3	Laug.-Basse 3	Bernous n°1	Laug.-Basse 5	<b>Buxu n°1</b>	Laug. - Haute 1	Chauvet n°10	Marche n°9	Ekain n°1	Micolon n°1	Ekain n°2	<b>Pavlov n°1</b>	Espéluques n° 1	Péchialet n°1	Gabillou n°3	Pekarna n°1	Geissenklosterle1	Tibiran n°1	Isturitz n°6	Tito Bustillo 1	Isturitz n°7	Trois-Frères 3	Isturitz n°8	Vache n°5	Kostienki 11 n°1	Vache n°7	Kostienki n°3																															
	Andernach n°1		Kostienki n°4																																																											
Arcy-sur-Cure 3	Laug.-Basse 3																																																													
Bernous n°1	Laug.-Basse 5																																																													
<b>Buxu n°1</b>	Laug. - Haute 1																																																													
Chauvet n°10	Marche n°9																																																													
Ekain n°1	Micolon n°1																																																													
Ekain n°2	<b>Pavlov n°1</b>																																																													
Espéluques n° 1	Péchialet n°1																																																													
Gabillou n°3	Pekarna n°1																																																													
Geissenklosterle1	Tibiran n°1																																																													
Isturitz n°6	Tito Bustillo 1																																																													
Isturitz n°7	Trois-Frères 3																																																													
Isturitz n°8	Vache n°5																																																													
Kostienki 11 n°1	Vache n°7																																																													
Kostienki n°3																																																														
 <p><b>Bosse présente</b></p>	 <p><b>Gazel n°1</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Aldène n°1</td><td>D. Vestonice 1</td><td>Monedas n°1</td></tr> <tr><td>Aldène n°2</td><td>Espéluques 2</td><td>Montespan 1</td></tr> <tr><td>Bernifal n°1</td><td>Eyzies n°1</td><td>Pavlov n°2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°3</td><td>Eyzies n°3</td><td>Roc-de-sers 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°4</td><td>Fadets n°2</td><td>Rochereil 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°5</td><td>Ft-Gaume 2</td><td>Santimamine1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°6</td><td>Gabillou n°2</td><td>Siega Verde 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°7</td><td><b>Gazel n°1</b></td><td>Teyjat n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°8</td><td>Gourdan n°1</td><td><b>Teyjat n°2</b></td></tr> <tr><td>Chauvet n°11</td><td>Isturitz n°4</td><td>Tourasse n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°13</td><td>Isturitz n°9</td><td>Trois-Frères 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°14</td><td>Lascaux n°1</td><td>Trois-Frères 2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°15</td><td>Laug.-Basse 1</td><td>Trois-Frères 4</td></tr> <tr><td>Chauvet n°16</td><td>Laug.-Basse 2</td><td>Trois-Frères 5</td></tr> <tr><td>Colombière 1</td><td>Madeleine 3</td><td>Vache n°1</td></tr> <tr><td>Colombière 3</td><td>Marche n°1</td><td>Vache n°2</td></tr> <tr><td>Comb. n°2</td><td>Marche n°5</td><td>Vache n°4</td></tr> <tr><td>Comb. n°6</td><td>Marche n°11</td><td>Vache n°8</td></tr> <tr><td>Comb. n°8</td><td>Massat n°1</td><td>Villars n°1</td></tr> <tr><td>Comb. n°10</td><td>Mina n°1</td><td>Vogelherd 1</td></tr> </table>	Aldène n°1	D. Vestonice 1	Monedas n°1	Aldène n°2	Espéluques 2	Montespan 1	Bernifal n°1	Eyzies n°1	Pavlov n°2	Chauvet n°3	Eyzies n°3	Roc-de-sers 1	Chauvet n°4	Fadets n°2	Rochereil 1	Chauvet n°5	Ft-Gaume 2	Santimamine1	Chauvet n°6	Gabillou n°2	Siega Verde 1	Chauvet n°7	<b>Gazel n°1</b>	Teyjat n°1	Chauvet n°8	Gourdan n°1	<b>Teyjat n°2</b>	Chauvet n°11	Isturitz n°4	Tourasse n°1	Chauvet n°13	Isturitz n°9	Trois-Frères 1	Chauvet n°14	Lascaux n°1	Trois-Frères 2	Chauvet n°15	Laug.-Basse 1	Trois-Frères 4	Chauvet n°16	Laug.-Basse 2	Trois-Frères 5	Colombière 1	Madeleine 3	Vache n°1	Colombière 3	Marche n°1	Vache n°2	Comb. n°2	Marche n°5	Vache n°4	Comb. n°6	Marche n°11	Vache n°8	Comb. n°8	Massat n°1	Villars n°1	Comb. n°10	Mina n°1	Vogelherd 1
	Aldène n°1		D. Vestonice 1	Monedas n°1																																																										
Aldène n°2	Espéluques 2	Montespan 1																																																												
Bernifal n°1	Eyzies n°1	Pavlov n°2																																																												
Chauvet n°3	Eyzies n°3	Roc-de-sers 1																																																												
Chauvet n°4	Fadets n°2	Rochereil 1																																																												
Chauvet n°5	Ft-Gaume 2	Santimamine1																																																												
Chauvet n°6	Gabillou n°2	Siega Verde 1																																																												
Chauvet n°7	<b>Gazel n°1</b>	Teyjat n°1																																																												
Chauvet n°8	Gourdan n°1	<b>Teyjat n°2</b>																																																												
Chauvet n°11	Isturitz n°4	Tourasse n°1																																																												
Chauvet n°13	Isturitz n°9	Trois-Frères 1																																																												
Chauvet n°14	Lascaux n°1	Trois-Frères 2																																																												
Chauvet n°15	Laug.-Basse 1	Trois-Frères 4																																																												
Chauvet n°16	Laug.-Basse 2	Trois-Frères 5																																																												
Colombière 1	Madeleine 3	Vache n°1																																																												
Colombière 3	Marche n°1	Vache n°2																																																												
Comb. n°2	Marche n°5	Vache n°4																																																												
Comb. n°6	Marche n°11	Vache n°8																																																												
Comb. n°8	Massat n°1	Villars n°1																																																												
Comb. n°10	Mina n°1	Vogelherd 1																																																												
	 <p><b>Teyjat n°2</b></p>																																																													





**Pl. 24: les types de bosse au garrot**





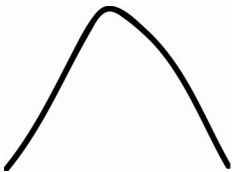


En ce qui concerne la forme de la bosse du garrot, deux groupes principaux ont été définis. Le premier rassemble les garrots les plus conformes au réel : ovales, peu marqués (35 cas) ou ronds, plus marqués (31 cas). Cette forme est partagée dans les différentes régions géographiques et périodes chrono-culturelles. On ne saurait en faire un marqueur stylistique particulier, même si l'ensemble des représentations complètes de La Marche se retrouve dans cette catégorie.

D'autres figurations de garrots sont, à l'inverse, triangulaires (10 cas). Elles sont aussi distribuées sans homogénéité véritable.

De manière particulière, on peut noter la construction en opposition d'Arcy n°2. Sa silhouette générale plutôt ronde est contrebalancée par un garrot rectangulaire. Cette représentation est d'ailleurs un bon exemple de la distinction que nous faisons entre détermination et réalisme.



**Fig. 92 : Arcy-sur-Cure n°2**

type	exemples	liste																																				
 ovale	 <b>Aldène n°1</b>	<table border="1"> <tr><td><b>Aldène n°1</b></td><td>D. Vestonice1</td><td>Santimamine1</td></tr> <tr><td>Aldène n°2</td><td>Espélugues 2</td><td>Siega Verde 1</td></tr> <tr><td>Bernifal n°1</td><td>Eyzies n°1</td><td>Teyjat n°2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°3</td><td>Gabillou n°2</td><td><b>Tourasse n°1</b></td></tr> <tr><td>Chauvet n°4</td><td>Laug.-Basse 2</td><td>Trois-Frères 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°5</td><td>Madeleine 3</td><td>Trois-Frères 2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°11</td><td>Marche n°11</td><td>Trois-Frères 4</td></tr> <tr><td>Chauvet n°13</td><td>Mina n°1</td><td>Trois-Frères 5</td></tr> <tr><td>Chauvet n°15</td><td>Monedas n°1</td><td>Vache n°1</td></tr> <tr><td>Comb. n°6</td><td>Montespan 1</td><td>Vache n°4</td></tr> <tr><td>Comb. n°8</td><td>Roc-de-sers 1</td><td>Villars n°1</td></tr> <tr><td>Comb. n°10</td><td>Rochereil n°1</td><td></td></tr> </table>	<b>Aldène n°1</b>	D. Vestonice1	Santimamine1	Aldène n°2	Espélugues 2	Siega Verde 1	Bernifal n°1	Eyzies n°1	Teyjat n°2	Chauvet n°3	Gabillou n°2	<b>Tourasse n°1</b>	Chauvet n°4	Laug.-Basse 2	Trois-Frères 1	Chauvet n°5	Madeleine 3	Trois-Frères 2	Chauvet n°11	Marche n°11	Trois-Frères 4	Chauvet n°13	Mina n°1	Trois-Frères 5	Chauvet n°15	Monedas n°1	Vache n°1	Comb. n°6	Montespan 1	Vache n°4	Comb. n°8	Roc-de-sers 1	Villars n°1	Comb. n°10	Rochereil n°1	
	<b>Aldène n°1</b>	D. Vestonice1	Santimamine1																																			
Aldène n°2	Espélugues 2	Siega Verde 1																																				
Bernifal n°1	Eyzies n°1	Teyjat n°2																																				
Chauvet n°3	Gabillou n°2	<b>Tourasse n°1</b>																																				
Chauvet n°4	Laug.-Basse 2	Trois-Frères 1																																				
Chauvet n°5	Madeleine 3	Trois-Frères 2																																				
Chauvet n°11	Marche n°11	Trois-Frères 4																																				
Chauvet n°13	Mina n°1	Trois-Frères 5																																				
Chauvet n°15	Monedas n°1	Vache n°1																																				
Comb. n°6	Montespan 1	Vache n°4																																				
Comb. n°8	Roc-de-sers 1	Villars n°1																																				
Comb. n°10	Rochereil n°1																																					
 ronde	 <b>Chauvet n°7</b>	<table border="1"> <tr><td>Arcy n°1</td><td>Frétilney n°1</td><td>Pavlov n°2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°6</td><td>Gourdan n°1</td><td>Roucadour 1</td></tr> <tr><td><b>Chauvet n°7</b></td><td>Isturitz n°4</td><td><b>Rouffignac 2</b></td></tr> <tr><td>Chauvet n°12</td><td>Lascaux n°1</td><td>Teyjat n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°14</td><td>Limeuil n°1</td><td>Vache n°2</td></tr> <tr><td>Colombière 1</td><td>Llonin n°1</td><td>Vache n°6</td></tr> <tr><td>Colombière 2</td><td>Marche n°1</td><td>Vache n°8</td></tr> <tr><td>Colombière 3</td><td>Marche n°5</td><td>Venta n°1</td></tr> <tr><td>Comb. n°9</td><td>Marche n°6</td><td>Vogelherd 1</td></tr> <tr><td>Eyzies n°3</td><td>Marche n°7</td><td></td></tr> <tr><td>Fadets n°2</td><td>Marche n°8</td><td></td></tr> </table>	Arcy n°1	Frétilney n°1	Pavlov n°2	Chauvet n°6	Gourdan n°1	Roucadour 1	<b>Chauvet n°7</b>	Isturitz n°4	<b>Rouffignac 2</b>	Chauvet n°12	Lascaux n°1	Teyjat n°1	Chauvet n°14	Limeuil n°1	Vache n°2	Colombière 1	Llonin n°1	Vache n°6	Colombière 2	Marche n°1	Vache n°8	Colombière 3	Marche n°5	Venta n°1	Comb. n°9	Marche n°6	Vogelherd 1	Eyzies n°3	Marche n°7		Fadets n°2	Marche n°8				
	Arcy n°1	Frétilney n°1	Pavlov n°2																																			
Chauvet n°6	Gourdan n°1	Roucadour 1																																				
<b>Chauvet n°7</b>	Isturitz n°4	<b>Rouffignac 2</b>																																				
Chauvet n°12	Lascaux n°1	Teyjat n°1																																				
Chauvet n°14	Limeuil n°1	Vache n°2																																				
Colombière 1	Llonin n°1	Vache n°6																																				
Colombière 2	Marche n°1	Vache n°8																																				
Colombière 3	Marche n°5	Venta n°1																																				
Comb. n°9	Marche n°6	Vogelherd 1																																				
Eyzies n°3	Marche n°7																																					
Fadets n°2	Marche n°8																																					
 triangulaire	 <b>Isturitz n°1</b>	<table border="1"> <tr><td>Cap Blanc n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°8</td></tr> <tr><td>Chauvet n°9</td></tr> <tr><td>Chauvet n°16</td></tr> <tr><td>Combarelles 2</td></tr> <tr><td>Gazel n°1</td></tr> <tr><td><b>Isturitz n°1</b></td></tr> <tr><td>Isturitz n°8</td></tr> <tr><td>Laugerie-Basse 1</td></tr> <tr><td><b>Portel n°1</b></td></tr> </table>	Cap Blanc n°1	Chauvet n°8	Chauvet n°9	Chauvet n°16	Combarelles 2	Gazel n°1	<b>Isturitz n°1</b>	Isturitz n°8	Laugerie-Basse 1	<b>Portel n°1</b>																										
	Cap Blanc n°1																																					
Chauvet n°8																																						
Chauvet n°9																																						
Chauvet n°16																																						
Combarelles 2																																						
Gazel n°1																																						
<b>Isturitz n°1</b>																																						
Isturitz n°8																																						
Laugerie-Basse 1																																						
<b>Portel n°1</b>																																						
 <b>Portel n°1</b>																																						

Pl. 25 : les principaux types de bosses au garrot

## Membres antérieurs et postérieurs

Globalement les membres ne sont pas traités avec beaucoup de réalisme. Les mains (8 cas) et les pieds (20 cas) sont rares.

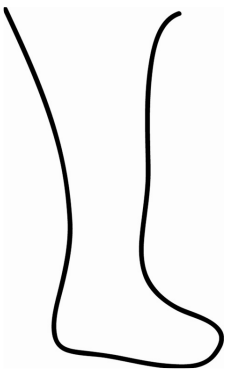


Nous avons distingué trois types principaux de représentation des membres.

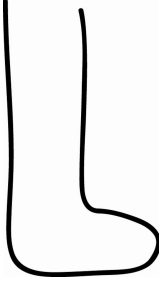


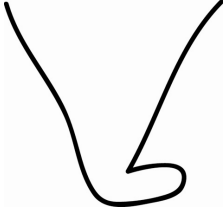


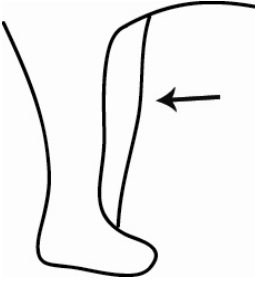


Le **type 1** est « réaliste ». Il comprend les représentations les plus proches du réel : 57 cas dont 34 antérieurs et 23 postérieurs.

Le **type 2** correspond aux membres en « colonne ». Il comporte 49 représentations.

Le **type 3** est celui des membres en « pointe » (41 cas).

Dans 30 cas, des tracés uniques ou des tries symbolisent le membre. Ces traits sont généralement complémentaires d'un des types principaux. Ils indiquent le membre au second plan. Il est d'ailleurs intéressant de s'interroger sur la valeur de « faire-valoir » de ce second membre, lorsqu'il est à peine esquissé. Bien qu'il soit éloigné d'un réalisme de la forme, il permet de renforcer le réalisme de l'image de manière générale à travers l'introduction de perspective.

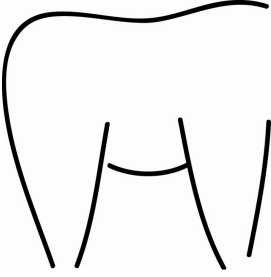
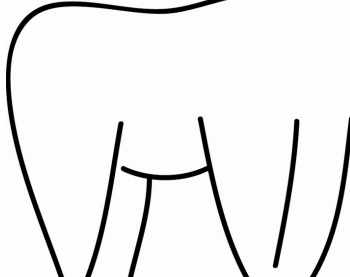
type	exemples	liste		
 <p><b>Type 1 : réaliste</b></p>	 <p><b>Mas d'Azil n°2</b></p>	Chauvet n°3	<b>Mas d'Azil 2</b>	Trois-Frères 2
	 <p><b>Teyjat n°1</b></p>	Chauvet n°6	Micolon n°1	Trois-Frères 4
		Chauvet n°8	Montespan 1	Trois-Frères 5
		Chauvet n°12	Santimamine1	Vache n°2
		Colombière 2	Siega Verde 1	Vache n°3
		Frétigney n°1	<b>Teyjat n°1</b>	Vache n°4
		Gourdan n°1	Teyjat n°2	Vache n°6
		Isturitz n°7	Tito Bustillo 1	Vache n°7
		Isturitz n°8	Tito Bustillo 2	Vache n°10
		Laug.-Basse 5	Tourasse n°1	Venta n°1
		Limeuil n°1	Trois-Frères 1	Vogelherd 1
		Madeleine 1		

 <p><b>Type 2 : colonne</b></p>	 <p><b>Arcy-sur-Cure n°3</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Arcy n°1</td><td>Gabillou n°2</td><td>Marche n°5</td></tr> <tr><td>Arcy n°2</td><td>Gazel n°1</td><td>Marche n°7</td></tr> <tr><td><b>Arcy n°3</b></td><td>Geissen. n°1</td><td><b>Marche n°8</b></td></tr> <tr><td>Bourrouilla 1</td><td>Isturitz n°1</td><td>Marche n°10</td></tr> <tr><td>Buxu n°1</td><td>Isturitz n°6</td><td>Massat n°1</td></tr> <tr><td>Comb. n°9</td><td>Kostienki n°4</td><td>Mina n°1</td></tr> <tr><td>D. Vestonice1</td><td>Lascaux n°3</td><td>Morin n°1</td></tr> <tr><td>Ekain n°1</td><td>Laug.-Basse 2</td><td>Péchialet n°1</td></tr> <tr><td>Ekain n°2</td><td>Laug.-Basse 3</td><td>Portel n°1</td></tr> <tr><td>Espalungue 1</td><td>Limeuil n°2</td><td>Roucadour 1</td></tr> <tr><td>Espélugues 2</td><td>Madeleine 2</td><td>Trois-Frères 3</td></tr> <tr><td>Ft-Gaume 2</td><td>Marche n°1</td><td>Vache n°8</td></tr> </table>	Arcy n°1	Gabillou n°2	Marche n°5	Arcy n°2	Gazel n°1	Marche n°7	<b>Arcy n°3</b>	Geissen. n°1	<b>Marche n°8</b>	Bourrouilla 1	Isturitz n°1	Marche n°10	Buxu n°1	Isturitz n°6	Massat n°1	Comb. n°9	Kostienki n°4	Mina n°1	D. Vestonice1	Lascaux n°3	Morin n°1	Ekain n°1	Laug.-Basse 2	Péchialet n°1	Ekain n°2	Laug.-Basse 3	Portel n°1	Espalungue 1	Limeuil n°2	Roucadour 1	Espélugues 2	Madeleine 2	Trois-Frères 3	Ft-Gaume 2	Marche n°1	Vache n°8
	Arcy n°1	Gabillou n°2	Marche n°5																																			
Arcy n°2	Gazel n°1	Marche n°7																																				
<b>Arcy n°3</b>	Geissen. n°1	<b>Marche n°8</b>																																				
Bourrouilla 1	Isturitz n°1	Marche n°10																																				
Buxu n°1	Isturitz n°6	Massat n°1																																				
Comb. n°9	Kostienki n°4	Mina n°1																																				
D. Vestonice1	Lascaux n°3	Morin n°1																																				
Ekain n°1	Laug.-Basse 2	Péchialet n°1																																				
Ekain n°2	Laug.-Basse 3	Portel n°1																																				
Espalungue 1	Limeuil n°2	Roucadour 1																																				
Espélugues 2	Madeleine 2	Trois-Frères 3																																				
Ft-Gaume 2	Marche n°1	Vache n°8																																				
	 <p><b>Marche n°8</b></p>																																					
 <p><b>Type 3 : pointe</b></p>	 <p><b>Andernach n°1</b></p>	<table border="1"> <tr><td><b>Andernach n°1</b></td></tr> <tr><td>Cap Blanc n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°4</td></tr> <tr><td><b>Chauvet n°9</b></td></tr> <tr><td>Chauvet n°10</td></tr> <tr><td>Combarelles n°7</td></tr> <tr><td>Espélugues n°1</td></tr> <tr><td>Gabillou n°3</td></tr> <tr><td>Laugerie-Basse 1</td></tr> <tr><td>Marche n°11</td></tr> <tr><td>Mas d'Azil n°1</td></tr> <tr><td>Pavlov n°2</td></tr> <tr><td>Villars n°1</td></tr> </table>	<b>Andernach n°1</b>	Cap Blanc n°1	Chauvet n°4	<b>Chauvet n°9</b>	Chauvet n°10	Combarelles n°7	Espélugues n°1	Gabillou n°3	Laugerie-Basse 1	Marche n°11	Mas d'Azil n°1	Pavlov n°2	Villars n°1																							
	<b>Andernach n°1</b>																																					
Cap Blanc n°1																																						
Chauvet n°4																																						
<b>Chauvet n°9</b>																																						
Chauvet n°10																																						
Combarelles n°7																																						
Espélugues n°1																																						
Gabillou n°3																																						
Laugerie-Basse 1																																						
Marche n°11																																						
Mas d'Azil n°1																																						
Pavlov n°2																																						
Villars n°1																																						
	 <p><b>Chauvet n°9</b></p>																																					
 <p><b>Tracé unique</b></p>	 <p><b>Combarelles n°10</b></p>	<table border="1"> <tr><th>membre 1er plan</th><th>membre 2nd plan</th></tr> <tr><td>Bara Bahau 1</td><td>Combarelles n°9</td></tr> <tr><td>Chauvet n°13</td><td><b>Ekain n°2</b></td></tr> <tr><td><b>Combarelles n°10</b></td><td>Marche n°5</td></tr> <tr><td>Pekarna n°2</td><td>Marche n°8</td></tr> <tr><td>Sainte-Eulalie n°1</td><td>Marche n°10</td></tr> <tr><td></td><td>Pekarna n°2</td></tr> <tr><td></td><td>Trois-Frères n°2</td></tr> <tr><td></td><td>Trois-Frères n°3</td></tr> </table>	membre 1er plan	membre 2nd plan	Bara Bahau 1	Combarelles n°9	Chauvet n°13	<b>Ekain n°2</b>	<b>Combarelles n°10</b>	Marche n°5	Pekarna n°2	Marche n°8	Sainte-Eulalie n°1	Marche n°10		Pekarna n°2		Trois-Frères n°2		Trois-Frères n°3																		
	membre 1er plan		membre 2nd plan																																			
Bara Bahau 1	Combarelles n°9																																					
Chauvet n°13	<b>Ekain n°2</b>																																					
<b>Combarelles n°10</b>	Marche n°5																																					
Pekarna n°2	Marche n°8																																					
Sainte-Eulalie n°1	Marche n°10																																					
	Pekarna n°2																																					
	Trois-Frères n°2																																					
	Trois-Frères n°3																																					
	 <p><b>Ekain n°2</b></p>																																					

Pl. 26 : les types de membres (exemple des membres antérieurs)

Il est nécessaire de comparer les représentations des membres entre antérieurs et postérieurs.

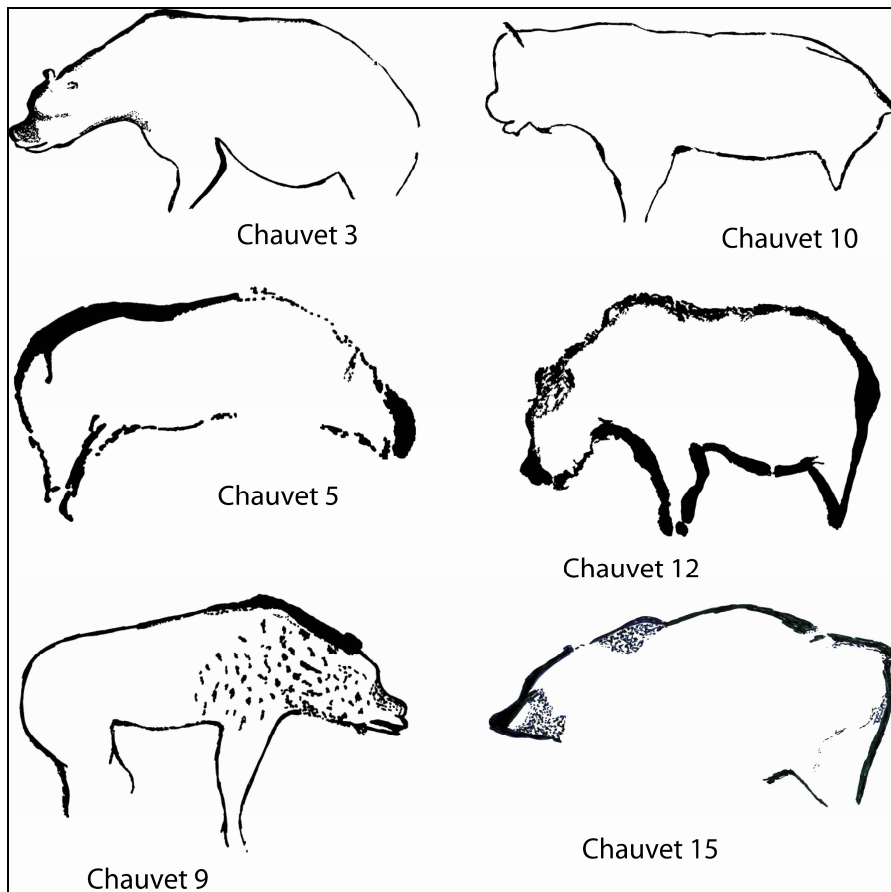
Ils sont souvent en nombre identique à l'avant et à l'arrière : un par paire (33 cas) ou deux par paire (21 cas).

Un membre par paire	Deux membres par paire
 A line drawing of a single limb pair. It features a large, curved upper line representing the torso or shoulder area. Below this, two vertical lines represent the limbs, connected by a small horizontal line at their base.	 A line drawing of two limb pairs. It features a large, curved upper line representing the torso or shoulder area. Below this, there are four vertical lines representing the limbs, arranged in two pairs. Each pair is connected by a small horizontal line at their base.

Leur forme est par contre fréquemment différente.

Le **type 1**, « réaliste », est le plus fréquent (plus d'1/3 des représentations de membres, antérieurs comme postérieurs). Quantitativement, le second type présent pour les antérieurs est le **type 2**, « en colonne ». Au contraire, pour les postérieurs, il s'agit du **type 3**, « en pointe ».

La construction « classique » à Chauvet semble être un unique membre postérieur en pointe.



**Pl. 27: la construction en pointe des membres postérieurs (Chauvet)**

La distinction entre « colonne » à l'avant et « pointe » à l'arrière se retrouve dans de nombreux sites.

Il s'agit d'une façon de simplifier les formes du vivant. En effet, le bras d'un ours est naturellement droit et d'épaisseur à peu près égale sur toute sa longueur. Au contraire, à l'arrière la cuisse est très marquée et donne l'illusion, par contraste, d'une jambe et d'un pied très fins. Cela est bien résumé dans la forme en pointe.

Certains sites ou régions présentent essentiellement des constructions réalistes.





Dans les Pyrénées centrales, les figures ont généralement deux membres à l'avant comme à l'arrière et ils sont de ce type 1, la main et le pied étant parfois indiqués.

## La queue

La queue de l'ours est peu visible sur le vivant et ne joue pas un rôle important dans les croyances ou légendes portant sur l'animal. Nous pouvons donc nous attendre à un très faible taux de représentation de ce segment. Au contraire, elle apparaît sur 1/3 des figures concernées (33 cas).

Elle est généralement conforme au vivant, en pointe (26 cas). Le dessin n'est toutefois pas toujours terminé à son extrémité. Son positionnement comme sa longueur sont aussi très proches du modèle.

Seuls quelques individus présentent une queue éloignée du vivant. Deux sont des animaux composites. Trois-Frères n°5 présente une queue de bison, en « bras de pompe ». Rouffignac n°2 possède une queue de félin.

type	exemples	liste																										
 <p><b>Queue en pointe</b></p>	 <p><b>Massat n°1</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Arancou n°1</td><td>Marche n°9</td></tr> <tr><td>Chauvet n°10</td><td><b>Massat n°1</b></td></tr> <tr><td>Chauvet n°15</td><td>Montespan 2</td></tr> <tr><td>Combarelles n°2</td><td>Morin n°1</td></tr> <tr><td>Combarelles n°7</td><td>Pekarna n°1</td></tr> <tr><td>Ekain n°2</td><td>Teyjat n°1</td></tr> <tr><td>Font-de-Gaume2</td><td>Tibiran n°1</td></tr> <tr><td>Gazel n°1</td><td>Tourasse n°1</td></tr> <tr><td>Geissenklosterle1</td><td>Trois-Frères 1</td></tr> <tr><td>Isturitz n°9</td><td>Vache n°3</td></tr> <tr><td>Kostienki n°3</td><td>Vache n°6</td></tr> <tr><td>Laugerie-Haute 1</td><td>Venta n°1</td></tr> <tr><td>Limeuil n°2</td><td>Vogelherd 1</td></tr> </table>	Arancou n°1	Marche n°9	Chauvet n°10	<b>Massat n°1</b>	Chauvet n°15	Montespan 2	Combarelles n°2	Morin n°1	Combarelles n°7	Pekarna n°1	Ekain n°2	Teyjat n°1	Font-de-Gaume2	Tibiran n°1	Gazel n°1	Tourasse n°1	Geissenklosterle1	Trois-Frères 1	Isturitz n°9	Vache n°3	Kostienki n°3	Vache n°6	Laugerie-Haute 1	Venta n°1	Limeuil n°2	Vogelherd 1
Arancou n°1	Marche n°9																											
Chauvet n°10	<b>Massat n°1</b>																											
Chauvet n°15	Montespan 2																											
Combarelles n°2	Morin n°1																											
Combarelles n°7	Pekarna n°1																											
Ekain n°2	Teyjat n°1																											
Font-de-Gaume2	Tibiran n°1																											
Gazel n°1	Tourasse n°1																											
Geissenklosterle1	Trois-Frères 1																											
Isturitz n°9	Vache n°3																											
Kostienki n°3	Vache n°6																											
Laugerie-Haute 1	Venta n°1																											
Limeuil n°2	Vogelherd 1																											
 <p><b>Queue arrondie</b></p>	 <p><b>Frétigney n°1</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Combarelles 8</td></tr> <tr><td><b>Frétigney n°1</b></td></tr> </table>	Combarelles 8	<b>Frétigney n°1</b>																								
Combarelles 8																												
<b>Frétigney n°1</b>																												



**Pl. 28 : les types de queue**

## Le pelage

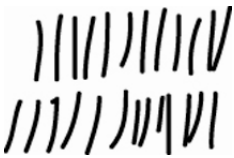

Nous savons que la fourrure de l'ours a acquis une forte valeur symbolique dans les sociétés humaines. Elle est centrale dans de nombreux contes, légendes et proverbes. Nous pouvions donc attendre des représentations fréquentes du pelage.

Il apparaît sur 52 des 173 ours (30%). Ce pourcentage est assez fort si on le compare aux autres représentations animales dans l'art préhistorique. En effet, le pelage y est généralement peu présent, sauf pour indiquer des segments anatomiques très spécifiques, comme la barbe ou le chignon du bison, ou encore les poils du fanon du renne. Il n'y a guère que sur les représentations de mammoths ou de rhinocéros, deux espèces à fourrure dense, que les poils sont souvent indiqués sur l'ensemble du corps. Pour les ours, le traitement est assez proche de celui de ces espèces laineuses. Dans près de la moitié des cas (19), le pelage est indiqué par des ensembles de tracés que nous avons considéré comme « confus », c'est-à-dire entrecroisés.

Pour une majorité de cas, il est organisé selon des séries de stries parallèles (27 cas). Ce type de représentation, connu également pour d'autres figures animales a peut-être pour but de rendre le pelage plus lisible. Il indique bien la fourrure sans surcharger la représentation.

type	exemples	liste																				
 <b>Pelage confus</b>	 <b>Vache n°10</b>	<table border="1"><tr><td>Andernach n°1</td><td>Marche n°3</td></tr><tr><td>Colombière n° 1</td><td>Marche n°5</td></tr><tr><td>Enlène n°2</td><td>Marche n°7</td></tr><tr><td>Espalungue n°1</td><td>Marche n°8</td></tr><tr><td>Espélugues n°1</td><td>Marche n°11</td></tr><tr><td>Espélugues n°2</td><td>Mas d'Azil n°3</td></tr><tr><td>Ft-Gaume n°2</td><td>Tito Bustillo 1</td></tr><tr><td>Gabillou n°3</td><td><b>Vache n°10</b></td></tr><tr><td>Laug.-Basse n°5</td><td>Vache n°12</td></tr><tr><td>Marche n°1</td><td></td></tr></table>	Andernach n°1	Marche n°3	Colombière n° 1	Marche n°5	Enlène n°2	Marche n°7	Espalungue n°1	Marche n°8	Espélugues n°1	Marche n°11	Espélugues n°2	Mas d'Azil n°3	Ft-Gaume n°2	Tito Bustillo 1	Gabillou n°3	<b>Vache n°10</b>	Laug.-Basse n°5	Vache n°12	Marche n°1	
Andernach n°1	Marche n°3																					
Colombière n° 1	Marche n°5																					
Enlène n°2	Marche n°7																					
Espalungue n°1	Marche n°8																					
Espélugues n°1	Marche n°11																					
Espélugues n°2	Mas d'Azil n°3																					
Ft-Gaume n°2	Tito Bustillo 1																					
Gabillou n°3	<b>Vache n°10</b>																					
Laug.-Basse n°5	Vache n°12																					
Marche n°1																						



 <p><b>Pelage en stries</b></p>	 <p><b>Madeleine n°4</b></p>	Bédeilhac n°1	Rochereil n°1
		Bédeilhac n°3	Trois-Frères 1
		Bourrouilla n°1	Trois-Frères 2
		Espéugues n°3	Trois-Frères 3
		Eyzies n°2	Trois-Frères 4
		Eyzies n°3	Trois-Frères 5
		Frétigney n°1	Vache n°1
		Lespugue n°1	Vache n°2
		Madeleine n°1	Vache n°3
		<b>Madeleine n°4</b>	Vache n°4
		Margot n°1	Vache n°6
		Mas d'Azil n°1	Vache n°8
		Mas d'Azil n°2	Vache n°11
		Massat n°2	

**Pl. 29 : les deux principaux types de pelage**

Dans 4 cas, les poils sont symbolisés par des chevrons. Ces motifs utilisés comme indication de pelage se retrouvent sur d'autres représentations animales, par exemple à Isturitz.

Le traitement de l'ours Isturitz n°2 est donc à comparer à ces autres représentations.

Quelle que soit la forme donnée à la figuration du pelage chez les ours, il est souvent indiqué sur l'ensemble du corps. Dans 3 cas toutefois, il est limité à l'indication du collier sur l'encolure.

Par ailleurs, il y a une très forte différence entre art mobilier et art pariétal. 43 représentations sur 52 proviennent d'objets, essentiellement magdaléniens. La distinction est encore plus évidente si l'on s'intéresse aux 22 figures possédant un pelage particulièrement abondant (présent sur tout l'animal). Seules 2 d'entre elles sont pariétales (Trois-Frères n°5 et Margot n°1). Sur cette dernière a été superposé un rhinocéros laineux. Cela pourrait expliquer l'importance du pelage.

## *Les griffes*

Il s'agit d'un autre détail qui a, lui, joué un rôle symbolique important dans certaines sociétés. Dans l'art paléolithique, il apparaît sur 20 % des représentations, ce qui en fait le segment anatomique le moins figuré. Le nombre de ses occurrences n'est toutefois pas négligeable, notamment parce qu'il est rare que les membres soient entièrement dessinés et fermés.

Dans la moitié des cas, les griffes sont présentes sur l'ensemble des membres indiqués sur la représentation. Lorsque cela n'est pas le cas, elles sont souvent uniquement représentées sur un membre dynamique ou particulièrement mis en valeur, par sa taille par exemple. Péchialet n°1 ou Limeuil n°2 sont de bons exemples.

Le nombre de griffes indiquées est rarement conforme au vivant. Seules 5 figures possèdent cinq griffes sur au moins l'un des membres. 3 de ces représentations sont des pattes isolées (Mas d'Azil n°1 et n°2 et Lascaux n°3). Dans ce cas, les griffes semblent être un marqueur fort du réalisme et de la détermination.

Ailleurs, le nombre de griffes semble plutôt fantaisiste. Il est fréquemment différent d'une patte à l'autre sur une même figure. Certaines possèdent même des griffes surnuméraires (notamment aux Trois-Frères).

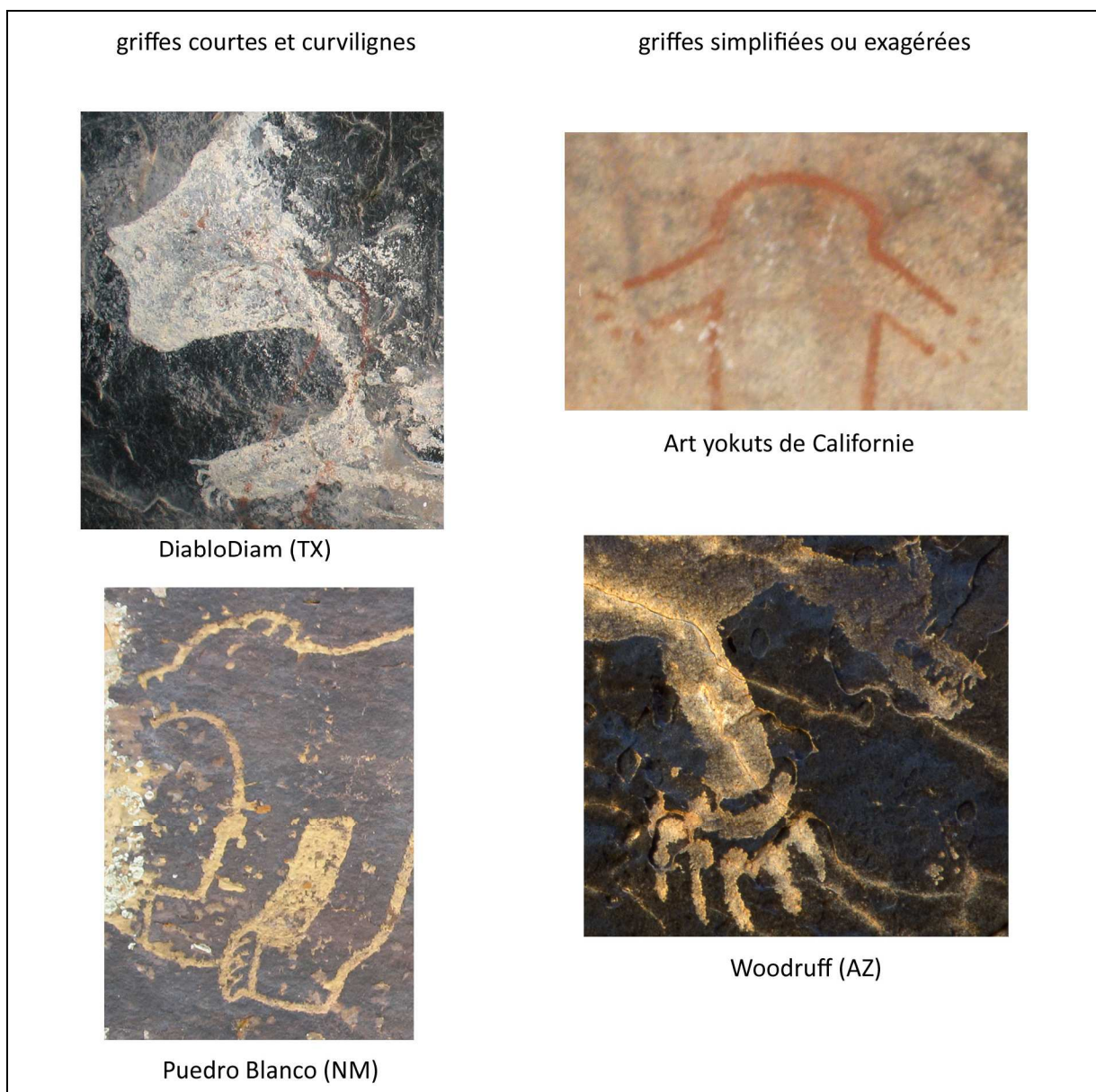


**Fig. 93 : Trois-Frères n°5 : griffes surnuméraires à chaque membre**

Du point de vue de la forme, les griffes sont droites (13 cas) ou curvilignes (8 cas). Le modelage de Montespan (n°1) présente quant à lui des griffes triangulaires.

Comme pour d'autres détails, on peut attribuer aux griffes une valeur de marqueur. Aux Trois-Frères, on les trouve sur 4 figures (sur 5). A Lascaux elles sont présentes sur les deux figures possédant des membres. Elles pourraient peut-être témoigner de choix artistiques individuels ou partagés au sein d'une communauté locale. Le faible nombre de cas empêche de faire de ces exemples des généralités applicables à l'ensemble des sites.

Dans l'art rupestre holocène, notamment aux Etats-Unis, les griffes sont souvent présentes. Leur dessin est précis mais il est parfois exagéré.



**Pl. 30 : exemples de représentation de griffes dans l'art rupestre des Etats-Unis**

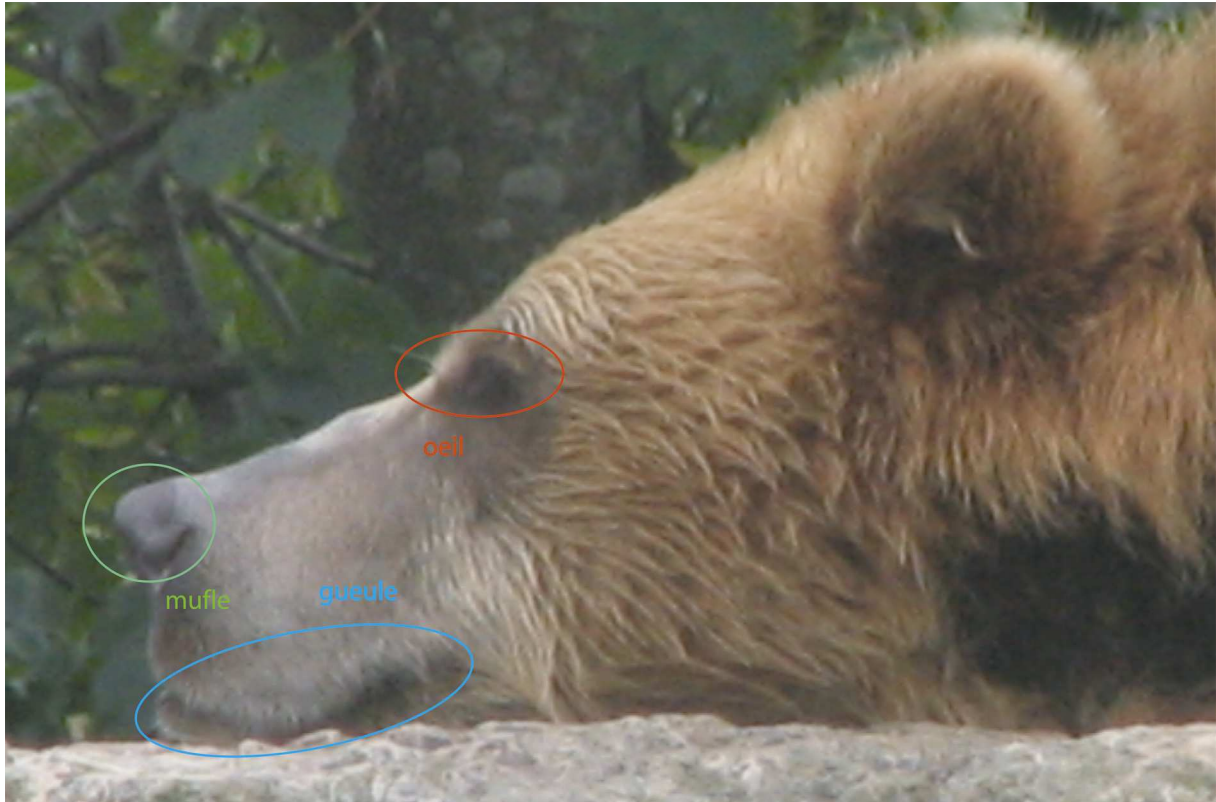
Dans le corpus paléolithique, les détails du corps sont toujours présents sur au moins 20 % des représentations. Ce pourcentage est élevé si on le compare aux figurations des détails pour d'autres espèces. Les sabots, les queues, le pelage des chevaux ou des aurochs sont, comparativement, très peu représentés.

Est-ce parce que l'ours a fait l'objet de traitement artistique spécifique, plus réaliste que les autres espèces ? Ou est-ce dû à une difficulté particulière de le reconnaître, malgré les clés d'identification dont nous avons déjà parlé ?

Il n'est pas possible en tout état de cause de considérer une unique hypothèse, prévalant de l'Aurignacien au Magdalénien final et de l'Espagne à la Sibérie. La récurrence de détails habituellement relégués au second plan n'en est pas moins significative.

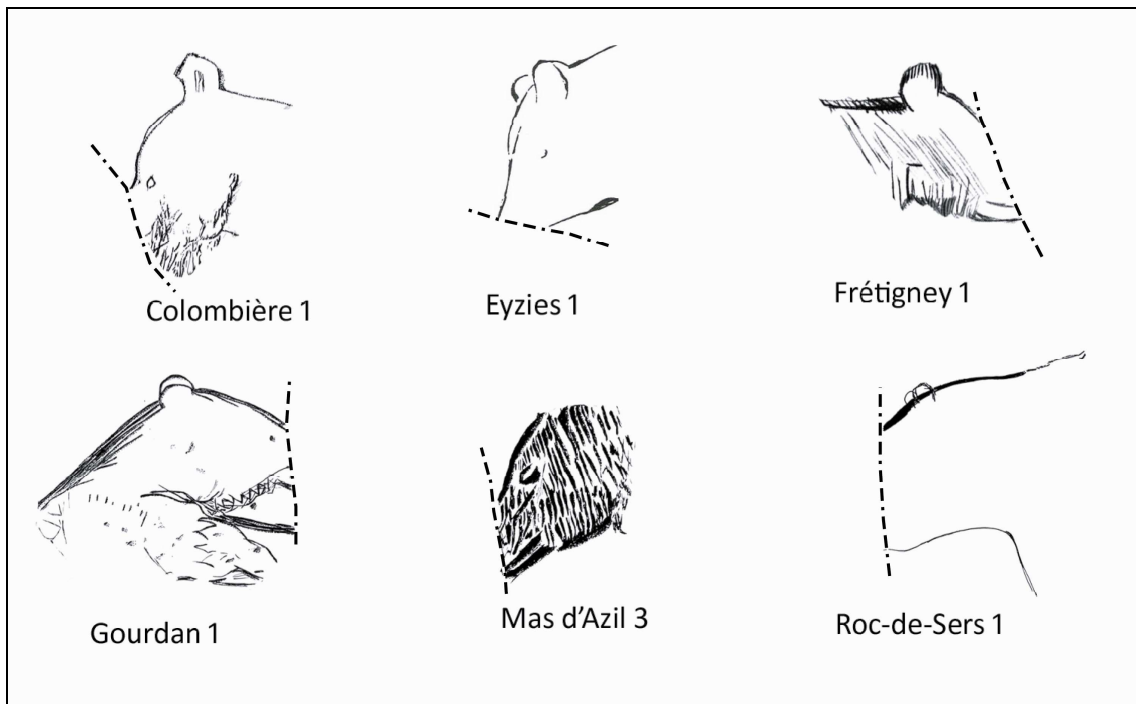
### 3.3.b Les détails de la tête

L'oreille a déjà été évoquée en sa qualité de « clé d'identification ». Qu'en est-il du mufle, de la gueule et des yeux ? Considérés isolément, ils ne renvoient pas à l'ours.



**Fig. 94 : les détails de la tête**

152 représentations sont concernées par les détails de la tête. 11 présentent des têtes fragmentaires, dont 6 représentations mobilières pour lesquelles la fracture est au niveau du stop. Elles sont privées de mufle, de gueule et parfois d'œil. Mais ces têtes restent parfaitement reconnaissables par leur forme et la présence des oreilles (seul Mas d'Azil n°3 n'en possède pas).



Pl. 31 : les museaux « tronqués »

## Le mufle



L'extrémité du museau est composée du mufle et du naseau. Le premier a une incidence sur la forme de la tête et peut être présent même si la représentation est exécutée uniquement en contour.





Les traitements graphiques du mufle et du naseau se limitent à des segments de traits anguleux ou en arc-de-cercle. Le mufle est présent 63 fois et le naseau 33 fois.

Le mufle, comme les oreilles, ne se perçoit pas exactement de la même manière selon la position de l'observateur et/ou du sujet. Sur le vivant il apparaît souvent plus anguleux qu'arrondi.

Il est majoritairement représenté rond (44 cas). Ce choix graphique effectué par les artistes indique une transformation volontaire du modèle. Elle correspond peut-être à une volonté de rendre plus lisible le mufle. En effet, celui-ci est placé à l'articulation de la ligne nasale et du plan alvéolaire du museau, qui forme naturellement un angle plus ou moins droit. L'adjonction d'une forme ronde permet de mieux distinguer le mufle et contribue paradoxalement au réalisme de la tête.

On comprend ce choix si l'on s'intéresse aux exemples d'exagération du mufle. Nous en avons recensé 11 dont 10 présentent des mufles ronds.

type	exemples	liste	
 <p><b>Mufle rond</b></p>	 <p><b>Colombière n°4</b></p>	Andernach n°1	Laugerie-Basse2
		Buxu n°1	Madeleine n°4
		Chauvet n°1	Marche n°1
		Chauvet n°2	Marche n°3
		Chauvet n°3	Marche n°4
		Chauvet n°7	Marche n°5
		Chauvet n°12	Marche n°7
		Chauvet n°14	Marche n°8
		Chauvet n°15	Margot n°1
		Colombière n°2	Monedas n°1
		<b>Colombière n°4</b>	Pena Candamo1
Combarelles 6	Roc-la-Tour 1		
Combarelles 9	Rouffignac n°1		
Commarque 1	Rouffignac n°2		
Cosquer n°1	Teyjat n°1		
Fadets n°1	Tolbaga n°1		
Gazel n°1	Vache 11		

 <p><b>Mufle anguleux</b></p>	 <p><b>Enlène n°2</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Chauvet n°13</td><td>Marche n°10</td></tr> <tr><td>Combarelles 1</td><td>Marche n°11</td></tr> <tr><td>Combarelles 2</td><td>Massat n°1</td></tr> <tr><td>Combarelles 4</td><td>Massat n°2</td></tr> <tr><td>Combarelles 7</td><td>Pech-Merle n°1</td></tr> <tr><td>Enlène n°1</td><td>Rochereil n°1</td></tr> <tr><td><b>Enlène n°2</b></td><td>Santimamine1</td></tr> <tr><td>Gabillou n°1</td><td>Trois-Frères n°1</td></tr> <tr><td>Lascaux n°2</td><td>Trois-Frères n°2</td></tr> <tr><td>Laugerie-Basse5</td><td></td></tr> </table>	Chauvet n°13	Marche n°10	Combarelles 1	Marche n°11	Combarelles 2	Massat n°1	Combarelles 4	Massat n°2	Combarelles 7	Pech-Merle n°1	Enlène n°1	Rochereil n°1	<b>Enlène n°2</b>	Santimamine1	Gabillou n°1	Trois-Frères n°1	Lascaux n°2	Trois-Frères n°2	Laugerie-Basse5	
Chauvet n°13	Marche n°10																					
Combarelles 1	Marche n°11																					
Combarelles 2	Massat n°1																					
Combarelles 4	Massat n°2																					
Combarelles 7	Pech-Merle n°1																					
Enlène n°1	Rochereil n°1																					
<b>Enlène n°2</b>	Santimamine1																					
Gabillou n°1	Trois-Frères n°1																					
Lascaux n°2	Trois-Frères n°2																					
Laugerie-Basse5																						
 <p><b>Mufle exagéré</b></p>	 <p><b>Isturitz n°3</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Arcy-sur-Cure n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°9</td></tr> <tr><td>Combarelles n°3</td></tr> <tr><td>Fadets n°1</td></tr> <tr><td>Gabillou n°3</td></tr> <tr><td><b>Isturitz n°3</b></td></tr> <tr><td>Lascaux n°1</td></tr> <tr><td>Tito Bustillo n°1</td></tr> <tr><td>Tito Bustillo n°2</td></tr> <tr><td>Vache n°6</td></tr> <tr><td>Vache n°8</td></tr> </table>	Arcy-sur-Cure n°1	Chauvet n°9	Combarelles n°3	Fadets n°1	Gabillou n°3	<b>Isturitz n°3</b>	Lascaux n°1	Tito Bustillo n°1	Tito Bustillo n°2	Vache n°6	Vache n°8									
Arcy-sur-Cure n°1																						
Chauvet n°9																						
Combarelles n°3																						
Fadets n°1																						
Gabillou n°3																						
<b>Isturitz n°3</b>																						
Lascaux n°1																						
Tito Bustillo n°1																						
Tito Bustillo n°2																						
Vache n°6																						
Vache n°8																						

**Pl. 32 : les types de mufle**

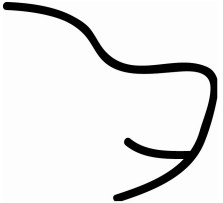

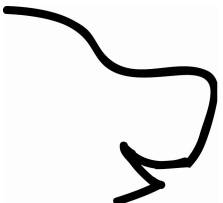


Le naseau se voit bien sur l'animal vivant. Il est ainsi étonnant de le voir si peu figuré (33 cas).

Dans plus de la moitié des cas il apparaît en commun avec le mufle. Le naseau permet peut-être de renforcer la présence de ce dernier.



## La gueule

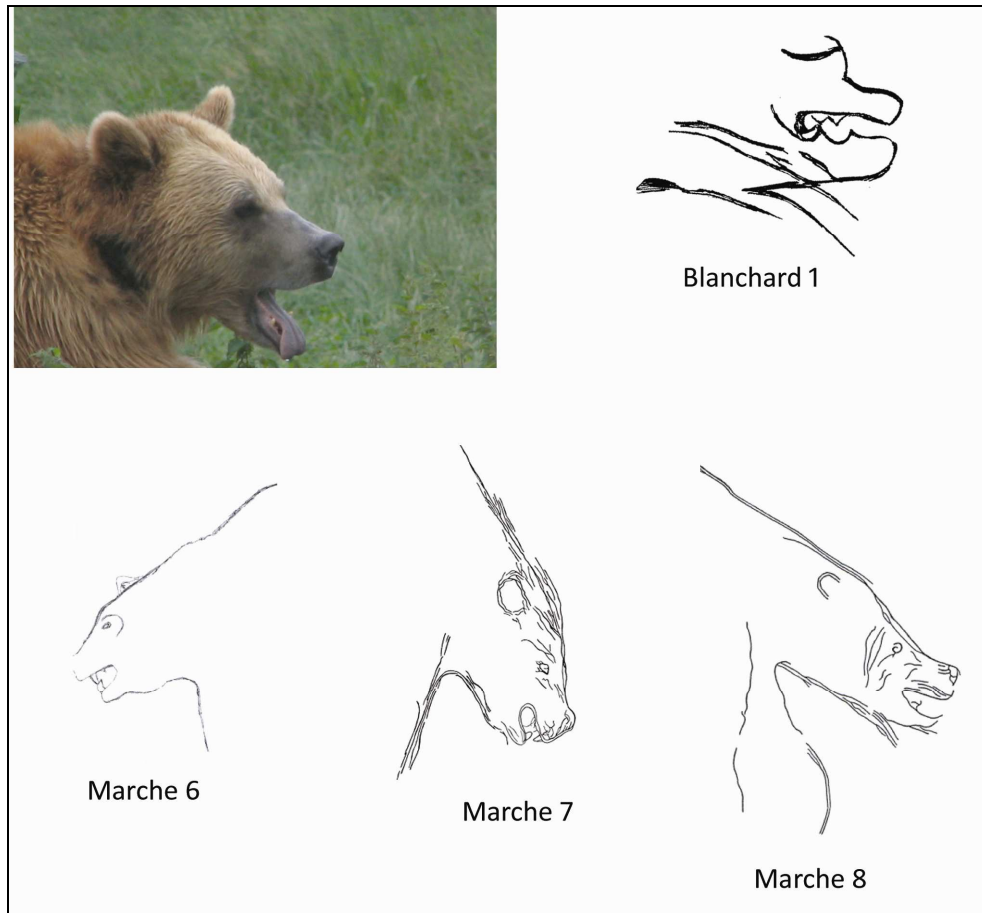
La gueule de l'ours est figurée dans 79 cas dont 32 fois ouverte et 47 fois fermée.

type	exemples	liste																																																
 <p><b>Gueule fermée</b></p>	 <p><b>Colombière n°2</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Bara Bahau 1</td><td>Combarelles 3</td><td>Lascaux n°2</td></tr> <tr><td>Bédeilhac 2</td><td>Combarelles 5</td><td>Laug.-Basse 4</td></tr> <tr><td>Bédeilhac 3</td><td>Combarelles 7</td><td>Marche n°11</td></tr> <tr><td>Bernifal n°1</td><td>Combarelles 9</td><td>Margot n°1</td></tr> <tr><td>Bernous n°1</td><td>Combarelles10</td><td>Mas d'Azil n°3</td></tr> <tr><td>Buxu n°1</td><td>Cosquer n°1</td><td>Massat n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°1</td><td>Espélugues 2</td><td>Pena n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°2</td><td>Eyzies n°2</td><td>Roc-la-Tour 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°3</td><td>Ft-de-Gaume1</td><td>Rouffignac 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°4</td><td>Fréigney n°1</td><td>Tito Bustillo 1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°7</td><td>Gabillou n°3</td><td>Tito Bustillo 2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°9</td><td>Geissen n°1</td><td>Vache n°1</td></tr> <tr><td>Chauvet n°10</td><td>Isturitz n°2</td><td>Vache n°3</td></tr> <tr><td>Chauvet n°16</td><td>Isturitz n°3</td><td>Vache n°7</td></tr> <tr><td>Colombière 2</td><td>Isturitz n°4</td><td>Venta n°1</td></tr> <tr><td>Colombière 4</td><td>Kostienki n°1</td><td></td></tr> </table>	Bara Bahau 1	Combarelles 3	Lascaux n°2	Bédeilhac 2	Combarelles 5	Laug.-Basse 4	Bédeilhac 3	Combarelles 7	Marche n°11	Bernifal n°1	Combarelles 9	Margot n°1	Bernous n°1	Combarelles10	Mas d'Azil n°3	Buxu n°1	Cosquer n°1	Massat n°1	Chauvet n°1	Espélugues 2	Pena n°1	Chauvet n°2	Eyzies n°2	Roc-la-Tour 1	Chauvet n°3	Ft-de-Gaume1	Rouffignac 1	Chauvet n°4	Fréigney n°1	Tito Bustillo 1	Chauvet n°7	Gabillou n°3	Tito Bustillo 2	Chauvet n°9	Geissen n°1	Vache n°1	Chauvet n°10	Isturitz n°2	Vache n°3	Chauvet n°16	Isturitz n°3	Vache n°7	Colombière 2	Isturitz n°4	Venta n°1	Colombière 4	Kostienki n°1	
	Bara Bahau 1		Combarelles 3	Lascaux n°2																																														
Bédeilhac 2	Combarelles 5	Laug.-Basse 4																																																
Bédeilhac 3	Combarelles 7	Marche n°11																																																
Bernifal n°1	Combarelles 9	Margot n°1																																																
Bernous n°1	Combarelles10	Mas d'Azil n°3																																																
Buxu n°1	Cosquer n°1	Massat n°1																																																
Chauvet n°1	Espélugues 2	Pena n°1																																																
Chauvet n°2	Eyzies n°2	Roc-la-Tour 1																																																
Chauvet n°3	Ft-de-Gaume1	Rouffignac 1																																																
Chauvet n°4	Fréigney n°1	Tito Bustillo 1																																																
Chauvet n°7	Gabillou n°3	Tito Bustillo 2																																																
Chauvet n°9	Geissen n°1	Vache n°1																																																
Chauvet n°10	Isturitz n°2	Vache n°3																																																
Chauvet n°16	Isturitz n°3	Vache n°7																																																
Colombière 2	Isturitz n°4	Venta n°1																																																
Colombière 4	Kostienki n°1																																																	
 <p><b>Gueule ouverte</b></p>	 <p><b>Massat n°2</b></p>	<table border="1"> <tr><td>Andernach n°1</td><td>Marche n°7</td></tr> <tr><td>Blanchard n°1</td><td>Marche n°8</td></tr> <tr><td>Castillo n°1</td><td>Marche n°10</td></tr> <tr><td>Chauvet n°13</td><td>Massat n°2</td></tr> <tr><td>Enlène n°2</td><td>Pech-Merle 1</td></tr> <tr><td>Fadets n°1</td><td>Teyjat n°1</td></tr> <tr><td>Fadets n°2</td><td>Tolbaga n°1</td></tr> <tr><td>Gazel n°1</td><td>Tourasse n°1</td></tr> <tr><td>Limeuil n°1</td><td>Trois-Frères 1</td></tr> <tr><td>Limeuil n°2</td><td>Trois-Frères 2</td></tr> <tr><td>Madeleine n°2</td><td>Trois-Frères 4</td></tr> <tr><td>Madeleine n°4</td><td>Trois-Frères 5</td></tr> <tr><td>Marche n°1</td><td>Vache n°5</td></tr> <tr><td>Marche n°4</td><td>Vache n°6</td></tr> <tr><td>Marche n°5</td><td>Vache n°8</td></tr> <tr><td>Marche n°6</td><td>Vache n°11</td></tr> </table>	Andernach n°1	Marche n°7	Blanchard n°1	Marche n°8	Castillo n°1	Marche n°10	Chauvet n°13	Massat n°2	Enlène n°2	Pech-Merle 1	Fadets n°1	Teyjat n°1	Fadets n°2	Tolbaga n°1	Gazel n°1	Tourasse n°1	Limeuil n°1	Trois-Frères 1	Limeuil n°2	Trois-Frères 2	Madeleine n°2	Trois-Frères 4	Madeleine n°4	Trois-Frères 5	Marche n°1	Vache n°5	Marche n°4	Vache n°6	Marche n°5	Vache n°8	Marche n°6	Vache n°11																
	Andernach n°1		Marche n°7																																															
Blanchard n°1	Marche n°8																																																	
Castillo n°1	Marche n°10																																																	
Chauvet n°13	Massat n°2																																																	
Enlène n°2	Pech-Merle 1																																																	
Fadets n°1	Teyjat n°1																																																	
Fadets n°2	Tolbaga n°1																																																	
Gazel n°1	Tourasse n°1																																																	
Limeuil n°1	Trois-Frères 1																																																	
Limeuil n°2	Trois-Frères 2																																																	
Madeleine n°2	Trois-Frères 4																																																	
Madeleine n°4	Trois-Frères 5																																																	
Marche n°1	Vache n°5																																																	
Marche n°4	Vache n°6																																																	
Marche n°5	Vache n°8																																																	
Marche n°6	Vache n°11																																																	
	 <p><b>Pech-Merle n°1</b></p>																																																	

Pl. 33 : les types de gueule

Dans de rares cas, on note la présence de dents. Il s'agit toujours des canines.

Les dents figurées ont été exagérées en taille par rapport au vivant. Leur nombre est fantaisiste : 4, 2 ou une seule. Elles sont situées autant sur la mandibule que sur la mâchoire supérieure.



**Pl. 34 : la figuration des dents**

Ces énormes dents, si visibles, peuvent être un moyen d'exagérer la gueule dans son ensemble. On peut aussi imaginer qu'elles permettent de suggérer le danger que représente les dents de l'animal, fréquemment utilisées comme des objets de parure, notamment au Paléolithique supérieur.

### *L'œil*

Hormis les oreilles, l'œil est le détail le plus figuré (84 cas). 7 rondes-bosses et une figure pariétale présentent deux yeux.

Nous avons établi plusieurs degrés de réalisme. Ils s'établissent à partir du point, de la ligne et du plan. Les traitements en point (10 cas) et en ligne (7 cas) sont rares. La plupart des représentations de l'œil est inscrite sur un « plan », proche du modèle. Sur le vivant, l'œil est ovale (ou en amande) et détaillé d'une pupille. L'orbite se remarque parfois par une différence de couleur de pelage.


















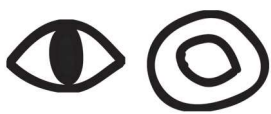




**Fig. 95 : les yeux de l'ours**

Dans le corpus on trouve 33 yeux ovales, sans pupille ni autre détail. Il y a également 11 yeux ronds, 2 composés de parenthèses opposées et 2 autres en demi-cercle. Seules 3 représentations présentent des yeux ovales avec une pupille et 4 offrent des yeux entourés d'un tracé rappelant l'arcade orbitaire.

9 figures présentent des points soulignés par des traits rectilignes qui barrent la joue. Enfin, 7 représentations s'éloignent totalement du réel. L'œil y est indiqué soit par des stries de pelage (1 cas), par un tracé angulaire (3 cas) ou par un triangle (4 cas).

Le positionnement de l'œil est très majoritairement conforme au réel (73 sur 84).

On notera l'absence des yeux de toutes les représentations rouges de la grotte Chauvet (Chauvet n°1 à n°12) comme de celles d'Arcy (Arcy n°1 à n°3).

type	exemples		liste																																																		
 <b>Œil en point ou point avec trait</b>	 <b>Combarelles7</b>	 <b>Bernifal n°1</b>	<table border="1"> <tr><td><b>Bernifal n°1</b></td><td>Massat n°2</td></tr> <tr><td>Chauvet n°15</td><td>Péchialet n°1</td></tr> <tr><td>Combarelles n°3</td><td>Siega Verde n°1</td></tr> <tr><td>Combarelles n°6</td><td>Teyjat n°1</td></tr> <tr><td><b>Combarelles n°7</b></td><td><b>Vache n°1</b></td></tr> <tr><td>Font-de-Gaume1</td><td>Vache n°2</td></tr> <tr><td>Gabillou n°2</td><td><b>Vache n°9</b></td></tr> <tr><td>Geissenklosterle1</td><td>Vache n°10</td></tr> <tr><td>Lespugue n°1</td><td>Vache n°11</td></tr> <tr><td>Madeleine n°4</td><td></td></tr> </table>			<b>Bernifal n°1</b>	Massat n°2	Chauvet n°15	Péchialet n°1	Combarelles n°3	Siega Verde n°1	Combarelles n°6	Teyjat n°1	<b>Combarelles n°7</b>	<b>Vache n°1</b>	Font-de-Gaume1	Vache n°2	Gabillou n°2	<b>Vache n°9</b>	Geissenklosterle1	Vache n°10	Lespugue n°1	Vache n°11	Madeleine n°4																													
	<b>Bernifal n°1</b>	Massat n°2																																																			
Chauvet n°15	Péchialet n°1																																																				
Combarelles n°3	Siega Verde n°1																																																				
Combarelles n°6	Teyjat n°1																																																				
<b>Combarelles n°7</b>	<b>Vache n°1</b>																																																				
Font-de-Gaume1	Vache n°2																																																				
Gabillou n°2	<b>Vache n°9</b>																																																				
Geissenklosterle1	Vache n°10																																																				
Lespugue n°1	Vache n°11																																																				
Madeleine n°4																																																					
 <b>Vache n°1</b>	 <b>Vache n°9</b>																																																				
 <b>Œil en trait</b>	 <b>Comb. n°1</b>	 <b>Pekarna n°1</b>	<table border="1"> <tr><td><b>Combarelles n°1</b></td></tr> <tr><td>Combarelles n°5</td></tr> <tr><td><b>Pekarna n°1</b></td></tr> <tr><td>Roc-la-Tour n°1</td></tr> <tr><td><b>Santimamine n°1</b></td></tr> <tr><td><b>Vache n°3</b></td></tr> <tr><td>Vache n°6</td></tr> </table>			<b>Combarelles n°1</b>	Combarelles n°5	<b>Pekarna n°1</b>	Roc-la-Tour n°1	<b>Santimamine n°1</b>	<b>Vache n°3</b>	Vache n°6																																									
	<b>Combarelles n°1</b>																																																				
Combarelles n°5																																																					
<b>Pekarna n°1</b>																																																					
Roc-la-Tour n°1																																																					
<b>Santimamine n°1</b>																																																					
<b>Vache n°3</b>																																																					
Vache n°6																																																					
 <b>Santimamine1</b>	 <b>Vache n°3</b>																																																				
 <b>Œil ovale et assimilé</b>	 <b>Commarque 1</b>	 <b>Limeuil n°1</b>	<table border="1"> <tr><td>Bédeilhac 3</td><td>Fadets n°1</td><td>Marche n°11</td></tr> <tr><td>Colombière 1</td><td><b>Ft-Gaume n°2</b></td><td>Margot n°1</td></tr> <tr><td>Colombière 2</td><td>Gabillou n°3</td><td>Mas d'Azil n°3</td></tr> <tr><td>Comb. n°2</td><td>Isturitz n°3</td><td>Massat n°1</td></tr> <tr><td>Comb. n°4</td><td>Isturitz n°4</td><td>Mina de Ibor2</td></tr> <tr><td>Comb. n°9</td><td>Lascaux n°2</td><td>Pech-Merle 1</td></tr> <tr><td>Comb n°10</td><td>Laug.-Basse 4</td><td>Pena n°1</td></tr> <tr><td><b>Commarque 1</b></td><td>Laug.-Basse 5</td><td>Rouffignac 1</td></tr> <tr><td>Cosquer n°1</td><td><b>Limeuil n°1</b></td><td>Rouffignac 2</td></tr> <tr><td>Enlène n°1</td><td>Limeuil n°2</td><td><b>Ste-Eulalie1</b></td></tr> <tr><td>Enlène n°2</td><td>Madeleine 2</td><td>Tito Bustillo 1</td></tr> <tr><td>Espalungue 1</td><td>Marche n°1</td><td>Trois-Frères 1</td></tr> <tr><td>Espélugues 1</td><td>Marche n°2</td><td>Trois-Frères 2</td></tr> <tr><td>Espélugues 2</td><td>Marche n°4</td><td>Trois-Frères 4</td></tr> <tr><td>Espélugues 3</td><td>Marche n°7</td><td>Vache n°4</td></tr> <tr><td>Eyzies n°2</td><td>Marche n°8</td><td>Vache n°8</td></tr> </table>			Bédeilhac 3	Fadets n°1	Marche n°11	Colombière 1	<b>Ft-Gaume n°2</b>	Margot n°1	Colombière 2	Gabillou n°3	Mas d'Azil n°3	Comb. n°2	Isturitz n°3	Massat n°1	Comb. n°4	Isturitz n°4	Mina de Ibor2	Comb. n°9	Lascaux n°2	Pech-Merle 1	Comb n°10	Laug.-Basse 4	Pena n°1	<b>Commarque 1</b>	Laug.-Basse 5	Rouffignac 1	Cosquer n°1	<b>Limeuil n°1</b>	Rouffignac 2	Enlène n°1	Limeuil n°2	<b>Ste-Eulalie1</b>	Enlène n°2	Madeleine 2	Tito Bustillo 1	Espalungue 1	Marche n°1	Trois-Frères 1	Espélugues 1	Marche n°2	Trois-Frères 2	Espélugues 2	Marche n°4	Trois-Frères 4	Espélugues 3	Marche n°7	Vache n°4	Eyzies n°2	Marche n°8	Vache n°8
	Bédeilhac 3	Fadets n°1	Marche n°11																																																		
Colombière 1	<b>Ft-Gaume n°2</b>	Margot n°1																																																			
Colombière 2	Gabillou n°3	Mas d'Azil n°3																																																			
Comb. n°2	Isturitz n°3	Massat n°1																																																			
Comb. n°4	Isturitz n°4	Mina de Ibor2																																																			
Comb. n°9	Lascaux n°2	Pech-Merle 1																																																			
Comb n°10	Laug.-Basse 4	Pena n°1																																																			
<b>Commarque 1</b>	Laug.-Basse 5	Rouffignac 1																																																			
Cosquer n°1	<b>Limeuil n°1</b>	Rouffignac 2																																																			
Enlène n°1	Limeuil n°2	<b>Ste-Eulalie1</b>																																																			
Enlène n°2	Madeleine 2	Tito Bustillo 1																																																			
Espalungue 1	Marche n°1	Trois-Frères 1																																																			
Espélugues 1	Marche n°2	Trois-Frères 2																																																			
Espélugues 2	Marche n°4	Trois-Frères 4																																																			
Espélugues 3	Marche n°7	Vache n°4																																																			
Eyzies n°2	Marche n°8	Vache n°8																																																			
 <b>Ft-Gaume 2</b>	 <b>Ste Eulalie 1</b>																																																				
 <b>Œil avec pupille ou orbite</b>	 <b>Fadets n°2</b>	 <b>Marche n°5</b>	<table border="1"> <tr><td>Bédeilhac n°2</td></tr> <tr><td><b>Fadets n°2</b></td></tr> <tr><td><b>Marche n°3</b></td></tr> <tr><td><b>Marche n°5</b></td></tr> <tr><td>Marche n°6</td></tr> <tr><td>Trois-Frères n°5</td></tr> <tr><td><b>Vache n°7</b></td></tr> </table>			Bédeilhac n°2	<b>Fadets n°2</b>	<b>Marche n°3</b>	<b>Marche n°5</b>	Marche n°6	Trois-Frères n°5	<b>Vache n°7</b>																																									
	Bédeilhac n°2																																																				
<b>Fadets n°2</b>																																																					
<b>Marche n°3</b>																																																					
<b>Marche n°5</b>																																																					
Marche n°6																																																					
Trois-Frères n°5																																																					
<b>Vache n°7</b>																																																					
 <b>Marche n°3</b>	 <b>Vache n°7</b>																																																				

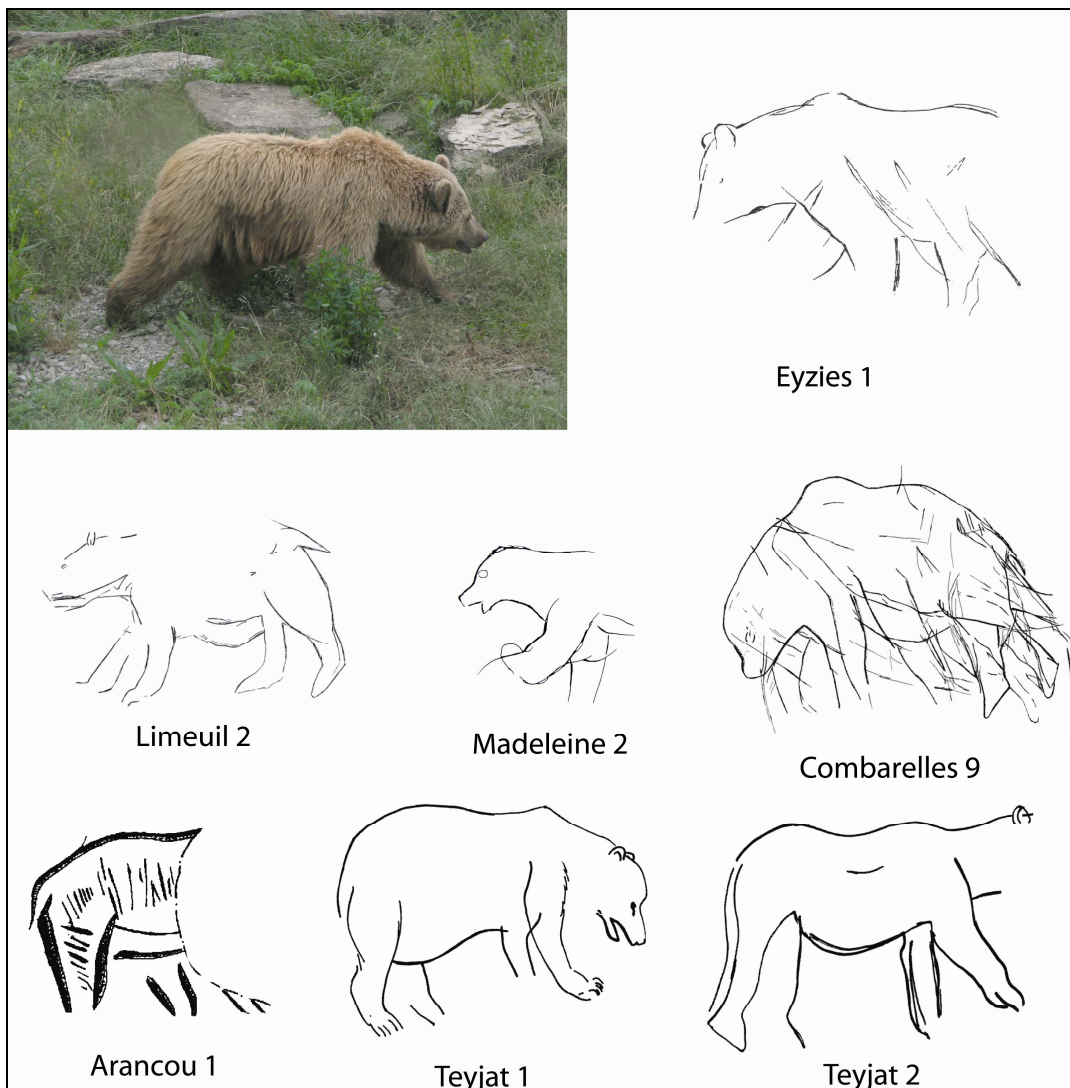
Pl. 35 : les types d'œil

### 3.3.c. Allures et mouvements

Certaines parties de la représentation suggèrent une animation. Elle peut être partielle (position particulière de la tête par exemple) ou complète (animal en marche). Cet axe d'étude de l'art paléolithique a été défini principalement par A. Leroi-Gourhan (1974). M. Azéma (1992, 2006) y a ajouté la notion de « spectaculaire » et de « discret ».

#### *Animations complètes : allures, positions atypiques*

Sept représentations semblent indiquer une animation complète. Elles présentent un animal en marche, mais l'allure est difficile à déterminer car les figures manquent de précision.



**Pl. 36 : ours marchants**

Ces ours sont tous magdaléniens. Ils proviennent très majoritairement du Périgord. On peut noter l'absence de traduction de ce type de réalisme dans les Pyrénées, où pourtant les représentations présentent des détails très réalistes (pelage, griffes...).

Combarelles n°9 a été régulièrement interprété comme un ours marchant. Le croisement de ses membres, à l'avant et à l'arrière correspond bien au pas. Mais le placement des mains et des pieds est original. L'ours ne repose pas sur les plantes mais sur les pointes. Cela suggère un animal couché sur le flanc plutôt que debout. Il pourrait donc s'agir d'un ours se reposant, ou, pourquoi pas, d'un ours mort.



**Fig. 96 : comparaison entre un ours couché et la figure Combarelles n°9**

On trouve quelques représentations d'animaux en position atypique.

Deux (Péchialet n°1 et Font-de-Gaume n°2) sont debouts. Cette stature est tout à fait conforme à la réalité. La proximité de l'ours avec la stature de l'homme aurait pu la rendre très attractive pour des artistes voulant provoquer une confusion visuelle entre humains et ours. Il n'en est rien.

Péchialet n°1 semble en confrontation avec des hommes, mais pour Font-de-Gaume n°2, il est possible que la conformation de la paroi ait tout autant joué un rôle que la volonté de représenter l'animal debout. Par ailleurs on connaît des exemples d'ours debout dans les arts rupestres holocènes.

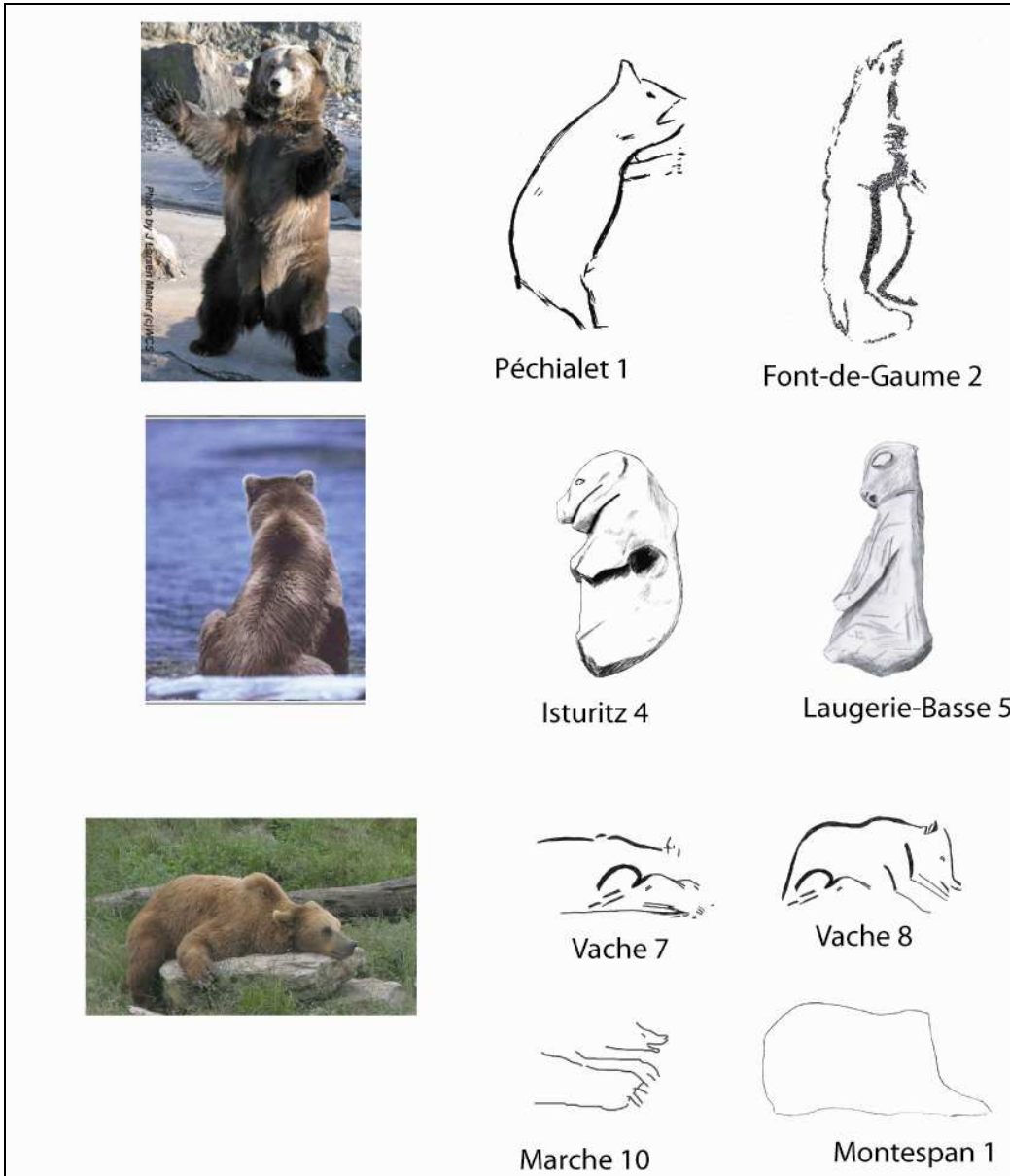


**Fig. 97 : ours debout, Dewey Bridge Site (Utah)**

Deux figures sont assises : Isturitz n°4 et Laugerie-Basse n°5. Dans les deux cas, il s'agit de rondes-bosses. Laugerie-Basse n°5 a pu être contrainte par le volume et la forme du support (bois de renne). En tout état de cause, cette position est éthologiquement attestée autant chez les oursons que chez les ours adultes. Contrairement à ce qui est parfois indiqué dans la littérature, rien sur ces représentations ne permet d'ailleurs de distinguer un juvénile d'un adulte.

Enfin, plusieurs figures présentent une position accroupie ou à plat ventre (en « sphinx »). A nouveau, cette position est conforme au vivant.





Pl. 37 : les positions atypiques

### *Animations partielles*

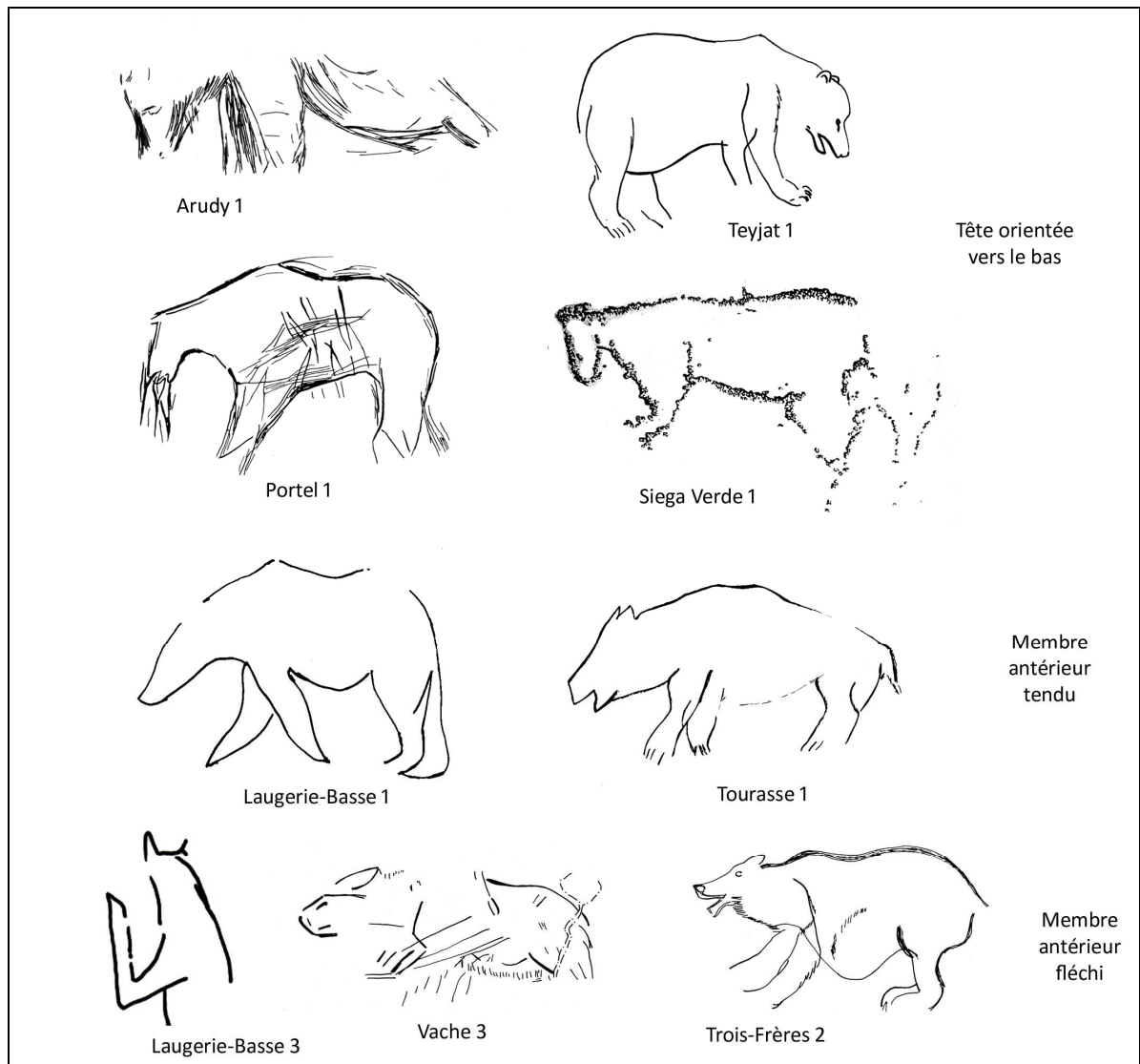
En ce qui concerne les animations partielles, nous avons distingué d'une part celles qui relèvent du port de tête et d'autre part les autres types de mouvement, notamment ceux concernant les membres.

Le premier groupe rassemble 57 représentations au port de tête bas (56 %). Nous avons déjà mentionné cet ensemble à propos de la rondeur et de la ligne dorsale de l'animal. Le port de tête est aussi porteur d'un véritable dynamisme. Il est conforme au modèle vivant. Nous pouvons donc le considérer comme vecteur de réalisme.

Les autres représentations offrent majoritairement des animations de la tête. Celle-ci est orientée vers le bas à 21 reprises. L'animal regarde le sol.

La position verticale de la tête se distingue du port de tête qui peut être bas ou horizontal. Dans 4 cas, le port de tête et la tête sont placés dans la même direction, vers le haut. Il s'agit d'une position peu fréquente chez le vivant. Dans un cas au moins (Lascaux n°1) elle participe à un jeu d'interactions dans la superposition de l'ours et du grand aurochs noir.

Dans quelques cas, un membre est vecteur de l'animation. On le trouve fléchi ou au contraire en forte extension vers l'avant ou l'arrière.



**Pl. 38 : les animations partielles**

L'animation la plus fréquente est celle du port de tête. Elle est en phase avec la clé d'identification qui porte sur la rondeur. Pour une fois, réalisme et détermination coïncident.

On peut remarquer qu'à l'exception du port de tête, les animations et les représentations d'allures sont très peu fréquentes. Cela rejoint la généralité des représentations figuratives animales du Paléolithique.

On retrouve d'ailleurs les mêmes phénomènes dans les arts rupestres holocènes, où les représentations sont souvent statiques.

### 3.3.d. Mises en situation

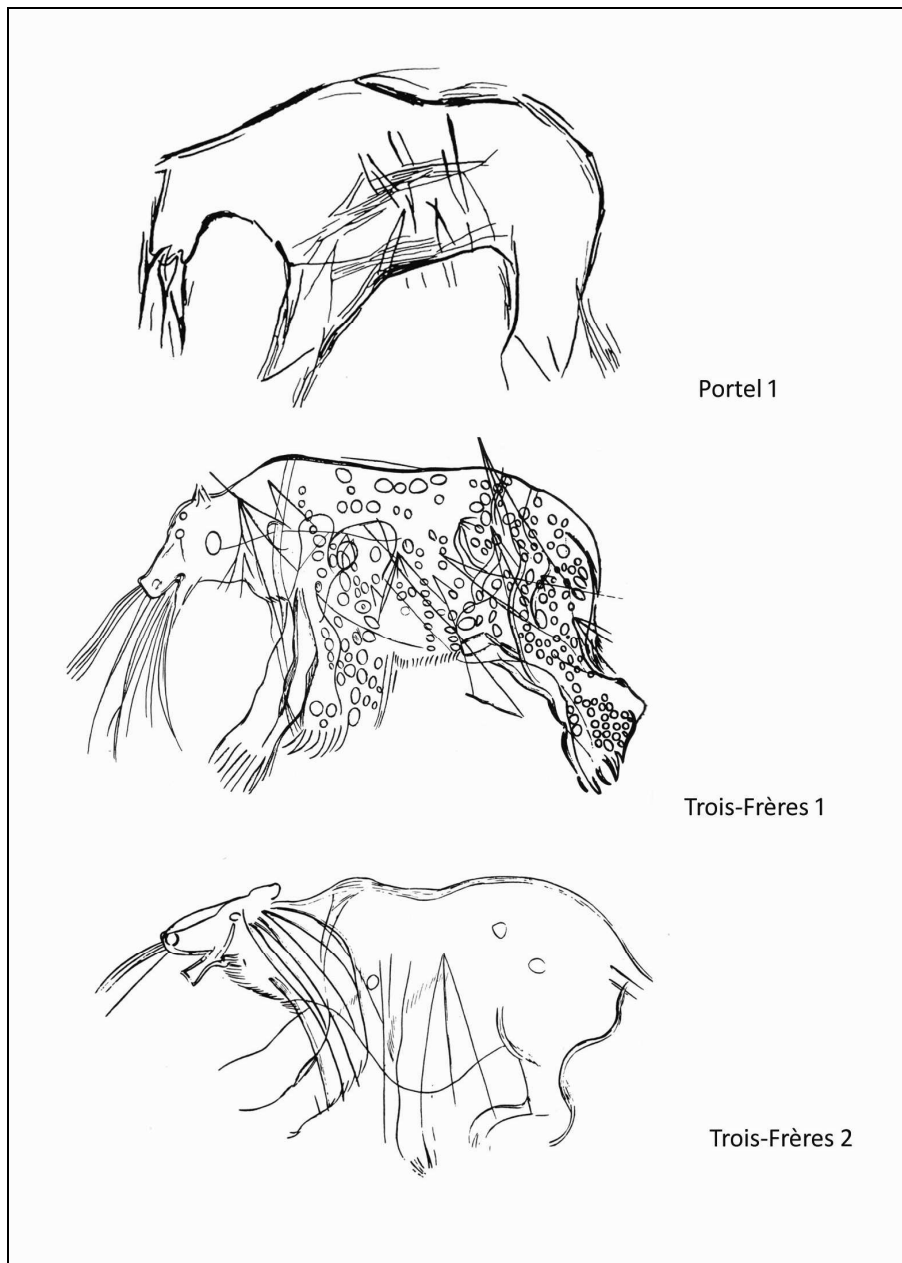
Le contexte thématique de la représentation est parfois susceptible de la rendre plus réaliste. C'est ce que nous nommons « mises en situation ».

On s'intéressera d'abord au phénomène des « émissions corporelles ». Il a été défini par A. Leroi-Gourhan (1973-1974) qui considère un certain nombre de tracés placés devant la bouche ou les naseaux d'un animal comme de possibles représentations de souffle, de crachat ou encore de sang.

La question de la représentation des blessures s'inscrit également dans l'approche des mises en situation. L'arme et la blessure, semblent dans certains cas indiquées. Pour les définir, nous avons suivi les critères d'identification d'auteurs ayant travaillé sur ces questions, B. et G. Delluc (1989) et D. Baffier (1990).

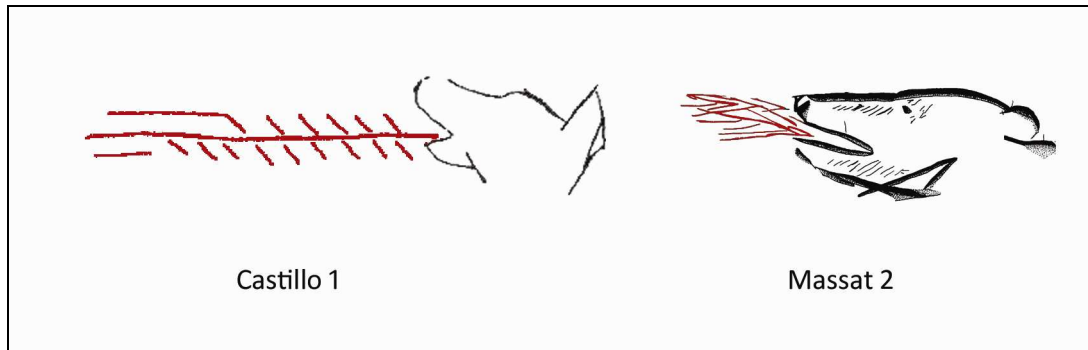
« Emissions corporelles »

Les émissions corporelles concernent 5 animaux seulement. Dans 3 cas, des motifs curvilignes sont juxtaposés à la gueule ouverte et/ou au mufle de l'animal. Il pourrait donc s'agir soit de souffle, soit de sang expulsé (par un animal mourant). L'ours ne crache pas de salive contrairement à d'autres espèces (comme les félins).



Pl. 39: les animaux crachant ou soufflant

Dans les 2 autres cas, le motif juxtaposé à la gueule est plus complexe. Il est comparable à un signe ramiforme. Ces représentations associent donc un élément concret (le souffle ?) et un signe abstrait participant à une association purement symbolique.



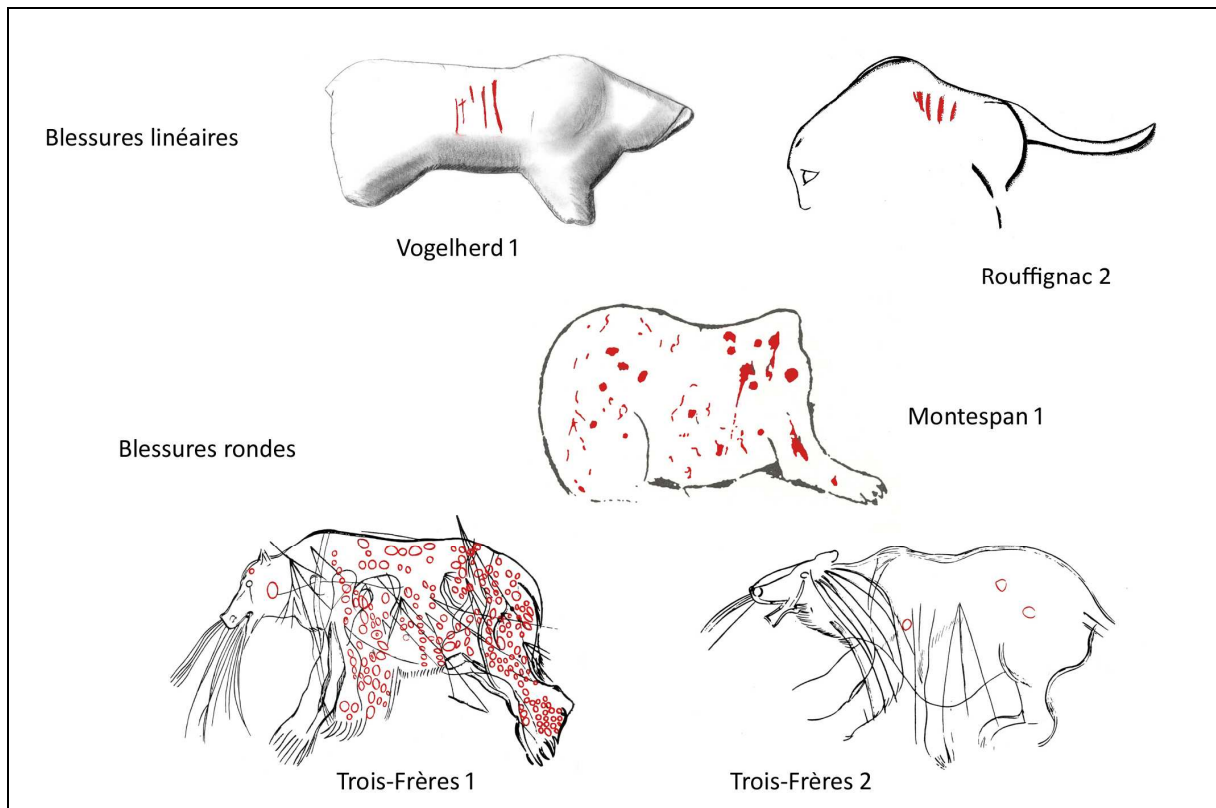
**Pl. 40 : ours et signes ramiformes**

*Armes et blessures*

D. Baffier (1990) note que moins de 3 % du bestiaire paléolithique peut être considéré comme blessé.

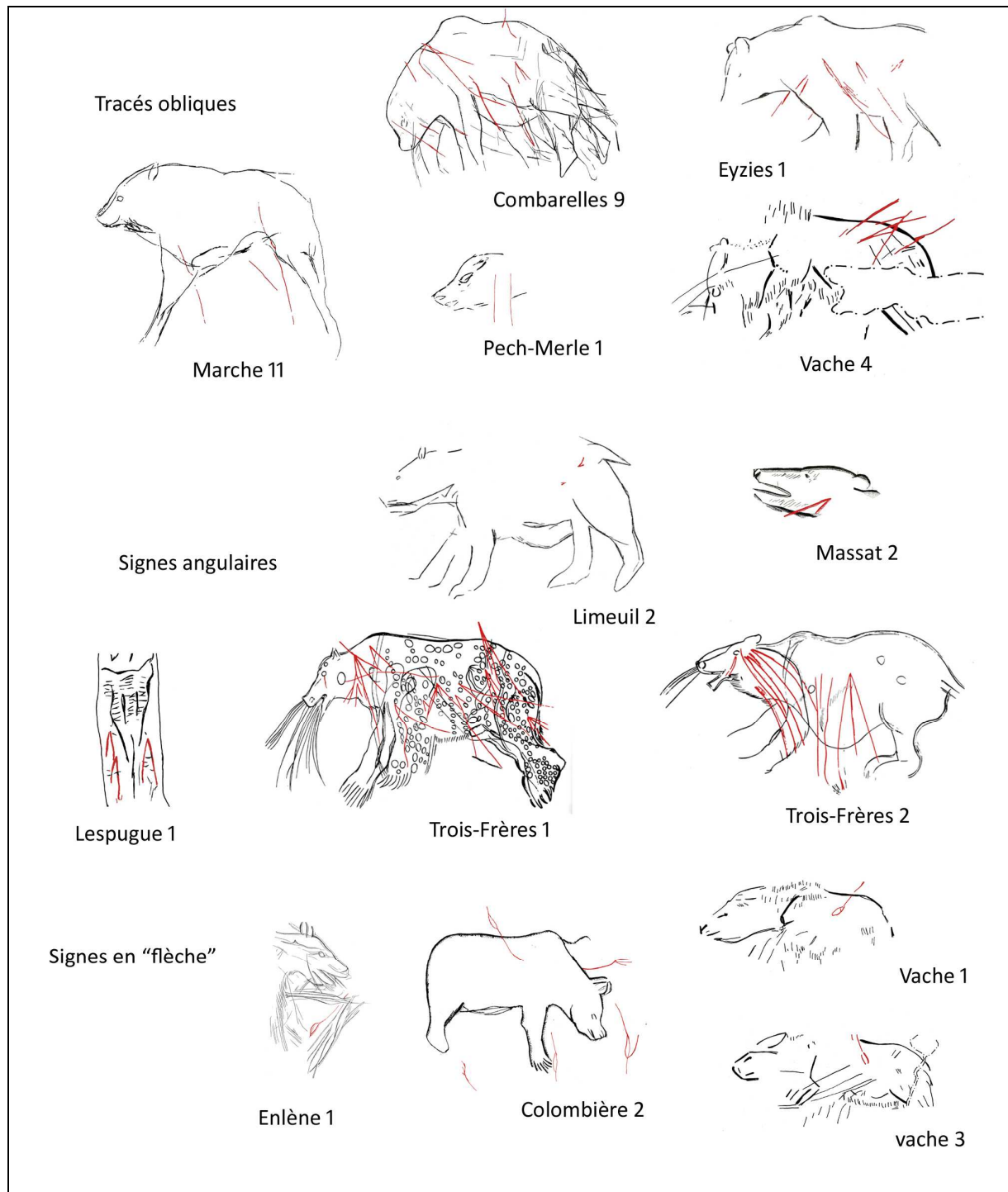
Nous avons noté 5 cas dans notre corpus.

Deux grands types de blessures sont reconnaissables : rondes et linéaires. Là aussi, il est difficile de distinguer les signes abstraits superposés à l'image et les indications véritables de blessures.



**Pl. 41 : les possibles représentations de blessures**

La même incertitude existe pour les possibles représentations d'armes. Elles se partagent entre tracés obliques (5 cas), signes en « flèches » (4 cas) et motifs angulaires (5 cas).



Pl. 42 : les possibles représentations d'armes

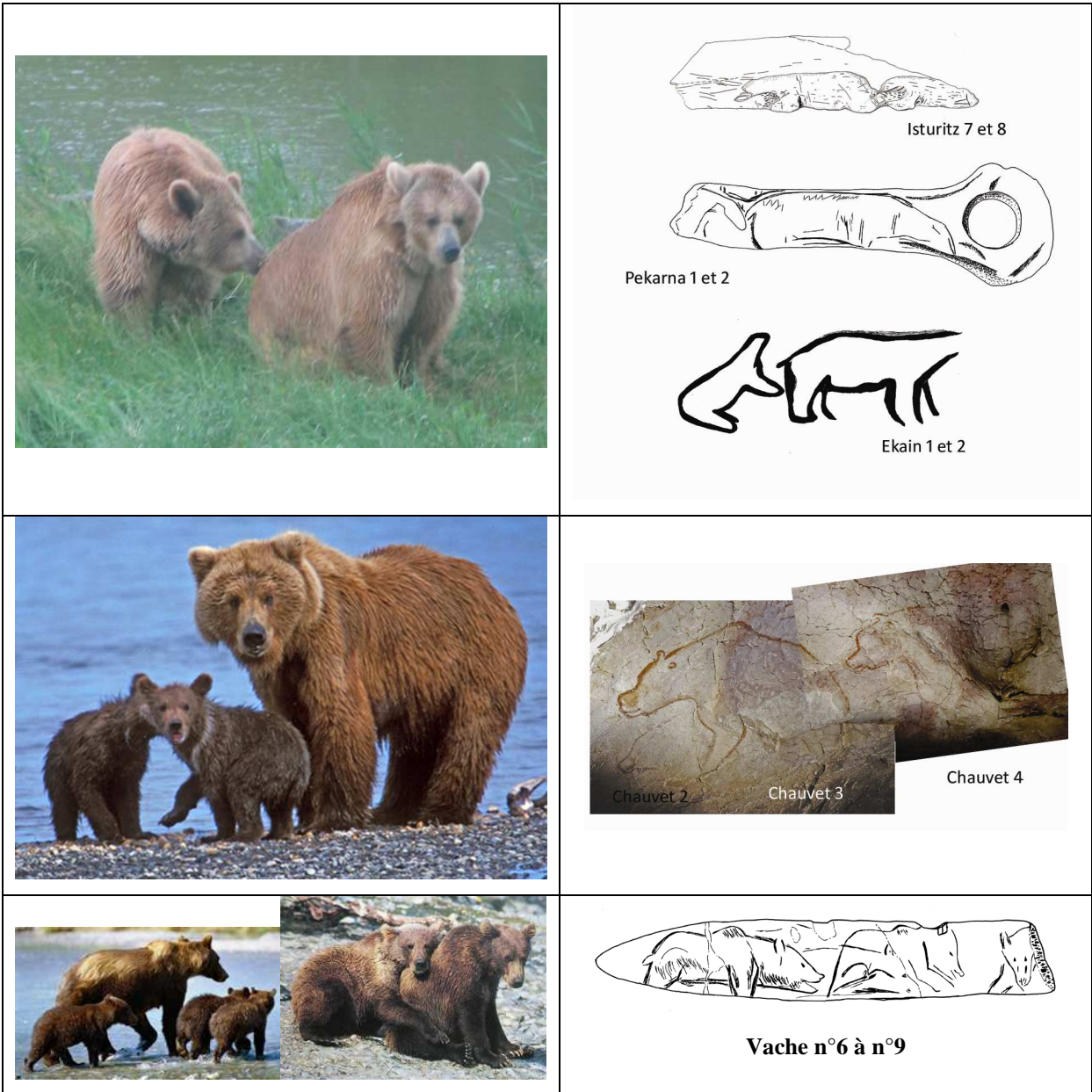


### *Mises en situation*

Nous préférons l'expression « mise en situation » que celle de « scène » comporte une véritable dimension narrative. Les mises en situations sont des cas d'associations de figures (animales ou humaines) qui pourraient exister dans la réalité mais elles ne racontent pas nécessairement une histoire.

Les ours sont mis en associations entre eux à 5 reprises.

Les ours se suivent (3 cas) ou s'assemblent en possibles cellules familiales (2 cas). Celle de la Vache (n°6 à 9), déjà décrite comme telle par H. Breuil (1956), est assez convaincante. Les quatre ours sont complets et en interaction. A Chauvet, par contre, seul l'un des trois est figuré entier (Chauvet n°3). Chauvet n°4 est limité à l'avant-train alors que Chauvet n°2 n'est indiqué que par une tête. Pour qu'il s'agisse d'une mise en situation réaliste et non d'une simple association thématique, il faudrait considérer que les deux représentations incomplètes sont des synecdoques et qu'elles équivalent à des représentations d'ours complets.



Pl. 43 : les mises en situation d'ours entre eux

Un ours est figuré dans un acte de prédation : la Madeleine n°1.

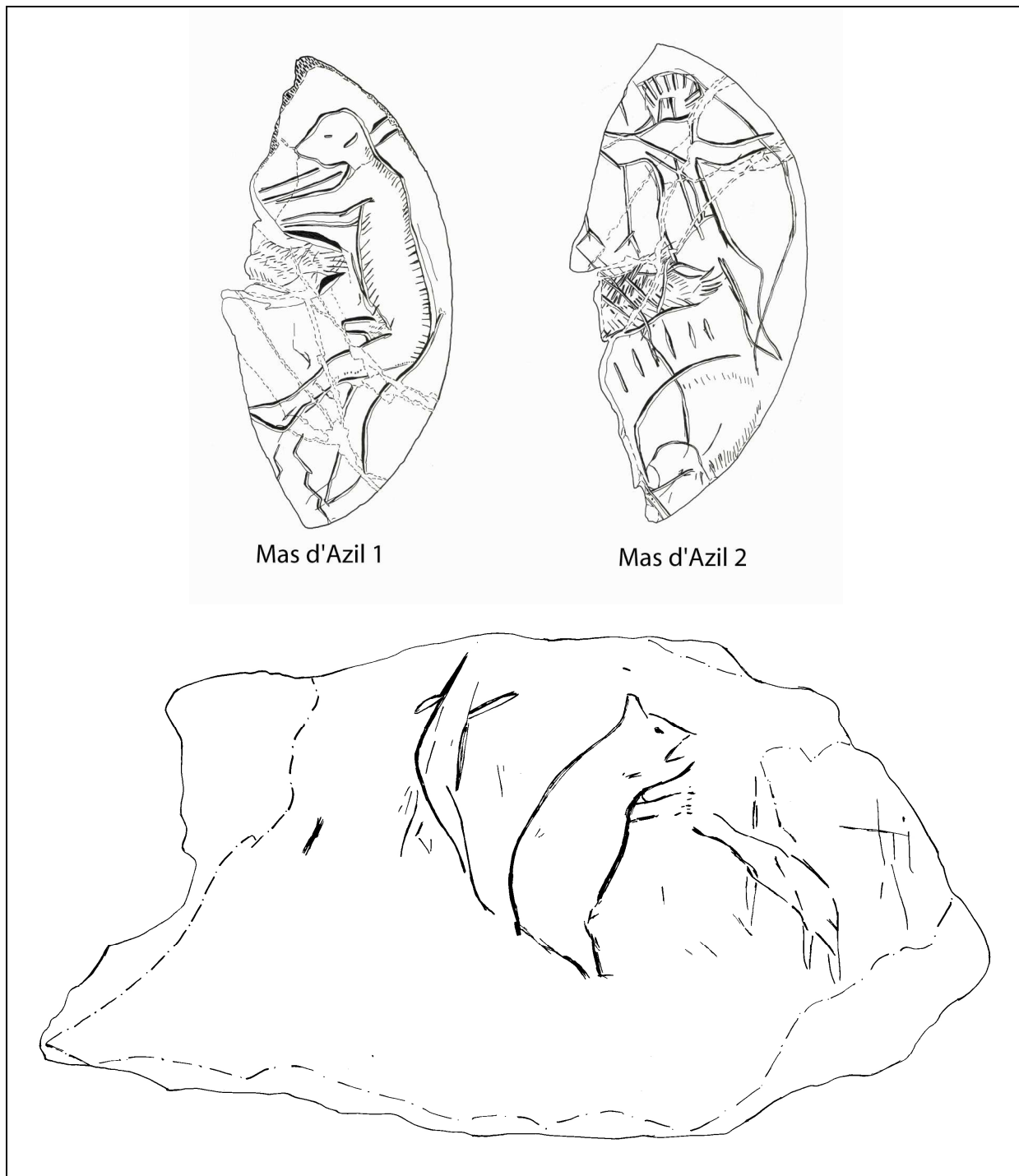
Limité à deux pattes antérieures, il est associé à un Salmonidé. Ce type de proie est courant pour l'ours brun. L'action de la pêche elle-même n'est toutefois pas directement retranscrite. Les pattes sont simplement superposées au poisson.



**Fig. 98 : ours pêchant et La Madeleine n°1**

Trois figures sont associées à des hommes : Péchialet n°1, Mas-d'Azil n°1 et Mas-d'Azil n°2. L'interaction n'est pas identique dans chaque cas.

Mas-d'Azil n°1 et n°2 semblent attaquer un humain. Celui qui est opposé à l'ours Mas-d'Azil n°1 est peut-être armé d'une sagaie. L'ours Péchialet n°1 est en interaction avec deux anthropomorphes. On pourrait éventuellement envisager une scène de chasse.



**Pl. 44 : les mises en situation d'ours et d'hommes : Mas d'Azil 1 et 2 et Péchialet 1**

Enfin La Marche n°1 et n°2 présentent un cas particulier de mise en situation. Une tête d'ours (La Marche n°2) est incluse dans le corps d'un ours complet. Nous avons mis en comparaison cette superposition avec une scène d'Alta (ours de Bergbukten n°8 et n°9). A Alta l'ensemble a été évoqué comme une représentation d'ourse en gestation. L'image est cependant au moins aussi réaliste que symbolique. C'est peut-être plutôt le concept de la maternité qui est représenté. Il est possible d'extrapoler cette lecture aux deux ours de La Marche, mais il s'agit de l'unique exemple connu dans l'art paléolithique mettant ainsi en scène des ours. Précisons qu'il existe, à La Marche, de possibles représentations de femmes enceintes et de leur bébé, tout aussi symboliques.



**Fig. 99 : Alta n°8 et n°9 et La Marche n°1 et n°2**

Dans l'art rupestre de l'Holocène, les mises en situation sont parfois plus complexes. Dans la région des Four Corners (U.S.A.) ou en Asie centrale (Shalabolino), il existe par exemple des représentations d'ours grimpant. Il s'agit vraisemblablement de représentations d'ours noirs, habitués à monter aux arbres. Ces mises en situation témoignent d'un grand réalisme, comme dans les quelques cas évoqués plus haut pour l'art paléolithique.



**Fig. 100 : « climbing bears » de Shavano Valley (Colorado), cliché L. McNeil**

### 3.3.e. Perspective et point de vue

La perspective est souvent considérée comme la découverte des artistes antiques, formalisée pendant la Renaissance italienne, notamment grâce à l'œuvre de Piero della Francesca (Gombrich, E.H., 1997 [1950]). Pourtant les artistes préhistoriques ont su faire émerger la troisième dimension dans leurs œuvres, notamment par l'utilisation des vues « cavalières ».

Dans son cours du Collège de France de l'année 1972 – 1973, A. Leroi-Gourhan a élaboré un classement suivant la réduction de l'angle de vision. Il note quatre degrés principaux.

L'« état zéro » correspond aux animaux en profil absolu.

Le second degré, ou « perspective bi-angulaire droite » regroupe les figures présentant une vue simultanée de face et de profil. L'artiste y représente chaque partie anatomique selon l'angle où elle est la plus identifiable.

La « perspective bi-angulaire oblique », troisième degré, correspond à un rabattement de 45° de certaines parties du corps. C'est la « perspective semi-tordue » que H. Breuil appliquait notamment aux cornes des grands aurochs de la Rotonde à Lascaux.

Enfin, la « perspective uni-angulaire » (4<sup>ème</sup> degré) correspond à la réalité visuelle. L'animal est perçu d'un seul point de vue, en avant ou en arrière du sujet.

Un dernier niveau de perspective, dit « bi-angulaire opposée », concerne des représentations dont certaines parties du corps sont rabattues à 180°. Les quatre côtés peuvent être vus en même temps. Il est absent de l'art paléolithique mais existe dans l'art rupestre holocène.

Notre corpus se partage essentiellement entre figures en profil absolu et représentations en perspective « uni-angulaire ».

La définition de la perspective ne se base que sur la figure elle-même, et non sur son environnement ou son contexte artistique. Il n'y a pas de point de fuite dans l'art préhistorique. Par contre, la distinction de deux plans est fréquente. On reconnaît le second plan par les occultations qu'il entraîne sur deux points anatomiques, les oreilles et les membres.



**Fig. 101 : points d'occultations indiquant la perspective : oreilles et membres**

Ces zones constituent des points de repère permettant d'évaluer la perspective donnée par l'artiste. Nous verrons qu'elle est parfois « mixte », erronée, ou volontairement atypique.

Dans notre corpus le profil absolu est le moins réaliste. Il est présent sur 89 représentations et est majoritaire. Seuls 36 cas présentent une vue en perspective cavalière, ou « uni-angulaire ».

Si la perspective influe sur notre perception de l'image, en l'occurrence sur son réalisme, elle joue aussi un rôle au niveau d'un détail que nous avons déjà mentionné : le stop. En effet, la vision en  $\frac{3}{4}$  de l'animal (même très légèrement) crée l'impression d'un stop, due à la forme de l'orbite. Comme nous l'avons expliqué plus haut, il est possible que certains stops marqués soient simplement des indicateurs du traitement en perspective, rendu fidèlement par l'artiste.

Cet élément nous permet une nouvelle fois d'insister sur l'impossibilité d'utiliser ce détail comme un élément discriminant de l'espèce d'ours figurée.



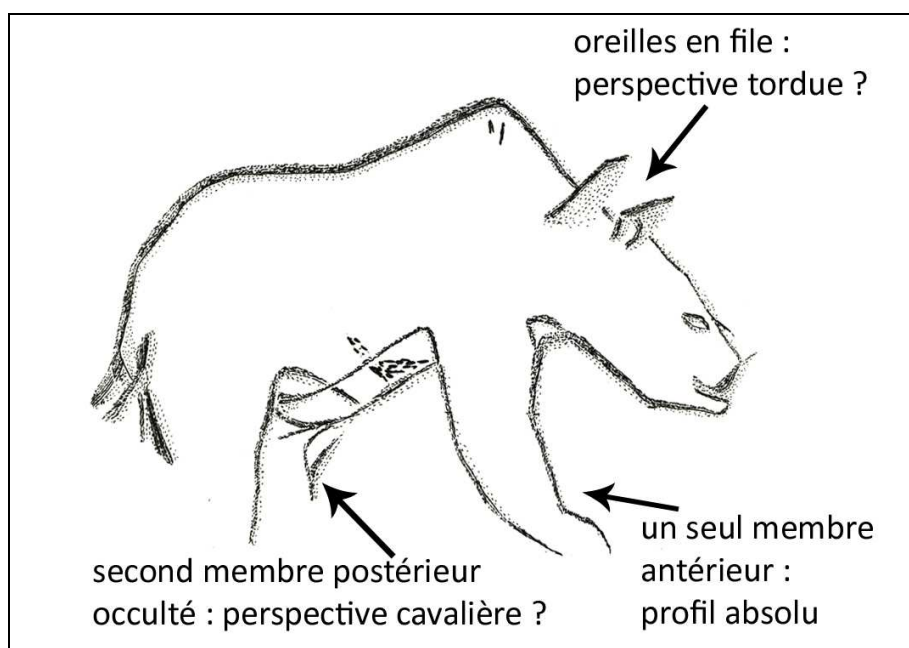


**Fig. 102 : différentes perspectives, différents angles du « stop »**

*Perspectives atypiques*

Il existe par ailleurs 16 représentations pour lesquelles la perspective ne peut être déterminée. Certaines de ces figures présentent, en deux points différents, les deux types de vue. Il nous semble que ces cas indiquent un désintérêt de l'artiste pour la restitution totale en perspective, un choix, plutôt qu'une erreur.

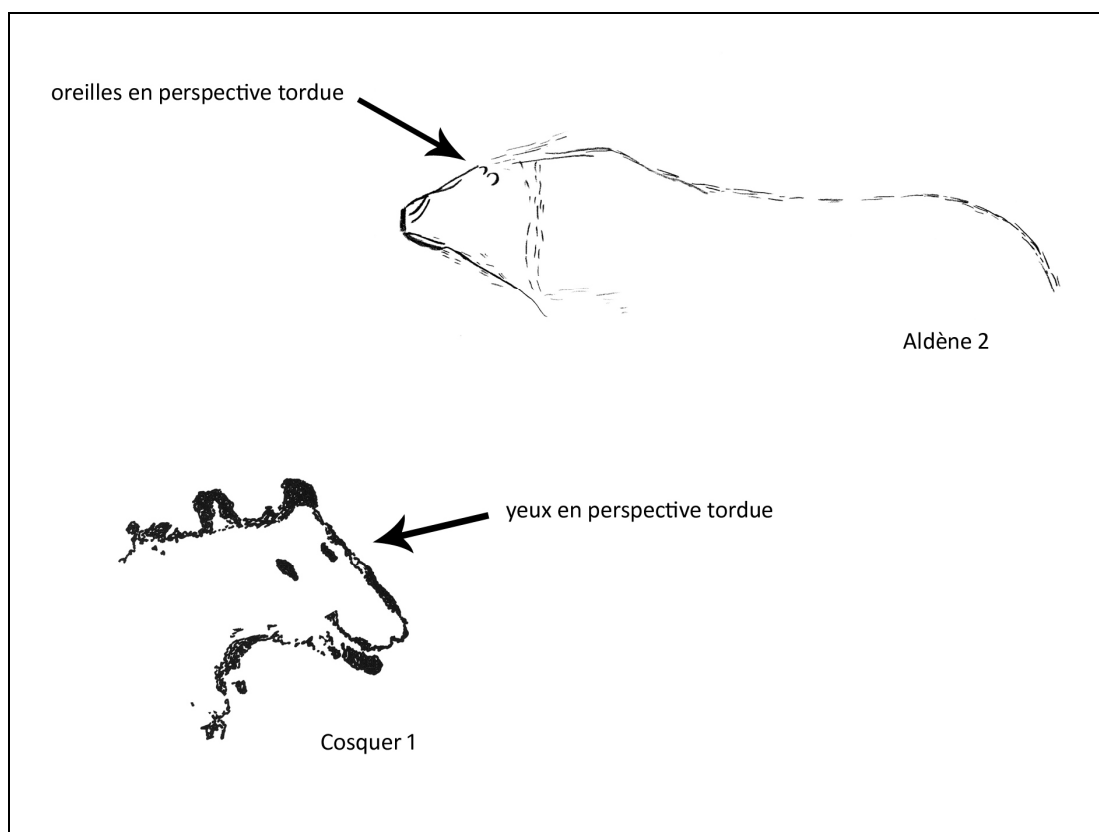
Les oreilles en type 2 « en file » que nous avons présentées plus haut posent aussi un problème. Il est possible de les considérer comme un exemple de « perspective tordue ».



**Fig. 103 : perspective(s) de Limeuil n°1**

Deux représentations présentent de manière certaine cette vision « semi-tordue ». On y observe un rabattement à 45° des détails anatomiques de la tête (oreilles et œil).

Dans le cas de Cosquer, il faut rappeler que d'autres représentations du site présentent cette même originalité.



**Pl. 45 : les deux cas de perspective tordue**

La présence de détails n'est pas nécessaire pour identifier la représentation. Ils apparaissent comme complémentaires de la détermination. Ils contribuent à la rendre plus conforme au vivant. Il en va de même pour les autres éléments, d'ordre éthologique (mises en situation...) ou graphique (perspective), que nous avons reconnu comme marqueurs du réalisme.

Le dynamisme, comme les mises en situation narrative, est rare dans notre corpus si l'on exclue le port de tête bas. Ce dernier joue un rôle particulier, en lien avec la détermination.

Le traitement en perspective n'est pas totalement anodin puisqu'il concerne plus de 20 % des figures.

La représentation en elle-même peut donc être porteuse d'une double forme de représentation. Les clés d'identification correspondent à un traitement graphique décidé par l'artiste pour permettre la lecture et la reconnaissance de l'animal. L'ajout d'éléments anatomiques ou éthologiques va permettre d'insister sur la représentation, de l'individualiser.

### **3.4 Contexte de la figure : l'insertion de l'unité graphique dans le dispositif**

La représentation possède également des caractéristiques extrinsèques. Elles obéissent parfois à certaines constantes. Le contexte peut être établi à trois échelles différentes : la figure, le panneau, le site (pour l'art pariétal).

Au niveau de la figure, nous avons pris en compte deux caractéristiques. D'abord, l'orientation (le profil) de la représentation. Ensuite, l'insertion de celle-ci dans la troisième dimension du support, qu'il soit mobilier ou pariétal. L'utilisation des reliefs est assez fréquente dans l'art paléolithique et notre corpus n'y fait pas exception.



A l'échelle du panneau, nous avons relevé dans un premier temps l'ensemble des emplacements des figures (position haute ou basse, par exemple). Les associations ont également été l'objet d'une analyse. Nous mentionnerons quelques cas d'associations entre témoignages matériels de la présence de l'ours et représentations de l'animal.

En ce qui concerne le site, nous nous sommes interrogés sur la localisation topographique des représentations. Nous avons aussi prêté attention à la question de l'accès aux images. Dans certains cas, enfin, nous nous sommes intéressés à un dernier facteur, le caractère « caché » des représentations.

### 3.4.a. La figure

#### *Orientations*

Les représentations en profil atteignent 83 % du corpus. Les 17% restants comprennent les figures de face et les rondes-bosses. Nous avons dénombré 89 profils gauches et 56 profils droits.

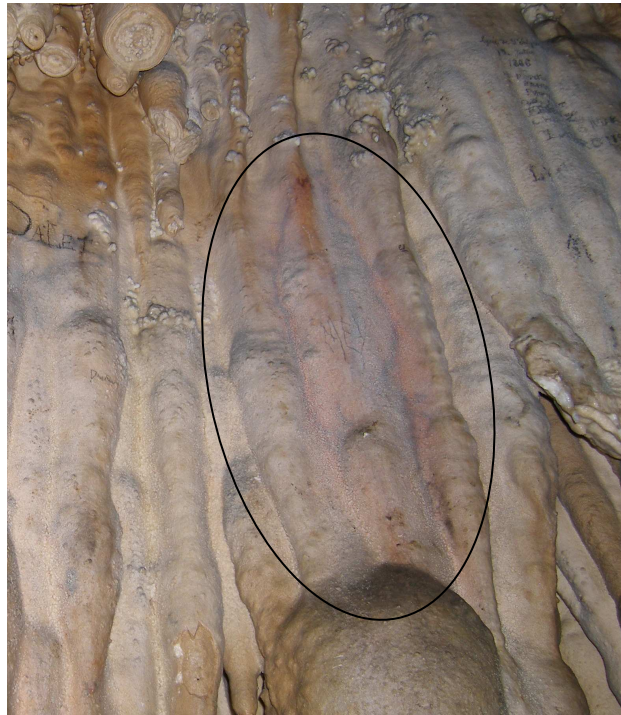
	Art mobilier	Art pariétal	Total
 Profil gauche	38	51	89
 Profil droit	30	26	56
Figures de face	6	1	7

**Tab. 22 : les orientations des représentations**

La disproportion est plus marquée dans l'art pariétal (2/3 de profils gauches). Si l'on rapporte les profils des représentations pariétales à leur position par rapport à l'entrée, on s'aperçoit que 29 figures sont « entrantes » et 36 « sortantes ». Il n'y a donc pas, là, de disproportion notable.

Quelques figures sont disposées en « station insolite » (Leroi-Gourhan 1973). Certaines sont orientées vers le bas (Trois-Frères n°3, Chauvet n°11), d'autres sont obliques (Trois-Frères n°4 et n°5, Ekain n°2). Deux sont verticales (Péchialet n°1 et Font-de-Gaume n°2). Elles pourraient indiquer des ours debout.

Pour Font-de-Gaume n°2, il faut prendre en compte le relief. Celui-ci offre un cadrage naturel qui a pu contraindre la réalisation.



**Fig. 104 : emplacement de Font-de-Gaume 2**  
**Animal en position insolite et utilisation du relief naturel**

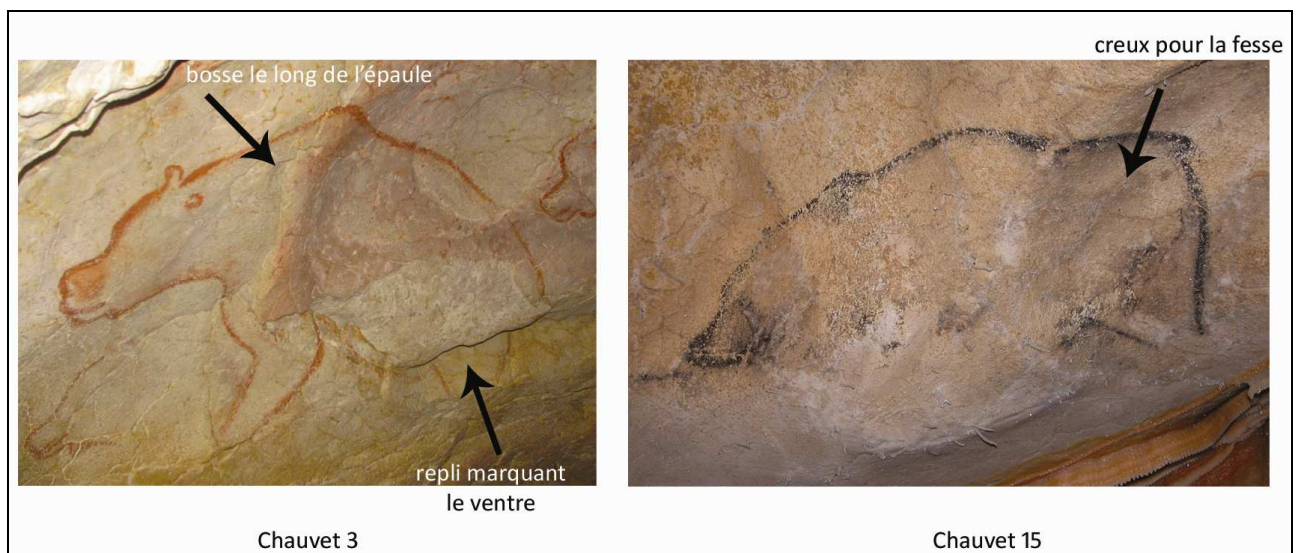
Dans certains sites pariétaux ou mobiliers (Bernifal, Bèdeilhac par exemple) l'interaction entre les volumes du support et l'image semble avoir été un objectif recherché par les artistes. Nous avons souhaité nous interroger sur l'utilisation éventuelle des reliefs, quel qu'ils soient, au sein de notre corpus. Nous avons déterminé trois types principaux de reliefs : volumes, contours et cadrages.

Type de relief	Art mobilier	Art pariétal	Total
Volume	1	12	13
Contour	7	4	11
Cadrage	10	10	20
Volume et contour	1	7	8
Volume et cadrage	1	4	5
Contour et cadrage	1	0	1
Trois reliefs	0	1	1
Total	21	38	59

**Tab. 23 : synthèse des reliefs**

### *Reliefs de volume*

Le volume peut être rendu par un creux comme par un relief proprement dit. Sur certaines représentations, les ventres sont placés dans des zones creuses de la surface. Dans d'autres cas, des éléments anatomiques saillants (épaule...) sont placés sur des bosses naturelles. Ce type d'utilisation est fréquent à Chauvet (7 cas).

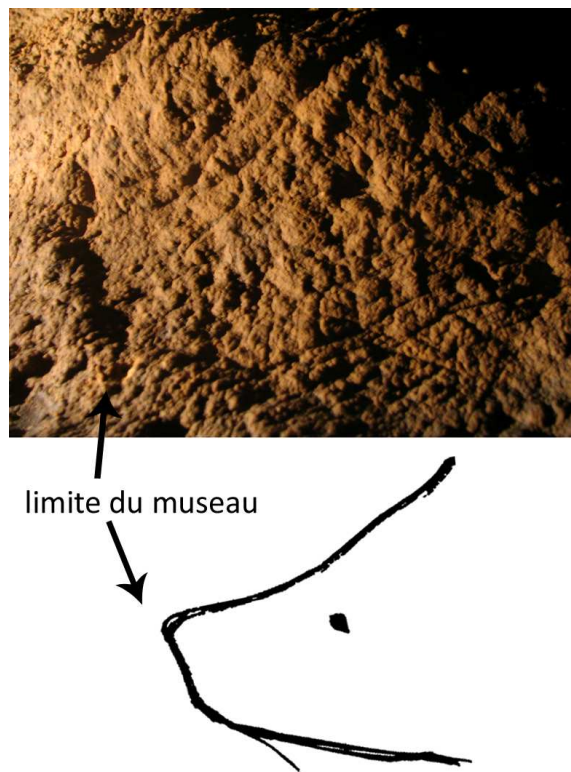


**Fig. 105 : des reliefs de volume à Chauvet**

Ils sont souvent spectaculaires mais difficiles à analyser avec précision. En effet, ils créent des illusions visuelles qu'on ne peut pas quantifier véritablement.

### *Reliefs de contour*

Ils correspondent à l'utilisation de certaines formes naturelles (fissures...) pour compléter une représentation, par exemple pour indiquer la ligne dorsale. Ils sont parfois soulignés par un tracé anthropique.

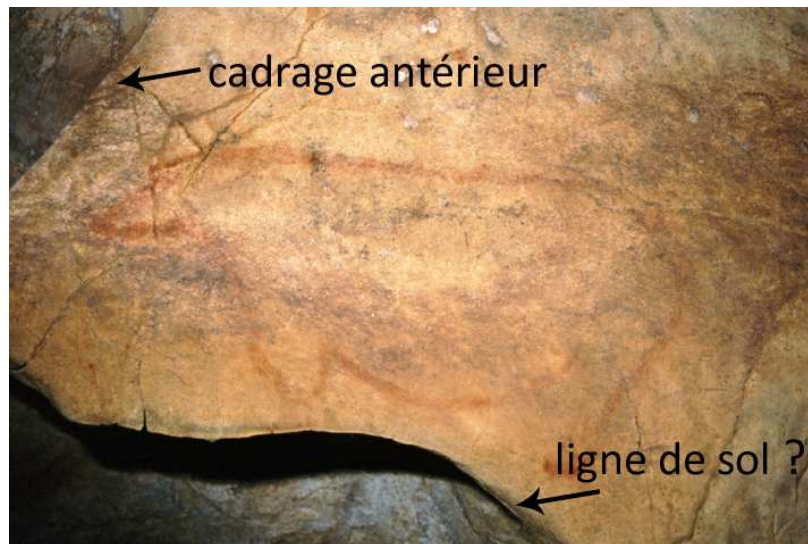


**Fig. 106 : relief de contour pour Combarelles n°6**

### *Reliefs de cadrage*

Ils concernent l'utilisation des formes naturelles hors de la figure elle-même. Certaines fissures peuvent avoir été employées comme des « guides » (Aldène 2). Des crêtes ou des stalagmites apparaissent parfois comme des limites plus ou moins contraignantes (Font-de-Gaume 2). Quelques reliefs de cadrage sont comparables à des « lignes de sols ».





**Fig. 107: relief de cadrage pour Micolon n°1**

### 3.4.b. Le panneau

Le panneau est la seconde étape d'analyse à suivre lorsque l'on souhaite replacer une figure dans son contexte. Il peut être défini *a minima* comme un espace en deux dimensions sans accident majeur sur sa surface. Il est le support d'une représentation isolée ou d'un regroupement de représentations.

En le divisant en plusieurs zones selon les axes vertical et horizontal, il est possible de noter les localisations des représentations.

Position supérieure gauche 2	Position supérieure centrée 3	Position supérieure droite 2
Position médiane gauche 7	Position médiane centrée 9	Position médiane droite 9
Position inférieure gauche 6	Position inférieure centrée 6	Position inférieure droite 9

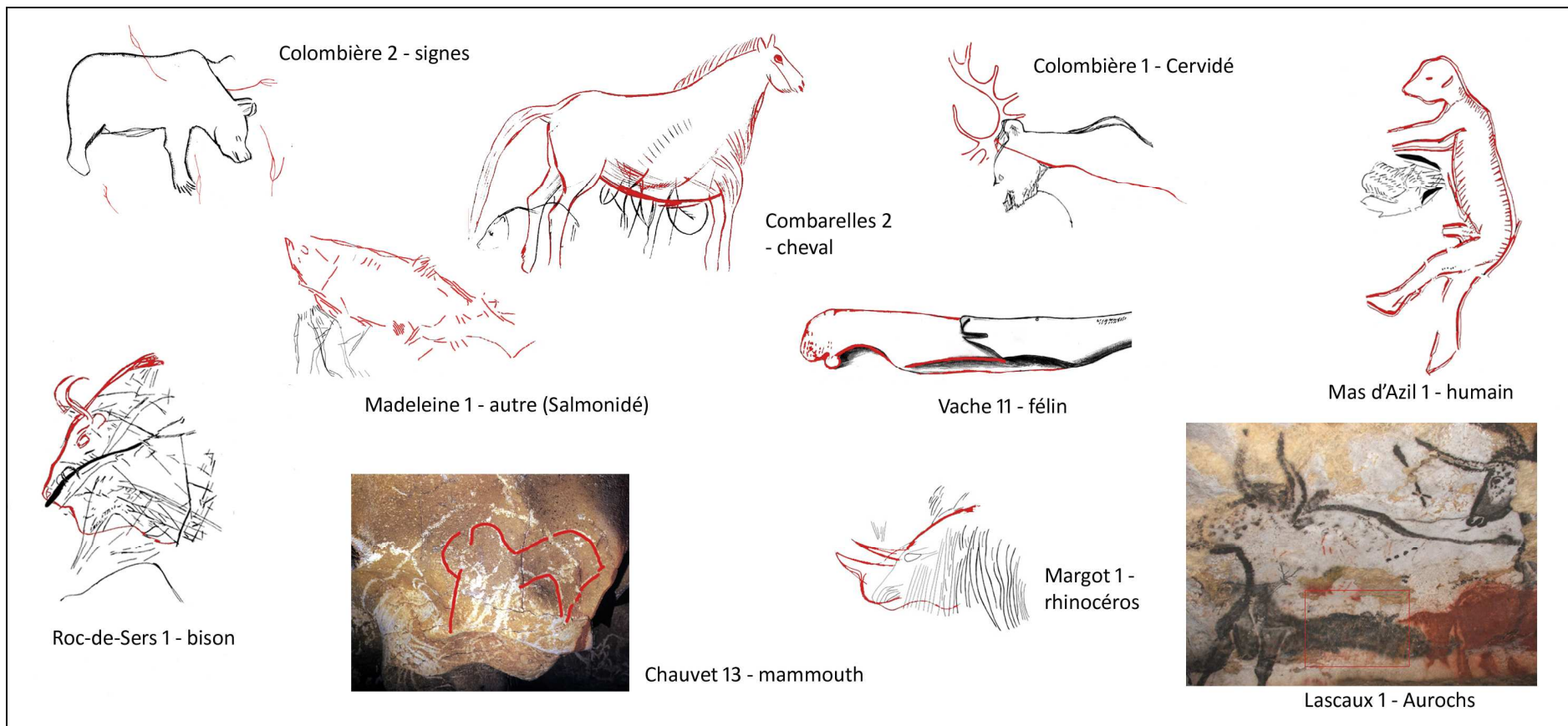
Figures isolées : 19

---

**Tab. 24 : la localisation des figures sur le panneau**

Il n'y a pas de localisation préférentielle sur les panneaux. Près d'un quart des représentations est par contre isolé, sans autre représentation sur le panneau. Il n'y a toutefois de systématisation de cette position isolée au sein de mêmes sites. Au contraire, cette localisation existe dans des sites de différentes cultures et de différentes zones géographiques.

Les associations thématiques sont une autre approche du dispositif pariétal développé sur le panneau. Il ne faut pas comprendre ces associations comme autant de « mises en situation ». Les liaisons entre figures sont ici plus symboliques que réalistes. Nous avons résumé dans le tableau ci-après l'ensemble des associations de figures (superpositions et juxtapositions). Pour l'art mobilier, nous avons aussi considéré comme associées aux ours des représentations situées sur le verso des pièces.

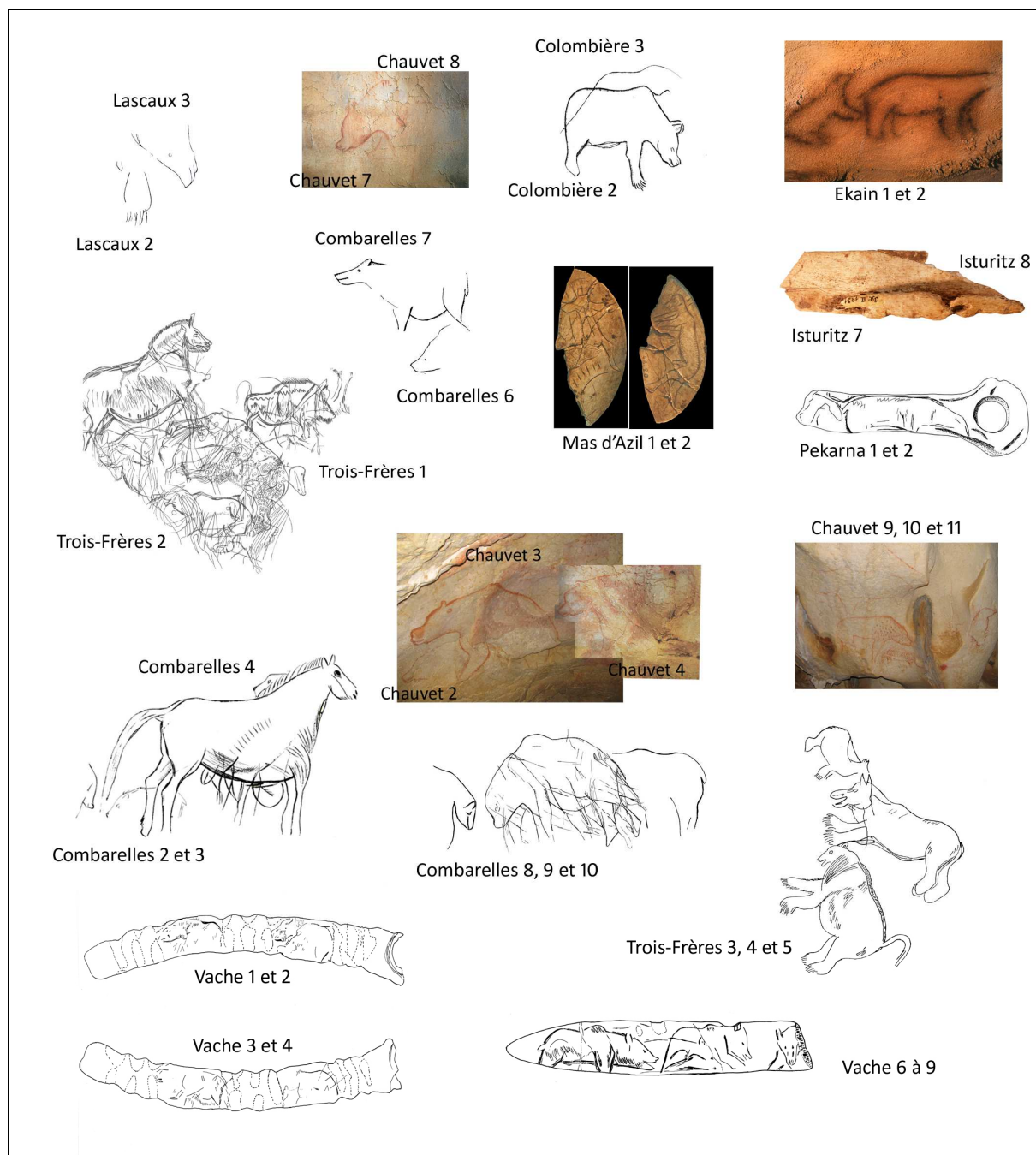


	Ours + ours	Signe + ours	Cheval + ours	Indéterminé + ours	Cervidé + ours	Humain + ours	Bison + ours	Autre + ours	Bouquetin + ours	Félin + ours	Mammoth + ours	Rhinocéros + ours	Aurochs + ours
<b>associations totales</b>	<b>47</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
superpositions	4	11	8	6	4	5	5	1	0	1	1	1	2
juxtapositions	43	19	21	10	11	8	6	10	9	8	6	4	2

Pl. 46: les associations thématiques des ours

Il n'y a pas d'associations préférentielles entre les ours et les autres thèmes. Les signes constituent une catégorie importante mais très diversifiée (signes ponctués, ramiformes, en « flèches », ...).

Les associations des ours entre eux sont par contre fréquentes. Plus du tiers du corpus est constitué d'ours associés à d'autres ours. Au total, 43 représentations d'ours sont associées dans 17 regroupements. Certains ont déjà été évoqués comme de possibles « mises en situation ».



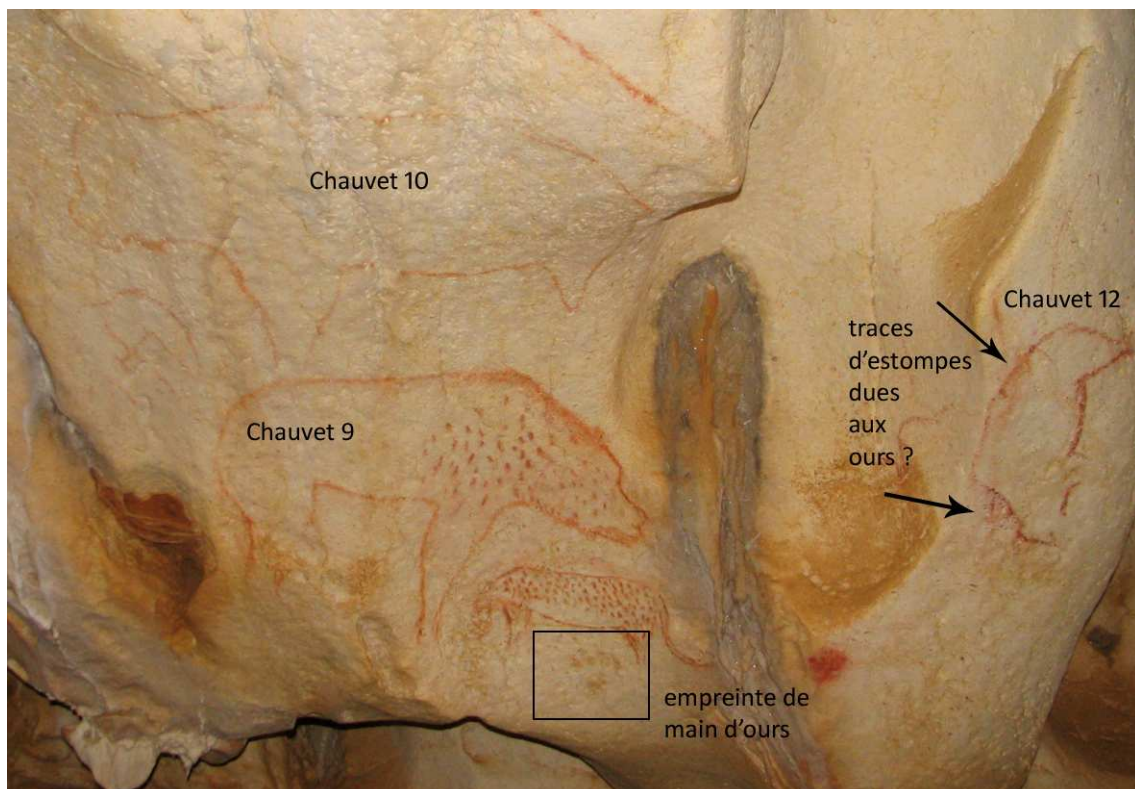
Pl. 47 : les associations des ours entre eux

Au-delà des représentations entre elles, on peut noter des associations de figures avec des témoignages de passage de l'ours lui-même, comme ses griffures.



**Fig. 108 : les représentations associées à des griffures d'ours**  
**Chauvet n°16, Rouffignac n°1, Villars n°1**

A Chauvet, trois figures sont situées à proximité d'une empreinte de main d'ours. Sur le même panneau on peut d'ailleurs lire des traces d'estompe sur les dessins, dues au passage des animaux.



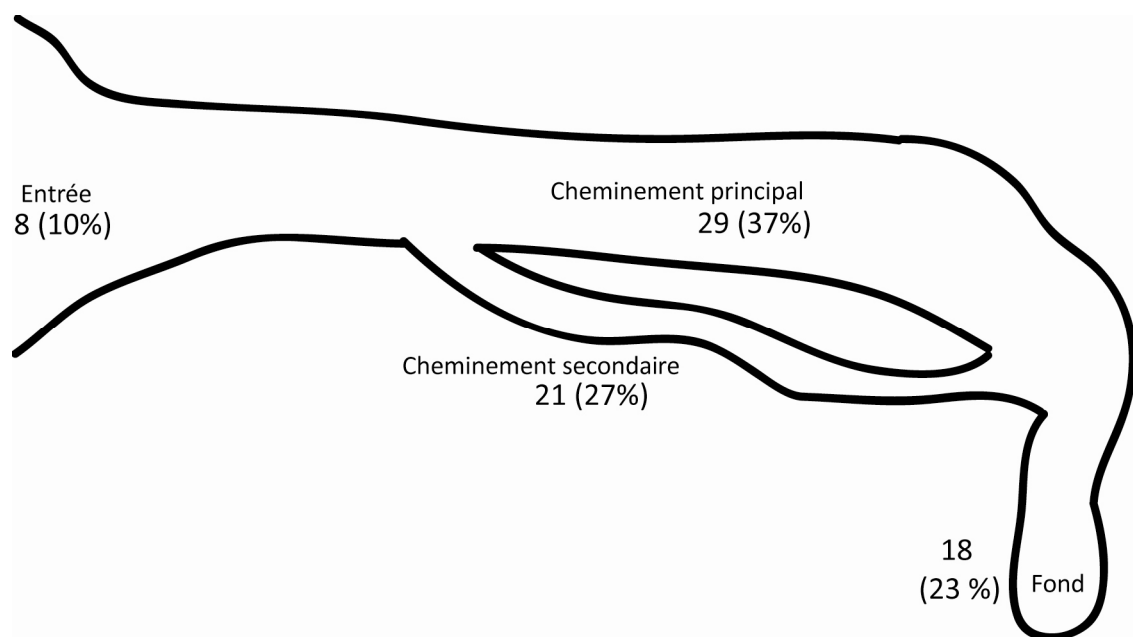
**Fig. 109: les associations de traces d'ours et de représentations**

La valeur de ces associations est difficile à établir, comme celle de la présence conjointe de plusieurs figures et de squelettes d'ours (des cavernes) dans la Salle Hillaire de Chauvet. Dans la même grotte, la présence d'un crâne déposé sur un bloc rocheux (Salle du Crâne) témoigne de possibles intérêts ou préoccupations symboliques des hommes envers les ours.

### 3.4.c. Le site

Tout site orné possède sa propre architecture. Elle peut être plus ou moins complexe. Elle a fréquemment été mise à profit. Dans certains cas, les différents secteurs topographiques ont été décorés de manière différente. Plusieurs chercheurs ont essayé d'établir les localisations préférentielles des thèmes au sein des réseaux. A. Leroi-Gourhan (1965) considérait ainsi que les ours étaient des thèmes présents essentiellement dans les fonds des cavités, comme d'autres carnivores et comme les anthropomorphes.

Pour notre étude, nous avons divisé les grottes en quatre zones principales. Il apparaît que les figures d'ours sont localisées tout au long du réseau. Une majorité se trouve dans des parties médianes au sein de cheminements principaux ou secondaires.



**Fig. 110 : les localisations des représentations au sein d'une grotte-type**

Par contre, 11 figures (14%) sont situées dans des environnements topographiques exceptionnels pour leur difficulté d'accès. Elles sont situées très en hauteur ou au-delà d'obstacles spéléologiques (chatières, laminoirs...)



Zone difficile d'accès (passage par fissure, laminoirs, etc.)	Chauvet n°2, Chauvet n°3, Chauvet n°4 Font-de-Gaume n°2 Tibiran n°1 Tito Bustillo n°1 Trois-Frères n°3, Trois-Frères n°4, Trois-Frères n°5
Représentation très en hauteur	Chauvet n°5 Chauvet n°6

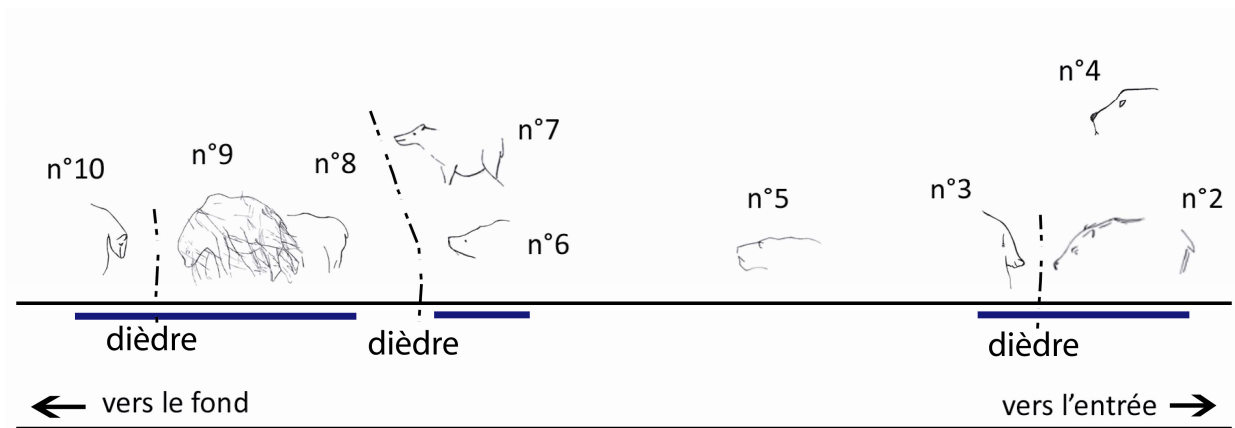
**Tab. 25 : les localisations exceptionnelles**



**Fig. 111 : localisation et accès à Chauvet n°5, dessin G. Tosello**

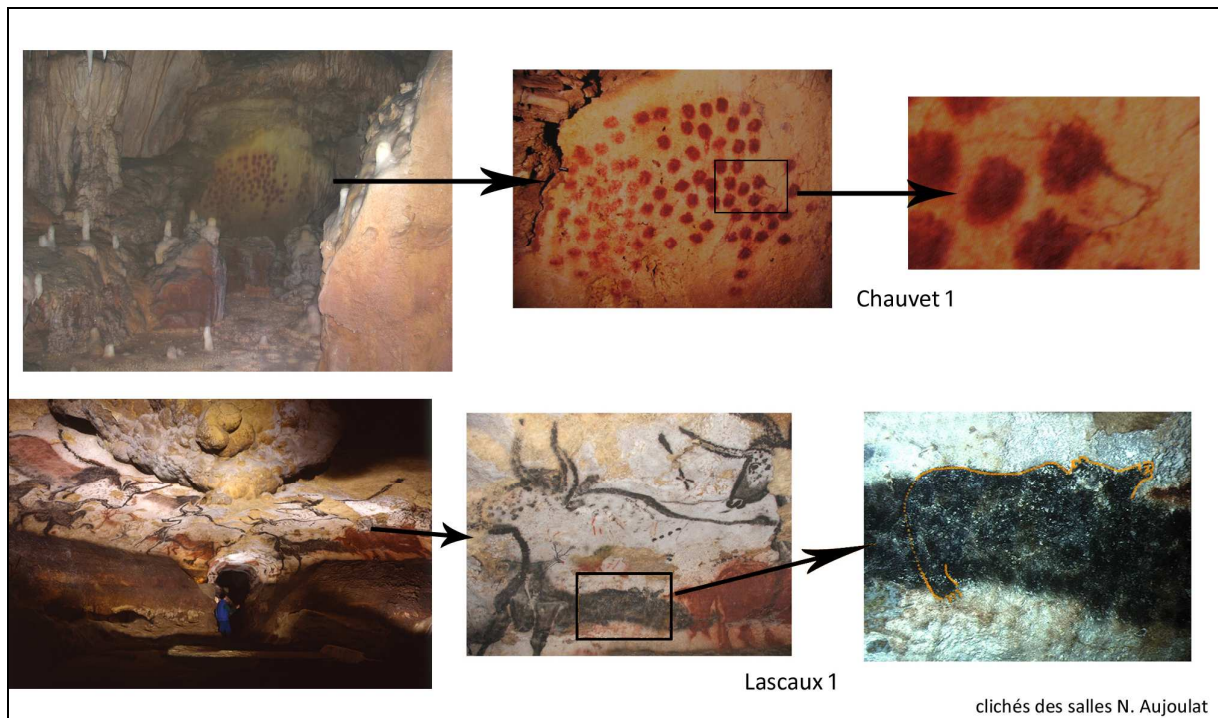
Il faut aussi mentionner l'homogénéité des situations des ours aux Combarelles I. Toutes les représentations sont placées en paroi droite. Neuf figures sont regroupées dans le secteur central de la grotte.

Elles sont organisées selon trois ensembles principaux consistant en des regroupements (2 à 3 ours) et constitués autour de dièdres rocheux de la paroi. Dans deux cas, ces dièdres séparent deux représentations (n°2 et n°3 ainsi que n°9 et n°10) qui se font face et sont placées à la même hauteur sur le panneau. L'organisation des ours dans le site semble donc répondre à des enjeux topographiques et thématiques tout à fait particuliers.



**Pl. 48 : l'organisation des figures dans la partie centrale de la grotte des Combarelles I**

Enfin, trois figures présentent une localisation originale par leur caractère « caché ». Llonin n°1 est située au ras du sol, derrière un pendant de voûte. Lascaux n°1 et Chauvet n°1 sont en partie masquées par des représentations superposées (Aurochs et ponctuations formant un bison). A Chauvet et Lascaux, la situation est d'autant plus paradoxale que le panneau lui-même est visible de loin et, d'une certaine manière, spectaculaire.



**Pl. 49 : le spectaculaire et le caché**

14 représentations sont donc, d'une manière ou d'une autre, « cachées » à la vue. Si l'on ajoute les 18 figures de « fond », ce sont donc 32 ours (42%) qui sont situés hors des voies de pénétration principales des sites ornés. Ils s'opposent aux grandes compositions principales de ces sites même si il ne faut pas occulter que la majorité du corpus (34 représentations) s'inscrit dans les zones d'entrée ou de cheminements.

Les localisations et le caractère fréquemment isolé des figures d'ours nous permettent de considérer que cet animal a pu acquérir, dans certains sites, peut-être dans certaines cultures, un statut particulier au sein du bestiaire paléolithique.

La représentation doit être étudiée dans son environnement, mobilier ou pariétal. Qu'il soit thématique ou topographique, le contexte n'est jamais le même d'une représentation à l'autre. Les figures d'ours répondent souvent aux mêmes exigences que les autres représentations, au sein de chaque site. Ce n'est qu'à ce niveau-là (éventuellement à celui d'un ensemble de sites) que l'on peut évoquer de possibles homogénéités. Elles ne sont pas systématiques.

Dans certains endroits, on note au contraire de fortes différences d'une représentation à l'autre. On peut cependant noter deux caractéristiques assez fréquentes. D'une part, les ours sont souvent isolés ou associés entre eux. D'autre part, un nombre non négligeable de figures correspond à des ours cachés à la vue, d'une manière ou d'une autre.



## Conclusion

L'ours, cet « homme sauvage », cet « autre de l'homme », est l'un des héros récurrents des récits et des légendes des hommes. On le considère comme un ancêtre, un ennemi ou un guide. Il est régulièrement perçu comme composé d'humanité et de bestialité. Ses singularités anatomiques et éthologiques ont été transformées et fantasmées. Par la confrontation de documents ethnographiques, sociologiques et historiques avec la réalité de l'animal nous avons mis en lumière les valeurs graphiques primordiales qui sont contenues dans les images produites par les hommes. Il s'agit des données visuelles essentielles à la reconnaissance de l'animal et nous les avons synthétisées sous la forme de « clés d'identification ». Elles ont guidé nos réflexions et soutenu notre analyse.

Notre étude a porté sur plus de 300 représentations. Nous avons constitué un premier inventaire en recensant la documentation disponible à laquelle nous avons ajouté des figures inédites. C'est une véritable analyse critique qui a été menée sur ces images pour en retenir finalement 173. Parmi elles, 82 peuvent être identifiées comme des « ours sûrs » car elles possèdent l'ensemble des « clés d'identification » définies : massivité et rondeur des corps, forme en trapèze de la tête, forme ovale et allongée des oreilles.

La majorité des représentations est située en France (144 figures réparties dans 53 sites) et dans une moindre mesure en Espagne (15 figures et 12 sites). Nous avons comptabilisé moins d'une dizaine de sites en Europe centrale et orientale, rassemblant 14 objets d'art mobilier. Une large majorité des images est attribuée au Magdalénien (130).

Les signes en « empreinte » pouvant être rapportés à l'ours sont moins d'une dizaine pour tout l'art paléolithique alors qu'ils sont fréquents dans les arts de l'Holocène, notamment en Amérique du Nord. Il s'agit de la divergence principale entre ces deux ensembles chronoculturels.

La mise en comparaison des représentations du Paléolithique nous a permis de nous interroger sur les segments anatomiques nécessaires à la détermination : corps, tête, oreilles. Nous en avons déduit que la construction graphique des « clés d'identification » résulte régulièrement d'artifices visuels visant à l'exagération et à la simplification de l'élément morphologique. Certains types de traitements sont

particulièrement fréquents dans certaines zones et certaines périodes. Ils pourraient être considérés comme des marqueurs stylistiques locaux.

Nous sommes par ailleurs revenus sur la discrimination entre ours bruns et ours des cavernes. Dans la littérature, on note régulièrement le recours au détail anatomique du « stop ». Nous avons montré dans notre première partie que ce segment n'était pas toujours marqué chez les ours des cavernes et pouvait être présent chez l'ours brun, ou qu'une perspective en  $\frac{3}{4}$  de la tête pouvait le faire paraître plus accusé.

Le stop est parfois très marqué graphiquement pour des groupes de figures attribués à des périodes où l'Ours des Cavernes était très vraisemblablement éteint, comme le site du Magdalénien moyen de La Marche (Vienne). Il est également présent dans des sites aurignaciens qui ont été fréquentés par les ours speléens, comme la grotte Chauvet (Ardèche). Il nous semble qu'il faut voir dans sa traduction, plus ou moins exagérée, plutôt un choix artistique général qu'une volonté de transcription d'une espèce particulière.

Plus généralement, il nous semble que les « clés d'identification » prévalent sur le réalisme de l'image. Celui-ci a longtemps été considéré comme l'un des principes des représentations préhistoriques. Nous lui préférons le terme de « naturalisme », c'est-à-dire l'évocation graphique de l'essence de l'animal, de ses traits déterminants et non de l'ensemble de son anatomie et de son éthologie. Les détails ne servant pas à l'identification sont traduits par des formes géométriques simples.

Par ailleurs, il est également important de noter que peu de figures laissent planer une ambiguïté avec les humains. Seuls deux ours sont en position bipède. Et nous n'avons pas été confrontés à de véritables confusions entre des têtes d'ours et des « têtes humaines bestialisées ».

L'analyse du contexte des images nous a permis d'identifier un grand nombre d'associations intraspécifiques. Elles ne peuvent que rarement être rapportées à des scènes en tant que telles. Il s'agit plutôt de liaisons thématiques préférentielles. Elles dominent quantitativement les autres thèmes du bestiaire : 47 ours sont associés entre eux.

Nous avons également remarqué l'importance des emplacements des images, au moins dans certains sites. Si les ours ne sont pas toujours situés au fond des grottes, comme A. Leroi-Gourhan le

mentionnait, ils sont souvent placés dans des zones difficiles d'accès. Quelques uns sont également cachés à la vue tout en étant disposés sur des panneaux particulièrement spectaculaires.

L'ensemble de ces témoignages nous indiquent que certaines images de l'animal ont pu acquérir une dimension symbolique forte, à différents moments de la Préhistoire. Mais ces implications sous-jacentes s'expriment à travers différents artifices graphiques et mises en contextes. Ces variations rappellent celles connues dans les comportements techniques, divergents selon les sociétés et les cultures. Globalement, si dans le contexte pariétal les représentations d'Ursidés ont pu acquérir une dimension particulière, dans l'art mobilier on ne saurait attribuer à cet animal une valeur bien différente de celle portée par l'ensemble des thèmes animaliers.

Quant aux significations véritables de ces images, elles ne sont pas atteignables, tant nos sources documentaires sont lacunaires. Pour compléter notre approche de la compréhension du rapport entre hommes et ours, il serait intéressant d'explorer d'autres formes de manifestations symboliques. On connaît par exemple des cas de jeux graphiques mettant en scène ou utilisant les griffures de l'animal sur les parois des grottes. De manière plus générale, toutes les « griffures » sont-elles réellement ursines ? Comment envisager – et établir – l'existence des « fausses griffures », qui auraient été réalisées par les hommes ?

De telles expressions artistiques tendraient à prouver un lien extrêmement fort entre l'homme et l'animal et pourraient alors être mises en corrélation avec les quelques phénomènes de contextualisation originale que nous avons établis pour certains sites pariétaux.

Par ailleurs, il serait essentiel d'élargir le corpus à l'ensemble des représentations de l'animal dans les arts rupestres de l'Holocène, de manière exhaustive cette fois. Il conviendrait également de s'intéresser aux figures qui ornent certains objets, quotidiens (pipes, paravents...) ou cérémoniels (cuillers, mâts totémiques...). Certaines de ces pièces sont bien documentées ethnologiquement et pourraient donc permettre d'aller encore plus loin dans la compréhension des valeurs symboliques de l'ours, au moins dans les sociétés productrices de ces artefacts. A l'opposé, il serait également intéressant d'observer plus précisément les manifestations spirituelles développées en direction de l'animal par l'Homme de Neandertal. Certains sites sépulcraux du Moustérien permettent d'évoquer des comportements funéraires originaux. Il serait intéressant d'en reprendre une étude objective, loin des fictions



développées notamment au début du XXème siècle, pour établir enfin quelles sont les véritables supports archéologiques à la disposition de la communauté scientifique et quelles en sont leurs portées.

En ce qui concerne le Paléolithique supérieur, le seul élément parfaitement objectif qui peut être attesté, en dehors de la construction graphique de l'animal, est la rareté de sa représentation. Elle exprime au moins autant la rareté de la vision de l'ours lui-même qu'une peur quelconque à le représenter. Rien ne permet d'attester de tabous quelconques concernant ses représentations. Aucun élément n'indique qu'il ait été considéré, par tous les hommes du Paléolithique, comme un double ou un ancêtre sauvage. Et, dans l'état actuel de nos connaissances, on ne saurait soutenir qu'il ait pu accéder, pendant le Paléolithique supérieur, à un statut privilégié, cultuel ou culturel.

## Bibliographie

- ABRAMOVA, Z., 1995, *L'Art paléolithique d'Europe orientale et de la Sibérie*, Edition Jérôme Million, coll. « L'Homme des Origines », Grenoble.
- ALCALDE DEL RIO, H, BREUIL, H. et SIERRA, L., 1910, *Les Cavernes de la Région cantabrique*, Imprimerie de Vve A. Chêne, Monaco.
- ALCOLEA GONZALEZ, J. et BALBIN BEHRMANN (de), R., 2006, *Arte Paleolítico al aire libre. El yacimiento rupestre de Siega Verde, Salamanca*. Arqueología en Castilla y León, Memorias 16, Edición Junta de Castilla y León.
- ALTUNA, J., 1997, *L'Art des cavernes en Pays Basque : les grottes d'Ekain et d'Altzerri*, Editions du Seuil, Coll. Arts rupestres, Paris.
- ALTUNA, J., 2002, « Los animales representados en el arte rupestre de la Península Ibérica. Frecuencias de los mismos », *Munibe*, 54, pp. 21 – 33.
- ALTUNA, J. et BARANDIARAN, J.M., 1969, « La cueva de Ekain y sus figuras rupestres », *Munibe*, 21, pp 331 – 385.
- ALTUNA, J., et APELLANIZ, J.M., 1978, « Las figuras rupestres de la cueva de Ekain (Deba), *Munibe*, 30, pp. 1-151.
- AMBERT, P, COLOMER, A et GALANT, P., 2000, « Datations mésolithiques des empreintes humaines de l'étage Cathala de la grotte d'Aldène (Cesseras, Hérault) », *Comptes rendus de l'Académie des sciences. Série 2a*, pp. 67-74
- APELLANIZ, J.M., 1982, *El Arte prehistorico del Pais Vasco y sus vecinos*, Editions Desclée de Brouwer, Bilbao.
- ARANZADI, T., BARANDIARAN, J.M. et EGUREN, E., 1925, « Exploraciones de la caverna de Santimamiñe (Basondo, Cortezubi) », *1, Figuras Rupestres*, Grijelmo, Bilbao.
- ARCHAMBEAU, M. et C., 1991, « Les figurations humaines pariétales de la grotte des Combarelles », *Gallia Préhistoire*, t.33, pp. 53 – 81.
- ARCHAMBEAU, M. et C., 1997, *Les Combarelles*, Editions Pierre Fanlac, Périgueux.
- ARGANT, A. et CREGUT-BONNOURE, E., 1996, in. *GUERIN C. et PATOU-MATHIS M.*, 1996, *Les Grands mammifères plio-pléistocènes d'Europe*, Editions Masson, Coll. Préhistoire, Paris, pp. 167 - 179.
- ARIAS CABAL, P. et ONTANON PEREDO, R., 2005, *La Materia del lenguaje prehistorico. El arte mueble paleolitico de Cantabria en su contexto*, Catalogue d'exposition, Museo Arqueologico Nacional, Madrid.
- AUJOULAT, N., 1979, « Les Combarelles », *Spéléo-Dordogne*, 73.4, pp. 12-20.
- AUJOULAT, N., 1987, *Le relevé des œuvres pariétales paléolithiques, enregistrement et traitement des données*, Documents d'Archéologie Française, n°9, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
- AUJOULAT, N., 2004, *Lascaux, le geste, l'espace et le temps*, Editions du Seuil, Collection Arts Rupestres, Paris.
- AUJOULAT, N., DELLUC, B. et G., 1998, *Les Gravures de la grotte ornée de Bara-Bahau*, C.N.R.S. Editions, Paris.
- AUJOULAT, N., GENESTE, J.-M., ARCHAMBEAU, C., DELLUC B. et G., DUDAY, H. et GAMBIER, D., 2001, « La Grotte ornée de Cussac. Observations liminaires », *Paléo*, 13, pp. 9 - 18
- BACHLER, E., 1921, *Das Drachenloch ob Vattis im Tamindale*, Saint-Gall, Suisse.
- BAFFIER, D., GIRARD, M, 1998, *Les Cavernes d'Arcy-sur-Cure*, La Maison des Roches, Paris.
- BAFFIER, D., GUILLAMET, E., CHILLIDA, J., GIRARD, M., HARDY, M., BRUNET, J., 1998, « La Grande Grotte d'Arcy-sur-Cure (Yonne, France). De nouvelles découvertes par aminicissement de la calcite », *International Newsletter on Rock Art*, 21, pp. 28 – 29.
- BAFFIER, D., GIRARD, M, BRUNET, J., GUILLAMET, E., CHILIDA, J., HARDY, M., TISNERAT, N., VALLADAS, H., 2001, « Du nouveau à la Grande Grotte d'Arcy-sur-Cure, Yonne, France », *International Newsletter on Rock Art*, 28, pp. 1 – 3.
- BAKKA, E., 1988, *Hellerisingane på Hammer i Beitstad, Steinkjer, Trøndelag : Granskingar i 1977 og 1981*, Rapport arkeologisk serie 1988-7, Trondheim.

- BALBIN BERHMANN, R., de, 1989, « L'Art de la grotte de Tito Bustillo (Ribadesella, Espagne). Une vision de synthèse », *L'Anthropologie*, t. 93, n°2, pp 435 – 462.
- BALBIN BERHMANN, R., de, et MOURE, A., 1982, « El panel principal de la cueva de Tito Bustillo (Ribadesella, Asturias), *Ars Prehistorica*, I, pp. 49 – 97.
- BALDELLOU, V., 1992, « Fuente del Trucho, Asque-Colungo, Provincia de Huesca, *in. Nacimiento del arte en Europa*, Union Latina, Paris, pp. 226 – 228.
- BANDI, H.G., 1984, « Contribution de la zoologie et de l'éthologie à l'interprétation de l'art des peuples chasseurs préhistoriques », *L'Anthropologie*, 88 - 4, pp. 563 - 571, Paris.
- BARANDIARAN, I., 1974, «El Glóton (*Gulo gulo*) en el arte rupestre paleolitico », *Zephyrus*, 25, pp. 177 – 196.
- BARNES, F., 2000, *Canyon Country: prehistoric rock art*, Arch Hunter Books.
- BARRIERE, C., 1968, « Les Gravures de la grotte de la Mairie à Teyjat », *Travaux de l'Institut d'art préhistorique*, XXII, pp. 1-12, Université de Toulouse Le Mirail.
- BARRIERE, C., 1976, *L'Art pariétal de la grotte de Gargas*, Mémoires de l'Institut d'Art Préhistorique de Toulouse - n°III, BAR Supplementary series 14, 2 vol., Oxford.
- BARRIERE, C., 1981, « La grotte des Combarelles. Relevés de la paroi droite », *Travaux de l'Institut d'art préhistorique*, XXIII, Université de Toulouse Le Mirail, pp. 13-96.
- BARRIERE, C., 1982, *L'Art pariétal de Rouffignac*, Fondation Singer-Polignac, Editions Picard, Paris.
- BARRIERE, C., 1983, « La grotte des Combarelles : I, paroi gauche », *Travaux de l'Institut d'art préhistorique*, XXVII, Université de Toulouse Le Mirail, pp. 8 - 78.
- BARRIERE, C., 1985, « La grotte des Combarelles : I. Relevés des gravures de la galerie profonde », *Travaux de l'Institut d'art préhistorique*, XXV, Université de Toulouse Le Mirail, pp. 3 - 104.
- BARRIERE, C., 1997, *Les Grottes des Combarelles*, Paléo Hors série, Angoulême.
- BARTHES, R., 1965, *Eléments de sémiologie*, Denoël/Gonthier, Paris.
- BARTHES, R., 1970, *L'Empire des signes*, Skira, Paris.
- BARTHES, R., 1975, *Roland Barthes par Roland Barthes*, Éditions du Seuil, Paris.
- BATAILLE, G., 1955, *Lascaux ou la naissance de l'art*, Editions Skira, Lausanne.
- BEDNARIK, R. G., 1993, “wall markings of the cave bear”, *Studies in Speleology*, 9, pp. 51-70.
- BEGOUEN, H. et CASTERET, N., 1923, XXXXX, *Revue anthropologique*, 11-12, Nov-déc. 1923, p. 533.
- BEGOUEN, H. et BREUIL, H., 1928, « Les Ours déguisés de la Caverne des Trois-Frères (Ariège) », *Publication d'Hommage pour le père Schmidt*, Vienne (Autriche), pp. 777-780.
- BEGOUEN, H. et BREUIL, H., 1958, *Les Cavernes du Volp : Trois Frères, Tuc d'Audoubert à Montesquieu-Avantès (Ariège)*, Editions Arts et Métiers graphiques, « travaux de l'I.P.H. », Paris.
- BEGOUEN, J., 1966, « L'ours Martin en Ariège », *Bulletin de la société ariégeoise des sciences, lettres et arts*, pp. 111-175.
- BEGOUEN, J., FRITZ, C., TOSELLO, G., CLOTTES, J., 2009, *Le Sanctuaire secret des Bisons. Il y a 14000 ans dans la caverne du Tuc-d'Audoubert*, Editions SOMOGY.
- BELTRAN, A., 1971, « Los grabados de las cuevas de venta de Laperra y sus problemas », *Munibe*, t. 23, n°2/3, pp. 387 – 398.
- BELTRAN, A., ROBERT, R., VEZIAN, J., 1966, *La cueva de Le Portel*, Universidad de Zaragoza, Departamento de ciencias de la antigüedad, « Monografías arqueológicas », 1.
- BENHAMMOU, F., 2005, *Vivre avec l'ours*, Editions Hesse, Paris.
- BENHAMMOU, F., 2007, « Crier au loup pour avoir la peau de l'ours : une géopolitique locale de l'environnement à travers la gestion et la conservation des grands prédateurs en France », Thèse de Doctorat, ENGREF.
- BERENGUER, M., 1979, *El Arte parietal prehistorico de la cueva de Llonin*. Instituto de Estudios Asturianos, Oviedo.
- BERENGUER, M., 1991, *Arte en Asturia*, Caja de Ahorros de Asturias, Oviedo.
- BEROT, V., 2006, *L'Ours, les raisons de la colère*, Editions Cairn, Paris.
- BERTILSSON, U., 1987, *The Rock carvings of northern Bohüslan : spatial structures and social symbols*, Stockholm Studies in Archeology 7, Stockholm, Suède.
- BIEDER, R.E., 2005, *Bear*, Reaktion Books, Londres, Grande-Bretagne.

- BOBBE, S., 2002, *L'Ours et le loup. Essai d'anthropologie symbolique*, Editions Maison des Sciences de l'Homme – I.N.R.A., Paris.
- BOBBE, S. et RAFFIN, J.-P., 1997, *L'ABCdaire de l'ours*, Editions Flammarion, Paris.
- BOCHERENS H., FIZET M., MARIOTTI A., 1990, « Mise en évidence du régime alimentaire végétarien de l'ours des cavernes (*Ursus spelaeus*) par la biogéochimie isotopique ( $^{13}\text{C}$ ,  $^{15}\text{N}$ ) du collagène des vertébrés fossiles, 311-10, *Comptes rendus de l'Académie des sciences. Série 2, Mécanique, Physique, Chimie, Sciences de l'univers, Sciences de la Terre*, pp. 1279-1284.
- BONIFAY, M.-F., 1971, *Carnivores quaternaires du Sud-Est de la France*, MNHN, « mémoires du MNHN », série C, Sciences de la Terre, 21 (2), Paris.
- BONIFAY, E., 2002, « L'Homme de Neandertal et l'ours (*Ursus arctos*) dans la grotte du Regourdou (Montignac-sur-Vézère, Dordogne, France) », in. TILLET, T. et BINFORD, L.R., dir., 2002, *L'Ours et l'Homme*, Actes du Colloque d'Auberives-en-Royans, du 4 au 6 novembre 1997, ERAUL n°100, Université de Liège, Liège, pp. 247 – 254.
- BOSINSKI, G., 1990, *Homo sapiens, L'histoire des chasseurs du Paléolithique supérieur en Europe (40000-10000 av. J.-C.)*, Errance, Paris.
- BOSINSKI, G., 2007, *Gönnersdorf und Andernach. Martinsberg Späteiszeitliche Siedlungsplätze am Mittelrhein*. Gesellschaft für Archäologie an Mittelrhein und Mosel e v. Direktion Archäologie, Ausstelle, Klobenz.
- BOURNAUD, M., 1996, *Contes et légendes de l'ours*, Editions Hesse, Paris.
- BOYAVAL, A., 2000, *Des hommes et des ours*, Editions Faune Explo, Paris.
- BRETT, C., 1991, *L'Ours polaire, Seigneur de l'Arctique*, Editions Mango, Paris.
- BREUIL, H., 1935, « Les Œuvres d'art Magdaléniennes des fouilles Le Bel-Maury à Laugerie-Basse données à la Société Préhistorique », Extrait du *Congrès Préhistorique de France*, XIème Session (1934), Imprimerie Ch. Monnoyer, Le Mans.
- BREUIL, H., 1936a, « De quelques œuvres d'art magdaléniennes inédites ou peu connues », *IPEK*, vol. 1, pp. 1 – 16.
- BREUIL, H., 1936b, « Œuvres d'art magdaléniennes de Laugerie-Basse (Dordogne), Editions Hermann et Cie, Paris.
- BREUIL, H., 1952, *400 siècles d'art pariétal*, Editions du Centre d'étude et de Documentation préhistoriques, Montignac.
- BREUIL, H., 1957, « La Caverne ornée de Rouffignac », *Gallia*, fasc. 3, pp. 1-17.
- BREUIL, H., NOUGIER, L. –R., ROBERT, R., 1956, « Le « Lissoir aux ours » de la grotte de la Vache, à Alliat, et l'ours dans l'art franco-cantabrique occidental », *Bulletin de la Société Préhistorique de l'Ariège*, XI, pp. 15 – 78.
- BUCKLES, W., 1971, *The Uncompahgre Complex : Historic Ute Archaeology and Prehistoric Archaeology on the Uncompahgre Plateau in Colorado in West Central Colorado*, PhD Dissertation, Dpt of Anthropology, University of Colorado, Boulder.
- BUFFON, G.-L., 1760, *Histoire naturelle*, édition intégrale en ligne, [www.buffon.cnrs.fr](http://www.buffon.cnrs.fr)
- CABRERA VALDES, V., 1984, *El yacimiento de la cueva de « El Castillo » (Puento Viesgo, Santander)*, Instituto español de Prehistoria, « biblioeca praehistorica hispana », 22, Madrid.
- CAMARRA, J.-J., 1996, *Boulevard des Ours*, Editions Milan, Toulouse.
- CAMPBELL, G., 1992, *Rock art of the american Indian*, Editions Outbooks.
- CANTET, M. et CLOT, A., 1974, « La Grotte ornée du bois du Cantet à Espèche (Hautes-Pyrénées) », *Gallia Préhistoire*, t. 17, fasc. 1, C.N.R.S. Editions, pp. 69 – 100.
- CAPITAN, L., 1895, « Fouilles et observations à Laugerie-Haute », *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*.
- CAPITAN, L. et BOUYSSONIE, J., 1924, *Un atelier d'art préhistorique. Limeuil, son gisement à gravures sur pierre de l'Age du Renne*, Editions E. Nourry, Paris.
- CAPITAN, L. et BREUIL, H., 1902, « une fouille systématique à Laugerie-Haute », *Association française pour l'avancement des sciences, 31ème session*, Montauban.
- CAPITAN, L., BREUIL, H., PEYRONY, D., 1905, « Figurations du lion et de l'ours des cavernes et du rhinocéros tichorhinus sur les parois des grottes par l'homme de l'époque du renne », *Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*, VII, Félix Alcan Editeur, pp. 237 – 238.
- CAPITAN, L., BREUIL, H., PEYRONY, D., 1910, *La Caverne de Font-de-Gaume aux Eyzies (Dordogne)*, Imprimerie Chêne, Monaco.

- CAPITAN, L., BREUIL, H., PEYRONY, D., 1915, « Nouvelles grottes ornées de la Vallée de la Beune (grottes de Comarque, Nancy, Beyssac) », *L'Anthropologie*, 26, pp. 505-518.
- CAPITAN, L., BREUIL, H., PEYRONY, D., 1924, *Les Combarelles aux Eyzies (Dordogne)*, Edition Masson et Cie, Institut de Paléontologie Humaine, Paris.
- CAPITAN, L., BREUIL, H., PEYRONY, D., BOURRINET, P., 1912, *Les Gravures sur cascade stalagmitique de la grotte de la Mairie à Teyjat, XIVème session du Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistoriques*, Genève.
- CAPITAN, L. et PEYRONY, D., 1928, *La Madeleine : son gisement, son industrie, ses oeuvres d'art*, Editions E. Noury, Publications de l'Institut International d'Anthropologie, n°2, Paris.
- CASTLETON K. B., 1984, *Petroglyphs and pictographs of Utah*, vol. 1, Utah Museum of Natural History, Salt Lake City (U.S.A.).
- CASTLETON K. B., 1987, *Petroglyphs and pictographs of Utah*, vol. 2, Utah Museum of Natural History, Salt Lake City (U.S.A.).
- CAUSSIMON, G., 1997, *Avec le naturaliste sur les pas de l'ours des Pyrénées*, FIEP Loubatières, Pau.
- CENTRE PYRENEEN DE BIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE DES MONTAGNES, 1986, *L'Ours brun*, Editions du Centre Pyrénéen de biologie et d'anthropologie des montagnes, coll. Acta Biologica Montana, Pau.
- CHABREDIER, L., 1975, « Les Gravures paléolithiques de la grotte d'Ebbou (Ardèche) », *Archéocivilisation*, N°14-15, pp. 7 – 94.
- CHAUVET J.-M. *et coll.*, *La Grotte Chauvet à Vallon-Pont-d'Arc*, Editions du Seuil, Paris.
- CHICHLO B., 1981, « L'Ours-Chamane », *Etudes mongoles et sibériennes*, cahier 12, pp. 35-112.
- CHOLLOT, M., 1964, *Collection Piette : art mobilier préhistorique, catalogue. Musée des Antiquités Nationales*, Editions des Musées Nationaux, Paris.
- CLOTTE, J., *dir.*, 1990, *L'Art des objets au Paléolithique*, colloque international Foix-Le Mas d'Azil, 16-21 novembre 1987, Paris, Ministère de la Culture, coll. « actes et colloques de la Direction du Patrimoine », 8, 2 vol.
- CLOTTE, J., *dir.*, 2001, *La Grotte Chauvet, l'art des origines*, Editions du Seuil, coll. Arts rupestres, Paris.
- COLLECTIF, 1984, *L'Art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*, Imprimerie Nationale, Ministère de la Culture, « Atlas archéologiques de la France », Paris.
- COLLECTIF, 1986, « L'Ours, l'autre de l'homme », *Etudes mongoles et sibériennes*, cahier 11, Université Paris X – Nanterre.
- COLLECTIF, 1987, *Art mobilier magdalénien dans les Pyrénées centrales, exposition à l'occasion du 1er Colloque international sur l'Art mobilier paléolithique*, Conseil général de l'Ariège, Foix.
- COLLECTIF, 1992, *Cinq millions d'années, L'Aventure humaine*, ERAUL 56, Université de Liège, Liège.
- COLLECTIF, 1995, *La Balme à Collomb. De la grotte... au Musée de l'Ours des cavernes*, Musée de l'Ours des Cavernes, Entremont-le-Vieux.
- COLLECTIF, 2003, *La Grotte de La Vache (Ariège) : fouilles R. Robert. I – Les occupations du Magdalénien et II – L'art mobilier*, Ministère de la Culture et de la Communication, Musée d'Archéologie Nationale, Réunion des Musées Nationaux, Paris.
- COURTIN, J. et CLOTTE, J., 1994, *La Grotte Cosquer. Peintures et gravures de la caverne engloutie*, Editions du Seuil, Paris.
- COUTURIER, M., 1954, *L'Ours brun*, Editions Artaud, Grenoble.
- DACHARY, M., 2006, *Les Magdaléniens à Duruthy. Qui étaient-ils ? Comment vivaient-ils ?*, Conseil général des Landes, Centre départemental du Patrimoine, Hastingues.
- DANIEL, R., 1972, « La Grotte classique des Eyzies (dite grotte Richard), commune de Tayac (Dordogne). Un aperçu de son contenu archéologique », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 69, fasc. 6, pp. 172 – 177.
- DAUBISSE, P., VIDAL P., VOUVE J., BRUNET J., 1994, *La Grotte de Font-de-Gaume. Art pariétal, protection, conservation et intervention*, Editions Pierre Fanlac, Périgueux.
- DAVID, P., GAUTHIER, J., MALVESIN-FABRE, G., 1954, « Les Gravures rupestres de la grotte de Gabillou », *Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques*, 4, Madrid.

- D'ERRICO, F., 1994, *L'Art gravé azilien. De la technique à la signification*, 31<sup>ème</sup> supplément à Gallia Préhistoire, Paris.
- De BEAUNE, S., *Les Galets utilisés au Paléolithique supérieur : Approche archéologique et expérimentale*, 32<sup>ème</sup> Supplément à Gallia Préhistoire, Editions du C.N.R.S., Paris.
- De MARLIAVE, O., 2000, *Histoire de l'ours dans les Pyrénées*, Sud-Ouest Editions, Paris.
- De SAINT-MATHURIN, S., 1976, « Angles-sur-l'Anglin, Vienne. L'abri magdalénien du Roc-aux-Sorciers », *IXe congrès UISPP*, Livret-guide de l'excursion A4 : Sud-Ouest (Aquitaine et Charente), Nice, 1976, p. 172-178.
- De SAINT-PERIER, R., 1920, « La Grotte des Harpons à Lespugue (Haute-Garonne) », *L'Anthropologie*, T. 30 n°3-4, Editions Masson, pp. 209 – 234.
- De SAINT-PERIER, R. et S., 1930, *La grotte d'Isturitz - I le Magdalénien de la Salle Saint-Martin*, Archives de l'IPH, mémoire 7, Editions Masson, Paris.
- De SAINT-PERIER, R. et S., 1936, *La grotte d'Isturitz - II le Magdalénien de la Grande Salle*, Archives de l'IPH, mémoire 17, Editions Masson, Paris.
- De SAUSSURE, F., *et. alii*, 1995, *Cours de Linguistique générale*, Editions Payot, coll. Grande Bibliothèque, Paris [1916].
- De SONNEVILLE-BORDES, D., 1960, *Le Paléolithique supérieur en Périgord*, Imprimerie Delmas, 2 vol., Bordeaux.
- De SONNEVILLE-BORDES, D. et LAURENT, P., 1983, « le phoque à la fin des temps glaciaires », *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, 16, Société Préhistorique Française, pp. 69 -80.
- DE WETTER, B. et SOREIL, P., 2000, *L'Ours grandeur nature en Europe*, Editions du Perron, Paris.
- DELLUC, B. et G., 1974, « La Grotte ornée de Villars (Dordogne) », *Gallia Préhistoire*, 17, fasc. 1, pp. 1 – 67.
- DELLUC, B. et G., 1979, « La Grotte ornée des Bernous à Bourdeilles (Dordogne) », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 76, n°2, pp. 39 - 45.
- DELLUC, B. et G., *dir.*, 1981, « La Grotte ornée de Comarque à Sireuil (Dordogne) », *Gallia Préhistoire*, 24, fasc. 1, pp. 1 - 97.
- DELLUC, B. et G., 1983, « traces et messages de la préhistoire », *Les dossiers, Histoire et archéologie*, pp. 56 - 62.
- DELLUC, B. et G., 1985a, « De l'empreinte au signe », *Les Dossiers d'Histoire et archéologie*, 90, pp. 56 - 62.
- DELLUC, B. et G., 1985b, « Les Signes en empreinte du début du Paléolithique supérieur », *Congrès Préhistorique de France, XXIème session*, (1979), vol. 2, Paris, pp. 111 - 116.
- DELLUC, B. et G., 1987a, « Grotte de Bara-Bahau (Le Bugue, Dordogne) », *Société Historique et Archéologique du Périgord*, 114, n°4, pp. 283 - 295.
- DELLUC, B. et G., 1987b, « Quelques gravures paléolithiques de la petite Beune (Grottes de Sous-Grand-Lac, de Vielmouly II et du Charretou) », *Actes du XXXIXème Congrès d'Etudes régionales tenu à Sarlat les 2- et 27 avril 1986*, pp. 163 - 184.
- DELLUC, B. et G., 1989, « Le sang, la souffrance et la mort dans l'art paléolithique », *L'Anthropologie*, 93, n°2, pp. 389 - 406.
- DELLUC, B. et G., 1991, « L'Art pariétal archaïque en Aquitaine », *28ème supplément à Gallia Préhistoire*, C.N.R.S. Editions, Paris.
- DELLUC, B. et G., 1994, « Un masque caché dans la grotte de Bernifal », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 121, pp. 469 – 474.
- DELLUC, B. et G., 1997, « Les gravures de la grotte ornée de Bara Bahau », *Gallia Préhistoire*, 39, pp. 109-150.
- DELLUC, B. et G., CHALINE, J., EVIN, J., GAUNAT, B., LEROI-GOURHAN, Arl. *et alii*, 1981, « La Grotte ornée de Comarque à Sireuil (Dordogne) », *Gallia Préhistoire*, 24, fasc.1, pp. 1-97.
- DELLUC, B. et G. et GUICHARD, F., 1997, « La Grotte ornée de Bara Bahau (Le Bugue). Géologie et Préhistoire », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 124, pp. 31 – 62.
- DELPORTE, H., 1990, *L'Image des animaux dans l'art préhistorique*, Picard éditions, Cahors.
- DELPORTE, H., 1994, *Homenaje al Dr Joaquin Gonzalez Echegaray*, « à propos des figurations humaines du Paléolithique », *Monografias n° 17*, Museo y Centro de Investigacion de Altamira, Santander (Espagne), pp. 223-233.

- DENDALETCHÉ, C., dir., 1986, *L'Ours brun. Pyrénées, Abruzzes, Monts Cantabriques, Alpes du Trentin*, Pau.
- DIDON, L., 1912, « Grotte du chien ou de Péchialet », *Bulletin de la SHAP*, vol. XXXIX, pp. 365-369.
- DROUOT, E., 1953, « Les Peintures de la grotte Bayol à Collias (Gard) et l'art pariétal du Languedoc méditerranéen », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 50, pp. 392-405.
- ECO, U., 1992, *Le Signe. Histoire et analyse d'un concept*, Editions le livre de poche, coll. Biblioessais, Paris.
- ESCOLA, M., 1989, « La plaquette osseuse gravée de la Baume Noire à Frétingney (Haute-Saône) », *Bulletin de la Société Préhistorique d'Ariège-Pyrénées*, t. 44, pp. 181 – 192.
- ESPARZA SAN JUAN X. MUJIKA ALUSTIZA J. A., 2003, « Aportación a las representaciones de úrsidos en el arte mobiliario magdaleniano », *Veleia*, n°20, pp. 151 – 156.
- ETIENNE, P. et LAUZET, J., 2009, *L'Ours brun. Biologie et histoire, des Pyrénées à l'Oural*, co-édition Biotope – Publications scientifiques du Muséum, Collection Parthénope, Paris.
- FAURE, M., 1978, « Révision critique d'une collection de gravures mobilières paléolithiques : les galets et les os gravés de la Colombière à Neuville-sur-Ain (Ain, France) », *Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, fasc. 16, pp. 41 – 99.
- FAVRAUD, A., 1904, « Les Grottes de Teyjat », *Bulletins et mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1903-1904, pp. 99-103.
- FELIX T., *Les Œuvres pariétales de la salle des Taureaux et du Diverticule axial de la grotte de Lascaux*, Diplôme d'études doctorales, Diplôme d'Etudes Doctorales du Muséum national d'histoire naturelle, Paris.
- FIGUERAS, E., 2007, *Anthologie des Ours*, Editions Delachaux et Niestlé, Paris.
- FRANCFORT, H.-P., SACCHI, D., SHER, J. A., SOLEILHAVOUP, F., VIDAL, P., 1993, « Art rupestre du bassin de Minusinsk : nouvelles recherches franco-russes », *Arts asiatiques*, Cahiers publiés par l'Ecole française d'Extrême-Orient et le C.N.R.S., Tome XLVIII.
- FRANCFORT, H. –P., SHER J., BLEDNOVA N., 1994 à 1995, *Répertoire des pétroglyphes d'Asie centrale*, fasc. 1, 2 et 3, Editions de Boccard, Paris.
- FREEMAN, W. J., 1986, "Bear Paws on the Middle Fork of the American River", *Bay Area Rock Art News*, IV, pp. 1-3, Bay Area Rock Art Association, San Francisco, California, U.S.A.
- GARCIA, M. – A. et MOREL, P., 1995, « Restes et reliefs : la présence de l'homme et de l'ours des cavernes dans la grotte de Montespan-Ganties », in *L'Animal dans l'espace humain, l'homme dans l'espace animal*, actes du Vème colloque international « L'Homme et l'Animal », société de recherche interdisciplinaire, Genève, 23 au 25 novembre 1994, *Anthropozoologica*, n°21, pp. 73 – 79.
- GARCIA GUINEA, M., 1978, « Une nueva cueva con arte rupestre en Santander : la cueva de Micolón », *Curso de arte rupestre paleolitico*, Universidad Internacional Menéndez Pelayo de Santander, pp. 131 - 139.
- GAUSSEN, J., 1964, « La Grotte ornée de Gabillou », *Publication de l'Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux*, n°3, Bordeaux.
- GENESTE, J.-M., dir., 2005, « Recherches pluridisciplinaires dans la grotte Chauvet », Journées de la Société Préhistorique Française, 11-12 octobre 2003, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, vol. 102.
- GENESTE, J.-M., HORDE, T., TARRET, C., 2003, *Lascaux, une œuvre de mémoire*, Editions Fanlac, Périgueux.
- GIROD, P. et MASSENAT, E., 1900, *Les Stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. Laugerie-Basse. Industrie – sculptures – gravures*, Ed. Baillièrre et Fils, Paris.
- GLORY, A., 1949, « Les Gravures préhistoriques de l'Abri Delluc, Les Eyzies (Dordogne) », Extrait du *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, n°5-6, mai-juin 1949, Imprimerie Monnoyer, Le Mans, pp. 217 - 219.
- GLORY, A., 1953, « Présentation de calques de gravures de la grotte de Lascaux », *XIVème Congrès Préhistorique de France*, Paris.
- GLORY, A., 1955, *La Caverne ornée de Bara-Bahau, Le Bugue sur Vézère (Dordogne)*, Editions Proba, Paris.
- GLORY, A., 1956, « la grotte ornée d'Aldène ou de Fauzan (Hérault) », *Congrès Préhistorique de France*, XVème session, Poitiers-Angoulême, pp. 536 – 541.

- GLORY, A., 1957, « La Caverne ornée de Bara-Bahau », *Congrès Préhistorique de France*, 15 (1956), Société Préhistorique Française, pp. 529 - 535, Paris.
- GLORY, A., 1964, « La Stratigraphie des peintures à Lascaux », in *Miscelanea en homenaje al abate Henri Breuil*, Instituto de Prehistoria y arqueologia, t. 1, Barcelone, pp. 449 – 454.
- GLORY, A et PIERRET, B., 1960, « La Grotte ornée de Villars, Dordogne », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 57, pp. 355 - 361.
- GONZALEZ PUMARIEGA SOLIS, M., 2008, *Guia del arte rupestre paleolitico en Asturias*, Editions Mensula, Oviedo.
- GONZALEZ SAINZ, C., 1989, *El magdaleniense superior-final de la región cantábrica*, Tantin, Universidad de Cantabria, Santander.
- GONZALEZ SAINZ, C. et SAN MIGUEL, C., 2001, *Tres cuevas del desfiladero. Arte rupestre paleolitico en el valle del rio Carranza (Cantabria y Viscaya)*. Gobierno de Cantabria.
- GONZALEZ SAINZ, C., CACHO TOCA, R., FUKAZAWA, T., 2003, *Arte paleolítico en la región cantábrica*, Universidad de Cantabria, Servicio de Publicaciones, Santander.
- GONZALEZ, S.R., GARCIA DE CASTRIA VALDES, C., De LA RASILLA VIVES, F., FORTEA PEREZ, J., 2007, *Arte rupestre prehistoric del Oriente de Asturias*, Consorcio por el Desarroll rural del Oriente de Asturias, Oviedo (Espagne).
- GREER, M. et J., 1997, “Bear Imagery in Central Montana Rock Art”, *American Indian Rock Art*, El Paso, Texas, 23, American Rock Art Research Association, San Miguel, California (U.S.A.), pp. 85-94.
- GROENEN M., dir., 2004, *Art du Paléolithique et du Mésolithique*, BAR International series, 1311, Actes du XIVème Congrès de l’U.I.S.P.P., Université de Liège, Belgique, 2-8 septembre 2001.
- GROUPE DE REFLEXION SUR L’ART PARIETAL PALEOLITHIQUE, 1993, *L’Art pariétal paléolithique : techniques et méthodes d’étude*, Editions du C.T.H.S., coll. « Documents préhistoriques », 5.
- GUERIN, C. et PATOU-MATHIS, M., dir., 1996, *Les Grands mammifères plio-pléistocènes d’Europe*, Editions Masson, « Préhistoire », Paris.
- GUICHARD, F., 1982, « La grotte du Péchialet », *Bulletin du Spéléo-Club*, vol. 83, pp.34-39.
- GUILLEVIC, 2003, *Du domaine. Euclidiennes*. Editions de la NRF, Poésie, Gallimard, Paris [1977 et 1976].
- HAINARD, R., 1987, *Mammifères sauvages d’Europe*, Editions Delachaux et Niestlé, Genève.
- HARVA, U., 1959, *Les Représentations religieuses des peuples altaïques*, Gallimard, coll. L’Espèce humaine, 15, Paris.
- HELKOG, K., 1987, *Monuments and sites of Norway : a cultural heritage*, The Alta Petroglyphs.
- HELKOG, K., 2004, in CHIPPINDALE C., NASH G., *Pictures in place : the figured landscapes of rock-art* , “Landscapes in rock-art : rock carving and ritual in the old European North”, Cambridge University Press, Cambridge Grande-Bretagne, pp. 265-288.
- HELKOG K., 2000, « Les Gravures rupestres d’Alta », *INORA*, 27, pp. 24-28, Comité International d’Art Rupestre, Foix.
- HERNANDEZ PACHECO, E., 1919, *La caverna de Peña de Candamo (Asturias)*, Memorias de la Comision de Investigaciones Paleontologicas, 24, Madrid.
- HIRSHMANN, F. et THYBONY, S., 1999, *Rock Art of the American Southwest*, Graphics Arts Center Publishing Company, Portland, Oregon (U.S.A.).
- IRVING, J., 1998, *Le Monde selon Garp*, Editions du Seuil, Paris
- JELINEK, J., 1989, *Sociétés de chasseurs*, Editions Gründ, Paris.
- JEQUIER, J.- P., 1975, *Le Moustérien alpin, révision critique*, coll. Eburodunum, 2, Institut d’archéologie yverdonnoise, Yverdon
- JUDE, P., 1960, *La Grotte de Rocheireil : station magdalénienne et azilienne*, Editions Masson, Paris.
- JULIEN, M., 1995, « Harpons magdaléniens », in *Eléments barbelés et apparentés*, CEDARC, « Cahier VII », Treignes, Belgique.
- KEYSER, J. D., 2001, *Plains Indians rock art*, A. Samuel and Althea Stroum Book, University of Washington Press, Seattle, Washington, U.S.A.
- KEYSER J. D., 1992, *Indian rock art of the Columbia Plateau*, University of Washington Press, Seattle, Washington, U.S.A.
- KLEE, P., 1985, *Théorie de l’art moderne*, Editions Denoël, coll. Folio Essais, Paris [1956]



- KLIMA, B., 1958, "Recent discoveries of Upper Paleolithic art in Moravia", *Antiquity*, XXXII, pp. 8-14
- KLIMA, B., 1963, « Dolni Vestonice », *Monumenta archaeologica*, XI, Prague (République tchèque).
- KLIMA, B., 1983, « Dolni Vestonice », *Academia Pamatniky*, 12, Prague, (République tchèque).
- KOBY, F.E., 1953, « Les Paléolithiques ont-ils chassé l'ours des cavernes ? », *Bulletin de la société jurassienne d'émulation de Porrentruy*, pp. 30-40.
- KONSTANTINOV, M. V., SUMAROKOV, V. B. ; FILIPPOV A. K., ERMOLOVA, N. M., 1983 « La plus ancienne sculpture de Sibérie », *Kratkie Soobschenija Moskva*, n°173, pp. 78-81.
- KOZŁOWSKI, J., 1992, *L'Art de la préhistoire en Europe Orientale*, C.N.R.S. Editions, Jaco Book, Paris.
- KURTEN, B., 1976, *The Cave Bear Story - life and death of a vanished animal*, Columbia University Press, New York (U.S.A).
- LAJOUX, J.-D., 1996, *L'Homme et l'ours*, Editions Glénat, Paris.
- LAMING-EMPERAIRE, A., 1962, *La Signification de l'art rupestre paléolithique*, Editions Picard, Paris.
- LARTET, E., et CHRISTY, H., 1875, *Reliquae Antiquaricae : being contributions to the archaeology and palaeontology of Périgord and the adjoining provinces of southern France*. Editions Williams and Norgate, Londres.
- LAZNICOVA-GONYSEVOVA, M., 2001, *Analyse technologique et stylistique d'art mobilier madgalénien sur matières dures animales : sites de Pekárna, Rytířska, křiřova (Moravie, République tchèque), Laugerie-Basse et Enlène (Sud-ouest de la France)*, Thèse de Doctorat du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.
- LAZNICOVA-GONYSEVOVA, M., 2002, « Art mobilier en matières dures animales de Moravie (République tchèque). Aspects technologiques et stylistiques », *L'Anthropologie*, 106, pp. 525 – 564.
- LEJEUNE, M. , 1985, « La Paroi des grottes, premier « mur », support artistique et document archéologique », *Art & Fact, revue des historiens d'art, des archéologues, des musicologues et des orientalistes de l'Université de l'Etat à Liège*, n°4, Université de Liège, pp. 15 - 23.
- LEJEUNE, M. et WELTE, A.C., dir., 2004, *L'Art du paléolithique supérieur*, ERAUL 107, Liège.
- LEMOZI, A., 1920, « Peintures et gravures paléolithiques découvertes dans les grottes des communes d'Espagnac, Sainte-Eulalie et de Cabrerets (Lot) », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 17, pp. 256 - 262.
- LEMOZI, A., 1929, *La Grotte du Pech-Merle : un nouveau sanctuaire préhistorique*, Editions Picard, Paris.
- LEROI-GOURHAN, A., 1950, « La Caverne des Furtins », *Préhistoire*, XI, Presses Universitaires de France, Paris.
- LEROI-GOURHAN, A., 1964, *Les Religions de la Préhistoire*, Editions PUF, Paris.
- LEROI-GOURHAN, A., 1965, *Préhistoire de l'Art occidental*, Editions Mazenod, Paris.
- LEROI-GOURHAN, A., 1971, *Préhistoire de l'Art occidental, 2ème édition revue et augmentée*, Editions Mazenod, Paris.
- LEROI-GOURHAN, A., DELLUC, B. et G., 1995, *Préhistoire de l'Art occidental, 3ème édition revue et augmentée*, Editions Mazenod, Paris.
- LEROI-GOURHAN, A., 1972-1973, Résumé des Cours du Collège de France. *Annuaire du Collège de France*, Paris.
- LEROI-GOURHAN, A., 1986, *Le Fil du Temps*, Editions du Seuil, Paris.
- LEROI-GOURHAN, Arl. et ALAIN, J., 1979, *Lascaux inconnu, 12<sup>ème</sup> Supplément à Gallia Préhistoire*, C.N.R.S. éditions, Paris.
- LEWIS-WILLIAMS, J. D., 1991, "Wrestling with analogy : a methodological dilemma in Upper Paleolithic art research", *Proceedings of the Prehistoric Society*, 57, pp. 149 - 152.
- LORBLANCHET, M., 1981, « Les dessins noirs du Pech-Merle », *Congrès préhistorique de France (1979)*, 21, pp. 178-207.
- LORBLANCHET M., 1992, « Le triomphe du naturalisme dans l'art paléolithique » in. Shay, T. et Clottes, J., dir., *The limitations of archeological knowledge*, ERAUL, Liège, pp. 115 - 139.
- LORBLANCHET M., 1995, *Les Grottes ornées de la préhistoire. Nouveaux regards*, Editions Errance, Paris.

- LORBLANCHET M., 1999, *La Naissance de l'art. Genèse de l'art préhistorique*, Editions Errance, Paris.
- LORBLANCHET M., DELPECH F., RENAULT P., ANDRIEUX C., 1973, « La Grotte de Sainte-Eulalie à Espagnac (Lot) », *Gallia Préhistoire*, 16, fasc.1 et 2, pp. 3 – 62 et 233 - 325.
- LUQUET, G.-H., 1926, *L'Art et la religion des hommes fossiles*, Masson, Paris.
- LUQUET, Georges-Henri, 1939, « Le culte paléolithique de l'ours », *Mélanges de Préhistoire et d'anthropologie offerts au Professeur Comte Begouën*, Toulouse, pp. 311-317
- McNEIL, L., 1998, "Early Historic Ute Rock Art Panel in Western Colorado", *National Pictographic Society Newsletter*, Vol. 9 (2), National Pictographic Society, Bainbridge Island, Washington, (U.S.A).
- McNEIL, L., 1999, "The Indian Bear Dance : Related Myths and Bear Glyphs", *American Indian Rock Art*, vol. 25, Ridgecrest, California, American Rock Art Research Association, pp. 133 - 139.
- McNEIL, L., 2001, "Climbing Bear : spirit helper : Companion Petroglyphs at Shalabolino (Siberia) and Shavano Valley (Colorado, U.S.A.)", *American Indian Rock Art*, Phoenix, Arizona, vol. 27, American Rock Art Research Association, pp. 301 – 312.
- MALAURIE, J., 1955, *Les Derniers Rois de Thulé* Editions Plon, coll. Terre humaine, Paris.
- MAN-ESTIER, E., 2006, « Les Représentations pariétales paléolithiques des Ursidés en Périgord », mémoire de Master 2<sup>ème</sup> année, Muséum national d'Histoire naturelle.
- MAN-ESTIER, E., 2008, « Naturalism and Symbolism in Prehistoric Art : the example of bear rock art images », *Adoranten*.
- MAN-ESTIER, E., 2009, « Bear Images and Symbols in Prehistoric Art », *American Indian Rock Art*, vol. 35, pp. 237 – 246.
- MAN-ESTIER, E., 2009, « Sur deux ours magdaléniens d'Isturitz (Pyrénées-Atlantiques, France) », *Revue des Musées de France*, vol. 4, octobre 2009, sous presse.
- MARGOLIN, J.-C. et JONES-DAVIES ed., 1990, « Sur quelques figures d'ours à la Renaissance », in. *Le Monde animal au temps de la Renaissance*, pp. 219 - 242.
- MARION, R., 1999, *Sur les traces de l'Ours polaire*, Nanouk Editions, Paris.
- MARSAN, G., 1996, « Préhistoire de la vallée d'Ossau : éléments de réflexion et de discussion sur l'occupation de la montagne ouest-pyrénéenne, au Tardiglaciaire et au début du Postglaciaire », in *118<sup>ème</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Pau, pp 473 – 486.
- MARTIN, H., 1927, « Manifestations artistiques solutréennes dans la vallée du Roc (Charente) », *IPEK*, Klinkhardt & Biermann, pp 113 – 118.
- MAYET, L. et PISSOT, J., 1915, *Abri sous roche de la Colombière près Poncin (Ain)*, A. Rey, Lyon.
- MENEDEZ, M., 1984, « La cueva del Buxu. El arte parietal ». *Bolletín del Instituto de Estudios Asturianos*, XXXVIII, pp. 755 – 801.
- MISKOVSKY, J.-C., 1987, dir., *Géologie de la Préhistoire : méthodes, techniques, applications*, GéoPré, Paris.
- MOURE ROMANILLO, A., 1981, « Algunas consideracions sobre el « muro de los grabados » de San Roman de Candamo (Asturias), *Altamira Symposium 1979*, Ministerio de Cultura, pp. 339 – 352.
- MOUTET, P., ESCOLA, M., LANG, G. et SEARA, F., 1987, « Le Niveau magdalénien de l'abri Sud de la Baume Noire à Frétingney (Haute-Saône) » in. RIGAUD, J.-P., dir., *Le Magdalénien en Europe. Actes du Colloque de Mayence*, ERAUL n°38, Université de Liège, Liège, pp. 159 – 176.
- NELLI, L., 1948, *Chefs d'œuvre de la grotte des Espéluques, Lourdes, Hautes-Pyrénées*, Institut d'Etudes Occitanes, Toulouse.
- NOUGIER L.R., 1973, *Rouffignac : la grotte aux cent mammoths*, Périgord Noir, Périgueux.
- NOUGIER L.R., ROBERT R., 1957, « L'Ours dans l'art quaternaire II – compléments », *Bulletin de la Société Préhistorique de l'Ariège*, Tome XII, pp. 53-54.
- NOVEL, P., 1986, « Les Animaux rares dans l'art pariétal aquitain », *Bulletin de la société préhistorique d'Ariège - Pyrénées*, XLI.
- NOVEL, P., 1987, « Les Animaux rares dans l'art pariétal aquitain », *Bulletin de la société préhistorique d'Ariège - Pyrénées*, XLII.
- OBERMAIER, H., 1925, *El Hombre fossil*, Museo nacional de ciencias naturales, CIPP mem. 9, Madrid.
- OMNES, J., 1980, *Le Gisement préhistorique des Espéluques à Lourdes (Hautes-Pyrénées). Essai d'inventaire des fouilles anciennes*, Imprimerie Alphabet Lescar, Tarbes.
- OMNES, J., 1982, *La Grotte ornée de Labastide (Hautes-Pyrénées)*, Editeur J. Omnès, Lourdes.

- ORLIAC, M., 1975, « La Grotte de la Tourasse-Saint-Martory (Haute-Garonne) », *Bulletin de l'Association française pour l'Etude du Quaternaire*, vol. 12, n°3-4, pp. 189 - 190.
- OTTE, M., 1981, « Le Gravettien en Europe centrale », *Dissertationes archaeologicae grandae*, Editions de Tempel, Brugge.
- PAILLET, P., 1999, *Le Bison dans les arts magdaléniens du Périgord*, 33<sup>ème</sup> supplément à Gallia Préhistoire, C.N.R.S. Editions, Paris.
- PAILLET, P., 2004, *Découvrir la préhistoire dans le Périgord*, Editions Ouest-France, Rennes.
- PAILLET, P., 2006, *Les Arts préhistoriques*, Editions Ouest-France, Rennes.
- PAILLET, P., 2009, « Quête de sens en profondeur. La thèse naturaliste » in « La vie des hommes de la Préhistoire », *Beaux-arts magazine – Le Figaro*, Hors-série, janvier 2009, pp. 94 – 96.
- PAJETNOV, V., 1998, *Avec les Ours*, Actes Sud, Arles.
- PALES L. et TASSIN de SAINT-PEREUSE, M., 1965, « En compagnie de l'Abbé Breuil devant les bisons gravés magdaléniens de la grotte de la Marche », *Miscelanea en homenaje al abate Henri Breuil*, vol. 2, pp. 217 - 250.
- PALES L. et TASSIN de SAINT-PEREUSE, M., 1969, *Les Gravures de la Marche, tome 1 : Félines et Ours*, Delmas, Bordeaux.
- PANOFSKY, E., 1969, *L'œuvre d'art et ses significations, Essais sur les arts « visuels »*, Editions de la NRF, Gallimard, Paris [1955].
- PARDE, J.-M. et CAMARRA, J.-J., 1992, *L'Ours*, Encyclopédie des carnivores de France, 5, Nantes.
- PASSEMARD, E., *La Caverne d'Isturitz en Pays basque*, Editions PUF, coll. Préhistoire, 9, Paris.
- PASTOUREAU, M., 2007, *L'Ours. Histoire d'un roi déchu*, Editions du Seuil, coll. La Librairie du XXI<sup>ème</sup> siècle, Paris.
- PATERSON, A., 1992, *A Field Guide to Rock Art Symbols of the Greater Southwest*, Johnson Books, Boulder, Colorado (U.S.A).
- PATOU-MATHIS, M., 1988, « Consommation courante de l'ours des cavernes en Europe occidentale durant le Paléolithique moyen : mythe et réalité », *Anthropozoologica*, second numéro spécial, pp. 17 – 20.
- PATOU-MATHIS, M.,
- PEIRCE, C.S., 1978, *Écrits sur le signe*, textes rassemblés, traduits et commentés par G. Deledalle, Editions du Seuil, coll. L'Ordre philosophique, Paris.
- PETTER, F., 1963, *Les mammifères*, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je?, Paris.
- PETTER, F., dir., 1988, *D'ours en ours, catalogue de l'exposition*, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.
- PEYRONY D. et E., 1938, *Laugerie-Haute. Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine*, Masson, n°19, Paris.
- PHEBUS, G., 1387-1389, *Le Livre de la chasse*, Editions Phillipe Lebaud [1986], Paris.
- PHILIPPE, M., 1993, « L'Ours des cavernes de la Balme à Collomb », *Mémoires et documents de la société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, 95, pp. 85 – 94.
- PIETTE, E., 1907, *L'Art pendant l'âge du Renne*, Editions Masson, Paris.
- PIGEAUD, R., 1997, « Les proportions des chevaux figurés dans l'art pariétal paléolithique : problème esthétique ou affaire de point de vue ? », *Paleo*, n°9, décembre 1997, pp. 295 -324.
- PIGEAUD, R., 2009, les occupations paléolithiques de la vallée de l'Erve. Programme d'étude de la grotte ornée Margot.
- PINCON, G. et IAKOVLEVA, L., 1997, *Angles-sur-l'Anglin (Vienne). La frise sculptée du Roc-aux-Sorciers*, Comité des travaux historiques et scientifiques, Réunion des musées nationaux, Paris.
- PLASSARD J., 1992, « Réflexions sur l'art de Rouffignac », *L'Anthropologie*, 96, pp. 357-368.
- PLASSARD J., 1999, *Rouffignac, le sanctuaire des mammoths*, Editions du Seuil, coll. Arts rupestres, Paris.
- PLINE, *Histoire naturelle*
- PRANEUF, M., 1989, *L'Ours et les hommes dans les traditions européennes*, Editions Imago, Diffusion P.U.F., Paris.
- PRUDHOMME, S., 1984, *L'Art pariétal des grottes d'Isturitz, d'Oxocelhaya et d'Erberua (Pays-Basque) : application de méthodes statistiques à l'art pariétal paléolithique du Pays-Basque*, Thèse du Muséum national d'Histoire naturelle.

- RANDA Vladimir, 1986, *L'Ours polaire et les Inuits*, Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, SELAF, Paris.
- RANDA, V., 1981, « Aspects historiques et écologiques des relations de l'Ours polaire avec les Inuits », *Etudes mongoles*, vol. 12, pp. 7 – 34.
- RAUX, P., 2005, « Nouvelles traces d'art pariétal dans la grotte du Péchialet à Groléjac, Dordogne », *Préhistoire du Sud-Ouest*, vol. 12, pp. 67-75.
- REGNAULT, F., 1881, *La Grotte de Massat à l'époque du Renne*, Typographie Durand, Fillous et Lagarde, Toulouse.
- RENOUS, S., GASC, J.-P., ABOURACHID, 1998, « Kinematic analysis of the locomotion of the polar bear (*Ursus maritimus*, Phipps, 1774) in natural and experimental conditions. » *Neth. J. Zool.* 48, pp. 145 -167.
- RIGAUD, J.-P., dir, 1989, *Le Magdalénien en Europe. La structuration du Magdalénien*, actes du Colloque international de Mayence, ERAUL, 38, Université de Liège, Liège.
- RIPOLL PERELLO, E., 1953, « Huellas de osos y una representación de este animal en la cueva de la Monedas (Puente Viesgo, Santander), *III Congreso Arqueológico Nacional - Galicia*, Zaragoza.
- RIPOLL PERELLO, E., 1972, *La Cueva de Las Monedas en Puente Viesgo (Santander)*, Monografías de Arte Rupestre, Arte Paleolítico n°1, Barcelona.
- ROCKWELL, D., 1991, *Giving voice to the Bear : North American Indian Rituals, Myths and Images of the Bear*, Roberts Rinehart Publishers, Niwot.
- ROUSSEAU, M. 1967, *Les Grands félins dans l'art de notre préhistoire*, Editions Picard, Paris.
- ROUSSOT, A., 1965, *Cent ans de préhistoire en Périgord, Catalogue d'exposition*, Musée d'Aquitaine, Bordeaux.
- ROUSSOT, A., 1993, *L'Art préhistorique*, Editions Sud-Ouest, Bordeaux.
- ROUSSOT, A., 1996, « L'Art mobilier d'Arancou », *Les Dossiers d'Archéologie*, n°209, pp. 92 – 97.
- ROUZAUD, F., 2002, « L'Ours dans l'art paléolithique » in TILLET, T. et BINFORD, L.R., dir., 2002, *L'Ours et l'Homme*, Actes du Colloque d'Auberives-en-Royans, du 4 au 6 novembre 1997, ERAUL n°100, Université de Liège, Liège, pp. 201 – 217.
- SACCHI, D., 1986, *Le Paléolithique supérieur du Languedoc occidental et du Roussillon, XXIème Supplément à Gallia Préhistoire*, C.N.R.S. Editions, Paris.
- SAINT-MATHURIN de, S., 1976, « Les Avatars de la baguette à l'ours de la Madeleine », *Antiquités Nationales*, pp. 21 – 27.
- SAUVET, G., 1988, « La Communication graphique paléolithique (de l'analyse quantitative d'un corpus de données à son interprétation sémiologique) », *L'Anthropologie*, t. 2, n°1, pp. 3 – 16.
- SCHAAFSMA, P., 1971, *The rock art of Utah*, University of Utah Press, Salt Lake City.
- SCHAAFSMA, P., 1986, *Indian Rock Art of the Southwest*, University of New Mexico Press.
- SCHAAFSMA, P., 1992, *Rock Art of New Mexico*, Museum of New Mexico Press.
- SHER, J., 1980, *Petroglyphs in Central Asia*, Moscou (Russie).
- SLIFER, D., 2000, *Guide to the Rick Art of the Utah Region : Sites with Public Access*, Ancient City Press.
- SOGNNES, K., dir., 2003, *Rockart in landscapes, landscapes in rockart*, Tapir Akademisk Forlag, Trondheim, Norvège.
- SOUBEYRAN F., 1991, « Nouveau regard sur la pathologie des figures pariétales », *Bulletin de la société Historique et archéologique du Périgord*, Tome CXVIII, pp. 523 à 560.
- SVEREN, A., 2001, *Gravures rupestres. Jiepmaluokta, Hjemmeluft, Alta*, Editions du Musée d'Alta, Tromsø [version originale 1996].
- SVOBODA, J., « Cadre chronologique et tendances évolutives du Paléolithique tchécoslovaque. Essai de synthèse », *L'Anthropologie*, t. 88, n°2, pp. 169 – 192.
- TILLET, T. et BINFORD, L.R., dir., 2002, *L'Ours et l'Homme*, Actes du Colloque d'Auberives-en-Royans, du 4 au 6 novembre 1997, ERAUL n°100, Université de Liège, Liège.
- TOSELLO, G., 2003, *Pierres gravées du Périgord magdalénien, Art, symboles, territoires, XXXVIème Supplément à Gallia Préhistoire*, CNRS Editions, Paris.
- TROMBE, F. et DUBUC, G., 1947, *Le Centre préhistorique de Ganties Montespan (Haute-Garonne)*, Archives de l'I.P.H., Mémoire 22, Editions Masson, Paris.
- TYMULA, S., 2002, *L'Art solutréen du Roc-de-Sers (Charente)*, Documents d'Archéologie Française, 91, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

- UCKO P.-J., ROSENFELD A., 1966, *L'Art pariétal paléolithique*, Hachette, coll. L'Univers des Connaissances n°9, Paris.
- VALOCH, K., 1996, *Le paléolithique en Tchéquie et en Slovaquie*, Editions Jérôme Million, coll. L'Homme des Origines, n°3 (série « Préhistoire d'Europe »), Grenoble.
- VIALOU, D., 1979, « Grotte de l'Aldène à Cesseras (Hérault) », *Gallia Préhistoire*, t. 22, 1 pp. 1 – 85.
- VIALOU, D., 1985, « Représentations préhistoriques du corps humain », *Cahiers de psychologie de l'art et de la culture - scènes du corps*, n°11, Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, pp. 9 – 23
- VIALOU, D., 1986, *L'Art des grottes en Ariège magdalénienne*, 22<sup>ème</sup> supplément à Gallia Préhistoire, C.N.R.S. Editions, Paris.
- VIALOU, D., 1987, *L'Art des cavernes, les sanctuaires de la préhistoire*, éditions du Rocher, coll. sciences et découvertes, Monaco.
- VIALOU, D., 1991a, *La Préhistoire*, Editions Gallimard, coll. L'Univers des Formes n°37, Paris.
- VIALOU, D., 1991b, « La Figuration humaine au Paléolithique supérieur », *Colloques internationaux du CNRS n°599 : les processus de l'homínisation*, Paris.
- VIALOU D., dir., 2004, *La Préhistoire, Histoire et dictionnaire*, éditions Robert Laffont, Paris.
- VIRMONT, J. et FRITZ, C., 1991, « Grotte de l'Éléphant, Gourdan-Polignan (Haute-Garonne) : rapport de fouilles », SRA Midi-Pyrénées, *Gallia Informations*.
- WARD, P. et KYNASTON, S., 1995, *Bears of the world*, Boston
- WELSH L. et P., 2000, *Rock art of the SouthWest : a visitor's companion*, Wilderness Press, Berkeley (U.S.A.)
- WHITE R. et ROUSSOT A., 1992, “An Engraved Bear from the Grotte des Eyzies, Commune des Eyzies (Dordogne)”, *Logan Museum Bulletin*, new series, vol. I, n°2, pp.249 – 257.
- WHITE, R., 2003, *L'Art préhistorique dans le monde*, Editions La Martinière, Paris.
- WHITLEY, David S., 2000, *The art of the Shaman: rock art of California*, University of Utah Press.
- WHITLEY, D. S., 1996, *A guide to Rock Art Sites: Southern California and Southern Nevada*, Mountain Press Publishing Company.
- WOLFE, A. et ASHWORTH, W., 1993, *Le Grand livre des Ours*, Editions Solar, Paris.
- ZOTZ, L., 1964-1965, « Zwei inhaltsgeiche sexual-mysteriose Bilder aus dem frazosischen Magdalenien, Quartär, 15/16, pp. 173 – 176.

CD-ROM *L'Ours en Europe*, Editions CyberNature.

## Liste des figures, tableaux et planches

### Figures

- 1 – Ours brun des Pyrénées, Grizzly et Kodiak, clichés EME et K. Marmori
- 2 – l'Ours des cavernes, dessin de Z. Burian
- 3 – répartition du Grand Panda
- 4 – grand panda, cliché S. Craighead
- 5 – répartition de l'Ours malais
- 6 – ours malais, cliché Oregon Zoo
- 7 – répartition de l'Ours lippu
- 8 – ours lippu, cliché P. Reveniaud
- 9 – répartition de l'Ours à collier
- 10 – ours à collier, cliché F. Grandin - MNHN
- 11 – répartition de l'Ours blanc
- 12 – ours blanc, cliché F. Grandin - MNHN
- 13 – répartition de l'Ours noir
- 14 – ours baribal, cliché MNHN
- 15 – ours Kermode, cliché alaska in pictures.com
- 16 – répartition de l'Ours à lunettes
- 17 – ours à lunettes
- 18 – histoire évolutive et phylogénie des ours actuels, d'après Argant et Philippe 2002
- 19 – *U. elmensis*, dessin de M. Lambert
- 20 – crâne de *U. minimus*, dessin de B. Kurtén
- 21 – crâne de *U. etruscus*, dessin de B. Kurtén
- 22 – l'ours vu de loin
- 23 – termes descriptifs de l'anatomie de l'ours, mosaïque d'El Jem, Tunisie, exposée au Musée du Bardo
- 24 – morphologie et squelette de l'ours brun, document Cybernature
- 25 – « Petit ours brun », sculpture de F. Pompon, cliché RMN / Petit Palais
- 26 – reconstitution du squelette de l'Ours des cavernes, dessin de B. Kurtén
- 27 – myologie de l'Ours brun, document Cybernature
- 28 – la position classique de l'ours
- 29 – différentes colorations de pelage
- 30 – la queue de l'ours
- 31 – la tête de l'ours brun
- 32 – crânes d'Ours des cavernes, dessin E. Trutat
- 33 – canine d'ours percée de Duruthy, Landes, dessin F.-X. Chauvière
- 34 – les yeux de l'ours
- 35 – les oreilles de l'ours
- 36 – la main de l'ours
- 37 – le pied de l'ours
- 38 – l'ours utilise ses griffes
- 39 – Rahan et son collier de griffes, dessin Chéret
- 40 – le galop de l'ours, dessin Renous, Gasc et Abourachid (1998)
- 41 – ours assis et ours debout, clichés K. Marmori
- 42 – chasseurs canadiens, cliché big-bear-hunt.com
- 43 – le chasseur d'ours, statue d'E. Frémiet (1875) au Jardin des Plantes
- 44 – la chasse à l'Ours des cavernes, dessin d'H. Breuil, document B. et G. Delluc

- 45 – le culte de l’ours, dessin de Z. Burian
- 46 – les fouilles d’E. Bachler au Drachenlöch, dessin de E. Bachler
- 47 – l’ours sert de monture à Saint-Amand, cliché bibliothèque de Valenciennes
- 48 – montreurs d’ours, document B. et G. Delluc
- 49 – détails de piliers de l’église de Borce (Pyrénées-Atlantiques) et de l’abbaye de Lagrasse (Aude)
- 50 – Elisée et les ours, *Chronique* historiée de R. Van Ems
- 51 – oursons à cinq jours, cliché Cybernature
- 52 – accouplements supposés d’ours, miniature du Livre de la Chasse de G. Phebus
- 53 – « Ours debout », sculpture de A.-L. Barye, cliché Musée du Louvre
- 54 – *Deux têtes d’ours et deux têtes d’hommes en relation avec l’ours*, dessin de A. Legrand
- 55 – l’ours et le carnaval, cliché Mairie de St-Laurent-du-Cerdans
- 56 – manifestations anti-ours, cliché AFP et tags pro-ours à Luchon, Haute-Garonne
- 57 – la constellation de la grande ourse, gravure d’A. Dürer
- 58 – le logo du WWF
- 59 – le lâcher de Mellba, cliché Ministère de l’Ecologie
- 60 – « Teddy » Roosevelt
- 61 – ours en peluche de Margarete Steiff, cliché Teddy bear Museum et un des ours gravé sur os de La Vache (Ariège)
- 62 – les clés d’identification de l’ours
- 63 – des représentations de carnivores
- 64 – planche de comparaisons entre ours et humains bestialisés. composition A. Leroi-Gourhan, relevés d’H. Breuil
- 65 – forme des oreilles pour un ours vu de dos
- 66 – détail de l’arrière-train de Dolni Vestonice n°1, cliché E. Bougard
- 67 – bloc à cupules de l’abri Blanchard (Dordogne). Deux signes distincts sont figurés.
- 68 – signes en « empreintes » de l’Abri du Poisson et d’Oreille d’Enfer (Dordogne), clichés B. et G. Delluc
- 69 – association de représentations de griffes et de signe en empreinte (Mas d’Azil n°2)
- 70 – Alta n°25, relevé K. Helskog
- 71 – piste d’empreintes à Norrköping, cliché G. Milstreu
- 72 – Ust-Tuba II, relevé H.-P. Francfort - les ours sont encadrés
- 73 – ours d’Asie centrale : Russie et Mongolie
- 74 – Deer Medicine Rock (Montana), cliché M. Greer
- 75 – « climbing bear », de Shavano Cosmic (Colorado), cliché et relevé L. Mc Neil
- 76 – localisation des principales régions étudiées en Europe
- 77 – sites d’art mobilier et grottes ornées étudiés en Espagne
- 78 – sites d’art mobilier et grottes ornées étudiés en France
- 79 – répartition des types de supports dans l’art mobilier
- 80 – le rôle des supports de l’art mobilier en matière dure d’origine animale
- 81 – quadrilatères d’inscription appliqués à l’ours (ici avec un port de tête bas)
- 82 – la ligne dorsale sinueuse de l’ours
- 83 - ours avec port de tête bas
- 84 – la présence de la bosse dorsale ne varie pas selon la position de la tête
- 85 – ligne de ventre rectiligne
- 86 – la tête de l’ours
- 87 – l’angle du stop
- 88 – positions anatomiques des oreilles pour un animal de profil

- 89 – exemple d'oreille en « type 1 », Art rupestre de la région des Four Corners aux U.S.A. Pedro Blanco (Nouveau Mexique) et Moab (Utah)
- 90 – Alta (Norvège), Ole Pedersen VIII. Deux ours et leurs empreintes, indiquées par des cercles alignés sur deux lignes. La piste d'empreintes mesure plus de deux mètres de longueur.
- 91 – les détails du corps
- 92 – Arcy-sur-Cure n°2
- 93 – Trois-Frères n°5 : griffes surnuméraires à chaque membre
- 94 – les détails de la tête
- 95 – les yeux de l'ours
- 96 – comparaison entre un ours couché et la figure Combarelles n°9
- 97 – ours debout, Dewey Bridge Site (Utah)
- 98 – ours pêchant et La Madeleine n°1
- 99 – Alta n°8 et n°9 et La Marche n°1 et n°2
- 100 – « climbing bears » de Shavano Valley (Colorado), cliché L. McNeil
- 101 – points d'occultations indiquant la perspective : oreilles et membres
- 102 – différentes perspectives, différents angles du stop
- 103 – perspective(s) de Limeuil n°1
- 104 – emplacement de Font-de-Gaume 2. Animal en position insolite et utilisation du relief naturel
- 105 – des reliefs de volume à Chauvet
- 106 – relief de contour pour Combarelles n°6
- 107 – relief de cadrage pour Micolon n°1
- 108 – les représentations associées à des griffures d'ours. Chauvet n°16, Rouffignac n°1, Villars n°1
- 109 – les associations de traces d'ours et de représentations
- 110 – les localisations des représentations au sein d'une grotte-type
- 111 – localisation et accès à Chauvet n°5, dessin G. Tosello

## **Tableaux**

- 1 – systématique de l'Ours brun
- 2 – systématique de l'Ours des cavernes
- 3 – synthèse régionale des figures et des sites
- 4 – synthèse des techniques pour l'art mobilier
- 5 – synthèse des techniques pour l'art pariétal et rupestre
- 6 – synthèse des supports lithiques dans l'art mobilier
- 7 – synthèse des supports sur matières dures d'origine animale dans l'art mobilier
- 8 – synthèse des supports dans l'art pariétal
- 9 – synthèse des attributions chronologiques
- 10 – synthèse des représentations par segment représenté
- 11 – présence et absence des segments anatomiques pour les ours de la catégorie « complet »
- 12 – présence et absence des segments anatomiques de la catégorie « avant-train »
- 13 – présence et absence des segments anatomiques de la catégorie « acéphale »
- 14 – présence et absence des segments anatomiques de la catégorie « tête et rachis »
- 15 – présence et absence des segments anatomiques de la catégorie « arrière-train »
- 16 – synthèse du type de détermination
- 17 – les proportions générales des figures (port de tête droit et bas)
- 18 – les proportions générales du corps
- 19 – l'étirement des figures (port de tête droit et bas)
- 20 – traitement des figures en position insolite
- 21 - les deux types de signes en « empreinte »



- 22 – les orientations des représentations
- 23 – synthèse des reliefs
- 24 – la localisation des figures sur le panneau
- 25 – les localisations exceptionnelles

### **Planches**

- 1 - les signes en « empreinte », d'après B. et G. Delluc
- 2 – représentations du Nord de Norvège (Fykantvatn n°1 d'après Helskog)
- 3 – le traitement des oreilles (Leiknes d'après Gjessing et Finnhaugen d'après Helskog)
- 4 – associations intra-thématique à Alta
- 5 – associations ours – homme et ours - poisson
- 6 – tanières et pistes à Alta
- 7 – ours de la région des Four Corners (U.S.A.) - 1
- 8 – ours de la région des Four Corners (U.S.A.) - 2
- 9 – ours de Californie (cultures Chumash et Yokuts), clichés M. Mc Fadden et J. Morgan
- 10 – art mobilier, pas de représentation
- 11 – art mobilier, représentations d'autres animaux ou représentations indéterminées
- 12 – art pariétal, pas de représentation
- 13 – art pariétal, représentations d'autres animaux ou représentations indéterminées - 1
- 14 – art pariétal, représentations d'autres animaux ou représentations indéterminées - 2
- 15 – les types de ligne dorsale
- 16 – les types de port de tête
- 17 – les types de ligne ventrale
- 18 – les types de croupe
- 19 – les types de tête
- 20 – les types d'oreilles
- 21 – Les Pyrénées centrales : la construction des oreilles comme marqueur local ?
- 22 – les types d'oreilles
- 23 – les représentations d'ours en position insolite
- 24 – les types de bosse au garrot
- 25 – les principaux types de bosses au garrot
- 26 – les types de membres (exemple des membres antérieurs)
- 27 – la construction en pointe des membres postérieurs (Chauvet)
- 28 – les types de queue
- 29 – les deux principaux types de pelage
- 30 – exemples de représentation de griffes dans l'art rupestre des Etats-Unis
- 31 – les museaux « tronqués »
- 32 – les types de mufle
- 33 – les types de gueule
- 34 – la figuration des dents
- 35 – les types d'œil
- 36 – ours marchants
- 37 – les positions atypiques
- 38 – les animations partielles
- 39 – les animaux crachant ou soufflant
- 40 – ours et signes ramiformes
- 41 – les possibles représentations de blessures
- 42 – les possibles représentations d'armes

- 43 – les mises en situation d'ours entre eux
- 44 – les mises en situation d'ours et d'hommes : Mas d'Azil 1 et 2 et Pechialet 1
- 45 – les deux cas de perspective tordue
- 46 – les associations thématiques des ours
- 47 – les associations des ours entre eux
- 48 – l'organisation des figures dans la partie centrale de la grotte des Combarelles I
- 49 – le spectaculaire et le caché